

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU PROCHE-ORIENT

BEYROUTH - DAMAS - AMMAN

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE - T. CLI

RAS IBN HANI, I
LE PALAIS NORD DU BRONZE RÉCENT
FOUILLES 1979-1995, SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE

PAR

Adnan BOUNNI, Élisabeth et Jacques LAGARCE

Avec la collaboration de

Nassib SALIBY et Pierre BORDREUIL

Préface de Jean LECLANT



*Ouvrage publié avec le concours
de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques
du Ministère des Affaires Étrangères*

BEYROUTH

1998

Dans la ville neuve fondée vers le milieu du XIII^e siècle av. J.-C. par un roi d'Ugarit, probablement 'Ammishtamru II, sur le Ras Ibn Hani, qui se prête remarquablement à la surveillance du trafic maritime, le Palais Nord a été la résidence d'une reine, peut-être la mère de 'Ammishtamru, Aḥatmilku.

L'architecture est examinée du point de vue de l'organisation du plan et des techniques de construction. Elle vise à la monumentalité (larges passages à deux colonnes, grande cour pavée) et au confort (aménagements sanitaires). Des ateliers étaient installés dans l'édifice, dont celui où l'on coulait des lingots de cuivre "en peau de boeuf" et celui où l'on façonnait des perles en cornaline, en s'aidant de corindon (émeri). Le mobilier du palais, glyptique (cylindres-sceaux, scarabées, bagues-chevalières, empreintes de sceaux sur argile), bijoux, ivoires, vases d'albâtre, céramiques chypriotes et mycéniennes, est caractéristique de l'art de cour international du Bronze récent. Il permet de saisir certains aspects de la vie quotidienne, de l'activité administrative et économique, des fondements idéologiques et religieux de la royauté ugaritique, dont la prospérité repose sur le commerce et la marine.

On s'attache à replacer cet ensemble dans le contexte de son époque. Grâce à ses relations privilégiées avec la vallée du Nil, la côte syro-phénicienne joue un rôle de catalyseur et de relais dans l'élaboration et la diffusion, à travers le Proche-Orient et la Méditerranée, d'une culture syncrétiste et raffinée.

L'analyse succincte des textes sur tablettes d'argile découverts dans deux archives fait ressortir ce qu'ils nous apprennent sur la vie religieuse et administrative du royaume. Le nom du roi nous donne, pour la chronologie du bâtiment, une indication de date assurée, que complète la prise en compte de la céramique. Grâce aux textes, on peut tenter de mettre un nom sur la ville, ignorée il y a vingt-cinq ans, dont le Ras Ibn Hani porte les vestiges.

In the city founded around the middle of the 13th century B.C. by a king of Ugarit, presumably 'Ammishtamru II, at Ras Ibn Hani (a site particularly fit for the control of the sea-traffic) the Northern Palace served as a residence for a queen, possibly the queen mother Aḥatmilku.

The architecture is dealt with from the point of view of building techniques and of building planning. It aims at monumentality (wide two-columned entrances, large paved court) and at comfort (sanitary equipment). Workshops were to be found in the palace, in one of them "oxide" copper ingots were smelted. In another one, where carnelian beads were cut, corundum (emery) is attested.

The material brought to light in the palace includes seals (cylinder-seals, scarabs, signet-rings, seal impressions on clay sealings), jewellery, ivories, alabaster vases, Cypriot and Mycenaean pottery. It reflects the international court art of the Late Bronze Age, elaborated in the Levant under strong Egyptian influence and diffused by the Syro-Phoenician merchant venturers.

Finally, the texts found in two archives are briefly analysed, with an emphasis on the new information they have brought about the religious and administrative practices in the Ugaritic kingdom. The king's name gives a sure basis for the discussion of the chronology of the building, a discussion which also includes the pottery. Thanks to these tablets it is now possible to tentatively assign a name to the city, the existence of which was totally unknown twenty five years ago.

Couverture : maquette Edgar BACCACHE

Photo de couverture : RAS IBN HANI, l'ensemble du Palais Nord :

Montage de photographies prises d'un cerf-volant.

Cliché : A. 'Abd el-Ghafour

RAS IBN HANI, I
LE PALAIS NORD DU BRONZE RÉCENT
FOUILLES 1979-1995, SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE

Crédit photographique

Tous les clichés sont des membres de la mission, sauf indication contraire.

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU PROCHE-ORIENT

BEYROUTH - DAMAS - AMMAN

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE T. CLI

RAS IBN HANI, I
LE PALAIS NORD DU BRONZE RÉCENT
FOUILLES 1979-1995, SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE

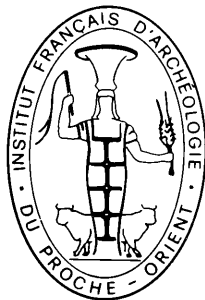
PAR

Adnan BOUNNI, Élisabeth et Jacques LAGARCE

Avec la collaboration de

Nassib SALIBY et Pierre BORDREUIL

Préface de Jean LECLANT



*Ouvrage publié avec le concours
de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques
du Ministère des Affaires Étrangères*

BEYROUTH
1998

Dessinateurs : Edgard BACCACHE, Rami YASSINE

Maquette - PAO : Antoine EID

Responsable : Charlotte YAZBECK

Directeur de la publication : Jean-Marie DENTZER

© 1998, INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE DU PROCHE-ORIENT

B.P. : 11-1424 Beyrouth, Liban

Tél. : 961.1.615849

Télécopie : 961.1.615866

Email : ifapo@lb.refer.org

ISBN 2-912738-00-8

Dépôt légal : 3^e trimestre 1998

À Madame Najah al-Attar, Ministre de la Culture de la République Arabe Syrienne, en témoignage de vive reconnaissance pour la sollicitude éclairée et bienveillante avec laquelle elle a toujours suivi et appuyé les travaux de la mission de Ras Ibn Hani.

À la mémoire de Nassib Saliby

SOMMAIRE

PRÉFACE par J. LECLANT	V
ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	VII
INTRODUCTION	1
Statut de la mission de Ras Ibn Hani	1
Participants aux travaux sur le Palais Nord de Ras Ibn Hani	1
Archéologues	1
Archéologues, représentants du Bureau des Antiquités de Lattaquié	1
Épigraphistes	2
Architectes	2
Dessinateurs	2
Restaérateurs	2
Photographes	2
Remerciements	2
Historique des recherches	3
Chapitre 1 - LE NIVEAU DE L'ÂGE DU BRONZE RÉCENT.	
LA VILLE : EXTENSION, LIMITES ET TOPOGRAPHIE	5
Une ville neuve	5
Extension de la ville vers l'ouest	5
Le site naturel : topographie du Ras Ibn Hani	6
Raisons du choix du site	7
La bordure orientale de la ville du Bronze récent	8
Les quadrants Q 77 NE et NW et Q 78 SW	8
Les sondages I 88 S et J 87	8
Chapitre 2 - LE PALAIS NORD ET LES BÂTIMENTS VOISINS	
ARCHITECTURE : PLAN, FONCTIONNEMENT, AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS,	
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION	11
Conditions de l'observation	11
Le plan du Palais Nord	11
Limites et organisation d'ensemble	11
Fonctionnement du plan, circulation	12
Escaliers, plan à l'étage	14
Le bâtiment oriental	14
La rue occidentale et le bâtiment B	15
La rue occidentale	15
Le bâtiment B	15
Techniques de construction	16
Les fondations	16
L'appareil des murs	16
Appareil en moellons	16
Châinages en bois horizontaux	17
Châinages en bois verticaux	17
Appareil en pierre de taille, têtes de murs	17
Les escaliers	18
Les sols	19
Les enduits de murs	20
Les ouvertures	21
Les seuils et encadrements de portes	21
La baie à colonnes II/XII	22
Les fenêtres	23
Étage(s)	23
La toiture	24

Les aménagements fixes	24
L'eau dans le Palais Nord	24
L'eau dans le Palais Nord : salles d'eau ou lieux d'aisance	24
L'eau dans le Palais Nord : les puits et les cuves	25
L'eau dans le Palais Nord : les puisards	26
L'eau dans le Palais Nord : les conduits d'évacuation, l'égout	28
Les salles à banquettes	29
Le caveau funéraire de la pièce V	30
Les <i>tannours</i> (fours à pain) de la pièce LVI, dans le bâtiment oriental	34
Chapitre 3 - ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET ARTISANALES. LE PROBLÈME DES ATELIERS DANS LES PALAIS...	37
Les pièces B I et B II et leurs fours	37
Le four de la pièce B I	37
Le four de la pièce B II	37
Fonction du bâtiment B	38
L'atelier de la pièce XX (taille d'os et d'andouillers de daim, objets en terre crue)	39
Le mobilier de la pièce XXIX : traces d'ateliers de taille de perles (calcédoine, corindon) et d'ivoire, tablettes, bulles de scellement	39
Les installations métallurgiques des pièces XVII (+ XXIII), XVI et XVIII (le moule à lingots « en peau de boeuf »)	43
Importance du commerce des lingots de cuivre en peau de boeuf	47
Le plomb dans le Palais Nord	48
Le problème des ateliers dans les palais	49
Chapitre 4 - LE MOBILIER	53
Glyptique	53
Cylindres-sceaux	53
Sceaux en argile (bulles de scellement)	54
Bagues-chevalières	58
Scarabées	60
Trésor de bijoux de la pièce XLVI	63
Autres objets en or	65
Matériel de l'atelier de taille de perles	65
Matériel des ateliers de taille d'ivoire, d'os et d'andouillers de daim	65
Atelier de la pièce XX	65
Atelier de la pièce XXIX	66
Fragment d'ivoire dégrossi isolé	66
Ivoire et os	66
Bronze	69
Faïence	69
Vases et couvercles en pierre	70
Objets en pierre divers	78
Objets divers	79
Cônes en plâtre	79
Bouchon de jarre	79
Figurines mycéniennes en terre cuite	79
Céramique	79
Céramique commune	79
Céramique claire raclée	80
Céramique chypriote ou de type chypriote	80
Céramique égéenne ou inspirée par la céramique égéenne	80
Chapitre 5 - DATE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'INCENDIE DU PALAIS NORD	83
Durée de vie du Palais Nord	83
Indications fournies par les édifices eux-mêmes	83
Modifications du plan	83
Réfections des sols et modifications de l'aménagement intérieur	84
Indications de chronologie absolue	84
Indications fournies par la céramique et le mobilier	84
La céramique antérieure aux constructions	84
La céramique des sols inférieurs	85
La céramique de la couche de destruction	85
Indications fournies par les textes	85
La position stratigraphique des tablettes	85
Les indications chronologiques contenues dans les textes	86

Modalités de la destruction de l'établissement du Bronze récent sur le Ras Ibn Hani	86
Discussion et proposition de datation	87
Époque probable de la fondation	87
Date probable de la destruction	87
Chapitre 6 - LES ARCHIVES DU PALAIS NORD ET LEUR APPORT À LA CONNAISSANCE	
DU MONDE UGARITIQUE	91
Un centre administratif et un palais de reine d'Ugarit	91
L'apport des textes alphabétiques de Ras Ibn Hani à la connaissance de la religion d'Ougarit (par P. BORDREUIL)	93
Le nom (ou les noms) de la ville ugaritique du Ras Ibn Hani	94
CONCLUSION : NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT DE RAS IBN HANI ET DU PALAIS NORD	97
LISTE DES ILLUSTRATIONS	103
ILLUSTRATIONS	113
INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES	185
INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE DIVINITÉS	189
INDEX GÉNÉRAL THÉMATIQUE	193
RÉSUMÉ ARABE	

PRÉFACE

Durant les dernières décennies, le travail archéologique est devenu essentiellement une oeuvre d'équipe – et un élément d'une collaboration scientifique étroite entre savants de nationalités différentes. Ainsi, une illustration exemplaire de la coopération franco-syrienne est fournie précisément par le présent volume – le 151^e d'une série fameuse, la Bibliothèque Archéologique et Historique de l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient.

À la suite de rapports d'activité régulièrement publiés après chaque campagne et de plusieurs articles d'importance, il offre une synthèse sur les recherches menées entre 1979 et 1995 au Palais Nord de Ras Ibn Hani par la mission franco-syrienne qu'a créée en 1975 une convention signée entre la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère français des Affaires étrangères et la Direction générale des Antiquités et Musées de Syrie. Après le retrait de Cl. F.-A. Schaeffer, il s'était agi de réorganiser la mission archéologique de Ras Shamra ; dans le voisinage même de ce site illustre, la présence de nombreux tessons au Ras Ibn Hani avait incité à monter une autre mission, où se manifestait de façon explicite la volonté de mener une recherche en commun : le projet reposait sur l'amitié liant de longue date Élisabeth et Jacques Lagarde, du CNRS, d'une part, et d'autre part Adnan Bounni, Directeur du Service syrien des fouilles, et son adjoint, Nassib Saliby, à la mémoire duquel le volume est dédié. Conformément au plan établi alors par le Ministère syrien de la Culture, en particulier par Madame le ministre Najjah al-Attar, et par la commission des fouilles du Ministère français des Affaires étrangères, le centre archéologique de Ras Ibn Hani a affirmé son rôle dans la formation des jeunes archéologues syriens et s'est largement ouvert à la participation interdisciplinaire de savants de nombreuses nationalités et de spécialités très diverses.

Rapidement l'activité de la mission de Ras Ibn Hani s'est concentrée sur le Palais Nord du Bronze récent, le

bilan de vingt campagnes de fouilles et de travaux est considérable. Ainsi est apparu peu à peu le rôle de premier plan d'un établissement ugaritique tourné vers le trafic maritime, avec de grands palais constituant des centres administratifs en dehors de la capitale Ugarit, dont il a partagé le sort durant le XIII^e et le début du XII^e siècle, les deux sites semblant avoir été détruits en même temps ; postérieurement, Ras Ibn Hani porta, aux XII^e et XI^e siècles, un établissement probablement lié aux « Peuples de la mer », avec une céramique de type mycénien tardif ; enfin une occupation lagide a été révélée au III^e siècle av. J.-C., au sud d'Antioche et de Séleucie où la présence des Ptolémées était déjà connue.

Le Palais Nord de Ras Ibn Hani a livré deux archives : environ 200 tablettes étudiées par A. Caquot, P. Bordreuil, D. Arnaud et D. Kennedy, l'une est liée à la reine, l'autre appartient à l'administration royale. Des ateliers recélaient un riche matériel : moule à lingots en « peau de boeuf », indices de la taille de pierres dures, du travail de l'ivoire, de l'os et de l'andouiller de daim. Le mobilier témoigne de contacts internationaux nombreux : céramique minoenne, mycénienne, chypriote, égyptienne ; vases d'albâtre égyptiens ; dans l'art de cour raffiné, la pénétration idéologique est forte des influences venues de la Vallée du Nil : une bague-chevalière est ornée d'un dieu Bès ; le syncrétisme s'affirme dans un beau scarabée en cristal de roche gravé d'un Ba'al au foudre.

Pourvu de notes abondantes et substantielles, qui constituent parfois de véritables petites monographies, l'ouvrage se distingue par sa riche illustration et ses index développés. En adressant à la mission franco-syrienne de Ras Ibn Hani des compliments tant pour la fouille elle-même que pour la qualité de sa publication, il convient de lui souhaiter, pour l'approfondissement de la connaissance de l'histoire de la Méditerranée orientale, une longue et fructueuse prospérité.

Jean LECLANT

Professeur honoraire au Collège de France
Secrétaire perpétuel de l'Académie
des Inscriptions et Belles-lettres

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Périodiques, séries et collections

- AAAS : *Annales archéologiques arabes syriennes*, Damas.
ABSA : *Annual of the British School of Athens*, Londres.
AfO : *Archiv für Orientforschung*, Horn, Autriche.
AJA : *American Journal of Archaeology*, Baltimore-Princeton.
ARM : *Archives royales de Mari*, Paris.
ARMT : *Archives royales de Mari-Texte*, Paris.
Ägypten und Levante : *Ägypten und Levante. Zeitschrift für ägyptische Archäologie und deren Nachbargebiete*, Vienne.
BAH : Bibliothèque archéologique et historique, Beyrouth-Paris.
BASOR : *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, Atlanta.
BCH : *Bulletin de correspondance hellénique*, Paris.
BSAE : *British School of Archaeology in Egypt*, Londres.
BSFE : *Bulletin de la société française d'égyptologie*, Paris.
BMB : *Bulletin du Musée de Beyrouth*, Beyrouth.
CAD : *The Assyrian Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, Chicago-Glückstadt.
CMO : Collection de la Maison de l'Orient, Lyon.
CRAI : *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris.
ERC : Éditions Recherches sur les civilisations, Paris.
IEJ : *Israel Exploration Journal*, Jérusalem.
IMA : Institut du Monde Arabe.
JCS : *Journal of Cuneiform Studies*, Ann-Arbor, Michigan.
LAPO : *Littératures anciennes du Proche-Orient*, Paris.
MARI : *Mari, Annales de recherches interdisciplinaires*, Paris.
MDOG : *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin*, Berlin.
MEFRA : *Mélanges de l'École française d'Athènes*, Paris.
MIFAO : *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire.
NGM : *National Geographic Magazine*.
OBO : *Orbis Biblicus et Orientalis*, Fribourg-Göttingen.
OIP : *Oriental Institute Publications*, Chicago.
PRU : *Palais Royal d'Ugarit*, Paris.
RAI : *Rencontre assyriologique internationale*.
RDAC : *Report of the Department of Antiquities, Cyprus*, Nicosie.
REPPAL : *Revue d'études phénico-puniques et d'antiquités libyennes*, Tunis.
RSO : *Ras Shamra-Ougarit*, Paris.
SDB : *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, Paris.
SIMA : *Studies in Mediterranean Archaeology*, Göteborg.

SMEA : *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici*, Rome.

Studi Semitici, Rome.

TMO : Travaux de la Maison de l'Orient, Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon.

The Mariner's Mirror, Londres.

UF : *Ugarit-Forschungen*, Neukirchen, Allemagne.

ZA : *Zeitschrift für Archäologie*, Berlin.

Ouvrages

CBMW : *Cypriot Bronzework in the Mycenaean World*, Oxford.

KTU : M. Dietrich et O. Loretz, *Keilalphabetische Texte aus Ugarit*, Neukirchen, 1976 ; réédité par M. Dietrich, O. Loretz et J. Sanmartín, *The Cuneiform Alphabetic Texts from Ugarit, Ras Ibn Hani and other places (KTU : second, enlarged edition)*, Münster, 1995.

LCBA, I : P. Åström, *The Late Cypriote Bronze Age, I, Architecture and Pottery*, The Swedish Cyprus Expedition, Lund, 1972.

LCBA, II : L. et P. Åström, *et al., The Late Cypriote Bronze Age, II, Other Arts and Crafts*, The Swedish Cyprus Expedition, Lund, 1972.

INTRODUCTION

STATUT DE LA MISSION DE RAS IBN HANI

La mission franco-syrienne de Ras Ibn Hani a été créée en 1975 par une convention signée entre la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques, du ministère des Affaires étrangères français et la Direction générale des Antiquités et des Musées de Syrie. Elle fonctionne comme mission conjointe, les subventions lui étant attribuées à la fois par la DGRCSST française et par la DGAM de Syrie, et sa direction, comme ses membres, étant mixtes. Elle accueille très fréquemment, pour des stages de terrain, des étudiants de l'Université et de l'Institut moyen d'Archéologie de Damas.

PARTICIPANTS AUX TRAVAUX SUR LE PALAIS NORD DE RAS IBN HANI

A. Bounni, archéologue, est Directeur du Service des Fouilles de la Direction générale des Antiquités et des Musées de Syrie (DGAM) ;

E. et J. Lagarce, archéologues, ainsi que P. Bordreuil, épigraphiste, sont Directeurs de recherche au C.N.R.S., les premiers dans l'URA 995, le troisième dans l'URA 1062, tous trois appartenant aussi au GDR 989.

Nassib Saliby, architecte, était Directeur-adjoint du Service des Fouilles de la DGAM. Au moment de mettre ce volume à l'impression, nous apprenons avec beaucoup de tristesse son décès ; il avait dévoué toute sa vie à l'archéologie de son pays, dont il était un des pionniers, payant largement de sa personne sur le terrain. Il était un des membres fondateurs de la mission de Ras Ibn Hani, un des piliers de la Direction générale des Antiquités et des Musées, et l'un de ceux grâce auxquels l'ouverture de cette Direction à la coopération internationale, avec la France en particulier, a été préservée en toutes circonstances. Il avait noué des amitiés innombrables et fidèles à travers le monde. De ses débuts à Qasr el-Kheir, il avait gardé une prédilection, dont témoignent de très nombreuses publications, pour la période byzantine et le début de l'époque islamique, mais sa longue expérience le rendait précieux dans tous les domaines, y

compris la muséologie, et pour toutes les époques. Nous dédions à sa mémoire ce travail qui lui doit beaucoup.

De 1979 à 1995, de nombreux collaborateurs ont participé, pour des périodes plus ou moins longues, aux fouilles de Ras Ibn Hani et aux travaux d'étude et de recherche qui en ont découlé. Nous ne citerons ici que ceux dont le travail a concerné directement le chantier du Palais Nord. Beaucoup ont offert leur aide bénévolement. Nous adressons à tous nos remerciements et les présentons ici selon leur domaine d'activité au sein de la mission et selon l'ancienneté et la durée de leur participation.

ARCHÉOLOGUES :

M. al-Maqdissi, Archéologue au Service des Fouilles de la DGAM ;

B. du Puytison, Archiviste de la mission (actuellement au Centre français d'Études yéménites) ;

S. Houssami, Archéologue au Service des Fouilles de la DGAM ;

J. Haïdar, Conservateur du Musée de Lattaquié, puis Chef du Bureau des Antiquités de Lattaquié ;

B. Jamous, Archéologue au Service des Fouilles de la DGAM ;

D. Soubeyran, E. N. S., Agrégé d'histoire ;

A. Serriyeh, Archéologue-assistant, DGAM ;

S. Macharqa, Archéologue-assistant au Service des Fouilles de la DGAM ;

H. Hassan, Archéologue-assistant au Service des Fouilles de la DGAM ;

V. Vila-Soubeyran, DEA de sciences politiques (arabe) ;

C.-L. Richert, Maîtrise d'histoire ;

H. Cha'bane, Diplômée de l'Institut moyen d'Archéologie de Damas.

ARCHÉOLOGUES, REPRÉSENTANTS DU BUREAU DES ANTIQUITÉS DE LATTAQUIÉ :

N. Khaskiyeh, Chef du Bureau des Antiquités de Lattaquié ;

O. Mellah, Chargé du Bureau des Antiquités de Lattaquié.

ÉPIGRAPHISTES :

A. Caquot, membre de l'Institut, Professeur au Collège de France ;

D. Arnaud, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, V^e section.

ARCHITECTES :

N. Darrous, Architecte au Service des Fouilles de la DGAM ;

M.-G. Froidevaux, Ingénieur à l'Institut de recherche sur l'Architecture antique du CNRS, Bureau de Paris ;

F. Le Bec, Diplômée de l'École d'architecture de Nantes.

DESSINATEURS :

Y. du Puytison-Kuhr, Diplômée de l'École des arts décoratifs de Paris ;

S. Mahmoud, Conférencière à l'Institut du Monde arabe ;

M. Mnini, Ingénieur-décorateur ;

Gh. 'Azzouz, Dessinatrice au Bureau des Antiquités de Lattaquié.

RESTAURATEURS :

Mh. Farès, Restaurateur principal à l'Atelier de restauration de la DGAM ;

A. Abou-'Arraj, Topographe à la DGAM ;

D. Na'me, Restauratrice à l'atelier de restauration de la DGAM.

PHOTOGRAPHES :

Mh. Roumi, Photographe à l'Institut français d'études arabes de Damas ;

A. 'Abdel-Ghafour, Photographe principal de la Direction des Antiquités d'Alep ;

J. Dufour, dessinateur et photographe, alors Ingénieur au CNRS ;

C. de Fontenay.

Nous ne pouvons citer nommément les nombreux étudiants syriens de l'Université et de l'Institut moyen d'Archéologie de Damas, que la mission a accueillis presque chaque année pour des stages, dont plusieurs sont restés au-

delà du temps obligatoire et dont quelques-uns sont devenus des collaborateurs réguliers, mentionnés ci-dessus.

Nous saluons particulièrement la mémoire de Lucienne Laroche et Sana Mahmoud, prématurément disparues.

REMERCIEMENTS

La mission ne pourrait exister et fonctionner sans l'appui de diverses institutions et de leurs responsables, auxquels nous exprimons toute notre reconnaissance, ni sans l'aide et l'amitié de nombreuses personnes, en France et en Syrie.

Madame Najah al-'Attar, Ministre de la Culture de la République arabe syrienne, et Monsieur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ont suivi les travaux de la mission depuis les premières années, l'ont honorée de leur visite à plusieurs reprises et l'ont fait bénéficier de leurs conseils avisés et de leur appui constant. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons aussi à exprimer nos remerciements, du côté français, aux Directeurs généraux des Relations culturelles, scientifiques et techniques, du ministère des Affaires étrangères ; aux Directeurs de la Sous-direction des Sciences sociales et humaines et de l'archéologie, en particulier M. Ph. Guillemain, Mme M.-P. de Cossé-Brissac et M. M. Jolivet, ainsi qu'à M. B. Lafont, Mme F. Briquel-Chatonnet et Mme H. de Wangel ; aux Secrétaires généraux de la Commission des Fouilles et Recherches archéologiques à l'étranger, tout spécialement à MM. J. Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont le rôle dans la vie de notre mission a été souligné ci-dessus, et J.-F. Jarrige, Inspecteur général des Musées, chargé du Musée Guimet ; à MM. les Ambassadeurs de France en Syrie, F. Rouillon, A. Grenier, H. Servant, D. Contenay et J.-C. Cousseran ; aux Conseillers et Attachés culturels français à Damas et à leurs services ; aux Directeurs de l'Institut français d'études arabes de Damas et à leurs épouses, M. et Mme Th. Bianquis, MM. G. Bohas, G. Delanoue, M. et Mme J. Langhade ; aux Directeurs de l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient et à leurs épouses, M. et Mme E. Will, membre de l'Institut, M. G. Tate, M. et Mme F. Villeneuve, M. et Mme J.-M. Dentzer ; au personnel de ces instituts, à Damas et à Beyrouth. Pour leur appui ou leur aide en différentes circonstances, nous sommes reconnaissants aux regrettés C. F.-A. Schaeffer-Forrer, E. Laroche, membres de l'Institut, et P. Courbin, à Mme O. Schaeffer-Forrer, à MM. P. Garelli et A. Caquot, membres de l'Institut, Professeurs au Collège

de France, M. J. Yoyotte, Professeur au Collège de France, et M. A. Laronde, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'URA 995. Notre amicale gratitude va également à Mmes A. Caubet, Conservateur général chargé du département des Antiquités orientales du Musée du Louvre, C. Jarrige, Chargée de recherche au CNRS, à Mlles C. Berger, Ingénieur de recherche au CNRS, et B. Arzens, ITA au CNRS, à MM. O. Callot, Ingénieur de recherche au CNRS, J.-P. Adam, Directeur du Bureau de Paris de l'Institut de recherche sur l'architecture antique du CNRS, et O. Rouault, Sous-directeur de laboratoire au Collège de France, aux Bibliothécaires du Cabinet d'Assyriologie, du Cabinet d'Égyptologie et de l'Institut d'Études sémitiques du Collège de France. Parmi les collègues, français et étrangers, de spécialités diverses, qui nous ont généreusement fait profiter de leur compétence, citons avec une particulière reconnaissance M. N. Gale et Mme Z. A. Stos-Gale, Université d'Oxford, Sciences de la Terre, MM. U. Zwicker, Chaire de Science des matériaux (métaux) à l'Université de Erlangen-Nuremberg, P. Sanlaville et R. Dalongeville, Directeurs de recherche au CNRS, URA 913, J.-C. Échallier, du Laboratoire de Géologie A. de Lapparent ; M. J.-F. Parrot et Mme M. Deleau, ORSTOM, M. M. Schvoerer, Université de Bordeaux III, ERA 584 ; Mmes S. Berthier, URA 1077 du CNRS, C. Elliot, H. Frost, *Fellow* de la *Society of Antiquaries* de Londres, M. J.-M. Durand, Directeur d'études à l'EPHE (IV^e section) et l'équipe des épigraphistes de Mari, M. J. Doumet. Nous adressons enfin le témoignage de notre gratitude à M. et Mme P. Lagarce, M. et Mme X. du Puytison, M. et Mme A. Algrin.

En Syrie, nous avons plaisir à remercier, outre S. E. Mme N. al-'Attar, Ministre de la Culture, dont la bienveillance à l'égard de notre mission a été rappelée plus haut, MM. A. Lajmi et A. al-Qayem, Vice-ministres de la Culture ; MM. A. Bahnassi, A. Abou 'Assaf et S. Mouhésen, Directeurs généraux des Antiquités et des Musées ; MM. A. Joundi, ancien Directeur des Musées de Syrie, et Mh. Qaddour, Directeur des affaires des Musées de Syrie ; le Conservateur des Antiquités orientales au Musée de Damas, Mme M. Yabroudi ; le personnel de la DGAM à Damas, notamment celui du Service des Fouilles et celui de l'Atelier de Restauration, en particulier M. H. Kheir. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude émue envers les regrettés Ch. Imam, Directeur du Musée des Arts et Traditions populaires au Palais Azem, et F. Dalati, Directeur administratif de la DGAM.

À Lattaquié, nous exprimons nos vifs remerciements à MM. les Mohafez et les Chefs de la Municipalité ; à MM. les Consuls de France, B. Nasri et Sharif Z. al-Fadel ;

au regretté G. Saadé, qui a joué un rôle de premier plan dans la préservation du site et qui a fait généreusement profiter la mission de sa bibliothèque et de son savoir ; à Mlle L. Badre, Conservateur du Musée de l'Université américaine de Beyrouth, et à sa famille ; à M. H. Hannah et sa famille, pour leur accueil chaleureux et leur aide ; à la Société d'Archéologie ; à la famille de Mme N. Khaskiyeh ; au personnel du Bureau des Antiquités ; aux gardiens de la maison de fouille et des sites de Ras Ibn Hani et de Ras Shamra et à leurs familles ; aux ouvriers et ouvrières. Ayant eu la tristesse de voir disparaître à peu d'intervalle les deux gardiens et amis qui s'étaient dévoués aux missions de Ras Shamra et de Ras Ibn Hani depuis plus de quarante ans, S. Mh. Kamel et M. al-Ghada, nous avons eu le réconfort de voir leurs enfants assurer la relève.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Depuis leur démarrage en 1975, les fouilles de Ras Ibn Hani ont fait l'objet, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, de rapports sommaires réguliers qui ont permis de suivre le déroulement des travaux dans leur ensemble et d'être informé rapidement des découvertes les plus marquantes. À côté d'autres articles, une petite plaquette, éditée en 1987, offre en français et en arabe un aperçu rapide des principaux résultats obtenus par la mission. Les quatre premières campagnes de fouilles ont en outre donné lieu à des publications plus détaillées dans *Syria* et dans les *Annales archéologiques arabes syriennes*¹

Après la campagne de fouilles dont rendait compte, dans *Syria*, le plus récent de ces rapports préliminaires détaillés, celle de 1978, les recherches sur le Ras Ibn Hani se sont concentrées de plus en plus sur le chantier dit du Palais Nord et sur les problèmes de la ville du Bronze récent (fig. 1).

Lors des premières campagnes, la mission, ignorant quelle proportion du site pourrait être préservée, avait en effet été amenée à s'intéresser simultanément à tous les aspects de l'histoire du cap, pour en acquérir en peu de temps une vision aussi complète que possible, à « marquer » le territoire archéologique, vis-à-vis des projets d'urbanisation, par des fouilles d'urgence réparties sur l'ensemble de la superficie à protéger, et à intervenir souvent dans les chantiers de construction en cours.

C'est ainsi qu'en 1979 l'essentiel de notre effort a été consacré à l'exploration des fortifications hellénistiques orientales, de plus en plus menacées par la réalisation progressive de la cité touristique ; celle-ci occupe aujourd'hui toute la partie du cap qui n'a pu être classée comme réserve archéologique, et elle empiète assez largement sur l'extrémité

orientale de la ville hellénistique. Les fouilles dans cette région ont été poursuivies, à une échelle plus réduite et dans des conditions de plus en plus difficiles, jusqu'en 1983. La publication définitive de ces travaux est maintenant en bonne voie de préparation, et il ne nous a donc pas semblé utile de consacrer à ceux-ci une partie du présent volume, qui serait rapidement devenue obsolète.

La fouille du Palais Sud du Bronze récent et des installations qui lui ont succédé sur le sommet et le versant méridional du tell – celles du premier âge du Fer ainsi que des époques hellénistique et byzantine – a dû être interrompue, provisoirement nous l'espérons, pour des raisons diverses : le dégagement du niveau du Bronze récent, profondément enfoui, aurait demandé des moyens dont nous ne disposons généralement pas ; d'autre part, il aurait été nécessaire, pour explorer l'édifice du Bronze récent sur une grande surface, de détruire, après les avoir étudiées, les installations du premier âge du Fer, ce que nous ne pouvions faire, vu la rareté de ce genre de témoins ; enfin le centre

d'intérêt principal de la fouille s'était déplacé, à partir de 1977, vers le chantier nord, où nous avons la possibilité de dégager largement un ensemble architectural de qualité et de mettre au jour des textes, et plus tard des vestiges d'ateliers, d'une importance exceptionnelle.

Ainsi, l'attention de la mission s'est peu à peu concentrée sur le chantier du Palais Nord, jusqu'à ne plus concerner que lui lors des campagnes les plus récentes. La superficie explorée est maintenant suffisamment importante et, si une publication définitive ne peut être envisagée avant la fin du dégagement du palais, une présentation et une réflexion d'ensemble approfondies sont devenues souhaitables et peuvent s'appuyer sur une documentation assez large pour ne pas risquer, dans la plupart des cas, d'être trop rapidement rendues caduques par de nouvelles découvertes. Au moins les problèmes peuvent-ils être clairement posés pour ce qui concerne le niveau de l'âge du Bronze. Pour les niveaux postérieurs, encore relativement peu touchés par la fouille, nous ne les évoquerons ici que de façon occasionnelle.

- 1 - Publications de la mission concernant l'âge du Bronze récent : A. BOUNNI, E. et J. LAGARCE, N. SALIBY, « Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles (1975) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 53, 1976, p. 233-279, fig. 1-30. Même article, en arabe, dans *Annales Archéologiques Arabes Syriennes* (= AAAS) 26, 1976, p. 27-63, fig. 1-30.
- A. BOUNNI, E. et J. LAGARCE, N. SALIBY, « Rapport préliminaire sur la deuxième campagne de fouilles (1976) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 55, 1978, p. 233-301, fig. 1-53, pl. IX-X. Même article, en arabe, dans *AAAS* 27-28, 1977-1978, p. 23-84, fig. 1-53.
- J. et E. LAGARCE, « Découvertes archéologiques à Ras Ibn Hani, près de Ras Shamra ; un palais du roi d'Ugarit, des tablettes inscrites en caractères cunéiformes, un établissement des Peuples de la mer et une ville hellénistique », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (= CRAI), 1978, p. 45-65, fig. 1-13.
- J. et E. LAGARCE, « Nouveaux textes du XIII^e siècle av. J.-C. à Ras Ibn Hani (Syrie) », *Ugarit-Forschungen* (=UF) 10, 1978, p. 438-439.
- A. BOUNNI, E. et J. LAGARCE, N. SALIBY, L. BADRE, « Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles (1977) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 56, 1979, p. 217-294, fig. 1-56.
- A. BOUNNI, « La quatrième campagne de fouilles (1978) à Ras Ibn Hani (Syrie). Lumières nouvelles sur le royaume d'Ugarit, les Peuples de la Mer et la ville hellénistique », *CRAI*, 1979, p. 277-294, fig. 1-11.
- J. et E. LAGARCE, P. LERICHE, « La cinquième campagne de fouilles (1979) à Ras Ibn Hani (Syrie) », *CRAI*, 1980, p. 10-34, fig. 1-12.
- A. BOUNNI, J. et E. LAGARCE, N. SALIBY, L. BADRE, P. LERICHE, M. TOUMA, « Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles (1978) à Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 58, 1981, p. 215-297, fig. 1-55.
- A. BOUNNI, « Ras Ibn Hani au Bronze récent », *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah* (CMO 12, Archéologie 9), Lyon, 1982, p. 147-154, fig. 1-7.
- J. LAGARCE, « Ras Ibn Hani au Bronze récent. Problèmes et perspectives », dans *La Syrie au Bronze récent. Cinquantième d'Ougarit-Ras Shamra* (Extraits de la XXVII^e Rencontre Assyriologique Internationale, Paris, 1980), Paris (ERC), 1982, p. 29-36, fig. 1-4.
- A. BOUNNI, « Un deuxième palais ougaritique à Ras Ibn Hani », *ibid.*, p. 23-27, fig. 1-5.
- N. SALIBY, « Restauration du caveau du Palais Nord de Ras Ibn Hani », *ibid.*, p. 37-42, fig. 1-15.
- J. et E. LAGARCE, « Les fouilles de Ras Ibn Hani (Syrie) », *Le courrier du CNRS*, supplément au n° 48 : *Orientalisme 1982. Images des Sciences de*

l'homme, p. 25-27, 2 fig.

- J. et E. LAGARCE, A. BOUNNI, N. SALIBY, « Les fouilles à Ras Ibn Hani en Syrie (campagnes de 1980, 1981 et 1982). Contribution à l'étude de quelques aspects de la civilisation ougaritique », *CRAI*, 1983, p. 249-290, fig. 1-16.
- A. BOUNNI, « Ras Ibn Hani », dans *Catalogue de l'exposition « Au pays de Baal et d'Astarté. 10 000 ans d'art en Syrie »*, Musée du Petit Palais, 26 oct. 1983-8 janv. 1984, Paris, 1983, p. 144-146.
- A. BOUNNI, E. et J. LAGARCE, N. SALIBY, « Les fouilles à Ras Ibn Hani » (en arabe), *AAAS* 33, 1983 (2), p. 31-59.
- P. BORDREUIL, J. et E. LAGARCE, A. BOUNNI, N. SALIBY, « Les découvertes archéologiques et épigraphiques à Ras Ibn Hani (Syrie) en 1983. Un lot d'archives administratives », *CRAI*, 1984, p. 398-438, fig. 1-12.
- J. LAGARCE, « Remarques sur des ouvrages de soutènement et de défense à Ras Shamra et à Ras Ibn Hani », *Syria* 61, 1984, p. 153-179, fig. 1-20.
- J. et E. LAGARCE, « Ibn Hani », contribution au volume collectif *L'archéologie française à l'étranger*, Paris (ERC), 1985, p. 202-203, 205-206.
- J. et E. LAGARCE, A. BOUNNI, N. SALIBY, « Les dixième et onzième campagnes de fouilles (1984 et 1986) à Ras Ibn Hani (Syrie) », *CRAI*, 1987, p. 274-288, fig. 1-9.
- J. LAGARCE et E. LAGARCE (avec texte en arabe par A. BOUNNI et N. SALIBY), *Ras Ibn Hani. Archéologie et histoire*, Damas, 1987, 16 p., 29 fig.
- J. et E. LAGARCE, « Ras Ibn Hani », dans *Catalogue de l'exposition « Contribution française à l'archéologie syrienne. 1969-1989 »*, Institut français d'archéologie du Proche-Orient, Damas, janv.-févr. 1989, Damas, 1989, p. 91-97, fig. 1-4.
- J. et E. LAGARCE, « Ras Ibn Hani au Bronze récent. Recherches et réflexions en cours », dans *Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. Histoire et archéologie*, Actes du Colloque International Paris, 28 juin-1^{er} juillet 1993 (RSO, XI), Paris, 1995, p. 141-154, fig. 1-2.
- A. BOUNNI et J. LAGARCE, s.v. « Ras Ibn Hani », dans *Encyclopedia of Near Eastern Archaeology*, New York, 1996, vol. 4, p. 411-413.
- A. BOUNNI, J. et E. LAGARCE, « Ras Ibn Hani », dans *Catalogue de l'Exposition archéologique syro-européenne, Damas, mai 1996*. Une salle du musée de Lattaquié est consacrée aux découvertes de Ras Ibn Hani, qui ont été aussi présentées sous la forme d'une exposition au Bureau des Antiquités de Lattaquié, en 1979, à l'occasion du Colloque international pour le cinquantième des fouilles de Ras Shamra.
- Pour les publications concernant les textes, cf. ci-dessous, p. 91, n. 2 et 5 du chap. 6.

Chapitre 1

LE NIVEAU DE L'ÂGE DU BRONZE RÉCENT LA VILLE : EXTENSION, LIMITES ET TOPOGRAPHIE

Vingt campagnes de fouilles et de travaux ont été menées jusqu'à présent à Ras Ibn Hani et chacune d'entre elles a concerné, pour une part importante de son activité, l'occupation de la fin du Bronze récent. Malgré cela, notre connaissance, tant topographique qu'historique, de la ville de cette période est encore très partielle.

UNE VILLE NEUVE

Les observations qui avaient conduit à considérer la ville du Ras Ibn Hani comme une ville neuve, fondation d'un roi d'Ugarit dans les dernières décennies avant la ruine du royaume¹, restent valables aujourd'hui.

Nulle part, dans les chantiers qui ont été ouverts, ne se rencontrent de traces d'occupation clairement antérieure à la construction des grands édifices qui caractérisent la bordure orientale de la ville. Un angle de deux murets associés à quelques tessons très frustes du Bronze ancien, mis au jour fortuitement à quelque distance à l'ouest du Palais Nord, ne fait que confirmer cette idée, en suggérant que le site a pu porter, au III^e millénaire av. J.-C., quelques fermes peu prospères. La céramique du Bronze ancien recueillie dans des remblais utilisés pour surélever les sols du Palais Sud² a été apportée, mêlée à ces remblais, sans doute depuis l'établissement dont nous avons reconnu la présence au lieu-dit Le-Msil, sur lequel s'étend actuellement la partie orientale de la cité balnéaire de la « Côte d'Azur », au bord de la baie de Qebbane, juste à l'ouest des maisons de la mission, et où nous avons pratiqué deux petits sondages³. Pour le Bronze moyen, Ras Ibn Hani a livré en tout et pour tout une cruche, probablement apportée au Bronze récent d'un autre site.

D'autre part, la constance dans l'orientation des murs, nord-ouest - sud-est et nord-est - sud-ouest, qui serait difficile à comprendre pour une agglomération dont la croissance aurait été spontanée et étalée dans le temps, répond bien à l'idée d'une ville conçue et dessinée en une seule fois. Cette orientation par les angles, si elle convient bien aux conditions climatiques locales, est probablement dictée aussi par le rituel et l'astrologie⁴. Elle se retrouve dans tous les édifices reconnus par la fouille (fig. 1), le Palais Sud, la « maison » dans la région (E) O/Q 76/78, le Palais Nord et les deux bâtiments voisins à l'est et à l'ouest, ainsi que dans les restes de murs mis au jour fortuitement beaucoup plus à l'ouest, en (D) O/P 62/63, dont l'appartenance à l'âge du Bronze récent, sans être assurée, est très probable. Cette géométrie ne vise pourtant pas à l'obtention de grands blocs séparés par des voies rectilignes⁵ : les deux rues que nous connaissons, de part et d'autre du Palais Nord, dessinent des coudes, qui ont sans doute l'avantage de couper le vent, et l'une d'entre elles au moins est une impasse.

EXTENSION DE LA VILLE VERS L'OUEST

L'existence de restes de murs du Bronze récent en (D) O/P 62-63, ainsi que la présence, encore plus loin au sud-ouest, dans des tranchées creusées lors de la construction des villas et immeubles qui occupent aujourd'hui l'essentiel du cap, d'un abondant matériel céramique de cette époque, attestent l'extension de l'occupation jusqu'à plus de 400 m à l'ouest du Palais Nord. S'il n'a généralement pas été possible de pratiquer dans ces chantiers de construction plus que des visites rapides et un ramassage de quelques

1 - Cf., par exemple, CRAI, 1983, p. 279, n. 34.

2 - Cf. *Syria* 56, 1979, p. 220-221, fig. 2.

3 - Les sondages, confiés à M. al-MADISSI, ont été pratiqués en 1987 ; ils ont confirmé la présence en cet endroit d'un site du III^e millénaire comportant plusieurs niveaux d'architecture.

4 - À notre connaissance, les textes ne nous apprennent rien sur l'orientation rituelle des bâtiments à Ugarit. L'Égypte pratiquait, pour les monuments importants, des rites de fondation précis et complexes, qui commençaient la nuit de façon que l'on pût observer les étoiles, spécialement la Grande Ourse ; le roi, aidé de la déesse de l'écriture Séchat, plantait un piquet à chacun des angles du futur édifice, cf. P. MONTET, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kémi* 17, 1964, p. 74-100, fig. 1-7. Voir aussi

J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, II, 2, Paris, 1955, p. 662-665, fig. 340. Temples et palais étaient souvent orientés par les angles en Mésopotamie, cf. S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur. Les récits de construction assyriens des origines à Teglathalassar III*, Paris (ERC, Cahier n° 11), 1982, p. 11, n. 2-4.

5 - Parti adopté par exemple à Enkomi de Chypre au XIII^e siècle. Pour les villes neuves dans l'Orient ancien, voir les contributions de J.-L. HUOT, J. MARGUERON, J.-P. THALMANN et P. DARQUE, dans J.-L. HUOT (éd.), *La ville neuve, une idée de l'Antiquité ?*, Paris, 1988 ; pour la création de villes par les rois assyriens, cf. D. ARNAUD, *Le Proche-Orient ancien. De l'invention de l'écriture à l'hellénisation*, Paris, 1970, p. 197-200.

échantillons de céramique, nous avons pu, en 1982, faire un petit sondage juste à l'extérieur du terrain exproprié par la Direction des Antiquités, à côté d'un emplacement où avait été trouvée une ancre en pierre (fig. 2, cf. p. 78) ⁶. Sur la couche d'argile vierge rouge foncé était posé un épais sol blanc du Bronze récent supportant les restes incomplets d'une grande jarre (*phithos*) allongée sur son flanc. À proximité a été recueilli un plateau en basalte à pied annulaire bas. D'autres sondages ont été effectués dans la zone D, plus près du chantier du Palais Nord, au sud-ouest de celui-ci, pour essayer de connaître la façon dont la ville du Bronze récent se développait en direction des vestiges dont il vient d'être question. Le premier, à partir de 1983, en (D) AM 84, a été positif, mettant au jour les restes très détériorés de larges murs et des fragments de grands vases à provisions gisant sur un sol blanc. Il est probable que ces éléments appartiennent au bâtiment découvert depuis lors à l'ouest du Palais Nord, que nous appelons bâtiment B et sur lequel nous reviendrons. Mais les sondages menés en 1984 en (D) AJ 80 et AE 76 se sont révélés négatifs en ce qui concerne l'âge du Bronze, bien que le second ait été poussé jusqu'au rocher. Il semblerait ainsi que le groupe des grands édifices qui forment la bordure orientale de l'établissement à l'âge du Bronze puisse être un ensemble distinct de l'agglomération, certainement de statut beaucoup plus modeste, qui s'étendait plus de 400 m à l'ouest. Entre les deux zones, en (D) AF 81 NW, un puits, dont seule la partie creusée dans le rocher est conservée, a livré une bonne quantité de matériel du Bronze récent ⁷. Il a dû appartenir à une habitation dont l'érosion n'a laissé aucune autre trace. Il pourrait attester l'existence d'une occupation, peut-être clairsemée, ou dont les restes ont été oblitérés par le temps, entre les groupes de vestiges précédents.

Les données fragmentaires dont nous disposons nous permettent donc d'envisager l'existence, au Bronze récent, soit d'une ville étendue, d'environ 750 m du nord-est au sud-ouest sur 375 m du sud-est au nord-ouest, c'est-à-dire de 28 ha environ, mais comportant des espaces vides, avec un quartier oriental occupé par des palais, des bâtiments officiels et de riches demeures, et un quartier occidental probablement plus populaire, soit de deux agglomérations plus petites séparées par une zone non construite. Quelle que soit l'hypothèse retenue, la caractéristique remarquable reste que les directions des murs sont sensiblement constantes d'une extrémité à l'autre de l'ensemble.

LE SITE NATUREL : TOPOGRAPHIE DU RAS IBN HANI

Le lieu choisi pour installer cette nouvelle agglomération présentait des caractéristiques assez différentes de celles que nous lui voyons aujourd'hui. Actuellement, le cap se compose, pour sa partie occidentale, de calcaire tertiaire, recouvert pour une grande part d'une couche de calcaire quaternaire. Ce socle rocheux présente une pente assez marquée du nord, où il domine la mer d'une falaise de quelque 3 m de hauteur, au sud, où on le voit s'enfoncer doucement sous les flots ⁸; sa longueur visible est d'environ 2,4 km pour sa côte nord, qui s'achève, à l'est, par une pointe appelée Ras al-Karm, creusée de carrières hellénistiques, et 1,8 km pour sa côte sud. Le calcaire est recouvert d'une couche, provenant de sa décomposition, d'argile plastique, rouge à chocolat, qui peut atteindre plus d'un mètre d'épaisseur mais à travers laquelle le rocher pointe en maints endroits. Dans le dernier kilomètre à l'est, ce terrain naturel est masqué par les dépôts archéologiques, qui culminent à 9,40 m au sommet du tell, dans la région du Palais Sud. Il en allait peut-être de même à la pointe occidentale, où la carte levée vers 1970 par les services de l'armée syrienne enregistre une élévation de 8 m et où se voyaient, au début de ce siècle, des vestiges romains signalés par R. Dussaud ⁹ et par P. Jacquot ¹⁰.

Le socle rocheux disparaît à l'est sous une couverture sableuse. On peut supposer qu'en l'absence de cette dernière, sa limite méridionale serait à peu près en continuité avec la côte sud de la partie rocheuse et rejoindrait la pointe du Ras al-Karm. Les sondages que nous avons pratiqués en 1976 ¹¹ dans les quadrants ou carrés T 51 sE, X 57, Y 58 de la zone E, et AC 57 NW, AE 57 NE de la zone F, nous ont permis de le retrouver sous le sable et sous des vestiges archéologiques, qui semblent hellénistiques. En 1978, nous l'avons rencontré à 1,05 m dans le quadrant AA 63 SE ¹². Le sondage de 1983 en (E) K 90 SE, à l'est du Palais Nord, l'a atteint, sous des remblais sableux mêlés de débris anthropiques, à 3,70 m environ. La fouille des carrés (E) Q 77/78, en 1992, l'a fait apparaître à 3,51 m en Q 77 NE, et à 4 m en Q 77 NW, suggérant une forte déclivité d'ouest en est.

Les études menées par P. Sanlaville et R. Dalongeville, puis par une équipe pluridisciplinaire, à l'initiative de P. Pirazzoli, sur les variations de la ligne de rivage dans la région, ont porté notamment sur le Ras Ibn Hani. Elles ont montré que les sables qui recouvrent, à l'est, le soubassement

6 - Le sondage n'a pas pu être situé précisément sur le plan. Il se trouvait aux environs du carré P 57 de la zone D.

7 - Cf. CRAI, 1987, p. 276, n. 2.

8 - Cf. P. SANLAVILLE, - Note sur la géomorphologie de la presqu'île d'Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 55, 1978, p. 303-305.

9 - Cf. R. DUSSAUD, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (BAH 4), Paris, 1927, p. 416-417.

10 - P. JACQUOT, *L'État des Alaouïtes*, Beyrouth, 1931, carte p. 163.

11 - Cf. *Syria* 55, 1978, p. 254, 256-258, fig. 12-13.

12 - Cf. *Syria* 58, 1981, p. 279.

calcaire et relie de nos jours par un tombolo la partie rocheuse du cap à la côte se sont probablement déposés à partir du I^{er} millénaire av. J.-C.¹³. Dans leur partie nord, ils étaient en place, et déjà bien consolidés, au III^e siècle avant J.-C., puisque les remparts de la ville créée par Ptolémée III¹⁴ sont fondés dedans. Au sud, la large chaussée faite de grands blocs taillés, dont nous avons dégagé et étudié plusieurs segments en 1976¹⁵ et dont le tracé probable est indiqué sur la fig. 1, a pu être datée d'une période antérieure à l'époque hellénistique¹⁶. Cette chaussée se dirigeant, au nord-ouest, vers ce que nous pensons être l'entrée orientale du Palais Sud¹⁷, il paraît vraisemblable qu'elle a été un passage, établi sur des hauts-fonds rocheux pour assurer, par temps calme, un accès à pied sec au Palais Sud, et peut-être à toute la ville du Ras Ibn Hani¹⁸. La hauteur de sa surface au-dessus du niveau actuel de l'eau est de 30 à 40 cm.

RAISONS DU CHOIX DU SITE

Quelles qu'aient été les raisons qui ont poussé un roi d'Ugarit, au XIII^e siècle avant J.-C., à construire une ville sur l'île ou presque île de Ras Ibn Hani, une fois la décision de principe prise, s'il restait à choisir le site, celui qui a été retenu se recommandait par bien des mérites. Le terrain était stable, peu accidenté et libre. La pierre à tailler était disponible sur place, dans la mesure où les nombreuses carrières hellénistiques ont probablement oblitéré des traces d'extraction plus anciennes. L'argile rouge fournissait un liant très approprié. Le bois pouvait être présent sous la forme d'arbres fruitiers, et les montagnes proches étaient couvertes de pins, d'ifs, de genévriers, de variétés diverses de chênes, comme encore aujourd'hui, et portaient peut-être aussi des cèdres. Le sable dont, comme nous le verrons, on allait avoir besoin, abondait à proximité¹⁹. L'eau douce était accessible à une faible profondeur, que l'on peut évaluer grâce à celle

des puits du Bronze récent qui ont été fouillés ; elle est encore présente aujourd'hui, malgré le pompage intensif que permettent les moteurs électriques et qu'exigent les orangers et les jardins maraîchers de la région. L'insularité, ou la quasi-insularité, offrait des possibilités d'isolement, si cela était souhaité. De plus, certaines ressources non négligeables, surtout dans le cas où on aurait désiré pouvoir s'assurer une certaine autarcie, s'offraient sur place. Une terre fertile permettait les cultures vivrières, arbres fruitiers et vigne y compris²⁰. La mer, qui tempérait les chaleurs de l'été, était susceptible de fournir du sel dans des bassins faciles à aménager dans le rocher, comme cela se pratique encore, en fraude, aujourd'hui. Elle fournissait du poisson²¹ et nourrissait des murex, qui ont dû être exploités pour la pourpre et dont les coquilles broyées furent, comme nous le verrons²², employées pour la confection des sols. Il n'est pas douteux que le site ait offert des facilités portuaires. Les môles et le bassin construits en bordure de la côte sud²³ ne peuvent être datés ; ils se trouvent dans l'alignement du rempart hellénistique occidental et nous aurions tendance, pour cette raison, à les considérer comme hellénistiques, mais leur construction à l'âge du Bronze ne peut être exclue. De toute façon, l'avantage qu'offre aujourd'hui, pour la mise à l'abri des navires, la présence de deux baies, au nord-est et au sud du cap, existait déjà au Bronze récent, même si la séparation entre les deux baies était alors moins nette. La chaussée a pu avoir aussi pour fonction de renforcer cette séparation. Enfin, le site est surtout, pour Ugarit, le meilleur point possible d'observation du trafic maritime, celui depuis lequel on voit la plus grande étendue de côte ou de mer littorale (fig. 3), tout en pouvant communiquer directement par signaux avec Ugarit²⁴, dont on voyait se dresser, à moins de 4,5 km, la porte occidentale, la tour du palais et, un peu en arrière, dominant l'ensemble, les temples de Ba'al et de Dagan²⁵.

13 - Cf. P. SANLAVILLE, dans *Syria* 55, 1978, *op. cit.*

14 - Cf. *Syria* 55, 1978, p. 298-299 ; CRAI, 1978, p. 63-65.

15 - Cf. *Syria* 55, 1978, p. 252-253, fig. 10.

16 - Deux dates de radiocarbone, l'une de 2885 +/- 55 BP (1179 à 860 av. J.-C.), l'autre de 2515 +/- 50 BP (791 à 441 av. J.-C.), pour deux phases d'érosion de la chaussée. Pour plus de détails, cf. *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. »*, *op. cit.*, 1995, p. 143-144. Ces analyses seront publiées par l'équipe Pirazzoli-Laborel-Sanlaville-Dalongeville, que nous remercions de son amicale collaboration ; cf. déjà P. SANLAVILLE, R. DALONGEVILLE et J. EVIN, « Rythmes et modalités de l'évolution du littoral syrien à l'Holocène », *Bulletin de l'Association géographique française* 5, 1995, p. 410-427, fig. 1-6, notamment tableau I, n^{os} 32 et 33, p. 414, et bibliographie.

17 - Cf. CRAI, 1983, p. 258-260, fig. 5.

18 - N'ayant pas d'informations sur la topographie du sousbassement rocheux sous le sable dans la partie nord du tombolo, nous n'avons pas les moyens de savoir si d'autres cheminements, naturels ou aménagés, permettaient de venir de la terre ferme ou de s'y rendre.

19 - Le fait qu'on soit allé prendre le sable à un peu plus d'un km, cf. ci-dessus, p. 5, n. 2 et 3, renforce les indications stratigraphiques selon lesquelles le tombolo n'existait pas encore au Bronze récent.

20 - La pointe rocheuse qui fait saillie au nord du cap s'appelle curieusement

Ras al-Karm, « le cap du Verger » ou « le cap du Vignoble ».

21 - Les niveaux hellénistique et byzantin livrent de nombreux poids de filets en plomb et hameçons.

22 - Cf. ci-dessous, p. 20.

23 - Chez les vieux habitants de l'endroit, les môles portent le nom de *Banayer*, le mur courbe délimitant un bassin celui de *Jiret al-Mède*.

24 - Cf. CRAI, 1983, p. 258, n. 6.

25 - Le rôle de ces temples comme guides de la navigation vers Minet el-Beida-Ma'hadu (le port d'Ugarit), déjà pressenti par Schaeffer à propos de la stèle de Mamy et des ancres votives déposées autour du temple de Ba'al (cf., par exemple, dans *Ugaritica* 7, Paris, 1978, p. 375 ; voir aussi les travaux de H. FROST : « The Stone-Anchors of Ugarit », *Ugaritica* 6, Paris, 1969, p. 235-245, fig. 1-29 ; *id.*, « Anchors, Sacred and Profane. Ugarit-Ras Shamra, 1986 ; the stone anchors revised and compared », dans M. YON (éd.), *Arts et industries de la pierre (RSO, VI)*, Paris, 1991, p. 355-410, pl. I-XIV), a été mis en lumière par des observations de la mission de Ras Shamra (O. CALLOT et M. YON, mentionnés par P. BORDREUIL, dans *Catalogue de l'exposition « Syrie. Mémoire et civilisation. » IMA, 14 sept. 1993-28 févr. 1994*, Paris, 1993, p. 185, n. 10-11) selon lesquelles l'alignement des tours de ces deux temples passe par l'entrée de la baie de Minet el-Beida et servait certainement d'amer aux navigateurs qui voulaient pénétrer dans le port.

LA BORDURE ORIENTALE DE LA VILLE DU BRONZE RÉCENT

Les rapports préliminaires déjà publiés ont rendu compte de manière assez précise des travaux effectués dans le chantier du Palais Sud de 1979 à 1981. Nous n'y reviendrons pas ici et, ce chantier ayant été laissé en sommeil depuis lors pour les raisons que nous avons indiquées²⁶, nous nous attacherons maintenant à décrire de façon synthétique les renseignements obtenus sur la limite orientale de la ville, dans les sondages Q 77 et Q 78 de 1992, I 88 SE et J 87 de 1984 et 1987, puis l'ensemble formé par le Palais Nord et les deux édifices qui lui font face à l'est et à l'ouest.

La limite orientale du Palais Sud est constituée par un puissant dispositif de défense et de rétention des sables de remblai, au tracé rectiligne²⁷. La question se posait de savoir si cette limite rectiligne était valable pour l'ensemble de la ville. Le sondage I 88 S a donc été implanté, à l'est du Palais Nord, dans l'alignement du glacis du Palais Sud. Il a ensuite été étendu au carré J 87. D'autre part, les sondages Q 77 NE et NW et Q 78 SW eurent pour objet à la fois d'en apprendre un peu plus sur la construction révélée par les sondages O 76 NE et SE²⁸ et de voir si la limite orientale de l'établissement passait bien, comme ce devait être le cas si elle était rectiligne, dans le carré Q 77.

LES QUADRANTS Q 77 NE ET NW ET Q 78 SW

Les quadrants Q 78 SW et Q 77 NE n'ont donné, sous une épaisseur d'humus, qu'une couche de remblai de débris de calcaire, blanchâtre, peu compacte, percée de quelques petites fosses hellénistiques et reposant sur le rocher. Un muret sud-est - nord-ouest en partie noyé dans ce remblai date de l'époque hellénistique.

Les informations les plus claires viennent du quadrant Q 77 NW. Juste sous la couche de surface sont conservés des lambeaux d'un sol enduit dur du Bronze récent, reposant en partie sur un remblai de sable, en partie sur du calcaire broyé blanc à jaunâtre. Des vestiges de fondations de deux murs perpendiculaires, de la même époque, se rencontrent près de l'angle sud-ouest du quadrant ; un autre mur s'en détache vers le nord-ouest et, un peu plus à l'est, un puisard peu profond, en partie creusé dans le rocher, avec une paroi maçonnée sur deux assises de petits moellons, s'appuie contre la face nord-est d'un dernier alignement.

Ces quelques traces appartiennent certainement à la construction reconnue, à une douzaine de mètres de là, en

O 76 NE et SE. L'épaisseur des murs, notamment, est du même ordre, 0,95 m et 1,20 m ici, 0,80 m, 0,95 m et 1,10 m là. La présence, contre un des murs, d'un puisard, sans être déterminante, car les puisards se trouvent aussi à l'intérieur des bâtiments, pourrait signaler que nous sommes à la limite extérieure de la construction. D'autre part, la couche très étendue de calcaire broyé, dans Q 78 SW et Q 77 NE, rappelle les remblais de même composition qui entrent pour une bonne part dans la construction de la limite orientale du Palais Sud²⁹. Malgré la pauvreté des restes, les résultats de ces sondages viennent à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la bordure orientale de la ville du Bronze récent passait là, dans l'alignement du glacis du Palais Sud, et consistait en un dispositif assez fort, dont il ne resterait que l'amas de calcaire broyé.

LES SONDAGES I 88 S ET J 87

Ces deux autres sondages pratiqués dans l'alignement du glacis du Palais Sud, à l'est du Palais Nord cette fois, visaient à apprendre comment s'achève à cet endroit l'établissement du Bronze récent.

Dans toute la partie occidentale de I 88 S, la fouille a atteint, directement sous l'humus de surface, à 0,25 m de profondeur, le sommet d'un remblai de couleur dominante rouge-orangé, fait de couches de sable rubéfié entremêlé de strates argileuses ou de débris blancs. Ce remblai, artificiel, est celui qui supportait le sol du Bronze récent. Vers l'est, il est coupé, selon une ligne sud-est - nord-ouest, par une large et profonde dépression³⁰ à paroi en très forte pente, dont la fouille a livré de la céramique hellénistique et au fond de laquelle subsiste la fondation, parallèle au bord de la dépression, d'un mur, hellénistique aussi.

Le niveau du Bronze récent est beaucoup mieux attesté dans le carré J 87. Au sud-ouest, les fondations de trois murs dessinent trois côtés, sud, ouest et nord, d'un rectangle allongé du nord-ouest au sud-est. À l'intérieur du rectangle, le sol n'est pas conservé, mais on trouve la couche argilo-sableuse rouge-orangé caractéristique des remblais sous les sols du Bronze récent dans cette région. À l'ouest du mur occidental, le sol, blanchâtre, était préservé. Des fragments de céramique et plusieurs morceaux d'un vase en albâtre égyptien de belle qualité, à décor champlevé³¹, gisaient à plat sur ce sol.

Plus à l'est et au nord-est, la situation ressemble à celle que nous avons observée dans le carré I 88 : les remblais argilo-sableux rougeâtres s'arrêtent brutalement, par une

26 - Cf. ci-dessus, p. 4.

27 - Cf. *Syria* 58, 1981, p. 271-280, et *CRAI*, 1983, p. 258-260.

28 - Cf. *Syria* 58, 1981, p. 282-286.

29 - Cf. références données ci-dessus, n. 27.

30 - Cote du fond : 2,80 m ; profondeur : 2 m.

31 - Cf. ci-dessus, p. 166, fig. 130.

paroi presque verticale de 2 m de hauteur, à la base de laquelle on rencontre le rocher. Lui-même est taillé, 1 m plus à l'est, en une marche d'une vingtaine de centimètres de hauteur. La vaste excavation ainsi formée est comblée de terres pierreuses, rapportées à l'époque hellénistique, sur et dans lesquelles apparaissent deux phases de constructions hellénistiques. Près de l'angle sud-est du carré subsiste, cependant, une fondation du Bronze récent, faite de grandes pierres de taille juxtaposées, assez peu régulières, les interstices entre elles étant comblés par des cailloux.

Il est clair que nous avons, dans les parties orientales de J 87 et de I 88 S, la trace, « en négatif » pour l'essentiel, d'une muraille puissante, de direction sud-est - nord-ouest, qui retenait les remblais sableux accumulés sous les sols du Bronze récent et limitait la ville. Un léger décalage, d'un sondage à l'autre, dans l'alignement de la dépression, indiquerait que la muraille pouvait dessiner, çà et là, des saillants et rentrants, tout en gardant, à quelques mètres près, le même alignement d'un bout à l'autre du site, de la porte orientale du Palais Sud jusqu'aux sondages dont nous nous occupons ici.

Le démontage de cet ouvrage a pu commencer dès l'âge du Fer, mais il s'est achevé à l'époque hellénistique, puisque les remblais de la grande tranchée qui en est résultée contiennent du matériel de cette époque, et que plusieurs grands blocs remployés dans les murs de la phase de construction hellénistique la plus ancienne ressemblent beaucoup, par leurs dimensions ainsi que par la qualité et la taille de la pierre, à ceux du revêtement extérieur du glacis du Palais Sud dans les carrés (E) X 67 et Y 67 et 68³². Il est possible d'aller plus loin et d'ajouter, sans grand risque d'erreur, que, comme ce glacis du Palais Sud, la face extérieure du bas de la muraille était appareillée en grands blocs taillés et présentait un fruit marqué : dans la paroi d'un puits hellénistique, en J 87 NE, est en effet remployée une pierre dont une extrémité est taillée en biseau prononcé, comme celle des boutisses dans le glacis.

À la lumière des remarques qui précèdent, il nous paraît permis de considérer comme à peu près assuré que toute la limite orientale de la ville était dessinée selon une ligne droite prolongeant l'alignement sud-est - nord-ouest du glacis du Palais Sud, et qu'elle était marquée par un mur puissant.

Chapitre 2

LE PALAIS NORD ET LES BÂTIMENTS VOISINS ARCHITECTURE : PLAN, FONCTIONNEMENT, AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS, TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

(fig. 4, 4 bis, 4 ter et 5)

CONDITIONS DE L'OBSERVATION

Notre connaissance du Palais Nord est le fruit de travaux de fouille et d'étude commencés en 1977 et poursuivis depuis à un rythme plus ou moins soutenu selon les campagnes.

Le niveau du Bronze récent a été mis au jour, dans ce chantier, sur une superficie de 1900 m², dont les vestiges du Palais Nord occupent 1500 m² environ.

L'état de dégagement du Palais Nord, bien qu'incomplet, surtout vers le nord-est et vers le sud, est cependant assez avancé pour autoriser quelques réflexions et conclusions. Nous analyserons l'organisation de l'édifice en nous référant au plan schématique de la fig. 4.

L'étude de la disposition intérieure de cet ensemble est rendue difficile en certains points par le mauvais état de conservation des murs. Sur notre plan, ceux qui sont indiqués en noir sont ceux qui sont conservés au-dessus du niveau du sol, les murs laissés en blanc entre deux traits pleins sont ceux dont le tracé est attesté par leur tranchée de fondation, dont les pierres ont été arrachées au cours du I^{er} millénaire av. J.-C., les murs en tirets sont restitués. Dans les deux derniers cas, il n'est pas possible de retrouver l'emplacement des portes.

On peut analyser de la façon suivante les doutes dus à ces lacunes de l'architecture. Au nord, le mur XXVII/XXIX et XXXVII/XXXV est en partie arraché, mais il ne peut avoir été percé d'une porte faisant communiquer XXVII et XXIX, car une banquette s'adosse à lui dans ce dernier espace. Seul un passage XXXVII/XXXV serait possible ; il nous paraît peu probable, et n'affecterait d'ailleurs pratiquement pas le fonctionnement du plan tel que nous allons le proposer. Il n'y a pas de preuve que la petite pièce XXVII n'ait pas communiqué vers le sud-ouest avec XX ; il nous semble pourtant bien plus vraisemblable qu'elle n'était ouverte que vers XXXVII, au nord-ouest ; au sud-est, la présence de l'escalier XXVI rend impossible l'existence d'une ouverture. Les indices d'une porte XXXVII/XLI ne sont pas sûrs, mais ce passage est nécessaire si l'on admet que le mur XXXVII/

XXXV était continu. Plus gênant est le mauvais état de conservation des deux murs attestés de l'espace XL, au sud-ouest et au sud-est, car notre interprétation du plan suppose l'existence d'un passage important dans l'un des deux, celui du sud-ouest (XXV/XL) plus probablement. En revanche, notre ignorance de l'emplacement des portes entre les pièces XXV, LVII, LVIII et XXII est sans doute de peu de conséquence, de même que le fait que nous ne comprenons pas bien les traces visibles entre l'angle sud-ouest de XXII et le mur de l'escalier XIV.

LE PLAN DU PALAIS NORD

LIMITES ET ORGANISATION D'ENSEMBLE

Les limites extérieures de l'ensemble que nous appelons Palais Nord ne sont connues qu'à l'ouest, et partiellement à l'est. À l'ouest, c'est une rue nord-ouest - sud-est, qui longe, du nord au sud, les pièces LVII, LVIII, XXIV, XVI, XVII, XXXI et XVIII (fig. 7). Le mur qui va de l'angle oriental de la pièce B I à l'angle occidental de XXXI étant une addition, nous n'en tiendrons pas compte. En revanche, la rue semble s'être achevée en impasse plus loin au sud-est, s'il est vrai que le mur qui va de l'angle est de B III à l'angle sud de XVIII fait partie du plan originel, ce qui est probable mais reste à confirmer. La plus grande partie de cette façade occidentale n'est conservée qu'en plan. Il y aurait place pour une porte à la hauteur de la pièce XVII (+ XXIII), ou au-delà de XXIV vers le nord-ouest ; notre interprétation du plan se satisferait mieux de l'absence d'une ouverture importante de ce côté. À l'est, nous considérons comme une rue l'espace XLV/XLVII/LV (fig. 8), qui n'est barré que partiellement par un muret à l'existence éphémère (deuxième phase seulement). Une petite porte ouvre de l'espace IX sur cette rue. Au nord, le plan que nous possédons est incomplet, mais il est définitif, l'érosion par la mer toute proche ayant enlevé la partie nord-ouest des espaces XXV, XL, XLI, LX et LXI et l'extension possible vers le nord-est de LXIII. À

l'est, ce qui se trouvait au-delà de XLIV est masqué, et en grande partie détruit, par des constructions de l'époque hellénistique. Enfin au sud et au sud-est, la façade n'est pas atteinte, les pièces LIX, L et XLIX n'ayant été que partiellement fouillées.

On pourrait se demander si cet ensemble que nous désignons comme le Palais Nord forme un tout à lui seul ou s'il n'est pas lié, dans sa conception et son fonctionnement, aux deux édifices que la fouille a commencé à dégager à l'est et à l'ouest et que nous appelons respectivement bâtiment oriental et bâtiment B¹. La réponse à cette question dépendant de la suite du dégagement vers le sud et vers l'est, nous considérons dans le présent travail que le Palais Nord est le groupe de constructions dont les limites ont été indiquées au paragraphe précédent.

Le bloc ainsi défini est divisé en deux parties bien distinctes par un long mur dépourvu d'ouverture, qui sépare les pièces XXVII et XXIX, XXVI et XXIX, VIII et X, XI et X, XI et IX, VI et IX, LI et IX, LI et XLVIII. On est donc en présence d'un premier ensemble, rectangulaire, organisé autour de la cour II, au sud-ouest de ce long mur aveugle, et d'un second, plus confus, au nord-est de ce même mur. Ces deux ensembles communiquaient-ils entre eux ? Cela ne peut être démontré, du fait de l'état des murs XXXVIII/XL (fig. 9) et XXV/XL. Nous considérons cependant qu'un passage a dû exister, sans doute dans le mur XXV/XL, car le plan nous paraît alors fonctionner de façon plus satisfaisante. Un indice, à vrai dire ténu, est donné par la trace, dans la maçonnerie du mur XXII/XXI, d'une porte condamnée : au temps où cette porte était ouverte, si le passage XXI/XXXIX existait déjà, les ensembles sud-ouest et nord-est étaient en rapport, à travers XLI. Un problème analogue se pose à l'intérieur de l'ensemble nord-est (fig. 10), où nous n'avons pas de communication visible entre le groupe XXXV + XXIX + X + XXXII + XXXIV + IX + XLVIII et les espaces situés plus au nord. Là encore, la logique du plan nous paraît être que XLI est un espace distributeur de la circulation et qu'il devait exister un passage XLI/LX.

FONCTIONNEMENT DU PLAN, CIRCULATION (fig. 4 ter)

Si les deux ensembles paraissent ainsi avoir pu communiquer entre eux, c'est de façon restreinte, à travers le passage obligé de l'espace XLI. Mais ce souci de canaliser

la circulation n'est pas propre à la relation entre les secteurs sud-ouest et nord-est. Il se retrouve dans toute la partie connue de l'édifice, avec une rigueur qui constitue l'originalité essentielle du plan du Palais Nord.

L'accès principal devait se trouver au sud. Dans le mur sud-est de LIX s'ouvre une porte, sans doute large, dont un seul jambage, en pierre de taille, a été repéré (fig. 11, à droite). La pièce LIX faisant partie de la deuxième rangée de pièces à partir de la cour II, il est probable qu'au-delà s'étend un espace extérieur, rue ou place, et que la porte sud-est de LIX est aussi la grande porte du Palais Nord². S'il en est bien ainsi, on peut constater que le dispositif d'accès au Palais Nord a fait l'objet d'un soin particulier. Avec sa séquence de deux salles à banquettes, LIX et III, et débouchant, par un parcours coudé, dans une grande cour sur laquelle ouvre, par une baie à deux colonnes, la salle « du trône » (pièce XII), il présente, avec celui du Grand Palais de Ras Shamra, des analogies et des différences que nous nous proposons d'analyser dans une prochaine étude. On accédait en effet à une succession de deux salles, LIX et III (fig. 11, 13, 14), caractérisées par leur solide sol enduit et surtout par les banquettes de pierre qui courent le long de certains des murs³. De la pièce III, on pouvait atteindre, au sud-ouest, par une porte placée au-dessus de la banquette, l'escalier XIX, dont la première volée montait vers le sud-ouest, et l'espace XLVI, aménagé sous le retour vers le nord-est de l'escalier et d'où l'on entrait dans un réduit situé sous le palier. Dans le mur nord-est de III s'ouvre une porte assez large (fig. 15), par laquelle on peut passer dans la pièce IV, puis dans les pièces XLIX et L, dont on ne sait pas encore si elles communiquaient avec d'autres.

Mais la sortie principale de la pièce III était vers la cour II (fig. 13), par une porte monumentale de 2,73 m de largeur, à jambages en pierre de taille, seuil en pierre de taille et bois. On note ici, de la part de l'architecte, une recherche de l'effet. Alors que la porte III/II est placée près de l'angle nord de III, complètement décalée par rapport à l'axe du passage LIX/III, de façon que le visiteur entrant dans III ne pouvait apercevoir qu'un petit coin de la cour, cette porte III/II s'ouvre au contraire au milieu de la façade sud-est de la cour II, et l'on se trouve, en la passant, placé juste en face de la façade opposée, nord-ouest, de la cour, de façon à recevoir pleinement l'impression de grandeur que cherchait à éveiller cette façade, morceau de bravoure dans l'architecture du

1 - Cf. *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. »*, op. cit., 1995, p. 146-147.

2 - La face extérieure du mur porte les traces d'une forte érosion (fig. 12), qui semble confirmer qu'il s'agit d'une façade. Les campagnes de fouilles de 1996 et 1997 ont apporté des éléments qui transforment cette hypothèse en une quasi-certitude. Le passage entre la pièce LIX et l'espace extérieur

possédait bien deux colonnes en bois sur bases de pierre, il était beaucoup plus large que ne le suggère notre fig. 4 et a connu au moins deux états.

3 - La pièce LIX possédait une banquette de pierres taillées, enduite et avec marchepied bas, le long de chacun de ses murs les plus courts, celui du nord-est et celui du sud-ouest, comme l'a montré la campagne de 1996 en révélant ce second mur.

Palais Nord, avec ses deux très larges portes aux puissants linteaux de bois, II/XIII et II/XII, auxquelles devaient correspondre, à l'étage, de grandes fenêtres.

Dans la cour II, deux ouvertures s'offrent à gauche. L'une mène à la pièce XVIII (fig. 16, au fond), avec ses traces d'activité métallurgique, son puits flanqué d'une cuve, et de là vers la pièce XXXI. Quelques vestiges d'un escalier subsistent près du mur nord-ouest de la pièce XVIII, mais il semble qu'il ne s'agissait que de quelques marches, permettant d'accéder directement à XXXI, dont le sol est plus élevé que celui de la partie orientale de XVIII, plutôt que d'un moyen de monter à l'étage. L'autre porte dans le mur sud-ouest de la cour II ouvre sur le long espace XVII (fig. 16, au centre, et 17), zone de travail du métal également, où se trouvait le moule à lingots de cuivre en dépouille de boeuf. Juste à droite de la porte s'amorce un étroit escalier (XV), dont il ne reste que peu d'indices mais qui montait à l'étage en passant au-dessus du réduit XVI, accessible depuis la pièce XVII.

Dans le mur nord-est de la cour s'ouvre le couloir VI, qui, grâce à un sol en légère déclivité et à deux séries de deux marches, monte vers la pièce V (fig. 15, à gauche et au fond), le sol de celle-ci étant 1,40 m plus haut que celui de la cour. De la pièce V, on a accès à la petite pièce LI, dans laquelle ouvre le *dromos* de la tombe, dont la chambre s'étend sous la pièce V. Aucun escalier ne permet de quitter ce groupe de pièces sans revenir à la cour II. Plus au nord, dans celle-ci, une large baie donne accès à la pièce VII, qui ouvre sur les pièces XI et VIII, d'où l'on peut se rendre dans l'espace XXVIII, sous l'escalier XXVI, et dans cet escalier lui-même, qui conduisait à l'étage.

Dans la façade nord-ouest de la cour II, le majestueux passage à colonnes⁴ ouvre sur la salle XII, que l'on peut comprendre comme la salle du trône, et d'où l'on peut passer dans la pièce XX, de là dans l'espace I, avec le départ d'un escalier montant à l'étage et un réduit, muni d'un puits perdu, qui était ménagé sous la deuxième volée de l'escalier. L'accès à ce réduit était commandé par une petite porte : on peut voir la trace du seuil en bois et l'encadrement, en bois lui aussi, avait laissé des empreintes dans l'enduit du mur.

Pour la personne qui avait pénétré dans le Palais Nord par la grande entrée sud et qui avait atteint la cour II par la pièce III, les cinq portes que nous venons de voir s'offrir à elle pour quitter la cour menaient à des groupes de pièces dont on ne pouvait ressortir qu'en revenant à la cour ou, dans un cas sur deux, en montant à l'étage. La seule possibilité de poursuivre son cheminement dans l'édifice au rez-de-chaussée était de passer par la deuxième grande baie de la façade nord-ouest de la cour II, vers l'espace XIII. Là,

on avait le choix entre monter par le grand escalier XIV ou continuer vers la pièce XXII en franchissant le large seuil de bois XIII/XXII. Ensuite il est clair, bien que les murs ne soient conservés que sous forme de traces négatives ne permettant pas de repérer les portes, qu'on pouvait passer dans le petit espace dallé LVIII (fig. 18) et, à travers lui, accéder à la salle d'eau XXIV, équipée d'un siège d'aisance. On pouvait aussi continuer en empruntant la porte XXII/XXV. On passait alors devant la logette à banquettes XXXVIII. Cette logette, sans autre ouverture que sur XXV, nous paraît pouvoir être interprétée comme un point de contrôle de la circulation⁵, et marquer ainsi une articulation importante entre un secteur du palais sinon public, du moins accessible à certaines personnes extérieures, fonctionnaires, ouvriers, visiteurs, autour de la cour II, et un secteur peut-être plus privé, malheureusement complètement détruit, au nord-ouest.

Plus au nord, l'état de conservation des murs, nous l'avons dit, ne permet pas de décrire en détail les circulations possibles. Il paraît raisonnable, vu la présence d'un puisard, de penser que l'espace XXV était à ciel ouvert. Nous supposons qu'on passait de là dans l'espace XL. On retrouve alors des données plus sûres, avec une porte ouvrant sur XLI, qui se signale par le nombre des lingots de plomb qui en jonchaient le sol et qui, d'après ce que l'on peut voir de sa disposition, devait être un centre de distribution de la circulation, à ciel ouvert si l'on en juge par le puisard qui occupe son centre. La partie située au nord-est échappe pour le moment à l'analyse, puisque nous ne pouvons être sûrs qu'on y avait accès d'ici. Restent les ouvertures de la face sud-est, avec trois portes, conduisant l'une aux seules pièces XXXIX et XXI, la seconde à la zone très détruite des espaces XXXVII et XXVII, qui devaient communiquer entre eux et n'avoir pas d'autre issue, enfin la troisième à la pièce XXXV, où s'étaient répandues lors de la destruction quelques-unes des tablettes appartenant aux archives de la pièce XXIX. Le cheminement (fig. 19) se poursuit à travers celle-ci, remarquable par les nombreuses découvertes, tablettes, blocs de corindon, galets et perles de calcédoine, éléments d'incrustation en ivoire, qui y ont été faites, jusqu'à la courrette (?) X, munie, à l'origine, d'un puisard, d'où l'on peut obliquer à gauche vers le groupe XXXII+XXXIV, sans autre issue que l'escalier qui mène à l'étage, sauf si le mur nord-est de XXXIV comportait une ouverture, ou continuer tout droit vers le vaste espace IX. Ce dernier ouvre à gauche sur la ruelle orientale, au fond sur la pièce XLVIII, dans laquelle s'achève, par un cul-de-sac, notre long itinéraire à travers le Palais Nord, itinéraire dont la caractéristique, nous l'avons indiqué, est d'ignorer la circulation en boucle,

4 - Cf. ci-dessous, p. 131-132, fig. 41-46.

5 - Cf. ci-dessous, p. 29.

portant fréquente dans la disposition des grands édifices de Ras Shamra, Palais Nord, Grand Palais ou Palais Sud entre autres ⁶

Il est possible que l'enfilade qui mène de la cour XLI à la pièce XLVIII ait eu un équivalent dans la série LX, XLII, XXX, XLIV..., sans doute accessible aussi de la cour XLI.

Il faut souligner l'opposition, dans le plan de l'ensemble, entre le caractère géométrique, régulier et massif, du secteur sud-ouest, qui s'inscrit dans un grand rectangle, et celui du secteur nord-est, étiré, au contour irrégulier, qui donne l'impression d'être une sorte d'annexe, de zone utilitaire, moins noble que le premier, impression confirmée dans une large mesure par le mobilier découvert. Mais, d'un autre côté, l'aspect géométrique et cohérent du secteur sud-ouest, centré sur la cour II, est fortement atténué par l'imbrication, dans son angle nord, avec le secteur commandé par la cour XLI, les espaces XXI, XXXVII et XXVII mordant sur le rectangle dans lequel est implanté le secteur sud-ouest.

ESCALIERS, PLAN À L'ÉTAGE

Six escaliers destinés non à rattraper de simples différences d'altitude entre les sols de pièces voisines, mais à permettre l'accès à un niveau supérieur du bâtiment sont attestés de façon sûre dans le Palais Nord. Leur technique de construction sera examinée plus loin ⁷. À eux seuls, ils nous assureraient de l'existence d'un étage au moins sur une bonne partie de l'édifice ⁸. Mais leur disposition nous donne aussi une indication sur le plan de l'étage. On remarque que, dans le secteur sud-ouest en tout cas, et à part l'exception sûre du groupe VI+V+LI et celle, moins avérée, du groupe XVIII+XXXI, chaque petit ensemble de pièces dont la seule issue au rez-de-chaussée est vers le grand cheminement unique, cour II ou espace XIII, possède son escalier. Il paraît logique d'en déduire que le plan à l'étage, ou aux étages, reproduisait celui du rez-de-chaussée, avec sa répartition en groupes de pièces sans communication les uns avec les autres. S'il en avait été autrement, on aurait pu faire l'économie d'un ou deux escaliers. Quatre de ceux-ci sont en effet construits par groupes de deux, mitoyens : XV et XIV d'une part, I et XXIV de l'autre. Dans le premier cas, les débouchés au rez-de-chaussée sont très proches, et les deux escaliers sembleraient faire double emploi si les deux secteurs n'étaient pas isolés l'un de l'autre au niveau supérieur. Dans le deuxième cas, un passage ouvert entre les espaces I et XXVI aurait suffi à dispenser de la construction d'un des deux escaliers. L'escalier XV verrait

aussi son utilité fortement mise en question si l'on admettait que la région au-dessus de XVIII et XXXI pouvait être desservie par l'escalier XIX, ou que l'escalier de XVIII montait à l'étage, et que XVIII et XVII communiquaient au niveau supérieur. Dans le secteur nord-est, où l'on ne connaît encore que l'escalier XXXII, celui-ci suffit, selon le plan du rez-de-chaussée, pour desservir tout l'étage au sud-est et à l'ouest de l'espace XXX, ce qui tendrait à confirmer que la multiplication des escaliers dans le secteur sud-ouest est bien motivée par la subdivision de l'étage en petits appartements isolés.

LE BÂTIMENT ORIENTAL

Au-delà de la rue XLV/XLVIII/LV, les pièces LII (fig. 75), LIII (fig. 52), LIV et LVI (fig. 75) appartiennent à un bâtiment différent du Palais Nord proprement dit et dont les limites vers le sud-est et vers le nord-est ne sont pas encore connues. Dans la partie dégagée, trois pièces rectangulaires s'alignent côte à côte. Nous dirons l'essentiel de ce que l'on en sait en décrivant les cabinets d'aisance de la pièce LIII (ci-dessous, p. 25, 27-28) et les *tannours* (fours à pain) de la pièce LVI (ci-dessous, p. 34-35). On peut noter en outre que toutes les pièces actuellement identifiées sont pavées d'un dallage recouvert de mortier et que toutes ouvrent vers le nord-est, donc vers l'espace encore non fouillé. L'accès à la rue n'est pas visible. Dans la pièce LII ont été relevés quelques signes pouvant indiquer que nous avons affaire à une cuisine.

Entre la rue XLV/XLVIII/LV et les vestiges d'architecture dégagés dans les sondages I/J 87/88, l'espace semble trop restreint pour qu'il y ait place pour deux édifices distincts. On peut donc admettre que LII, LIII, LIV et LVI appartenaient à une construction s'étendant jusqu'au glacis oriental, dont l'existence, nous l'avons vu (ci-dessus, p. 8-9) est pratiquement assurée. Même ainsi, ce bâtiment paraît assez étriqué par rapport à ceux que l'on connaît par ailleurs sur le site, et il est possible qu'il se soit articulé, au nord, avec l'ensemble du Palais Nord tel que nous venons de le définir et qu'il ait fonctionné comme une annexe de ce palais. Seule la fouille des espaces H 87 et I 86-87 pourra apporter des éléments de réponse à cette question, en montrant notamment si la rue XLV se prolonge vers le nord et ce qu'il advient de l'égout qui court sous cette rue (ci-dessous, p. 28). Comme dans la rue occidentale, la présence d'un mur postérieur à la construction primitive (ci-dessus, p. 11), et d'ailleurs ici éphémère, barrant en partie la rue entre XLVII et LV, vient appuyer l'idée que les deux rues que nous

6 - On notera que les palais des niveaux VII et IV d'Alalakh présentent des plans à circulation plus complexe que celle de notre Palais Nord, mais également en rameau, sans boucles.

7 - Cf. p. 18-19.

8 - Cf. ci-dessous, p. 23-24.

connaissions sont plus des voies de pénétration à l'intérieur des ensembles construits que des axes de circulation à travers l'agglomération. Pour la dernière phase, la présence de *tannours* (ci-dessous, p. 34-35) dans la pièce LVI s'accorderait bien avec l'hypothèse selon laquelle le bâtiment oriental serait un bâtiment de service lié au fonctionnement de l'ensemble du Palais Nord⁹

LA RUE OCCIDENTALE ET LE BÂTIMENT B

LA RUE OCCIDENTALE

Le fait que le passage en baïonnette qui sépare le Palais Nord du bâtiment B, à l'ouest, doive être considéré comme un espace extérieur apparaît déjà à la simple lecture du plan, surtout si l'on se souvient que le mur qui, de l'angle sud-est de B I, rejoint l'angle nord-ouest de XXXI est une addition au projet initial. Il est confirmé par les observations selon lesquelles les eaux de ruissellement se déversaient dans cet espace par les conduits traversant les murs des pièces XXXI et XVI, ainsi que les eaux usées des salles d'eau de XXIV et B III. Aucun souci n'avait été pris de recueillir ces eaux et d'en accélérer l'évacuation à l'aide de puits. Le sol de l'impasse, fait d'une simple couche d'argile sableuse, n'avait donné lieu à aucun aménagement particulier. On y a recueilli une quantité assez importante de débris de céramique qui montrent qu'on ne prenait pas un soin très assidu de la propreté de cet espace. Enfin, la partie méridionale de l'impasse primitive, fermée par la construction du mur dont nous venons de parler, entre XXXI et B I, n'a pas constitué pour autant, et bien que les murs semblent avoir été couverts d'un enduit, une véritable pièce, puisqu'on s'en est servi pour y jeter, surtout sans doute de la pièce B II, des déchets consistant en ossements d'animaux, qui formaient une couche continue et épaisse sur toute la surface du sol (fig. 7).

LE BÂTIMENT B

Le bâtiment B, dont la fouille est en cours à l'ouest de la rue, se prolonge au moins jusqu'au sondage (D) AM 84

9 - On remarquera que, ni dans le Grand Palais de Ras Shamra, ni dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, n'apparaissent d'espaces clairement identifiables comme des zones de services (cuisines, boulangeries, buanderies, réserves, etc.). Même si, pour Ras Shamra, cela peut s'expliquer en partie par l'absence de publication détaillée de la fouille, il est probable qu'un certain nombre au moins des serviteurs étaient logés et déployaient leurs activités dans la maison voisine du palais au sud, celle d'où part la rigole qui alimentait en eau le bassin de la « cour » V, cf. J. et E. LAGARCE, « Aménagements hydrauliques, d'hygiène et de confort à Ras Ibn Hani et dans l'architecture ugaritique du Bronze récent », communication au IV^e Congrès international des études phéniciennes et puniques, Cadix, 2-6 octobre 1995, sous presse dans les Actes du congrès, n. 12 et 13. Un parti analogue pourrait avoir été adopté à Ras Ibn Hani, avec la juxtaposition du Palais Nord et du bâtiment oriental. On pourrait aussi se demander si le bâtiment B, que nous allons examiner ci-dessous, n'aurait pas le même genre de rapport avec le Palais Nord, mais seul un dégagement bien plus

(cf. fig. 1), dont la moitié méridionale a révélé quelques murs et sols du Bronze récent, très mal conservés et enfouis sous un niveau de constructions hellénistiques et quelque 2 m de remblai perturbé à l'époque hellénistique.

Pour la partie de cet édifice qui est apparue dans le chantier du Palais Nord, et qui comprend actuellement les pièces B I à B VII (fig. 4 et 5), nous ne présenterons ici que des remarques rapides et très préliminaires. On notera d'abord le parallélisme rigoureux entre les façades des deux constructions de part et d'autre de la rue, signe probable de la planification de l'ensemble par la volonté d'une autorité unique, et qui vient renforcer l'impression de ville neuve à dessin géométrique que donnait, dès les premières années de la fouille, la constance dans l'orientation des murs de tous les bâtiments du Bronze récent reconnus sur le site (cf. ci-dessus, p. 5).

Le bâtiment B (fig. 80) comprend un espace dont le sol est fait de grandes et épaisses dalles couvertes d'un mortier blanchâtre (fig. 81, au premier plan), B V. Il nous paraît probable qu'il s'agit d'une cour ; une seule de ses dimensions, qui semble être la largeur, est connue jusqu'à présent : 8 m du nord-ouest au sud-est. Cet espace ouvre au sud-est et au nord-est sur deux groupes de pièces qui ne communiquent pas entre eux autrement que par l'intermédiaire de la cour. Le premier groupe comprend les pièces B I, avec le départ d'un escalier¹⁰, et B VII (fig. 81-83), le second se compose de B II (fig. 84-85), B III, B VI et au moins un autre espace au sud. On est frappé par la similitude entre ce que l'on commence à connaître du plan du bâtiment B et le plan du Palais Nord : au groupe XVII + XV + XVI de ce dernier, de l'autre côté de la rue, semble répondre l'ensemble B I + escalier + B VII. Autre élément de symétrie : la pièce B II comprend un puits flanqué d'une cuve (fig. 84) (ci-dessous, p. 26), comme la pièce XVIII qui lui fait face. Enfin B I et B II étaient équipées d'un four (ci-dessous, p. 37-38) et étaient donc consacrées, comme leurs vis-à-vis XVII et XVIII du Palais Nord, à des activités de transformation utilisant le feu. Dans la pièce B III, un premier sol, enduit, non encore fouillé mais repéré dans une coupe, est couvert d'une épaisse couche de charbon et de cendres ;

étendu serait capable de nous éclairer à ce sujet. Dans les palais d'Alalakh, tant celui du niveau VII que celui du niveau IV, le fouilleur a reconnu, avec vraisemblance nous paraît-il, un quartier de service à côté de la zone officielle ou administrative et de la zone résidentielle, cf. L. WOOLLEY, *A Forgotten Kingdom : being a record of the results obtained from the excavations of two mounds Atchana and Al-Mina in the Turkish Hatay*, Harmondsworth, 1953, p. 70-76, fig. 12, p. 102-103, fig. 14.

10 - Cet escalier n'est plus attesté que par la trace qu'il a laissée dans le sol de la pièce son implantation et par une masse de sable qui emplit le réduit situé au sud-ouest de B VII (on distingue cette accumulation de sable sur la fig. 82, à droite, en arrière de la tranchée qui marque l'emplacement du mur B IV/B VII). Comme pour les escaliers du Palais Nord, ce sable avait pour fonction de supporter les marches de pierre (peut-être, ici, plutôt des billes de bois ?) et le premier palier. L'escalier faisait certainement retour au-dessus de B VII.

par-dessus cette première couche de destruction est établi un nouveau sol, dallé, équipé, contre le mur nord-est, d'un siège d'aisance très semblable à celui de la pièce XXIV (ci-dessous, p. 25) et raccordé comme ce dernier à une évacuation débouchant directement dans la rue.

Sous réserve que la pièce non encore fouillée au sud-est de B VI n'ait pas d'autre issue que la porte que nous lui connaissons déjà, les premiers éléments reconnus du bâtiment B suggèrent donc qu'on avait adopté, pour celui-ci, le même parti que dans le Palais Nord, celui de petits groupes de pièces sans communication directe entre eux. Si cela se confirmait, les analogies dans la conception des deux édifices feraient penser qu'on a eu recours pour tous deux à un plan type, commodité bien compréhensible dans la conception d'une ville neuve sur terrain peu accidenté, mais image de l'architecture ugaritique fort éloignée de celle que nous donne Ras Shamra ¹¹

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ¹²

LES FONDATIONS

Les fondations des murs du Palais Nord ne nous sont connues qu'en de rares endroits. Pour ce que nous en savons ainsi, il ne semble pas qu'elles aient été établies dans des tranchées ou qu'on ait cherché systématiquement à les appuyer sur le rocher ¹³. Elles paraissent avoir été posées sur la surface, argileuse ou rocheuse, du terrain, peut-être sommairement aplanie, et enfouies, après construction, dans des remblais rapportés. Elles sont simplement la partie basse des murs, de même épaisseur que ceux-ci. Elles ne s'interrompent pas à l'emplacement des portes, où leur surface supérieure servait de soubassement aux seuils.

Le remblai qui les enterre est de composition variée. Il comporte toujours du sable ¹⁴, mais on rencontre aussi des couches ou des lentilles, parfois épaisses de plus de 20 cm, d'argile rouge, des étendues de matière blanche (chaux ?) et de calcaire broyé (fig. 20). Cette variété est peut-être principalement due au hasard des matériaux disponibles,

mais elle pourrait aussi répondre à des préoccupations techniques et chercher à favoriser la circulation de l'eau, à empêcher la remontée de l'humidité, à assurer une bonne stabilité mécanique.

L'APPAREIL DES MURS (fig. 21-23)

Appareil en moellons

Les murs sont ordinairement construits de moellons irréguliers ¹⁵, de 20 à 40 cm, atteignant rarement 80 cm. Certains de ceux-ci ont dû être ramassés sur le rivage ou dans le lit des rivières et sont employés bruts. La majorité vient du site lui-même, dont le socle calcaire se débite facilement en blocs anguleux. Une proportion non négligeable est faite de *ramleh*, calcaire coquillier fourni également par le site et qu'on devait extraire dans des carrières dont la trace a été effacée par les travaux de l'époque hellénistique. Ces blocs de *ramleh* sont mieux équarris que les autres. Entre les moellons, on utilisait comme liant l'argile rouge locale, dégraissée avec de la paille ou de l'herbe, dont les brins ont laissé leur empreinte dans l'argile cuite par l'incendie qui a détruit le Palais Nord. Cette argile rouge confère au mode de construction pratiqué à Ras Ibn Hani une certaine spécificité par rapport à celui de Ras Shamra, où on ne paraît pas avoir utilisé un liant aussi fort.

Les pierres, presque toujours beaucoup plus longues et larges qu'épaisses, sont, dans toute l'épaisseur du mur, disposées à plat, et les interstices, dans le corps de celui-ci, sont bouchés avec des pierres et de l'argile. Au parement, on fait, autant que possible, apparaître la face la plus plate des moellons et l'on s'efforce de conserver l'horizontalité des assises en intercalant de petites pierres qui apparaissent comme des assises de réglage alternant, sans régularité systématique, avec les lignes de plus gros moellons. Dans les murs les plus importants, murs de façade sur l'extérieur ou sur la grande cour dallée II, ou ceux de pièces particulièrement « nobles » comme la pièce III, on observe des assises de blocs plus massifs, gros moellons, souvent de *ramleh*, équarris ou taillés.

reposaient cependant directement, et sans doute intentionnellement, sur le socle rocheux, comme on a pu s'en rendre compte en vidant leurs tranchées d'arrachage. Il est possible qu'il en aille de même pour d'autres murs principaux, conservés en élévation et dont nous ne pouvons pas voir le pied. ¹⁴ - On ne trouve pas ici, comme dans le Palais Sud, de fragments de céramique du Bronze ancien mêlés au sable. Celui-ci doit avoir une autre provenance.

¹⁵ - La façon de construire dans le Palais Nord est très semblable à celle que l'on peut observer dans les autres bâtiments connus de Ras Ibn Hani. Mais on n'a pas décelé jusqu'à présent, dans le Palais Nord, les couches horizontales de mortier blanc qui traversent parfois les murs du Palais Sud, cf. CRAI, 1978, p. 52, et Syria 56, 1979, p. 231. À Ras Shamra, les techniques sont proches, mais les matériaux, provenant pour la plupart des environs immédiats, sont un peu différents.

11 - Une certaine standardisation des plans n'est pas inconnue dans le Proche-Orient de l'âge du Bronze : cf., par exemple, les cités ouvrières de Kahun, Deir el-Médineh et el-Amarna (cf. W. STEVENSON SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, 2^e éd., révisée par W. Kelly Simpson, Harmondsworth, 1981, p. 170-173, fig. 162 ; M. STEAD, *Egyptian Life*, Londres [British Museum], 1986, p. 6-9, fig. 4-6) ou les quartiers d'habitation d'Émar. Mais tous ces exemples concernent de petites unités d'habitation. Le Palais royal de Malgatta juxtapose une série de petits appartements identiques, mais pour composer un ensemble original, cf. W. STEVENSON SMITH, *ibid.*, p. 282-284.

12 - Certaines des remarques que nous faisons ici se trouvent déjà dans nos rapports antérieurs, cf. ci-dessus, n. 1. Il nous semble néanmoins nécessaire de les reprendre succinctement, afin de faciliter la tâche au lecteur.

13 - Les murs de la façade occidentale, le long des pièces XXXI et XVII,

Chaînages en bois horizontaux

À une hauteur au-dessus du sol qui est de l'ordre de 1 m, mais qui varie de façon sensible, non seulement selon que le dernier sol est plus ou moins surélevé, mais aussi par rapport au niveau du sol primitif lui-même, était encastré, le long de chaque face des murs, un chaînage longitudinal formé d'un long bois qui pouvait avoir 10 à 15 cm de côté, être de section carrée ou avoir d'un côté la forme arrondie de la bille dans laquelle il avait été taillé (fig. 24 : a) ¹⁶. Le bois n'est pas conservé, mais la forme en est assez souvent préservée dans l'argile, cuit par l'incendie, qui contribuait à maintenir la poutre en place (fig. 25-26). Avant d'installer le chaînage, on posait (fig. 27), perpendiculairement au parement, une série de tasseaux plan-convexes juxtaposés, face plane vers le haut, sur une couche d'argile de quelques centimètres d'épaisseur qui, par sa plasticité, permettait de mettre chaque tasseau en place avec la précision nécessaire pour créer une surface régulière et horizontale.

À la tête des murs, une courte poutre transversale reposant sur les extrémités des chaînages longitudinaux de chacune des faces assurait la liaison entre ceux-ci (fig. 24 : b). Ses extrémités devaient être, de chaque côté, plus ou moins taillées pour épouser la forme du chaînage longitudinal sur lequel elles posaient, et chevillées à lui. De même, à la rencontre ou au croisement de deux murs, les chaînages longitudinaux de l'un et de l'autre, superposés et chevillés ensemble, se maintenaient en place mutuellement. Parfois, d'autres chaînages transversaux, noyés dans la maçonnerie, étaient nécessaires pour maintenir l'écart entre les poutres longitudinales dans les pans de murs particulièrement longs, comme celui qui sépare la pièce XVII de la cour II (fig. 25).

Cette armature remédiait au manque relatif de cohésion de l'appareil en moellons. Les murs devaient en comporter à intervalles plus ou moins réguliers sur leur hauteur, mais l'altitude jusqu'à laquelle ils sont aujourd'hui conservés ne permet qu'une seule fois d'observer cet intervalle, qui est d'1 m environ dans la partie sud-est du mur II/XVII (XXIII). On peut raisonnablement supposer que ces chaînages horizontaux se rencontraient au moins au niveau de chaque étage, de façon à faciliter l'accrochage dans les murs des poutres soutenant les planchers.

Chaînages en bois verticaux

On doit se demander si les chaînages horizontaux suffisaient à renforcer la structure des murs de pierre, ou si des poutres placées dans le plan vertical les reliaient entre

eux pour former une véritable charpente ¹⁷. Les observations que nous pouvons faire à Ras Ibn Hani, où un grand nombre de murs sont préservés bien au-dessus du premier chaînage horizontal, ne nous paraissent pas aller dans ce sens. Nous n'avons repéré que deux emplacements où l'on peut supposer que des pièces de bois verticales étaient encastrées dans les murs. Le premier se trouve dans le mur III/XVIII, près de l'angle que fait ce mur avec le mur nord-est de la cage d'escalier XIX (fig. 28). On observe là un vide vertical dans la maçonnerie, juste en arrière des grands blocs taillés dont est construit cet angle. La cavité est remplie d'un conglomérat si dur qu'il n'a pas été possible de la vider. S'il s'agit bien d'un logement de poutre, celle-ci, placée comme elle l'était, ne pouvait guère contribuer à la solidité du mur, ce rôle étant manifestement dévolu à l'appareil massif de l'angle. Au contraire, la cohésion entre ce dernier et le mur en moellons ne pouvait qu'être amoindrie par l'introduction de l'élément hétérogène que constituait la pièce de bois ; la fonction de celle-ci doit donc avoir été autre.

D'autres saignées verticales peuvent être observées dans la maçonnerie de l'angle saillant que fait le mur sud-est de la pièce XVIII à proximité du puits et de la cuve (fig. 29). L'arête de cet angle manque, remplacée par un rentrant ; de part et d'autre de ce dernier, les faces des deux parties de mur perpendiculaires entre elles sont creusées d'une saignée verticale à peu près carrée d'une vingtaine de centimètres de côté, à fond légèrement arrondi. Dans le haut de ces évidements, de fortes traces de calcination font penser à la combustion de poteaux en bois dont le rôle de chaînages est assez clair, car l'appareil de l'angle, en petits blocs plats, manque particulièrement de cohésion. Resterait à comprendre pourquoi on a choisi ici une solution technique si inhabituelle.

Appareil en pierre de taille, têtes de murs

Les têtes de murs ne sont pas, en général, construites avec un soin très particulier. Il faut cependant nuancer cette affirmation, et tous les cas de figure semblent possibles. On remarque le choix de blocs un peu plus gros, un peu mieux équarris, surtout pour les arêtes, ou encore l'emploi de longs blocs taillés peu épais, comme dans le jambage oriental du passage XXII/XXV. Mais l'appareil en grands blocs taillés assemblés à joints vifs est réservé aux passages les plus larges dans la partie la plus monumentale du Palais Nord, depuis ce qui est probablement la porte méridionale, dans le mur sud-est de la pièce LIX, jusqu'aux façades de la cour II. On

16 - Sur l'usage abondant qui est fait du bois dans la construction des Palais Sud et Nord de Ras Ibn Hani et dans l'architecture d'Ugarit, ainsi que sur l'importance de ce matériau dans l'économie ugaritique, cf. CRAI, 1983, p. 262-273, fig. 7-11, et p. 280-281, fig. 16.

17 - Les belles restitutions proposées par O. Callot pour les édifices de Ras Shamra font un large usage des bois verticaux, cf., par exemple, O. CALLOT, *Une maison à Ugarit. Étude d'architecture domestique* (RSO, I), Paris, 1983, p. 22, fig. 18-19, et p. 60.

le rencontre aussi, mal conservé, aux jambages des ouvertures qui donnent sur la cour (?) XLI et, de façon inattendue, mais qui s'explique peut-être par le fait que nous avons affaire à un remaniement¹⁸, pour les deux montants de l'étroite porte IX/XLVIII. Pour décrire rapidement ce type d'appareil, que l'on observe fréquemment aussi dans le Palais Sud de Ras Ibn Hani et bien plus encore à Ras Shamra, nous prendrons l'exemple de l'endroit où il est le mieux conservé ici, le jambage oriental du passage LIX/III (fig. 30).

L'appareil utilise de grands blocs de *ramleh* bien taillés. À la base, un monolithe placé transversalement au mur émerge du sol d'une dizaine de centimètres. Il supporte deux blocs juxtaposés, placés en boussole par rapport à lui et formant une assise de 0,37 m de hauteur. La troisième assise est à nouveau un bloc monolithe disposé comme le premier, long de 1,08 m, large de 0,58 m et épais de 0,37 à 0,40 m. Sur sa face supérieure, 0,84 m au-dessus du sol, reposait le chaînage de bois, extrémités des chaînages longitudinaux du mur et chaînage transversal. Les traces ne permettent pas d'observer en détail la disposition des pièces de bois.

Le lit d'attente de ce bloc est percé, non loin des angles (à 10 à 12 cm de chaque face), de deux mortaises carrées. Au-dessus du vide laissé par les chaînages, haut de 0,34 m et rempli aujourd'hui d'un conglomérat très dur de calcaire calciné, de fragments de pierre et de grains d'argile rouge cuite par l'incendie, la maçonnerie reprend avec deux grands blocs jointifs comme ceux de la deuxième assise à partir du bas, puis à nouveau une assise d'un seul bloc en carreau. La hauteur maximale conservée du mur est de 1,90 m.

Tous les blocs du jambage se sont craquelés et fendus sous l'effet de l'incendie. Ceux du bas sont restés en place, ne perdant que quelques grosses écailles, en particulier aux angles, mais ceux des deux assises au-dessus du chaînage sont moins complets et ont légèrement bougé quand les poutres, brûlées, n'ont plus été là pour les soutenir. Il en reste cependant assez pour voir qu'il n'y avait aucune feuillure, aucun vide vertical, à l'aplomb des mortaises percées dans le lit d'attente du bloc qui supportait le chaînage

(fig. 30 et 31). Il en résulte que ces mortaises ne sont pas destinées à fixer la base d'un poteau vertical¹⁹, mais qu'elles servaient à maintenir fermement le cadre formé par les chaînages horizontaux²⁰, au moyen de chevilles qui devaient être en bois. Le lit de pose de l'assise supérieure ne comportant pas de mortaises, cet accrochage ne se faisait qu'avec l'assise inférieure.

Du côté de la pièce LIX, l'angle du jambage est entamé par une feuillure verticale sensiblement carrée (20,5 x 17 cm) dont la base est formée par le lit d'attente du bloc inférieur, donc à 10 cm environ au-dessus du sol. On serait tenté de penser que cette feuillure a servi à loger un montant du cadre en bois de la porte, mais cette explication est contredite par le fait que l'intérieur de la feuillure est couvert d'un enduit mince, solide et fin, qui ne garde aucune empreinte de bois²¹. La présence de la feuillure doit donc répondre à la recherche d'un effet esthétique d'encadrements emboîtés à retraits successifs²², qui peut avoir été accentué par la saillie que faisaient à leur tour, contre la face du jambage, les montants verticaux de l'huiserie²³.

LES ESCALIERS

Le Palais Nord possède six cages d'escaliers (XIX, XV, XIV, I, XXVI, XXXIII²⁴) (fig. 32-35) qui conduisaient aux niveaux supérieurs, un étage ou plus, puis une terrasse. Tous sont, à quelques nuances près, construits, pour leur volée inférieure, de la même façon, qu'on peut restituer comme suit : l'espace à utiliser était limité par deux murs parallèles distants de la largeur de l'escalier prévu, et fermé d'un côté par un mur transversal. La première marche était posée à l'autre extrémité de cet espace par rapport au mur transversal, puis la cavité ainsi délimitée était emplie de sable tassé. La deuxième marche était posée décalée par rapport à la première, la partie en porte-à-faux soutenue par le sable. Une nouvelle couche de sable accumulée jusqu'au niveau de la face supérieure de cette deuxième marche permettait la pose de la troisième, et ainsi de suite²⁵. Deux cas, avec

18 - Cf. ci-dessous, p. 84, n. 6 du chap. 5.

19 - Cette fonction des mortaises est défendue par O. Callot, *RSO*, I, *op. cit.*, 1983, p. 60.

20 - La même observation peut être faite assez fréquemment à Ras Shamra, par exemple au jambage nord du passage 2/3 dans le Grand Palais (cf. fig. 6).

21 - On remarque pourtant plusieurs fois, à Ras Shamra, des feuillures très semblables dont la paroi inférieure est creusée d'une cupule visiblement destinée à recevoir soit l'extrémité inférieure d'un bois vertical, soit un pivot, cf., par exemple, la porte principale du Grand Palais, C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 28, 1951, pl. II, 2.

22 - Sur ce motif architectural et sa valeur symbolique, cf. E. et J. LAGARCE, dans J.-C. Courtois, J. et E. Lagarce, *Enkomi et le Bronze récent à Chypre*, Nicosie (Fondation Leventis), 1986, p. 87-91, pl. XXVIII (15), XXVIII. Cette disposition apparaît à Alalakh dans le palais du niveau VII : accès primitif à la cour 9 et pièce 7, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh : an account of the excavations at Tell Atchana in the Hatay, 1937-1949*, Oxford, 1955, p. 92, fig. 35, et

p. 100-101, pl. XIII : b ; on la retrouve, avec un seul retrait, dans le palais du niveau IV, *ibid.*, par exemple p. 116 et pl. XXIV : a. Dans le Temple de Jérusalem, le jambage de la porte du Hékal est à quatre retraits, celui de la porte du Saint des Saints à cinq retraits, *I Rois*, 6 : 31-34.

23 - Cf. ci-dessous, p. 21-22.

24 - Ce numéro n'est pas porté sur le plan de la fig. 4 : il correspond à l'escalier qui débouche dans le couloir XXXII.

25 - Le remblai sableux est si caractéristique de la technique de construction des escaliers que la simple présence d'une accumulation inhabituelle au-dessus du niveau du sol suffit à alerter sur l'existence d'un escalier dont les autres indices ont disparu : ainsi pour XV, dont seule la marche la plus basse et l'empreinte de celle qui lui faisait suite sont conservées, sous le niveau du sol supérieur, et ont confirmé la présomption formée avant leur mise au jour de la présence d'un escalier dans cet espace ; dans le cas de la pièce B I, le tas de sable et l'absence de sol sur une aire rectangulaire dans l'angle occidental sont les seuls témoins de l'ancien escalier.

leurs variantes, peuvent se présenter. Ou bien le mur de noyau s'interrompt avant de rejoindre le mur du fond de la cage et, dans ce cas, le muret qui retient les sables joint la tête du mur de noyau et le mur de cage latéral, comme, par exemple, dans les escaliers I (fig. 33) ou XIV. La première volée de marches se continue alors jusque sur le sommet du muret de rétention du sable, et l'on se trouve devant un vide qu'il fallait couvrir, au moyen d'un plancher ou par des pierres longues reposant perpendiculairement sur la marche supérieure²⁶, pour former le premier repos. Le réduit ainsi créé sous le repos pouvait être utilisé comme salle d'eau à plafond très bas (environ 1 m pour la partie orientale du réduit sous l'escalier I)²⁷. Ou bien le mur de noyau rejoint le mur de fond de la cage, comme dans l'escalier XXVI. La volée de marches s'interrompait sans doute alors à quelque distance de ce dernier mur, tandis que la surface du remblai sableux, remplissant tout l'espace jusqu'à ce mur, servait de base au sol du repos. L'escalier XIX semble avoir été une variante du premier type, mais la construction de l'égout hellénistique a détruit le mur de rétention du sable. L'escalier XV peut aussi se rattacher au premier type, avec une première volée coudée incluant un premier repos après trois degrés. Les escaliers XXVI et XXXIII, du deuxième type, ont aussi tous deux une volée inférieure coudée avec repos bas²⁸.

Les marches sont de longues pierres de taille en *ramleh*. Chaque marche peut être constituée d'un seul bloc ou de deux, plus courts, mis bout à bout²⁹. Les extrémités des marches ne s'engagent pas dans la maçonnerie des murs latéraux. La contremarche a une hauteur de 15 à 20 cm, le giron une largeur de 20 à 30 cm. L'étroitesse de beaucoup de ces marches peut paraître incommode de nos jours ; cet inconvénient semble avoir été accentué par l'enduit, ressemblant plus à celui des murs qu'à celui des sols et

conférant aux angles des marches un profil arrondi, dont certains escaliers (I, XIV, XIX, XXXIII) ont été trouvés revêtus et dont les autres étaient probablement pourvus aussi.

À partir de l'endroit où les marches ne sont plus portées par le remblai de sable, se pose pour nous la question de savoir sur quoi l'escalier s'appuyait pour se prolonger vers le haut. Était-il en bois, soutenu par une charpente³⁰ ? Nous avons plusieurs fois la preuve qu'il n'en était rien : les cages d'escalier I, XIX, XXVI (fig. 36), XXXIII (fig. 34) et leurs environs ont été trouvés encombrés de grands blocs longs qui sont évidemment les marches des volées supérieures. Rappelons que dans l'escalier I, la marche inférieure de la deuxième volée, fendue en son milieu, était encore à peu près en place au moment de la fouille³¹. Mais ni là, ni ailleurs, nous n'avons d'autres indices clairs de la façon dont les marches étaient maintenues au-dessus du vide. Leurs extrémités ne semblent pas avoir été enfoncées dans les murs et l'on ne relève pas non plus de traces de charpentes en bois qui auraient pu les porter. L'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable est celle de poutres obliques dont une extrémité aurait été prise dans la maçonnerie du mur de cage, l'autre portée par le linteau de la porte qui donnait accès à l'espace situé sous l'escalier³². L'accès à ces espaces montre, en effet, au sol et dans l'enduit des murs, la trace d'un solide bâti de bois, et l'on ne peut guère douter que celui-ci ait servi de montant et d'encadrement à un vantail, mais il était, en tout cas, capable de jouer un rôle porteur³³.

LES SOLS

Les sols du Palais Nord sont, nous l'avons vu³⁴, installés, comme ceux du Palais Sud et de la maison de (E) O/Q 76/78, sur une couche de remblai sableux mêlé de

26 - Traces de traverses en pierre pour le palier de repos de l'escalier I, cf. *Syria* 56, 1979, p. 239, n. 1.

27 - Sur ces espaces sous les escaliers, cf. ci-dessous, p. 19, n. 32-33 du chap. 2, et p. 25. Dans l'architecture ugaritique, ces espaces sont souvent utilisés comme placards à vaisselle, cf., par exemple, dans une maison voisine du Palais Nord de Ras Shamra, E. et J. LAGARCE, dans H. de Contenson *et al.*, « Rapport préliminaire sur la XXXIII^e campagne de fouilles (1972) à Ras Shamra », *Syria* 50, 1973, p. 304 (pt top. 5066), ou dans la Maison aux Albâtres, pièce V, sous l'escalier W, cf. E. et J. LAGARCE, « Le chantier de la "Maison aux Albâtres" », dans H. de Contenson *et al.*, « Rapport préliminaire sur la XXXIV^e campagne de fouilles (1973) à Ras Shamra », *Syria* 51, 1974, fig. 3, p. 6 ; la même chose se rencontre sur d'autres sites, comme Alalakh, niveau IV, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, *op. cit.*, 1955, p. 124, pl. XXVI, b.

28 - L'escalier XXXIII devait faire retour vers le nord-ouest, puis au-dessus de l'espace XXXII, mais nous ne comprenons pas, dans l'état actuel des observations, où était placé le repos au sommet de la première grande volée. L'escalier XIV avait un repos au-dessus de la pièce XXIV, puis on peut imaginer soit un retour vers le sud-ouest, au-dessus du réduit XVI, notre escalier rejoignant alors celui qui commence en XV, soit, solution que nous préférons, un coude vers le nord-ouest, puis un autre vers le nord-est : la

zone dépourvue de sol, le long du mur XIV/XXII, pourrait correspondre à la fondation de ce dernier tronçon ; tout ayant été détruit à l'époque hellénistique dans cette zone, nous devons nous contenter de vraisemblances.

29 - Un degré de l'escalier XIV manque, vers le milieu de la volée. Les traces charbonneuses retrouvées à son emplacement font supposer que la marche en pierre avait été remplacée par un madrier ; il pourrait s'agir d'une réparation.

30 - C'est l'hypothèse retenue par O. Callot pour la maison du centre de la ville d'Ugarit étudiée dans *RSO*, I, *op. cit.*, 1983.

31 - Cf. *Syria* 56, 1979, p. 238-239, fig. 18. La marche ne s'encastrait pas dans les maçonneries latérales.

32 - Les indices d'une solution de ce genre, mais pour des marches en bois, sont conservés dans le palais du niveau VII (Bronze moyen) d'Alalakh, cage d'escalier 10, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, *op. cit.*, 1955, p. 102, fig. 41.

33 - Dans le Grand Palais d'Ugarit, quelques escaliers sont remarquablement conservés. Leur étude apportera sans doute une réponse aux questions que nous nous posons ici. L'escalier 69, au sud de la « cour » V (cf. fig. 6), garde en place une partie de ses deuxième et troisième volées, en pierre.

34 - Cf. ci-dessus, p. 16, n. 14 du chap. 2.

lentilles ou de strates d'argile. Sauf exceptions³⁵, le sol primitif est constitué par une succession, épaisse de 10 à 15 cm en moyenne, de couches de mortier, d'abord une couche blanche comportant surtout de la chaux ou du calcaire broyé, puis une couche plus riche en gravillons et en débris de coquilles, principalement de murex, enfin un mince mortier gris clair, très solide et très bien lissé, qui semble fait de sable, de chaux et de cendre. Dans plusieurs espaces, le mortier supérieur est posé sur un dallage qui repose lui-même sur une couche de chaux blanche (fig. 18). Les dalles sont des blocs rectangulaires de *ramleh* d'aspect souvent crayeux, assez tendre. Leurs dimensions sont de l'ordre de 0,50 x 0,60 m dans la cour II, avec des variations très sensibles de part et d'autre de ces valeurs moyennes, de l'ordre de 0,40 x 0,80 m, encore une fois avec de fortes différences, dans le bâtiment oriental, où les proportions des blocs sont beaucoup plus allongées que dans la grande cour ; les épaisseurs que nous avons pu mesurer sont comprises entre 0,14 et 0,20m³⁶. Les espaces B V (cour), II, LVIII, XXXIV (salle d'eau), XLVIII (salle d'eau ?) (fig. 37), LII, LIII (salle d'eau) et LVI possédaient, dès leur premier état, des sols dallés³⁷. La pièce B III constitue un cas à part : dotée à l'origine d'un sol de mortier gris solide qui ne semble pas avoir couvert un dallage, elle a été réaménagée plus tard, pourvue alors d'un dallage, sur lequel ne reste pas trace de mortier.

Cette évolution est d'autant plus surprenante que, la plupart du temps, la réfection des sols au cours de l'existence du Palais Nord témoigne d'un certain laisser-aller : simple couche de mortier argileux posé sur le sol primitif (cour II, pièce XXII, par exemple), ou remblaiement plus épais sans installation d'une surface régulière à son sommet (espaces XLVIII, IX, XVIII, par exemple)³⁸.

LES ENDUITS DE MURS

Tous les murs intérieurs du Palais Nord étaient enduits, y compris ceux de la cour II, à en juger par des restes de mortier qui adhéraient au pan de mur en pierres de taille qui sépare le passage II/XIII du passage II/XII, au milieu de la

façade nord-ouest de la cour, bien que la violence de l'incendie ait été telle dans ce secteur que la masse durcie des pierres calcinées a rendu l'observation très difficile. Pour les façades extérieures, nous ne pouvons pas juger définitivement si elles avaient reçu un revêtement ou non. Aucune trace n'en a été relevée sur celles qui donnent sur la rue orientale, ni sur celles qui bordent la rue occidentale, sauf dans la partie sud, sur le mur du bâtiment B. Mais la construction, dans la dernière phase d'occupation, d'un mur reliant l'angle extérieur de la pièce XXXI à l'angle extérieur sud-est de la pièce B I avait transformé l'espace s'étendant au sud en espace intérieur, ou au moins en cour fermée. Le mur sud-est de la pièce LIX, dont nous considérons provisoirement la face extérieure comme la façade méridionale du Palais Nord, porte des restes d'enduit argileux, mais, ne sachant pas comment se présentait l'espace au sud de LIX, nous devons reconnaître que cette identification comme façade n'est encore qu'une hypothèse.

L'état de conservation des enduits est très variable. Parfois cuits par l'incendie, ils sont restés presque intacts : dans la pièce III, surtout au sud-est, sur le mur occidental des pièces IV et XLIX par exemple, ainsi que sur une bonne partie des murs de la pièce L ou de la cage d'escalier et du réduit I. Nulle part, malgré des examens attentifs et répétés, n'ont pu être décelées de traces de peinture³⁹, même lorsque l'épiderme semblait le mieux conservé⁴⁰. Dans les espaces où l'incendie a été moins violent ou qui n'ont pas brûlé, les enduits sont mal conservés ou n'ont pas subsisté en place, mais on remarque souvent, dans le remblai qui couvre le sol, un matériau blanc, mou, accumulé en dépôts plus épais près des murs, et qui provient certainement de la dégradation du revêtement de ceux-ci.

On peut reconnaître deux variétés principales d'enduits. La première est faite d'un mortier blanc-jaunâtre, qui semble composé de calcaire broyé mêlé à des débris végétaux, appliqué en couche épaisse et recouvert d'une pellicule mince, blanche et lisse, probablement de chaux ou de plâtre. Le second est un torchis qui donne une couleur rouge-orangé, variable selon la cuisson subie lors de l'incendie. Parfois ce

35 - Par exemple la pièce VII. La structure des sols n'a pas encore pu être examinée partout. Nos remarques ont donc une validité générale, mais sont sujettes à rectification pour certains espaces, notamment dans le bâtiment B. La rue orientale a un sol primitif constitué par endroits par du sable damé, ailleurs par une couche de mortier blanc reposant sur ce sable. La rue occidentale, dont la surface d'abandon est couverte de débris variés, n'a pas encore révélé nettement la nature de son revêtement d'origine. Il faut tenir compte de l'usure, qui a pu faire disparaître l'enduit primitif : c'est le cas probablement dans la rue orientale, et sûrement dans la pièce XXIX, où subsiste une partie de cet enduit autour du puisard et sous la banquette, qui l'a protégé.

36 - 0,09 à 0,15 m pour le dallage de la pièce B III.

37 - Dans l'espace LVIII, les dalles ont été arrachées à l'époque hellénistique : il reste leur empreinte dans la couche de mortier blanc sur laquelle elles étaient posées. La couche d'enduit qui recouvrait les dalles a disparu dans la pièce LVI, à l'emplacement des *tannours*, mais il en reste

des traces à côté : c'est un mortier argileux riche en fragments de coquilles de murex ; dans la pièce LII, c'est un enduit d'argile, qui n'est peut-être pas d'origine. Dans les espaces III, LIX, XXII, XXIV, la dureté et la bonne conservation du revêtement empêchent de savoir si ce dernier repose sur des dalles.

38 - Voir ci-dessous, p. 84, n. 10 du chap. 5. Dans la pièce LVII, on observe pourtant, séparés par des couches de remblai peu épaisses, trois sols successifs de qualité équivalente, assez médiocre.

39 - La recherche de peinture sur les sols est également restée vaine.

40 - Il existait pourtant des enduits peints dans le Grand Palais de Ras Shamra : on pouvait voir, il y a quelques années, des zones rouge foncé et des traces de noir dans la pièce 64, sur le mur qui la sépare de la cour IV, au nord du porche à colonnes (cf. fig. 6), et l'érosion a récemment fait apparaître une petite surface de peinture rouge, dans la même pièce, sur le jambage nord du passage pièce 64/cour III.

torchis paraît revêtu d'une pellicule blanche, mais on ne peut savoir si celle-ci a été appliquée intentionnellement ou si elle résulte de concrétions dues à la circulation de l'humidité dans la masse des remblais après la destruction. Quand un même mur porte, selon les endroits, les deux types d'enduits, il semble que le blanc soit le plus ancien et que l'enduit argileux rougeâtre ait été appliqué plus tard, en guise de réparation là où le premier s'était détaché.

Sur les jambages en pierres de taille, on remarque parfois une mince couche d'un revêtement gris, dur et bien lissé, d'aspect finement sableux, assez semblable, en plus granuleux, à la pellicule de surface des sols les plus soignés.

À la base des murs, le raccord entre leur enduit et le revêtement des sols était arrondi. Dans la pièce XII subsistait la trace carbonisée d'un élément en bois courant tout le long du bas du mur, entre celui-ci et le raccord concave entre enduit du mur et sol. Ce bois, non visible, avait peut-être pour fonction de renforcer ce raccord, qui devait avoir tendance à donner naissance à une fissure, la qualité des deux mortiers n'étant pas la même. Mais ce dispositif n'a été noté nulle part ailleurs à Ras Ibn Hani.

Dans certaines pièces ont été recueillis, mêlés au remblai d'effondrement, de petits éléments en plâtre (?) ayant la forme de gros clous courts à pointe conique épaisse (fig. 134 et 148), de quelque 2 cm de long et 1,5 cm à la base, à tête plate, lisse⁴¹; les bords de celle-ci sont constitués par des cassures. Nous suggérons d'y voir les témoins d'une technique utilisée pour l'accrochage de la couche supérieure d'enduit, en supposant que la première couche, jaunâtre, était percée, lorsqu'elle était encore fraîche, de petits trous coniques, faits peut-être à l'aide d'un doigt, dans lesquels, au moment de la pose de la couche supérieure, blanche, on faisait pénétrer profondément l'enduit⁴².

Enfin, on relève parfois des empreintes verticales de roseau juxtaposés dans l'enduit de certains murs.

LES OUVERTURES

*Les seuils et encadrements de portes*⁴³

Une des particularités du Palais Nord de Ras Ibn Hani est la netteté des traces que le bois abondamment utilisé dans la construction a laissées, grâce à l'incendie final, et qu'un décapage très minutieux peut remettre au jour. Nous en avons déjà eu un aperçu avec les chaînages des murs, les seuils en

donnent une illustration plus éclatante encore. Au passage de toutes les portes, les sols des pièces voisines s'interrompent et l'on observe une dépression pleine de terre et de traces charbonneuses, dans certains cas des restes de poutres et de planches carbonisées en place. En outre, le lit d'argile étendu sur le sommet de la fondation en pierre, et sur lequel ont été posés les éléments en bois, garde souvent l'empreinte de ceux-ci. Ces divers indices autorisent quelquefois une restitution (fig. 38), plus ou moins sûre, de la façon dont les seuils étaient aménagés⁴⁴. Il en existe apparemment autant de variantes qu'il y a de seuils. Pour les plus modestes, comme ceux qui donnent accès aux espaces ménagés sous les escaliers, un simple gros madrier semble avoir suffi. Pour des seuils plus larges, comme XXII/XXV, on peut n'observer que les traces de quelques pièces de bois longitudinales, qui pouvaient constituer par elles-mêmes le plancher du passage; près des jambages, on aperçoit des traces qui semblent indiquer la présence de fondations pour les montants verticaux de l'huissierie. Cela est bien plus net dans des seuils plus complexes, notamment entre les espaces XIII et XXII, où les restes et les empreintes de bois dessinent clairement, à chaque extrémité, une sorte de puissant coffrage entourant un bourrage de moellons.

D'autres partis peuvent avoir été adoptés, associant pierre et bois: parfois, de chaque côté, une pierre plate devait soutenir les extrémités des lattes du plancher et renforcer l'assiette des montants verticaux du bâti (II/XVII)⁴⁵. La porte III/IV paraît présenter un dispositif analogue avec, en plus, un bloc placé au milieu du passage. L'accès à la cage d'escalier XIX, qui se faisait depuis le sommet de la banquette de la pièce III, était barré par un seuil légèrement surélevé⁴⁶ grâce à une assise de petits moellons recouverte de bois, coffrage ou simple planche; au-delà, on retrouvait une surface de sol enduit avant d'atteindre la marche inférieure de l'escalier. Plusieurs seuils sont bordés d'un côté par une rangée de blocs taillés longs formant un degré bas. On voulait ainsi soit rattraper une petite différence de niveau entre les deux espaces qu'ils font communiquer (passage II/XIII, avec deux marches basses, XXIX/XXXV), soit surélever légèrement le seuil (II/III, peut-être III/LIX, dont la fouille n'est pas achevée).

Les seuils en bois constituaient un élément fonctionnel du cadre, qui avait un rôle porteur en même temps qu'il servait à fixer les vantaux, ce qui explique l'absence, dans

41 - Cf. ci-dessous, p. 43 et 79. La similitude formelle avec certains pions de jeu nous paraît fortuite.

42 - Nous n'avons pas trouvé à Ras Ibn Hani la preuve de l'emploi d'une telle technique, mais des supports d'enduit profondément piquetés, à sec il est vrai, sont visibles dans le Grand Palais de Ras Shamra.

43 - Sur ce sujet, on pourra trouver des informations plus détaillées et des illustrations dans CRAI, 1983, p. 266-272, fig. 9-11, des exemples particulièrement parlants de seuils et d'encadrements de portes en bois dans W. BLEGEN et M. RAWSON, *The Palace of Nestor at Pylos in Western Messenia*, I, *The Buildings and their Contents*, Princeton, 1966, p. 38,

fig. 158, 169-171.

44 - Les traces ont fréquemment été brouillées, jusqu'à devenir illisibles, par les animaux fouisseurs, taupes, geckos, crapauds et même fourmis, très nombreux à Ras Ibn Hani et responsables de perturbations dont l'étendue nous étonne souvent, notamment dans les zones particulièrement meubles ou au contact de deux remblais de dureté différente.

45 - On trouve plusieurs exemples de cette disposition à Ras Shamra, dans la Maison aux Albâtres.

46 - Pour un seuil surélevé, comparer avec Alalakh, palais du niveau IV, pièce 9, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, op. cit., 1955, p. 120, pl. XXV: b.

cette architecture, des crapaudines en pierre. Nous ne possédons que des informations indirectes sur ces bâtis dormants. L'enduit des murs garde fréquemment l'empreinte d'une bordure de montant vertical (III/XIX, XXVI/XXVIII, accès au réduit sous l'escalier I, passages IV/XLIX, XXIX/X), à l'aplomb d'une des limites du seuil, mais jamais celle de ses deux bords à la fois. Néanmoins, dans le passage IV/XLIX, sur la paroi sud-ouest, toute la partie du mur entre la marque du bord du bâti côté pièce XLIX et l'angle côté pièce IV est dépourvue d'enduit (fig. 39), laissant supposer que le montant en bois avait la même largeur que le seuil. D'après les traces de renforcement de la fondation des montants que nous avons signalées, on peut supposer qu'il y avait, au milieu de la largeur du seuil, un renfort en saillie du montant vertical, conférant à celui-ci une meilleure capacité de porter le linteau et à l'encadrement de la porte un dessin à décrochement rappelant l'aspect des porches monumentaux à feuillure. C'est aussi, peut-on supposer, à ce saillant que l'on fixait le vantail, ou plutôt les vantaux⁴⁷. Contre la face nord-est du jambage ouest du passage II/XIII subsistait l'empreinte, dans un mortier blanc-grisâtre, de trois poteaux verticaux juxtaposés, à section rectangulaire ou carrée⁴⁸.

Sauf pour les accès aux réduits situés sous les escaliers, pour lesquels nous pouvons nous livrer à une estimation⁴⁹, nous n'avons pas d'information sur la hauteur des portes. La seule trace possible de vantail consiste en empreintes de planches sur une plaque de plomb partiellement fondu, retrouvée dans la cour II, près de la porte II/XVII : on pourrait penser que le vantail de bois était recouvert d'une mince feuille de plomb, d'autant plus qu'il subsistait, le long des vestiges charbonneux des planches, une baguette de ce métal, d'une trentaine de centimètres de long, qui n'avait pas fondu. Un tel habillage⁵⁰ pouvait améliorer la cohésion du panneau, servir à la décoration, être une protection contre l'humidité salée de la mer toute proche, ou contre celle de la pluie ; il pouvait aussi protéger le bois contre les insectes et les rongeurs.

Des linteaux qui enjambaient les portes nous savons encore moins. Ils étaient certainement en bois, reposant sur les montants verticaux, mais engagés peut-être aussi dans la

maçonnerie. Des quantités considérables de bois carbonisé ont été trouvées notamment sur le sol de la cour II devant les passages II/XIII et surtout II/XII (fig. 40). Mêlés aux pierres tombées et brisés par elles en menus fragments, ces restes n'ont pu fournir d'indications précises sur la forme des linteaux dont ils provenaient⁵¹. Le passage XIII/XXII est, en attendant peut-être l'identification définitive et le dégagement complet de la porte d'entrée méridionale⁵², avec ses 3,70 m (dont il faut retirer l'épaisseur des montants en bois, ce qui réduit l'espace libre à 2,15 m si l'on en croit les traces visibles dans le seuil), la plus grande portée de linteau sans support intermédiaire dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, suivi de près par le passage II/XIII, avec ses 3,40 m.

La baie à colonnes II/XII (fig. 41-46)

Cette baie se singularise par sa largeur de 4,61 m⁵³, par ses deux supports intermédiaires, colonnes circulaires en bois reposant sur des bases de pierre, et par le fait qu'il est le seul passage du Palais Nord à ne pas posséder un seuil en bois. Le passage à colonnes est un trait caractéristique ancien de l'architecture du Proche-Orient occidental. On le rencontre depuis l'âge du Bronze moyen⁵⁴. Il est réservé aux édifices les plus monumentaux et, dans ceux-ci, aux parties par lesquelles le maître d'oeuvre entendait manifester sa grandeur. Dans celui du Palais Nord de Ras Ibn Hani, les trois parties délimitées par les colonnes mesurent respectivement 1,78 m au milieu, entre les bords des bases, et environ 0,90 m de chaque côté, entre les colonnes et les jambages, tandis que le plateau circulaire des bases a un diamètre de 0,52 à 0,54 m⁵⁵. Du côté de la cour, une rangée de pierres longues, bordant le dallage, forment une marche de très faible hauteur par rapport à celui-ci (fig. 23) ; elles sont échancrées à l'emplacement des colonnes pour laisser place aux bases. Dans l'entrecolonnement, deux autres pierres complètent le seuil, et le sol enduit de la pièce XII vient buter contre elles. Au nord-est, le seuil de pierre, et surtout la base de colonne, sont affaissés jusqu'à se trouver plus bas que le dallage de la cour. Cet affaissement est antérieur à la destruction, puisque le sol de la pièce XII recouvrait en partie le replat que présente la base autour du

ne nous sont pas encore parvenus.

52 - Cf. ci-dessus, p. 12, n. 2 du chap. 2.

53 - Les dimensions indiquées pour cette baie à colonnes et les éléments qui la composent sont empruntées aux relevés détaillés effectués par N. Darrous.

54 - Cf. les références que nous avons rassemblées dans CRAI, 1983, p. 270-271, n. 23 et 24. Une plaque de coffret en ivoire de Mégiddo, cf. C. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens et apparentés découverts dans le Proche-Orient*, Paris, 1954, pl. XXXVI, n° 343, semble montrer un édifice religieux précédé d'un porche supporté par des colonnes.

55 - La trace du fût en bois sur la base était un peu plus petite ; on l'aperçoit sur la photographie de la fig. 45.

47 - Les Ugaritains paraissent avoir utilisé souvent les portes à deux battants, même pour des passages assez étroits : cf. les seuils à quatre crapaudines, donc à sas fermé de chaque côté par une porte à deux battants, dans le Palais Nord de Ras Shamra, E. et J. LAGARCE, dans H. de Contenson, E. et J. Lagarce, R. Stucky, « Rapport préliminaire sur la XXXII^e campagne de fouilles (1971) à Ras Shamra », *Syria* 49, 1972, p. 17-18, ou encore les portes des caveaux funéraires, tel celui de Ras Ibn Hani, cf. N. SALIBY, dans *La Syrie au Bronze récent*, op. cit., 1982, p. 37 et 39, fig. 1-2.

48 - La trace la plus nette permettait de mesurer une section de 7,8 x plus de 11 cm.

49 - Cf. ci-dessus, p. 19, n. 27 du chap. 2.

50 - On évoque les portes de vieilles maisons actuelles de Syrie, revêtues d'acier ou, plus prosaïquement, de fer blanc.

51 - Des échantillons ont été confiés pour analyse à P. Bikai ; les résultats

plateau. Le long des jambages est ménagé un espace vide de 0,36 m de large ⁵⁶, à fond d'argile, contenant des restes charbonneux (fig. 43) ; il est rejoint, perpendiculairement, par une lacune plus étroite s'ouvrant entre la dalle de seuil et la base de colonne. Le bord du plateau de celle-ci est creusé, à cet endroit, d'une encoche carrée ⁵⁷. Nous avons là les encastresments d'une structure en bois qui fermait l'aile latérale du passage et qui ne devait s'élever que jusqu'à hauteur d'appui, peut-être jusqu'au niveau du chaînage qui, dans le jambage, court à un peu plus de 0,80 m au-dessus du seuil et devait permettre de la fixer ⁵⁸. On peut suggérer que ces clôtures latérales étaient à claire-voie et proposer de les restituer en s'inspirant des balustrades des ivoires à la « femme à la fenêtre » du I^{er} millénaire ⁵⁹, une terminaison florale pour les balustres étant rendue plausible par le « chapiteau » (sommel du pied du guéridon) en ivoire du Grand Palais de Ras Shamra ⁶⁰.

La base de colonne occidentale ayant été déplacée par des vandales, il a été possible d'étudier à loisir, avec N. Darrous, le bloc de pierre qui la constitue et la façon dont elle était fondée. C'est un *ramleh* dur mais pas très fin. La partie non visible n'est que sommairement épannelée, plus large vers le bas qu'au sommet. La hauteur totale est de 38,7 cm, la largeur à la base de 77,4 x 72,6 cm. La partie visible est au contraire soigneusement taillée, avec un bandeau plat de 6 à 6,5 cm de large, entourant le plateau circulaire, haut de 6,75 à 6,9 cm, qui est entaillé d'un côté par la mortaise déjà décrite et, au centre, par une autre, de 10,35 x 10,5 cm de côté, profonde de 10,5 cm, dans laquelle venait s'enfoncer un tenon, solidaire de la colonne en bois. La dalle échancrée pour faire place à ce bloc est épaisse de 17,5 cm et son bord, contre la base de colonne, est taillé en biseau, de façon à permettre un meilleur raccord. Le fond de la cavité dans laquelle vient se loger le bloc est constitué par une couche de fragments de pierres taillées présentant vers le haut, 50 cm sous la face supérieure de la dalle échancrée, une surface horizontale, et deux autres grandes pierres, crayeuses, plates, posées sur cette première couche, supportent directement le bloc. Deux grandes pierres partiellement taillées bordent la cavité au nord. Le reste du

remplissage est un remblai blanchâtre de terre et de débris de calcaire, avec des éclats de pierre plus gros vers le bas.

L'absence, dans le passage médian, entre les deux colonnes, de seuil en bois et de toute butée qui aurait permis de maintenir fermés des vantaux font penser que ce passage n'était pas muni d'une porte et que l'espace XII se présentait comme une sorte d'*iwân* largement ouvert sur la cour.

Les fenêtres

Aucun signe de fenêtre n'apparaît dans la partie conservée des murs du Palais Nord. Les pièces du rez-de-chaussée ont pu être pourvues de fenêtres hautes. À l'étage, il semble indispensable d'admettre l'existence de baies, au moins au-dessus des ouvertures du niveau inférieur, à la fois pour alléger la maçonnerie et pour assurer éclairage et aération.

ÉTAGE(S)

Trois séries d'indices font penser que le Palais Nord possédait au moins un étage. Ce sont d'abord la puissance des murs, surtout dans la partie occidentale, où les plus épais ont une largeur de 1,25 m, les moins forts atteignant tout de même 0,95 m à 1 m, l'épaisseur la plus courante étant de 1,10 m ⁶¹; ensuite la multiplicité des cages d'escalier, particulièrement, une fois encore, autour de la cour II ; enfin la position dans laquelle le mobilier a été retrouvé par rapport à l'agencement des pièces et aux remblais d'effondrement. Les tablettes des archives ouest n'auraient pu se disperser comme elle l'ont fait tout autour de la pièce VII si elles avaient été rangées au rez-de-chaussée. De même, la façon dont une partie de celles des archives de la pièce XXIX se sont retrouvées dans la partie sud-est de la pièce XXXV s'explique si l'on imagine le sol de l'étage de XXIX s'effondrant en s'inclinant vers le nord-ouest. Enfin la céramique et les os en cours de taille de la pièce XX gisaient dans le remblai à une hauteur qui fait penser qu'ils ont accompagné le plancher supérieur dans son écroulement.

Vu la solidité des murs, le nombre d'étages a pu être supérieur à un, mais nous n'en voyons pas de preuve décisive.

56 - La description que nous donnons est fondée sur l'observation de l'extrémité sud-ouest du passage, où les traces sont plus faciles à lire. L'autre extrémité était aménagée de façon tout à fait semblable, mais les dimensions des différents éléments peuvent avoir différé légèrement.

57 - Cette mortaise mesure 6,6 x 7,5 cm, et 7,2 cm de profondeur depuis le sommet du plateau.

58 - À Ras Shamra, on peut observer des traces laissées par de tels aménagements. Ainsi au jambage occidental de la porte entre la cour I et l'espace 72, qui est un porche donnant accès à la salle 71 (salle du trône, comme l'a montré J. MARGUERON, dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. »*, op. cit., 1995, p. 183-202, notamment p. 189) : dans le seuil en pierre est ménagé un logement pour un bois vertical

dont la trace se suit, sur le jambage, jusqu'au chaînage horizontal ; au-dessus de ce dernier est préservée une surface d'enduit, sans trace de bois ; on peut en conclure que le bois vertical s'arrêtait à la hauteur du chaînage.

59 - Ces balustrades existent aussi en pierre, en Syrie et à Chypre, cf. E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 86-91, pl. XVIII (15), XXVIII, XXXI (6, 10, 21) ; pour les stèles de Kouklia portant ce motif, cf. F. G. MAIER, H. BECKENDORF et H. GESCHE, dans *Archäologischer Anzeiger*, 1969, p. 388-389, fig. 1, n. 7.

60 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 31, 1954, p. 59, fig. 7.

61 - Les murs plus étroits, en dehors de cette zone monumentale, mesurent 0,80 à 0,85 m (murs XXII/XXI, XLII/XLIII).

D'ailleurs, l'ensemble du bâtiment ne s'élevait pas nécessairement partout à la même hauteur. Certains escaliers peuvent n'avoir mené qu'à la terrasse. Il est fort possible, notamment, que seule une partie du secteur oriental, qui ne possède que l'escalier XXXIII et dont les murs sont un peu moins puissants, ait été construite en hauteur.

Faute d'autres indications, on peut essayer de calculer grâce aux escaliers la hauteur du rez-de-chaussée. Si l'on suppose ainsi que l'escalier I débouchait dans le niveau supérieur en haut de sa troisième volée, la première s'élevant de 1,05 m au-dessus du sol final, la deuxième pouvant avoir comporté trois ou quatre marches de 15 à 18 cm de hauteur, la troisième équivalant à la première, on arrive à une altitude de 2,70 à 2,80 m pour le sol de l'étage. En ajoutant une quatrième volée, courte, on obtient une hauteur de 3,30 à 3,40 m. Un calcul similaire aboutit à 3,40 m pour l'escalier XXVI, avec un repos à 2 m au-dessus du puisard XXVIII. L'escalier XIV devait atteindre 1,70 m à 1,85 m au-dessus de la pièce XXIV, et autour de 4 m au palier supérieur, si on lui suppose un retour au nord. Avec l'escalier XV, faisant retour au-dessus du réduit XVI et débouchant au-dessus du passage XVI/XVII, on pouvait atteindre 2,80 m tout au plus, tandis que XIX/XLVI semble avoir des dimensions équivalentes à celles de XIV. Ces chiffres, qui doivent être pris avec circonspection, ont cependant une valeur indicative de la hauteur minimale que l'on peut attribuer au rez-de-chaussée. Leurs différences ne sont pas nécessairement signe de non-validité, le décalage entre le niveau des diverses parties pouvant se révéler utile pour le percement de fenêtres hautes.

LA TOITURE

Les toits étaient plats, en terre ⁶² Nous n'avons pas d'indications sur la disposition des poutres et chevrons, sachant seulement qu'ils devaient former un support solide. Ils semblent avoir été couverts d'une couche de fragments de roseaux, car des pans de toiture effondrée contre le mur nord-ouest de la salle XII montraient, à leur base, une épaisseur de terre brûlée, noircie, avec des empreintes de feuilles de roseaux ⁶³ Par-dessus étaient étendues des couches, de couleur variable, d'argile mêlée, dans des

proportions diverses, de paille, de gravillons et de coquilles. Comme il en va encore de nos jours pour ces toits plats en terre, traditionnels dans la région, la surface devait être périodiquement roulée à l'aide d'un cylindre de pierre, dont un exemplaire a été retrouvé dans le couloir VI, afin de refermer les fissures dues à l'alternance des phases d'humidification et de dessèchement au cours des saisons. De temps en temps, le toit était rechargé d'une nouvelle couche de mortier, souvent sans avoir été désépaissi au préalable, ce qui aboutissait à faire porter à la charpente des charges de plus en plus considérables, qui ont dû accélérer l'effondrement lors de l'incendie final. Les fragments de couverture retrouvés dans la fouille dépassent souvent 0,30 m d'épaisseur, le record étant détenu, dans la pièce L, par une grande plaque de 0,42 m, tombée tout d'un bloc. Les morceaux de toiture effondrée constituent une bonne partie du remblai de destruction, souvent sur une épaisseur impressionnante (fig. 47-48). Rien n'indique comment l'eau de pluie était évacuée jusqu'au niveau du sol ⁶⁴.

LES AMÉNAGEMENTS FIXES

Le Palais Nord et les édifices qui le flanquent à l'ouest et à l'est sont dotés d'un certain nombre d'aménagements qui, à des degrés divers, font partie intégrante de l'architecture ou sont plus contingents et plus susceptibles de modifications selon l'usage que l'on voulait faire des locaux. Nous examinerons ainsi les ouvrages qui se rapportent à la fourniture, à l'utilisation et à l'évacuation de l'eau, les banquettes, le caveau funéraire, les fours à pain (*tannours*) de la pièce LVI. Il faut souligner d'emblée le caractère provisoire de cette présentation, beaucoup de questions qui se posent pouvant, nous l'espérons, recevoir des réponses ou des éclairages nouveaux dans la suite des recherches.

L'EAU DANS LE PALAIS NORD ⁶⁵

L'eau dans le Palais Nord: salles d'eau ou lieux d'aisance.

Un élément pour l'appréciation du fonctionnement et de l'utilisation des différentes parties du Palais Nord peut être trouvé dans la répartition des salles d'eau ou lieux

62 - La maçonnerie en encorbellement se rencontre dans le caveau funéraire, dans le puisard sous la pièce LXII et dans la partie haute de la paroi des puits.

63 - Comparer avec, par exemple, les éléments de toiture trouvés à Tell Keisan, cf. J.-B. HUMBERT, dans J. Briand, J.-B. Humbert et al., *Tell Keisan (1971-1976), une cité phénicienne en Galilée, Orbis Biblicus et Orientalis, Series Archaeologica* 1, Fribourg-Göttingen-Paris, 1980, p. 23-24, fig. 8.

64 - Pour la Maison aux Albâtres de Ras Shamra, la découverte de fragments

de conduits en céramique le long de la façade méridionale nous avait fait penser à des gargouilles, tandis que, dans l'intérieur du bâtiment, on voyait les vestiges d'une canalisation verticale en terre cuite conduisant l'eau à un puisard. Les dispositifs permettant, dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, l'évacuation de l'eau de ruissellement au niveau du sol sont examinés ci-après.

65 - J. et E. LAGARCE ont présenté quelques réflexions sur ce sujet dans : « Aménagements hydrauliques, d'hygiène et de confort à Ras Ibn Hani et dans l'architecture ugaritique du Bronze récent », *op. cit.*, sous presse.

d'aisance. Deux types de vestiges nous paraissent pouvoir être interprétés ainsi. On les trouve tous deux sous le retour des escaliers, comme c'est souvent le cas à Ras Shamra, mais sans que cela soit une règle constante de l'architecture ugaritique puisque, dans le bâtiment B et dans le bâtiment oriental du présent chantier, de même que, par exemple, dans le Palais Nord de Ras Shamra, on en rencontre dans des pièces non liées à des escaliers. Le premier type (pièces I et XXVIII) (fig. 49) est un simple puisard allongé, sur lequel se prolongeait, soutenu sans doute par des poutres et un plancher de bois, le sol de mortier solide et lisse de la pièce. Ce sol s'étant effondré à l'intérieur du puisard, il n'a pas été possible de déterminer l'emplacement et la forme de l'orifice par lequel l'eau et les matières de vidange devaient tomber dans les puisards. Il ne semble pas que ceux-ci aient reçu aussi des eaux de pluie, amenées par des canalisations, car aucune trace de celles-ci n'a été retrouvée. L'autre type, à siège, est attesté dans les pièces XXIV (fig. 50-51), LIII (fig. 52) et B III : dans la pièce XXIV, deux blocs posés de chant sur leur long côté, enrobés de mortier couvert d'un enduit blanc et laissant entre eux un espace de 25 cm, forment le siège, en saillie de 50 cm sur le mur sud-ouest de la pièce et adossé à lui. Une canalisation en pierre à section en U, partant de l'arrière du siège, traverse le mur, qui est un mur extérieur du bâtiment, et débouche dans la rue ⁶⁶. On remarque que ces lieux d'aisance ⁶⁷, servant peut-être aussi, pour celui à siège, plus haut de plafond, de salle d'ablutions, sont tous situés dans des groupes de pièces dont on a d'autres raisons de penser qu'ils étaient réservés aux habitants permanents du palais ou à des fonctionnaires de haut rang qui y travaillaient régulièrement et faisaient partie de l'aristocratie des occupants. La pièce XXVIII dessert ainsi le groupe VII+VIII+XI, où devaient (à l'étage) œuvrer les scribes et le majordome du palais. La pièce I est en relation avec la pièce XII, la plus noble d'aspect du palais, par la pièce XX, où ont été relevés des indices (probablement tombés de l'étage) de travail de l'os et des bois de daim, et peut-être d'activités sribales, fragments de scellements en argile crue mais aussi, étrangement, de vases en argile crue. Réduits incommodes, ces lieux d'aisance supposés, I et XXVIII, étaient néanmoins pourvus d'une porte, dont on

voit la trace du seuil en bois dans le sol et l'empreinte du cadre dans l'enduit des murs. Quant à la pièce XXIV, la plus confortable de la série, munie elle aussi d'une porte, elle dessert la région située au nord-ouest de la cour, tout près de l'accès à la zone dont nous avons pensé plus haut qu'elle avait un caractère plus privé.

Sauf découverte à venir, de telles installations sanitaires font totalement défaut dans les régions au sud-ouest et au sud-est de la cour II, où se déroulaient des activités industrielles, des activités officielles d'accueil des visiteurs et des activités cérémonielles d'ordre funéraire. Elles manquent aussi dans l'ensemble nord et nord-est, consacré, pour ce que nous en savons, à un bureau de gestion administrative, des ateliers, des dépôts de matière première (plomb et corindon). Il faut signaler néanmoins que deux pièces, XXXIV et XLVIII, possèdent des évacuations d'eau vers l'égoût de la ruelle XLV/LV et qu'un puisard, situé sous l'espace LXII, pouvait recueillir par un conduit de pierre à section en U l'eau qui aurait ruisselé sur le sol de XLIII ; mais rien n'indique qu'il s'agisse là d'installations sanitaires à proprement parler, pas plus que pour les autres puisards existant dans ce secteur, sur lesquels nous reviendrons.

L'eau dans le Palais Nord: les puits et les cuves

Dans l'ensemble du Palais Nord ne nous est connu qu'un seul ouvrage ayant servi à la fourniture d'eau, le puits de la pièce XVIII (fig. 53-54). Il a été en usage durant toute la vie de l'établissement, puisque le niveau primitif de sa margelle a été rehaussé, pour compenser l'exhaussement du sol de la pièce au cours du temps, par l'ajout d'une seconde margelle, posée directement sur la première ⁶⁸. Celle-ci, épaisse de 40 cm, est masquée par la seconde, et nous sommes seulement en mesure de dire qu'il s'agit d'un bloc monolithique de calcaire fin et dur, percé d'un trou circulaire de 55 à 57 cm de diamètre. La margelle supérieure est une pierre presque carrée, de 1,53 x 1,40 m de côté et 38 à 42 cm d'épaisseur, taillée dans le même calcaire que la première, et percée également d'un orifice circulaire de 0,53 à 0,55 m. Elle est placée de façon que ses côtés sont parallèles aux murs, donc orientée par les angles. Près de chacun des angles est et ouest est taillée une mortaise rectangulaire (17 cm nord-sud,

d'aisance connus en Égypte comportaient un vase, souvent rempli de sable, posé ou non sous un siège, et que l'on vidait fréquemment, cf. par exemple W. STEVENSON SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, op.cit., 1981, p. 333, n. 44. Le palais de Niqmépa à Alalakh (niveau IV) connaît des installations très analogues à celle de Ras Ibn Hani, dans les pièces 5 et 26, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, op. cit., 1955, p. 118-119, 123-124, pl. XXV : a. La Palestine connaît aussi des sièges d'aisance, dont l'un a été découvert récemment dans les fouilles de la Citadelle à Amman, selon J.-B. Humbert, cf. *Lettre de Jérusalem* 66, février 1990, p. 14.

⁶⁸ - Il a d'ailleurs été réutilisé à l'époque hellénistique, car la majorité du matériel recueilli dans les matériaux de comblement date de cette époque.

66 - Le conduit présente une dénivellée de 0,15 m pour une longueur de 1,52 m. Un dispositif tout à fait semblable dans son principe est attesté dans la pièce B III, appuyé contre son mur nord-est, mais il n'est pas encore complètement dégagé.

67 - L'interprétation de ces diverses installations comme des lieux d'aisance est celle qui vient le plus spontanément à l'esprit. L'étroitesse du trou, qui limiterait au minimum la remontée des odeurs et permettrait une obturation facile, est bien compatible avec une telle hypothèse. Mais cette dernière se heurte aussi à des objections, comme le déversement direct dans la rue des installations des pièces XXIV et B III ou l'abondance de la vaisselle dans le puisard des pièces I, XXI et surtout X. L'analyse des échantillons de remblai pourra peut-être apporter des éléments d'appréciation. Les lieux

10,5 cm est-ouest) de 25 cm de profondeur. Ces mortaises devaient servir à fixer un portique en bois pour hisser le récipient de puisage. La paroi du puits sous la margelle inférieure est d'abord construite, les assises supérieures étant faites de blocs équarris longs disposés de façon à former un encorbellement qui permet un élargissement rapide du puits vers le bas. Ensuite, la maçonnerie se prolonge en moellons, gros et moyens. La largeur de la cavité continue à croître assez rapidement, en même temps que le puits adopte, en plan, une forme irrégulière. Cela est visiblement dû au fait que les constructeurs ont voulu profiter, pour former le bas du puits, d'une anfractuosité naturelle du rocher, qu'ils se sont contentés de régulariser. La paroi maçonnée prend donc appui sur celui-ci, à des profondeurs variables selon les irrégularités, très prononcées, de sa surface. À 2,75 m sous le sommet de la margelle supérieure, les dimensions du puits sont de 1,87 m x 1,56 m. À partir de cette profondeur, presque tout le tour de la paroi est constitué par le rocher naturel régularisé, mais, dans un creux de celui-ci, la paroi maçonnée descend jusqu'à 3,93 m. Le fond se trouve à 4,20 m. Il est de forme vaguement elliptique, mesurant 1,22 x 1,15 m. Il descend en pente faible vers un petit bassin creusé vers son centre, de 0,24 m de profondeur et 0,69 à 0,61 m de diamètre, si bien que la profondeur maximale atteinte est de 4,52 m, correspondant à une cote de 0,19 m au-dessous du niveau actuel de la mer.

Le puits de la pièce B II est à peu près identique au précédent, sans la double margelle (fig. 55 et 56).

Aujourd'hui, l'eau ne monte pas dans ces puits : à peine quelques centimètres s'accumulent-ils dans la dépression centrale du fond. Qu'en était-il dans l'Antiquité ? Le niveau de la mer à la fin du Bronze récent ne nous est pas connu avec précision ; il semble avoir été sensiblement le même qu'aujourd'hui, peut-être un peu plus bas, avant de s'élever à la fin du II^e millénaire et au début du I^{er} 69. Un puits destiné à fournir de l'eau douce, à quelques dizaines de mètres de la côte, ne pouvait s'enfoncer beaucoup plus bas que la surface de la mer, ce qui limitait les possibilités des constructeurs. Si le puits a tout de même été creusé, et s'il a fonctionné, ce qui est démontré par maints indices (exhaussement et usure de la margelle, présence de la cuve voisine et son utilisation prolongée, comme nous le verrons), c'est que l'eau douce

se rencontrait alors beaucoup plus haut qu'aujourd'hui 70. La circulation souterraine des eaux dans le sahel syrien, alimentée par les précipitations abondantes dont bénéficie la chaîne côtière 71, présente des particularités remarquables, illustrées par exemple par la source sous-marine qui assurait, dans l'Antiquité, l'approvisionnement de l'île d'Arouad 72.

Contre le puits de la pièce XVIII, du côté nord-est, et un peu en contrebas, est posée une cuve de calcaire fin assez tendre, sorte de craie, enduite à l'intérieur d'un mince mortier blanc-jaunâtre, lisse, dont il ne reste que quelques plaques. Elle mesure 1,20 x 1,01 m au bord, qui est large de 7 à 8 cm, 0,80 x 0,65 m à l'intérieur du fond, 0,70 m de profondeur, et pouvait donc contenir environ 600 litres. Elle est percée au fond, dans l'angle ouest, d'un trou de vidange. La paroi extérieure ne porte aucun décor sur la partie actuellement dégagée. Le bord est plat. Près de l'angle nord, il a été intentionnellement creusé d'une encoche arrondie, dont la fonction est claire : le sol de la pièce s'étant exhaussé au cours du temps jusqu'à se trouver, au moment de la destruction, à une vingtaine de centimètres seulement sous le bord de la cuve, le trou de vidange inférieur était obturé, et on a ménagé un trop-plein sur le bord. L'eau qui se déversait par là coulait dans une rigole de faible profondeur creusée dans le sol d'argile en pente vers le nord-est et sommairement tapissée, pour freiner l'érosion, de tessons de céramique.

Le puits de la pièce B II est flanqué d'une cuve (fig. 56 et 57), haute de 0,83 m, longue de 1,06 m et large de 0,74 m, très semblable à celle de la pièce XVIII du Palais Nord mais pourvue sur le bord, à chaque extrémité du petit côté nord-ouest, d'une petite mortaise rectangulaire (6 x 3 cm), profonde de 7 cm, visiblement destinée à fixer une superstructure légère dont nous ne connaissons pas l'utilité.

L'eau dans le Palais Nord: les puisards

Si le puits de la pièce XVIII était le seul fournisseur d'eau douce pour le Palais Nord, les dispositifs d'évacuation des eaux usées ou des eaux de pluie étaient, en revanche, bien plus nombreux et variés. Ils consistent en puisards, alimentés par des conduits ou par le seul ruissellement sur les sols, en conduits traversant un mur pour se déverser dans

69 - Cf. P. SANLAVILLE, *Syria* 55, *op. cit.*, 1978.

70 - Au début de notre présence sur le site, le cap était percé d'un grand nombre de puits d'assez faible profondeur, suffisants pour assurer l'irrigation, à l'aide de pompes à moteur, des cultures maraichères pratiquées sur toute son étendue. En cas de sécheresse, le cap accueillait et abreuvait des éleveurs de la Syrie intérieure, avec leurs troupeaux de moutons. Cependant, une partie au moins de l'eau ainsi fournie était amenée, à l'insu de tous, par des canalisations d'époque hellénistique que les fouilles dans la partie orientale du cap ont fait découvrir et qui continuaient à fonctionner avant d'être endommagées par les nombreux travaux de construction de la

ville touristique qui s'élève maintenant en ce lieu. Aujourd'hui, l'eau a beaucoup baissé dans les puits, et elle s'est salinisée, en partie par suite de l'interruption de cet apport, en partie aussi du fait des pompages excessifs pratiqués dans toute la région.

71 - Cf. J. WEULERSSE, *Le pays des Alaouïtes*, Tours, 1940, p. 36-38.

72 - Plin^e l'Ancien, *Histoire Naturelle*, II, 227 ; Lucrèce, *De natura rerum*, VI, 890-891 ; Strabon, XVI, 753-754. Cf. J.-P. REY-COQUAIS, *Arados et sa péree aux époques grecque, romaine et byzantine* (BAH 97), Paris, 1974, p. 5, 10-12, 16, 60.

la rue, en conduits se déversant dans l'égout oriental, enfin en un conduit d'une longueur inhabituelle qui recueillait l'eau de la cour II et allait se déverser plus au sud, à un endroit non encore identifié.

Les puisards, dont nous avons déjà mentionné deux exemples à propos des pièces I et XXVIII, sont des cavités à paroi maçonnée en petits moellons, vides, c'est-à-dire non remplis de pierres comme cela arrive parfois. Ils peuvent être de forme variée. Leur couverture peut avoir été constituée par le simple prolongement du sol enduit de la pièce, supporté par une charpente, comme nous l'avons vu, ou par des dalles disposées à plat ou en encorbellement. Nous en donnerons un peu plus loin une description sous la forme d'une sorte d'inventaire, en essayant de les classer selon une typologie. Qu'il nous soit permis auparavant de présenter une remarque d'ordre technique tenant à la nature du site de Ras Ibn Hani. Au moment où l'on a voulu y construire l'établissement du Bronze récent que nous y voyons aujourd'hui, la partie rocheuse du cap se présentait comme une étendue sans doute cultivée, où la couche de terre était mince sur le substrat calcaire. De même qu'on ne pouvait, sans grande difficulté, y creuser une tombe comme celle qui s'étend sous la pièce V, et qu'il était plus avantageux de construire la tombe et de remblayer tout autour, quitte à prévoir un couloir ascendant (couloir VI) pour accéder à la pièce V, de même on ne pouvait envisager de creuser des puisards dans le substrat : le travail eût été dur, mais surtout le résultat mauvais, la paroi rocheuse du puisard n'aurait pas eu une perméabilité suffisante pour assurer une diffusion rapide de l'eau. C'est la raison principale, à notre avis, pour laquelle les sols du Palais Nord sont souvent posés sur une couche de sable, épaisse d'un demi-mètre environ. On pouvait, à travers cette couche, construire des puisards d'où l'eau s'infiltrait rapidement.

On peut établir, pour les puisards du Palais Nord, le classement sommaire suivant :

a- *Puisards sans couverture de dalles* : couverture par le sol de la pièce prolongé, sans doute sur une armature de bois ; paroi de petits moellons :

- *oblongs* :

pièce I : dimensions intérieures : longueur 1,70 m, largeur 0,70 m, profondeur 1,30 m ; le fond est un empièchement recouvert d'un enduit (cote : 2,80 m) ; pas de dispositif d'alimentation particulier ;

pièce XXVIII : dimensions analogues à celles du précédent ; la paroi nord-est est constituée par la fondation

du mur de la pièce ; le fond est l'argile naturelle, à travers laquelle le rocher affleure (cote : 2,57 m) ; pas de dispositif d'alimentation particulier ;

- *ronds* :

pièce XXI : diamètre intérieur 1 m, profondeur 1,90 m ; fond creusé dans l'argile rouge naturelle ; pas de dispositif d'alimentation particulier, mais sol en forte pente vers le puisard tout autour ⁷³ ;

pièce X : analogue au précédent ; condamné par la réfection du sol de la dernière phase ;

- *en quart de cercle* :

pièce XXIX. angle est : profondeur 1,10 m ; fond creusé dans l'argile chocolat compacte ; pas de dispositif d'alimentation particulier, mais le sol de toute la pièce est en pente vers le puisard ;

b- *Puisards couverts de dalles* :

- *à couverture plate* :

rond : cour XLI : diamètre intérieur 0,90 m, profondeur 1,30 m ; le fond atteint le rocher calcaire ;

- en demi-cercle : cour (?) XXV : un mur rectiligne, nord-ouest - sud-est, et un mur en demi-cercle qui s'appuie contre le précédent supportent quatre dalles rectangulaires juxtaposées (fig. 58) ; les deux dalles du milieu ont leurs bords échancrés de façon que les deux encoches, se faisant face, forment le trou d'alimentation du puisard ; le dernier sol de mortier recouvrait les dalles ; le puisard ne semble avoir été construit que dans la dernière phase, car son creusement a entamé les sols sous-jacents ; contrairement aux autres, ce puisard contenait très peu de céramique ; en revanche, il a livré, comme la plupart des autres, beaucoup d'os et de débris organiques ; diamètre intérieur 1,50 m environ, profondeur 1 m ; le fond atteint le rocher calcaire ;

- *à couverture en encorbellement* :

- carré : pièce LXII : alimenté par un conduit de pierre à section en U venant de la pièce XLIII en traversant, au niveau du sol, le mur XLIII/LXII (fig. 59 et 60) ⁷⁴ ; recueillait peut-être, par des canalisations disparues, de l'eau des toitures ; la chambre mesure 1,10 x 1,15 m à la base, 0,55 x 1,10 m au sommet ; elle a une hauteur sous plafond de 1,85 m ; le fond est creusé dans l'argile rouge.

À cette liste peut être ajouté le puisard de la salle d'eau LIII du bâtiment oriental, avec siège d'aisance. Difficile à observer, car il faudrait démonter le siège et le dallage de la pièce pour le voir, il semble avoir une forme elliptique ; il est couvert par le porte-à-faux des dalles qui servent de support au sol d'enduit lisse de la pièce, laissant entre elles

73 - La coupe du sol autour du puisard dessine une sorte de pentagone à côtés rectilignes. Ce pourrait être l'empreinte d'une couverture en dalles, mais on a trouvé dans le puisard des fragments d'enduit de sol reposant sur une couche noire ; on peut en conclure que la fermeture était assurée par un

couvercle en bois pentagonal sur lequel se prolongeait la couche supérieure du sol de mortier.

74 - Cet élément mesure 1,30 m de longueur, 0,47 m de largeur et 0,40 m de hauteur ; son inclinaison, du sud-ouest au nord-est, est de 0,25 m.

un orifice, entouré par les trois blocs posés de chant et enduits qui forment le siège : ces dalles étaient peut-être soutenues au-dessus du puisard par des solives ; en l'absence de celles-ci, ou après leur disparition avec le temps, une des dalles s'était effondrée à l'intérieur. Le sol de la pièce est en pente de tous les côtés vers l'orifice du puisard.

On voit que, à l'exception de celui qui est établi sous la pièce LXII, les puits perdus reçoivent directement l'eau qui s'écoule sur le sol d'une pièce, sans conduit d'alimentation.

L'eau dans le Palais Nord : les conduits d'évacuation, l'égout

Le deuxième mode d'évacuation est celui dans lequel un conduit de pierre à section en U transporte l'eau à travers l'épaisseur d'un mur de façade et la rejette dans la rue, sans puisard. On le rencontre pour deux types d'installations : d'une part pour les salles d'eau avec siège des pièces XXIV et B III, déjà décrites⁷⁵ ; d'autre part au niveau de pièces n'ayant pas d'équipement hydraulique particulier, comme les pièces XXXI et XVI. Dans les deux derniers cas, il est fort possible que les conduits aient recueilli non pas, ou non pas seulement, de l'eau ruisselant sur le sol de la pièce, mais aussi, comme nous l'avons déjà supposé pour le puisard sous l'espace LXII, l'eau de pluie venant des toitures par des tuyaux de descente dont nous n'avons plus trace. Cette absence d'indice ne saurait surprendre, car les emplacements de ces deux déversoirs ont été très détériorés à l'époque hellénistique : le mur de la pièce XVI est arraché jusqu'au niveau du sol, et le conduit en pierre est lui-même très incomplet, le mur de la pièce XXXI a disparu jusqu'au bas des fondations, et le conduit a été retrouvé effondré au fond de la tranchée de pillage ; sur le plan, il est dessiné à l'endroit où on l'a découvert, mais légèrement redressé.

La bordure orientale du Palais Nord bénéficie d'un dispositif d'évacuation particulièrement élaboré. Nous ne percevons pas encore la raison qui a amené les constructeurs à recourir à ce procédé qui évoque, toutes proportions gardées, le parti adopté à Ugarit pour toute la région palatiale. Un égout, dont le point le plus élevé repéré se trouve à l'extérieur de l'angle oriental de la pièce XLVIII, court sous la ruelle XLV/LV en épousant, par des courbes, son tracé en baïonnette (fig. 8). Son sol et ses parois latérales sont construits en blocs de calcaire jaunâtre dont les faces et arêtes apparentes à l'intérieur du canal sont soigneusement taillées et assemblées ; la couverture consiste en dalles longues, dont la face inférieure est bien ravalée. Elles sont posées transversalement ; elles affleurent le niveau du sol inférieur de la rue, d'ailleurs peu net. Pour couvrir le coude que forme l'égout dans l'espace XLV, une dalle grossièrement trapézoïdale a été utilisée. Le sol du conduit, entre ses points

le plus haut et le plus bas connus, accuse une dénivellée de 0,90 m, soit, pour un parcours d'une quinzaine de mètres, une pente de 6% (fig. 61). La couverture ayant une déclivité beaucoup moins forte, la hauteur intérieure, qui n'est que de 0,16 m au sud, atteint 0,75 m au nord. Là, l'égout débouche dans un puisard maçonné construit à l'époque hellénistique pour profiter de la cavité que constituait l'ouvrage du Bronze récent. La paroi nord-est du puisard empêche de voir si l'égout se poursuit dans cette direction. Il allait sans doute déboucher soit dans la mer, soit, plus probablement, au-delà de la limite des constructions du Bronze récent, qui ne se trouve qu'à une trentaine de mètres au nord-est. Deux canalisations se déversaient dans l'égout, l'une recueillant l'eau un peu en contrebas du sol dallé et enduit de la pièce XLVIII (fig. 37) et passant sous le mur nord-est de celle-ci, l'autre venant de la même façon de la pièce XXXIV, au sol également dallé et enduit, en passant sous son mur sud-est⁷⁶. Le second se jette dans l'égout 22,5 cm au-dessus du fond de celui-ci, pour éviter les remontées d'eau dans le conduit adducteur (fig. 62). Pour le premier, cette question n'a pas encore pu être examinée.

L'égout n'a pu fonctionner qu'un temps, dans la première période de l'utilisation du bâtiment. Dans la phase ultime, le sol de la pièce XLVIII ayant été rechargé d'une épaisse couche de débris et d'argile, la prise d'eau au niveau du sol primitif était obstruée et ne fut pas remplacée ou aménagée en conséquence. De plus, l'égout s'est vite trouvé enfoui trop profondément sous la rue pour pouvoir être entretenu commodément.

Enfin, une dernière façon d'évacuer l'eau est représentée par un long caniveau couvert qui s'ouvre au pied du jambage sud-ouest de la porte III/II et recueillait ce qui ruisselait sur le sol dallé et enduit de la cour II. Au lieu de passer sous le seuil de la porte, comme il semblerait naturel, il prend naissance sous le jambage en pierre de taille : la dalle de la cour qui vient buter contre celui-ci est en forte pente ; les blocs du jambage sont entaillés, en haut et en bas, de façon à ménager une cavité nord-sud qui traverse l'épaisseur du mur et aboutit au caniveau. Ce dernier traverse en biais la pièce III, se dirigeant vers le jambage nord-ouest de la porte LIX/III. Ne l'ayant pas suivi jusqu'au bout, nous savons seulement qu'il est constitué d'éléments à section en U mis bout à bout⁷⁷, moins gros et moins soigneusement taillés que ceux que nous avons vus traverser les murs de façade, et couvert de petites dalles assez grossières, placées en long par rapport au conduit et dont certaines manquent. De faible débit, ce caniveau semble bien insuffisant pour assécher rapidement la vaste cour II en cas de pluie violente. On peut supposer qu'il s'est obstrué assez vite. Il a, en tout cas, été

75 - Cf. ci-dessus, p. 25, n. 66-67 du chap. 2.

76 - Notons que la salle d'eau LIII du bâtiment oriental, qu'il eût été facile de raccorder à l'égout, n'a pas bénéficié de cette installation. Cela pourrait indiquer que le bâtiment oriental ne dépend pas de l'ensemble dit Palais

Nord, cf. ci-dessus, p. 14-15, n. 9 du chap. 2.

77 - La profondeur est de 7,5 cm pour une largeur intérieure variant de 13 cm au fond à 17,5 cm au sommet ; la section intérieure est donc de 114 cm² environ.

abandonné lorsque le sol de la cour a été refait, rechargé d'une couche d'argile qui a masqué son embouchure.

LES SALLES À BANQUETTES

Peu fréquentes dans l'architecture ugaritique⁷⁸, les banquettes sont, par leur nombre, une des singularités du Palais Nord de Ras Ibn Hani. On en trouve une tout le long du mur oriental de la pièce LIX (fig. 11), une autre contre ce qui reste de son mur occidental, d'autres dans la pièce III (fig. 14 et 63), et encore dans les pièces XXXVIII (fig. 64) et XXIX. Dans LIX et III, ce sont de solides massifs de pierres de taille, adossés au bas de murs, hauts de 0,55 à 0,60 m dans la pièce III, d'une profondeur variant entre 0,60 et 0,67 m pour les banquettes ouest de la pièce III et pour celle de la pièce LIX, à l'est, à 0,87 m pour celle du sud-est de la pièce III ; elles reposent sur une assise débordante qui constitue un marche-pied dépassant à peine le niveau du sol environnant, et par endroits recouvert par lui. La banquette occidentale de la pièce III est dessinée et réalisée avec une recherche particulière (fig. 14 et 21) ; courant le long du mur nord-ouest, elle se retourne pour longer le bas du mur sud-ouest ; là, elle est précédée d'un degré très bas, simple pose-pieds ou assise de réglage débordante pour la maçonnerie de la banquette elle-même ; en face de l'escalier XIX, elle se transforme en deux marches permettant d'atteindre le passage III/XIX. Dans XXXVIII et XXIX (fig. 19 et 65), les banquettes sont maçonnées en moellons bruts et argile, comme les murs, hautes de 0,45 m et 0,35 m, larges de 0,40 m et 0,75 m respectivement au sud et à l'est de la pièce XXXVIII, haute de 0,50 à 0,55 m et large de 0,65 m dans la pièce XXIX. Toutes ces structures sont couvertes d'un enduit qui se raccorde à celui des murs et des sols, enduit argileux dans les deux salles au sud de la cour, blanc-rosâtre, ressemblant à un enduit de mur, dans XXIX, à surface grise, lisse, sur une couche de chaux blanche, comme un sol, dans XXXVIII.

Quel était l'usage de ces installations ? On pense naturellement à des sièges, mais, dans certains cas, il peut s'agir aussi bien d'étagères. Le fait qu'aucun matériel n'ait été retrouvé sur les banquettes du Palais Nord n'est guère significatif, étant donné le manque quasi-complet de céramique en place dans la couche de destruction de l'édifice.

On pourrait ainsi proposer d'interpréter la pièce XXXVIII comme un petit magasin, et ses banquettes comme des étagères. En l'absence d'indices clairs, nous préférons néanmoins en rester à l'idée de sièges, en suggérant de voir dans ce petit local une cellule de gardes contrôlant la circulation entre les espaces des activités officielles, autour de la cour II, et une partie plus retirée du Palais Nord, au nord⁷⁹. Pour la petite banquette de la pièce XXIX, qui est une addition postérieure à la construction du palais, puisqu'elle repose sur le sol enduit primitif (fig. 65), elle est certainement en rapport avec une ou plusieurs des multiples activités artisanales qui se déroulaient dans ce local⁸⁰, mais il est difficile de dire si c'est comme siège ou comme étagère. Pour les banquettes des salles LIX et III, l'interprétation comme sièges paraît s'imposer.

Il en va différemment dans le bâtiment B, qui possède, dans les pièces B I et B II⁸¹, des éléments maçonnés au pied des murs, en moellons liés à l'argile, revêtus de mortier blanc. Dans B I, la large plate-forme qui s'étend entre le mur oriental et le bord de la fosse hellénistique qui, vers le milieu de la pièce, semble avoir détruit un four (fig. 83), n'est pas à proprement parler une banquette, à cause de sa largeur, peut-être trop grande (0,75m)⁸², et surtout parce qu'aucun de ses côtés n'était apparemment accessible directement, tandis que sa surface supérieure est bordée, tout autour, d'un léger ressaut. Ce peut être soit une étagère destinée à poser probablement des vases⁸³, soit une sorte de canapé sur lequel une ou deux personnes pouvaient s'asseoir « en tailleur », comme on le fait de nos jours, en Orient, sur des sofas en bois agrémentés de tapis et de coussins. Ce serait alors un bon poste de surveillance du four et de l'activité dans l'ensemble de la pièce. Sa hauteur est de 0,35 à 0,40 m. Un peu plus au nord, appuyé lui aussi contre le mur, se trouve un petit socle grossièrement circulaire, construit comme la plate-forme précédente, haut de 0,25 m et avec un diamètre de 0,28 m à son sommet, qui est légèrement déprimé. Lui aussi pourrait être un support, particulièrement bien adapté pour un vase à fond convexe sans pied, comme le sont les nombreuses marmites retrouvées dans les pièces B I et B II⁸⁴ (fig. 88, 163-165). Dans cette dernière, une banquette basse⁸⁵ court le long du mur oriental, depuis le four jusqu'au mur B II/B III. Ici, la fonction d'étagère est assurée en raison des vases retrouvés en place sur la surface supérieure (fig. 88).

78 - Citons notamment, à Ras Shamra, celles du porche du Grand Palais, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Syria* 28, 1951, p. 14-15, fig. 7, et celles du sanctuaire « aux rhytons », cf. M. YON, « Sanctuaires d'Ougarit », dans G. ROUX (éd.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983 sous la direction de G. Roux*, TMO 7, Lyon-Paris, 1984, p. 49, fig. 3, et J. MALLET, dans M. YON *et al.*, *Le centre de la ville. 38^e-44^e campagnes (1978-1984) (RSO, III)*, Paris, 1987, p. 213-248. Les banquettes se rencontrent plus fréquemment sur d'autres sites syriens de l'âge du Bronze, par exemple à Alalakh, dans le palais du niveau IV (d'Ilim-ilimma, fils de Niqmépa, début du XIV^e siècle selon L. Woolley), pièce 33, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh, op. cit.*, 1955, p. 112-

115, fig. 44-45, et dans le temple du niveau VII, où elles servaient de coffres, cf. L. WOOLLEY, *A Forgotten Kingdom, op. cit.*, 1953, p. 77.

79 - Cf. ci-dessus, p. 13.

80 - Cf. ci-dessus, p. 39-43.

81 - Cf. ci-dessus, p. 15-16.

82 - Mais une des banquettes de la pièce III est plus large.

83 - Des fragments de céramiques ont été trouvés en place contre le mur, comme on le voit sur la fig. 83.

84 - Cf. ci-dessus, p. 79-80.

85 - Hauteur 0,30 m, largeur 0,75 m.

LE CAVEAU FUNÉRAIRE DE LA PIÈCE V

Comme toute habitation ugaritique, le Palais Nord possède une tombe familiale (?)⁸⁶ aménagée sous le sol. On

86 - Il est clair que les tombes à chambre étaient utilisées pour plusieurs inhumations successives, mais il n'est pas sûr que tous les membres de la famille y aient été déposés. Une étude du matériel osseux d'une tombe intacte pourrait être très profitable dans cette perspective. Mais les tombes intactes sont extrêmement rares. Dans la Maison aux Albâtres de Ras Shamra, dont J. et E. Lagarce préparent la publication définitive, une petite tombe située sous la pièce BD nous a semblé avoir contenu un matériel spécifiquement féminin (fouilles 1974, inédites), et peut-être, dans ce cas, la maîtresse et le maître de maison n'ont-ils pas reçu la même sépulture. Au-dessus de l'ouverture du *dromos* de cette tombe, le sol était intact et il y apparaissait des traces de petits foyers superposés qui doivent résulter d'un rituel funéraire. La pièce a livré un mobilier exceptionnellement riche, notamment une statuette de Ba'al, une autre de pharaon ou de dignitaire égyptien, des rhytos mycéniens et plus de vingt candélabres en terre cuite avec des restes de matière brûlée. La découverte de la tombe incite maintenant (nous ne l'avions pas fait dans *Syria* 51, 1974, p. 12) à considérer comme possible que la pièce qui s'étendait au-dessus ait été un lieu de culte familial, culte des ancêtres assimilés aux *Réphaïm* (ci-après, n. 89 du chap. 2), avec lesquels Ba'al, dieu qui meurt et ressuscite, fils d'Athirat de la Mer, frère et père de 'Anat, lié à Shapash (sur ces déesses, voir ci-dessous, p. 31, n. 90 du chap. 2, et p. 61 et 66, n. 69 et 94 du chap. 4), dieu dynastique, qui assure la perpétuation de la lignée dans la légende de Danel, a un rapport, que les textes ne permettent pas d'élucider clairement (sur Ba'al, voir ci-dessous, p. 61, n. 69 du chap. 4).

87 - Cf., à Mari, l'ensemble constitué par le palais des Shakkannakku et les deux tombes qu'il recouvre. J. MARGUERON, *MARI 2*, Paris, 1983, p. 22-23, fig. 2-3, pl. II. Sur le rituel funéraire du *kispum* à Mari, voir J.-M. DURAND, « La situation historique des Shakkannakku », *MARI 4*, 1985, p. 158-159 et n. 55 ; *id.*, « Le mythologue du combat entre le dieu de l'orage et la mer en Mésopotamie », *MARI 7*, 1993, p. 41-61 ; *id.*, dans P. MANDER et J.-M. DURAND, *Mitologia y Religión del Oriente Antiguo, III, Semitas Occidentales (Ebla, Mari)* (Obra colectiva editada por G. del Olmo Lete), Sabadell (Barcelona), 1995, p. 278-282 et 286-287 ; sur le rite des *pagra'um*, à Mari, fête en l'honneur des défunts, particulièrement de la lignée royale, à laquelle tous les dynastes devaient assister, cf. P. BORDREUIL et D. PARDEE, « Textes ougaritiques oubliés et "transfuges" », *Semitica* 41-42, 1991-1992, p. 25-27, n. 6, et J.-M. DURAND, *op. cit.*, 1995, p. 282-283 ; à Ugarit, une stèle, par exemple celle de la reine (Tryl) à Dagan, peut représenter un sacrifice *psr*, offrande mortuaire, non sanglante, d'un animal mort ; le rituel *pagra'um* à Mari est dédié spécifiquement à Dagan (qui est, à Ugarit, le père de Ba'al, et qui est mentionné à côté de ce dernier, à Ras Ibn Hani, dans le texte RIHT 77/8A, qui semble mettre en scène des *Réphaïm*, cf. ci-dessous, p. 97, et dans RIHT 78/4, liste d'offrandes). Pour la documentation d'Ebla, où la nécropole royale du Bronze moyen s'étend sous trois édifices que les fouilleurs mettent en rapport avec le culte des rois défunts (*Réphaïm*), palais B (de Rashaq), sanctuaire B 2 (culte des ancêtres royaux défunts) et temple occidental Q (résidence du prince héritier, responsable du culte du roi mort), sous lequel sont creusés la plupart des grands hypogées, voir les contributions de P. XELLA, F. PINNOCK, F. BAFFI GUARDATA et R. DOLCE, dans *Les dossiers histoire et archéologie*, 83, Ebla, mai 1984, sous la direction de P. MATTHIAE, p. 48-52, 76-77, 85, 88-91 ; P. MATTHIAE, dans *Catalogue de l'exposition - Syrie. Mémoire et civilisation*, *op. cit.*, 1993, p. 163-165 et 170, avec ill. ; on rappellera aussi, dans cette Ebla du Bronze moyen, les statues royales trônant dans le vestibule du temple d'Ishtar dans la zone P, grande aire sacrée d'Ishtar (Ishtar, à Ebla sans doute comme à Mari et en Mésopotamie fille du dieu du soleil Shamash – lui-même roi des Mânes –, est une déesse combattante, patronne de la royauté, de la vie, de la renaissance après la mort), au sud du Palais septentrional P, où ont notamment été découverts les ivoires égyptisants (P. MATTHIAE, dans *CRAI*, 1990, p. 410-414, fig. 13-15, et 1993, p. 613-662, fig. 1-25) ; parmi ceux-ci, on reconnaît entre autres la figure d'un roi divinisé, comme l'a bien montré G. SCANDONE MATTHIAE (cf. ci-après, n. 88 du chap. 2, et ci-dessous, p. 66, n. 95 du chap. 4).

88 - Nécropole royale de Byblos, *intra muros*, Mégiddo, Tell el-'Ajjul, Tell el-Dab'a, par exemple. À Alalakh, on a des tombes sous les habitations ou à proximité immédiate, dans l'agglomération (cf. L. WOOLLEY, *Alalakh, op. cit.*, 1955, p. 201), mais pas de tombe directement sous les palais, sauf

sait que l'inhumation des défunts sous les maisons des vivants répond, chez les Amorrites en général⁸⁷, et chez les Cananéens⁸⁸, les Ugaritains notamment⁸⁹, à l'idée que les morts (royaux d'abord, mais bientôt sans doute tous les

la chambre 17 du palais du niveau VII, dont l'identification comme caveau funéraire n'est pas admise par L. WOOLLEY (*ibid.*, p. 95-97, répondant à C. F.-A. SCHAEFFER, *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale (III^e et II^e millénaires) : Syrie, Palestine, Asie Mineure, Chypre, Perse et Caucase*, Oxford, 1948, p. 104) ; sur le culte des ancêtres attesté à Alalakh par l'inscription sur la statue d'Ildrimi, cf. R. MAYER-OPFICHIUS, « Archäologischer Kommentar zur Statue des Ildrimi von Alalakh », *UF* 13, 1981, p. 287.

Sur les découvertes de Tell el-Dab'a-Avaris, dans l'est du Delta du Nil, véritable centre de peuplement et de pouvoir cananéen (hyksos) en Égypte, cf. par exemple la chronique de J. LECLANT et G. CLERC, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia*, en particulier 37, 1968, p. 98-100, fig. 6-13 ; *id.*, 55, 1986, p. 245-246, n. 55-56, fig. 15-16, pl. XVI ; *id.*, 61, 1992, p. 227-230, et *id.*, 63, 1994, p. 361-363 ; voir aussi, dernièrement, les articles de M. BIETAK dans *Ägypten und Levante. Zeitschrift für ägyptische Archäologie und deren Nachbargebiete* I, 1990, p. 9-16, fig. 1-5, frontispice ; *id.*, II, 1991, p. 47-75, fig. 1-16, pl. 1-33 ; *id.*, V, 1995, p. 49-62, fig. 1-16 (avec N. Marinatos) ; M. BIETAK et al., dans W. V. DAVIES et L. SCHOFIELD (éd.), *Egypt, the Aegean and the Levant. Interconnections in the Second Millennium BC*, Londres (British Museum), 1995, *passim* ; M. BIETAK, *Avaris : Capital of the Hyksos*, Londres (British Museum), 1995, et *id.*, « Le début de la XVIII^e dynastie et les Minoens à Avaris », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 135, 1996 (mars), p. 5-29, fig. 1-12, avec bibliographie. Sur l'ancienneté de la divinisation des pharaons en Égypte, cf. récemment G. SCANDONE MATTHIAE, « Khentiamenti-Horus : the Dead King During the Early Dynastic Period of Egypt », *Journal of Prehistoric Religion* 6, 1992, p. 31-36, fig. 1-2. Pour le monde phénicien et « phénicisé » du 1^{er} millénaire, cf. C. BONNET, *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (thèse soutenue à l'Université de Liège, Faculté de Lettres et Philosophie), Liège, 1986-1987.

89 - Sur les croyances et les rites relatifs aux *Réphaïm* à Ugarit, on se reportera à A. CAQUOT, M. SZNYCER et A. HERDNER, *Textes ougaritiques, I. Mythes et légendes*, Paris, 1974, p. 459-480, avec bibliographie, à laquelle on ajoutera C. E. L'HEUREUX, *Rank among the Canaanite Gods, El, Ba'al and the Repha'im*, part II, Harvard, 1979, p. 111-249, et les références données par A. CAQUOT, « Textes religieux », dans A. CAQUOT, J.-M. de TARRAGON, J.-L. CUNCIHLIS, *Textes ougaritiques*, II, Paris, 1989, p. 103-110 ; P. BORDREUIL et D. PARDEE, dans P. BORDREUIL (éd.), *Une bibliothèque au sud de la ville. Les textes de la 34^e campagne (1973) (RSO, VII)*, Paris, 1991, p. 151-163 ; P. BORDREUIL et D. PARDEE, dans *Semitica*, 1991-1992, p. 23-58, fig. 1-6 ; *id.*, « Le combat de Ba'al avec Yammu d'après les textes ougaritiques », *MARI 7*, 1993, p. 63-70 ; W. U. PITARD, « A New Edition of the "Ra-pi'uma" Texts : KTU 1.20-22 », *BASOR* 285, 1992, p. 33-77. Deux textes de Ras Ibn Hani même font allusion à des *Réphaïm* : RIH T 77/8A (*Syria* 56, 1979, p. 301-303) et RIH T 78/11 (*Syria* 57, 1980, p. 354-355). On pourrait y adjoindre RIH T 77/4 (*Syria* 56, 1979, p. 301), rituel mentionnant un sacrifice à Réshéf-gn, peut-être Réshéf « du jardin », qui évoquerait le jardin des offrandes et lamentations pour les défunts attesté à Ebla, de même que le dieu-père, dans les textes du III^e millénaire, cf. P. XELLA, dans *Les dossiers histoire et archéologie : Ebla*, n° 83, mai 1984, *op. cit.*, p. 52 (Réshéf, dieu combattant, de la santé et de la mort, représentant les deux aspects, bénéfique et maléfique, des rayons solaires, est destinataire d'offrandes dans deux autres textes de Ras Ibn Hani, RIH T 77/10B, *Syria* 56, 1979, p. 299-301, et RIH T 78/16, *Syria* 57, 1980, p. 355 ; le dieu-père, Ilib, est aussi présent dans RIH T 77/2B). Les *Réphaïm* participent au banquet (*mrzħ*) présidé par El. À Ras Shamra, le sanctuaire « aux rhytos » (M. YON, dans *Temples et sanctuaires*, *op. cit.*, 1984, p. 48-50, fig. 3 ; J. MALLET, dans M. YON et al., *RSO*, III, *op. cit.*, 1987, p. 213-248, fig. 1-22, pl. 1-2), avec banquettes autour d'une grande salle contenant également un podium à degrés, présente un certain nombre de similitudes avec le sanctuaire B 2 d'Ebla, et on pourrait suggérer d'y voir aussi un lieu de culte au roi défunt, hypothèse renforcée par la représentation d'un roi surmonté d'un disque ailé et associé à une palmette sur le support en terre cuite découvert à proximité. Sur les *Réphaïm* et le culte des ancêtres à Chypre et dans le monde syro-phénicien, voir aussi E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 69-76. Voir aussi ci-après, n. 90 du chap. 2.

défunts d'un certain rang), divinisés (*Réphaïm*), étendent leur protection sur leur lignée, qui doit leur rendre un culte approprié.

La tombe du Palais Nord peut se comparer aux plus belles d'Ugarit. Dans le cas présent, la question se pose de savoir à qui le caveau était destiné : était-ce à la reine, maîtresse des lieux, et à ses proches ? Mais n'aurait-il pas été plus normal, pour elle, de prévoir son inhumation dans un des caveaux de la « nécropole royale », dans le Grand Palais d'Ugarit⁹⁰ ? Mais ceux-ci étaient peut-être surpeuplés. Ou bien était-ce au haut dignitaire, peut-être Maténu⁹¹, qui gérait pour elle le Palais Nord ? Dans l'ignorance où nous sommes des circonstances précises, notamment politiques, de la fondation du quartier royal et résidentiel du Ras Ibn Hani⁹², il serait imprudent de proposer une réponse. Le problème se posera d'ailleurs avec encore plus d'acuité pour le grand Palais Sud de Ras Ibn Hani lorsqu'y sera mise au jour la tombe (ou les tombes) qu'on peut s'attendre à y trouver.

Le caveau funéraire du Palais Nord (fig. 66), découvert fortuitement en 1973, a fait l'objet, la même année, d'une fouille d'urgence à laquelle ont participé, avec Q. Toueir, G. Saadé et M. Roumi⁹³. Cette fouille n'ayant concerné que la chambre funéraire et la chambre annexe et ayant, vu les circonstances et le danger d'effondrement, été menée très rapidement, notre mission a achevé le dégagement du *dromos* et pratiqué des recherches complémentaires dans la partie sud-ouest de la chambre, avec des résultats fructueux dont il sera rendu compte un peu plus loin⁹⁴.

Une description de l'architecture du caveau a été donnée par N. Saliby⁹⁵. C'est une tombe à chambre et *dromos*,

construite en pierres de taille. À l'extrémité opposée à la chambre, le *dromos*⁹⁶ comporte une petite plate-forme sur laquelle repose, contre la paroi, un gros bloc cubique destiné à faciliter la descente depuis le niveau du sol de la pièce LI. De là, quatre marches descendent jusqu'à un sol dallé. Le *dromos* était couvert de grandes dalles plates épaisses⁹⁷. Une petite marche, dans laquelle sont creusées les deux crapaudines de la porte à double battant, précède un seuil⁹⁸ surélevé, taillé dans le même bloc qu'elle-même. Les contre-crapaudines sont percées dans des blocs qui, de façon similaire, sont taillés pour être à la fois les corbeaux de l'arc de la porte et l'amorce de la couverture du *dromos*. La chambre, rectangulaire⁹⁹, a un sol dallé de calcaire crayeux, situé un peu en contrebas de celui du *dromos*, 0,37 m plus bas que le seuil. Les longs murs sont percés de niches rectangulaires, deux du côté sud-est, une du côté nord-ouest, destinées à recevoir des lampes à huile. Les parois ont été ravalées sur place, ce qui donne, dans les angles, des blocs aux formes complexes, qui appartiennent simultanément à deux parois, surtout au niveau de l'encorbellement. La finition des surfaces, à l'intérieur de la chambre et du *dromos*, est excellente. Toutes ces caractéristiques, ainsi que la précision des joints, souvent non rectilignes, sont habituelles dans les grandes tombes en pierres de taille de Ras Shamra. Le caveau du Palais Nord de Ras Ibn Hani peut être classé parmi les beaux exemples de cette architecture funéraire. Les joints entre les pierres étaient dissimulés par du mortier dont il reste quelques traces et qui devait assurer l'étanchéité. La couverture en encorbellement était légèrement surbaissée¹⁰⁰. Plusieurs des blocs qui la composent sont taillés dans un calcaire coquillier particulièrement dur, avec

90 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 28, 1951, p. 16 et 17, fig. 8. Il est vrai que les pharaons pouvaient disposer de plus d'une sépulture, pour des raisons circonstancielles, politiques ou religieuses (cf., p. ex., J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, II, 1, Paris, 1954, p. 6, 187, 190, 212, 218 ; E. DRIGTON et J. VANDIER, *L'Égypte. Des origines à la conquête d'Alexandre*, 5^e édition, Paris, 1975, p. 186, 133-142, 245-246, 270, 375 ; W. STEVENSON SMITH, *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, op. cit., 1981, p. 40-41, 170 ; Ph. LAUER, *Saqarah. La nécropole de Memphis*, Paris, 1974, p. 79-82 ; pour les cénotaphes d'Abidos, B. J. KEMP, s.v. « Abydos », *Lexikon der Ägyptologie*, I, Wiesbaden, 1972, col. 37-39), mais rien n'autorise à penser qu'il en allait de même à Ugarit, où la présence des ancêtres, devenus les *Réphaïm* protecteurs de la famille, dans le sous-sol de la demeure des vivants, paraît avoir été un élément essentiel de protection et de pérennité de la lignée, particulièrement important pour la dynastie régnante ; une illustration impressionnante en a été fournie, malgré les incertitudes qui subsistent pour le détail de l'interprétation, par le texte RS 34.126 (cf. A. CAQUOT, dans *Textes ougaritiques*, II, 1989, op. cit., p. 103-110), livret du rituel accompli par 'Ammurapi pour les funérailles de son prédécesseur Niqmaddu III (plutôt que pour la commémoration de sa mort) : les *Réphaïm* antiques, les *Réphaïm* de la terre, 'Ammissatmru et Niqmaddu, rois défunts, sont appelés, puis, après une déploration, ils redescendent dans le monde souterrain, et la déesse du soleil, Shapash, ordonne au dernier arrivé, Niqmaddu, de les suivre, la cérémonie ayant pour fonction de faire entrer parmi les *Réphaïm* le roi récemment décédé. Shapash semble avoir un rapport particulier avec les *Réphaïm*, dont elle

traverse quotidiennement le domaine lors de la phase nocturne de son voyage, comme, en Égypte, le soleil, fils d'Hathor, parcourt le monde de l'au-delà. C'est à Shapash que 'Anat, par deux fois, fait appel, d'abord pour l'aider à remonter Ba'al mort, « tombé dans la terre », afin qu'elle puisse l'inhumer sur le Saphon, puis pour retrouver Ba'al vivant, mais disparu au séjour des morts, cf. A. CAQUOT, M. SZNYCER, A. HERDNER, *Textes ougaritiques*, I, 1974, p. 233, 252, 254, 262-264, 270. Sur les déesses d'Ugarit en rapport avec la mort et la renaissance, cf. ci-dessous, p. 66, n. 94 du chap. 4.

91 - Cf. ci-dessous, p. 92, n. 8 du chap. 6.

92 - Voir ci-dessous, p. 87-88.

93 - Cf. K. TOUEIR, « Découverte d'une tombe mycénienne à Ras Ibn Hani près d'Ugarit-Ras Shamra », *Archéologie* 88, 1975, p. 66-70, avec ill. ; cité dans *Syria* 53, 1976, p. 234, n. 5.

94 - Cf. ci-dessous, p. 34.

95 - N. SALIBY, dans *La Syrie au Bronze récent*, op. cit., 1982.

96 - 3,37 x 1,34 m.

97 - Pour les grands caveaux ougaritiques en pierre de taille, la couverture de la chambre, sauf souvent le sommet des clefs de voûte, était cachée par le sol de la pièce, tandis que celle du *dromos* faisait saillie au-dessus de ce dernier, car le *dromos* était destiné à être rouvert en cas de nouvelle inhumation.

98 - 0,26 x 1,09 m.

99 - 3,83 x 3,25 m.

100 - Hauteur intérieure restituée : 2,44 m.

des veines siliceuses. La paroi du fond est percée, à 0,63 m du sol, d'une petite ouverture en trapèze légèrement arrondie¹⁰¹, insuffisante pour livrer passage à un homme, donnant dans une petite cellule rectangulaire¹⁰², barlongue par rapport à la chambre, aux parois verticales, couverte de dalles horizontales. Cette chambre annexe est exceptionnelle dans l'architecture funéraire d'Ugarit.

La tombe avait été violée dans l'Antiquité. Les pilliers ont probablement pénétré dans la tombe en déplaçant les dalles de couverture du *dromos*. Ils ont arraché le dallage dans la partie méridionale de la chambre, sans doute à la recherche d'une cachette ou d'un « puits funéraire ». Ils semblent avoir essayé d'agrandir la lucarne du mur du fond puis, ayant renoncé, ils ont probablement atteint la chambre annexe en arrachant, par le haut, des blocs de sa couverture¹⁰³.

De façon très habituelle à Ras Shamra, le caveau funéraire est enfoui sous deux pièces du bâtiment auquel il appartient, la chambre sous une grande, pièce V, le *dromos* sous une petite, pièce LI¹⁰⁴. Mais tandis qu'à Ugarit on pouvait aisément creuser une fosse profonde dans les remblais archéologiques pour y construire le caveau¹⁰⁵, il a fallu, à Ras Ibn Hani, où le sous-sol rocheux empêchait d'agir ainsi, construire la tombe sur le rocher et l'enfouir ensuite. Il en résulte que le sol des pièces V et LI est surélevé de 1 m à 1,50 m par rapport à ceux de la cour II et de la pièce XLVIII, ce qui a nécessité, pour permettre l'accès depuis la cour, qu'on rattrapât cette différence en donnant au sol du couloir VI une certaine pente et en y établissant deux fois deux marches¹⁰⁶. C'est sans doute pour réduire cette dénivellation qu'on a surbaissé la couverture de la chambre, au détriment de sa stabilité. La dureté du sous-sol excluait d'autre part le

creusement d'un « puits funéraire ». La chambrette annexe est peut-être là pour en tenir lieu¹⁰⁷.

En règle générale, à Ras Shamra, les murs du bâtiment de surface sont construits en partie au-dessus des murs du caveau funéraire. En particulier, le mur de séparation entre la petite pièce sur le *dromos* et la grande, sur la chambre, recouvre souvent le raccord entre *dromos* et chambre. On peut ainsi être sûr que le caveau n'est pas postérieur aux murs de la maison. Il n'en est rien ici : en plan, le caveau funéraire s'insère exactement dans les espaces délimités par les murs des pièces V et LI. Il en résulte, sans que cette hypothèse s'impose nécessairement, que le caveau pourrait très bien, au prix de difficultés certes considérables, avoir été construit après le Palais Nord lui-même. Or, dans le remblai conservé à l'extérieur de l'extrémité sud-ouest de la chambre, on peut apercevoir une couche d'enduit blanc qui pourrait correspondre à un sol de la pièce V beaucoup plus bas que le sommet du caveau funéraire. Dès lors, on peut envisager que ce dernier ait remplacé une tombe plus ancienne et moins haute¹⁰⁸. Dans ce cas, la cellule annexe à la chambre pourrait avoir été prévue pour abriter les restes des inhumations recueillis lors de la destruction de cette première tombe. L'espace entre les murs des pièces et ceux du caveau est trop étroit pour que l'on puisse espérer y pratiquer des sondages susceptibles d'apporter une réponse. Seule l'ouverture vers le couloir VI offre cette possibilité, que les recherches à venir s'efforceront d'exploiter.

Le mobilier recueilli dans la chambre lors de la fouille d'urgence menée par la DGAM consiste uniquement en céramique¹⁰⁹. La plupart des vases appartiennent à la poterie locale d'usage courant, sans décor ou parfois rehaussée de bandes rouges et noires. Le lot est relevé par la présence

101 - La forme évoque celle des meurtrières de la salle des gardes du Grand Palais d'Ugarit, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 31, 1954, p. 19 et 20, fig. 2.

102 - 1,65 m x 1,02 m.

103 - N'ayant pas vu le caveau avant la fouille, puis l'effondrement, de la chambre, nous présentons avec réserve les hypothèses qui précèdent.

104 - Notons au passage que l'accès à ces pièces à partir des autres espaces de la maison ne se fait pas dans celle qui recouvre le *dromos*, mais dans celle sous laquelle se creuse la chambre. Sans être la règle, cette disposition est fréquente à Ugarit et doit avoir un rapport avec le déroulement du rituel funéraire.

105 - Selon O. CALLOT, *RSO*, I, *op. cit.*, 1983, p. 56 et 65-66, c'est même l'ensemble de la maison qui était édifié dans une vaste fosse creusée à cet effet. Dans la fouille de la Maison aux Albâtres de Ras Shamra, nous avions pu observer que le remblai dans lequel est enfouie la grande tombe de la pièce AV est en grande partie constitué d'éclats de taille et de poudre de *ramleh*, qui sont les déchets du travail et du ravalement sur place des blocs employés dans la construction du caveau.

106 - La corrélation entre la construction de la tombe et la mise en place des marches dans le couloir VI nous paraît établie par le fait qu'un bloc de ces marches est taillé en forme de corbeau de couverture à encochement

et doit donc être un rebut du chantier du caveau.

107 - Sur la signification symbolique et rituelle des puits funéraires et des chambres annexes dans les tombeaux ugaritiques, voir les observations de C. F.-A. SCHAEFFER dans ses rapports préliminaires, *passim*, et J. MARGUERON, « Quelques réflexions sur certaines pratiques funéraires d'Ugarit », *Akkadica* 32, 1983, p. 5-31, fig. 1-17 ; aux parallèles cités là, on peut ajouter la tombe 4530, sous la salle 220 du Palais Sud de Ras Shamra, inédite, cf. carnets de fouille 1964 de J. Lagarde, p. 17, et de J.-C. Courtois, p. 75. L'idée que ces dispositifs étaient destinés à créer une communication plus étroite avec les entrailles de la terre et le monde de l'au-delà ne nous paraît pas exclure nécessairement la fonction de réceptacles pour les restes d'inhumations antérieures. On peut rappeler le rituel RIH T 78/16, déjà cité, qui se déroule dans le palais du roi et semble concerner Réshef, 1. 6' : « Le sixième (jour), le roi s'assied près du tr[ou], et RS 24.253 = KTU 1.109, 1. 19 (A. CAQUOT, dans C. F.-A. Schaeffer et al., *Ugaritica* 5, Paris, 1968, p. 591-593), qui mentionne un *urbi*, « trou », en rapport avec un sacrifice au dieu-père.

108 - La destruction et la reconstruction des murs des pièces XLVIII et IX pourraient être en rapport avec ces travaux.

109 - Cf. K. TOUËIR, dans *Archéologia* 88, *op. cit.*, 1975 ; cf. ici, p. 81.

d'une jarre à étrier du Minoen récent III ou de l'Helladique récent III B ¹¹⁰, ornée sur la panse d'une large bande ondulée entre deux bandes horizontales (fig. 155 : 3), d'un grand vase à étrier ¹¹¹ décoré de spirales sur l'épaule (fig. 155 : 2) et d'un cratère à chars (fig. 155 : 1) ¹¹², tous deux de l'Helladique récent III B. Le décor du cratère à chars est d'un style assez relâché, avec une mise en place maladroite de la scène animée, débordant largement du champ qui lui était réservé ; la qualité de la peinture, peu brillante et tendre, est médiocre. Il est probable que nous avons affaire à un exemplaire tardif de la série. Le matériel trouvé par notre mission dans le *dromos*, bien qu'il comporte aussi plusieurs vases complets (cf. p. 80), ne semble pas avoir été en place, mais doit provenir du pillage de la chambre. Un fragment du vase à étrier trouvé en 1973 a d'ailleurs été recueilli ici (fig. 152 : 5). On dénombre une cruche en céramique commune, de facture soignée (fig. 152 : 2), deux coupes en céramique commune (fig. 152 : 3-4) et une tasse en céramique de type chypriote *White-Slip* III, à engobe chamois clair, bandes de lignes parallèles en peinture brune, mate (fig. 152 : 1). Là encore, il s'agit d'un exemplaire tardif, qui fait penser que

l'utilisation du caveau funéraire s'est prolongée fort avant dans le XIII^e siècle.

On est surpris par la pauvreté de cet inventaire, notamment par l'absence des vases en pierre dure, des façènes, des ivoires, du métal. Le pillage de la tombe semble avoir été très systématique et s'être effectué à loisir. On peut relever par ailleurs que des débris d'un mobilier d'un luxe certain ont été recueillis dans la partie sud-est de la cour II et dans les pièces avoisinantes, notamment VI et VII : fragments de plusieurs vases en albâtre (fig. 128 : 1-3 et 5-11 ; cf. p. 71-78) et en serpentine (?), fragment d'élément en ivoire représentant une tête féminine à boucles hatorhiques (fig. 123) ¹¹³, enfin fragments de deux vases mycéniens à décor de poulpes (fig. 157 : 1-2) ¹¹⁴. Ce matériel peut provenir de l'effondrement des locaux d'habitation situés à l'étage autour de la cour, mais le fait qu'il ait été retrouvé le plus souvent au contact du sol ou un peu au-dessus pourrait laisser penser que sa répartition dans les espaces les plus directement accessibles depuis l'espace V résulte de l'abandon, par les pillards de la tombe, de pièces sans intérêt pour eux ou détériorées. On ne peut malheureusement pas aboutir à une

110 - Pour Ras Shamra et Minet el-Beida, trois jarres à étrier de cette famille sont documentées, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 13, 1932, p. 5 et pl. VII, 1, et *Ugaritica* 2, Paris, 1949, pl. XXVII (Minet el-Beida, Dépôt 213) (= *Ugaritica* 1, p. 72 et 77, fig. 68) ; *id.*, *ibid.*, p. 152-153, fig. 58 : 15 (Minet el-Beida, tombe V) ; N. SALBY, « Une tombe d'Ugarit découverte en 1970 », *AAAS* 29-30, 1979-1980, p. 108, 119, pl. VIII, fig. 20, p. 133, n° 16. Une quatrième a été trouvée dans la pièce BD de la Maison aux Albâtres. La datation et les lieux de fabrication des jarres à étrier de ce type (A. FURUMARK, *Mycenaean Pottery, I, Analysis and Classification*, Stockholm, 1941/1972, forme 46, I, n° 164, « ovoid-conical », fig. 9 et p. 610) ont été fort discutés, voir J. RAISON, *Les vases à inscriptions peintes de l'âge mycénien et leur contexte archéologique*, Incunabula graeca, XIX, Rome, 1968. L'exploration des sites de la Crète de l'Ouest et les séries d'analyses effectuées sur le matériel ont permis de trancher en faveur de la région de La Chanée, en Crète occidentale, comme lieu de fabrication presque exclusif, et de montrer que la production se poursuit au Minoen Récent III B, cf., entre autres, H. W. CATLING et A. MILLETT, « Theban Stirrup-Jars : Questions and Answers », *Archaeometry* 11, 1969, p. 3-20 ; L. R. PALMER, « Mycenaean inscribed vases, I-IV », *Kadmos* 10, 1971, p. 70-86 ; 11, 1972, p. 27-46 ; 12, 1973, p. 60-75 ; 17, 1978, p. 102-114 ; H. W. CATLING, J. F. CHERRY, R. E. JONES et J. T. KULLEN, « The Inscribed Stirrup Jars and West Crete », *ABSA* 75, 1980, p. 49-113 ; R. E. JONES (et C. B. MEE), *Greek and Cypriot Pottery. A Review of Scientific Studies*, Athènes, 1986, p. 477-493. Le type est présent sur l'épave d'Ulu Burun, cf. G. BASS, *National Geographic Magazine* 172(6), décembre 1987, p. 714-715.

111 - Le vase illustré par C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, *op. cit.*, 1949, p. 144-145, fig. 54 : 15 (Minet el-Beida, tombe III), semble être intermédiaire entre la jarre à étrier de la famille précédente et le grand vase à étrier ; celui publié par J.-C. et L. COURTOIS, « Corpus céramique de Ras Shamra-Ugarit, II : niveaux du Bronze moyen et du Bronze récent (campagnes de 1959 à 1968) », dans C.F.-A. Schaeffer et al., *Ugaritica* 7, Paris, 1978, p. 344-345, fig. 53, n° 6 (RS 1960, tombe 2698), comme une jarre à étrier (hauteur : 25,5 cm ; terre cuite ocre à engobe chamois rose, peinture brun-rouge luisante : ligne ondulée sur la panse, 4 fleurs de lys stylisées sur l'épaule) doit, d'après sa description, être comparé au plus petit de nos deux vases à étrier de la tombe du Palais Nord de Ras Ibn Hani (Courtois renvoie à Minet el-Beida, tombe V, *Ugaritica* 2, *op. cit.*, 1949, p. 152, fig. 58 : 15, mais il s'agit là d'une grande jarre – 34,5 cm – de la série minoenne).

112 - Cf. K. TOUEIR, dans *Archéologia* 88, 1975, dos de la couverture ; *Catalogue de l'exposition « Syrie. Mémoire et Civilisation »*, *op. cit.*, 1993, p. 182, 187, 235 et 236. Pour les cratères à chars de Ras Shamra, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, *op. cit.*, 1949, p. 160-161, fig. 62 : 24 ; p. 214-217, fig. 89-90, pl. XXXV ; p. 224-225, fig. 94, bas ; J.-C. et L. COURTOIS, dans *Ugaritica* 7, *op. cit.*, 1978, p. 296-297, 300, fig. 34 et 34bis ; p. 318-319, fig. 41 : 7 ; M. YON, « La maison d'Ourtenou dans le quartier sud d'Ugarit (feuilles 1994) », *CRAI*, 1995, p. 440 (et p. 440-443 sur les rapports d'Urténu avec les chars). La fouille de 1996 dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani a mis au jour, sur le sol de la pièce LIX, les fragments d'un cratère de technique Myc. III B qui, au lieu d'être décoré de chars, ne montre, sur chaque face, qu'un cheval de profil, au corps allongé, à tête double signifiant, comme sur les cratères à chars, qu'on a voulu représenter deux chevaux ; devant et derrière, une plante stylisée en palmette, mais point de char, ni aucune figure humaine. Sous le pied du cratère est peint un signe en forme de « A ». Ce vase nous paraît unique par son décor ; c'est peut-être, dans la tradition des cratères à chars, un exemplaire tardif, qui pourrait représenter une étape de transition vers la famille du cratère au « Maître des chevaux » (sans char) (vers 1200 av. J.-C.) découvert dans le « cellier » du Palais Sud, à Ugarit ; cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 5, *op. cit.*, 1968, p. 765-766, pl. III-VIII, qui renvoie avec raison à *Ugaritica* 2, *op. cit.*, 1949, p. 158-159, fig. 61 : A-C, p. 224-225, fig. 94 : E ; J.-C. et L. COURTOIS, dans *Ugaritica* 7, p. 346-350, fig. 54 : A-C ; P. COURBIN, « La signification du Géométrique argien », *BCH Suppl. XXII : Polydipsion Argos, Argos de la fin des palais mycéniens à la constitution de l'État classique, Fribourg (Suisse), 7-9 mai 1987*, 1992, p. 64 ; J.-C. COURTOIS, « Yabninu et le Palais Sud d'Ugarit », *Syria* 67, 1990, p. 103-142, fig. 1-6. Sur la signification des scènes de char, cf. S. LANGDON, « The Return of the Horse-Leader », *AJA* 93, 1989, p. 185-201, fig. 1-14 ; le cratère d'Enkomi, cf. A.S. MURRAY, « Excavations at Enkomi », dans A.S. Murray, A.H. Smith, H.B. Walters, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1900, p. 45, fig. 71 (tombe 45, n° 927), sur lequel ce sont des griffons qui tirent le char, montre bien que la scène a, dans certains contextes au moins, une valeur funéraire, cf. J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et la Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 93, 119, 133, 169-170, pl. XXX : 5-6. Pour Enkomi (cratère à chars du puits 202), voir aussi *ibid.*, p. 57, pl. XVI : 1.

113 - Cf. ci-dessous, p. 66, n. 93-95 du chap. 4.

114 - Cf. ci-dessous, p. 81, n. 163-166 du chap. 4.

certitude sur ce point, qui signifierait, indirectement, que le viol de la tombe a eu lieu au moment même de la destruction du Palais Nord, avant son effondrement.

Le nettoyage de la cavité laissée, dans la partie sud de la chambre, par l'arrachage du dallage (fig. 67) a confirmé que l'absence de mobilier précieux dans la tombe est due aux pillages successifs qu'elle a subis. Cette fouille complémentaire a en effet permis de retrouver quelques débris d'un matériel de grand prix, dont on donnera la description plus bas, dans le chapitre consacré à la présentation du mobilier : une cruche en albâtre égyptien (fig. 128 : 4, et 129), un bord de pyxide (?) en ivoire orné d'une chaîne de spirales (fig. 124 et 127 : 2), des pièces d'incrustation, rosace, éléments foliacés et petit rectangle, qui peuvent provenir d'un coffret en bois à décor en plaquettes d'ivoire découpé dessinant des motifs végétaux, comme le suggère notre fig. 125, enfin vingt-quatre placages en feuille d'or de têtes de clous hémisphériques (fig. 126), qui devaient faire aussi partie de l'ornementation d'un petit meuble en bois.

115 - L'origine du mot *tannours* semble remonter au moins à la fin du III^e millénaire av. J.-C., avec, déjà, le sens de « four à pain », cf. J. MILLARD, « The Bevelled-Rim Bowls : Their Purpose and Significance », *Iraq* 50, 1988, p. 53 et p. 50, fig. 2(c). Rappelons que l'utilisation de *tannours* est une des façons de cuire le pain les plus répandues, encore aujourd'hui, dans tout le Proche-Orient. Les Phéniciens en ont transporté la technique avec eux jusque dans l'extrême Occident, comme le montrent, par exemple, ceux des établissements du VIII^e siècle. av. J.-C. à Doña Blanca, non loin de Cadix, cf. D. RUIZ MATA et C. J. PÉREZ, *El poblado fenicio del Castillo de Doña Blanca (El Puerto de Santa María, Cádiz)*, Biblioteca de temas portuenses 5, El Puerto de Santa María, 1995, p. 105, pl. 2b, et à Las Corteras, rio de Vélez, près de Málaga, cf. J. M. J. GRAN AYMERICH, « Excavaciones arqueológicas en la región de Vélez-Málaga. Campaña 1973 », *Noticiario arqueológico hispánico* 12, 1981, p. 307, fig. 4, p. 322, fig. 15, p. 324-325 et pl. III (en l'absence de cendres, et la paroi ne paraissant pas cuite, le fouilleur a interprété la structure comme un récipient, mais, au vu des parallèles, l'hypothèse d'un four à pain ne lui paraît pas pouvoir être exclue : nous le remercions pour la documentation qu'il nous a fournie), et M. E. AUBET SEMMLER, « Notas sobre la economía de los asentamientos fenicios del sur de España », *Dialoghi di Archeologia*, 3^e série, 2^e année, 1987, 2, p. 60-61, n. 22, fig. 8 ; sur cette dernière figure, à gauche, on remarquera, sur le sol, une ligne de pierres parallèle à la paroi en colombins de la chambre du *tannour* : elle suggère un mode de construction très voisin de celui de nos *tannours* de la pièce LVI, avec une paroi en argile, qui a pu échapper à l'attention des fouilleurs, s'appuyant sur une couronne de moellons. Les *tannours* de Tell Keisan diffèrent légèrement de ceux de la pièce LVI du Palais Nord dans leur technique de construction, cf. J.-B. HUMBERT, dans J. Briend, J.-B. Humbert et al., *Tell Keisan (1971-1976)*, op. cit., 1980, Annexe I, « Les fours domestiques », p. 29-33, 36, n. 14, fig. 9-10b, qui renvoie principalement à G. DALMAN, *Arbeit und Sitte in Palästina*, IV, Gütersloh, 1935, chap. I et fig. hors-texte 18 à 27, et à A.-G. BARROIS, *Manuel d'archéologie biblique*, I, Paris, 1939, p. 321, fig. 120c-d. Ce dernier cite des représentations de *tannours* sur un relief de Ramsès III et sur un relief assyrien. Les *tannours* actuels (cf. J. WEULERSSE, *Le pays des Alouattes*, Tours, 1940, vol. I, p. 248, vol. II, pl. XXXI,

LES TANNOURS (FOURS À PAIN) DE LA PIÈCE LVI, DANS LE BÂTIMENT ORIENTAL

Tandis que les pièces LII à LIV du bâtiment oriental montrent très peu de traces de feu, la pièce LVI a été trouvée pleine de cendres gris clair à noirâtres, fines, surtout dans sa partie occidentale, où la couche atteignait une épaisseur de 0,80 m. Des débris de toiture effondrée, mêlés à des pierres, reposaient en couche par-dessus ces cendres. La fosse hellénistique qui a détruit le mur sud-ouest de la pièce, et dont la limite vers le sud n'a pas encore été retrouvée, contenait elle aussi un remblai majoritairement cendreau, résultat du remaniement des couches du Bronze récent. La pièce LVI est un long rectangle ayant, à l'est, une ouverture vers le nord-est. Elle est pavée de dalles, à l'origine recouvertes d'un enduit de mortier. Directement sur le dallage sont construits deux *tannours* (fours à pain)¹¹⁵, dont on a retrouvé les bases en place (fig. 74 et 75) et d'innombrables fragments des parois intérieures dans les cendres. L'enduit du sol était déjà détruit quand les *tannours* ont été construits,

fig. 65-66) sont, comme ceux de l'Antiquité, constitués d'un cylindre d'argile creux à paroi intérieure réfractaire et bien lisse, s'achevant en forme de coupole au sommet, avec une ouverture ronde de 0,50 m environ de diamètre, qui peut être pratiquée près du sommet ou plus ou moins décalée sur le côté. Ils peuvent être installés en plein air ou sous un abri. Divers aménagements annexes, en moellons et torchis, avec enduit argileux, peuvent être ajoutés : marchepied, plate-forme de travail, etc. La boulangerie allume dans le *tannour* un feu de broussailles, qu'elle entretient pendant une heure environ. La pâte, préparée en boules, est posée à côté. Quand les flammes sont tombées, la paroi intérieure ayant atteint la température nécessaire, la femme y plaque, sur la partie la plus éloignée d'elle si l'ouverture est latérale, la pâte à pain, qu'elle a étalée sur un coussin en un grand disque mince, d'une quarantaine de centimètres de diamètre. Au bout de quelques dizaines de secondes, pendant lesquelles la boulangerie étire prestement et installe sur le coussin une autre des boules de pâte, la feuille de pain, qui a cuit en se boufflant, commence à se détacher d'elle-même. L'ouvrière achève de l'enlever, la pose à côté d'elle et enfourme la suivante. Le *tannour* peut appartenir à une famille, ou bien un ou deux *tannours*, installés dans un terrain communal ou public, peuvent servir à plusieurs familles. Selon ce que nous a dit le fils de son propriétaire, le *tannour* de Ras Shamra que nous illustrons ici, fig. 77 : 1-2, appartient à une famille et a été construit, en 1993 ou 1994, par une experte qu'on a fait venir d'un village des environs. Nous illustrons aussi un *tannour* actuel du village de Tell Siano (fig. 78). Sur la pente du tell de Ras Shamra se trouve un *tannour* qui sert à tout le village, mais qui est actuellement en mauvais état. Sur la construction et l'utilisation des *tannours* en Syrie contemporaine, notamment dans la région de Lattaquié, cf. aussi H. M. YOUSSEF, « Le Tannour, Four à Pain », *La Syrie touristique* (ministère du Tourisme, Damas), 2, 1, 1984, p. 30-31 (et p. 39-41 de la partie arabe), ill. 42-47, 78-79. À Chypre, les fours à pain actuels que nous connaissons sont d'un autre type, et ceux qui sont révélés par les fouilles présentent une construction assez différente de celle des *tannours* de Ras Ibn Hani, cf. P. ΔΙΚΑΙΟΣ, *Enkomi Excavations 1948-1958*, Mayence, 1969 et 1971, p. 101, pl. 16 (1-4) et 288 (12).

signe que ceux-ci ne datent pas de la phase initiale de l'occupation. Celui de l'est, un peu plus petit (diamètre intérieur 0,90 m), est beaucoup moins bien conservé que son voisin, mais il en reste assez pour montrer que sa structure était semblable. Le *tannour* occidental (fig. 76), d'un diamètre intérieur de 0,90 à 1 m, est préservé jusqu'à une hauteur maximale de 0,75 m. L'intérieur a la forme d'un cylindre imparfait, ses irrégularités dues en partie aux déformations imposées par la pression des terres. La paroi intérieure est celle de tous les *tannours*, brun foncé à rouge clair, faite d'argile bien épurée, montée au colombin et longuement battue¹¹⁶ : la cassure de certains fragments garde la forme des colombins, tandis que la tendance à se déliter en couches parallèles trahit le battage vigoureux et prolongé. Une dernière caractéristique de la forme des fragments, la brisure selon des lignes verticales, est sans doute à mettre sur le compte des variations de températures lors de l'utilisation du *tannour*. La face interne est très lisse. Cette paroi, épaisse de 2 cm en moyenne, est enveloppée d'une couche d'argile d'une qualité particulière et de couleur jaune-orangé¹¹⁷ dont l'épaisseur, de 9 cm au point le plus haut conservé, augmente vers le bas jusqu'à 30 cm environ. Elle s'appuie en partie sur une série de blocs équarris, de 20 à 40 cm de côté, installés en couronne pour former une base solide. Contrairement à ce qu'on observe dans beaucoup de *tannours* antiques et modernes, on n'a pas noyé, dans la paroi d'argile extérieure, de tessons de poterie. Aucun des deux *tannours* ne présente d'orifice au niveau du sol.

Dans la cendre qui emplissait la pièce a été recueillie une céramique du Bronze récent relativement abondante, par rapport, en tout cas, à la pauvreté habituelle du

niveau de destruction du Palais Nord en ce domaine ; on remarque aussi un intéressant fragment de cratère de style Mycénien III C : 1 local.

Également dans la cendre gisait horizontalement, juste entre les deux *tannours*, une sorte de grande spatule, de 0,50 m de longueur, en bronze martelé à froid ou forgé (fig. 127 : 6, et 140 : cf. p. 69). Le manche, à section circulaire, s'élargit en un fer triangulaire dont l'arête transversale est légèrement convexe. À son autre extrémité, il s'achève par un enroulement dans lequel est enfilé le reste d'une tige de bronze recourbée, sans doute vestige d'un anneau de suspension. Des spatules à long manche ont été trouvées à Chypre et sur la côte syro-libanaise (Byblos et Ras Shamra)¹¹⁸. Il semblerait que les exemplaires chypriotes, de Laphthos (Bronze moyen) et d'Enkomi (*Foundry Hoard*, attribué au XII^e siècle av. J.-C.), aient un manche à section rectangulaire et qu'ils aient été coulés dans un moule, tandis que ceux du continent ont un manche à section ronde et paraissent avoir été façonnés par un forgeron. Ces spatules sont considérées comme des outils de métallurgistes, mais celle de Ras Ibn Hani a dû servir à remuer les braises au fond des *tannours*, ainsi qu'à gratter leur paroi en cours d'utilisation, pour la débarrasser des particules de pain qui pouvaient y adhérer. Des instruments similaires, en bois, existent de nos jours. Une spatule longue de 0,55 m, très semblable à la nôtre, mais en fer et à manche de section rectangulaire épaisse, a été découverte à Tell Keisan contre le *tannour* 5247, du niveau VI (850-800 av. J.-C.). Comme la nôtre, elle doit, selon le fouilleur¹¹⁹, être interprétée comme une raclette ayant servi à détacher la galette cuite.

116 - Dans les *tannours* que l'on construit de nos jours, la paroi intérieure, au lieu d'être montée sur place, peut être faite d'une grande jarre à provisions possédant un défaut de cuisson ; jusqu'à la fermeture de son atelier en 1995, le potier d'Ibn Hani vendait ainsi, environ au tiers du prix d'une jarre réussie, ses ratés de cuisson.

117 - Cette terre jaune-orangé dont est constituée la paroi extérieure des *tannours* de la pièce LVI est, selon les paysans que la mission emploie comme ouvriers, la meilleure terre pour remplir cette fonction, mais difficile à se procurer. C'est peut-être son utilisation qui, ici, a rendu superflue l'inclusion de tessons de poterie dans la paroi. Dans le *tannour* du tell de Ras Shamra (fig. 79), on remarque à la fois la terre jaune et les tessons.

118 - Cf. J. DESHAYES, *Les outils de bronze de l'Indus au Danube (Du IV^e*

au II^e millénaire) (BAH 71), Paris, 1960, vol. I, p. 373, vol. II, p. 159-160, pl. XLIX, 1 : outils divers I - D1, n^{os} 3012-3014 ; H. W. CATLING, *Cypriot Bronzework in the Mycenaean World* (ci-après *CBMW*), Oxford, 1964, p. 101, fig. 11. 1-2, pl. 10 : h-i. L'exemplaire de Byblos mesure 0,29 m, celui de Laphthos 0,38 m d'après le dessin donné dans P. ÅSTROM, *The Middle Cypriote Bronze Age (The Swedish Cyprus Expedition, IV, 1 B)*, Lund, 1972, p. 143, fig. 11 (19), ceux d'Enkomi 0,441 et 0,477 m, celui de Ras Shamra, RS 9.116, signalé par Catling, env. 0,45 m. La spatule de Ras Ibn Hani semble donc être la plus grande de la série.

119 - Cf. J.-B. HUMBERT, dans *Tell Keisan (1971-1976)*, op. cit., 1980, p. 33, pl. 99 : 5 et 125b.

Chapitre 3

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET ARTISANALES LE PROBLÈME DES ATELIERS DANS LES PALAIS

Ayant essayé de rendre compte de la disposition d'ensemble du Palais Nord et des deux bâtiments qui lui font face à l'est et à l'ouest, des principaux traits de leur architecture et des aménagements intérieurs les plus remarquables dont ils étaient pourvus, nous ne pouvons nous livrer ici à une description complète de toutes les pièces et des trouvailles qui y ont été faites. Nous verrons plus loin (p. 86) que la découverte de mobilier abandonné sur les sols, dans une disposition qui pourrait être significative, était ici fort exceptionnelle. Nous nous contenterons donc de revenir sur quelques groupes particulièrement importants, qui manifestent la présence de divers ateliers dans le Palais Nord.

LES PIÈCES B I ET B II ET LEURS FOURS

LE FOUR DE LA PIÈCE B I

Dans la pièce B I (fig. 80-83), nous avons déjà décrit la plate-forme, jouant le rôle de banquette ou d'étagère et, un peu plus loin au nord, le petit support circulaire, tous deux couverts d'enduit blanc¹, qui sont appuyés au mur nord-est. Il semble bien que la fosse creusée, à l'époque hellénistique, tout contre le bord ouest de la plate-forme (fig. 83), ait détruit un four ; les éléments conservés de celui-ci ne suffisent pas à donner une idée d'ensemble de sa structure, qui était visiblement complexe. Le four proprement dit devait se trouver à l'emplacement même de la fosse. Il n'en subsiste, vers le nord, que deux parois de mortier, dont l'une est la paroi de la plate-forme, tapissées de tessons de céramique et ne laissant entre elles qu'un espace très étroit, rempli de cendres fines. À l'est, contre le mur et le bord septentrional de la plate-forme, est aménagé un foyer sensiblement carré, rempli de cendres gris-vert clair, largement ouvert vers l'intérieur de la pièce, et qui rappelle le foyer appuyé, dans la pièce B II, contre l'escalier d'accès à la plate-forme du four, que nous allons décrire ci-après. Toute cette partie des vestiges est très fortement brûlée, parfois presque vitrifiée et gardant des colorations très vives, de rose à rouge brique, blanc et gris-vert, alors que le bâtiment B diffère du Palais Nord en ce qu'il ne semble pas avoir subi d'incendie général. Le feu qui a laissé ces traces doit donc être celui du four lui-

même. Au sud de la plate-forme existait aussi une zone plus profonde, emplie de cendres. De nombreux vases de céramique commune (cf. p. 80), attestant au moins une dizaine de jarres (fig. 166 : 1-4, et 167-168), neuf marmites (fig. 163 : 4-5) et onze petites coupes (assiettes) (fig. 159 : 4, 7, 8), cinq lampes (fig. 159 : 6), cinq « pelles à main » (*scoops*) (fig. 159 : 1-2, et 162) (voir p. 38, n. 5), une grande jatte à anses, peut-être avec un pied haut (fig. 163 : 1), et une grande coupe à tenon, ont été retrouvés, brisés mais souvent presque complets, sur le sol. Celui-ci était couvert d'une couche de cendre fine gris-vert clair de quelques centimètres d'épaisseur, contenant de nombreux os d'animaux, moutons ou chèvres surtout, dont des crânes avec les chevilles des cornes, également quelques bovidés, dont un frontal et deux mandibules, souvent en connexion anatomique, une vertèbre de gros poisson. On pourrait en déduire que la pièce était consacrée à la préparation d'aliments, notamment à la cuisson des viandes. Il est certes étonnant de trouver le sol d'une telle cuisine jonché de déchets. Mais il faut signaler qu'une couche d'os de même nature, accumulés en beaucoup plus grande abondance, a été mise au jour dans la rue, surtout dans l'espace qui longe le mur de B II, aboutissant au mur sud-est de B I. Il se pourrait donc que le sol de B I n'ait été nettoyé que de temps à autre et qu'on ait alors déversé les débris dans la rue. Mais nous nous garderons, pour le moment, d'exclure la possibilité que ce four ait eu une fonction industrielle.

LE FOUR DE LA PIÈCE B II

Très bien conservé au contraire, le four de la pièce B II (fig. 84-85) est un aménagement assez imposant. Installée dans l'angle nord de la pièce et s'appuyant sur ses murs nord-est et nord-ouest, une plate-forme carrée, de 2 m x 2 m, haute de 68 cm, est construite en moellons et mortier de terre, enduite d'un épais mortier de chaux. Elle est accessible par quatre marches de pierre sur son côté sud-ouest. Entre cet escalier et l'angle sud de la plate-forme est construit un petit foyer ouvert (fig. 86). Dans le milieu de la plate-forme (fig. 87) est ménagée une chambre ronde, à paroi couverte d'un enduit argileux réfractaire rouge foncé, dans laquelle

1 - Cf. ci-dessus, p. 29, n. 81-84 du chap. 2.

ont été dégagés de grands fragments de jarres et qui se prolonge par un couloir d'alimentation/alandier allongé qui, s'élargissant légèrement et progressivement, vient ouvrir dans la paroi sud-est de la plate-forme. Le sol de l'alandier est en faible pente vers l'entrée, et ses parois sont revêtues d'une argile jaune très cuite, très dure par endroits, pulvérulente en d'autres. Au nord-ouest, du côté de la chambre, l'alandier se termine par une paroi presque verticale, faite de la même argile et épaisse de 4 cm environ. Elle permet de rattraper la différence de niveau entre le sol de l'alandier et la chambre de chauffe, dont le fond était situé à une trentaine de centimètres plus haut. Sur le sol de l'alandier était accumulée de la cendre fine et durcie, gris clair à beige, sur 10 cm à l'entrée et beaucoup plus contre la paroi du fond. Il semble que l'entrée ait été partiellement barrée par une petite paroi argileuse, avec quelques pierres. Sur le sol de la pièce, appuyée contre l'angle sud du four, était posée une lourde dalle (fig. 85), dont on peut imaginer qu'elle a pu servir à fermer l'entrée du four.

Contre le mur est de la pièce court la banquette déjà décrite, qui supportait plusieurs vases (fig. 88 ; cf. p. 29 et 80). D'autres fragments de céramique et quelques os gisaient aussi sur le sol, en quantité bien moindre que dans B I.

Son dégagement n'étant pas achevé, nous ne pouvons nous prononcer sur la destination de ce four. Il est clair en tout cas qu'elle était artisanale et non culinaire. Les morceaux de jarres trouvés à l'intérieur de la chambre donnent à première vue l'impression d'un four de potier, bien que ces vases ne puissent avoir été cuits ici, étant trop grands et en outre incomplets ; ces grands fragments ont pu servir à caler ou à couvrir la fournée, constituée de vases plus petits². On peut suggérer aussi la possibilité d'un four à faïence, car près de la cuve et du passage vers B III ont été recueillis des fragments d'une coupe en céramique commune contenant des restes de « bleu égyptien »³ et un fragment de jarre avec une trace de la même matière.

Au total, la pièce B II a livré des fragments d'une dizaine de jarres « cananéennes », trois marmites

(fig. 163 : 2-3, et 164-165), six petites coupes (fig. 159 : 3, 5) (cf. p. 80), une lampe, quelques os d'animaux. Pour le matériel non céramique, on relève un galet, une plaque de bronze, plusieurs fragments de bitume ; près de la banquette ont en outre été recueillis un fragment de pointe en ivoire et une tige d'ivoire munie d'une encoche ; quelques fragments d'une coupe en faïence à décor extérieur en corolle de lotus schématisée en rosace à pétales dont l'extrémité arrondie est rehaussée d'un point⁴.

FUNCTION DU BÂTIMENT B

Parmi la céramique du bâtiment B, la « pelle à main », simple coupe tournée en céramique commune, dont un côté du bord est relevé et à laquelle on a ajouté deux anses (fig. 159 : 1-2, et 162), se rencontre en une dizaine d'exemplaires. Une étude récente⁵ adopte pour ce type cette appellation de « pelle à main » (*scoop*) et essaie de montrer que sa concentration serait symptomatique de lieux où l'on se livrait à la distribution de rations alimentaires. Cette indication favoriserait l'interprétation du bâtiment B comme un édifice public, suggérée par ailleurs par son voisinage et son apparente similitude avec le Palais Nord et par la dimension considérable des fours, de celui de la pièce B II en tout cas. L'abondance des ossements d'animaux, qui sont probablement des déchets de nourriture, sur le sol de B I et, dans une moindre mesure, de B II, ainsi que dans l'espace prélevé sur l'impasse qui longe ces pièces, pourrait aller dans le sens de l'interprétation des pelles à main comme outils pour la distribution de rations. Une différence notable avec les conclusions de S. Gitin pour la Palestine est qu'à Ugarit, et en tout cas à Ras Ibn Hani, les contextes ne semblent pas indiquer un environnement religieux ; et en effet, les textes semblent bien montrer que la distribution des denrées relevait du palais. Autre différence, peut-être due à l'insuffisance des publications mais qui vaut au moins pour Ras Ibn Hani dans l'état actuel de la fouille : la disparition de la forme après l'âge du Bronze.

2 - Les fours de potiers du Bronze récent ne se présentent habituellement pas comme celui de la pièce B II de Ras Ibn Hani, mais sont du type à support intermédiaire donnant une forme bilobée, comme ceux de la région du Palais Nord de Ras Shamra. cf. J. et E. LAGARCE, dans *Syria* 49, 1972, p. 16, fig. 18, et p. 20-21.

3 - Nous remercions M. M. Schwoerer, de l'Université de Bordeaux III, qui s'est chargé de l'analyse de notre échantillon. Sur le bleu égyptien (CaO CuO 4SiO₂), cf. G. CLERC, V. KARAGEORGHIS, E. LAGARCE et J. LECLANT, *Fouilles de Kition II, Objets égyptiens et égyptisants*, Nicosie, 1976, p. 27-28, n. 2-3, avec bibliographie ; A. BOUQUILLON et B. BARTHÉLÉMY de SAIZIEU, dans F. Tallon, et al., *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses de l'Orient ancien, des Sumériens aux Sassanides »*, Musée du Louvre, 22 septembre-18 décembre 1995, Paris, 1995, p. 53-54. Les découvertes de bleu égyptien (ou de fritte bleue se présentant de la même façon, mais pour laquelle une analyse n'est pas disponible) sont courantes à Ras Shamra ; plusieurs gros « pains » de cette matière proviennent notamment du Grand Palais : on en recueille parfois de petits fragments à

Ras Ibn Hani, mais ils semblent le plus souvent appartenir aux niveaux hellénistiques. On peut rappeler que le bateau d'Ulu Burun (cf. ci-dessous, p. 47, n. 69 du chap. 3), s'il ne contenait pas, à notre connaissance, de bleu égyptien, transportait des lingots de verre translucide, en majorité bleu. 4 - Pour des coupes en faïence à décor de ce type, voir J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 126, 144, 147, n. 352, pl. XXVI : 6. Pour les coupes en faïence à décor hithorico-mitologique, dont des fragments ont été trouvés à Ras Ibn Hani, cf. ci-dessous, p. 69-70, n. 114 du chap. 4.

5 - S. GITIN, « Scoops : Corpus, Function and Typology », dans M. Heltzer, A. Segal et D. Kaufman (éd.), *Studies... in Honour of M. Dothan*, 1993, p. 99-126, fig. 1-7, avec bibliographie. Le matériel du bâtiment B comprend des formes sans pied et des formes à pied annulaire, qui semblent correspondre respectivement aux types standard et composite de S. Gitin. La forme est plus fréquente au Bronze récent II/III à Ras Shamra que ne pourraient le laisser penser les deux exemplaires publiés.

L'ATELIER DE LA PIÈCE XX

(taille d'os et d'andouillers de daim, objets en terre crue) ⁶

La pièce XX, à l'angle nord de la cour II, est accessible à travers la pièce XII et se présente donc comme un des éléments de l'ensemble lié à ce que nous avons considéré comme pouvant être la salle du trône. Elle a été en grande partie détruite, jusqu'au niveau du sol, par le creusement de l'égout hellénistique qui la traverse de part en part et du sud au nord en son milieu. Le remblai n'est resté intact que dans une petite partie de l'angle oriental, où il consistait en matériau de toiture ou de sol d'étage en chute, et dans un peu moins de la moitié occidentale. Là reposait sur le sol une masse d'argile brun sombre, assez malléable, bien épurée, dont la construction de l'égout avait enlevé la plus grande partie. De ce qu'il en restait ont pu être extraits quelques petits objets de la même argile, certains crus, d'autres durcis probablement par l'incendie. On pouvait reconnaître des fragments de petits vases, une tige cylindrique, une sorte de petit clou, plusieurs pastilles modelées avec les doigts ; l'une de ces dernières a été appliquée sur une surface de bois et garde l'empreinte des fibres ; une boulette peu régulière montre, à l'intérieur, la trace d'un lien autour duquel elle avait été modelée ; trois fragments d'objets similaires, enfin, ont reçu la marque de cachets, peu lisibles ; sur l'un on aperçoit les jambes d'un personnage (?).

La partie supérieure du remblai (fig. 89) était faite principalement de fragments de toiture ou de sol d'étage et d'enduit de murs brûlés. Parmi eux, quelques gros tessons de jarres, des os d'animaux, mais surtout des fragments d'andouillers de daim, inv. RIH 83/3, 83/4 et 83/5 (fig. 120), tronçonnés et découpés dans l'épaisseur, la face externe ayant subi un début d'aplanissement, de petits morceaux d'ivoire (ou d'os) sommairement taillés (fig. 118 : 3, 5 à 10), enfin une ébauche de manche, inv. RIH 83/6, (fig. 118 : 4), taillée, semble-t-il, dans un andouiller de daim ⁷, déjà pourvue d'un trou axial destiné à recevoir la soie d'un outil, mais dont la surface reste irrégulière, avant le polissage définitif.

Tout cela semble indiquer que si le rez-de-chaussée, avec la réserve d'argile, servait sans doute à des activités scribes,

bien compatibles avec le voisinage de la salle du trône, l'étage abritait un petit atelier de confection d'objets en os et en andouiller ; si les outils ont disparu, sans doute emportés, comme on le constate presque toujours dans le Palais Nord, par les habitants lors de l'évacuation qui a précédé de peu l'incendie final, nous avons la chance d'avoir conservé de modestes témoins des différentes étapes du travail, de la matière brute à l'objet presque achevé.

LE MOBILIER DE LA PIÈCE XXIX

(traces d'ateliers de taille de perles - calcédoine, corindon - et d'ivoire, tablettes, bulles de scellement) ⁸

Situées dans la partie orientale du Palais Nord, la pièce XXIX et la pièce XXXV, son prolongement au nord-ouest, ont une position et une fonction tout à fait particulières dans l'ensemble du bâtiment, puisqu'elles forment une sorte de couloir, long de plus de quatorze mètres pour une largeur de deux mètres et demi, passage obligé entre la cour XLI au nord et la partie sud-est de l'édifice ⁹. De plus, le sol est en légère pente, vers un puits aménagé dans l'angle sud-est. Il est d'autant plus étonnant d'y avoir retrouvé la trace d'activités multiples, et certainement encombrantes, même si une partie d'entre elles, notamment celles représentées par les tablettes et les trois bulles de scellement trouvées ici ¹⁰, devaient se dérouler à l'étage.

Le remblai de destruction gardait les traces de la violence de l'incendie : pierres calcinées, fragments de revêtement de murs et de terrasses brûlés, charbon de bois, couche noirâtre sur le sol, spécialement épaisse dans les environs de la banquette. Sur le sol, à proximité de la banquette, se trouvait un amas de sable et, un peu plus au sud, une accumulation de plus de cinq cents blocs bruts de corindon ¹¹ (fig. 90), gris foncé, très denses et très durs, de forme polyédrique aux angles émoussés, chacun ayant le volume d'un ou de deux poings (fig. 114), l'ensemble représentant un peu plus de 300 kg. Mêlés aux blocs de corindon se trouvaient des galets de cornaline zonée (calcédoine, agate) ¹², à veines de couleur blanchâtre à rouge orangé vif, entiers ou éclatés (fig. 113 : a et b). On en a recueilli vingt et un fragments plus ou moins gros et une douzaine de petits éclats. Dans les

6 - Cf. CRAI, 1984, p. 408-409.

7 - Cf. ci-dessous, p. 59-60, n. 56-60 du chap. 4, et p. 65.

8 - Cf. CRAI, 1984, p. 408-414, n. 12-21, fig. 6-7.

9 - On notera la similitude du plan de la pièce XXIX (pièce allongée, apparemment mal éclairée, banquette) avec celui de la pièce 13 de É. BABBAR de Larsa (avant 1738 av. J.-C.), interprétée comme l'atelier d'un orfèvre, cf. D. ARNAUD, Y. CALVET, J.-L. HUOT, « Išû-Ibnišû, orfèvre de É. BABBAR de Larsa. La jarre L. 76.77 et son contenu », *Syria* 56, 1979, p. 1-64, notamment p. 2-7, 57, fig. 1, 2 et 4.

10 - Fig. 98 et 99. La troisième est un fragment illisible. Cf. ci-dessous, p. 57-58, et p. 91, n. 5 du chap. 6.

11 - Oxyde d'aluminium cristallisé, Al₂O₃. Le corindon de Ras Ibn Hani a été identifié par J.-C. Échallier, à l'Institut A. de Lapparent ; nous le remercions de sa collaboration obligeante.

12 - Nous remercions M. J.-C. Échallier et Mlle C. Elliott, qui ont bien voulu expertiser les échantillons de Ras Ibn Hani. Sur ces pierres dures, voir A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 4^e éd., revue et augmentée par J. R. Harris, Londres, 1962 (cité ci-après LUCAS-HARRIS),

p. 386-392, et J. BOTTERO, s.v. « Pierres précieuses », *Dictionnaire archéologique des techniques*, p. 817-850. La calcédoine est une silice translucide cristallisée (SiO₂), dont on distingue plusieurs variétés, selon ses colorations, naturelles ou après chauffage : cornaline rouge-orangé, sardoine brune, chrysope verte, onyx noir ; les agates sont des calcédoines à zones plus ou moins concentriques diversement colorées ; voir aussi ci-après, n. 13 du chap. 3. Des pierres précieuses jouent un rôle dans les rituels de fondation assyriens, cf. S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur*, op. cit., 1982, p. 130-131. Pour les pierres précieuses dans les sources écrites, voir B. ANDRÉ-SALVINI, dans *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, op. cit., 1995, p. 71-88 ; C. MICHEL, « Les bijoux des rois de Mari », dans *Actes du Colloque « Cornalines et pierres précieuses », Musée du Louvre, 1995*, Paris, sous presse, qui souligne notamment l'importance des gemmes dans la composition des trésors royaux, pour le prestige du roi, dans les offrandes aux dieux et dans les échanges de cadeaux diplomatiques et nuptiaux ; les plus hauts fonctionnaires sont chargés des acquisitions de pierres et du contrôle des coffres. Pour l'Égypte, voir S. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, Le Caire, 1991.

mêmes conditions de gisement ont été retrouvées quarante-six perles discoïdes dont le diamètre n'excède pas 1 cm (fig. 112), taillées dans cette même calcédoine, mal venues, incomplètes ou irrégulières, ou dont le trou est mal centré, et qui constituent donc sans doute des rebuts. Cf. p. 65.

Ces divers éléments attestent la présence d'un atelier où l'on produisait des perles en pierre dure. Le traitement traditionnel de la cornaline comporte une première phase où l'on fait éclater les galets par le feu, puis des phases de taille et de polissage, enfin une nouvelle cuisson qui donne à la cornaline sa couleur définitive, rouge-orangé vif, et la rend translucide¹³. Dans la pièce XXIX, ni les galets bruts, ni les perles, inachevées, ne témoignent de ce deuxième passage au feu. Pour les perles discoïdes peu épaisses, la technique de perçage du trou par percussion, souvent observée ailleurs¹⁴, n'a pas été employée : la forme cylindrique du trou montre qu'on a utilisé le foret, technique bien illustrée par la documentation égyptienne, par exemple dans une tombe de l'ancien Empire égyptien, celle de Ti (V^e dynastie) à Saqqarah (fig. 115 : a)¹⁵, où l'on voit des

perceurs de sceaux porter des sacs qui doivent contenir de l'émeri, tandis qu'un peu plus loin deux ouvriers creusent des vases à l'aide de forets lestés de gros poids (fig. 115 : b), et, au Nouvel Empire, dans celle de Apuki et Nebamon, à Thèbes¹⁶ (fig. 116 : ouvrier maniant trois forets à l'aide d'un seul archet ; la coupelle posée sur l'établi pourrait avoir contenu l'indispensable poudre d'émeri, qui pouvait servir aussi à l'ouvrier voisin, occupé à creuser un vase en pierre dure à l'aide d'un foret lesté). Pour qu'un foret, qu'il soit en phthanite comme à Mehrgarh (Pakistan), en silice ou en cuivre, comme en Égypte, puisse mordre un quartz, il est nécessaire de lui adjoindre un abrasif, et c'est le rôle du corindon¹⁷, qui est le minéral le plus dur connu des Anciens — ceux-ci semblant avoir ignoré le diamant — et qui, broyé, fournit la poudre d'émeri. Reconnu pour la première fois à Ras Ibn Hani dans un site du Bronze récent, le corindon a été identifié récemment par les épigraphistes de l'équipe de Mari, grâce à une fructueuse coopération avec les archéologues de Ras Ibn Hani, comme la pierre-*shammu*¹⁸, qu'un mythe sumérien¹⁹ présente comme le chef de la rébellion des pierres

13 - Sur la technique de fabrication des perles en pierre dure en Égypte, cf. LUCAS-HARRIS, p. 42-44 (avec référence aux représentations, dans les tombes égyptiennes, des opérations de forage, p. 43, n. 7, et *ibid.*, n. 2, un atelier de Hiérakonpolis, avec de nombreuses mèches de forets en silice, d'une extrême finesse, des galets de cornaline et des perles inachevées). À Ur, L. WOOLLEY, *Ur Excavations. II, The Royal Cemetery*, Londres, 1934, p. 206-207, signale de nombreuses perles en cornaline, à différents stades de finition. Pour la fabrication des perles à Mehrgarh (Pakistan) au Néolithique, en lapis et turquoise à partir de 7000 av. J.-C. environ, en cornaline à partir de 6000 av. J.-C., puis, au Chalcolithique ancien (4500-3800 av. J.-C. env.), avec des mèches en jaspe vert (phthanite), cf. J.-F. JARRIGE et al., *Catalogue de l'exposition « Les cités oubliées de l'Indus »*, Musée Guimet, 16 nov. 1988-30 janvier 1989, Paris, 1988, p. 23-28, 55, 60, 77-80. Sur les pierres dures et la technique de leur taille en général, voir dans *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, *op. cit.*, 1995 : sur la cornaline et les agates, M.-L. INIZAN, p. 21-32, et V. ROUX, p. 39-44 ; sur le lapis-lazuli, M. CASANOVA, p. 15-20 ; sur les différentes pierres dures et leurs provenances, A. BOUQUILLON et J.-P. POIROT, p. 32-38.

14 - Cf. J. CHEVALIER, M.-L. INIZAN et J. TIXIER, « Une technique de perforation par percussion de perles en cornaline », *Paléorient* 8, 2, p. 55-65, fig. 1-7.

15 - Cf. H. WILD, *Le tombeau de Ti (MIFAO 65, 2)*, Le Caire, 1966, pl. CXLVII B, CLXXXII et CLXXIV.

16 - Cf. N. DE GARIS DAVIES, *The Tomb of two Sculptors at Thebes*, New York, 1925, p. 63 et pl. XI.

17 - Références et discussion dans LUCAS-HARRIS, notamment p. 42-44, 69-74 et 421-428. Sur le creusement des vases de pierre, voir surtout W. M. F. PETRIE, *Pyramids and Temples of Gizeh*, Londres, 1883, p. 173-174 et pl. XIV ; Fr. W. VON BISSING, *Steingefässe (Catalogue Général du Musée du Caire)*, Vienne, 1904-1907, n°s 18065-18793, p. II-IV. L. WOOLLEY (*Ur Excavations. op. cit.*, 1934, p. 207), dit avoir trouvé de l'émeri dans le cimetière d'Ur. Les blocs de corindon brut peuvent avoir été employés tels quels pour l'ébarbage de pièces métalliques, mais le corindon était employé surtout en poudre : associé à des oxydes en métal, foret ou scie (association pierre-*shammu*/scies dans les textes de Mari, cf. C. MICHEL, « La pierre industrielle *sammum* à Mari », communication au Colloque-séminaire sur « Les outillages de pierre dans les périodes récentes », Lyon, Maison de l'Orient, 28 janvier 1992, sous presse, textes 1 et 16), il pénétrait légèrement dans le cuivre et lui conférait sa puissance abrasive.

18 - Cf. G. BARDET, dans *ARM* 23, p. 56-59 (textes 67 et 68), et D. SOUBEYRAN, *ibid.*, p. 448-452 (textes 525-531), notamment p. 448-449, avec références, en particulier à J.-M. DURAND, *ARM* 21, où l'on voit que la pierre-*shammu* était peu onéreuse, un talent de pierre valant cinq sicles d'argent. Depuis ces travaux, plusieurs autres ont vu le jour ou sont en cours de parution, cf. W. HEIMPEL, L. GORELICK, A. J. GWINNETT, « Philological and Archaeological Evidence for the Use of Emery in the Bronze Age Near East », *Journal of Cuneiform Studies (=JCS)* 40, 1988,

p. 195-210, fig. 1-10 ; A. DEGRAEVE, « Mesopotamia and its Northern Neighbours », I, *Akkadica* 99-100, 1996, p. 15-35 ; C. MICHEL, « La pierre industrielle *sammum*... », sous presse, *op. cit.* (nous sommes reconnaissants à P. Bry des informations qu'il nous a fournies, et à C. Michel de nous avoir permis de consulter et d'utiliser son travail avant sa parution) ; on note que la pierre-*shammu* est associée dans les textes de Mari au travail des pierres dures, de l'albâtre et du métal. Souvent elle est livrée à des « métallurgistes » pour travailler l'albâtre, ou parfois la pierre-*sâm* (basalte ? poulingue servant à fabriquer les meules ?) ; dans *ARM* 23, 68, l. 1-34, cf. C. MICHEL, texte 16, p. 3 et 7, on observe des livraisons composées chacune d'une quantité importante d'émeri, de la même quantité de plomb et d'une petite quantité de cuivre, le tout destiné la plupart du temps à la fabrication de cornes (de chars) ou de « chevilles » en albâtre ; si le cuivre peut être destiné à la réparation d'outils, à la fixation ou au décor des éléments en albâtre, l'association du plomb au corindon, en quantités voisines, pourrait nous éclairer sur l'abondance du plomb dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, comme nous le verrons ci-dessous, p. 49, n. 77-78 du chap. 3. De la pierre de corindon a été découverte sur des noyaux de taille de vases en pierre dure de Cnossos (identification probable pour un échantillon du Minoen récent IA, assurée pour d'autres, à partir du Minoen récent IB-II/ IIIA), cf. P. WARREN, *Minoan Stone Vases*, Cambridge, 1969, p. 160, et dans le trou d'un sceau minoen, cf. L. GORELICK et A. J. GWINNETT, dans *JCS* 40, *op. cit.*, 1988, p. 208. Six litres de poudre d'émeri finement broyé (identification faite par J.-C. Echallier) ont été découverts dans une jarre, près d'un foyer d'un niveau du VI^e siècle av. J.-C. dans la fouille de Bassit (information aimablement communiquée par le regretté P. Courbin, reprise dans la communication de C. Michel citée plus haut). On relèvera que la quantité de corindon découverte dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani correspond, par exemple, à cinq années de consommation des « métallurgistes » destinataires, à Mari, des livraisons de *ARM* 23, 68, l. 1-34, déjà évoquées (64 kg par an). Sur les régions susceptibles de livrer du corindon/émeri (notamment les Cyclades, est de l'Anatolie), voir A. DEGRAEVE, dans *Akkadica, op. cit.*, 1996, p. 24-25. La région au nord de Ras Shamra, le massif du Bassit et ses environs, possèdent des minéraux comportant du corindon, parfois en proportion très élevée, selon V. G. KAZMIN, V. V. KULAKOV, *The Geological Map of Syria. Explanatory notes*, Damas (Ministry of Petroleum..., Department of Geology and Mineral Research), s. d., p. 108, 121, notamment.

19 - J. VAN DIJK, *LUGAL UD ME-LAM-bi NIR-GAL. Le récit épique et didactique des travaux de Ninurta, du Déluge et de la Nouvelle Création*, I, Leyde, 1983 ; Th. JACOBSEN, *The Harps that once... Sumerian Poetry in Translation*, New Haven - Londres, 1987, p. 256 ; J. BOTTERO et S. N. KRAMER, *Lorsque les dieux faisaient l'homme, Mythologie mésopotamienne*, Paris, 1989, p. 356 ; nous remercions M. B. Lafont pour les avis et pour les indications bibliographiques qu'il nous a aimablement fournies.

contre le dieu Ninurta ; vainqueur, celui-ci la condamna à se broyer elle-même (c'est la poudre d'émeri), puisqu'aucune autre pierre ne peut l'attaquer, et à mordre toutes les autres pierres²⁰, tandis que la cornaline (*sāmtu* en akkadien, *hst* en égyptien²¹, *šmt* en ugaritique) et l'albâtre (*giš-nu-ḡal* en akkadien, *šs* en égyptien, peut-être *thrm* en ugaritique), dociles, qui se laissent tailler, sont bénies²².

La réserve de corindon entreposée dans la pièce XXIX semble disproportionnée par rapport aux modestes vestiges du travail des perles. On suppose qu'elle alimentait d'autres ateliers pratiquant le façonnage des pierres dures comme la fabrication de vases en pierre ou la taille de sceaux, tels les cylindres-sceaux²³ en hématite ou le scarabée en cristal de roche publié ici (fig. 103-104 ; cf. p. 61-63), ou encore de perles. On connaît bien la composition des colliers en cornaline par les fouilles de Ras Shamra²⁴. Comme on le voit dans le trésor de la pièce XLVI, dont il sera question plus loin (fig. 91 : 5-25, et 103, 104, 106-111 ; cf. p. 63-65), les perles en cornaline peuvent être associées, dans des colliers,

à des plaquettes-pendentifs en métal précieux, allongées et figurant la grande déesse, 'Anat/Astarté/Hathor, ou circulaires, en disque frappé de la rosace étoilée qui la représente. En dehors de la forme discoïde simple, la plus commune, qu'illustrent les perles de la pièce XXIX, et de la forme oblongue plus ou moins renflée (fig. III : 2), une autre forme principale des perles en cornaline, amygdaloïde à facettes²⁵, est illustrée, à Ras Ibn Hani, par deux perles du trésor de bijoux de la pièce XLVI (fig. 91 : 20 et 21) qui, contrairement à celles de la pièce XXIX, sont achevées et en cornaline translucide. Un collier de Ras Shamra serait fait de la même pierre que les perles et galets de la pièce XXIX du Palais Nord, particulièrement dure et difficile à travailler²⁶, ce qui tendrait à montrer que les lapicides ugaritains avaient la capacité de travailler les quartz les plus durs et laisse supposer qu'une bonne partie des perles étaient produites localement²⁷, à partir d'une matière première importée²⁸ du Deccan, de l'Indus, de la péninsule Arabique ou du désert oriental égyptien²⁹. Certains éléments de

20 - Malédiction de la pierre-*shammū*, J. VAN DIJK, *LUGAL...*, op. cit., 1983, p. 104-116, l. 416-434 : « ...tes frères te répandront comme de la farine... puisque la cornaline est travaillée et polie par toi, tu en seras appelée de ce nom » (= n4-gug-būru, c'est-à-dire sans doute « perce-cornaline ») ; « dès que la pierre-*shammū* l'aura touchée, ce sera de la cornaline percée... ».

21 - Cf. S. AUFÈRE, *Univers minéral...*, op. cit., 1991, p. 216-217, n. b (5-9), p. 276, 554-555, et index, s. v. « Cornaline ». La racine du nom signifie « rougir de colère ». La couleur rouge est liée au feu, au sang, à la vie et aux dieux guerriers. Le rouge de la cornaline exprime l'aspect violent d'Hathor, par opposition à la turquoise, qui apaise la déesse. Le jaspe rouge, *hmt*, est très proche de la cornaline par son symbolisme et lui est souvent associé dans les textes.

22 - Bénédiction de la cornaline, cf. J. VAN DIJK, *LUGAL...*, op. cit., 1983, p. 120-122, l. 531-547, en même temps que de quatorze autres pierres dures (la cornaline jaune, deux variétés d'agate, deux variétés de calcédoine, le lapis-lazuli, le jaspe, la marcasite, l'oeil de poisson, le grenat, et des gemmes non identifiées). Bénédiction de l'albâtre, *ibid.*, p. 117-119, l. 513-523. Pour le nom de ce dernier en ugaritique, cf. A. CAQUOT, M. SZNYCER, A. HERDNER, *Textes ougaritiques*, I, op. cit., 1974, p. 525-526 et 535.

23 - Pour un atelier de gravure de cylindres-sceaux en pierre à Ras Shamra, cf. J.-C. COURTOIS, s. v. « Ras Shamra », *Supplément au Dictionnaire de la Bible* (ci-après *SDB*), IX, Paris, 1979, col. 1266, avec réf. Voir aussi les vestiges d'un atelier de façonnage de vases en obsidienne, et peut-être en granit, dans le niveau VII d'Alalakh, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, op. cit., 1955, p. 109-110, 293, avec de l'hématite, dont L. Woolley suppose qu'elle a servi au polissage.

24 - Pour les perles en pierres dures, et notamment en agate, calcédoine et cornaline, et des colliers trouvés à Ras Shamra, voir C. ELLIOTT, *Ground Stone Industry*, § « Beads », op. cit., dans *RSO*, VI, 1991, p. 46-49, 88, fig. 14, et p. 94-96, fig. 20-22, avec bibliographie (pour l'atelier de Ras Ibn Hani, cf. p. 46, n. 7, et p. 47 et 68). Pour un collier de Ras Shamra qui, comme celui que l'on peut restituer à partir du trésor de bijoux mis au jour dans la pièce XLVI de notre Palais Nord (ci-dessous, p. 63-65) comporte à la fois des perles en cornaline et des plaquettes-pendentifs en métal, voir par exemple *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, op. cit., 1995, p. 63 et 66, n° 70 (AO 23.999 à 24.009) (= *Syria* 19, 1938, fig. 47-50, cf. ci-dessous, p. 63, n. 77 du chap. 4). Sur les plaquettes-pendentifs, voir ci-dessous, p. 63-64, n. 79 du chap. 4. Sur les associations, à Mari, dans les mêmes bijoux, d'or et de perles de différentes gemmes et de formes variées, notamment dans les colliers, cf. C. MICHEL, dans *Actes du Colloque « Cornalines et pierres précieuses »*, op. cit., 1997. Ce goût pour la polychromie par juxtaposition de matériaux divers est illustré avec raffinement, dans l'Égypte du Nouvel Empire, par les bijoux, meubles et objets précieux de la tombe de Toutankhamon par exemple. Le « signalement lyrique » de Ras Shamra, RS 25.421, parmi les symboles de beauté parfaite et divine, révèle cet attrait exercé par le contraste entre les

couleurs des pierres en évoquant, pour symboliser la beauté de la mère ou de la déesse, « Une statuette d'albâtre qui se dresse sur du lapis-lazuli » : J. NOUGAYROL, dans *Ugaritica* 5, op. cit., 1968, p. 315, l. 26', s. et E. LAROCHE, *ibid.*, p. 775, l. 26-27.

25 - Cf., par exemple, pour Ras Shamra, C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 19, 1938, p. 324, fig. 50, en haut, au milieu (2 perles) (trésor trouvé dans une cruche mycénienne dans un des bâtiments de la région à l'est de la « Résidence »), et C. ELLIOTT, op. cit., dans *RSO*, VI, 1991, type 3 (amygdaloïde, flat faces, faceted, often with incised lines), p. 47-48, fig. 21 (20), 22 (1, 3, 4), et p. 88, fig. 14 (8-13), avec comparaisons et bibliographie ; ajouter V. KARAGEORGHIS, *Excavations at Kitton*, I, *The Tombs*, Nicosie, 1974, pl. LXXXVIII et CLXXI, n° 166, et F. TALLON, dans F. Tallon, et al., *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses de l'Orient ancien... »*, op. cit., 1995, n°s 58 et 70, p. 62-64 (Ras Shamra), et p. 64 (tombe d'Assur, XIII^e siècle av. J.-C.). Cf. aussi, pour Chypre, L. ÅSTROM, dans *LCBA*, II, *Other Arts and Crafts* (The Swedish Cyprus Expedition, vol. IV, part 1 D), Lund, 1972, p. 546 (type 7 pour la forme amygdaloïde), 551, fig. 74 : 3-8 ; une forme analogue existe en or à Maroni, cf. J. JOHNSON, *Maroni de Chypre (SIMA 59)*, Göteborg, 1980, p. 25, pl. XXIX, n° 150 (Tombe 19). Les perles discoïdes correspondent au type 2 de C. ELLIOTT, op. cit., p. 47 (ajouter *Excavations at Kitton*, I, pl. LXXXVIII et CLXXI, n°s 306 et 307), et la forme oblongue à son type 6, p. 48. Voir aussi E. PELTENBURG, « Ramesside Egypt and Cyprus », dans *Acts of the International Archaeological Symposium « Cyprus between the Orient and the Occident »*, Nicosia, 8-14 September 1985, Nicosie, 1986, p. 163-164.

26 - Cf. C. ELLIOTT, dans *RSO*, VI, op. cit., 1991, AO 14.848 (fig. 22 : 2). Selon Reinser cependant, cité par Lucas-Harris, c'est la technique de façonnage qui laisse souvent des faces non arrondies.

27 - Bien que le fait ne soit mentionné, nous semble-t-il, dans aucune publication, on rencontre sur le tell de Ras Shamra des galets d'agate de même aspect que ceux de Ras Ibn Hani. Pour des tailleurs-polisseurs, perceurs de pierres dures et ouvriers en lapis-lazuli (?! dans la lettre de Puduḥepa du Hatti à Niqmaddu d'Ugarit, cf. J.-L. CUNCHILLOS, « Correspondance », *Textes ougaritiques*, II, Paris, 1989, p. 411-414, 416-420.

28 - Plusieurs documents des archives du Palais Nord enregistrent des livraisons, exécutées ou dues, de pierres de bijouterie : RIH T 78/27 (*Syria* 57, 1980, p. 365) « trois cents pierres fines », RIH T 83/12 (*CRAI*, 1984, p. 430-431) trois cents *ignu* (lapis), RIH T 83/22 (*ibid.*, p. 431-433) vingt-cinq lapis. La pièce VII du Palais Nord a livré un fragment à peine reconnaissable de perle sphérique (?) en ambre (cf. les perles d'ambre du trésor d'orfèvrerie des XIV^e-XIII^e siècles découvert à Ras Shamra dans un bâtiment à l'est de la « Résidence », C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 19, 1938, p. 319, 324, fig. 50).

29 - Cf. *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, op. cit., 1995, p. 33-38, avec carte p. 36-37.

parure en cornaline ont d'ailleurs des formes propres à la culture internationale égyptisante du Bronze récent en Méditerranée orientale : sphinx, *uraeus*³⁰, tête de bovidé, babouin, « grenade », etc.³¹. Il semble aussi avoir existé, dans le Proche-Orient des Âges du Bronze moyen et récent, une tradition de fabrication de perles de prestige qu'on dédiait dans les temples ou qu'on s'offrait en cadeau entre souverains³².

Un autre lot important de vestiges modestes, mais qui semblent signaler la présence dans cette pièce XXIX, ou à l'étage, d'une activité artisanale, est un groupe de plus de trois cents petits fragments d'ivoire (fig. 117, 118 : 1-2, 11 ; cf. p. 66) principalement des plaquettes rectangulaires à bords en biseau, décorées de croisillons sur une face, avec également des baguettes plan-convexes sans décor, des fragments simplement épannelés et quelques dizaines de petits éléments découpés suivant des formes diverses et à décor incisé. Ces derniers faisaient visiblement partie de dessins plus complexes, guirlandes ou peut-être dans certains cas animaux ou personnages, destinés à être incrustés dans un matériau différent, mais ils ne sont jamais jointifs entre eux, ce qui empêche de reconnaître avec assurance ce qu'ils représentaient et indique en outre qu'il s'agit très probablement de déchets, d'éléments brisés au cours du travail, confirmant la présence, déjà suggérée par les baguettes seulement épannelées (fig. 118 : 2), d'un atelier vraisemblablement consacré à l'incrustation de petits meubles ou de coffrets³³.

Comme dans le cas de la pièce XX, on est frappé par l'absence d'outils dans la pièce XXIX et, comme précédemment, on supposera qu'ils ont été emportés par leurs utilisateurs.

À ces indices de travail des matières dures animales dans le Palais Nord, on ajoutera une rondelle brute d'ivoire (d'hippopotame ?) de la pièce XVII (fig. 119 ; cf. p. 66).

Pour la pièce XXIX, l'inventaire du reste de son mobilier comporte d'abord quelques vases trouvés dans le puits : assiette en céramique Myc. III B (fig. 152 : 10), cruchon à panse raclée (fig. 152 : 6, et 154) et coupe en céramique tournée commune (fig. 152 : 7) (cf. p. 80-81) ; puis quelques perles en faïence, deux boîtes ou étuis sans couvercle, en bronze, contenant des restes de bois carbonisé et conservant dans l'oxydation de leur surface l'empreinte d'un tissu, l'une intacte (fig. 137), l'autre brisée en nombreux fragments (fig. 138)³⁴. Étant donné la forme de ces étuis et les restes de bois carbonisé à l'intérieur, on peut évoquer à leur sujet, sans trop vouloir pousser le rapprochement, les innombrables étuis à objets de toilette ou à stylets divers rencontrés dans le mobilier des tombes égyptiennes³⁵. Plus pertinent pourrait bien être, dans le contexte de la pièce XXIX, où ont été recueillis des documents écrits sur argile, le rapprochement, toute modestie gardée, avec l'étui à tablette, en bronze incrusté d'or et d'argent, de la divine adoratrice Chépénoupet II (vers 725 av. J.-C.), fait de deux parties semblables, emboîtées par leur embouchure, et renfermant une plaquette d'ivoire³⁶. Les tablettes à écrire en bois recouvert de cire

30 - Par exemple J. et E. LAGARCE, « Le chantier de la "Maison aux Albâtres" », *Syria* 51, 1974, *op. cit.*, pl. I : 4a-c.

31 - Par exemple J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, pl. XX : 21-22, 24-26, 28.

32 - Cf. la perle en cornaline de Sésostris I^{er} (vers 1970-1936 av. J.-C.) « aimé d'Hathor, dame de Dendérah », trouvée à Ras Shamra, et qui avait sans doute été déposée dans un des temples de l'acropole, C. F. A. SCHAEFFER, cf. *al.*, *Ugaritica* 4, Paris, 1962, p. 214, fig. 20, et p. 215 ; *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, *op. cit.*, 1995, p. 63-64, n° 57 ; c'est le document inscrit et daté le plus ancien dans le dossier des relations entre Ugarit et l'Égypte, qui comporte notamment, pour le Bronze moyen, les deux sphinx d'Aménemhat III et la statuette de la princesse Chnoumit, cf. J. et E. LAGARCE, « Le chantier de la "Maison aux Albâtres" », *Syria* 51, 1974, *op. cit.*, p. 18-20, n. 1 et 4, p. 19-20. Cf. la perle en lapis-lazuli, inscrite au nom d'un souverain d'Ur, dans le « Trésor d'Ur » de Mari. La momie de Psousennet trouvée à Tanis portait un collier de lapis-lazuli dont une perle, inscrite au nom d'un fonctionnaire assyrien, a été rapprochée d'une perle offerte, au XIV^e siècle, par Assur-Uballit I^{er} à Aménophis IV, selon une tablette d'El-Amarna, cf. J. YOYOTTE, C. ZIEGLER *et al.*, *Gold of the Pharaohs. Catalogue of the exhibition of Treasures from Tanis. City of Edinburgh Art Centre, 2 February-30 April 1988*, Édimbourg, 1988, p. 69-70, n° 34. Sur les pierres précieuses cadeaux royaux, cf. B. ANDRÉ-SALVINI, dans *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, *op. cit.*, 1995, p. 71-75 ; C. MICHEL, dans *Actes du Colloque « Cornalines et pierres précieuses »*, *op. cit.*, sous presse. Les cadeaux comprenaient souvent aussi des pierres fines sous d'autres formes, brute ou travaillée, par exemple, associées ici à du bois d'ébène, des plaquettes de « pierre blanche », de cornaline, de lapis artificiel (« bleu égyptien ») à

incruster dans des meubles ou comme décor architectural, cf. S. LACKENBACHER, « Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ougarit », *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. »*, *op. cit.*, 1995, p. 80.

33 - Cf. aussi les éléments d'incrustation en ivoire trouvés dans le caveau funéraire et les documents de comparaison évoqués à leur propos, p. 67, n. 98-101 du chap. 4 et suiv., *passim*. La tradition des meubles incrustés, qui s'est perpétuée en Syrie jusqu'à nos jours, a produit de très belles œuvres en Égypte dès l'Antique Empire, cf. par exemple C. DESROCHES-NOBLECOURT, dans J. Leclant *et al.*, *Les Pharaons, I. Le temps des Pyramides*, Paris, 1978, p. 250, fig. 242 (coffret de Gebelein, à marqueterie de bois, incrustations d'ivoire, de faïence et de pâte de verre), ainsi qu'à Ébla, palais G (vers 2300 av. J.-C.), cf. par exemple S. MAZZONI, « L'art du palais royal », dans *Les dossiers histoire et archéologie* 83, *Ébla*, *op. cit.*, p. 56-57 ; on la retrouve vivace au Bronze moyen, ainsi à Jéricho, cf. K. KENYON, *Jericho*, II, Londres, 1965, par exemple p. 321, fig. 155, plus tard à Alalakh, palais du niveau IV, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh*, *op. cit.*, 1955, p. 120-122, 288-289 et 291, AT 38/145. Sur des ateliers de meubles à Mari, cf. ci-dessous, p. 51, n. 97 du chap. 3.

34 - Voir ci-dessous, p. 69, n. 110 du chap. 4, la description détaillée de ces objets.

35 - Cf., par exemple, J. VANDIER d'ABBADIE, *Catalogue des objets de toilette au Musée du Louvre*, Paris, 1972, n°s 220, 222, 223, p. 66 et 69-70, et W. KAISER *et al.*, *Ägyptisches Museum Berlin*, Berlin, 1967, n° 578, p. 55 et fig.

36 - Cf. C. DESROCHES-NOBLECOURT, dans J. Leclant *et al.*, *Les Pharaons, III, L'Égypte du crépuscule*, Paris, 1980, p. 168-169, fig. 149, et p. 188-190.

sont bien attestées au Proche-Orient à l'âge du Bronze, y compris, par des textes, à Ras Shamra³⁷

Cette pièce a aussi livré un nombre particulièrement élevé de petits objets que l'on rencontre un peu partout, mais plus isolés, dans le Palais Nord, nous voulons parler des petits cônes de plâtre ou de chaux dont la fig. 134 présente un large échantillonnage et la fig. 148 un exemple provenant de la pièce XVI. Nous avons proposé ci-dessus³⁸ d'y voir les témoins d'une technique pour la fixation de l'enduit des murs. Leur densité ici pourrait s'expliquer en partie par la forme de la pièce et la forte proportion de surface de murs par rapport au sol.

LES INSTALLATIONS MÉTALLURGIQUES DES PIÈCES XVII (+ XXIII)³⁹, XVI ET XVIII LE MOULE À LINGOTS « EN PEAU DE BOEUF »

Dans les pièces XVII, XVI et XVIII, au sud-ouest de la cour II, sont apparues les traces évidentes d'une activité métallurgique⁴⁰ dans la dernière période d'utilisation du Palais Nord. Les sols de ces pièces étaient alors constitués d'une simple couche d'argile non lissée qui, dans la pièce XVIII, présentait une pente très marquée du sud au nord, avec une rigole aménagée descendant, en décrivant de larges courbes, du déversoir de la cuve vers la porte XVIII/II⁴¹

Dans la pièce XVII, l'élément principal est le grand moule à lingots installé dans la partie nord-ouest (fig. 68). Sa découverte a suscité un certain nombre de réactions⁴². Il est aujourd'hui déposé au Musée de Lattaquié⁴³. Nous rappellerons ici les données essentielles contenues dans nos rapports antérieurs⁴⁴ et nous présenterons de façon plus détaillée les informations encore inédites concernant la lingotière elle-même et l'atelier dans son ensemble.

Le moule (fig. 69 et 70) est un bloc de grès calcaire fin et régulier, de 1,546 m de longueur, 0,80 à 0,81 m de largeur

pour sa face supérieure, et de 0,385 m d'épaisseur maximale. Il émergeait du sol supérieur sur une hauteur de 16 cm au sud-ouest, 20 cm au nord-est⁴⁵. Tout le bloc était profondément craquelé, légèrement affaissé vers le milieu, quelques grandes fissures le traversant de part en part ayant joué en s'ouvrant vers le bas. Ses faces supérieure et latérales sont très soigneusement taillées, lisses, tandis que sa face inférieure n'est que dégrossie. Dans la face supérieure (fig. 71) se creuse la forme d'un lingot du type « en peau de boeuf », c'est-à-dire en rectangle aux côtés concaves et aux angles étirés en « cornes ». L'une de ces cornes se prolonge jusqu'au bord du bloc par une gorge à profil en « V » arrondi dont la paroi est entamée par de profondes éraflures longitudinales. La matrice a une longueur maximale de 67,2 cm entre les extrémités de deux cornes du même côté. On ne peut donner que de façon approximative les dimensions suivant les médianes de la forme, 58,5 x 33,5 cm, car les bords de la cavité sont très détériorés. Dans le fond de la forme, ces dimensions sont de 44 x 24 cm. Contrairement à ceux des extrémités des cornes, qui sont sensiblement verticaux, ces bords semblent avoir été légèrement évasés. Le fond de la matrice n'est pas parfaitement plat, mais très faiblement convexe et presque imperceptiblement bosselé. Sa surface, au moment de la découverte, était très lisse et douce au toucher, donnant la sensation d'un mince épiderme vitrifié. Elle était très fragile dans sa moitié nord-est, se désaisant en grains et en poudre. La profondeur est de 7,5 cm au milieu, mais de 8,1 cm au bord sud-ouest de la partie médiane (8,3 cm à l'extrémité des cornes de ce côté), et 5,9 cm seulement au bord nord-est (6,2 cm dans la corne est). Ainsi, si le moule était, comme c'est vraisemblable, installé horizontalement, les lingots qu'on y coulait devaient être d'épaisseur croissante d'une extrémité à l'autre. Peut-être cela était-il destiné à faciliter le démoulage.

37 - Pour le Bronze récent, on connaît maintenant le diptyque en bois, à surface rayée de croisillons, pour favoriser l'accrochage de la cire, et à charnière d'ivoire, de l'épave d'Ulu Burun, cf. G. F. BASS et C. PULAK, dans *AJA*, 93, 1989, p. 10-11, fig. 19. Pour Ras Shamra, cf. J. NOUGAYROL, *Palais Royal d'Ugarit (= PRU)*, VI, Paris, 1970, p. 20, l. 23 (RS 19.53); D. ARNAUD, s.v. « Ras Shamra », *SDB*, IX, op. cit., 1979, col. 1358, et J.-C. COURTOIS, *ibid.*, col. 1238 (RS 19.53); F. MILLBRAN-LABAT, dans *RSO*, VII, 1991, p. 30, n. 7 (RS 34.136). Pour le I^{er} millénaire, on citera les fameux panneaux de Nimrud, certains en bois de noyer, la plupart en ivoire, cf. M. MALLOWAN, dans *Iraq* 16, 1954, p. 98-99; *id.*, *Nimrud and its Remains* I, Londres, 1966, p. 151-157; D. J. WISEMAN, « Assyrian Writing Boards », *Iraq* 17, 1955, p. 3-5. L'usage de ces tablettes à cire a traversé toute l'Antiquité et se retrouve, sous une forme prestigieuse, dans les « diptyques consulaires » offerts par les empereurs byzantins à leurs électeurs, cf. D. GABORIT-CHOPIN, dans *Les dossiers d'archéologie* 176, nov. 1992, p. 29.

38 - Cf. p. 21, n. 41 du chap. 2.

39 - Le numéro XXIII a été attribué à la partie méridionale de la pièce XVII à un moment de la fouille où il semblait qu'un mur de partition devait séparer cette partie sud de la partie nord. L'existence de ce mur ne s'étant

pas confirmée, ce numéro est devenu caduc et nous n'en tiendrons plus compte dans la suite de cet exposé.

40 - Cf. *CRAI*, 1983, p. 277-290.

41 - Cf. ci-dessus, p. 26.

42 - Cf., par exemple, H.-G. BUCHHOLZ, « Der Metallhandel des zweiten Jahrtausends im Mittelmeer », dans M. Heltzer et E. Lipinski (éd.), *Society and Economy in the Eastern Mediterranean (1500-1000 B.C.)*, Louvain, 1988, p. 199-200.

43 - Le moulage, puis la dépose et le remontage de la lingotière ont été effectués par M. Farès, qui doit être félicité pour le succès de ces opérations délicates.

44 - Cf. *CRAI*, 1983, p. 274-290, fig. 13-16, n. 36-58; *CRAI*, 1984, p. 401, n. 6, et *CRAI*, 1987, p. 284, fig. 8; J. et E. LAGARCE, « La métallurgie », *Le monde de la Bible* 48, mars-avril 1987, *Ougarit*, p. 24-25, fig. 33-34; J. LAGARCE, « Herstellung von Kupferrohbarren in Ras Ibn Hani (Syrien) », *Acta Praehistorica et Archaeologica* 18, 1986, p. 85-90, fig. 1-4. Sur la diffusion, le symbolisme et l'iconographie des lingots en peau de boeuf, voir ci-dessous, p. 47-48, n. 69 du chap. 3.

45 - La surface supérieure du moule se trouvait à une altitude de 3,98 m.

Tout autour du moule ont été recueillis des grains de métal, évidemment formés par les gouttes qui avaient giclé lors des opérations de fonte. Les analyses effectuées par le Professeur U. Zwicker (chaire de science des matériaux – métaux – à l’université de Erlangen-Nuremberg) et par les Docteur N. Gale et Z. A. Stos-Gale (université d’Oxford, sciences de la Terre), que nous remercions pour leur généreuse collaboration, ont montré qu’il s’agit de cuivre presque pur, que l’on peut considérer comme d’origine chypriote⁴⁶. Du côté nord-est, une zone du sol, près de la lingotière, était couverte et imprégnée de plomb dont une partie gardait l’empreinte de fragments de bois anguleux. Le sol supérieur n’a pas livré beaucoup d’autres vestiges : des fragments de creuset(s) et de tuyère(s), d’un grand cuilleron de « lampe murale » et de quelques grands vases en céramique commune, ainsi qu’une petite plaque de cuivre ou de bronze dans la partie sud de la pièce.

Contre le mur oriental, à mi-distance entre la porte XVII/II et l’angle oriental, s’étend une aire empierrée de façon lâche, rectangulaire (1,55 x 1,15 m), qui a pu constituer une plate-forme d’une vingtaine de centimètres de hauteur⁴⁷. Au sud de la lingotière affleurerait une structure en arc de cercle, construite au temps du niveau immédiatement inférieur⁴⁸, mais dont le sommet pouvait peut-être fournir encore une surface dure susceptible d’être utilisée comme aire de travail.

Dans le réduit XVI qui, s’ouvrant sous le retour de l’escalier XV, devait avoir une hauteur libre ne dépassant pas 1,40 m au nord-est et 2 m environ au-dessus de la porte, gisaient des fragments de tuyère(s) et de creuset(s)⁴⁹, des grains de métal, quelques tessons de céramique commune, un assez grand nombre de fragments d’os d’animaux⁵⁰. On peut comprendre cet étroit espace comme une resserre attenante à l’atelier.

Sous ces vestiges de l’état final de l’atelier métallurgique ont été décelés les indices d’un état antérieur, où le moule à lingots était déjà en place et utilisé. Étant donné la façon

dont le sol de l’atelier évoluait, n’étant pas proprement refait périodiquement, mais seulement réaménagé par l’épandage de couches d’argile recouvrant les irrégularités et les couches de cendres générées par l’activité des fondeurs⁵¹, il n’est pas possible de suivre un sol cohérent sur l’ensemble de la pièce. On a pu seulement mettre en évidence, contre la lingotière, 5 cm sous le sol supérieur, une surface d’argile sur laquelle s’était répandu un peu de cuivre coulant par la gouttière nord du moule. Près de la plate-forme, dans une des couches de cendres recouvertes par le sol supérieur et contenant des parcelles de cuivre, a été recueilli un grand fragment d’embout de tuyère (fig. 144 ; longueur 11,6 cm) ; non loin, la bulle de scellement RIH 86/1 (fig. 95 ; cf. p. 54-55) paraît provenir d’une couche de remblai légèrement plus ancienne encore.

L’ensemble de ces éléments apporte un certain nombre d’informations sur l’activité qui se déroulait dans la pièce XVII et sur la technique de la fonte des lingots, et il soulève plusieurs interrogations.

On pense généralement que les lingots étaient fondus dans des formes en argile⁵², ou plutôt dans des moules en sable ; cela expliquerait les inclusions de grains de sable dans la face inférieure des lingots, la bordure en relief que présente généralement cette face⁵³ et le fait qu’on ne retrouve pas de moules dans les sites, de Chypre notamment, où l’on pourrait penser que des lingots ont été fondus. Ces techniques, souples d’emploi et peu onéreuses, ont en effet dû être utilisées couramment, mais on n’a jamais identifié de vestiges de moules les attestant, ni en sable, nous l’avons dit, ni – et c’est plus étonnant – en terre cuite⁵⁴. La seule lingotière pour lingots en peau de boeuf reconnue comme telle étant celle de Ras Ibn Hani, et cette lingotière ayant été en usage un certain temps, il faut bien admettre que la fonte de lingots dans un moule en grès calcaire est techniquement possible et qu’elle était économiquement rentable aux yeux des Ugaritains qui la pratiquaient dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani⁵⁵.

46 - Les isotopes du plomb placent les échantillons analysés à la limite de la zone du diagramme qui correspond à Chypre, et pourraient donc laisser planer un doute sur la provenance du métal. Les impuretés, cependant, et notamment la proportion d’argent, confirment l’origine chypriote. Les rapports d’analyse seront inclus dans la publication définitive du Palais Nord.

47 - L’atelier métallurgique installé dans la salle 12 de l’Area II de Kition, vers la fin du XIII^e siècle av. J.-C., comportait une plate-forme tout à fait semblable, que le fouilleur suppose avoir servi à stocker le minerai, cf. V. KARAGEORGHIS, dans *BCH* 93, 1969, p. 516-519, fig. 145-146 et 148. 48 - Cf. ci-dessous, p. 46.

49 - Les fragments ne permettent pas de savoir si nous avons affaire aux débris d’un ou de plusieurs objets. Il semble qu’il n’y ait eu qu’une seule tuyère.

50 - Des ossements associés aux ateliers métallurgiques se retrouvent à Kition, cf. V. KARAGEORGHIS, *loc. cit.*, p. 518, qui suggère leur emploi comme fondant. À Timna, ce sont des coquilles qui sont soupçonnées avoir joué ce rôle, cf. B. ROTHENBERG, *Timna : Valley of the Biblical Copper Mines*, Londres, 1972, p. 232.

51 - Cf. ci-dessous, p. 45-46.

52 - Une démonstration de cette technique a, par exemple, été réalisée avec succès par l’équipe du Professeur U. Zwicker devant les participants au XIII. Werkstoffkolloquium de l’Université d’Erlangen-Nürnberg, en 1985, le métal en fusion étant versé dans une forme en terre cuite.

53 - Cette bordure résulterait d’une ligne tracée plus profondément dans le

sable pour délimiter la forme souhaitée.

54 - Le vestige le plus plausible de moule à lingots en terre cuite nous paraît être un fragment publié par J. LAGARCE, « La cachette de fondeur aux épées (Enkomi 1967) et l’atelier voisin », dans C.F.-A. Schaeffer (éd.), *Alasia I*, Paris, 1971, p. 398-399, fig. 12a : on pourrait y reconnaître le bord d’une forme pour lingots ronds.

55 - Étant donné la productivité relativement modeste que devait avoir l’installation, on peut se demander si elle était faite pour mettre en forme du cuivre importé en vrac ou si elle ne servait pas plutôt à refondre ensemble des chutes de lingots déjà partiellement utilisés dans des ateliers, ou encore à utiliser du cuivre extrait dans la région. Sur ces questions, voir E. et J. LAGARCE, « Les lingots “en peau de boeuf”, objets de commerce et symboles idéologiques dans le monde méditerranéen », *Revue d’études phénico-puniques et d’antiquités libyennes (REPPAL)* 10, 1997, p. 73-91, fig. 1-14. Des moules en pierre pour lingots circulaires ont été découverts à Kommos, en Crète orientale, cf. J. W. et M. C. SHAW (éd.), *Kommos, I*, Princeton, 1995, p. 485-486 ; des expériences de fonte de bronze dans un moule en calcaire ont été menées récemment avec succès, cf. P. T. CRADDOCK, I. C. FREESTONE, C. D. DAWE, « Casting Metals in Limestone Moulds », *Journal of the Historical Metallurgy Society*, sous presse (nous remercions P. Craddock pour ses informations et la communication du manuscrit) ; enfin, sur l’épave d’Ulu Burun se trouvaient deux paires de petits lingots identiques deux à deux, ce qui montre qu’ils ont été fondus dans des moules en dur, probablement en pierre (information donnée par M. C. Pulak, que nous remercions vivement).

L'eau contenue dans les porosités de la pierre risquait, au moment de l'échauffement brutal dû à la coulée, de se transformer en vapeur et de faire éclater la pierre ; les différences de dilatation entre la surface en contact avec le métal en fusion et le reste du bloc entraînaient le même danger. Il était donc sans doute nécessaire de chauffer le moule à l'avance, probablement en le couvrant d'un amoncellement de braises. La gouttière reliant la matrice au bord du moule devait avoir été colmatée auparavant avec de l'argile. Après enlèvement des braises, le cuivre devait être versé dans la forme⁵⁶. Il se solidifiait presque instantanément. Restait à démouler le lingot, au moyen d'une barre, vraisemblablement en bronze, à extrémité pointue, qu'on glissait dans la gouttière, faisant sauter l'obturation en argile, et dont la pointe, engagée sous la corne du lingot, permettait de soulever ce dernier en faisant levier. On pouvait sans doute renouveler l'opération plusieurs fois de suite, profitant de ce que le moule était encore chaud et sec, si l'on avait préparé une quantité suffisante de cuivre fondu dans des creusets.

Cette opération de mise en fusion du métal et de son introduction dans les moules est bien documentée, notamment par le décor de tombes égyptiennes, de l'Ancien (fig. 115) au Nouvel Empire (fig. 116)⁵⁷. Posés sur le sol ou sur des plates-formes, les creusets, remplis de métal, étaient recouverts d'un tas de braises dans lequel pénétraient des tuyères en terre réfractaire. Celles-ci, au Nouvel Empire, étaient reliées, par des tubes en cuir (?) ou en bois, à des soufflets installés à proximité.

Plusieurs fragments de creusets et de tuyères ont été trouvés dans les pièces XVI et XVII du Palais Nord de Ras Ibn Hani. Les creusets (fig. 145-147) ont une forme de bols à paroi légèrement convexe et fond plat. Les fragments conservés permettent de restituer une hauteur de 17 cm et un diamètre de 32 cm au bord. Ce dernier est entamé par une échancrure de 5,5 cm de large et 2 cm de profondeur dans laquelle venait s'installer l'extrémité d'une des tuyères, qui activait la combustion au contact entre les braises et le métal. C'est aussi par là qu'on devait faire couler ce dernier lorsqu'on le versait dans le moule. Les creusets sont faits de terre dégraissée avec de la paille et contenant des gravillons anguleux⁵⁸. Leur paroi extérieure porte des restes d'un enduit blanc. On les manipulait sans doute, quand ils étaient chauds, en les saisissant à l'aide de perches de bois tenues par deux ouvriers, comme on le voit bien sur les représentations égyptiennes.

Les fragments de tuyères (fig. 144 et 148) sont de section ronde, ou de section en carré à côtés convexes et angles

arrondis. L'un appartient à une tuyère qui faisait un coude assez marqué, mais il est trop petit pour qu'on puisse réellement déterminer la valeur de l'angle. Le matériau utilisé pour les tuyères est apparemment le même que celui des creusets, mais sans gros gravillons. Elles semblent avoir été modelées autour d'un bâton de section ronde régulière, de 2,4 à 2,8 cm de diamètre⁵⁹.

Aucune trace de soufflets n'a été retrouvée, soit qu'ils aient consisté en simples outres soit, explications plus probables pour cette fin du Bronze récent, qu'ils aient possédé une caisse rigide, mais en bois, ou encore que les soufflets, à caisse en céramique, comme on en connaît des exemplaires de Chypre⁶⁰ et de Ras Shamra⁶¹ notamment, aient été emportés par les habitants lors de l'évacuation du Palais Nord avant sa destruction. Ils étaient peut-être installés sur la plate-forme carrée contre le mur oriental, ou sur la surface dure constituée par le sommet de la structure semi-circulaire qui affleurait le niveau du sol contre le mur occidental⁶², mais, s'ils n'avaient pas besoin d'une assise particulièrement ferme, ils peuvent avoir été posés n'importe où dans la pièce. Il est seulement logique de penser que la fonte dans les creusets s'opérait à proximité du moule, pour limiter les aléas du transport du métal liquide dans les creusets et son refroidissement en cours de route.

La fouille, dans la pièce XVII, a été poursuivie au-delà du sol de la destruction, pour essayer de savoir si ce local avait, dès l'origine, une fonction d'atelier et si, en particulier, la lingotière avait été en usage, installée à un niveau plus bas, au cours des phases anciennes de l'existence du Palais Nord. Cette recherche est en cours et les réponses que nous pouvons proposer sont partielles. Au stade actuel, il se confirme qu'avant la mise en place du moule à lingots dans la position où nous l'avons découvert, la pièce XVII avait déjà une fonction industrielle, dont la nature précise n'apparaît pas encore, mais où la lingotière ne semble pas avoir eu sa place.

Le sol supérieur⁶³ consistait en une couche d'argile rouge, dure, de 15 à 20 cm d'épaisseur. Les deux phases qu'on a pu mettre en évidence contre l'angle nord de la lingotière n'ont pas pu être reconnues sur l'ensemble de la pièce. À l'est de la lingotière, sous l'endroit où le sol était recouvert d'une plaque de plomb avec des empreintes de bois, l'argile était imprégnée de plomb sur plus de 10 cm de profondeur.

Le remblai sous le sol supérieur consiste en une superposition désordonnée de couches de cendres de diverses qualités, de grandes lentilles d'argile et de minces couches

56 - Peut-être avait-on saupoudré le fond de la matrice d'une mince couche de sable.

57 - Cf., par exemple, U. ZWICKER, « Entwicklung der Schmelz- und Gießtechnik auf den bildlichen Darstellungen in Ägypten zwischen 2500 und 1500 v. Chr. », *Metall. Internationale Zeitschrift für Technik und Wirtschaft* (Berlin-Grünwald), 23 (1), 1969, p. 1-4, fig. 1-11.

58 - Un des fragments de creusets analysés par U. Zwicker montre la présence d'un peu de soufre.

59 - Pour des tuyères trouvées à Ras Shamra, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica 2, op. cit.*, 1949, p. 210-211, fig. 87 (1, 3-4).

60 - Cf. P. DIRAKIOS, *Enkomi Excavations, op. cit.*, 1969-1971, p. 577, pl. 120 (5), non identifié comme un soufflet par l'auteur.

61 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica 2, op. cit.*, 1949, p. 204-205, fig. 84 (15), non identifié comme un soufflet par l'auteur.

62 - Cf. ci-dessous p. 46.

63 - La cote de ce sol est de 3,80 m.

d'enduit blanc, qui montrent que le sol s'exhaussait très vite, étant périodiquement recouvert d'une couche de terre ou de mortier blanc sans que les cendres résultant du travail aient été complètement déblayées. Dans les cendres, on observe souvent la présence de nombreux noyaux d'olives carbonisés laissant penser qu'une partie au moins du carburant utilisé était du tourteau d'olives, encore fréquemment employé de nos jours pour le chauffage domestique dans des braseros portatifs et apprécié pour sa braise qui brûle lentement en dégageant une chaleur douce et régulière⁶⁴

À l'une des nombreuses étapes de l'exhaussement du sol correspondent, dressées perpendiculairement au mur sud-est de la pièce et distantes de 0,30 m l'une de l'autre, trois petites cloisons verticales (fig. 72), dont la mieux conservée, au nord-est, mesure 0,60 m de longueur, 0,25 m de largeur et 0,32 m de hauteur ; construites de pierres liées à l'argile, elles délimitent ce qui apparaît comme deux foyers. La plate-forme carrée du niveau supérieur, contre le mur oriental, n'existe pas encore à cette étape intermédiaire. Nous l'avons, pour le moment, laissée en place et nous ne savons donc pas si elle recouvre ou non une installation plus ancienne.

Sous ce remblai complexe est apparu, dans le tiers nord de la pièce, un sol d'argile⁶⁵ mince mais bien lissé (fig. 73), parfois avec une pellicule de mortier blanc, qui remonte contre le mur oriental de la pièce et, à l'ouest, contre une structure faite de gros blocs dont la face visible au moins est taillée – pierres de récupération probablement –, assemblés sans grand ordre apparent mais de façon telle que la paroi que présentait la structure à l'est dessinait une courbe régulière. Cette paroi était revêtue d'un mince enduit blanc. Tout l'arrière a été arraché en même temps que le mur séparant la pièce de la rue. La hauteur primitive de cette construction est inconnue. Actuellement, une seule assise, de 0,25 m, est conservée. La surface supérieure, qui affleure le niveau du dernier sol, est en partie masquée par une couche dure de calcaire broyé, qui se présente non comme un enduit intentionnel, mais plutôt comme le résultat de l'écrasement des pierres par le piétinement des usagers de la pièce ou par l'utilisation de cette zone plus dure comme aire de travail pendant la dernière phase.

Vers le milieu de la pièce, deux murets à peu près parallèles, de direction nord-nord-est - sud-sud-ouest, distants de 0,45 m au nord et se rapprochant un peu vers le sud, s'étendent sur une distance qui atteint 2,40 m pour celui de l'ouest, le plus long. L'espace entre eux est tapissé d'une

couche d'argile brun-rouge, pure, qui remonte légèrement contre chacun. L'ensemble forme une sorte de canal peu profond, à profil transversal très faiblement incurvé, mais dont le sol n'accuse aucune pente, ni vers le nord, ni vers le sud. Les parois qui ne comportent et paraissent n'avoir jamais comporté qu'une seule assise, sont faites de blocs taillés mais incomplets. La paroi occidentale dont deux blocs manquent est doublée, à l'ouest, d'une ligne de petits moellons qui ne lui est pas exactement parallèle, mais s'écarte d'elle vers le sud, l'espace intermédiaire étant plein de cendres gris-verdâtre à jaune-verdâtre, mêlées de minces couches blanches. Le même remblai se retrouve, au-delà, jusqu'à la fosse qui a détruit le mur de façade sur la rue. Le fond enduit d'argile du canal formé par les deux murets était couvert d'une couche granuleuse de terre, de fragments de pierres et de cendres, au-dessus de laquelle s'étendaient des cendres grises.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette installation, avec son canal sans pente sensible et les foyers contre le mur sud-est de la pièce, a certainement eu une destination industrielle, attestée aussi par les nombreuses couches et lentilles de cendres de consistance et d'aspect variés qui la recouvraient. Il ne nous paraît pas possible pour le moment de préciser à quelle activité elle était consacrée. Le remblai ne contenait pas de débris métalliques ; rien ne laisse penser que le moule à lingots ait déjà été utilisé durant cette phase ; l'embout de tuyère RIH 83/11 a été retrouvé tout à fait au sommet du remblai et doit appartenir à la première phase d'utilisation du moule ; la bulle de scellement RIH 86/1 (cf. p. 55) était dans une position stratigraphique analogue et n'a, de toute façon, probablement pas de rapport direct avec l'installation industrielle. Sur le sol ne gisaient que quelques tessons de céramique commune, une rondelle d'ivoire sans décor (fig. 119) et surtout plusieurs os d'ovins, dont une demi-mandibule et une extrémité de patte, disséminés çà et là.

La suite des recherches devrait montrer si cette installation est la première à caractère industriel dans la pièce XVII. Les indications que nous avons déjà font penser qu'il n'en est rien et que cette pièce a été employée dès l'origine pour des activités faisant un usage intensif du feu, car le remblai sous le sol d'argile de 3,40/3,55 m apparaît, par endroits, aussi creux que dans les couches fouillées jusqu'à présent.

Avant de quitter cette pièce, notons encore qu'un sondage pratiqué, avant la dépose de la lingotière, devant la

64 - L'utilisation des noyaux d'olives comme carburant est bien attestée, par exemple, à Kition (Chypre), dans un four à pain du XII^e siècle av. J.-C., cf. V. KARAGEORGHIS, dans *BCH* 93, 1969, p. 520. Dans l'artisanat damascène contemporain, le tourteau d'olives est utilisé par les verriers et les métallurgistes pour l'entretien de foyers annexes (notre reconnaissance va au regretté Chafiq Imam, conservateur en chef du musée du palais Azem à

Damas, pour sa générosité dans le partage de son érudition en matière d'artisanat traditionnel, à M. Roumi, photographe et anthropologue, ainsi qu'à G. Obaid, maître bijoutier, pour de nombreuses informations dans le domaine de l'artisanat du verre, de l'orfèvrerie et du moulage du métal).
65 - La cote de ce sol varie de 3,40 m au point le plus bas, à l'aplomb de la face sud-est de la lingotière, à 3,55 m à la périphérie.

face sud-est de celle-ci a donné quelques indications sur la façon dont le bloc avait été mis en place. Les cendres générées par l'activité de l'installation aux deux murets dont il vient d'être question avaient été partiellement déblayées. On avait étendu sur le fond de l'excavation une couche de matériau blanc crayeux en fragments, analogue au matériau utilisé pour le soubassement des sols de bonne qualité, puis on avait apporté 20 à 25 cm d'un mélange d'argile rouge et de gros fragments de calcaire blanc et l'on avait posé le bloc du moule sur ce soubassement compact et résistant.

Dans le réduit XVI, le sol du niveau correspondant à celui de 3,40/3,55 m dans la pièce XVII est un enduit blanc, en pente. De grosses pierres et des os, dont un frontal de bovidé, reposaient dessus.

Au sud-est, la pièce XVIII appartient aussi à l'installation métallurgique, bien qu'elle ait également eu pour fonction la fourniture d'eau (ci-dessus, p. 25-26) et qu'elle ne communique pas directement avec la pièce XVII. Nous avons déjà indiqué que le sol supérieur était fait d'argile rougeâtre et présentait une forte pente en direction de la porte XVIII/II. Un grand fragment de cuve avec trou de vidange près du fond (fig. 149), en calcaire dur, dont la paroi intérieure est polie et brûlée par l'usage, ainsi qu'un grand fragment de creuset, étaient pris dans les remblais fortement incendiés et carbonneux qui recouvraient le sol, à quelque distance au-dessus de celui-ci : ils ne reposaient donc pas directement par terre au moment de la destruction, mais viennent soit de l'étage, soit d'étagères ou de supports en bois. Le long du mur sud-est étaient alignés les restes de jarres, très brisées et incomplètes, au nombre de 5 au moins.

Vers le centre de la pièce est installé un foyer allongé, délimité par deux murets nord-ouest - sud-est qui ne font qu'affleurer le niveau du sol, à l'exception de deux dalles dressées de chant à l'extrémité sud-est. L'espace entre les deux murets est rempli de cendres, et les parois sont profondément brûlées.

66 - Il convient ici d'apporter une correction aux observations que nous avions présentées dans le premier compte rendu publié après la fouille (CRAI, 1984, p. 405) : nous pensions que les petits canaux creusés dans le sol argileux en pente devant le foyer étaient intentionnels ; il s'est révélé que ces canaux appartenaient à des terriers de taupes.

67 - Cf. CRAI, 1984, p. 405-408, fig. 4-4bis.

68 - Cf. CRAI, 1987, p. 282-284, fig. 6-7, et ci-dessous, p. 48.

69 - Sur la diffusion, le symbolisme et l'iconographie, en relation avec la « grande déesse », des lingots en « peau de boeuf » en Méditerranée, notamment à Chypre, et jusque dans la péninsule ibérique, cf. déjà CRAI, 1983, p. 280-290, et notes correspondantes, avec la bibliographie ; en Égypte, les quatre lingots miniatures en tôle de cuivre, l'un inscrit au nom de Mernepthah-Siptah, faisaient partie de dépôts de fondation de ce pharaon et de la reine Taouset ; J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 65-68, 74-80, 84-100, 188 et 192, pl. XVII (18), XVIII (4, 11, 12), XXXI (30, 31, 33), XXXII (32) ; L. C. HULL, « The identification of Cypriot cult figurines through cross-cultural comparison : some problems », dans E. Peltenburg (éd.), *Early Society in Cyprus*, Édimbourg,

Sur le sol de la pièce, principalement à proximité du foyer, et surtout dans la pente devant son extrémité nord-ouest, on a recueilli de nombreuses plaques et gouttes de plomb qui avait fondu, puis s'était solidifié à nouveau ⁶⁶

Nous avons pensé, au moment de la fouille, que ces coulures de plomb étaient en rapport avec le foyer et pouvaient témoigner de l'utilisation de celui-ci pour la purification du cuivre par la technique de la liquation ⁶⁷. Le plomb aurait dû, dans ce cas, contenir plus d'impuretés que celui des lingots retrouvés dans l'espace XLI et ses environs ⁶⁸. Les analyses auxquelles le Professeur U. Zwicker a bien voulu procéder n'ont pas confirmé cette hypothèse : le plomb est sensiblement le même que celui des lingots. Le fait que le plomb ait fondu peut, d'autre part, être dû non à son utilisation dans des opérations industrielles, mais simplement à l'incendie qui a ravagé tout ce secteur du Palais Nord avec une particulière violence. En l'absence de nouveaux indices, l'utilisation du foyer pour l'affinage du cuivre reste donc hypothétique.

IMPORTANCE DU COMMERCE DES LINGOTS DE CUIVRE EN « PEAU DE BOEUF », LEUR SYMBOLISME

La présence d'un atelier aussi important et aussi gênant pour le voisinage que celui qui occupe les pièces XVI à XVIII, dans la résidence d'un personnage d'un si haut rang que la reine d'Ugarit, a de quoi surprendre. Nous aurons à revenir sur la question de savoir s'il est normal ou habituel que de telles installations fassent partie des palais en Syrie et Mésopotamie (ci-dessous, p. 49-51), mais nous voudrions d'abord rappeler quelques remarques que l'on peut faire au sujet de l'activité spécifique qui est concernée ici, celle de la fabrication de lingots « en peau de boeuf ». Ayant exposé à plusieurs reprises, par le passé, nos réflexions à ce sujet ⁶⁹

1989, p. 127-139, avec bibliographie ; E. et J. LAGARCE, « Les lingots "en peau de boeuf" », *REPPAL* 10, op. cit., 1997, (pour la figurine de déesse de Palaeophos-Teratoudhia, T. 104, cf. V. KARAGEORGHIS, *Tombs at Palaepaphos, 1. Teratoudhia, 2. Eliomythia*, Nicosie, 1990, p. 59-60 et pl. LII, K5). Sur la typologie et la diffusion de ces lingots et sur l'historique des recherches, on consultera surtout les travaux de H.-G. BUCHHOLZ (en dernier lieu : « Der Metallhandel des zweiten Jahrtausends im Mittelmeer », dans M. Heltzer et E. Lipinski (éd.), *Society and Economy in the Eastern Mediterranean (1500-1000 B.C.)*, op. cit., 1988, p. 188-228, fig. 1-14, avec la bibliographie antérieure) et les publications de l'épave du cap Gélidonya par G. BASS, *Cape Gelidonya. A Bronze Age Shipwreck*, Philadelphie, 1967, et de celle d'Ulu Burun par G. BASS et C. PULAK dans *National Geographic Magazine* 167 (1), 1985, p. 1-3, et 172 (6), 1987, p. 693-738. *American Journal of Archaeology*, notamment 93, 1989, p. 1-29, fig. 1-33 (voir aussi la chronique de M.-H. GATES, « Archaeology in Turkey », *AJA* 98, 1994, p. 259-260, et *AJA* 99, 1995, p. 223-224, fondée sur les rapports de C. Pulak).

nous nous contenterons de souligner brièvement les points essentiels.

Quelles qu'aient été la durée et l'intensité de l'utilisation de la lingotière mise au jour dans la pièce XVII, la place considérable qu'occupe l'installation métallurgique dans la partie la plus noble du bâtiment et le soin qu'a demandé la fabrication du moule lui-même témoignent de l'importance qu'on lui attachait. Celle-ci est naturellement due au rôle essentiel que jouait le cuivre dans les sociétés de l'âge du Bronze récent, sa possession étant facteur et symbole non seulement de prospérité, mais aussi de puissance militaire. Ce métal faisait l'objet d'un commerce très intense, principalement sous la forme de lingots en peau de boeuf, comme l'attestent des découvertes faites sur presque tous les rivages de la Méditerranée, et d'abord en Crète pour les XVI^e et XV^e siècles, à Chypre et en Sardaigne surtout pour le XIII^e siècle et le début du XII^e siècle, ainsi que dans les épaves d'Ulu Burun (XIV^e siècle) et du cap Gélidonya (fin XIII^e - début XII^e siècle), près des côtes lyciennes. Ces lingots figurent en bonne place parmi les représentations de tributs de la région égéenne, et plus encore de Syrie, ou dans les figurations de magasins royaux, que l'on trouve dans des tombes égyptiennes des XVIII^e et XIX^e dynasties. De nombreux indices montrent que la forme du lingot en peau de boeuf s'est chargée progressivement, à partir du XIII^e siècle, d'un symbolisme religieux qui commence à devenir perceptible dans la glyptique ugaritique et chypriote, se confirme par le dépôt votif dans des temples de lingots miniatures, souvent inscrits, en Égypte et à Chypre, puis par l'apparition du lingot comme présent à la divinité ou attribut de celle-ci, à Chypre, dans la statuare (dieu au lingot d'Enkomi, déesse Bomford, debout sur des lingots) et dans le décor de supports en bronze historiés symbolisant le trône ou le sanctuaire de la déesse (supports de Kourion et du Musée de Toronto). Cette valeur prise par la forme du lingot en peau de boeuf. Le lien qui s'est établi entre elle et la grande déesse, protectrice des richesses minières, de la fécondité en général, et garante de la renaissance dans l'au-delà, peuvent expliquer la résurgence du motif, près d'un demi-millénaire après que la production des lingots de cette forme avait cessé, dans des contextes religieux à caractère funéraire aristocratique de la péninsule ibérique (monument funéraire de Pozo Moro, tombe de Los Villares, autels de Cancho Roano, parures d'or d'Evora et d'El Carambolo).

LE PLOMB DANS LE PALAIS NORD

Nous avons signalé à diverses reprises la présence de plomb fondu sur les sols du Palais Nord⁷⁰. En fait, les découvertes de plomb ont été très nombreuses dans ce bâtiment⁷¹. Elles se répartissent sur deux larges zones, l'une au sud et au sud-ouest de la cour II, l'autre au nord. Dans la première, on a relevé des traces, ou des plaques, de plomb fondu dans la pièce LIX et à l'extérieur de sa façade méridionale⁷², sur le sol des pièces III, XVII et XVIII et sur celui de la cour II. Dans la seconde, on a recueilli des lingots (indiqués sur le plan schématique, fig. 4) dans l'angle nord de la pièce XXII (fig. 142), dans le puisard de la pièce XXI, dans le seuil XXI/XXXIX, et surtout dans la cour (?) XLI, où ils étaient au nombre de douze. C'est, au total, 500 kg de plomb au moins, qui ont été ainsi exhumés. Les lingots n'ont pas de forme spécifique : quelques-uns sont circulaires ou ovales, peu épais, l'un est plus ou moins pyramidal, ceux qui proviennent de l'espace XLI (fig. 143) sont en forme de portions de lentilles plan-convexes, ayant visiblement été découpés dans des culots formés par refroidissement du métal dans des cuvettes circulaires peu profondes. Il est naturellement impossible de dire si les plaques de plomb fondu et solidifié à nouveau ont pour origine des lingots qui se sont liquéfiés lors de l'incendie final, comme c'est probable dans la plupart des cas, ou des objets de plomb qui auraient subi le même sort. Le seul exemple d'une masse de plomb ayant conservé une forme autre que celle d'un lingot est la baguette à section rectangulaire, d'une trentaine de centimètres de long, qui gisait en bordure d'une large surface charbonneuse, dans la partie occidentale de la cour II : nous avons suggéré⁷³ de voir là les vestiges d'un panneau de bois blindé de plomb, peut-être une porte.

Nous avons vu aussi que l'hypothèse selon laquelle le plomb aurait pu servir à la purification du cuivre par liquation est fort improbable. La concentration de plomb fondu dans la région des ateliers métallurgiques peut cependant résulter d'un lien entre plomb et traitement du cuivre, sans que nous puissions dire quel est ce lien. L'emploi du plomb est très peu attesté dans l'archéologie ugaritique. On relève quelques figurines ou amulettes, quelques poids et surtout des tares de plomb ajoutées à des poids en d'autres matériaux, des réparations de céramiques⁷⁴.

70 - Ci-dessus, p. 44, 45 (pièce XVII) et 47 (pièce XVIII).

71 - Cf. CRAI, 1984, p. 404-408, fig. 4-4bis, n. 7-10 : 1987, p. 282-284, fig. 6-7.

72 - Fouilles de 1996.

73 - Ci-dessus, p. 22.

74 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica 4, op. cit.*, 1962, p. 72, 76, 80, 95, 97, 103, fig. 60. A-C, 62, B (raccord de céramique plutôt que lingot ?), et 64. Plomb sous forme de lingots dans le Grand Palais : *ibid.*, p. 95, 97.

Les analyses effectuées par le Professeur U. Zwicker et les Docteurs N. Gale et N. Z. Stos-Gale⁷⁵ ont montré d'une part que ce plomb est suffisamment argentifère pour être susceptible de fournir de l'argent par coupellation⁷⁶, mais que la présence d'antimoine risquerait de rendre l'opération impossible, d'autre part que le métal, d'après la proportion des isotopes radioactifs qu'il contient, aurait au moins deux provenances : certains échantillons appartiennent à un groupe que l'on rencontre aussi à Ras Shamra, mais deux autres sont tout à fait extérieurs à ce groupe. Dans l'un et l'autre cas, l'origine précise est encore inconnue.

Une autre explication à l'accumulation de ce plomb dans le Palais Nord peut être avancée, à la suite des travaux récents sur l'utilisation du corindon/émeri que nous avons cités ci-dessus⁷⁷. La présence côte à côte dans les mêmes livraisons, sur une liste de Mari, de corindon et de plomb, en quantités importantes et égales ou voisines, indique que les deux matériaux étaient utilisés conjointement dans le travail des pierres. On a suggéré que la poudre d'émeri pouvait être incrustée dans du plomb pour constituer des sortes de plaques ou de tampons abrasifs analogues à notre papier de verre ou à nos meules et pouvant servir à la finition et au polissage d'objets en pierre dure ou en métal⁷⁸.

Il est vraisemblable que tout le plomb stocké dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani n'était pas destiné à être utilisé sur place mais que, comme pour le corindon de la pièce XXIX, il était surtout entreposé là pour être redistribué à différents ateliers.

LE PROBLÈME DES ATELIERS DANS LES PALAIS⁷⁹

La découverte, en 1982, de l'atelier de métallurgie de la pièce XVII, avec son moule à lingots, dans un édifice que l'on peut considérer à bon droit comme un palais de reine,

75 - Ci-dessus, p. 44.

76 - Cf. le stock de lingots de plomb argentifère trouvés dans la « maison de la reine mère » à Ras Shamra. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 19, 1938, p. 317-318. Il vaut sans doute d'être souligné que ce dépôt de lingots de plomb se trouve, à Ras Shamra, dans un édifice qui semble être en rapport avec la reine mère, comme le Palais Nord de Ras Ibn Hani.

77 - p. 40, n. 18 du chap. 3.

78 - L. GORELICK et A. J. GWINNETT, dans *JCS* 40, *op. cit.*, 1988, p. 209, fig. 8. Cette hypothèse nous a été signalée par P. Bry, que nous remercions d'avoir discuté avec nous les aspects techniques de l'emploi de l'émeri et du plomb. La ligne 425 du poème *Lugal-e*, cf. ci-dessus, p. 40, n. 19 du chap. 3, a été traduite de façons très diverses ; dans l'interprétation de C. Michel, qui suit pour l'essentiel celle de Th. Jacobsen (et B. Lafont nous indique qu'il préfère lui aussi la traduction de *a-bar* par « plomb » plutôt que par « combat » ; pour la version akkadienne, voir *CAD*, s.v. « *šadādu* », p. 21), on lit, dans la bouche de Ninurta maudissant la pierre-*shammu* : « Qu'un homme fort te tire sans cesse au moyen de plomb » ; on peut voir ici une allusion à un dispositif à foret lesté avec du plomb, à la manière dont celui des foreurs de vases en pierre égyptiens depuis l'Ancien Empire est lesté de pierre, mais n'est-il pas possible d'imaginer plutôt le va-et-vient, sur le matériau à poli, d'un tampon abrasif d'émeri et de plomb dans les mains d'un ouvrier vigoureux ?

79 - Cf. *CRAI*, 1984, p. 411-422, n. 13-36.

avait immédiatement soulevé la question de savoir s'il est habituel, dans l'Orient ancien, que des palais abritent des ateliers « industriels ». L'identification, depuis lors, d'emplacements où étaient travaillés l'os et la corne de daim, l'ivoire, la cornaline, et de dépôts de matières premières de faible valeur marchande, comme le corindon et le plomb, n'a fait que rendre plus insistante cette interrogation.

La question a été débattue ces dernières années. Des indices archéologiques ont été interprétés comme attestant la présence d'ateliers dans des palais du monde minoen et mycénien⁸⁰. En Syrie, à Ébla, des réserves de pierres dures, beaucoup de lapis-lazuli, moins d'obsidienne et de cristal de roche, étaient gardées dans le palais royal G (vers 2300 av. J.-C.)⁸¹, et on connaît, à Mari, à la même époque, un atelier de travail de la pierre et de la nacre⁸². Enfin si, à Ras Shamra, la grande quantité d'ivoires retrouvés dans la cour III du Grand Palais⁸³ évoque plutôt un trésor ou une réserve de mobilier de luxe, à proximité des appartements royaux⁸⁴, il ne serait pas étonnant qu'un atelier ait été annexé à ce dépôt, au moins pour l'entretien et la réparation des meubles, peut-être aussi pour la fabrication de nouveaux objets, mais ce problème demanderait un réexamen des documents disponibles ; les découvertes de matières premières, d'objets ébauchés, de moules, mêlés aux tablettes, dans les archives est d'une part, sud et sud-est d'autre part⁸⁵ semblent bien, malgré tout, impliquer la présence d'ateliers dans ces régions du palais. Cette proximité entre tablettes et vestiges d'activités artisanales est curieusement semblable à celle que nous observons à Ras Ibn Hani, où les documents administratifs, les débris d'ivoire, les éclats et galets d'agate, les blocs de corindon, gisaient pêle-mêle dans la pièce XXIX, tandis que dans la pièce XX les ébauches en os voisinaient avec une motte de terre crue, de petits objets et des boulettes estampillées faits de cette terre crue⁸⁶, et que les ateliers de

80 - Cf., par exemple, pour les ateliers d'ivoires, J.-C. POURSAT, *Les ivoires mycéniens. Essai sur la formation de l'art mycénien*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 230, Athènes-Paris, 1977, p. 135-139 ; pour ceux de vases en pierre dure, P. WARREN, *Minoan Stone Vases*, *op. cit.*, 1969, p. 157-158 ; divers ateliers sont documentés à Malia, Cnossos, Zakro, Pylos.

81 - Cf. P. d'AMORE, « Les grandes voies d'échanges », *Dossiers histoire et archéologie* 83, Ébla, *op. cit.*, p. 60-63, avec ill.

82 - Cf. É. COQUEUGNIOT, « Un atelier spécialisé dans le palais de Mari. Outils de pierre taillée et travail de la nacre à la fin de l'Early Dynastic », *MARI* 7, Paris, 1993, p. 205-250, pl. I-XI.

83 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 4, *op. cit.*, 1962, p. 17-27.

84 - Cf. ci-dessus, p. 100, n. 20-21 de la conclusion.

85 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 4, *op. cit.*, 1962, p. 93-105 ; J.-C. COURTOIS, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1233-1234.

86 - Comparer, par exemple, avec D. BEYER, « Stratigraphie de Mari : remarques préliminaires sur les premières couches du sondage stratigraphique (chantier A) », *MARI* 2, 1983, p. 50. À Ras Ibn Hani, la présence de boulettes estampillées près de la motte d'argile peut suggérer un lien avec les activités scribes attestées dans la pièce VII. Pour des vases d'argile stockés avant cuisson, à Mari, cf. D. BEYER, *ibid.*, p. 50, n. 15, et p. 52.

métallurgie ouvraient, dans la cour II, juste en face de la pièce VII, qui semble marquer l'emplacement de ce qu'on pourrait appeler le secrétariat de la reine ⁸⁷

L'attention a néanmoins été attirée par J. Margueron, à propos des palais mésopotamiens, sur la difficulté de discerner, dans les traces archéologiques, entre aires de stockage et zones de travail ⁸⁸, et cette prudence doit s'imposer aussi dans la réflexion sur Ras Shamra et Ras Ibn Hani. À ces mélanges entre documents écrits et témoins du travail d'artisans que nous venons d'évoquer, il peut, nous semble-t-il, y avoir deux ou trois explications ; ou bien tous ces objets avaient été mis au rebut, sans être jetés, et étaient stockés ensemble dans des dépôts, et, dans ce cas, leur présence en un lieu donné ne nous donnerait nulle indication, ni sur l'endroit où travaillaient les scribes, ni sur ceux où se trouvaient les ateliers, ou bien les tablettes sont proches des restes d'artisanat parce que les scribes étaient chargés du contrôle de la production et que les bureaux avaient ainsi une raison d'être proches des ateliers. Entre les deux, on pourrait imaginer que les tablettes trahissent la présence d'activités scribes, tandis que les autres vestiges sont ceux de dépôts de matériaux confiés à la garde de ces fonctionnaires, chargés de leur conservation et de leur distribution suivant les besoins, ce qui suppose l'établissement de listes et de bordereaux. Mais ces spéculations semblent en grande partie dépourvues de sens en ce qui concerne le Palais Nord de Ras Ibn Hani, où il est clair que les vestiges de l'atelier métallurgique sont ceux d'une officine en activité, et où l'association de perles, de galets d'agate et de corindon paraît trop significative pour

ne pas correspondre à l'activité d'un atelier à l'endroit même où on les a trouvés ou à proximité immédiate.

Il faut prendre en considération aussi le fait que le Palais Nord de Ras Ibn Hani, si l'on accepte d'y voir un palais, n'est que celui d'une reine (ci-dessous, p. 91-92, n. 1-10 du chap. 6), et non un palais royal au sens où on l'entend normalement, résidence du souverain et siège de son administration ⁸⁹. Cette objection nous paraît d'autant plus pertinente que, du fait de la présence du souverain et des dieux dynastiques, s'attache au palais un caractère sacré, d'ordre religieux. Néanmoins la personne de la reine est probablement chargée aussi d'une aura sacrée ⁹⁰. D'un autre côté, le rôle important des reines, notamment des reines mères, sur le plan économique, dans le Proche-Orient de cette époque, y compris à Ugarit, peut contribuer à expliquer la présence d'ateliers relativement lourds et polluants dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani ⁹¹.

Bien que les attestations archéologiques soient rares jusqu'à présent, le contrôle très étroit que, dans la Syrie de l'âge du Bronze, le palais exerçait sur une grande partie de l'activité artisanale, rend pourtant vraisemblable qu'il y ait eu des ateliers dans les palais-mêmes. Des textes paraissent l'attester en Mésopotamie ⁹². Pour Ugarit, la documentation est loin d'être explicite : on aurait l'indication d'un atelier de réparation de chars et de traitements que l'on faisait subir au vin à l'intérieur du palais avant de le distribuer ou de le commercialiser ⁹³. Cette dernière information est significative, car elle implique le palais dans une opération artisanale à visée commerciale.

87 - Les indices d'un atelier de métallurgie auraient été décelés dans la zone palatiale à Kamid el-Loz, cf. G. MANSFELD, dans R. HACHMANN *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon* (Catalogue d'exposition), Mayence, 1983, p. 54 ; la fouille est néanmoins restée inachevée du fait de la situation politique au Liban.

88 - Cf. J. MARGUERON, « Les palais de l'âge du Bronze en Mésopotamie. Bilan de nos connaissances et problèmes », *Le palais et la royauté (Archéologie et civilisation) (XIX^e RAI, Paris, 29 juin-2 juillet 1971)*, Paris, 1974, p. 11-26 ; *id.*, « Existe-t-il des ateliers dans les palais orientaux de l'âge du Bronze ? », *Ktéma* 4, 1979, p. 3-25 ; *id.*, *Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du Bronze*, Paris, 1982, notamment p. 121, 335-338, 364, 446-447.

89 - La topographie du quartier des palais à Ras Shamra, la dissémination de textes qui, par nature, appartiennent aux archives royales (maisons de Rap'anu, d'Ur'ênu, de Yabninu), nous conduisent à nous interroger sur la notion de palais à Ugarit. Peut-être y a-t-il, en dehors du palais royal proprement dit, des zones à caractère plus ou moins palatial (éventuellement sans le caractère religieux qui devait s'attacher au palais véritable), habitées d'ailleurs par des membres de la famille royale, et où pouvaient normalement être décentralisées une partie des tâches de gestion administrative. Au-delà, on peut se demander si toute la ville d'Ugarit ne participait pas, de façon plus diffuse, de cette qualité palatiale, si elle n'était pas une ville du roi, avec, peut-être, Reshu et Ma'badu, dont Astour suggère qu'elles avaient, avec Ugarit, un statut particulier, cf. M.-C. ASTOUR, *UF* 13, *op. cit.*, 1981.

90 - En Égypte, c'est la reine, incarnation d'Hathor, qui transmet la légitimité royale à ses enfants.

91 - Cf. CRAI, 1983, p. 420-422, n. 35 et 36, et ci-dessous, p. 92, n. 9-11 du chap. 6.

92 - J.-M. DURAND, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari. Le témoignage des textes », dans *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Colloque de Strasbourg, 1985*, Strasbourg, 1987, p. 39-110 (p. 77-79 pour deux endroits du palais, *bît shirim* et *bît kuprim*, où l'on stockait des métaux, où l'on contrôlait des travaux effectués et où, peut-être, on pratiquait certaines opérations de transformation sur des métaux ; ces deux maisons sont liées à un grand ensemble religieux) ; pour l'époque assyrienne, cf. dans *Dossiers d'archéologie* 171, *Fastes des palais assyriens au Nouvel Empire*, mai 1992, J.-M. DURAND, p. 2 : organisation des palais assyriens (région de la porte, *babanou*, fonction d'accueil ; région de la maison, *bîtanou*, appartements privés) ; L. BACHELOT, p. 13 : *babanou*, cour antérieure ; chancellerie, administration, ateliers ; *bîtanou*, cour intérieure, salle du trône et, derrière, appartements privés ; C. CASTEL, p. 18-19 ; F. JOANNES, p. 30 : réserves de métal dans les palais assyriens (160 t. de lingots de fer à Dur Sharrukin) (voir aussi S. DALLEY, « Neo-Assyrian Textual Evidence for Bronzeworking Centres », dans J. CURTIS (éd.), *Bronzeworking Centres of Western Asia, c. 1000-539 BC*, 1988) ; p. 31 : intérêt du roi pour les techniques de fonte.

93 - M. LIVERANI, s. v. « Ras Shamra, II, Histoire », *SDB*, IX, 1979, *op. cit.*, col. 1338 (réparation des chars dans le palais d'Ugarit : ils « entrent au palais » et « sortent vers le pays ») ; col. 1341 (les vins entrent au palais en catégories très générales : « bon, pas bon », et en sortent en catégories plus spécifiques : donc des opérations de coupage et des traitements particuliers ont été accomplis dans le palais).

Au total, il n'est guère douteux que l'idée d'installer des ateliers artisanaux, et pas seulement des ateliers de produits de subsistance, comme l'huile ou le pain, ou des ateliers de réparation nécessaires à la bonne tenue de l'édifice et de ses équipements, dans le palais du roi, n'était pas contraire à la mentalité ugaritique du Bronze récent. La plupart de ces ateliers devaient être consacrés à la production d'objets de luxe raffinés, comme les ivoires⁹⁴ ou les bijoux⁹⁵,

auxquels il faut sans doute ajouter encore les tissus, dont la fabrication ne laisse pas nécessairement de traces archéologiques très visibles⁹⁶, et la parfumerie⁹⁷, produits destinés aux habitants du palais et à son mobilier, mais aussi aux cadeaux que devait faire le roi, soit à ses sujets méritants, soit aux souverains étrangers avec lesquels il entretenait des rapports diplomatiques et souvent familiaux, soit encore aux princesses royales, pour constituer leur dot.

94 - Cf., par exemple, les réserves d'ivoire d'Alalakh, dans les palais des niveaux VII (XVIII^e siècle) et IV (XV^e siècle), cf. L. WOOLLEY, *A Forgotten Kingdom*, op. cit., 1953, p. 72-73, et *Alalakh*, op. cit., 1955, p. 102, 288, pl. XVIIb ; voir aussi ci-dessous, p. 66-68, n. 92-107 du chap. 4 ; p. 100, n. 21 de la conclusion.

95 - Par exemple J.-C. MARGUERON, *Les Mésopotamiens, 2, Le cadre de vie et la pensée*, Paris, 1991, p. 101.

96 - On sent bien que filage et tissage sont plus que des occupations, des activités ayant un certain poids économique, dans les palais du monde homérique : cf., dans *Odyssée* VII, 103-111, les cinquante servantes d'Alkinoos et Arété, parents de Nausicaa, roi et reine des Phéaciens, dont les femmes sont célèbres entre toutes pour leurs tissus : une partie d'entre elles moulent le blé, les autres filent et tissent ; dans *Odyssée* XXI, 349-353 : Télémaque envoie sa mère Pénélope reprendre sa toile et sa quenouille et remettre ses ouvrières au travail. Pour le monde homérique et classique, voir K. HOLLAND HELLER et R. REBUFFAT, « De Sidoine Apollinaire à

l'Odyssée : les ouvrières du manoir », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité* 99, 1987 (1), p. 339-352. Pour Ébla, Mari, Ugarit et l'Égypte, voir ci-dessous, p. 92, n. 9 et 11 du chap. 6.

97 - Sur l'importance de la parfumerie (parfum, huile parfumée, huile de myrthe, térébinthe) dans l'activité économique d'Ugarit, voir J.-C. COURTOTS, « Yabninu... », *Syria* 67, op. cit., 1990, p. 120-124 ; voir aussi ci-dessous, p. 70-71, n. 122 du chap. 4. À Mari, des ateliers de tissage, d'habillement et de fabrication d'onguents seraient attestés dans l'enceinte du palais, cf. F. JOANNÈS, dans *Dossiers histoire et archéologie* 80, *Mari*, 1984, p. 54-57, et *id.*, dans *MARI* 7, 1993, p. 262, et un atelier de meubles et de cuir semble s'être trouvé près de la Grande Porte du palais (mais pas nécessairement à l'intérieur de ce dernier), cf. les contributions de F. JOANNÈS et de D. SOUBEYRAN, dans *ARM* 23, p. 133-191, 331-334 et 339-347, *passim*, notamment p. 145-146 pour la localisation dans les environs de la Grande Porte du palais de l'atelier *tukkam*.

Chapitre 4

LE MOBILIER

Le Palais Nord, comme le Palais Sud, a été vidé de presque tout son mobilier avant son incendie, nous y reviendrons un peu plus loin¹. Seuls sont restés sur place des objets encombrants et sans grande valeur, ou périmés, ou encore jetés au rebut ou, enfin, qui auraient mérité d'être emportés mais que l'on avait perdus ou que l'on a oubliés. Sur les sols antérieurs à celui de la destruction finale, le matériel est aussi très rare le plus souvent.

Il en résulte, dans l'inventaire du matériel attribuable au Bronze récent, un déséquilibre, par rapport à ce qui se produit habituellement, en faveur de certaines catégories de matériel, représentées par des séries relativement abondantes, tels les réserves et rebuts d'ateliers, les lingots de plomb, les tablettes, les bijoux et la glyptique, y compris les bulles de scellement, et au détriment d'autres catégories, comprenant des objets d'un usage plus quotidien, donc plus indispensables en cas de déplacement précipité, notamment la céramique, et en particulier les jarres à provisions, dont on peut supposer qu'elles ont été emportées pour leur contenu au moins autant que pour elles-mêmes. On ne peut ainsi manquer d'être frappé par l'absence à peu près complète de vases en terre cuite parmi le mobilier si abondant de la pièce XXIX. Les seules collections importantes de céramique viennent des puisards (et ce sont alors surtout de simples coupes), du caveau funéraire et du bâtiment B, qui n'a pas subi, nous l'avons vu, le même sort final que le Palais Nord. Quelques concentrations se rencontrent dans les vestiges des phases plus anciennes, notamment une série de coupes au pied de l'escalier I, sous le sol supérieur.

Nous avons illustré ici une bonne partie de ces objets, en les groupant autant que possible par catégories, pour en faciliter le commentaire.

GLYPTIQUE

CYLINDRES-SCEAUX

Les découvertes de cachets en forme de cylindres n'ont pas été très nombreuses à Ras Ibn Hani. La majorité de ces sceaux ont été publiés en photographies dans des rapports préliminaires². Pour le chantier du Palais Nord, en dehors des deux documents inédits que nous présentons ici, on ne peut en citer qu'un seul, en pierre verte, très usé, recueilli en E 83 NW, dans des remblais remués à l'époque hellénistique (inv. RIH 90/5). Deux autres cylindres, non perforés et non gravés, ont été trouvés dans la couche de destruction du Bronze récent, l'un en E 85 SW, dans le passage II/III, l'autre en D 86 SE, donc dans la cour II.

Cylindre-sceau en hématite. Inv. RIH 89/8 (fig. 91 : 4, et 93). F 83 SE, surface. H. 2,08 cm. Déesse nue debout, corps de face, bras repliés sur la poitrine, visage tourné vers la droite, avec deux longues boucles à extrémités enroulées pendant derrière la tête, à gauche ; au-dessus de celle-ci, disque ailé à centre formé d'un globule dans un cercle, ailes striées délimitées en bas par un grênetis ; de chaque côté de la déesse retombe, depuis le disque, un flot rendu également par un grênetis. De part et d'autre et tourné vers elle, un personnage masculin drapé dans une longue robe fendue sur le devant ; celui de gauche lève la main droite dans un geste de protection ou de bénédiction, celui de droite tient une harpe (?) au bout de son bras tombant ; il semble avoir une coiffure correspondant, dans un dessin schématisé, à celle du roi sur la stèle du Ba'al au foudre ou sur le support en terre cuite trouvé près du sanctuaire aux rhytons³. Derrière

1 - Cf. ci-dessous, p. 86-87.

2 - Cf. CRAI, 1980, p. 19, fig. 6, en bas, et *Ras Ibn Hani. Archéologie et histoire, op. cit.*, 1987, p. 12, fig. 9, en stéatite, (E) X 66 NE (chantier de l'âge du Fer sur le sommet du tell) : scène de présentation à une divinité ; CRAI, 1980, p. 19, fig. 6, en haut, inv. RIH 79/199, en faïence, (E) W 66 SW (chantier de l'âge du Fer sur le sommet du tell) : poissons et filet ; *Syria* 56, 1979, p. 232, fig. 14, inv. RIH 77/109, en faïence, (E) V 63 NW (Palais Sud) : suite de personnages debout ; CRAI, 1978, p. 54, fig. 5 (le cylindre est indiqué par erreur comme provenant du Palais Sud), et *Syria* 56,

1979, p. 264-265, fig. 36, inv. RIH 77/105, en pierre noire, (D) chantier d'urgence D 2 : personnage dans l'attitude du combat (Ba'al ?) et personnage assis ou à cheval (?), très schématiques. Pour le Palais Sud, on peut mentionner encore le cachet en forme de poids olivaire publié dans *Syria* 55, 1978, p. 297-298, fig. 50, en hématite (?) (E) U 60 NW, et le cylindre inédit inv. RIH 77/102, en pierre noire, (E) V 67 SE.

3 - Cf. ci-dessus, p. 30, n. 89 du chap. 2, et ci-dessous, p. 61-62, n. 69-70 du chap. 4.

eux, groupe formé d'un lion dressé sur ses pattes postérieures, face à un animal cornu (taureau) dans une position semblable, qu'il attaque ; au-dessus de la crinière du lion, petit quadrupède à longues cornes gisant dans le champ ; entre lion et taureau, rosace formée d'un globule entouré d'un grênetis. Pour le traitement du lion, le globule entre les deux animaux face à face, le petit quadrupède dans le champ, on peut rapprocher ce cylindre de RS 11.226⁴. Le style se rattache au deuxième style syrien, avec une allure rappelant fortement les origines mésopotamiennes, mais avec un léger relent chypriote dans la juxtaposition de figures verticales, les animaux dressés, étirés, et une empreinte mitannienne marquée par l'emploi abondant de la bouterolle, la composition de la scène centrale⁵. Le thème de la déesse nue, maîtresse des animaux, est fréquent dans la glyptique syrienne⁶ et dans l'iconographie ugaritique en général⁷.

Cylindre-sceau en stéatite. Inv. RIH 87/26 (fig. 94). (E) D 83 NW, déblais. H. 2,24 cm. Personnage féminin (déesse) en longue robe à jupe quadrillée, assise, tournée à gauche, sur une chaise à un barreau horizontal et à dossier légèrement incurvé s'achevant en haut par un appendice en forme de bec ; elle lève une main en signe de protection ou de bénédiction ; derrière elle, un personnage en pagne court, debout de profil à gauche, avançant une jambe et touchant d'une main le dossier de la chaise ; il paraît coiffé d'une tiare assez haute, évoquant la couronne blanche égyptienne ; un

point devant le bas de cette coiffure pourrait correspondre à un *uraeus*. Devant la déesse, haut support évasé (autel ou table à offrandes) sur lequel est accroupi ou posé un canard, de profil à droite, la tête retournée. Au-delà, personnage debout, de profil à droite, tenant, verticalement derrière lui, un bâton couronné d'un emblème. Cette partie du cylindre, détériorée, est peu lisible. Le style, assez schématique, est vaguement égyptisant, assez représentatif des derniers siècles du Bronze récent. On pourra en rapprocher RS 6.047⁸ et, plus fruste, RS 24.355⁹. Les scènes d'offrandes, à une divinité assise, d'aliments posés sur un support abondent dans la glyptique d'Ugarit aux XIV^e et XIII^e siècles : citons RS 28.021, du Palais Sud¹⁰, RS 7.132, RS 20.[441], RS 5.030¹¹. Les sièges à dossier dont le sommet se recourbe, suivant un modèle égyptien, sont fréquents dans ces figurations¹².

SCEAUX EN ARGILE (BULLES DE SCELLEMENT)

S'il n'a pas livré un très grand nombre de cachets, le Palais Nord a en revanche fourni une riche série de sceaux en argile, portant des empreintes de bagues ou de cylindres¹³. Malgré l'impropriété de l'expression, nous continuerons à appeler ces objets des « bulles de scellement », pour éviter la confusion avec les cachets servant à l'impression, qu'évoque, nous semble-t-il, plus immédiatement, pour les spécialistes du Proche-Orient ancien, le terme de sceau.

4 - Ce cylindre est attribué par C. F.-A. SCHAEFFER au Bronze moyen II ou III, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit et d'Enkomi-Alasia*, I, Paris, 1983, p. 43. Le nôtre devrait être sensiblement plus récent, mais certainement antérieur à la fondation de l'établissement du Ras Ibn Hani, les cylindres-sceaux pouvant être conservés pendant plusieurs générations dans les familles.

5 - Cf. le sceau d'Aziru, utilisé comme sceau dynastique d'Amurru, C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 3, Paris, 1956, p. 33-36, fig. 44-47.

6 - Pour Ugarit, cf., par exemple, RS 5.089, C. F.-A. SCHAEFFER, *Corpus des cylindres*, I, *op. cit.*, 1983, p. 16-21, avec juxtaposition de 'Anat, ailée, assise sur un taureau et tenant un lion en laisse, et d'une jeune déesse nue, de face, cf. ci-dessous, note suivante. Pour des cylindres en pierre trouvés à Enkomi (Chypre) illustrant ce thème, cf. E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 175-180, pl. XXXI, 6, 10, 13, 18 et 21. 7 - Cf., par exemple, les plaquettes-pendentifs de 'Anat/Astarté/Hathor, en or et en argent (cf. ci-dessous p. 64, n. 79 du chap. 4), la grande corne à onguent en ivoire, avec la déesse debout entre deux sphinges ailées, au-dessus d'un registre montrant des lions passant, le lit en ivoire (ici fig. 92 : 1. et cf. p. 56, n. 30 du chap. 4, et p. 66, n. 95 du chap. 4), où, sur une face, la déesse est vêtue et ailée, avec disque radié sur la tête, nue sur l'autre, tenant un bouquet et un signe de vie. Cf., ci-dessous, p. 57, n. 33 du chap. 4, la déesse Qudshu/Kent en Égypte, et p. 66, n. 94 du chap. 4. 8 - Cf. P. AMIET, *Corpus des cylindres de Ras Shamra-Ugarit*, II (RSO, IX), Paris, 1992, p. 91, 103, n° 210.

9 - *Ibid.*, p. 53, 58, n° 95.

10 - *Ibid.*, p. 55, 61, n° 113.

11 - *Ibid.*, p. 92, 104, n° 215 ; p. 93, 105, n°s 223 et 224.

12 - Sur ce type de sièges, voir E. GUBEL, *Phoenician Furniture, Studia Phoenicia* 7, Louvain, 1987, p. 114-117, pl. XX. Il est difficile de distinguer, sur des cylindres à gravure schématique, entre les sièges à dossier recourbé,

d'origine mésopotamienne selon E. Gubel, et ceux dérivés du siège égyptien dont dépasse un coussin. Le schéma d'ensemble s'est, de toute façon, intégré au répertoire de l'art international du Bronze récent en Méditerranée orientale. Aux références à la glyptique de Ras Shamra données par E. Gubel, ajouter désormais P. AMIET, *op. cit.*, 1992, n°s 95, 210, 223, 224, déjà cités, et p. 93, 105, n° 222 ; RS 8.000.

13 - Des types de scellements très variés sont depuis longtemps connus pour l'Égypte, cf. P. E. NEWBERRY, *Scarabs. An Introduction to the Study of Egyptian Seals and Signet Rings*, Londres, 1906, p. 12-28, fig. 1-14. Sur les bulles de scellement en général, voir aussi G. CLERC, V. KARAGEORGHIS, E. LAGARCE et J. LECLANT, *Fouilles de Kitton*, II, *op. cit.*, 1976, p. 114-116, n. 1, et p. 290, n. 1. Sur l'utilisation et le rôle du sceau, sur le port, par les femmes notamment, de séries de sceaux en pendentifs, cf. E. LAGARCE, *ibid.*, p. 167, 182. Le trousseau de sceaux était sans doute l'insigne de la dignité de la maîtresse de maison, car il montrait qu'elle avait la haute main sur les magasins de la maison, cf. P. E. NEWBERRY, *Scarabs*, *op. cit.*, 1906, p. 19-20.

Les travaux d'E. Fiandra, depuis ses premières remarques sur les « crétales » de Phaistos, ont suscité le réexamen des scellements de nombreux sites d'Asie occidentale, cf., récemment, D. BEYER, « Stratigraphie de Mari : remarques préliminaires sur les premières couches du sondage stratigraphique (Chantier A) », *MARI* 2, 1983, p. 37-60, notamment p. 52-55, avec bibliographie p. 52, n. 21, et *id.*, dans *MARI* 4, Paris, 1985, p. 375-384, fig. 1-2 ; R. L. ZETTLER, « Sealings as Artifacts of Institutional Administration in Ancient Mesopotamia », *JCS* 39, 1987, p. 197-240, fig. 1-16. Une série caractéristique de scellements de sachets a été retrouvée dans la cachette de l'orfèvre de l'É. BABBAR à Larsa, cf. *Syria* 56, 1979, p. 13-20, p. 7, fig. 11-13, p. 22, fig. 47-48, p. 37, fig. 57-58, et pl. I, 1-3. Pour les scellements d'Ébla, voir P. ΜΑΥΡΑΕ, *Ebla, un imperio ritrovato*, Turin, 1977, p. 81-86, pl. 41-42.

Ce sont, au total, dix bulles de scellement qu'a livrées jusqu'à présent le Palais Nord, trois mêlées aux tablettes de la pièce XXIX et deux dans des locaux directement voisins (pièces X et XXVIII), une dans la pièce XVII, dans une couche antérieure au sol de la destruction finale, et quatre dans la pièce XX, dans une accumulation de terre crue et d'autres objets en argile crue¹⁴. À Ras Shamra, les bulles de scellement de ce type sont rares, alors qu'on a trouvé un grand nombre d'étiquettes inscrites¹⁵. L'usage des unes et des autres devait être différent : on peut supposer que les étiquettes permettaient, dans les archives, de connaître succinctement le contenu d'un document sans avoir à le lire ou même à ouvrir le sachet qui le renfermait, tandis que les bulles de scellement devaient être apposées, sur le lien fermant le sachet, par l'expéditeur d'une lettre ou d'une pièce administrative, de façon que le destinataire puisse s'assurer, à l'arrivée, qu'aucune indiscretion n'avait été commise pendant le transport. Les unes relèveraient donc des techniques de l'archivage, les autres de celles de la poste¹⁶. Du fait de leur éloignement d'Ugarit, les bureaux du Palais Nord devaient recevoir une quantité importante de courrier, par rapport à l'ensemble de leur activité, si, en plus de celui qui leur était directement destiné¹⁷, leur parvenaient aussi de la capitale des dossiers ou des doubles de dossiers.

Bulle de scellement en argile chamois. Inv. RIH 86/1 (fig. 95)¹⁸. (E) C/D 85 (pièce XVII, sondage 4, remblais sous sol supérieur). L. 3,31 cm ; l. 2,03 cm ; ép. 0,85 cm. Déroulement de cylindre : scène de culte à une divinité assise. Personnage assis de profil à gauche, en longue robe, tête nue ou enveloppée d'un bonnet ; le crâne est exagérément étiré vers l'arrière. Devant lui, un homme (ou peut-être un singe) représenté la tête en bas, en appui sur ses deux mains, jambes levées presque à l'horizontale, dans une attitude quelconque peu désarticulée. À l'extrémité gauche de l'empreinte, une autre figure assise, à haute tiare semblable à la couronne blanche égyptienne et à la coiffure de certaines

divinités d'Ugarit, doit faire face à un homme visible à l'extrémité droite, debout, en pagne ou longue jupe, à « perruque » courte à l'égyptienne, portant peut-être une offrande ; on peut comprendre sans doute les globules visibles devant lui comme des éléments d'une palmette composite schématisée ; divers motifs meublent le champ, notamment, derrière la figure assise centrale, un récipient (?) d'où paraissent sortir des flammes, comme une sorte de brasero, ou, au contraire, de vase jaillissant en gouttelettes, que l'on retrouve jusque en haut du registre et devant le personnage assis¹⁹. Au dos, une empreinte longitudinale de plusieurs brins d'un lien.

Dans la glyptique orientale, les représentations de personnages la tête en bas sont rares. Parfois c'est un simple procédé de composition, l'élément inversé ne se distinguant pas autrement, dans un défilé par exemple²⁰ ; ailleurs, l'homme est tenu par les pieds par un génie à tête de lion²¹. Pour notre empreinte de cylindre, on pourrait songer à un cadavre gisant, comme on en voit notamment dans des scènes de guerre ; mais rien n'indique ici un tel contexte : les figures assises sont probablement des divinités, et le personnage debout, peut-être le roi, rend le culte à l'une d'entre elles. On serait donc tenté de voir aussi, dans la représentation qui occupe le milieu de l'empreinte, une scène de culte, et de suggérer un rapprochement avec les danses acrobatiques, à caractère principalement religieux, du Nouvel Empire égyptien²². Dans la glyptique mésopotamienne des époques d'Isin-Larsa et paléo-babylonienne, on peut rapprocher les motifs du singe et du nain aux jambes torsées : parfois associés, ils peuvent être figurés la tête en bas et semblent liés aux scènes de musique et de danse, souvent en rapport avec la déesse nue²³. On évoque aussi, pour l'Égypte, le joyeux cortège d'Hathor, avec Bès, Thot, les cynocéphales, les musiciennes, musiciens et danseuses. Sans parler, plus près de nous, du Tombeur ou Jongleur de Notre-Dame, ou même des bouffons royaux.

14 - Ci-dessus, p. 39. Il va de soi que, quand les bulles de scellement sont cuites, cela ne peut être qu'accidentel, dû le plus souvent au grand incendie final.

15 - Sur l'utilisation des bulles de scellement et des étiquettes à Ras Shamra et à Ras Ibn Hani, voir CRAI, 1984, p. 409, 414-418, n. 21-30, fig. 8 et 11 ; CRAI, 1987, p. 284-287, fig. 9, n. 8-17 ; J. et E. LAGARCE, « Ras Ibn Hani au Bronze récent », art. cit., 1995, p. 149-150, n. 20-21. Aux étiquettes anciennement découvertes à Ras Shamra on ajoutera désormais celles de la maison d'Urténu, dont une inscrite en chyprio-minoen, cf. M. YON, « La maison d'Urténu dans le quartier sud d'Ougarit », CRAI, 1995, p. 439-441, fig. 7.

16 - Il en résulterait que le sceau apposé sur une étiquette serait celui d'un fonctionnaire du lieu de la découverte, le sceau d'une bulle de scellement celui d'un personnage résidant ailleurs.

17 - Par exemple la lettre RIH 81/4. À une telle lettre pourrait correspondre, même si la probabilité est faible, la bulle de scellement RIH 86/2, à déroulement de cylindre hittite.

18 - Cf. *Ras Ibn Hani. Archéologie et histoire*, op. cit., 1987, p. 12, fig. 10 ; CRAI, 1987, p. 285-286, fig. 9, avec n. 8-11. Nous repreneons ici, avec quelques retouches, la description et le commentaire donnés dans CRAI.

19 - Pour le style, comparer à P. AMIET, *Corpus des cylindres*, II, op. cit., 1992, p. 84, n°s 174 et 175, p. 105, n° 223, p. 106, n° 230.

20 - L. DELAPORTE, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée du Louvre*, I, Paris, 1920, p. 61, pl. 34 (17 et 21) : S.506 et S.510, p. 76, pl. 53 (11) : D.115 ; H. FRANKFORT, *Cylinder Seals*, Londres, 1939, pl. XXVI, f. ; E. PORADA, *Corpus...*, I, *The Collection of the Pierpont Morgan Library*, Washington, 1948, p. 38-39, pl. XLVII, n° 307.

21 - H. FRANKFORT, *ibid.*, pl. XXIX, g et i.

22 - J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, IV, *Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, I, Paris, 1964, p. 447-451, fig. 240 notamment.

23 - Cf. D. COLLON, *Catalogue of the Western Asiatic Seals in the British Museum*, III, Londres, 1986, en particulier p. 45-46, pl. XXX (502), XXXV (493), XLI (581).

Bulle de scellement en argile brun-noir. Inv. RIH 86/2 (fig. 96)²⁴ (E) E 87 SW (pièce XXVIII, remblais brûlés recouvrant le puisard). L. 3,4 cm ; l. 2,52 cm ; ép. 0,3 à 0,5 cm. Déroulement de cylindre hittite, mal imprimé ; il manque notamment toute la partie supérieure de la scène. L'empreinte est incomplète aux deux extrémités. Le champ est bordé en bas par une tresse dont les brins sont dessinés d'un double trait en relief. À l'extrême gauche, traces indistinctes ; plus à droite, bas d'un personnage passant à droite, en pagne court rayé horizontalement, étendant un bras vers l'avant ; devant lui, deux hiéroglyphes superposés, qui faisaient partie du nom du possesseur du cylindre, puis bas d'un personnage debout face à gauche, à long manteau bordé, ouvert sur une robe longue, bras gauche replié à la taille ; il porte le *lituus*, car on aperçoit derrière lui l'extrémité recourbée de cet emblème du dieu solaire, porté aussi par les souverains, et que l'on voit sur de nombreux sceaux et reliefs du domaine hittite²⁵ ; un ou deux objets ou signes indéterminés dans le champ ; à l'extrême droite, bas d'un personnage en pagne court passant à droite. Des empreintes de doigts figurent au-dessus et au-dessous de celle du cylindre. Au dos, les traces sont confuses. Cette empreinte, premier document d'épigraphie hittite découvert à Ras Ibn Hani, vient s'ajouter au petit dossier des relations entre les bureaux du Palais Nord et le monde hittite, qui comprenait déjà les textes RIH T 77/17 (lettre au roi hittite ou parlant d'un roi hittite et d'un Tetté, peut-être le roi de Nuḫašše)²⁶ et RIH T 81/4 (lettre d'un haut fonctionnaire du domaine hittite à un haut fonctionnaire de la reine d'Ugarit résidant apparemment à Biruti, qui est donc probablement Ras Ibn Hani)²⁷.

Bulle de scellement en argile jaune clair. Inv. 87/25 (fig. 91 : 1, et 97). (E) F 86 NW/87 SW (pièce X, puisard, tamisage). L. 2,7 cm ; l. des faces 1,53 cm et 1,35 cm.

Empreinte, deux fois répétée, de bague-chevalière, montrant un roi accompagné d'un lion retournant la tête vers lui, tous deux passant à gauche. Le roi empoigne le sommet de la crinière de la main droite et, de la gauche levée haut, il pointe sa lance dans la gueule entrouverte de l'animal. Il est coiffé d'une tiare qui a la forme du « casque bleu » du couronnement égyptien (*kheprešh*)²⁸, insigne spécifique de puissance, de renaissance et de succession ; son pagne court est orné sur le devant d'une large bande verticale divisée en petits rectangles réguliers par des traits horizontaux. L'empreinte est confuse au bas du pagne : on n'est pas sûr de distinguer la rangée de glands qui devrait pendre dans le prolongement de la bande décorative, et la ligne horizontale parallèle à la bordure du vêtement semble accidentelle. Au revers, trace d'un lien bien marquée.

La scène figurée ici appartient évidemment à l'iconographie royale inspirée par l'Égypte²⁹. On la retrouve sur un élément du panneau de lit en ivoire du Grand Palais de Ras Shamra (fig. 92 : 1)³⁰, identique, à quelques détails près : les figures passent vers la droite, et le roi brandit donc sa lance du bras droit, ce qui est plus normal, mais c'était aussi le cas sur le plat de la bague-cachet qui a servi pour nos empreintes ; le roi porte un collier et une chemise brodée d'un décor comportant des ailes ; son pagne est long à l'arrière, remontant vers l'avant, maintenu par une ceinture d'où un long ruban retombe jusqu'au bas de la robe, tandis que, dans le dos, pend une queue assez épaisse, interrompue par la bordure de la plaque d'ivoire³¹ ; la bande verticale du pagne est remplacée par un devanture en orfèvrerie représentant une face de fauve³² d'où pend un faisceau de cordons en éventail, flanqué de deux rubans de chaque côté. Cet accoutrement est, à son tour, une version à peine adaptée du costume égyptien d'apparat de couronnement tel qu'on le voit par exemple sur notre fig. 92 : 4.

24 - Cf. CRAI, 1987, p. 286-287, avec n. 12-17.

25 - Notamment, à Ras Shamra, sur l'empreinte du troisième cylindre-sceau d'Ini-Teshub (1270-1220 av. J.-C.), roi de Karkémish, sur des empreintes de cylindres de Piha-Ziti, d'Amanashu et de Lat-Kur, fonctionnaires du roi de Karkémish, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 3, Paris, 1956, p. 26-27, 40-44, 46-52, fig. 34-35, 63-72, et E. LAROCHE, *ibid.*, p. 123-127, 141-147.

26 - Cf. ci-dessous, p. 86, n. 33-34 du chap. 5.

27 - Cf. ci-dessous, p. 95-96, n. 35 sq. du chap. 6.

28 - Comparer avec la coiffure de Ramsès III sur le document reproduit ici fig. 92 : 4.

29 - Sur les relations d'Ugarit avec l'Égypte, voir ci-dessous, p. 87, n. 40 du chap. 5. Voir en particulier J. et E. LAGARCE, « Le chantier de la "Maison aux Albâtres" », *Syria* 51, *op. cit.*, 1974, p. 5-24, fig. 3-4, pl. I-II, notamment p. 17-20 pour les documents pharaoniques, avec bibliographie.

30 - Pour l'analyse de la symbolique de ce lit en ivoire, cf. E. LAGARCE,

« Le rôle d'Ugarit dans l'élaboration du répertoire iconographique syro-phénicien du I^{er} millénaire avant J.-C. », *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 1979*, Rome, 1983, p. 548-553, n. 2-5, avec bibliographie, pl. XCVI, 1-2 ; E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 78, 132, n. 328, p. 142, n. 342, p. 175, n. 384, p. 194.

31 - Dans le dessin, par ailleurs remarquable, de la fig. 92 : 1, ce ruban et cette queue ont été mal rendus et compris, semble-t-il, comme un large pan de ceinture.

32 - Ce devanture connaît un grand succès, avec une évolution propre, dans le monde phénicien et chypriote du I^{er} millénaire : voir par exemple E. GUBEL, « Phoenician Lioness Heads from Nimrud. Origin and Function », *Studia Phoenicia* 3, 1985, p. 181-201, fig. 1-13 ; pour Chypre, voir par exemple O. MASSON et A. HERMARY, dans *Cahiers du Centre d'études chypriotes* 9, 1988, pl. V : 1-7.

L'association du roi et du lion³³ est fréquente dans l'art ugaritique, notamment dans la glyptique. Le prince et l'animal y sont montrés dans différents types de rapports. Sur quelques cylindres de style classique syrien ou syro-chypriote, le lion figure dans des rôles traditionnels : comme adversaire du génie mésopotamien barbu de face³⁴, comme animal gardien du roi et de la grande déesse 'Anat³⁵ ou comme recevant l'offrande d'un capridé³⁶. Sur les cylindres d'un style plus proprement ugaritique, le plus souvent, le roi chasse ou combat le fauve³⁷, thème qui se retrouve sur les deux faces de la frise supérieure du lit en ivoire ainsi que sur la coupe en or conservée au Musée d'Alep³⁸; fréquemment aussi, agenouillé face à lui ou derrière lui, sans armes, il lève une main en un signe de prière, d'apaisement ou de commandement³⁹; enfin, sur une autre plaque du lit en ivoire, le prince porte dans ses bras un lion (lionceau ?) apprivoisé, muni d'un collier et d'une laisse. Le rapprochement entre toutes ces images semble bien indiquer, comme l'avait vu C. F.-A. Schaeffer⁴⁰, la volonté de montrer le roi affirmant de diverses manières, y compris par le domptage, le dressage et l'apprivoisement, sa domination sur le fauve, et il n'est pas impossible que cette volonté se soit traduite dans la réalité par la capture et l'apprivoisement de ces animaux, voire par des combats rituels, notamment,

peut-être, au moment de la succession ou des jubilés royaux. Bien que, dans ces scènes, à l'exception de certaines des représentations de chasse en char, le roi ne soit pas caractérisé comme tel par des attributs très démonstratifs, on ne peut douter qu'il s'agisse de lui, si l'on considère que les différents costumes qu'il porte, en particulier les coiffures, sont ceux des personnages masculins représentés sur le panneau de lit en ivoire dans des activités royales, et que le sceau personnel de Niqmaddu⁴¹, inscrit à son nom, montre un jeune homme presque nu, portant la perruque courte, un genou en terre et tenant fermement son épéu pointé horizontalement vers un lion.

Une représentation très voisine de celle de notre bulle de scellement se trouve sur des *cretulae* du Minoen moyen III et du Minoen récent I à Cnossos et à Zakro, sans doute sous influence orientale⁴². La tradition se perpétue au I^{er} millénaire, comme l'atteste la bague carthaginoise reproduite ici, fig. 105⁴³.

*Bulle de scellement en argile. Non inv. (fig. 98)*⁴⁴
Pièce XXIX. Empreinte de bague-chevalière gravée avec une grande finesse, montrant un griffon attaquant un taureau, motif répandu dans l'art international du Bronze récent et qui, entre autres significations symboliques, exprime la puissance du roi, son triomphe sur les ennemis de l'ordre et

33 - E. et J. LAGARCE reviennent plus longuement, dans *Bès et les divinités de type égyptien protectrices de la naissance et de la renaissance à Ugarit, en Syrie-Palestine et à Chypre*, en préparation, qui fait suite à l'article « Un bâton magique égyptien en ivoire à Ras Shamra », dans P. Matthiae, M. van Loon et H. Weiss (éd.), *Resurrecting the Past. A Joint Tribute to Adnan Bounni*, Istanbul-Leyde, 1990, p. 171-198, pl. 40-49, sur le rôle et la symbolique du lion dans le monde syro-phénicien et chypriote, en rapport avec l'Égypte, et notamment sur certains cylindres de Ras Shamra; cf. déjà E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 180-181. À Ugarit, la grande déesse, 'Anat' Ashtar, nous est montrée nue, dominant des lions sur la grande cornue ou onguent en ivoire, ou debout sur le dos d'un lion sur une plaquette-pendentif en or, cf. E. LAGARCE, « Le rôle d'Ugarit... », op. cit., 1983, p. 553-554, pl. XCVII et IC : 3. C'est une ressemblance de plus avec la déesse Hathor, dont elle a la coiffure et elle elle partage le caractère alternativement violent et bénéfique, car la belle Hathor prend, quand elle est en fureur, l'aspect de la lionne Sekhmet. Hathor figure sous l'aspect de Kent-Qudshu, nue, de face, debout sur un lion, en triade avec Réshef et Min, et tenant des bouquets de lotus, sur les stèles cananéennes d'Égypte, qui montrent en même temps 'Anat ou Astarté dans leur forme guerrière. De même, en Mésopotamie, Ishtar est debout sur le lion, comme dans la peinture de l'Investiture à Mari, et on a récemment supposé que le grand enclos vide de l'« aire sacrée d'Ishtar à Èbla » servait à loger le lion de la déesse, cf. P. MATTHIAE, dans *CRAI*, 1990, op. cit. Il est bien clair que toutes les grandes déesses de la région sont liées au lion ou à la lionne en même temps qu'à la royauté.

34 - RS 9.889, C. F.-A. SCHAEFFER, *Corpus des cylindres*, I, op. cit., 1983, p. 15-39.

35 - RS 11.025, C. F.-A. SCHAEFFER, *ibid.*, p. 42; dans un style un peu dérivé, avec le roi (?) trônant : RS 6.061, *ibid.*, p. 22.

36 - RS 20.039, P. AMIET, *Corpus des cylindres*, II, op. cit., 1992, n° 452, p. 195.

37 - En char, à l'arc : RS 19.190 et 4.021, *ibid.*, n°s 301-302, p. 134; en char, à l'épéu : RS 5.085, *ibid.*, n° 307, p. 135; en char, sans armes : RS 9.481, *ibid.*, n° 306, p. 135; trônant, à l'arc : RS 3.041,

C. F.-A. SCHAEFFER, *Corpus des cylindres*, I, op. cit., 1983, p. 12-13, directement inspiré des représentations amariennes; à pied, à l'arc : RS 19.198, P. AMIET, *Corpus des cylindres*, II, op. cit., 1992, n° 320, p. 141; RS 25.147, *ibid.*, n° 322, p. 142; RS 29.108, *ibid.*, n° 338, p. 144; à pied, à l'épéu : RS 6.160, *ibid.*, n° 331, p. 143; RS 21.018, *ibid.*, n° 316, p. 141 (et à l'arc); RS 21.032, *ibid.*, n° 319, p. 141.

38 - Chasse à pied, à l'épéu sur une face de la frise du lit et à l'arc sur l'autre, à l'épéu sur la coupe en or, cf. E. LAGARCE, « Le rôle d'Ugarit... », op. cit., 1983, p. 553-554, n. 8, avec bibliographie, pl. XCVIII : 2. Sur certaines des descendantes de celle-ci, les coupes phéniciennes d'orfèverie du I^{er} millénaire, le roi ou héros chasse à l'épéu ou à l'arc, parfois en char, mais on voit aussi une nouvelle variante de la domination du héros sur le lion, le combat à mains nues, cf., par exemple, *ibid.*, p. 555-561, pl. CXIII : 2, et CXIV : 1, 3.

39 - RS 3.001, C. F.-A. SCHAEFFER, op. cit., n. 37, p. 10 et 31; RS 9.676, *ibid.*, p. 31-33; coll. Seyrig, *ibid.*, p. 31; Musée de Nicosie, *ibid.*, p. 33. Le roi a parfois la même attitude vis-à-vis du griffon, par exemple sur RS 9.300, *ibid.*, p. 30.

40 - *Ibid.*, p. 30 et 32-33.

41 - Cf. *Ugaritica* 3, 1956, op. cit., p. 77-80, fig. 100-102.

42 - Cf. V. E. G. KENNA, *Cretan Seals*, Oxford, 1960, p. 42, fig. 63; P. YULE, dans *Studi micenei ed egeo-anatolici* 26, 1987, p. 161-177, ill. 1. Cf. aussi E. HALLAGER, *The Master Impression. A Clay Sealing from the Greek-Swedish Excavations at Kastelli, Khania (SIMA 69)*, Göteborg, 1985. 43 - Néropole de Bordj Djédid (Tunisie), musée du Bardo. Cf. W. CULICAN, dans *Australian Journal of Biblical Archaeology*, I, 1, 1968, p. 101-102, fig. 14-A; C. PICARD, chez M. Vezat, dans *Archéologie vivante*, I, 2, déc. 1968-févr. 1969, *Carthage*, p. 69-70, photo XIII : la néropole date des V^e et IV^e siècles, mais la bague doit être antérieure (fin du VI^e siècle); cette bague représente « très vraisemblablement Melqart, le "Roi (Ba'al) de Tyr", lui aussi "maître" du lion... Si ce héros est réellement Melqart, ce serait le plus ancien portrait du dieu actuellement connu à Carthage ».

44 - Cf. *CRAI*, 1984, p. 415-416, fig. 8, n. 22.

sa maîtrise de la nature sauvage⁴⁵. Au dos, trace longitudinale de plusieurs brins de lien larges et parallèles.

Bulle de scellement en argile. Inv. RIH T 83/21 (fig. 99)⁴⁶. Pièce XXIX. Empreinte, trois fois répétée, de bague-chevalière portant, en relief (donc en creux dans la matrice), une inscription ugaritique qui se lit *mšm m'ymt[m/r] mlk 'ugrt*, « sceau de 'Ammishtamru, roi d'Ugarit ». La même bague a servi à sceller la tablette RS 16.270⁴⁷.

BAGUES-CHEVALIÈRES

Bague-chevalière en argent. Inv. RIH 87/3 (fig. 91 : 2, et 100). Pièce III, angle ouest, dans l'enduit couvrant les banquettes. D. de l'anneau 2,36 cm ; plat 2,22 x 1,22 cm. Anneau circulaire, à section plan-convexe, s'élargissant en chaton plat ovale allongé dans le sens de l'anneau et en forte saillie par rapport à celui-ci.

Cette bague s'inscrit, par sa forme⁴⁸, dans une série, bien représentée à Ras Shamra, de chevalières, le plus souvent en argent, parfois en bronze ou en électrum, dont le décor est toujours peu ou prou en relation avec l'idéologie

royale⁴⁹. Les empreintes que nous avons vues sur les bulles de scellement au roi maîtrisant un lion et au griffon attaquant un taureau paraissent bien émaner de bagues de ce type (tandis que celle qui a produit l'empreinte au nom de 'Ammishtamru, de même que, à Ras Shamra, les sceaux personnels de Niqmadu II⁵⁰ et d'une reine Sharelli⁵¹, semblent d'un modèle différent, au chaton plus allongé et légèrement convexe). Parmi cette famille, un groupe particulièrement nombreux est constitué par des bagues ornées de la figure de divinités égyptiennes liées au cercle d'Hathor, à la naissance et à la renaissance royales, au culte dynastique, Thouéris et Bès⁵² surtout. Elles sont une illustration ugaritique caractéristique de la *koïnè* égyptisante du Bronze récent⁵³. Étant donné le rôle spécifique de Thouéris et de Bès, protecteurs apotropaiques de l'accouchement, du nouveau-né et de l'enfant divin ou royal en bas âge, il est probable que ces bagues étaient l'expression, à Ugarit, de la piété personnelle des princesses royales qui les portaient.

Notre bague appartient à ce groupe. Sur le plat est gravée une représentation schématique d'un être mi-humain, mi-animal, figuré de face, jambes fléchies, bras tombant

45 - Nous avons, dans des travaux antérieurs, tenté d'analyser l'évolution et la signification symbolique du griffon dans le monde syro-phénicien et chypriote des II^e et I^{er} millénaires, cf. E. LAGARCE, « Le rôle d'Ugarit... », *op. cit.*, 1983, plus particulièrement p. 557-559, n. 31-38, pl. CIX-CX, CXII-CXIII ; CRAI, 1984, p. 415-416 avec bibliographie ; E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 91, 99-100, 120, 133-134, 174, 178-179, 182-187, pl. XXIV : 2, XXX : 6, XXXI : 4, 11, 13, 17, 18, 21-23, 27. En Égypte, le griffon, protecteur du roi et expression de sa victoire puissante et rapide sur les ennemis du bien, est souvent, à partir de la XVIII^e dynastie, le compagnon des divinités syriennes. Le rôle de protecteur et de symbole royal est aussi le sien dans le monde syro-phénico-chypriote des II^e et I^{er} millénaires, mais il est en outre très fréquemment gardien de la grande déesse, maîtresse des animaux, couramment représentée par la palmette composite. Dans le monde égéen également, il est spécialement gardien de la déesse, et il revêt aussi un caractère funéraire, qui souligne la complexité de sa personnalité, à la fois ouranienne et infernale. Sur le lien du griffon avec Ba'al dans l'iconographie du I^{er} millénaire, cf. ci-dessous, p. 61, n. 69 du chap. 4.

46 - Cf. CRAI, 1984, p. 415-416, n. 23, et p. 433-435, fig. 11 ; P. BORDREUIL, D. PARDEE, « Le sceau nominal de 'Amniyidtamrou roi d'Ugarit », *Syria* 61, 1984, p. 11-14, fig. 1.

47 - Cf. *Ugaritica* 3, *op. cit.*, 1956, p. 81, fig. 103 (= KTU 6.23).

48 - Cf. J. E. et L. LAGARCE, *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 115-116, pl. XXI : 14-17. La fabrication de bagues de ce type au Levant est attestée par plusieurs moules en stéatite (chlorite) pour chatons retrouvés à Ras Shamra et à Tell Abu Hawam, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 12, 1931, pl. IV : 1 (Minet el-Beida ou Ras Shamra) ; C. ELLIOTT, « Ground Stone Industry », dans *RSO*, VI, *op. cit.*, 1991, p. 49-51, fig. 14 : 23 (RS 79.5295) (avec matrice pour chaton montrant un quadrupède, probablement un capridé, couché, retournant la tête) ; R. W. HAMILTON, « Excavations at Tell Abu Hawam », *QDAP* 4, 1934-1935, p. 58, n° 359, avec ill. (les deux matrices de chatons présentes sur le moule montrant un quadrupède/capridé accroupi) : un moule portant sur une face les matrices d'une rosace et de deux chatons pratiquement identiques montrant le même genre de quadrupède couché, retournant la tête, entouré d'une bande hachurée, qui présente une certaine ressemblance avec celui de notre bague RIH 78/105, mais surtout avec celui de Tell Abu Hawam, se trouvait en possession de C. F.-A. Schaeffer au moment de sa mort et a été remis au Musée du Louvre : le numéro qui l'portait était très effacé ; dans les Archives Schaeffer déposées au Collège de France se trouve une photographie

montrant, sans référence, deux autres moules, qui peuvent provenir de Ras Shamra ou de Minet el-Beida, l'un pour chaton de bague et rosace, l'autre pour deux chatons de bagues, dont l'un avec une tête de bovidé de face, avec disque entre les cornes. Notons qu'un fondait aussi à Ras Shamra des scarabées, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *AfO* 21, 1966, p. 132, qui fait sans doute allusion au moule RS 25.259, dont les deux valves, retrouvées dans la maison de Bn Agapshar, comportent, à côté de matrices pour divers pendentifs, celles pour le plat, orné d'une composition assez égyptisante, et le dos d'un scarabée. On connaît des scarabées en métal précieux et en bronze ; la moitié d'un scarabée en or a ainsi été découverte dans l'épave d'Ulu Burun, cf. J. M. WEINSTEIN, « The gold scarab of Nefertiti from Ulu Burun : its implications for Egyptian history and Egyptian-Aegean relations », *AJA* 93, 1989, p. 17-29 ; un autre scarabée en or, d'Enkomi, est conservé au British Museum, cf. F. H. MARSHALL, *Catalogue of the Jewellery, Greek, Etruscan and Roman, in the Departments of Antiquities, British Museum*, Londres, 1911/1969, p. 49, T. 93 d'Enkomi. Selon l'orfèvre damascène G. Obeid, les moules en chlorite étaient destinés à tirer des modèles en cire à partir desquels on obtenait des objets en métal par le procédé de la cire perdue. Les bagues de Ras Shamra sont en argent, électrum ou bronze. On produisait aussi des bagues-chevalières, de la même forme, en faïence, cf. par exemple S. GITIN et T. DOTAN, « The Excavations at Tel Mique-Ekron », *Biblical Archaeologist*, 1987 (décembre), ill. p. 217. Pour des découvertes récentes d'objets de ce type, en or, cf., par exemple, T. DOTAN, « Lost Outpost of the Egyptian Empire », *National Geographic Magazine* 162 (6), déc. 1982, ill. p. 750 (Deir el-Balah) ; G. F. BASS, *National Geographic Magazine* 172 (6), déc. 1987, p. 732 (épave de Ulu Burun).

49 - On retrouve, au I^{er} millénaire, une thématique voisine sur de très belles bagues-chevalières carthaginoises, dont la forme a évolué, cf. la bague de notre fig. 105, déjà évoquée.

50 - Cf. ci-dessus, p. 57, n. 41 du chap. 4.

51 - *Ugaritica* 3, *op. cit.*, 1956, p. 79-82, 85-86, fig. 106-107.

52 - Cf. E. LAGARCE et J. LECLANT, dans *Fouilles de Kition*, II, *op. cit.*, 1976, p. 117-118, n. 9 ; p. 127-130, 235-246 et notes correspondantes, fig. 19-23, pl. VIII-IX, XX-XXXII ; E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 75-76, n. 237-238.

53 - E. et J. LAGARCE reviennent plus longuement sur la bague de Ras Ibn Hani et ces bagues-chevalières dans un travail en préparation, *Bès et les divinités de la naissance...*, *op. cit.*, à paraître, qui fait suite à l'article « Un bâton magique égyptien en ivoire à Ras Shamra », *op. cit.*, 1990.

jusqu'aux genoux, queue (ou pénis) pendant obliquement entre les cuisses, dans lequel on reconnaît sans hésitation le dieu difforme et léonin, compagnon d'Hathor, que l'on désigne par commodité sous le nom de Bès qui lui fut appliqué à la Basse Époque. Sa large coiffure caractéristique est faite de nombreuses plumes en éventail, recoupées par des lignes transversales parallèles ; la face semble prolongée latéralement par deux grandes oreilles. Des traits incurvés, partant des talons, sont peut-être à rapprocher des « serpents » que l'on observe sur d'autres documents. Sept rosaces pointillées sont disposées symétriquement en V dans le champ au-dessus des épaules, sous les bras, sous les cuisses et entre les pieds.

Bague-chevalière en argent. Inv. RIH 78/105 (fig. 91 : 3). Pièce VII. D. de l'anneau 2,24 cm ; plat 2,22 x 1,14 cm. Forme semblable à celle de la bague précédente. Très rongée par la corrosion. On distingue encore un capridé très allongé bondissant vers la droite. Le motif est d'inspiration amarnienne⁵⁴, conforme à l'esprit de liberté dans le style et de goût de la nature qui caractérise l'art pharaonique à partir de la XVIII^e dynastie et dont s'est imprégné l'art international. C'est un des décors favoris des bagues-chevalières de Ras Shamra⁵⁵, dont le répertoire de motifs est assez bien circonscrit à une certaine thématique, comme nous l'avons indiqué à propos de la bague précédente. Dans la pensée égyptienne, le capridé est un animal lié à Hathor, déesse patronne des pays étrangers, à Bès, et à la Syrie. Sa corne noueuse est un symbole de renaissance et de rajeunissement⁵⁶.

La corne de cervidé, plus précisément de daim⁵⁷, qui tombe et se renouvelle chaque année, revêtait la même signification à Ugarit, si l'on en juge par l'iconographie du panneau de lit en ivoire (fig. 92 : 1)⁵⁸. Sur la face consacrée à la glorification de la puissance et de la victoire du roi, le lion est le seul animal représenté dans l'ensemble formé par les six grandes plaques juxtaposées, l'idée de vie et de renaissance étant exprimée par les arbres-palmettes qui flanquent le panneau, et surtout par la jeune reine, nue, personnalisant de la déesse, tenant le signe *ankh* et le lotus. Sur l'autre face, au contraire, dédiée à la Grande Déesse,

'Anat/Astarté/Hathor, et à l'idée de naissance, de renaissance et de vie éternelle, figurent un bouquetin, dans les bras d'un porteur d'offrande, et une biche, sur les épaules du jeune roi, qui rentre de la chasse avec son arc : il vient consacrer sa victime à la déesse, maîtresse de la vie sauvage, de la chasse et de ses techniques ; il mène par le licou un petit cervidé qui, selon C. F.-A. Schaeffer, a servi d'appelant. La large ramure de ce dernier n'est pas celle d'un cerf, mais bien plutôt celle d'un daim. Ainsi les deux animaux offerts à la déesse sont de ceux dont la corne se modifie chaque année et exprime le renouvellement perpétuel. Sur la plaque voisine, la jeune reine apportant pot d'onguent et fleur de lotus, ainsi que – de l'autre côté de la déesse ailée allaitant les jumeaux divins et royaux, rite lié à l'intronisation et à l'accès à l'au-delà – le jeune couple royal tendrement enlacé, évoquent la procréation et les soins apportés à la mère et au nouveau-né, sous la protection de la Grande Déesse.

On retrouve des cervidés à large ramure, certainement des daims, affrontés, se combattant, comme motif central d'une des faces de la frise qui formait la partie supérieure du panneau de lit. Sous leurs museaux et sous leurs bois qui s'entrechoquent semble sortir de terre un bouquet végétal qui, malgré la mauvaise conservation de l'ivoire, paraît avoir été traité en palmette. À l'emplacement correspondant, sur l'autre face, entre deux lions ailés à cornes de taureaux, se voit une grande palmette surmontée d'un vautour aux ailes éployées, en figuration héraldique : la palmette, qui représente la Grande Déesse, est donc sommée du vautour, comme Hathor est coiffée de la dépouille de Mout, déesse-vautour de la mort. Les symboles de la déesse occupant le centre de la composition sur cette face de la frise, on peut penser que c'est aussi principalement à la déesse que fait allusion le milieu de l'autre face, avec les daims affrontés.

Deux ivoires d'Enkomi, à Chypre, viennent confirmer que le daim avait sa place dans le répertoire iconographique des ivoiriers représentatifs de l'art international du Bronze récent. L'un est un peigne découvert dans la tombe 18 des fouilles suédoises, gravé d'un daquet couché à la robe tachetée ; l'autre est un disque plat avec trou central, sans doute un couvercle de pyxide, et le daim qui y est dessiné

54 - Cf. W. F. PETRIE, *Tell el-Amarna*, Londres, 1894, p. 29, pl. XVI, n^{os} 187-194 (moules en terre pour chatons de bagues en faïence et chatons tirés de tels moules).

55 - RS 22.22 (matrice de petite bague) : capridé galopant ; RS 23.266 (électrum) : capridé, rameau, rosace de points (C. F.-A. SCHAEFFER, dans *AJO* 20, 1963, p. 207, fig. 20, milieu) ; RS 23.271 : capridé courant, rameau (le jeune rameau bourgeonnant et verdoyant a une signification de renouveau équivalente à celle de la corne noueuse *mpt*) ; RS 30.288, argent, capridé courant pour brouter un arbre sacré stylisé (*Catalogue de l'exposition « Au pays de Baal et d'Astarté »*, op. cit., 1983, p. 158, n^o 176). Pour le motif du capridé et du quadrupède sur les bagues, voir aussi ci-dessus, p. 58, n. 48 du chap. 4.

56 - Cf. E. LAGARCE et J. LECLANT, dans *Fouilles de Kition*, II, op. cit., 1976, p. 235-246 et notes correspondantes, fig. 19-23, pl. XX-XXXII. On ajoutera notamment A. CAUBET, dans *Kition-Bamboula*, III, op. cit., 1985, n^{os} 143 et 147, fig. 33-35 et 37-38. Pour la frise de bouquetins agagés sommant le

dais royal sur le vase de mariage en albâtre de Niqmaddu II d'Ugarit « Le Grand du pays d'Ik3ryty, Nyk3m'dy » avec une princesse égyptienne, recueilli à Ras Shamra dans la pièce 31 (Archives centrales) du Grand Palais, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 3, op. cit., 1956, p. 164-168, fig. 118, et Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, *ibid.*, p. 180, 187-190, 206-209, fig. 126, 143-152, 183-184. Sur les vases à anses en forme de capridés, cf. ci-dessous, p. 73, n. 132 du chap. 4.

57 - Voir ci-dessus, p. 39, n. 6-7 du chap. 3, les vestiges d'atelier de taille de bois de daim découverts dans la pièce XX du Palais Nord et, p. 65, les références pour la présence de cet animal dans la faune de Syrie et de Chypre. 58 - Le petit cervidé figuré entre les chasseurs attaquant un lion, sur le registre extérieur de la coupe en or de Ras Shamra, pourrait être un daim, d'après les taches de son pelage, et bien que sa ramure ne soit pas caractéristique, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 15, 1934, p. 125, pl. XV : 2.

montre une ramure un peu plus développée que celle de son congénère précédent ⁵⁹

Ces représentations sur les ivoires de Ras Shamra et de Chypre préfigurent celles des registres de daïms paissant qui alternent avec des registres de bouquetins sur nombre de céramiques rhodiennes orientalisantes du milieu du VII^e siècle av. J.-C., où apparaissent aussi sphinx ailés, griffons ailés et palmettes ⁶⁰

SCARABÉES

Scarabée en pierre noire. Inv. RIH 95/1 (fig. 101). Trouvaille de surface, région entre le Palais Nord et les sondages Q 78. L. 1,2 cm. Plat gravé d'un quadrupède cornu (cervidé ?) surmonté par deux canards affrontés de part et d'autre d'une palmette ; devant le quadrupède, un scorpion (Bronze récent ou début de l'âge du Fer) ⁶¹.

Scarabée en faïence. Inv. RIH 83/8 (fig. 102) ⁶². Seuil XII/XX. L. 1,85 cm ; l. 1,4 cm ; H. 0,85 cm ; D. du trou 0,18 cm env. Pâte siliceuse (matière du type A) ⁶³ légère, à grain très fin, à cœur gris-bleuâtre clair légèrement translucide, surface blanc-grisâtre couverte d'une mince glaçure jaune d'or, avec rehauts de bleu-vert foncé conservés dans les creux des pattes. *Clypeus* dentelé encadré de plaques. Tête sans yeux. Prothorax et élytres précisés par un trait de contour. Élytres séparés par deux traits, qui se prolongent jusqu'au bord postérieur du trou. Motif en V sur chaque élytre. Pattes indiquées en fort relief, hachurées. Perforation longitudinale, avec anneau en relief à chaque extrémité. Allure tout à fait

égyptienne ⁶⁴. Au plat, en disposition horizontale, au-dessus d'une corbeille *neb* très allongée, trois figures tournées vers la droite : un sphinx, figure pharaonique et solaire, couché, portant la barbe postiche droite et le front orné d'un *uraeus*, coiffé d'une couronne de hautes plumes amoniennes et cornes de bélier khnoumien, flanquée des *uraeus* à la tête sommée du disque solaire ; dressée au-dessus de son dos, la déesse-*uraeus* ailée Ouadjet le protège ; entre elle et la couronne, signe ovale disposé verticalement, probablement solaire. Le sphinx offre, sur ses pattes antérieures, la déesse Maât (*M3't*), symbole moral et cosmique de la Vérité-Justice et de l'ordre universel, que le souverain doit respecter et dont il est garant. La présence de cette dernière, offrande par excellence du pharaon à Amon-Rê, contribue à identifier le sphinx comme une représentation du roi, tandis que la couronne souligne encore la relation de celui-ci avec Amon-Rê, patron des pharaons conquérants du Nouvel Empire et dieu des pays étrangers ⁶⁵. De nombreux scarabées analogues à celui-ci sont connus au Proche-Orient ; plusieurs sont datés du règne de Ramsès II ⁶⁶, un autre a été découvert à Deir 'Alla dans un contexte du premier quart du XII^e siècle ⁶⁷. La qualité du présent exemplaire et la thématique dans laquelle s'inscrit son décor pourraient laisser penser qu'il est d'origine égyptienne, la diffusion de ces petits objets étant sans doute un des éléments de la propagande pharaonique à travers les pays voisins ; mais le matériau dont il est fait, une céramique siliceuse très légère, l'apparente plutôt aux productions des grands ateliers levantins, palestiniens, syriens et chypriotes ⁶⁸. Quoi qu'il en soit, le fait qu'il ait été découvert à

59 - Cf. J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 129-130, pl. XXV : 11, et J.-C. COURTOIS, *Alasia*, III, *Les objets des niveaux stratifiés d'Enkomi*. *Fouilles C. F.-A. Schaeffer (1947-1970)*, Paris, 1984, p. 58, 61, fig. 19 : 1, pl. VI : 1, n° 533.

60 - Cf., par exemple, F. VILLARD et al., *Catalogue de l'exposition « Mer Égée, Grèce des Îles »*, Musée du Louvre, Paris, 1979, n°s 78, 81.

61 - Cet objet, récemment découvert, est présenté ici pour information et sera étudié dans un rapport ultérieur.

62 - Cf. CRAI, 1984, p. 409, avec n. 11, fig. 5.

63 - Les principes de description et la terminologie utilisés ici sont ceux qui ont été définis dans *Fouilles de Kition*, II, op. cit., 1976, chapitre A, p. 21-120, en part. p. 21-27, et p. 167-182. Nous renvoyons à cet ouvrage et à la bibliographie qui y est donnée, p. 33-39, les spécialistes qui s'intéressent plus particulièrement aux problèmes posés par l'étude des scarabées d'Égypte et de Méditerranée orientale. Voir depuis lors G. CLERC, « Aegyptiaca. I. Scarabées, scaraboides et sceaux », dans V. Karageorghis, O. Picard et C. Tygatt, *La nécropole d'Amathonte, Tombes 110-385, V (Études chypriotes)*, XIII, Nicosie, 1993, p. 1-50, avec ill. ; E. LAGARCE, « Le scarabée de la tombe 13 », dans P. Courbin, *Fouilles de Bassit. Tombes du Fer*, Paris (ERC), 1993, p. 23, 74, et *Annexe I*, p. 119-123, n. 1-10, et p. 178, fig. 20 : 7 ; pl. 12 : 9.

64 - Un autre scarabée en faïence du Bronze récent a été découvert à Ras Ibn Hani, dans le Palais Sud ; il est orné d'un motif cruciforme fait d'une double palmette très schématisée, cf. *Syria* 55, 1978, p. 297-298, fig. 51.

65 - Cf. E. LAGARCE, dans *Fouilles de Bassit*, op. cit., 1993, p. 121-122. Sur la notion de Maât dans l'Égypte pharaonique, voir par exemple, dernièrement, J. LECLANT, « Un modèle d'éthique : la Vérité-Justice de l'Égypte pharaonique », dans *Federico Mayor Amicorum Liber. Livre d'hommage offert au Directeur Général de l'UNESCO*, Bruxelles, 1995, p. 1295-1299.

66 - Pour les relations entre Ugarit et l'Égypte, en particulier des documents de Ramsès II, cf. ci-dessus, p. 56, n. 29 du chap. 4, et ci-dessous, p. 87, n. 40 du chap. 5.

67 - Cf. J. B. PRITCHARD, *The Cemetery at Tell es-Sa'idiyeh, Jordan*, Philadelphie, 1980, p. 16 et fig. 20 : 1, scarabée de la tombe 102 de Tell es-Sa'idiyeh (XIII^e siècle), avec parallèles palestiniens ; et E. OREN, « 'Governors' Residencies in Canaan under the New Kingdom : a case study of Egyptian administration », *The Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities* 14, 2, 1984, p. 41 et 45, fig. 7 : 7. Pour Byblos, voir M. DUNAND, *Fouilles de Byblos*, II, Paris, 1954, pl. CXCXVIII, n° 7699 ; pl. CXCXIX, n° 13970 (presque identique à notre scarabée, sinon que le sphinx a une tête de bélier : on retrouve, entre la couronne et le serpent Ouadjet, le petit signe ovale, ici en disposition horizontale). Pour Chypre, voir par exemple D. M. BAILEY, « The British Museum Excavations at Hala Sultan Tekke in 1897 and 1898. The Material in the British Museum », dans P. Åström, D. M. Bailey, V. Karageorghis et al., *Hala Sultan Tekke, I, Excavations 1897-1971* (SIMA 45, 1) Göteborg, 1976, p. 14, pl. XIII : c-e (avec *ankh* à la place de Maât) ; pour un réexamen récent du matériel au nom des pharaons du Nouvel Empire trouvé à Chypre, notamment des scarabées, voir G. CLERC, « Un fragment de vase au nom d'Ahmosis (?) à Palaepaphos-Teratsoudhia », dans V. Karageorghis, *Tombs at Palaepaphos*, op. cit., 1990, p. 95-103, fig. 1, pl. XX. Pour l'Égypte, W. F. PETRIE, *Butons and Design Scarabs*, Londres, 1925, pl. XIII, n° 815 ; P. E. NEWBERRY, *Egyptian Antiquities. Scarabs. An Introduction to the Study of Egyptian Seals and Signet Rings*, Londres, 1906, pl. XXXV, n° 3. Le même schéma se retrouve encore au V^e siècle sur un scarabée de Carthage, cf. J. VERCOUTTER, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, BAH 40, Paris, 1945, p. 153, n° 240.

68 - E. et J. Lagarce préparent, en collaboration avec J. Leclant et G. Clerc, les corpus des scarabées de Ras Shamra-Ugarit et d'Enkomi.

l'emplacement du seuil de la salle XII, que l'on peut considérer comme la salle du trône, tend à souligner le caractère de signe politique que pouvait revêtir ce petit objet et le rapport qu'il pouvait avoir avec l'idée de la royauté sacrée.

Scarabée en cristal de roche. Inv. RIH 87/14 (fig. 91 : 6 ; 103-104 et 107). Pièce XLVI, trésor de bijoux (cf. p. 63-65). L. 1,63 cm ; l. 1,24 cm ; ép. 0,8 cm. *Clypeus* dentelé, non encadré de plaques ; tête sans yeux, séparée du prothorax par un trait simple, large et profond ; prothorax et élytres précisés d'un trait simple, profond ; la ligne qui sépare les élytres est décalée vers la droite ; pattes non indiquées ; base épaisse. Perforation longitudinale, apparemment effectuée de l'arrière vers l'avant, à la hauteur du creux qui sépare le

69 - Dieu jeune et actif du panthéon ugaritique, dieu de l'orage qui réside sur la montagne du Nord, le Saphon (Jabal al-Aqra', Khazzi, Kasios), armé de la foudre qui crève la nuée et en fait tomber l'eau fécondante (cf. dans le texte RIH T 78/9+, le titre de *mushamir*, « qui fait pleuvoir », donné à Ba'al, ci-dessous, p. 94), père de Pidray (ci-dessous, p. 94), jeune taureau, frère et parèdre d'Astarté et de 'Anat, déesse des eaux jaillissantes (cf., ci-dessous, p. 93-94, 'Anat de Salhu, dans RIH T 77/10B), avec l'aide de laquelle il combat contre Môt (la Mort) et contre Yam (la Mer), le dieu Ba'al (Haddu) est le personnage central de la plupart des mythes connus par les textes d'Ugarit, cf., par exemple, A. CAQUOT, *Textes ougaritiques*, I, 1974, p. 73-85. Sur l'iconographie de Ba'al-Seth et de Réshéf, voir I. CORNELIUS, *The Iconography of the Canaanite Gods Reshef and Ba'al. Late Bronze and Iron Age I Periods (ca. 1500-1000 BCE)*, *Orbis Biblicus Orientalis*, 140, Freiburg-Göttingen, 1994 (noter en particulier, p. 186-189, 212-219, et pl. 48-50, sur les scarabées BM 29, 34, 37, 78 et 80, et sur le cylindre-seauu BM 74, des figurations de Ba'al associé au disque solaire ; il s'agit toujours, dans ces exemples, sauf sur BM 74, d'un Ba'al-Seth ailé ; pour le rendu du mouvement, comparer notamment, pl. 50 et 51, BM 78, 79, 83 et 84). Sur les grandes déesses, qui sont souvent en rapport avec Ba'al, cf. ci-dessous, p. 66, n. 94 du chap. 4. Des travaux récents ont enrichi notre connaissance de la personnalité de Ba'al. J.-M. DURAND, dans *MARI 7*, *op. cit.*, 1993, p. 41-61, a montré que le thème du combat entre le dieu de l'orage et la mer, attesté à Babylone à l'époque sassite (combat de Marduk contre Ti'amat) et, abondamment, à Ugarit (combat de Ba'al contre Yam), est désormais documenté à Alep au XVIII^e siècle, et vraisemblablement dès l'époque akkadienne à Eshnunna. Les armes avec lesquelles Addu a vaincu Témou, déposées dans le temple de Dagan à Terqa, ville sainte, siège de ce grand dieu du Moyen Euphrate, sont remises, pour son investiture sacrée, au roi qu'Addu a choisi et qui reçoit l'onction du couronnement, qui confère le *Namirritum*, l'aura de victoire (ce rite de l'onction est attesté à Ébla et à Mari ; voir Ugarit, voir les cornes à onguent décorées, pour l'onction des princesses royales, ci-dessous, p. 101, n. 25-26 de la conclusion). On relèvera entre autres la description que fait l'auteur de l'évolution du mythe, y compris sa variante anatolienne avec le mythe d'Illuyanka, et du changement dans la façon dont les rois traduisent ce mythe dans leur attitude envers la mer, de Yahdun-Lim enfonçant ses armes dans le sein des vagues à Téglat Phalazar I^{er} chassant le « narval ». La seule exigence qu'Addu d'Alep impose au roi pour le maintenir sur le trône est qu'il rende la justice. Si les textes retrouvés à Ras Shamra ne font pas ressortir très clairement cette exigence de justice, elle transparait néanmoins dans certains épisodes et certaines expressions : l'appui que Ba'al apporte au juste Danel (A. CAQUOT, *op. cit.*, p. 77, 420-421) et le qualificatif de « notre roi, notre juge » qu'Atthirat applique au dieu (*ibid.*, p. 205). Dans la légende de Danel, comme dans celle de Kéret, Ba'al apparaît aussi, avec El, comme le garant du maintien de la lignée, puisque ses interventions sont destinées à faire obtenir une descendance à des rois qui n'en ont pas, ou n'en ont plus (sur les liens de Ba'al avec les *Réphaïm*, cf. aussi ci-dessus, p. 31, n. 87 et 89 du chap. 2). Cet accent mis sur la justice comme

scarabée de la base. Au plat, gravure, tracée d'un trait peu profond mais ferme, d'un personnage qu'on peut identifier sans hésitation à Ba'al⁶⁹ : personnage marchant, de profil à gauche, vêtu d'un pagne court et d'une tiare haute et pointue derrière laquelle pend un long appendice à peu près rectiligne ; le bras droit levé obliquement vers l'arrière tient l'extrémité d'une lance pointée à travers tout le champ, vers le bas et l'avant ; le bras gauche, tendu presque à l'horizontale, empoigne une épaisse tige verticale d'où se détachent, en haut, de courts rameaux, et qui semble bien figurer une plante ; le bas de la tige s'épaissit et s'incurve le long du bord du champ, et il est traversé par la pointe de la lance du dieu ; au-dessus de la tête de ce dernier est gravé un trait assez épais, légèrement oblique.

vertu et devoir essentiels du roi se retrouve aussi en Égypte, notamment avec le concept de Maât (cf. ci-dessus, p. 60, n. 65 du chap. 4). Ba'al apparaît donc comme le dieu dynastique et dieu personnel des rois d'Ugarit, pour lesquels il constitue le modèle : il se construit un palais et accède à la royauté après avoir tué la Mer tempêteuse, donc vaincu le chaos et instauré l'ordre, la justice et la fertilité. À Ras Ibn Hani, deux textes (RIH T 78/4 et 78/11) montrent deux sacrifices à Ba'al Saphon, faits l'un par le roi, l'autre par la reine, cf., ci-dessous, p. 94. Sur le mythe à Ugarit, cf. P. BORDREUIL et D. PARDEE, dans *MARI 7*, *op. cit.*, 1993, p. 63-70 : dans le combat de Ba'al contre Yam – qui met en jeu la royauté de Ba'al et ses symboles, le trône et le palais, contrairement au combat contre Môt – l'arme utilisée est la massue (*smā*) ; dans le combat contre les fils de Athirat, c'est la massue et la harpe (*ktp*) ; sur la stèle du Ba'al au fourde (cf. également P. BORDREUIL, dans *Catalogue de l'exposition « Syrie. Mémoire et Civilisation »*, *op. cit.*, 1993, *op. cit.*, p. 183-187), le dieu a les attributs du restaurateur de la fertilité (la lance flociée) et du vainqueur de la mer (la massue), qu'il faut empêcher de déborder de son domaine ; il porte à la ceinture une épée recourbée (*ktp*) (mais on peut douter que le même terme ait désigné ce poignard et la harpe). Pour Ébla, où l'on voit que le culte de la pierre « érigée » est lié à l'idée que la stèle commémore la victorieuse fondatrice de Hadda d'Alep, voir, tout dernièrement, P. FRONZAROLI, « Les combats de Hadda dans les textes d'Ébla », *MARI 8*, 1997, p. 283-290, et M. BONECHI, « Lexique et idéologie royale à l'époque proto-syrienne », *ibid.*, p. 477-522. En Égypte, le mythe correspondant au combat de Ba'al contre Yam est celui de Seth (dieu des vents du désert, auquel est aussi associée l'idée d'orage et que Plutarque identifie à Typhon) tuant le serpent Apopis, incarnation du mal, doublé de celui de la lutte entre Seth, assimilé à son tour au mal, et Osiris et Horus. Au I^{er} millénaire, le motif du combat du héros jeune contre le griffon, élaboré à Chypre vers la fin du Bronze récent et cher aux artistes phénico-chypriotes, est la traduction iconographique du combat cosmique entre le dieu de l'orage et les forces du chaos. Le thème de ce combat a été repris dans la légende grecque, qui emprunte certainement beaucoup aux traditions ugaritiques, non seulement dans les préétiques du mythe, mais même dans les noms des protagonistes (Zeus Kasios, armé de la harpe et de la foudre, et Typhon, monstre qui représente le vent tourbillonnant de la tempête marine). Sur les différentes formes du mythe chez les Grecs, voir M. DETIENNE et J.-P. VERNANT, *Les ruses de l'intelligence. La métis des Grecs*, Paris, 1974, p. 114-124. Sur les persistances du mythe au I^{er} millénaire, cf. E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 133-134, 186, pl. XXIV : 2, et XXXI : 4 ; J. et E. LAGARCE, « The Intrusion of the Sea Peoples and their Acculturation : A Parallel between Palestinian and Ibn Hani Data », dans *Studies in the History and Archaeology of Palestine (Proceedings of the 1st International Symposium on Palestine Antiquities, Alep, 1981)*, III, Alep, 1988, p. 149-151 et n. 62, 67-68, p. 165-167. Voir aussi J.-Ch. BALTU, « Le Belus de Chalcis et les fleuves de Ba'al en Syrie-Palestine », dans *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah*, Lyon, 1982, p. 287-298 ; C. BONNET, « Typhon et Baal Saphon », *Studia Phoenicia* 5, 1987, p. 101-143.

Cette figuration est évidemment très proche de celle du Ba'al sur la stèle du « Ba'al au foudre » de Ras Shamra⁷⁰, avec, dans le détail, des différences qui méritent d'être relevées. Le dieu ne porte pas de poignard, mais cela peut être dû simplement à la difficulté de graver sur un document si petit. Le trait qui semble planer au-dessus de sa tête est trop schématique pour pouvoir être valablement interprété ; on pourrait suggérer un astre (disque solaire très déformé, comme sur certains scarabées cités d'après I. Cornelius, ci-dessus, p. 61, n. 69 du chap. 4) ou encore un nuage, en rapport avec l'épithète de Ba'al, « chevauteur (ou rassembleur) de nuées ». La haute tiare est plus proche de la couronne blanche égyptienne que du bonnet à pointe du « Ba'al au foudre », et le long appendice qui tombe de son sommet la rapproche de la coiffure que l'on voit aux dieux syriens (Ba'al, Réshef) sur les stèles égyptiennes et qu'on retrouve sur la stèle de Mamy à Ras Shamra, où le dieu est nommément désigné comme « Ba'al (Seth) de Sapuna (Djapuna) »⁷¹, ainsi que, par exemple, sur la stèle (IX^e/VIII^e siècle av. J.-C.) récemment mise au jour à Qadun, non loin de Qadmus, dans la chaîne côtière syrienne⁷² (fig. 92 : 3) ; une petite protubérance à la base de la tiare, juste au-dessus du front, rend l'identité complète, si elle vise bien à représenter la paire de cornes dont est toujours pourvu ce type de coiffure. L'attitude du dieu, geste de combat victorieux dont le schéma était familier aux artistes depuis la palette de Narmer, manifeste une plus grande fougue que sur la stèle de Ras Shamra, où le sculpteur a cherché à rendre une puissance sûre d'elle, dans un équilibre inébranlable. Surtout, au lieu de brandir de la main droite la massue et de piquer dans le sol la lance foliacée, le Ba'al de notre scarabée frappe vigoureusement de sa lance oblique la terre, figurée par la ligne épaissie et incurvée dans laquelle s'achève vers

le bas la tige du végétal, et saisit de l'autre main la plante qui jaillit du sol. Ainsi les deux éléments synthétisés sur la stèle en une seule représentation, celle de la lance dont la hampe se ramifie en végétal, se trouvent, sur le scarabée, représentés séparément. Moins inspiré certes, ce mode de représentation a le mérite d'être plus explicite et permet, pensons-nous, de nuancer l'interprétation proposée par M. Yon pour la lance foliacée, dans laquelle elle veut voir moins une arme représentant l'orage, qu'un élément principalement végétal⁷³. Sur le scarabée, la lance est bien le foudre, signifiant l'orage qui apporte à la terre l'eau fécondante, et le rameau est la végétation. Nos deux Ba'al méritent donc bien l'appellation de « Ba'al au foudre » donnée à celui de la stèle par C. F.-A. Schaeffer, qui avait aussi correctement identifié le petit personnage devant Ba'al comme le roi d'Ugarit.

Les représentations de Ba'al sont relativement nombreuses dans la glyptique ugaritique⁷⁴, bien que notre document soit, pour l'âge du Bronze, le premier exemple de ce motif sur un cachet en forme de scarabée. Le Ba'al à la lance « végétante » est illustré par le cylindre RS 9.273 ; il a au-dessus de la tête un motif où C. F.-A. Schaeffer voyait une énorme paire de cornes, où l'on pourrait voir aussi un disque ailé maladroitement dessiné, mais qu'on pourrait encore rapprocher du trait oblique flottant au-dessus de la tête du dieu sur notre scarabée. On relève en outre, sur les cylindres d'Ugarit, la fréquence de l'association de Ba'al armé, dans la position du combat, et d'un végétal. Sur RS 9.025 (P. Amiet, n^o 171), deux Ba'al symétriques, brandissant d'une main une courte lance ou une massue, touchent de l'autre main un arbre stylisé en palmette. Sur un cylindre trouvé à Chypre, mais certainement syrien (C. F.-A. Schaeffer : Chypre A 9, p. 62), Ba'al, en face de la déesse nue ailée ('Anat), brandit la massue et tient un rameau.

70 - Sur cette stèle, voir les analyses de C. F.-A. SCHAEFFER, « La stèle du Ba'al au foudre de Ras Shamra (Musée du Louvre) », *Monuments Piot*, XXXIV, Paris, 1934, p. 1-18, pl. I, et *Ugaritica* 2, *op. cit.*, 1949, p. 121-130, pl. XXIII-XXIV, ainsi que, récemment, de M. YON, « Stèles de pierre », *RSO*, VI, *op. cit.*, 1991, p. 294-299, avec bibliographie. La date de ce monument précite encore à discussion : voir M. YON, *ibid.*, p. 299 (XV^e-XIII^e siècle ?). P. AMIET, *Corpus des cylindres*, II, *op. cit.*, 1992, p. 68 ; P. AMIET et P. BORDREUIL, « BAALIM, VI », *Syria* 67, 1990, p. 485-486 (Bronze moyen). Pour un texte de Mineptah faisant allusion à l'installation d'une statue de ce pharaon dans le temple (?) de Ba'al, cf. S. LACKENBACHER, dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C. »*, *op. cit.*, 1995, p. 78-83. La plupart des stèles attribuables à Ba'al ont été trouvées, à Ras Shamra, dans le temple de Ba'al ou dans son voisinage immédiat. Cf. M. YON, *op. cit.*, n^{os} 1, 2, 5 et 6, desquels on peut rapprocher, étant donné la proximité des deux personnages dans les mythes ugaritiques, la stèle de 'Anat, *ibid.*, n^o 3, dont l'identification est bien étayée par les monuments des dieux cananéens en Égypte (sur les relations de ces dieux avec le monde chypriote, phénicien et ugaritique, cf. notre étude à paraître, *Bès et les divinités proterocrites de la naissance et de la renaissance...*, *op. cit.* : on remarquera au contraire que les stèles montrant un dieu archer, dans lequel on peut reconnaître Réshef, se répartissent ailleurs, principalement sur le versant sud du tell ; à Byblos, au temps d'Aménemhat III, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, un obélisque du Temple aux obélisques est gravé au nom de « L'aimé d'Hérîchéf-Rê, le

prince de Byblos, Abichémou, renouvelé de vie », cf. M. DUNAND, *Fouilles de Byblos*, II, *op. cit.*, 1954, p. 646 et 878, n^o 16980, pl. XXXII : 2, qui identifie Hérîchéf-Rê à Réshef ; à Hazor, les stèles sans décor rangées, avec une statue de personnage trônant, au fond du temple des stèles de la zone C (XIII^e siècle) sont interprétées par le fouilleur comme figurant des défunts, tandis que la stèle ornée d'un croissant permettrait d'attribuer le temple à un dieu lunaire, cf. Y. YADIN, *Hazor*, Londres, 1972, The Schweich Lectures, 1970, p. 67-74, pl. XIVa (stèles). Sur la signification de la stèle à Ugarit, Mari, Ébla, voir la note précédente.

71 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 12, 1931, p. 10, lecture de A. Rowe ; M. YON, dans *RSO*, VI, *op. cit.*, 1991, p. 284-286, avec bibliographie, et pour l'inscription, A. GASSE, *ibid.*, p. 286-288.

72 - Cf. A. BOUNNI, « La stèle de Qadoun », *MEFRA* 103, 1991, p. 51-55, fig. 1 ; *id.*, « La stèle de Qadun », *Contributi e materiali di archeologia orientale*, IV, 1992, p. 141-150, fig. 1-12.

73 - *Op. cit.*, p. 297, n. 79.

74 - C. F.-A. SCHAEFFER a regroupé la série des cylindres en hématisme représentant ce dieu dans *Corpus des cylindres*, I, *op. cit.*, 1983, p. 69-70. Sur les cylindres en pierre, plus frustes souvent, les personnages ne sont pas toujours nettement caractérisés et l'on hésite plus d'une fois à reconnaître un dieu ou un être humain ; on identifie Ba'al avec certitude sur les documents n^{os} 171 et 158 de P. AMIET, *Corpus des cylindres*, II, *op. cit.*, 1992, fig. 30 et 32.

Un Ba'al très analogue figure sur RS 5.175 (C. F.-A. Schaeffer, p. 22), bien que le caractère de végétal vivant du bâton qu'il tient soit rendu de façon différente ; en face de lui, c'est le roi qui tient la lance, pointe au sol. Sur un cylindre de Vounous, de facture syrienne (C. F.-A. Schaeffer, p. 69), le dieu qui tient la harpè et le bâton s'achevant en corolle doit également être Ba'al. Plusieurs fois aussi, les différents attributs du Ba'al au foudre sont répartis entre lui et un compagnon, comme déjà la lance est tenue par le roi sur RS 5.175. Ainsi sur RS 24.358 (C. F.-A. Schaeffer, p. 52), Ba'al tient la massue et deux lances tandis qu'en face de lui un autre être (divin ?), tenant une harpè, présente un jeune plant stylisé (comparer aussi RS 9.888, C. F.-A. Schaeffer, p. 34).

Le thème du Ba'al armé et tenant une plante connaît une postérité dans la glyptique phénicienne du I^{er} millénaire, notamment dans une série de scarabées⁷⁵.

TRÉSOR DE BIJOUX DE LA PIÈCE XLVI⁷⁶

Le petit trésor de bijoux dont nous avons déjà étudié le scarabée en cristal de roche a été découvert en 1987, à quelques mètres de la bague-chevalière gravée d'un Bès décrite ci-dessus, sur le sol de l'espace XLVI, qui, comme

cela a été dit, est situé sous le retour vers le nord-est de l'escalier XIX. Cet endroit n'a pas livré d'autre matériel, à l'exception d'une tablette (RIH 87/1) qui doit provenir de l'étage, car elle était mêlée aux débris d'effondrement des murs, bien au-dessus du sol. À moins d'avoir été éclairé par une fenêtre percée dans le mur extérieur, ce qui paraît peu probable, l'espace XLVI était donc un couloir sombre, débouchant, au sud-ouest, sur un petit recoin encore plus noir sous le repos de l'escalier. N'ayant observé là aucune installation sanitaire, qu'on aurait pu attendre, on est amené à penser que ces lieux étaient utilisés comme espaces de rangement et, comme les bijoux étaient groupés sur une superficie de quelques décimètres carrés seulement et que rien n'indique qu'ils soient tombés de l'étage, ils devaient, au moment de la destruction de l'édifice, être renfermés dans un sac ou dans un coffret en bois, peut-être posé sur une étagère. La composition du lot incite à penser qu'il représente non une cachette d'orfèvre, mais la parure d'une personne⁷⁷ : même s'il est fort probable que quelques pièces manquent, les quatre plaquettes-penditifs en argent et celle en or permettent, avec les différentes perles, de composer un collier⁷⁸ ; la forme des trois boucles à partie médiane renflée, en croissant (RIH 87/10-12), les désigne comme des boucles

75 - Cf. W. CULICAN, « Melqart Representations on Phoenician Seals », *Abn Nahrain*, II, 1960-1961, p. 41-54, fig. 1-2 ; *id.* « The Iconography of some Phoenician Seals and Seal Impressions », *Australian Journal of Biblical Archaeology*, I, 1, 1968, p. 50-103, fig. 1-14, pl. I-V ; *id.*, « Ba'al on an Ibiza Gem », *Rivista di studi fenici*, IV, 1, 1976, p. 57-68, fig. 1-2, pl. VIII-IX ; E. GUBEL, « An Essay on the Axe-bearing Astarte and her Role in a Phoenician "Triad" », *Rivista di studi fenici*, VIII, 1, 1980, p. 1-17, pl. I-II.

76 - Cf. J. et E. LAGARCE, dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. »*, *op. cit.*, 1995, p. 151, n. 30.

77 - Un ensemble de composition similaire, mais où l'or a été préféré à l'argent, a été découvert fortuitement à Hala Sultan Tekke (Chypre) en 1978 : perles en or, faïence, agate, cornaline et stéatite, une paire de boucles d'oreilles tressées et torsadées, diverses pendeloques, dont une à trois éléments renflés soudés ensemble, sortant d'une corolle florale, analogue, en plus élaboré, à nos pendeloques RIH 87/8 et RIH 87/9, et enfilée sur un anneau, quatre plaquettes-penditifs foliacées ou piriformes, dont trois ornées de dessins incisés, et qui sont l'équivalent des plaquettes-penditifs étoilées de notre petit trésor, enfin un scarabée (lapis-lazuli ?) à monture d'or oscillante et portant un nom égyptien féminin, *Nbwj*. Le même site a livré, en 1979, la sépulture d'un homme (T. 23) portant un collier de perles d'or, de pierres dures (agate, turquoise, lapis-lazuli) et de faïence, deux penditifs en or, l'un en croissant, l'autre en disque à gros point central, deux boucles d'oreille, deux bagues, en or et en argent, et un scarabée en faïence à monture d'or, au cartouche de Ramsès II ; cette parure masculine se distingue donc de la précédente, qui doit être féminine, essentiellement par l'absence des plaquettes-penditifs, plus spécifiquement liées à Hathor/Astarté, ou à l'« Aphrodite » chypriote, et à la protection de la femme ; le scarabée a été trouvé dans une position qui montre qu'il faisait bien partie d'un collier, comme on peut le supposer aussi pour notre scarabée RIH 87/14 ; cf. P. ÅSTRÖM, dans *Archaeology*, mars-avril 1984, p. 58 et 77 ; *id.*, dans *Actes du Colloque « Chypre. La vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours »*, *Musée de l'Homme*, Paris, 1985, p. 90-91, fig. 4, et p. 95, n. 4-5 ; P. ÅSTRÖM et K. NIKLASSON, dans *Hala Sultan Tekke*, 8, Göteborg, 1983, frontispice, p. 8-15, 176-178, 201-202 et 208-209. À Ras Shamra, le trésor trouvé caché dans une cruche, sous un sol, dans un des grands

bâtiments à l'est de la « résidence », cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 19, 1938, p. 319, 320, 322, 324, fig. 47-50 (cf. ci-dessus, p. 41, n. 24 du chap. 3), appartient à une catégorie de dépôt différencié de celle de notre petit ensemble de la pièce XLVI, puisque, selon les renseignements donnés par le fouilleur, c'est une cachette intentionnelle ; il se rapproche de notre lot par les éléments qui le composent en majorité, plaquettes-penditifs et perles d'or, d'électrum et d'argent, perles de cornaline et d'ambre ; mais les proportions entre ces différents types d'objets sont différentes, les plaquettes-penditifs étant en très grand nombre, tandis que l'on relève l'absence des boucles d'oreilles : si les dessins publiés représentent bien la totalité de la trouvaille, à côté de cinq plaquettes circulaires, qui portent une étoile, comme celles de Ras Ibn Hani, et d'une avec un croissant, on en compte quinze de formes allongées, dont deux frappées d'une étoile, deux gravées de figures de la grande déesse trônant, les autres ornées d'une figure féminine schématisée, dont cinq montrent de façon plus détaillée la tête de la déesse à coiffure et collier hathoriques. Un tel ensemble pourrait aussi bien être lié à un sanctuaire féminin et à sa statue de culte ('Anat/Astarté) (cf., au XV^e siècle av. J.-C., le trésor de la Bêlet-ekalli, la « Dame du palais », à Qatna, l'actuelle Mishrifé, cf. J. BOTTERO, dans *Revue d'assyriologie* 43, 1949, p. 1-40 et 137-215 ; B. ANDRÉ-SALVINI, dans *Catalogue de l'exposition « Les pierres précieuses... »*, *op. cit.*, 1995, p. 78-79 et 84-87) qu'à une très riche dame. L'impression des données topographiques ne permet pas de savoir s'il est en relation avec la maison attribuée par C. F.-A. SCHAEFFER à « la reine mère », ni s'il a été découvert à proximité de la bague en bronze ornée d'un Bès recueillie lors de la même campagne, RS 9.242, ce qui renforcerait la ressemblance avec les trouvailles de Ras Ibn Hani, où le trésor de bijoux a été recueilli à quelques mètres de la bague en argent RIH 87/3, décrite ci-dessus.

78 - Sur le goût pour les bijoux composites, voir ci-dessus, p. 41, n. 24-25 du chap. 3. L'inventaire du trésor de la déesse de Qatna, cité ci-dessus, donne des indications très précises sur la composition de colliers complexes : or, lapis, cornaline, pierre-*dušū* (cristal de roche vraisemblablement), travaillés en perles de formes très variées, figurines, cylindres, etc. Ces colliers comportent, très régulièrement, un « disque solaire » ou plus, correspondant, en bien plus luxueux sans doute, à nos plaquettes-penditifs en disque frappé d'une étoile.

d'oreilles, que pouvaient compléter les deux pendeloques allongées ; le scarabée peut avoir été porté en sautoir, avoir fait partie du collier ou être destiné à être monté en bague. Le petit lot de fragments agglomérés pourrait représenter des débris conservés pour des réparations éventuelles et que l'oxydation aurait soudés ensemble, signe qu'ils étaient rangés à part dans un sachet, ou plutôt quelques bijoux qui, au moment de l'incendie, ont souffert plus que les autres et se sont retrouvés amalgamés par la chaleur.

Plaquelette-pendentif en or, décorée d'une étoile d'Astarté. Inv. RIH 87/15 (fig. 91 : 5 ; 106 et 107). H. 1,56 cm. Tôle d'or très mince. Décor au repoussé : étoile d'Astarté à quatre branches, avec une rosette au centre et une dans chacun des quatre espaces du champ définis par les branches ; ces rosettes, obtenues au moyen d'une minuscule bossette entourée de sept ou huit points en creux, peuvent être vues aussi comme de petites étoiles ; grénétis en relief le long du bord du disque. « Bélière » de suspension fixe, formée par l'enroulement d'une languette prolongeant le disque, ornée de six très fines incisions longitudinales.

Avec les quatre médaillons-pendentifs en argent qui suivent, cet objet appartient à la série des plaquettes-pendentifs « cananéennes » ornées de figurations de la grande déesse, qui peut être montrée soit en entier, le plus souvent nue, fréquemment maîtresse d'animaux (capridés, lions, serpents, ou chevaux), soit résumée par des éléments de son anatomie (visage encadré des boucles hathoriques, accompagné des seins et du sexe, ou seul), ou symbolisée, comme ici, par une étoile à huit, six ou quatre branches, dans ce dernier cas couramment combinée à quatre flammes, comme au-dessus de la tête de la grande déesse sur le panneau de lit en ivoire (fig. 92 : 1). Les petits cercles et les bossettes qui accompagnent la déesse représentent les astres, ou « la pluie versée par les étoiles » dont parlent les textes de Ras Shamra⁷⁹

79 - Sur ces plaquettes-pendentifs, voir déjà E. LAGARCE. « Le rôle d'Ugarit... », *op. cit.*, 1983, p. 554-555, n. 9-19, pl. IC-CII ; J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, chap. « Pendentifs, plaquettes d'Astarté », p. 111-114, n. 303-304, pl. XX (16-18, 20), avec photographie. Aux références données là, ajouter E. GUBEL, dans *Studia Phoenicia 3, op. cit.*, 1985, p. 192-197, fig. 7-11. À Ras Shamra, on les trouve le plus souvent dans des dépôts, fréquemment renfermés dans des vases. En ce qui concerne les médaillons circulaires étoilés, en or ou en argent, de ce site, outre les deux exemplaires du trésor à l'est de la « résidence » évoqués ci-dessus, p. 41, n. 24 du chap. 3, et p. 63, n. 77 du chap. 4, on rappellera celui de la cachette en vase trouvée à proximité de la « bibliothèque » (ou « maison du grand prêtre ») (cf. *Syria* 13, 1932, p. 22-23, pl. XVI : 2), les sept du chantier C de 1936, au sud-ouest du temple de Ba'al (cf. *Syria* 18, 1937, p. 145-146, pl. XVIII = AO 19131 19130), et celui qui a été découvert, dans des circonstances non précisées, lors de la fouille dirigée par J. Margueron en 1975-1976 (cf. *Syria* 54, 1977, p. 182-183). Sur les grandes déesses d'Ugarit, cf. références ci-dessous p. 66, n. 94 du chap. 4. Parmi les découvertes et études récentes, voir, pour le « pavillon royal » de Kamid el-Loz, R. HACHMANN *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon, op. cit.*, 1983, p. 154-155, n° 90 (quatre exemplaires, dont trois à étoile à quatre branches, flammes et bossettes) ; pour l'épave d'Ulu Burun, G. BASS *et al.*, dans *AJA* 90, 1986, pl. 17 (4) ; 92, 1988, p. 27, fig. 32 ; 93, 1989, p. 4, fig. 3-5 (la fig. 4 est un médaillon à étoile à quatre branches, flammes et bossettes) ; M.-H. GATES, dans *AJA* 98, 1994, p. 259-260 ; pour la statue en basalte portant un médaillon à rosace, trouvée dans la couche de destruction du palais du Bronze récent de Hazor, A. BEN-TOR, dans *IEJ* 45, 1995, p. 285, fig. 2. Voir aussi, pour la Mésopotamie, J.-M. DURAND, Chap. II, § B, « La joaillerie », dans *ARM*, XXI,

Quatre plaquettes-pendentifs en argent, décorées d'une étoile d'Astarté. Inv. RIH 87/4 (fig. 91 : 7, et 107-108), H. cons. 2,52 cm ; RIH 87/7 (fig. 91 : 8, et 107-108), D. cons. 2,25 cm ; RIH 87/5 (fig. 91 : 9, et 107-108), L. cons. 1,7 cm ; RIH 87/6 (fig. 91 : 10, et 107-108), H. cons. 2,35 cm. L'oxydation rend la lecture du décor très difficile, mais ces quatre plaquettes paraissent avoir été tout à fait semblables, en un peu plus grand, à la plaquette en or précédente. La protubérance allongée, au dos de RIH 87/4, semble bien accidentelle, due à un fil d'argent fixé là par l'oxyde.

Paire de pendeloques en argent. Inv. RIH 87/8 (H. 2,75 cm) et RIH 87/9 (H. 2,87 cm) (fig. 91 : 11-12 ; 107 et 108). Partie inférieure allongée, renflée, à section trilobée, surmontée d'un autre renflement, en bulbe. À l'intérieur doit être ménagé un vide permettant le passage d'un fil replié sur lui-même et dont les extrémités sont rabattues en bas, tandis que la boucle supérieure sert d'anneau de suspension. De petites cassures, à la partie inférieure, font apparaître que l'argent est creux, ce qui doit résulter d'une fabrication à la cire perdue sur un noyau.

Ces pendeloques étaient destinées à être suspendues, à l'aide d'un fil mince qui a disparu, aux pendants d'oreilles en croissant décrits ci-après⁸⁰. Le type est bien connu à Ras Shamra⁸¹ aux XIV^e et XIII^e siècles.

Trois pendants d'oreilles en argent, et un petit fragment non inventorié (fig. 91 : 14, et 109). Inv. RIH 87/11 (largeur 2,75 cm), RIH 87/12 (largeur 2,48 cm) et RIH 87/10 (largeur 2,62 cm) (fig. 91 : 15-17 ; 107 et 108). Faits d'une tige ronde (pleine ?) à partie médiane faiblement renflée ; forme en croissant étiré en hauteur ; les points manquent. Ce type, d'une grande simplicité, est commun au Proche-Orient au Bronze récent⁸². Pouvait supporter les pendeloques précédentes.

Débris de bijoux en argent liés par l'oxydation. Inv. RIH 87/13 (L. max. 2,85 cm) (fig. 91 : 13 et 109).

Paris, 1983, p. 222-280 - *id.*, « La culture matérielle à Mari (I) : le bijou *HÜB-TIL-LÁ/ « GUR-ME », *MARI* 6, Paris, 1990, p. 125-158, 1 fig. ; D. CHARPIN, « Recherches philologiques et archéologiques : le cas du médaillon « GUR-ME » », *MARI* 6, Paris, 1990, p. 159-160, fig. 1 [Le médaillon en question semble assimilable au disque solaire], et, pour Larsa, D. ARNAUD, Y. CALVET et J.-L. HUOT, dans *Syria* 56, *op. cit.*, 1979, p. 25, fig. 49, et p. 41-43, fig. 70-73, pl. II (5-8). Sur la symbolique des bijoux dans le monde phénico-punique, voir, récemment, H. BÉNICHOU-SAFAR, « De la fonction des bijoux phénico-puniques », dans E. ACQUARO (éd.), *Alle soglie della classicità. Il Mediterraneo tra tradizione e innovazione. Studi in honore di Sabatino Moscati*, Pise-Rome, 1996, p. 523-534, fig. 1.

80 - Cf. K. R. MAXWELL-HYSLOP, *Western Asiatic Jewellery, ca. 3000-612 B.C.*, Londres, 1971, p. XXXVIII, 175, fig. 107a-b (Assur, tombe 45, XIII^e siècle av. J.-C.). Pendeloques analogues, en or, suspendues à un autre type d'anneau, dans une riche tombe d'époque ramesside de Deir el-Balah, cf. T. DOTAN, dans *National Geographic Magazine, op. cit.*, déc. 1982, p. 750-752.

81 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 16, 1935, p. 144-146, fig. 6 (rangée supérieure, 2^e et 3^e à partir de la gauche) (dans un des dépôts, apparemment votifs, trouvés dans des vases posés au pied de murs du bâtiment au sud de la « rue Aleyin », XIV^e siècle av. J.-C. env.).

82 - Cf. K. R. MAXWELL-HYSLOP, *Western Asiatic Jewellery, op. cit.*, 1971, p. 175, fig. 109, p. 178, pl. 131 (Mari, Bronze récent) ; L. ÅSTRÖM, dans *LCBA*, II, *op. cit.*, 1972, p. 489 (bronze, type 1), p. 497, fig. 63 : 11 (argent, type 2), p. 501, fig. 65 : 9 (or, type 2) ; T. DOTAN, dans *National Geographic Magazine, op. cit.*, déc. 1982, p. 750-752 (en or, avec une extrémité étirée venant se fixer dans une dépression ménagée dans l'autre extrémité).

Le conglomérat contient, autant qu'on puisse voir, des fragments de plaquettes-pendentifs, de pendants d'oreilles, une perle sphérique, un fragment de plaquette rectangulaire.

- *Deux perles en or*. Inv. RIH 87/18 (D. 0,53 cm) et 19 (D. 0,48 cm) (fig. 91 : 22-23, et 110). Creuses, de forme sphérique à biconique, avec une arête équatoriale faiblement marquée ; sans décor⁸³.

- *Deux perles en argent*. Inv. RIH 87/21 (D. 0,73 cm) (fig. 91 : 24, et 110) et RIH 87/22 (D. 0,6 cm) (fig. 91 : 25, et 110). Forme sphérique aplatie ; sans décor.

- *Perle longue annelée*, en faïence à glaçure orangé-rouge brillante, imitant la cornaline⁸⁴. Inv. RIH 87/24 (L. 0,78 cm) (fig. 91 : 18, et 111). Perforation longitudinale. Les creux profonds entre les anneaux donnent l'impression d'une succession de quatre perles discoïdes.

- *Perle fusiforme en « pâte de verre » bleue*, probablement du « bleu égyptien »⁸⁵. Inv. RIH 87/20 (L. 1,04 cm) (fig. 91 : 19, et 107). Forme oblongue très légèrement renflée. Perforation longitudinale.

- *Deux perles amygdaloïdes à facettes*, en cornaline. Inv. RIH 87/17 (L. 1,45 cm) (fig. 91 : 20, et 107) et RIH 87/16 (L. 2,88 cm) (fig. 91 : 21, et 107)⁸⁶. La plus grosse, RIH 87/16, a un trait incisé longitudinal au milieu de chacune des faces.

AUTRES OBJETS EN OR

- *Vingt-quatre placages en or de têtes de clous décoratifs*. Inv. RIH 90/9 (fig. 126). Caveau funéraire, angle sud de la chambre⁸⁷. Le mieux conservé mesure : D. 0,75 cm, H. 0,2 cm. La mince feuille d'or a gardé la forme en calotte de sphère surbaissée de l'élément en bois (?) qu'elle couvrait ; elle comporte des prolongements qui, rabattus sur la face inférieure de l'élément en bois, maintenaient en place le placage.

MATÉRIEL DE L'ATELIER DE TAILLE DE PERLES

(voir p. 39)

Trente-neuf perles discoïdes simples, en calcédoine,

83 - Ce type très simple est très répandu, en or et en argent, cf. K. R. MAXWELL-HYSLOR, *Western Asiatic Jewellery, op. cit.*, 1971, p. 117, fig. 81, et p. 126, fig. 91 (Tell el-'Ajjul) ; L. ÅSTRÖM, dans *LCBA*, II, *op. cit.*, 1972, p. 504-505, 509, fig. 65 : 23, et p. 575. Récemment R. HACHMANN *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon, op. cit.*, 1983, n° 89, p. 154-155 et 176 (Kamid el-Loz, « pavillon royal », époque d'Aménophis III) ; T. DOTHAN, dans *National Geographic Magazine, op. cit.*, déc. 1982, p. 740.
84 - L'imitation des pierres fines, cornaline ou agate et lapis-lazuli notamment, est une technique ancienne, cf. par exemple C. MICHEL, dans *Actes du Colloque « Cornalines et pierres précieuses », op. cit.*, 1997, n. 96-97.
85 - Sur le « bleu égyptien » à Ras Ibn Hani, voir ci-dessus, p. 38, n. 3 du chap. 3.
86 - Sur le travail de la cornaline, les types de perles, la composition des colliers, à Ras Ibn Hani et Ras Shamra, et des parallèles sur d'autres sites, voir ci-dessus, p. 41, n. 24-25 du chap. 3, à propos de l'atelier de la pièce XXIX, et, ci-après, le matériel de cet atelier.

ébauchées, probablement des rebuts. Inv. RIH 83/2 (fig. 112). Pièce XXIX. D. compris entre 0,7 et 0,95 cm ; ép. comprise entre 0,39 et 0,43 cm ; D. du trou compris entre 0,08 et 0,15 cm. Pas de restes de foret dans les trous.

- *Galets d'agate (calcédoine) brute* (décrits p. 39-40, n. 12 du chap. 3). Inv. RIH 83/1 (fig. 113 : a et b). Pièce XXIX. L. du galet entier : 6,3 cm.

- *Blocs de corindon* (décrits p. 16, n. 11 du chap. 2). Inv. RIH 83/9 (fig. 114). Pièce XXIX. Exemples de dimensions : 12,9 x 7,8 x 8,5 cm ; 10,4 x 7,7 x 4,55 cm.

MATÉRIEL DES ATELIERS DE TAILLE D'IVOIRE, D'OS ET D'ANDOUILLERS DE DAIM

ATELIER DE LA PIÈCE XX (voir p. 39 n. 6-7 du chap. 3)

- *Fragments d'ivoire* sommairement taillés (fig. 118 : 3, 5-10). Pièce XX, partie ouest, sauf n° 10 : pièce XX, déblais.

- *Manche d'outil* en os assez spongieux ou en bois de daim. Inv. RIH 83/6 (fig. 118 : 4). Pièce XX, partie ouest. L. 2,95 cm. Forme allongée à sommet arrondi. Trou d'emmanchement axial. Il s'agit d'une ébauche, simplement épannelée.

- *Fragment d'andouiller de daim* en cours de façonnage. Inv. RIH 83/3 (fig. 120). Pièce XX, ouest. L. 5,9 cm.

- *Fragment d'andouiller de daim* en cours de façonnage. Inv. RIH 83/4 (fig. 120). Pièce XX, ouest. L. 12,35 cm. La face spongieuse est irrégulière, la face externe aplanie.

- *Fragment d'andouiller de daim* en cours de façonnage. Inv. RIH 83/5 (fig. 120). Pièce XX, ouest. L. 10,55 cm. La face externe est sommairement épannelée.

Le daim⁸⁸, chassé par l'homme en Syrie et Palestine depuis le Moustérien au moins, est bien attesté dans les niveaux de Ras Shamra allant du Néolithique au Bronze ancien⁸⁹. Il est caractéristique, encore au Bronze récent, de la faune sauvage de Chypre, où il a peut-être été importé par l'homme⁹⁰. Nous l'avons vu, tant à Chypre qu'à Ras Shamra (fig. 92 : 1), utilisé par les ivoiriers comme motif iconographique chargé de valeur symbolique⁹¹

87 - Cf. ci-dessus, p. 34.

88 - Un des fragments d'andouiller en cours de taille, recueilli dans la cour II du Palais Nord et non reproduit ici, a été identifié comme un bois de chute de *Dama mesopotamica*, scié à l'aide d'un outil en métal, par D. Helmer, que nous remercions ici.

89 - Cf. Th. POULAIN, « Étude de la faune [...] provenant de Ras Shamra (Sondages 1955 à 1960) », dans C. F.-A. Schaeffer-Forrer (éd.), *Ugaritica 7*, Paris, 1978, p. 161-178, et H. de CONTENSON, *Préhistoire de Ras Shamra (RSO, VIII)*, Paris, 1992, p. 204-206.

90 - Cf. J. DUCOS, « Les ossements d'animaux du sanctuaire d'Enkomi », dans C. F.-A. Schaeffer *et al.*, *Alasia, I*, Paris-Leyde, 1971, p. 366 ; L. JONSSON, « Appendix III. Animal and Human Bones from the Bronze Age Settlement at Hala Sultan Tekke », dans P. ÅSTRÖM *et al.*, *Hala Sultan Tekke, 8. Excavations 1971-79*, (SIMA 45.8) Göteborg, 1983, p. 223 et tableaux 25 a et b, p. 242-243.

91 - Ci-dessus, p. 59-60, n. 57, 59 et 60 du chap. 4.

ATELIER DE LA PIÈCE XXIX

Éléments d'incrustation en ivoire travaillé. Inv. RIH 83/10 et fragments non inventoriés (fig. 117 et 118 : 1, 2 et 11). Pièce XXIX. Épaisseur des grandes plaquettes : de l'ordre de 0,25 cm ; épaisseur des éléments à décor complexe : 0,15 cm. Voir ci-dessus, p. 42, n. 33 du chap. 3, la description et l'étude de cet ensemble.

FRAGMENT D'IVOIRE DÉGROSSI ISOLÉ

- *Rondelle* d'ivoire d'hippopotame (?). Inv. RIH 89/24 (fig. 119). Pièce XVII, sol intermédiaire. L. 3,46 cm ; ép. 0,53 cm. L'une des faces est lisse, l'autre conserve les stries du sciage. Couleur brune. Aucun décor.

IVOIRE ET OS ⁹²

Plaquette montrant une tête féminine à boucles hathoriques, en ivoire brûlé, noir (fig. 123) ⁹³. (E) D 85 NW (= cour II). H. 2,7 cm ; l. max. conservée 2,1 cm. L'épaisseur, difficile à mesurer vu la fragilité de l'objet, ne doit pas dépasser, au milieu, 0,5 cm. La surface de l'ivoire est très altérée, ce qui rend difficile la lecture des détails. On ne peut distinguer entre bords éventuels et cassures, et donc

savoir si l'objet est un élément à incruster ou, plus probablement, un fragment ayant appartenu à une plaque de plus grande dimension, de paroi de coffret par exemple, ou à un objet tel qu'une pyxide. Visage de face, yeux en amande légèrement saillants, entourés d'un liseré en relief marquant la paupière et surmontés d'un faible renflement indiquant les sourcils ; nez faiblement saillant, érodé ; bouche petite. Lourde chevelure, descendant bas sur le front, où elle est séparée en deux masses par un bandeau vertical strié longitudinalement (?), et tombant de chaque côté (un seul est conservé) du visage en une épaisse mèche dont l'extrémité se retourne vers l'extérieur pour former une boucle entourant un point en saillie. Le dos est lisse.

La coiffure est celle de la grande déesse égyptienne Hathor. Elle est couramment portée, à Ugarit, par la grande déesse que l'on peut identifier à 'Anat/Astarté, assimilée à Hathor ⁹⁴. La divinité figure ainsi, nue, sur les plaquettes-pendentifs d'orfèvrerie et, vêtue et ailée, allaitant l'enfant royal dédoublé symétriquement, sur l'élément central du panneau de lit en ivoire ⁹⁵ du Grand Palais (ici fig. 92 : 1), dont notre petit ivoire se rapproche beaucoup par le style et les proportions.

Vingt-et-une plaquettes d'incrustation en ivoire. Inv. RIH 90/13, 14 et 15 (fig. 125). Caveau funéraire, angle sud

92 - Le travail de l'ivoire est de tradition ancienne au Levant : sur l'équipement d'un atelier d'ivoirier ghassoulien, ca. 4500-3500 av. J.-C., à Beersheba, cf. J. PERROT, dans *Syria* 36, 1959, p. 3-19, fig. 1-9, pl. II-III, en particulier p. 16. Sur les ivoires sculptés ou décorés, caractéristiques de l'art international du Bronze récent (formes, utilisation, symbolisme, diffusion), voir, par exemple, J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 127-138, pl. XXIV-XXV ; J. et E. LAGARCE, « Un bâton magique égyptien en ivoire à Ras Shamra », op. cit., 1990 ; E. et J. LAGARCE, *Bès et les divinités de type égyptien protectrices de la naissance et de la renaissance à Ugarit, en Syrie-Palestine et à Chypre*, à paraître ; J. GRAN-AYMERICH et E. DU PUYTISON-LAGARCE, « Recherches sur la période orientalisante en Étrurie et dans le Midi ibérique », *CRAI*, 1995, p. 570-604, fig. 1-10. Voir notamment, dans ce dernier article, p. 586-587, n. 44, une bibliographie sur les grands ensembles d'ivoires du Proche-Orient, sur les ivoires phéniciens en général, les découvertes récentes en particulier : p. 582, n. 36, pour les ivoires de Carthage ; p. 573, n. 9, et p. 580-604, fig. 4-10, n. 33 sq., pour ceux de la péninsule Ibérique. On ajoutera notamment H. LIEBOWITZ, « Late Bronze II Ivory Work in Palestine. Evidence of a Cultural Highpoint », *BASOR* 265, 1987, p. 3-24, fig. 1-16, et B. M. BRYAN, « Art, Empire, and the End of the Late Bronze Age », dans J. S. COOPER et G. M. SCHWARTZ (éd.), *The Study of the Ancient Near East in the 21st Century* (The William Foxwell Albright Centennial Conference), Winona Lake, 1996, p. 33-79, fig. 1-19 ; pour le 1^{er} millénaire, cf. le « Temple complex 650 » de Tell Miqneh/Ekron (VIII^e-VII^e siècles av. J.-C.), ensemble qui paraît associer résidence d'un prince philistin et temple, et dont le mobilier compte une série d'ivoires, certains conservés depuis les époques de Merneptah et de Ramsès VIII, dont ils portent les cartouches : S. GITIN, T. DOTAN, J. NAVEH, « A Royal Dedicatory Inscription from Ekron », *IEJ* 47, 1997, p. 1-16, fig. 1-8. Sur les ivoires d'Ugarit, du Proche-Orient et du monde mycénien au I^{er} millénaire, sur les trésors palatiaux dont ils constituent souvent une partie essentielle, voir aussi, ci-dessus, p. 30, n. 87 du chap. 2, p. 42, n. 33 du chap. 3, p. 49, n. 80 du chap. 3, p. 51, n. 84 du chap. 3, p. 56, n. 30 du chap. 4, p. 57, n. 33 du chap. 4, p. 59, n. 58 du chap. 4, et ci-dessus, p. 66, n. 93-95 du chap. 4, p. 67-68, n. 98-107 du chap. 4, p. 100-101, n. 21 et 23 de la conclusion. Plusieurs textes d'Ugarit mentionnent l'ivoire. On relèvera en particulier l'inventaire du trousseau de la reine Ahatmilku, RS 16.146+161, cf. J. NOUGAYROL, *PRU*, III, Paris, 1955, p. 184, l. 14 (trois lits incrustés d'ivoire, avec leurs marchepieds), 17 (un siège d'ébène incrusté d'ivoire, avec marchepied), p. 186, l. 42 (20 boîtes à fard [?] d'ivoire, 4 « salières » d'ivoire), et la mention possible d'un « marchand d'ivoire », cf. J.-L. CUNCHILLOS, *Textes ougaritiques*, II, op. cit., 1989, p. 305-306. 93 - Cf. *Syria* 58, 1981, p. 292-293, n. 3, fig. 52.

94 - Sur les grandes déesses d'Ugarit, cf., par exemple, A. CAQUOT, *Textes ougaritiques*, I, op. cit., 1974, p. 68-73 (Athirat), 85-92 ('Anat), 92-94 ('Athirat), 96-97 (Shapash). Dans une lettre au roi d'Ugarit, RS 18.113 A (*PRU*, V, 1965, n° 8, p. 14-15, l. 4-9), le « chef des Mij' » déclare avoir prié Ba'al, le Soleil (Shapash) éternel, 'Ashtar, 'Anat, et « tous les dieux d'Als[yl] (Alasia), en faveur de Namry (Aménophis III) » ; la liste des divinités d'Ugarit auxquelles il s'est adressé donne une bonne idée de l'importance des déesses dans la dévotion des Ugaritains (sur les personnalités divines citées, voir ci-dessus, p. 30, n. 86-87 du chap. 2, p. 30-31, n. 89-90 du chap. 2, p. 54, n. 6-7 du chap. 4, p. 57, n. 33 du chap. 4, et p. 61, n. 69 du chap. 4).

95 - Sur l'iconographie et la symbolique de ce lit en ivoire, voir références ci-dessus, n. 30 du chap. 4. On peut établir un parallèle entre notre petit masque et quatre plaquettes en ivoire de Mégiddo, cf. C. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté...*, op. cit., 1954, pl. XXV-XXVI, n°s 284-287, et peut-être avec une extrémité de castagnette en ivoire de Beisan, *ibid.*, p. XXIII, n° 257. Un exemplaire d'une telle extrémité de claquoir, avec cette même coiffure, a été découvert à Ras Shamra, cf. J. et E. LAGARCE, « Un bâton magique égyptien en ivoire à Ras Shamra », op. cit., 1990 (le fragment de claquoir a été récemment recollé à la petite extrémité du bâton magique ; nous reviendrons ailleurs sur ce document). Les fêtes de type hathorique sont aussi un décor fréquent, en Égypte et dans les pays voisins, pour des coffrets de toilette, comme celui récemment retrouvé plein de perles et de bijoux dans le trésor du palais de Hazor ; il s'agit souvent de plaquettes gravées plutôt que sculptées.

Pour des documents de comparaison chypriotes, voir E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 128 et 130, pl. XXV (4-5). Une tête hathorique figure parmi les éléments d'incrustation en ivoire égyptisants du Palais P d'Ébla (cf. ci-dessus, p. 30, n. 87 du chap. 2), qui proviennent d'un lit analogue à ceux de Kerma au Soudan, de el-Jisr en Palestine et de Ras Shamra, cf. G. SCANDONE-MATTHIAE, « Egyptizing Ivory Inlays from Palace P at Ebla », *Actes du Colloque International d'Idlib, 25-28 septembre 1989* = AAAS 40, 1990, p. 146-160, fig. 1-20 ; *id.*, « Una testa paleosiriana in avorio con corona atef », *Memoria di Ebla. La Parola del Passato* 46, 1991, p. 372-393, fig. 1-6 ; sur l'iconographie de ces lits et son symbolisme, voir l'étude en préparation de E. et J. LAGARCE, *Bès et les divinités protectrices de la naissance et de la renaissance...*, op. cit., à paraître.

Pour l'iconographie hathorique dans l'Espagne du I^{er} millénaire, en particulier sur les ivoires, cf. J. GRAN-AYMERICH et E. DU PUYTISON-LAGARCE, « Recherches sur la période orientalisante en Étrurie et dans le Midi ibérique », *CRAI*, 1995, p. 583-602, fig. 6-10.

de la chambre. Inv. RIH 90/13 : rondelle gravée, sur une face, d'une rosace simple à huit pétales (D. 1,3 cm ; ép. 0,2 cm). Inv. RIH 90/14 a-f : plaquette en forme de pétale, sans décor (L. 1,45 cm) ; plaquette en feuille de saule, sans décor (L. 3,5 cm) ; quatorze plaquettes foliacées à extrémités amincies et recourbées dans des sens opposés ⁹⁶, de dimensions diverses (L. 2,1 à 1,4 cm) ; trois éléments rectangulaires sans décor ; un élément presque carré, incisé de lignes parallèles (L. 0,83 cm).

Ces incrustations ont pu orner un petit meuble en bois, tel qu'un coffret ⁹⁷. La disposition originelle des différentes pièces est, bien sûr, inconnue, et la composition en « arbre sacré » ou palmette que propose notre figure n'a qu'une valeur de suggestion.

Il est possible que tous les éléments n'aient pas appartenu au même objet. Si l'on isole les quatre plaquettes rectangulaires et la rosace, leur groupe peut suggérer la présence, dans le caveau funéraire, d'un coffret ou d'une plaque à jeux, jeu « des voleurs » (*tchaou*), qui comprend vingt cases rectangulaires dont une sur quatre est marquée d'une rosace, et qui constitue souvent l'un des tabliers d'un coffret dont l'autre face est un jeu de *senet*, ou, bien moins probablement, jeu « de cinquante-six trous », qui se présente, dans les exemplaires connus, comme une plaque en forme de « violon » comportant, outre les trous, onze à treize rosaces ; on connaît un cas où la deuxième face de la plaque est utilisée pour un jeu « des voleurs », où nos petits rectangles trouveraient leur usage ⁹⁸. Les plaques à jeu de cinquante-six trous portent souvent une décoration de palmettes assez élaborée, et l'on pourrait donc même, à la rigueur, envisager que, dans une présentation ugaritique d'une de ces plaques, les éléments foliacés aient contribué à composer ce décor. Ces hypothèses sont certes assez hasardeuses, mais elles trouvent leur justification dans le fait que les rosaces du type de celle que nous avons ici ne se rencontrent guère en dehors du décor des jeux. De plus, les éléments qui composent les coffrets et les plaques à jeux sont très fréquemment fabriqués séparément et incrustés, ou assemblés, sur une monture en bois. Enfin, le rôle funéraire du jeu de *senet* est bien attesté en Égypte et devait être connu

dans les pays voisins, si l'on en juge par le contexte de deux des coffrets à jeux recueillis à Enkomi, celui de la tombe 58 des fouilles anglaises et les fragments de la fosse 3 des fouilles françaises de 1966.

Ces plaquettes peuvent aussi être les vestiges d'autres types de meubles incrustés d'ivoire. Cette technique est peu représentée au Levant à l'âge du Bronze récent. Illustrée, pour le Bronze moyen, par les ivoires de El-Jisir en Palestine et de Kerma en Nubie soudanaise, qui ont probablement des lits, par des éléments provenant de meubles conservés dans les banquettes du temple du niveau VII d'Alalakh (vers 1750) et dispersés lors du pillage de ce dernier ⁹⁹, récemment aussi par la découverte des ivoires découpés et gravés du palais P d'Ébla, décor d'un lit également ¹⁰⁰, elle remonte à une tradition du III^e millénaire, bien connue en Mésopotamie (par exemple Kish ; Ur, tombe royale ; Mari, temple d'Ishtar, temple de Dagan) et en Syrie intérieure (Ébla, palais royal G), celle des « étendards », faits de figures découpées et gravées, en coquille, marbre ou ivoire, collées au bitume sur des panneaux de bois, en frises superposées, et se détachant sur un fond de fragments de pierres colorées (lapis, calcaire rouge, ardoise). Pour le Bronze récent, nous pouvons citer, en dehors des modestes fragments retrouvés dans la pièce XXIX du Palais Nord de Ras Ibn Hani, d'abord le plateau de guéridon du palais de Ras Shamra (RS 17.418) ¹⁰¹, ouvrage d'une qualité exceptionnelle organisant en frises concentriques des éléments découpés et ajourés, et dont la rosace centrale est composée de plaquettes en forme de pétales analogues à l'une des nôtres ; ensuite les éléments d'un panneau ayant appartenu à un meuble d'assez grande taille (trône ?), retrouvés dans le palais de Tukulti-Ninurta I^{er} à Assur (XIII^e siècle av. J.-C.) ¹⁰². Sur ce dernier la découpe très détaillée de l'arbre placé au centre de la frise évoque un peu ce que l'on pourrait obtenir en assemblant les plaquettes foliacées recourbées de Ras Ibn Hani pour en faire un motif similaire ; sur les bandeaux bordant la représentation principale (dieu-montagne aux flots jaillissants, lion ailé à pattes de taureau, arbres stylisés complexes et variés), on remarque une frise de petites rosaces d'une facture proche de celle de la nôtre ¹⁰³.

96 - Des plaquettes d'ivoire à incruster, de forme analogue, plus effilée, ont été retrouvées à Spata, en Attique, dans une tombe riche en objets d'ivoire, avec d'autres éléments d'incrustation, cf. J.-Cl. POURSAT, *Catalogue des ivoires mycéniens du Musée National d'Athènes*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, tome 130 bis, Athènes-Paris, 1977, p. 165, pl. LII, n° 482.

97 - Cf. ci-dessus, p. 42.
98 - Cf. J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, op. cit., 1986, p. 137-138, pl. XXIV : 9, et XXV : 1-3. Voir aussi, par exemple, C. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté...*, op. cit., 1954, pl. XXXIX : 391, LII : 423, LIX : 425-427 (fragments de jeux « des voleurs »), Mégiddo, trésor du palais du gouverneur, niveau VIIA, détruit vers 1150 ; les ivoires doivent dater du XII^e et de la première moitié du XI^e siècle av. J.-C.), XLI-XLII : 377, LII : 456, LV : 454 (avec rosettes rapportées), LVI : 455 (jeux « de cinquante-six trous »), Mégiddo, *ibid.*, LIX : 436 et 452 (rosettes isolées, Mégiddo) ; E. OREN, *The Northern Cemetery of Beth Shan*, Leyde, 1973, p. 117, fig. 41 : 37, et 45 : 23 ; R. HACHMANN et al., *Frühe Phöniker im Libanon*, op. cit., 1983, n° 24, p. 126-127, et pl. p. 120 ; n° 25, p. 127-128, et pl. p. 92-93. Le premier de ces coffrets du « pavillon royal » de Kamid

el-Loz est composé de nombreux éléments assemblés ; sur la face à 20 cases, chaque case est une plaquette séparée ; aucune des cases ne porte de rosette : ce décor devait être peint et a disparu. Sur le second, remarquable travail d'une seule pièce d'ivoire, les cases sont marquées par de simples cavités ; ces dernières devaient être incrustées de plaquettes en ivoire, bois ou verre coloré, qui ne semblent pas avoir été retrouvées.

99 - Cf. L. WOOLLEY, *A Forgotten Kingdom*, op. cit., 1953, p. 77.
100 - Cf. ci-dessus, p. 30, n. 87 du chap. 2, et p. 66, n. 95 du chap. 4.
101 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans AAAS, 1953, p. 133-138, fig. 8-12 ; *id.*, dans Syria 31, 1954, p. 51, fig. 3, T ; *id.*, dans *Ugaritica* 4, op. cit., 1962, p. 23, 25 et 30, fig. 22, p. 59-61, fig. 7-8, pl. VII : 3-4 ; E. LAGARCE, « Le rôle d'Ugarit... », op. cit., 1983, p. 553, pl. XCVIII : 1.
102 - Cf. C. PREUSSER, *Die Paläste in Assur*, Berlin, 1955, p. 30-31, pl. 25 ; a, et 26 ; b-d (= C. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté...*, op. cit., 1954, pl. CXIX, n° 1059).
103 - Les meubles ornés de plaquettes d'ivoire à décor incisé étaient aussi produits dans le monde mycénien, cf. J.-C. POURSAT, *Catalogue des ivoires mycéniens*, op. cit., 1977, par exemple pl. VII : 84, 86 ; pl. IX et X, *passim* ; pl. XXXVIII : 351 et 352 ; pl. LI : 471 à 483.

- *Fragment d'ivoire décoré d'une chaîne de spirales en relief* (fig. 124 et 127 : 2). L. 3,9 cm. Caveau funéraire, angle ouest de la chambre.

La courbure longitudinale peut faire penser qu'il s'agit d'un fragment (bord ?) de pyxide cylindrique à paroi extérieure portant un décor en relief. Ce type d'objet est exceptionnel au Levant¹⁰⁴, mais beaucoup plus fréquent dans le monde égéen¹⁰⁵, d'où il est probablement originaire. Notre chaîne de spirales trouve dans cette dernière région des parallèles si proches qu'on peut supposer que l'objet a été importé ou qu'il a été exécuté sur place par un ivoirier mycénien¹⁰⁶.

- *Couvercle en ivoire d'une boîte à fard ou à onguent en forme de canard*. Inv. RIH 91/16 (fig. 122 : a). Pièce L. L. conservée 11,6 cm. Forme presque elliptique, très allongée. La partie antérieure manque. Trois trous percés le long de l'axe médian, l'un se confondant avec la cassure antérieure, l'autre au début du tiers postérieur, le troisième tout près du bord, à l'arrière. Ce dernier est obturé par un fragment de tige d'ivoire provenant du clou en forme de champignon qui, faisant saillie sur le dessus, servait de tenon pour attacher un cordon de fermeture, comme on le voit sur maints exemples complets de boîtes de ce type ou d'autres variantes, en Syrie (cf. un exemplaire de Minet el-Beida, fig. 122 : b), en Palestine et en Égypte. L'une des faces est bien polie, l'autre, assez fortement convexe, n'a pas bénéficié de la même finition et garde les marques de l'outil qui l'a dégrossie.

Le trou antérieur, plus large, permettait au couvercle de pivoter sur un axe fixé sur le corps de la boîte. Le trou médian servait à fixer, sur ce couvercle figurant le dos d'un canard adoult, un caneton ailes éployées et cou tendu vers la tête, retournée vers lui, de son parent, à la fois ivresse touchante et symbole de renaissance. La présence de la tige de petit clou dans le trou postérieur nous assure, malgré la finition très sommaire de la face inférieure, que ce couvercle était achevé et monté sur une boîte.

Ce type de boîtes à fard¹⁰⁷ semble bien être une création syro-palestinienne du début du Bronze récent, ce dont

témoigne déjà la matière dont elles sont faites, l'ivoire (d'hippopotame), qui n'est pas utilisé en Égypte pour ce genre d'objets. Il est né, cependant, dans un milieu très pénétré par la pensée égyptienne : c'est à travers celle-ci que peut s'expliquer le symbolisme de renaissance dont il est porteur. Le canard a une valeur liée à certaines particularités de son comportement social et familial, mais surtout à son appartenance au milieu des marais nilotiques, origine de toute vie, dont il est un des hôtes caractéristiques ; le caneton qu'il porte souvent sur son dos a la forme du hiéroglyphe t 3, l'oisillon nouveau-né. Parfois ce sont deux canetons côte à côte qui ornent le couvercle, exceptionnellement en outre un poisson nilotique (*tilapia*), chacun de ces éléments fiché dans un petit trou. Sur la face supérieure du couvercle, un décor gravé de palmette composite peut renforcer la symbolique.

On peut distinguer plusieurs groupes d'ateliers produisant des boîtes-canards en ivoire : groupe nord-syrien (Alalakh, Ugarit), groupe libano-palestinien et groupe chypriote. Les variations qui se manifestent dans la typologie sont dues en partie à ces différences d'ateliers, mais plus encore à des innovations successives.

À partir du type d'origine a été élaboré en Égypte, vers l'époque amarnienne, celui qui la rigueur en forme de nageuse tenant devant elle un canard qui regarde vers l'avant, et dont le récipient est fermé par un couvercle en deux éléments correspondant aux deux ailes de l'oiseau. Le Levant à son tour semble avoir repris cette idée, pour produire des boîtes-canards en ivoire à deux ailes et à tête tournée vers l'avant. Ainsi ces petits objets fournissent une illustration de l'intensité des interactions culturelles à travers la Méditerranée orientale à l'âge du Bronze récent.

Fragments d'une omoplate de bovidé à encoches incisées. Inv. RIH 87/38 (fig. 121 et 127 : 1). (E) G 87 SW/ NW, puisard. L. du plus grand fragment de la fig. 121 : 10,4 cm. L'attribution de cet objet à l'époque du Bronze récent ou à l'âge du Fer est vraisemblable, mais ne découle pas des conditions de gisement, le remblai du puisard étant

104 - Cf., pour Ras Shamra, R. DUSSAUD et C. F.-A. SCHAEFFER, « Ivoires d'époque mycénienne trouvés dans la nécropole de Ras Shamra », *La Gazette des Beaux-arts*, 1930, II, p. 1-9, pl. I, fig. 11 ; J. GACHET, dans *RSO*, III, *op. cit.*, 1987, p. 257, 264, pl. 6 et 7, n° 56. Le fameux couvercle de la tombe III de Minet el-Beida (C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 10, 1929, p. 292-293, pl. LVI ; *id.*, *Ugaritica* 1, *op. cit.*, 1939, pl. XI) ferait sans doute une pyxide de cette catégorie. Deux autres pyxides cylindriques de Ras Shamra n'ont, l'une qu'un décor gravé rustique, J. GACHET, *ibid.*, p. 256-259, 261, pl. 3, n° 23, l'autre aucun décor figuré, *ibid.*, p. 263, pl. 5, n° 43.

105 - Cf. J.-L. POURSAT, *Les ivoires mycéniens*, *op. cit.*, 1977, pl. I : 1 ; I : 2 ; VIII : 4 ; X : 3-4 ; XVII : 4 ; *id.*, *Catalogue des ivoires mycéniens*, *op. cit.*, 1977, pl. XXVIII : 297 ; pl. XXIX : 296 ; pl. XXXVII : 347 ; pl. XLI : 408 ; pl. XLIV : 421 ; pl. LIII : 492. Sur la pyxide ronde sculptée, mycénienne ou d'inspiration mycénienne, de la tombe 75 d'Enkomi, Chypre, cf. E. et J. LAGARCE, *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 128-129, pl. XXV : 10 ; le Musée britannique a restauré une autre pyxide, de la tombe 24 d'Enkomi, de travail très probablement chypriote, montrant le combat du héros et du griffon.

106 - Cf. J. Cl. POURSAT, *Les ivoires mycéniens*, *op. cit.*, 1977, pl. VIII : 6 ; XIV : 3 ; *id.*, *Catalogue des ivoires mycéniens*, 1977, *op. cit.*,

pl. XI : 127. Il faut toutefois relever que ce motif n'apparaît pas, sur les ivoires mycéniens qui nous sont connus, comme décor de bord de pyxides, mais sur divers autres objets. Il existe des pyxides rondes ornées de bandes verticales de spirales courantes, *ibid.*, n°s 408 et 492.

107 - Sur l'histoire, la typologie et la signification de cette famille de boîtes à fard, caractéristiques de l'art international du Bronze récent, très répandues, puisqu'on en connaît, y compris les cuillers à la nageuse et au canard, plus de 90 exemplaires, conservés notamment dans les trésors royaux (Alalakh, niveau IV, appartements privés du palais de Niqmépa, pièces 6 et 16 ; Mégiddo, niveau VIIA ; Kamid el-Loz, « pavillon royal », cf. R. Hachmann *et al.*, *op. cit.*, 1983, p. 82 et 91, n. 11-15, n°s 8-12), et qui étaient fabriquées en nombre à Ugarit, J. et E. LAGARCE ont présenté, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 125, 134-136, pl. XXIII : 1, et pl. XXIV : 4-8, une synthèse rapide, dont les éléments seront développés dans *Cuillers décorées à onguents et à offrandes de type égyptien du II^e et du I^{er} millénaire av. J.-C. en Méditerranée orientale*, en préparation. Voir aussi J. GACHET, dans *RSO*, III, *op. cit.*, 1987, p. 254-255, 261-264, pl. 2, 6 et 7, et A. CAUBET et F. POPLIN, *ibid.*, p. 279-281, fig. 8-10. Voir les vingt boîtes à fard (?) en ivoire du ruisseau de Ahatmilku, ci-dessus, p. 66, n. 92 du chap. 4, dont on peut imaginer certaines au moins en forme de canards.

hellénistique. Après bien d'autres suggestions, on a proposé de voir dans les omoplates incisées des instruments en rapport avec des pratiques oraculaires¹⁰⁸

- *Élément d'incrustation en ivoire, en forme d'oeil*. Inv. RIH 87/37 (fig. 127 : 3). Pièce XLVI. D. de la cavité 1,9 cm environ. Pourrait avoir appartenu à une statue en une autre matière, pierre, métal ou bois¹⁰⁹.

BRONZE

Étui en tôle de bronze pliée et rivetée (fig. 137)¹¹⁰
Pièce XXIX. H. 10 cm ; l. 7,66 cm ; ép. 3 cm. Forme en parallélépipède rectangle, sans couvercle. Les grands côtés sont faits d'une bande rectangulaire pliée quatre fois à angle droit, les deux extrémités se recouvrant largement et étant assujetties entre elles par une ligne de rivets dont il ne reste que les emplacements vides. Le bas du tube ainsi formé a été entaillé aux angles et replié perpendiculairement sur les bords de la plaque rectangulaire qui constitue le fond, de façon à maintenir ce dernier. Sur l'ensemble de la surface extérieure, empreinte, dans l'oxyde, d'une toile dont la trame est oblique par rapport aux arêtes de la boîte. À l'intérieur, restes de bois carbonisé, dont quelques fragments atteignant 1 cm de côté. Peut-être étui à tablette en bois et cire (voir ci-dessus, p. 42-43, n. 34-37 du chap. 3, les parallèles et l'interprétation proposés pour cet objet et le suivant).

- *Étui semblable au précédent, brisé en une quarantaine de fragments* (fig. 138). Pièce XXIX. H. restituée supérieure

à 8,1 cm ; dimensions de la plaque qui constituait le fond 6,67 x 2,88 cm.

Pointe de flèche en bronze. Inv. RIH 94/22 (fig. 139). Passage XVII/XVI. L. 6,7 cm. En feuille de saule, forgée, à soie pointue à section losangique. Ce type est le plus commun à l'âge du Bronze récent¹¹¹. D'après leur aspect, ces pointes ont été façonnées par martelage, à chaud ou à froid, mais la découverte assez fréquente de moules invite à penser qu'on partait d'une ébauche coulée.

- *Spatule en bronze*. Inv. RIH 89/26 (fig. 127 : 6, et 140). Pièce LVI, dans la cendre entre les deux *tannours*. L. 50 cm. Voir ci-dessus, p. 35, n. 118-119 du chap. 2, la description et l'étude de cet objet, destiné au nettoyage de la paroi interne des fours à pain.

Pointe de lance en bronze (fig. 141). Pièce XXIV. L. 29,9 cm. Fer lancéolé, à forte nervure médiane. Douille conique fendue. Celle-ci est traversée, près de son extrémité ouverte, par une tige à section carrée, repliée de chaque côté à l'extérieur, et qui servait à fixer la hampe en bois¹¹².

FAÏENCE¹¹³

Fragment d'une coupe en faïence peinte, à nervures horizontales (fig. 133)¹¹⁴. (E) C 85 SW, surface. H. du bord 3,25 cm ; ép. de la paroi 0,5 cm en moyenne. Faïence à coeur gris foncé, assez dense. Surfaces à couverte blanche, devenue grisâtre, rugueuse. Décor en peinture brun-noir, mate, posée par-dessus la couverte. Forme en cylindre bas, à fond plat et

108 - Cf. J. WEBB, « A Scapula from Limassol: "Kommissariato", n° 176 », dans V. KARAGEORGHIS, *Two Sanctuaries of the End of the Cypro-Archaic Period*, Nicosie, 1977, p. 74-80 ; *id.*, « The Incised Scapulae », dans V. KARAGEORGHIS, *Excavations at Kition*, V, Nicosie, 1986, p. 326-327. Voir les omoplates incisées récemment découvertes dans un sanctuaire des niveaux VI et V (deuxième moitié du XII^e siècle et XI^e siècle av. J.-C.) de Tell Miqné/Ékron, cf. S. GITIN et T. DOTHAN, « The Rise and Fall of Ekron of the Philistines. Recent Excavations at an Urban Border Site », *The Biblical Archaeologist*, déc. 1987, p. 203, avec ill., et 204.

109 - Un objet de forme très similaire, mais percé en son centre, figure dans un inventaire de Ras Shamra, RS 8.321, sous l'appellation de « bouton percé en os poli » ; L. : 4,2 cm.

110 - Cf. CRAI, 1984, p. 411, n. 14.

111 - C'est le type A 7 ii dans le classement des pointes de lances par A. DE MAIGRET, *Le Lance nell'Asia Anteriore nell'Età del Bronzo. Studio Tipologico, Studi Semitici* 47, Rome, 1976, p. 86-91, fig. 20 : 1 et 2 notamment. Pour Chypre, cf. H. W. CATLING, *CBMW, op. cit.*, 1964, p. 130-131, type a ; K. NIKLASSON, dans P. ÅSTRÖM *et al.*, *Hala Sultan Tekke*, VIII, *op. cit.*, 1983, p. 13, fig. 491, 495, 499 (la section de la soie est décrite comme ronde). Sur la petite trentaine de pointes de flèches trouvées dans le sous-sol du « pavillon royal » de Kamid el-Loz, la majorité sont de ce type, cf. R. HACHIMANN *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon*, *op. cit.*, 1983, p. 148-149, n° 76.

112 - Notre exemplaire correspond au type B 3 ii de A. DE MAIGRET, *Le Lance nell'Asia Anteriore...*, *op. cit.*, 1976, p. 118-124, fig. 25 : 2 et 3 notamment ; cette variante est particulièrement bien représentée à Ras Shamra, au XIV^e et surtout au XIII^e siècle. Pour des formes voisines, plus petites, à Chypre, voir H. W. CATLING, *CBMW, op. cit.*, 1964, p. 120-121, type e.

113 - Sur la vaisselle en faïence, égyptienne ou d'inspiration égyptienne, caractéristique de l'art international du Bronze récent (typologie, utilisation, symbolisme, diffusion), voir J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 138-156, pl. XXVI-XXVII.

114 - Cette forme de coupe, avec ou sans pied, est fréquente à Ras Shamra, en albâtre (cf. peut-être ci-dessus, p. 77, n. 144 du chap. 4), mais aussi en métal (c'est la forme de la célèbre « patère » en or décorée d'une chasse royale en char, et aussi celle de l'anneau supérieur du trépid en bronze de la Maison du Grand Prêtre) et en faïence ; sur l'historique, la diffusion, le symbolisme et les utilisations de ces coupes, liées à l'eau, élément primordial, au vin, et au cône d'onguent parfumé, cf. E. LAGARCE et J. LECLANT, dans *Fouilles de Kition*, II, *op. cit.*, 1976, p. 235 et p. 269, n. 225 ; J. et E. LAGARCE, *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 125-126, 144, 147, n. 352, pl. XXIII : 2, et pl. XXVI : 6. Pour les coupes en faïence, égyptiennes ou égyptisantes, à décor hathorico-nilotique, et la bibliographie les concernant, voir A. CAUBET et E. LAGARCE, « Vases en faïence de Chypre », *RDAC* 1972, p. 113, 115, fig. 3, p. 118-120, n° 3, p. 126-128, pl. XIX : 4 ; E. LAGARCE et J. LECLANT, dans *Fouilles de Kition*, II, *op. cit.*, 1976, p. 243 et 286, u. 372 ; J. et E. LAGARCE, *Atlasia* 4, Paris, 1985, p. 138, fig. 42 : s, n° 240, p. 139 et 152-154, n. 78-85bis ; *id.*, dans *Syria* 58, 1981, p. 266, n. 1 ; *id.*, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 143-146, n. 346, pl. XXVI : 2-3. Voir ici les fragments de coupe de la pièce B II, ci-dessus, p. 38, n. 4 du chap. 3. Une coupe en albâtre à deux nervures horizontales, d'El-Amarna, cf. W. VON BISSING, *Steingefässe, op. cit.*, 1904-1907, p. 89, n° 18459, illustre bien le lien de cette forme avec Hathor par son décor de masque hathorique flanqué d'un félin accroupi retournant la tête, décor que l'on retrouve presque identique sur des vases en céramique du culte d'Hathor à Deir el-Médineh, cf. B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1933-1934)*, *Fouilles de l'IFAO*, XIV, Le Caire, 1937, p. 111-113, fig. 48-49 (en haut), et *id.*, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1934-1935)*, *Fouilles de l'IFAO*, XVI, Le Caire, 1939, p. 103-104, fig. 36-37. Une coupe en faïence, à deux nervures horizontales, trouvée à Débeira Est, en Nubie, et datée du Nouvel Empire (vers 1400 av. J.-C.) (Musée de Khartoum, MN 63/12/35), ornée à l'intérieur d'une figure de Bés dansant, est présentée à l'exposition « Soudan. Royaumes sur le Nil », Paris, Institut du Monde Arabe, 1997.

paroi latérale renforcée de trois nervures horizontales, à la jonction du fond et de la paroi latérale, à mi-hauteur de celle-ci et au bord. Le sommet de ce dernier est plat. Décor de larges points sur le plat du bord et, sur le fond, à l'intérieur, sommet de papyrus à ombelle épanouie, et pointe d'un autre végétal.

VASES ET COUVERCLES EN PIERRE ¹¹⁵

(fig. 128 : 4-11, et 129-132)

Découverts en grand nombre dans le Palais Royal de Ras Shamra, ainsi que dans les maisons et les tombes de

grands personnages, les vases en pierre égyptiens, notamment en albâtre, produits des ateliers royaux de la vallée du Nil, sont souvent des cadeaux des pharaons ¹¹⁶, gravés de leurs cartouches. Ils sont arrivés en Phénicie et en Syrie à partir de l'Ancien Empire ¹¹⁷ : à Byblos dès la II^e dynastie (Khasékhemoui, vers 2780) ¹¹⁸, à Ébla dès la IV^e (Khéphren) ¹¹⁹ ; à Ugarit, où quelques exemplaires ont pu parvenir dès la fin du Protodynastique, ils ne deviennent plus fréquents qu'au Bronze moyen ¹²⁰, qui, on le sait, voit se multiplier les documents égyptiens de divers genres, après la perle de Sésostriis I^{er} ¹²¹ Ils contenaient sans doute des onguents de la vallée du Nil, réputés pour leurs vertus

115 - Sur les vases en albâtre ou en pierre, égyptiens ou d'inspiration égyptienne, caractéristiques de l'art international du Bronze récent (formes, utilisation, symbolisme, diffusion hors d'Égypte), voir J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 122-127, pl. XXIII : 1-3, et p. 141-143, pl. XXVI : 1.

Pour Chypre, on ajoutera, sur les vases en albâtre et en pierre et les relations entre l'Égypte et Chypre au Bronze récent, L. ÅSTROM, dans *LCBA*, II, 1972, *op. cit.*, p. 541-544, 601-606 ; G. CLERC, dans V. Karageorghis, *Tombs at Palaepaphos*, *op. cit.*, 1990, p. 95-103, fig. 1, pl. XX ; E. PELTENBURG, *Ramesside Egypt and Cyprus*, *op. cit.*, 1986, p. 149-179, fig. 1-2, en particulier p. 161-163 ; E. PELTENBURG, « Greeting Gifts and Luxury Faience : a Context for Orientalising Trends in Late Mycenaean Greece », dans N. Gale (éd.), *Bronze Age Trade in the Mediterranean*, (SIMA 40), Jonsered, 1991, p. 162-179, pl. 1-3.

Pour la Crète et l'Égée, P. WARREN, *Minoan Stone Vases*, Cambridge, 1969, *passim* ; *id.*, « Minoan Crete and Pharaonic Egypt », dans W. V. Davies et L. Schofield (éd.), *Egypt, the Aegean and the Levant*, *op. cit.*, 1995, p. 1-18, pl. 7 : 1, 11 : 3-5, 13 : 3-4, et 24, avec bibliographie récente ; sur les relations entre l'Égée et l'Égypte, voir la synthèse récente de J. LECLANT, « L'Égypte et l'Égée au second millénaire », *Atti e Memorie del Secondo Congresso Internazionale di Micenologia, Roma-Napoli, 14-20 ottobre 1991*, Rome, 1996, II, p. 613-625, avec bibliographie.

Pour les offrandes pharaoniques dans les temples d'Hathor liés aux mines de turquoise et de cuivre à Sérabit al-Khadem, dans le Sinaï (très nombreux vases d'albâtre et de faïence, de Ahmosis à Ramsès III), et à Timna, dans le Négev (albâtres et surtout faïences, de Ramsès II et Merneptah), cf. W. F. PETRIE, *Researches in Sinai*, Londres, 1906, notamment p. 143-153, pl. 144-145 (albâtres) et 146-158 (faïences) ; B. ROTHENBERG, *Timna*, *op. cit.*, 1972, notamment p. 163-169, fig. 48-53, 82-86.

116 - Notamment à l'occasion de la célébration des couronnements, mariages et jubilé pharaoniques (*heb sed*), cf., en particulier, la documentation de Byblos et de Ras Shamra. Pour les monuments de Ras Shamra inscrits aux noms de pharaons, de Sésostriis I^{er} à Merneptah, cf. E. et J. LAGARCE, dans *Syria*, 51, 1974, p. 18-20, n. 1-4, avec bibliographie.

117 - Sur les vases en pierre des premières dynasties en Égypte, voir A. EL-KHOULI, *Egyptian Stone Vessels. Predynastic Period to Dynasty III*, Mayence, 1978 ; N. BERNARD, *Les vases en pierre de l'Ancien Empire, V^e et VI^e dynasties*, thèse de l'Université catholique de Louvain, 1966-1967 (cité par G. SCANDONE MATTHIAE, dans *Studi Eblaïti* I, 1979). Sur les vases en pierre en Égypte plus généralement, cf. W. von BISSING, *Steingefässe*, *op. cit.*, 1904-1907 ; W. F. PETRIE, *The Funeral Furniture of Egypt. Stone and Metal Vases* (BSAE 59), Londres, 1937 ; sur le creusement et la taille des vases en pierre, notamment en albâtre, voir références ci-dessus, p. 40, n. 17 du chap. 3.

118 - Cf. P. MONTEY, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1928, *passim* ; M. DUNAND, *Fouilles de Byblos*, I et II, Paris, 1939 et 1954, *passim* ; *id.*, s. v. « Phénicie », *SDB*, VII, Paris, 1965, col. 1157-1185. Pour le vase de Khasékhemoui : *Fouilles de Byblos*, I, p. 28, pl. XXXIX, n° 1115. Parmi le matériel d'albâtre et de pierre, si abondant pour l'Ancien Empire, découvert sur ce site, on relèvera comme particulièrement significatifs le disque d'albâtre offert par le Scribe des charpentiers royaux Néfer-Séshem-Ré, trouvé avec des dépôts contemporains des trois premières dynasties, dans le Bâtiment XVIII, adossé au temple de la Ba' alat, *ibid.*, p. 366-367, pl. XXXIX, n° 5366 ; le fragment de vase en albâtre offert par la reine Mérit-at-s, épouse de Snéfrou, puis de Chéops, P. MONTEY, *Byblos et l'Égypte*, p. 75, fig. 23, n° 64 ; enfin un autre fragment de vase, sur lequel le pharaon Ounas (V^e dynastie) reçoit des mains d'Hathor, dame de Byblos, un gouvernail, *ibid.*, p. 131, fig. 35, n° 3867 ; voir aussi, ci-dessous, p. 78, n. 150 du chap. 4. Pour le Moyen Empire, voir ci-dessous, p. 72, n. 128 du chap. 4, et p. 75, n. 135 du chap. 4. Pour le Nouvel Empire, il faut citer l'inscription de Médamoud, où l'architecte Mirmosé, sous Thoutmosis III, déclare avoir restauré le temple d'Hathor de Byblos, cf. K. SETHE, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, Leipzig, 1906-1909, p. 1443, à côté des deux fragments de vase au nom de Ramsès II, du tombeau d'Ahiram, mentionnés ci-dessous, p. 73, n. 132 du chap. 4. Pour le Liban, outre les découvertes de Kamid el-Loz, auxquelles nous nous référons plusieurs fois ci-dessous, voir notamment la stèle d'albâtre au nom de Ramsès II mise au jour à Beyrouth en 1954, cf., dernièrement, V. HANKEY, « A Middle Minoan Cup from the Kharji Cemetery, Beirut », *National Museum News [Beirut]* 3, 1996, p. 10-16, n° 57, et le flacon en albâtre du Bronze moyen recueilli au cours des fouilles du « Centre ville » dans le chantier de l'Université américaine dirigé par L. Badre.

119 - Cf. G. SCANDONE MATTHIAE, « Vasi iscritti di Chefren e Pepi I nel Palazzo Reale G di Ebla », *Studi Eblaïti* I, 1979, p. 33-43, fig. 1-14 ; *id.*, « I vasi egiziani in pietra dal Palazzo Reale G », *Studi Eblaïti* 4, 1981, p. 99-127, fig. C-H, 21-34, avec bibliographie ; *id.*, « Les trésors égyptiens d'Ébla », *Les dossiers histoire et archéologie* 83, Ébla, mai 1984, p. 64-68. On voit, à Mari, des vases en albâtre figurer en bonne place dans les trésors royaux, cf. C. MICHEL, dans *Actes du Colloque « Cornalines et pierres précieuses »*, *op. cit.*, 1997, mais on peut supposer qu'ils sont le plus souvent de fabrication mésopotamienne.

120 - Par exemple dans la tombe LVII. Pour les vases en albâtre et pierres de Ras Shamra, voir A. CAUBET, « Répertoire de la vaisselle de pierre. Ugarit 1929-1988 », dans M. Yon (éd.), *RSO*, VI, Paris, 1991, p. 205-264, pl. I-XIII, et l'étude en préparation de E. et J. LAGARCE, *Albâtres égyptiens de Ras Shamra-Ugarit*.

121 - Voir ci-dessus, p. 42, n. 32 du chap. 3, p. 56, n. 29 du chap. 4 et ci-dessous, p. 87, n. 40 du chap. 5.

magiques, prophylactiques et revivifiantes¹²². La présence de nombreux couvercles indique qu'ils étaient envoyés avec leur contenu précieux et continuaient à servir sur place comme récipients.

Très souvent, les vases en albâtre recueillis en Égypte portent un décor, peint et parfois gravé. Il devait en être de même pour ceux qui ont été trouvés à Ras Shamra et qui sont, toujours ou presque toujours, de fabrication égyptienne. En raison de l'humidité du climat, la peinture est devenue très fragile et a même, dans la grande majorité des cas, complètement disparu. Certains exemplaires sont pourtant là pour témoigner de l'existence de ces ornements. Ainsi, la Maison aux Albâtres a livré deux petites amphores à panse ovoïde, anses horizontales sur l'épaule et large col, du type de celle de notre figure 130 : la première, de la pièce S, garde, sur le haut du col, les traces d'une frise horizontale de pétales lancéolés, et, sur une face de la panse, celles de la bordure d'un collier *ousekh*¹²³, en peinture noire, avec restes de bleu ; la deuxième, de la tombe 4912, sous la cour AV, montre, sur le col, un décor complexe comprenant des frises d'éléments lancéolés, de damier, de gros points bleus, ainsi qu'un bouquet d'éléments végétaux (mandragore,

papyrus), en peinture noire et brun-rouge. De la même tombe provient aussi le fragment de grand vase à décor gravé et peint en noir, rouge et bleu, associant aux éléments lancéolés un cartouche de Ramsès II¹²⁴. La Maison aux Albâtres a encore livré plusieurs couvercles, en albâtre et en calcaire, dont certains sont peints, sur leur face supérieure, d'une corolle épanouie¹²⁵. Ainsi les traces visibles sur le couvercle de notre fig. 128 : 1, et sur le bord de la cruche ou amphore de notre fig. 128 : 5, peuvent être comprises, sans grande hésitation, comme celles d'un décor peint.

La forme des vases en albâtre manifeste parfois une grande fantaisie, si bien qu'à côté de séries que l'on pourrait qualifier de « canoniques », comme les jarres à anses verticales sur l'épaule (fig. 128 : 9), les cruches et amphores à anses « en ruban » (fig. 128 : 5), les petites amphores à panse ovoïde, large col et deux petites anses horizontales redressées fixées sur l'épaule (fig. 130), on relève, surtout vers la fin du Bronze récent, au XIII^e siècle et au XII^e siècle, des formes qui s'écartent du canon, souvent en combinant des traits appartenant normalement à des séries différentes.

Dans le chantier du Palais Nord, les fragments de vases en albâtre égyptien zoné (calcite) ou en d'autres pierres, les

122 - Les « marbres », et surtout l'albâtre, sont, du fait de leur imperméabilité, de la protection qu'ils fournissent contre les variations de température, du beau poli qu'ils peuvent prendre, particulièrement adaptés à la conservation de produits précieux comme les onguents et huiles parfumées. Le nom même de l'albâtre en égyptien, *šs*, est lié étymologiquement aux sept jarres à huile en albâtre considérées comme indispensables au mort, cf. A. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 3^e éd., Londres, 1957, *Excursus B*, p. 172 ; S. TAWFIK, « Die Alabasterpalette für die sieben Salböle im Alten Reich », *Göttinger Miszellen* 30, 1978, p. 74-84. Les pots à onguents contenus dans les coffrets à toilette sont souvent des vases en albâtre, comme dans des coffrets en bois d'Aménemhat III, cf. J. LECLANT et al., *Les Pharaons*, 1, *op. cit.*, 1978, p. 251, fig. 243, ou de la dame Tutu, épouse du scribe Ani, au Musée britannique, cf. M. STEAD, *Egyptian Life*, *op. cit.*, 1986, p. 14-15, fig. 18. Quand le contenu a pu être analysé, il s'agit d'huiles ou de produits à base d'huile ou de graisse, avec des résines odorantes et d'autres additifs, cf., par exemple, E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927, p. 154 : treize vases d'albâtre contenant un mélange d'huiles végétales variées, de fer et d'opium ; voir aussi W. von BISSING, *Steingefässe*, *op. cit.*, 1904-1907, p. 63, pl. V, n° 18358 (pichet provenant de Saqqarah, contenant une masse brune, compacte, granuleuse, peut-être une résine), et p. 101, n° 18502 (bouteille d'albâtre de la tombe d'Ament à Deir-el-Bahari, scellée, contenant un produit assez mou, gras). Sur le panneau de lit en ivoire de Ras Shamra (fig. 92 : 1), on peut penser que la jeune reine qui s'approche de la grande figure de 'Anat allaitant, en tenant dans une main un « bouquet monté », présente dans l'autre un objet dont la forme semble être celle d'un petit vase d'albâtre (forme comme C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica 2*, *op. cit.*, 1949, fig. 72 : 2) : elle offre probablement un parfum à la déesse. Cf. *Mathieu*, XXVI : 7 sq., pour le maintien de la tradition du vase à parfum en albâtre, et de l'onction funéraire, chez les juifs à l'époque romaine. Sur le contenu des vases en albâtre, voir aussi ci-dessous, p. 75, n. 135 du chap. 4. Sur les recettes des onguents et parfums, leur rôle dans les cultes de Yahwé, d'Isis, d'Hathor, de la grande déesse égéenne, voir J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent*, *op. cit.*, 1986, p. 123-124, n. 314. Pour le rôle funéraire des onguents parfumés et des alabastris qui les contenaient, dans le monde chypro-phénicien du I^{er} millénaire av. J.-C.,

cf. C. DOUMET-SERHAL, « Fleurs, fruits et huile parfumée : représentation sur les sarcophages antroïdiques », *National Museum News [Beirut]* 4, 1996, p. 12-19, fig. 1-12. Sur les parfums dans l'Antiquité en général, P. FAURE, *Parfums et aromates de l'Antiquité*, Paris, 1987. Des huiles et onguents parvenaient aussi en Égypte depuis la Syrie, cf. le tribut asiatique dans la tombe de Rekhmiré', J. VANDIER, *Manuel*, IV, *op. cit.*, 1964, p. 597, fig. 325, et p. 598 ; on peut noter que ces jarres, fermées de bouchons d'argile ou de plâtre, sont figurées sous l'aspect habituel des jarres égyptiennes et non de leurs cousines syriennes. Dans l'inventaire du trousseau de la reine Ahatmilku, RS 16.146+161, figurent « 6 carcassites remplies d'huile douce », cf. J. NOUGAYROL, *PRU*, III, *op. cit.*, 1955, p. 186. Sur l'importance des parfums et onguents à Ugarit, voir aussi ci-dessus, p. 51, n. 97 du chap. 3. 123 - RS 29.130. Musée d'Alep. Mentionnée par J. LECLANT dans *Orientalia* 39, *op. cit.*, 1970, p. 361. Illustrée dans *Catalogue de l'exposition « Syrie. Mémoire et civilisation »*, *op. cit.*, 1993, p. 232, n° 191 (corriger l'année de découverte, 1966 et non 1973, le n° d'inventaire et la provenance, à l'est et non à l'ouest du Grand Palais). 124 - RS 34.30, cf. J. et E. LAGARCE, dans *Syria* 51, 1974, p. 17-18, fig. 4. 125 - Cf. J. et E. LAGARCE, dans *Syria* 51, 1974, p. 21. On pourrait citer de nombreux autres couvercles en pierre de Ras Shamra et de Minet el-Beida, cf., par exemple, RS 21.209 (Palais Sud, tombe VI B, albâtre) : C, F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 4, 1962, p. 74, fig. 61 : D, et p. 97 (Grand Palais : calcaire ; forme exceptionnellement bombée, rosace peinte en brun-noir : probablement couvercle de pyxide, comme celui, en faïence, de Grayé au Liban, cf. P. E. GUIGUES, « Lébé'a, Kafer-Garra, Qrayé, Nécropoles de la région sidonienne », *Bulletin du Musée de Beyrouth* 3, 1939, p. 57, pl. X : b) ; *ibid.*, p. 97 (Grand Palais, dans le bassin de la cour V, point top. 1015, « fragment de couvercle plat peint ») : A. CAUBET, dans *RSO*, VI, *op. cit.*, 1991, pl. X : 10 (RS 79.6044) (avec une partie saillante inférieure très étroite : couvercle d'un pot à onguent du type cité ci-dessous, p. 77, n. 143 du chap. 4), 11 (RS 84.002) et 12 (RS 9.[907], de la tombe L ; calcaire ; décor peint en noir : rosace de lotus entourée d'un registre d'éléments lancéolés et d'un registre de cercles à centre pointé). Des couvercles semblables existent en faïence. La tombe VI de Minet el-Beida en a livré un en céramique mycénienne, très semblable par sa forme à ceux en pierre, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 154-155, fig. 59 : 17.

couvercles en albâtre égyptien ou en simple calcaire, ont été trouvés assez nombreux. Leur étude est en cours. L'échantillonnage que nous en présentons ici ne vise qu'à donner un aperçu préliminaire. Les observations faites à Ras Shamra dans le Grand Palais, la Maison aux Albâtres et la « Résidence » fouillée à la limite nord du tell par J. Margueron en 1975-1976, montrent que les récipients en albâtre et en pierre n'étaient pas uniquement des offrandes funéraires, mais qu'ils servaient aussi dans la vie quotidienne. Dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, la plupart des vases en pierre ont été découverts, dans un état très fragmentaire, dans la cour II et dans les pièces situées à l'est et au sud-est de celle-ci. Même si plusieurs peuvent avoir été dispersés au moment du pillage du caveau funéraire, qui a lui-même livré un exemplaire complet (fig. 128 : 4, et 129), la répartition de ces objets à travers toute la partie la plus monumentale du Palais Nord tend à confirmer l'utilisation de certains d'entre eux dans l'habitation des vivants. La présence, notamment, dans le bâtiment oriental, des fragments d'une amphore décorée et de son couvercle en albâtre, fig. 130 et 131, plaide dans ce sens.

Fragment de *couvercle* circulaire en calcaire gris (fig. 128 : 1)¹²⁶ E 85 NW = cour II. L. max. du fragment : 20 cm.

Les couvercles en pierre présentent presque toujours les mêmes caractéristiques formelles. Ce sont des disques dont la face supérieure est très plane et bien polie, tandis que la face inférieure comporte une partie centrale en saillie, normalement plane, parfois faiblement convexe, souvent moins soigneusement finie, entourée d'un bandeau extérieur

126 - Cf. *Syria* 56, 1979, p. 241, fig. 21.

127 - Par exemple J. LECLANT *et al.*, *Les pharaons, II, L'Empire des Conquêteurs*, Paris, 1979, p. 250, fig. 255 ; W. von BISSING, *Steingefässe, op. cit.*, 1904-1907, p. 101, n° 18502 (bouteille d'albâtre de la tombe d'Ament à Deir el-Bahari, scellée).

128 - Nous ne citerons que quelques exemples venant de sites proches du littoral ; nous signalons en outre, à plusieurs reprises, dans les notes ci-dessous, des couvercles associés aux vases que nous évoquons comme parallèles à notre matériel.

Syrie : pour Ras Shamra et Minet el-Beida, cf. ci-dessus, p. 71, n° 125 du chap. 4.

Liban : Byblos, cf. P. MONTET, *Byblos et l'Égypte, op. cit.*, 1928, p. 155-157, pl. LXXXVIII-LXXXIX, n° 610 (tombeau I, du roi Abichémou ; balsamaire à encens ou myrrhe, en obsidienne, au nom d'intronisation d'Aménemhat III) ; voir aussi ci-dessous, p. 75, n° 135 du chap. 4 ; M. DUNAND, *Fouilles de Byblos, I, op. cit.*, 1939, pl. CXXIII (?), CXLV, nos 3996, 1260 et 2871 ; *id.*, *Fouilles de Byblos, II, op. cit.*, 1954, p. 142-143, fig. 136, pl. CCII, n° 7755 (pierre) ; p. 936, fig. 1000, n° 17.563 (albâtre ; léger rebord en relief, au lieu de la saillie inférieure habituelle : peut-être un couvercle de pyxide, avec rosace sur la face inférieure ; comparer avec un couvercle de pyxide du VII^e siècle av. J.-C., en faïence, de Camiros [Rhodes], de la collection Salzmann, au British Museum, 67.5-6.2) ; comparer *ibid.*, p. 523, 702-703 et 770, pl. CXIII, nos 12.432, 14.508, 15.417-15.419 (tous en faïence, et tous, sauf 14.508, provenant du dépôt d'offrandes de la *pro-cella* du Temple aux obélisques et remontant donc au Bronze moyen), et p. 855, pl. CXXXVI, n° 16.706 (couvercle [?] en or, avec bouton de préhension ; dépôt d'offrandes A de l'avant-cour du Temple aux obélisques) ; tous ces couvercles de Byblos sont décorés d'une rosace ; Kamid el-Loz, cf. R. HACHMANN, *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon, op. cit.*,

plus mince, plus ou moins large, qui venait reposer sur le bord du vase. Le couvercle restait ainsi bien en place. Le bord a un profil en biseau très léger, à angles arrondis. Le cas échéant, on pouvait améliorer la sûreté et l'étanchéité de la fermeture en lutant le couvercle à l'aide de tissu, de fibres végétales, d'argile, comme on le voit sur des exemplaires et des représentations d'Égypte¹²⁷. Les couvercles en pierre ont été découverts très nombreux sur les sites de l'âge du Bronze récent au Proche-Orient¹²⁸.

Sur notre présent couvercle, la saillie inférieure est très faible, plane et polie. Sur la face supérieure, des variations dans le grain et la coloration de la surface gardent les traces d'une rosace peinte à nombreux pétales. La couleur grise du calcaire est due à l'incendie.

- Fragment de *couvercle* circulaire en calcaire brûlé, gris foncé. Inv. RIH 77/104 (fig. 128 : 2)¹²⁹, E 86 SW = cour II. D. restitué 13 cm, mais le bord est ébréché tout autour. Décor de rainures rayonnantes sur la partie en saillie de la face inférieure, avec petit cercle en creux au centre.

Fragment de *couvercle* circulaire en calcaire. Inv. RIH 78/130 (fig. 128 : 3). Pièce IV. D. 21 cm env. Calcaire gris assez tendre, probablement brûlé. Partie inférieure en saillie nettement convexe et particulièrement irrégulière. Pas de trace de décor.

- *Pichet* en albâtre. Inv. RIH 90/10 (fig. 128 : 4, et 129)¹³⁰. Caveau funéraire, angle sud de la chambre. H. 22,7 cm. Pied discoïde bas, à face inférieure à peine convexe. Panse trapue. Col large, cylindrique, composant plus de la moitié de la hauteur du vase, avec rainure sous le bord, qui forme un bourrelet extérieur. Une seule anse, verticale, surélevée au

1983, n° 44-46 (albâtre, « pavillon royal »), et n° 47 (serpentine, « pavillon royal »).

Palestine : Mégiddo, cf. G. LOUD, *Megiddo, II, Seasons of 1935-1939*, OIP 62, Chicago, 1948, pl. 259 (trois couvercles en pierre, dont un avec grande rosace florale) ; Tell Farah : cf. W. F. PETRIE, *Beth Pelet, II*, Londres, 1932, pl. LIII (*tomb group* 934, n° 181, avec rosace) ; Lakish : cf. O. TUFTNELL, C.H. INGE et L. HARDING, *Lakish, II, The Fosse Temple*, Londres-New York-Toronto, 1940, pl. XXVIII : 8 (en terre cuite, avec rosace) ; voir ci-dessous, page suivante n° 131 du chap. 4, un couvercle de pichet en faïence de Lakish.

Chypre : Enkomi, voir ci-dessous, page suivante n° 131 du chap. 4 ; J. et E. LAGARDE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 126, pl. XXIII : 14 (couvercle en stéatite, à décor incisé : rosace entourée de cercles ornés, XII^e/XI^e siècle).

Crète et Égée : Cnosso, cf. H.-G. BUCHHOLZ et V. KARAGEORGHIS, *Altägäis und Altkypros*, Tübingen, 1971, p. 354, n° 1142 (en albâtre égyptien, avec cartouche de Khian, XV^e dynastie, vers 1730) ; Monastiraki (Crète du nord-ouest), *ibid.*, p. 350, n° 1120 (fin de l'Helladique ancien ; stéatite ; bouton central ; décor incisé ; travail crétois, mais rosace égyptisante).

La documentation égyptienne étant surabondante, ne citons qu'un exemple pour les couvercles en pierre, R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis*, VI, Londres, 1915, pl. XIV : S 38, S 39, S 42, S 66, et, pour ceux en céramique, à décor de rosace de lotus, G. NAGEL, *La céramique du Nouvel Empire à Deir el Médineh*, I, Le Caire, 1938, p. 62, fig. 45 : A, B, C (tombeaux 1153-1155).

129 - Cf. *Syria* 56, 1979, p. 241, fig. 20.

130 - Reproduit dans J. LECLANT et G. CLERICQ, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia* 60, 1991, pl. CIV, fig. 109.

départ, du bas de la moitié supérieure du col au sommet de l'épaule, à section mince. Pas de trace de décor gravé ou peint dans l'état actuel¹³¹

- Haut de *cruche* ou d'*amphore* en albâtre, fragment du col et de l'anse (fig. 128 : 5). Recollé à partir de cinq fragments trouvés très dispersés : E 85 SE et E 85 NW = cour II, et pièces IV, VI et VII. H. max. conservée 7,5 cm ; D. bord restitué 11,5 cm env. Bord plat largement étalé vers

131 - Cette forme ne paraît pas encore attestée à Ras Shamra, bien qu'elle ne soit pas très éloignée de celle de certains pichets en céramique, comme J.-C. et L. COURTOIS, « Corpus céramique de Ras Shamra-Ugarit, II », *op. cit.*, 1978, p. 250-251, fig. 17 : 1, dont l'anse part cependant du bord. Elle est, en revanche, bien représentée en Égypte : par ex. dans le coffret à toilette de dame Tutu, déjà cité, M. STEAD, *Egyptian Life, op. cit.*, 1986, fig. 18 ; E. SCHIAPARELLI, *La tomba...*, dell'architetto Cha, *op. cit.*, 1927, p. 155, fig. 138, en bas, au milieu, et en haut, à gauche ; Gourof, cf. W. F. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1889-90, pl. XVIII : 22, 43, 62 (Ramsès II ; les deux derniers sans indication du matériau : albâtre ou céramique ?), XIX : 20 (Séthi II), XX : 15 (tous ont une petite anse verticale en boucle sur le haut de l'épaule ; seul le dernier, daté de la fin de la XVIII^e dynastie par W. F. Petrie, a une grande anse de l'épaule à la partie supérieure du col) ; Riqgeh, cf. R. ENGELBACH, *Riqgeh and Memphis*, VI, *op. cit.*, 1915, pl. XIV, S 66 ; cf. aussi W. VON BISSING, *Steingefässe, op. cit.*, 1904-1907, p. 63, pl. V, n° 18358, de Saqqarah, avec grande anse verticale, et p. 63-64, pl. VI, n° 18359, avec petite anse verticale en boucle ; le corps de ces pichets, panse et col, a souvent une forme proche de celle des petites amphores à deux anses horizontales redressées, comme celle de notre fig. 130, mais la vase n'a qu'une seule anse, verticale. Chypre : Palaepaphos, cf. V. KARAGEORGHIS, *Tombs at Palaepaphos, op. cit.*, 1990, p. 80 et 85, pl. LXXXIV et LXXXIX (28) (Eliomytia, T. 119) (fin LC1IC/LCIAA : vers 1200) ; *ibid.*, pl. LXXXIX, A 183/1935 (Musée de Lchyr, sans provenance précise) ; Enkomi, cf. P. DIKAIOS, *Enkomi Excavations, op. cit.*, 1969-1971, pl. 95, 138, 148 et 170, n° 288 (cf. J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 124, pl. XXIII, 3) : vase trouvé, avec son couvercle, au cœur du sanctuaire du « Dieu Cornu », niveau III B, 1190-1125 av. J.-C. ; traces de bande d'éléments lancéolés peinte sur le col. Pour ces deux derniers vases, l'anse est réduite à une boucle sur le sommet de l'épaule.

Palestine : cf. G. LOUD, *Megiddo*, II, 1948, *op. cit.*, pl. 259 et 261. Cette forme existe aussi dans d'autres matériaux. En faïence : Égypte, cf. W. F. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob, op. cit.*, 1889-90, p. 16-17, pl. XVII : 1 (Aménophis III), p. 18, pl. XIX : 4 (Séthi II), p. 19, pl. XX : 13 ; Chypre, cf. H.-G. BUCHHOLZ-V. KARAGEORGHIS, *Altgäris und Altkypros, op. cit.*, 1971, p. 157 et 465, n° 1673 (bandeau d'éléments lancéolés sur le col, registre horizontal de cercles sur la panse) ; Palestine, cf. O. TUFNELL *et al.*, *Lachish*, II, *op. cit.*, 1940, pl. XXII : 55 (avec bandeau d'éléments lancéolés sur le col et collerette sur la panse ; trouvé avec un couvercle orné d'une corolle épanouie). En céramique : Palestine, Tell es-Sa'idiyeh, cf. J. B. PRITCHARD, *The Cemetery at Tell es-Sa'idiyeh, op. cit.*, 1980, p. 29, 42-43, fig. 5 : 1, et 52 : 6 (tombe 102, XIII^e siècle ; dans la même tombe, pot en bronze à col court) ; Tel Séra/Tell el-Sheri'a, niv. IX (première moitié du XII^e siècle av. J.-C.), cf. E. D. OREN, dans *The Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities*, XIV, 2, mars 1984, p. 39-41, fig. 7 : 4a, pl. IIIa. Des pichets en métal ont un type très voisin : Deir el-Balah, cf. T. DOTHAN, dans *National Geographic Magazine*, déc. 1982, p. 749 ; on peut rapprocher les cruches à col large, au nom de Atumemtoneb, du trésor de Tell Basta, dans le Delta, associées à des objets inscrits au nom de la reine Taouret et attribuables à la fin de la XIX^e dynastie, cf. W. K. SIMPSON, « The Vessels with Engraved Designs and Repoussé Bowl from the Tell Basta Treasure », *AJA* 63, 1959, p. 29-45, fig. 11-14.

132 - Dans les exemplaires plus complets, l'attache de l'anse sur la panse comporte aussi deux ou trois rainures transversales déterminant des nervures plus ou moins marquées. Notre fragment peut, nous l'avons dit, avoir appartenu soit à une cruche (une seule anse), soit à une amphore. Les deux

l'extérieur ; amorce du col sensiblement cylindrique, orné, juste sous le bord, d'un bourrelet horizontal divisé en deux par une incision longitudinale et rejoignant l'attache de l'anse ; celle-ci est en « ruban » plat, ornée sur le dos d'une rainure longitudinale le long de chaque bord et de trois rainures transversales près de l'attache sur le col ; partant du col à l'horizontale, elle décrit un angle droit à peine arrondi et continue verticalement vers le bas¹³² Sur le plat

types sont présents à Ugarit. Pour la cruche, cf. RS 26.255, à panse ovoïde, bord large, deux cordons horizontaux faisant le tour du col au niveau de l'attache de l'anse ; de même A. CAUBET, dans *RSO*, VI, 1991, pl. V : 13, et XII : 15 (RS 78.109). RS 21.313 (Tombe I du Palais Sud, sous la pièce 213, forme de jarre haute, mais avec une seule anse, cf. Archives Schaeffer). L'amphore est plus fréquente à Ras Shamra à la fin du XIII^e siècle. Un grand exemplaire (H. : 46,5 cm ; D. bord : 19,8 cm) de la Maison aux Albâtres, pièce U, montre une panse ovoïde et un fond à tenon destiné à être posé sur un pied comme celui de notre fig. 132 ; la même forme, avec fond à tenon, à panse proportionnellement un peu plus large, se retrouve pour un vase beaucoup plus petit (H. : 16,8 cm ; D. bord : 7,2 cm) découvert un peu à l'est de la Maison aux Albâtres, également dans le niveau de destruction (RS 29.126). Notre fragment représente un récipient d'une taille intermédiaire. RS 21.311, 21.312, 21.314 et 21.315 (Tombe I du Palais Sud, sous la pièce 213, forme de jarre haute, cf. Archives Schaeffer). Une autre amphore en albâtre de la 21^e campagne, 1958, probablement de la même tombe, mais du type trapu, figure sur une photo des Archives Schaeffer, sans numéro d'inventaire. Autres exemples de Ras Shamra : cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Syria* 17, 1936, p. 141, fig. 13 : C, pl. XIX : 1 (= A. CAUBET, dans *RSO*, VI, 1991, pl. IV : 1, et XI : 9, RS 7.208) (serpentine ; forme de jarre haute, à pied) ; *id.*, dans *Syria* 20, 1939, p. 281, 282, fig. 4 A (albâtre, forme de jarre haute ; tombe LXXV) ; A. CAUBET, *loc. cit.*, pl. IV : 3 (RS 30.[373] ; albâtre, forme trapue, tenon sous le fond), 6 et 8 (fragments de parois avec départs d'anse, de cruches ou d'amphores), XI : 8 (RS 1-31.[015]). Des vases à anses verticales en forme de tête de capridé (A. CAUBET, *ibid.*, pl. III : 12, et XI : 2, RS 4.074, et pl. IV : 2, RS 11.849) peuvent être considérés comme des variantes de cette série ou des petites amphores du type de celle de notre fig. 130 (sur la valeur symbolique de rajeunissement perpétuel qui s'attache au capridé, notamment à sa corne noueuse, cf. ci-dessus, p. 59, n. 55-56 du chap. 4 ; sur les vases à anses en tête de capridé, en albâtre, métal ou céramique, en Égypte et hors d'Égypte, voir l'étude de E. LAGARCE et J. LECLANT, dans *Fouilles de Kition*, II, *op. cit.*, 1976, p. 239, n. 286-292, p. 276-277, pl. XXXII : 1 [albâtre] et 2 [céramique], avec bibliographie ; J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 125, et le travail préparé par ces derniers sur les albâtres égyptiens d'Ugarit). Les anses larges, portant un décor sur le dos, apparaissent, pour des cruches de pierre, dès l'Ancien Empire en Égypte, cf. Ph. LAUER, *Saqqarah. La nécropole de Memphis*, Paris, 1974, p. 96-98, pl. 103-105 (dans une galerie sous la pyramide à degrés de Djoser, contenant des milliers de vases de pierre des deux premières dynasties, donc antérieurs à ce pharaon ; l'ornementation de cette cruche, et de son anse en particulier, évoque le jubilé royal, de même que beaucoup d'inscriptions à l'encre tracées sur des récipients recueillis dans cette galerie ; comportant de nombreuses lignes verticales, ce décor de l'anse nous donne peut-être un des ancêtres des lignes verticales présentes sur le dos de nos anses « en ruban »). Au Bronze récent, les cruches et amphores à anses « en ruban » partant du col sont bien attestées à travers tout le Proche-Orient méditerranéen.

Cruches : Égypte : par exemple, W. C. HAYES, *The Scepter of Egypt*, II, Cambridge (Mass.), 1959, p. 67, fig. 35 (avec couvercle) ; M. STEAD, *Egyptian Life, op. cit.*, 1986, p. 41, fig. 54 ; A. ZIVIE, *Découverte à Saqqarah. Le vizir oublié*, Paris, 1990, p. 165, photo 103, et p. 129, photo 78, premier rang, à gauche et à droite (tombe de Apef-El) ; au musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes, plusieurs vases de ce type, sans provenance précise, par exemple N. 1142, J. 1142, N. 1224 (serpentine) et N. 1222 ; de même au British Museum, *Egyptian Antiquities*, par exemple n°s 24432 (diorite), 4735, 59271 et 36405 (granit), 4729, 59071 et 24417

du bord, mince dépôt brunâtre gardant, en négatif, ce qui semble être la trace d'un décor de quatre ou cinq cercles anciennement peints.

- Épaule de *cruche* ou d'*amphore* en albâtre (fig. 128 : 6). E 85 NW = cour II. Pourrait appartenir à un vase du genre du précédent.

Fragment de fond de *vase* en albâtre (fig. 128 : 7). Pièce VI. D. pied restitué 10,5 cm env. Pied discoïde bas, à face inférieure à peine convexe. Départ de panse évasé. Pourrait appartenir à une petite cruche du type de celle de la fig. 128 : 5 ou plutôt, vu la forme du pied, à une amphore à col large comme celle de la fig. 130.

Tenon de *vase* en albâtre destiné à être monté sur un pied (fig. 128 : 8). E 85 SE = pièce IV. H. cons. 2,9 cm. Albâtre légèrement détérioré par l'incendie. Pour l'usage du tenon, comparer ci-dessous notre collectionnaire des fragments de la fig. 132.

Fragment de paroi de *jarre* en albâtre, avec anse (fig. 128 : 9). Pièce XII. H. cons. 13 cm ; section anse 3,3 x 1,6 cm. Albâtre très brûlé, noirci et craquelé. Le fragment appartient à la partie supérieure de la panse, avec l'épaulement, d'une grande jarre dont la forme se rapproche de celle des jarres dites « cananéennes » en céramique, comme celles de nos fig. 166-168. Anse verticale, à section oblongue plan-convexe, et dont les attaches sont traitées en léger relief. La version en albâtre était normalement faite pour être posée sur un pied du même genre que celui de notre fig. 132, comme le montrent abondamment des exemplaires de Minet el-Beida et de Ras Shamra, par exemple des jarres du Palais Sud et une autre de la pièce S de la Maison aux Albâtres¹³³. Cette dernière présente aussi un faible ressaut autour des attaches des anses.

La ressemblance formelle de ces vases, que l'on rencontre couramment dans les riches tombes égyptiennes

(serpentine), 4638, 4639, 24418, 36383 et 4644 (albâtre).
 Syrie : Alalakh, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh, op. cit.*, 1955, pl. LXXXII : 19-20 (la forme du vase est différente), 21.
 Liban : Byblos, cf. par exemple M. CHÉHAB, « Relations entre l'Égypte et la Phénicie des origines à Oun-Amon », *The Role of the Phoenicians, op. cit.*, 1968, p. 8, pl. VII : b (= P. MONTET, *Byblos et l'Égypte, op. cit.*, 1928, p. 225-226, pl. CXLII, n° 883) (cruche incomplète provenant du tombeau du roi Ahiram, probablement du type qui nous intéresse, avec cartouches de Ramsès II) ; P. MONTET, *ibid.*, p. 226, fig. 101, n° 884 (fragment avec départ d'anse en ruban, tombeau du roi Ahiram) ; M. DUNAND, *Fouilles de Byblos, II, op. cit.*, 1954, p. 603, fig. 707, et p. 609, n° 13.515 (fragment avec départ d'anse en ruban) ; Kamid el-Loz (Kumidi), cf. R. HACHMANN, *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon, op. cit.*, 1983, n° 31 (avec son couvercle) et 32 (serpentine, trouvés dans le « pavillon royal », époque d'Amenophis III), 40 (albâtre, « pavillon royal »), 43 (calcaire coquillier).
 Palestine : Lakish, cf. O. TUFNELL *et al.*, *Lachish, II, op. cit.*, 1940, pl. XXV (serpentine).
 Transjordanie : Amman, cf. V. HANKEY, « A Late Bronze Age Temple at Amman, II. Vases and Objects made of Stone », *Levant* 4, 1974, p. 170-175, fig. 2 : 15 et 17 (et 287), pl. XXXIII A-B, et pl. XXXII B (?). La forme présente une similitude frappante, qui ne doit pas être entièrement fortuite, avec celle des cruches en céramique Base-Ring chypriote.
 Une forme de cruches en pierre, à panse étirée, semble toujours perchée sur un pied en bobine, à anse verticale large, presque représenter un type propre aux régions asiatiques, très différent de celui qui nous occupe ici, cf., par exemple, D. OATES, « The excavations at Tell al Rimah, 1967 », *Iraq* 30, 1968, p. 116, pl. XXXV : a-b (vers 1300 av. J.-C.) ; G. LOUD, *Meqiddo, II, op. cit.*, 1948, pl. 258-261, *passim*.
 Crète : tombe royale d'Isopata, cf. H.-G. BUCHHOLZ-V. KARAGEORGHIS, *Altägais und Altkypros, op. cit.*, 1971, p. 92 et 354, n° 1141b.
 Amphores : Égypte, cf. W. VON BISSING, *Steingefässe, op. cit.*, 1904-1907, p. 66-67, 70, 87-88, pl. IV, n° 88365 (à tenon pour pied amovible), 18379 (à piedestal), 18452 (à fond plat) ; H. CARTER, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen, III*, Londres-Toronto-Sydney, 1933, pl. LXXVIII B ; A. ZIVIE, *Le vizir oublié, op. cit.*, 1990, p. 129, fig. 78 (devant, au milieu, et derrière, à droite) et 80, plusieurs avec leur couvercle : au British Museum, Egyptian Antiquities, par exemple n°s 4734 (dorite) et 4735 (granit).
 Chypre : Palaepaphos, cf. C. CLAMER, dans V. Karageorghis, *Tombs at Palaepaphos, op. cit.*, 1990, p. 104-107, pl. XXXVIII. B. 101, B. 39, B. 150 (tombe 105) et N. 6. N. 89 (tombe 104) (fragments d'une amphore ou cruche

à anse(s) probablement « en ruban », sculptée(s) à la base en visage de Bès ; la panse est décorée en champlévé d'une grande collerette, qui devait être rehaussée de couleurs).
 Liban : Kamid el-Loz, cf. R. HACHMANN, *et al.*, *op. cit.*, 1983, n° 43 (serpentine, « pavillon royal »).
 Transjordanie : Amman, cf. V. HANKEY, dans *Levant* 4, 1974, p. 173, fig. 2 : 16.

Le type proche de la forme des jarres « cananéennes » a été reproduit en Assyrie, dans un « albâtre » non égyptien, avec un décor en relief, chargé, de deux chèvres dressées de part et d'autre d'un arbre stylisé en palmette (Assur, caveau en brique 45, niv. Assyrien moyen, vers 1400 av. J.-C.), cf. Fr. W. VON BISSING, « Ägyptische und ägyptisierende Alabastergefässe aus den Deutschen Ausgrabungen in Assur », *ZA* 46, 1940, n° 23, p. 167-169, fig. 23 ; W. STEVENSON SMITH, *Interconnections in the Ancient Near East*, New Haven-Londres, 1965, p. 32, fig. 47 : a. Les artisans levantins de la faïence semblent bien s'être inspirés de cette forme, en conservant peut-être l'idée du pied amovible, cf. l'amphore à riche décor de Kition-Bamboula, A. CAUBET, dans M. Yon et A. Caubet, *Kition-Bamboula, III, Le sondage L-N 13 (Bronze récent et Géométrie I)*, Paris, 1985, p. 70-72, 75, fig. 33, n° 147. Un exemplaire de cette forme est même parvenu jusque dans la péninsule Ibérique, utilisé comme urne cinéraire dans la nécropole phénicienne d'Almuñécar (voir ci-dessous, page suivante n. 135 du chap. 4), cf. M. PELLICER CATALÁN, *Excavaciones en la necrópolis púnica "Laurita" del Cerro de San Cristóbal (Almuñécar, Granada)*, Excavaciones arqueológicas en España 17, Madrid, 1963, p. 18, fig. 13 : 2, pl. XIV : 4.

133 - Cf. C. F. A. SCHAEFFER, *Ugaritica I, op. cit.*, 1939, pl. VII (= Syria 13, 1932, p. 3, pl. IV : 4) (Minet el-Beida, dépôt 193) ; Archives Schaeffer, photo 54 : 4 (= musée de Damas, vitr. 16) (Palais Sud), et RS 21.309 (Palais Sud, tombe I, sous la pièce 213, cf. J.-C. COURTOIS, « Yabninu... », *Syria* 67, 1990, p. 140). Pour la jarre de la pièce S de la Maison aux Albâtres, RS 29.128 + 29.129, cf. K. KOHLMAYER, E. STROMMINGER *et al.*, *Catalogue de l'exposition « Land des Baal »*, Mayence, 1982, p. 148, n° 140 ; *Catalogue de l'exposition « Au pays de Baal et d'Astarté. 10.000 ans d'art en Syrie »*, Musée du Petit Palais, 26 oct. 1983-8 janv. 1984, Paris, 1983, p. 164-165, n° 183. Voir ci-dessous, p. 78, n. 151 du chap. 4. Voir aussi A. CAUBET, dans *RSO*, VI, 1991, pl. IV : 11 (jarre miniature, D. 8,3 cm), ainsi que la jarre en trois parties, pied, corps et col, de la grande tombe fouillée par J. Margueron dans la résidence du bord nord du tell, cf. *Syria* 54, 1977, p. 178, 183-184, fig. 17, pl. IX : 3.

du Nouvel Empire¹³⁴ et qui sont diffusés tout autour de la

Méditerranée orientale¹³⁵, avec les jarres « cananéennes »

134 - Par exemple tombes de Cha, cf. E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha*, op. cit., 1927, p. 136 ; de Toutankhamon, cf. H. CARTER, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, III, op. cit., 1933, pl. LXXVIII A ; de Aper-El, cf. A. ZAVIE, *Le vizir oublié*, op. cit., 1990, photo 78, p. 129, 1^{er} rang, deuxième vase depuis la gauche. Le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre conserve des jarres en pierre de ce type, sans provenance précise, par exemple N. 1213, en serpentine. Vase de forme voisine, mais sans pied et à une seule ansse, avec décor complexe gravé et peint (dont, sur la panse, dans un cadre rectangulaire, Osiris dans un naos, devant une table d'offrandes et une femme agenouillée), inscription, cf. W. VON BISSING, *Steingefässe*, op. cit., 1904-1907, p. 87, pl. V, n° 18451 (Saqqarah).

135 - Chypre : Enkomi, cf. A. S. MURRAY, « Excavations at Enkomi, 1896 », dans A. S. Murray, A. H. Smith, H. B. Walters (éd.), *Excavations in Cyprus*, Londres, 1900, p. 37, fig. 65 (tombe 67, n° 1090), p. 42, fig. 70 (tombe 91, n° 1285, col isolé, à saillie d'emboîtement curieusement allongée) ; Kition, cf. A. CAUBET, dans *Kition-Bamboula*, III, op. cit., 1985, p. 54-55, fig. 29-31, n° 128+132 ; Pyla-Kokkinokremos, cf. V. KARAGEORGHIS et M. DEMAS, *Pyla-Kokkinokremos. A Late 13th century B.C. fortified Settlement in Cyprus*, Nicosie, 1984, n° 59, pl. 19 et 46, avec décor champlévé et coloré dans le creux sur le haut de la panse.

Palestine : Lakish, cf. O. TUFNELL et al., *Lakish*, IV, *The Bronze Age*, Londres-New York-Toronto, 1958, pl. 26 : 35, et pl. 52 : 45 ; une variante curieuse à Beth Shan, cf. A. ROWE, *The Four Canaanite Temples at Beth Shan*, Philadelphie, 1940, p. 68, pl. XXIV : 11. Transjordanie : Amman, cf. V. HANKEY, dans *Levant* 4, op. cit., 1974, p. 170-175, pl. XXXII : D (S. 7) (en serpentine).

Crête : tombe à chambre de Katsamba (avec cartouches de Thoutmosis III), cf. H.-G. BUCHHOLZ-V. KARAGEORGHIS, *Altägäis und Altkypros*, op. cit., 1971, p. 91-92 et 354, n° 1140 ; P. WARREN, *Minoan Crete and Pharaonic Egypt*, dans W. V. DAVIES et L. SCHOFIELD (éd.), *Egypt, the Aegean and the Levant*, op. cit., 1995, p. 1-18, en particulier p. 3, pl. 13 : 3-4.

Assur : fragment d'un vase en albâtre égyptien, de forme indéterminée, trouvé dans les fondations du palais de Adad-Nirari I^{er} (1307-1275 av. J.-C.), avec une partie de décor gravé, de style égyptien, montrant une femme assise sur un tabouret et, sous ce dernier, une jarre, que l'on peut penser être en albâtre, posée sur un haut pied, cf. W. STEVENSON SMITH, *Interconnections*, op. cit., 1965, p. 29 et fig. 42 ; un vase ainsi posé sous un siège, dans ce type de représentation, a de grandes chances d'être un vase à onguents ; parmi les neuf vases en albâtre retrouvés dans les salles I et 2 du palais construit à Assur par Assurazipal II (883-859 av. J.-C.) et utilisé par ses successeurs jusqu'à Assarhaddon (680-669) figurent deux jarres à anses verticales sur la panse, l'une avec pied, l'autre sans, cf. C. PREUSSER, *Die Paläste in Assur*, op. cit., 1955, p. 20-23, fig. 3 : d et i, pl. 20 : a et c ; l'inscription cunéiforme que porte la première en fait la propriété d'une reine de Sennachérib (704-681 av. J.-C.) ; malgré leur contexte du VII^e siècle, toutes deux doivent remonter à l'âge du Bronze. Les inscriptions cunéiformes portées par deux autres jarres égyptiennes en albâtre du même lot, typologiquement plus récentes, *ibid.*, fig. 3 : a, et 3 : e, pl. 18 et 20 : b, nous enseignent comment celles-ci sont parvenues à Assur : elles ont été prises comme butin par Assarhaddon dans le palais d'Abdimilkuti de Sidon (comparer avec la présence d'un alabastron d'albâtre égyptien, à inscription pseudo-hiéroglyphique, et d'une jarre, à col court et panse à profil triangulaire, en albâtre apparemment non égyptien, dans la salle 25 du palais NW, à Nimrud, palais qui a livré aussi, dans son aile nord, les nombreux ivoires et coupes en métal phéniciens, accumulés probablement par Sargon II et Assarhaddon surtout, cf. M. MALLOWAN, *Nimrud and its Remains*, I, Londres, 1966, p. 169 et 171, fig. 103-104 ; on rappellera notamment, pour ce qui concerne la constitution et l'organisation de ces trésors dans les palais assyriens, l'inscription de Sargon II [722-705] indiquant que la salle U – ou la salle V – était destinée à renfermer le trésor enlevé à Pasisir, roi de Karkémish, cf. *ibid.*, p. 37, 108 et 112) ; il est précisé que ces récipients-*nabhasu* sont remplis d'huile précieuse ; le second de ces vases montre aussi une inscription hiéroglyphique, plus ancienne, au nom de Takélot (il s'agit, selon J. LECLANT, « Les relations entre l'Égypte et la Phénicie, du voyage d'Ounamon à l'expédition d'Alexandre », dans W. A. Ward (éd.), *The Role of the Phoenicians in the Interaction of*

Mediterranean Civilizations. Papers Presented to the Archaeological Symposium at the American University of Beirut, March 1967, Beyrouth, 1968, p. 13, n. 35, de Takélot, fils de Tentsa, le futur Takélot III, roi de la XXIII^e dynastie, libyenne, vers 750 av. J.-C.), qui indique que le vase avait, à l'origine, et avant de partir pour la Phénicie, été consacré à l'occasion d'un voyage à l'oasis de Bahriya (dans le désert occidental, d'où était originaire la dynastie, à un peu plus de 200 km au sud-ouest de Médiénet el-Fayoum) et rempli de lait (sur ce que les vases en albâtre étaient destinés à contenir, cf. aussi ci-dessus, p. 71, n. 122 du chap. 4). Sur ces vases d'Assur, voir déjà Fr. W. VON BISSING, dans *ZA* 46, 1940, nos 7 à 11, p. 153-163, fig. 7-11. On rapproche ces jarres en albâtre emportées à Assur de celles, réutilisées comme urnes cinéraires, qui ont été découvertes dans les établissements phéniciens de l'Espagne du Sud (Trayamar, Almuñécar, Torre del Mar, Lagos, rio Barbate). À Almuñécar, l'une porte une inscription funéraire peinte, au nom de Magon, anthroponyme que l'on considère généralement comme punique mais qui, selon E. Lipinski, pourrait tout aussi bien être celui d'un Phénicien de l'Est. Plusieurs autres de ces vases sont gravés d'inscriptions hiéroglyphiques des pharaons de la XXII^e dynastie, libyenne, Osorkon II (870-847), Takélot II (847-823) et Shéshonq III (823-772), cf. notamment M. PELLICER CATALÁN, *Excavaciones en la necrópolis púnica «Laurita» del Cerro de San Cristóbal (Almuñécar, Granada)*, op. cit., 1963 ; J. LECLANT, dans *The Role of the Phoenicians*, op. cit., 1968, p. 1-31, en particulier p. 13-14, n. 29-35 (p. 24-25), sur l'ensemble de ce matériel, y compris les vases d'Égypte et celui de Samarie, et des problèmes historiques auxquels leur découverte est liée ; voir aussi J. M. BLÁZQUEZ, *Tartessos y los orígenes de la colonización fenicia en Occidente* (2^e éd.), Salamanca, 1975, p. 192-198 et 308-309, fig. 35 ; J. PADRÓ I PARCERISA, *Materiales egipcios del Cerro de San Cristóbal, Almuñécar (Granada). Hallazgos de la campaña de 1963*, dans *Almuñécar, Arqueología e Historia*, II, sous la direction de F. Molina Fajardo, Maracena (Granada), 1984, p. 11-78, fig. 1-16, avec bibliographie. L'inscription du vase de la tombe 15 A (n° 17 de Padró i Parcerisa) fait allusion à l'ivresse, tandis qu'un autre (n° 20), de la tombe 17, montre un masque de Bès. Le savant espagnol en déduit que les vases contenaient à l'origine du vin, opinion probable pour ces vases 17 et 20. Le texte du n° 6 de ce même auteur, accompagné des cartouches de Takélot II, ressemble à celui du vase d'Assur en ce qu'il montre le pharaon arrivant de son pays étranger, inondé de la joie des oasis de Bahriya et de Khargeh ; cette joie, selon Padró i Parcerisa, serait due à l'ivresse donnée par les célèbres vins de ces deux oasis, dont le vase aurait renfermé un échantillon ; néanmoins, le parallèle avec le vase d'Assur, où le contenu semble bien désigné comme du lait, doit inciter à la prudence et inviter à éviter la généralisation ; la joie peut être ici de nature purement spirituelle et mystique, et, surtout dans la mesure où l'ivresse n'est pas directement mentionnée sur ce vase, il est risqué de conclure de celle-ci au contenu de ce dernier. Même pour le vase 17, on peut relever que le seul nom de produit mentionné dans l'inscription est celui de l'encens destiné à l'onction. Vin, lait, eau de jouvence – autant de boissons d'immortalité –, parfums et onguents précieux, pourraient tout aussi bien avoir rempli certains de ces récipients sans être en contradiction claire avec les formules qui y sont gravées. Dans tous ces cas, le rapport avec Hathor, souligné à juste titre par Padró i Parcerisa, reste net ; il est d'autant plus attendu que la forme due de la déesse, Bastet, est la patronne de la ville de la XXIII^e dynastie. Bubastis, où se célébraient en son honneur des fêtes fort arrosées de bons crus, à la recherche de l'ivresse mystique. Le parallèle d'Assur conduit également à ne pas voir dans ces vases d'Almuñécar, dont les formes, comme à Assur, correspondent à celles des céramiques contemporaines (jarres en sac et jarre à panse à profil triangulaire), des importations directes d'Égypte, encore moins l'indice d'un commerce de vins de luxe entre la vallée du Nil et la péninsule Ibérique : comme les vases d'Assur, ils ont pu, eux aussi, être offerts à un roi de Phénicie, avant d'être emportés par des colons phéniciens venus s'établir en Espagne et de servir d'urnes cinéraires à leurs propriétaires du moment. Le choix de ces récipients pour y déposer les cendres des défunts s'explique certes par la valeur qu'ils avaient présente, le prestige d'objets venant de loin, portant des signes de la langue des pharaons et les cartouches de ceux-ci et conservant peut-être le souvenir de la mère patrie par laquelle ils avaient transité, mais aussi par la perception que leurs propriétaires

en céramique, tient d'abord à la présence des deux anses verticales attachées vers le haut de la panse ¹³⁶, mais aussi aux proportions de cette dernière, à épaulement haut et bien marqué, et à l'étréoussure relative du col, alors que beaucoup de jarres à provisions égyptiennes en céramique des XVIII^e à XX^e dynasties ont un fond large, une panse à profil plus ovale, à épaulement haute et ronde, sans épaulement net, sous laquelle sont attachées les anses, et un col large, légèrement renflé, à bord faiblement épaissi en bourrelet ¹³⁷, forme qui s'apparente à celle des jarres-situles sans anses,

avaient encore de la signification mystico-magique dont ces récipients étaient porteurs par leur thématique égyptienne hathorique, liée à la protection du mort, à la renaissance et à la vie éternelle. Le prix attaché à ces reliques de l'Égypte est démontré par la découverte à Almuñécar même, très probablement au Cerro de San Cristóbal, antérieurement aux fouilles officielles, d'un vase en marbre gris, identifié et signalé d'abord par J. Leclant, puis publié par J. PADRÓ I PARCERISA, « El vaso con inscripción jeroglífica del rey egipcio Apofis I hallado en Almuñécar », *Almuñécar. Arqueología e Historia*, II, op. cit., 1984, p. 79-87, fig. 21 (p. 65) et fig. 1, pl. I-II, avec bibliographie ; le porte deux cartouches d'Apophis I^{er}, avant-dernier roi de la XV^e dynastie, hyksos (fin XVII^e-début XVI^e siècle av. J.-C.), et une inscription à la gloire de ce pharaon et en faveur de la « sœur royale » Charudyt ; on ne peut bien sûr savoir si le vase est arrivé dans la péninsule Ibérique dès l'âge du Bronze ou s'il est resté en Égypte ou en Phénicie (cf. le vase de type analogue, avec couverture au nom d'Aménemhat IV, retrouvé à Byblos dans le tombeau II, du roi Ybchémouabi, cf. P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*, op. cit., 1928, p. 159-161, n° 614) jusque vers le début du VII^e siècle av. J.-C. Sur la diffusion des vases égyptiens en albâtre aux VIII^e-VII^e siècles av. J.-C., voir récemment J. LECLANT, « Carthage et l'Égypte », dans *Actes du III^e congrès international des études phéniciennes et puniques, Tunis, 11-16 novembre 1991*, I, Tunis, 1995, p. 42-43 (jarres cinéraires en albâtre de la Colline de Junon et du sanctuaire archaïque de Tanit, à Carthage, et mention des trouvailles d'Orsk. en Russie du Sud) ; T. REDISSI, « Les vases d'albâtre égyptiens de Carthage », *REPPAL* 10, 1997, p. 115-131, fig. 1-10 ; voir, au Soudan, les nombreux vases des tombes de rois kushites de Sanam, El-Kurru et Nuri, tels celui de Piyé (troisième quart du VIII^e siècle), à El-Kurru, et celui d'Aspelta (593-568 av. J.-C.), à Méroé, présentés tous deux à l'exposition « Soudan. Royaumes sur le Nil », Paris, Institut du Monde Arabe, 1997.

136 - Pour les vases en pierre ayant l'allure générale de ces jarres, mais des anses en ruban partant du col, voir ci-dessus, p. 73, n. 132 du chap. 4, à propos de notre fig. 128 : 5. Si elles sont peu fréquentes sur les vases égyptiens antérieurs au Nouvel Empire, les anses verticales « en oreilles » font une apparition épisodique dès l'Antique Empire, cf. un vase jubilaire en albâtre du *mastaba* de Médou-néfer, portant une inscription de Pépi II (VI^e dynastie) : N. GRIMAL, dans *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, 127, 1993 (juin), p. 34-35, fig. 7. On ressent déjà là, sans doute, l'influence des productions du littoral asiatique, où ces anses sont couramment attestées dans la céramique du Bronze ancien, cf., par exemple, à Ras Shamra, C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 236-237, fig. 99 ; J.-C. COURTOIS, « Sondages 1959. Contribution à l'étude des civilisations du Bronze ancien à Ras Shamra-Ugarit », *Ugaritica* 4, 1962, p. 434, fig. 22 : H ; au Liban, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Stratigraphie comparée*, op. cit., 1948, p. 76 et fig. 77 : 1-3, 22 (Lébéa, tombe 6), fig. 69 : 8 (Byblos), ainsi qu'en Palestine et sur des vases importés en Égypte et retrouvés dans des tombes de la I^{re} dynastie, cf., par exemple, R. AMIRAN, *Ancient Pottery from the Holy Land*, Rutgers University Press, 1970, p. 59, photos 52-53, p. 63, pl. 16 : 1-3, 5, p. 64-65, pl. 17 : 3-4, 15-16.

137 - Cf., par exemple, G. POSENER, S. SAUNERON, J. YOYOTTE, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, 1970, s. v. « Vin », ill. p. 301 (peinture de la tombe de Djéserkarésnéb, milieu XVIII^e dynastie) : jarres à vin sans anses, à décor peint en plusieurs couleurs ; G. NAGEL, *La céramique à Deir el Médineh. I. op. cit.*, 1938, Tombes 359, de Anherkhaoui (Ramsès III à Ramsès VI), et 360, de son grand-père, p. 23, fig. 13, n° 30 ; p. 26, fig. 16, n° 39 et 40 ; p. 27, fig. 17, n° 43 et 44 ; p. 29, fig. 19, n° 58 ; R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis*, VI, op. cit., 1915, pl. XXXVII : 460 (Riqqeh, XVIII^e/

particulièrement prisées sous les XIX^e et XX^e dynasties ¹³⁸. Cependant l'Égypte utilisait aussi, dès la XVIII^e dynastie, des jarres d'une forme plus proche de celle des jarres « cananéennes » du Bronze récent, à col et fond beaucoup plus étroits. On les connaît aussi bien par des exemplaires réels ¹³⁹ que par de nombreuses représentations figurées, de la XVIII^e dynastie principalement, qui montrent plusieurs variantes ¹⁴⁰. Ces formes, certainement inspirées en partie par les traditions céramiques du Levant asiatique ¹⁴¹, témoignent du fait que l'internationalisation de la culture

XIX^e dynastie). Cette forme est représentée à Ras Shamra, par exemple dans la Maison aux Albâtres (dont une partie supérieure, épaulement et col, en terre cuite rouge violacé, dure, dense, à décor de bandes horizontales et de gros points en peinture brune, brun-rouge et bleue sur une épaisse couverte blanc sale, très solide ; cette céramique se différencie nettement des produits ugaritiques par ses caractéristiques physiques), cf. J. et E. LAGARCE, dans *Syria* 51, op. cit., 1974, p. 20, n. 2, et p. 21, et Ras Ibn Hani par divers fragments. Une jarre égyptienne conservée dans les locaux des missions de Ras Shamra et de Ras Ibn Hani à Ibn Hani porte deux signes égyptiens gravés après cuisson. Une amphore de ce type provient de Pyla-Kokkinokremos, à Chypre, mais n'a pas été identifiée à notre connaissance, cf. V. KARAGEORGHIS-M. DEMAS, *Pyla-Kokkinokremos*, op. cit., 1984, p. 45-46, pl. XXI. Nous ne connaissons, en albâtre, qu'un seul exemplaire de cette forme, cf. G. DARESSY, « Catalogue of the Jewels and Precious Objects of Setuï II and Taoustrit found in the Unnamed Tomb », dans Th. M. Davis, *The Tomb of Siptah*, New York, 1908, p. 45-46, décoré sur la panse d'une grande colerette entourant des yeux *oujdat* et le nom de Ramsès II ; à Mégiddo et, plus éloigné du modèle, à Lakish, se rencontre un type qui paraît résulter d'un mélange de cette forme avec d'autres, comme celle de la petite amphore ovoïde à anses sur l'épaulement, cf. G. LOUD, *Megiddo*, II, op. cit., 1948, pl. 260 et 261, n° 30 (avec décor : bande d'éléments lancéolés sur le col, colerette « *ousekh* » avec lotus sur la panse) ; O. TUFNELL *et al.*, *Lachish*, IV, op. cit., 1958, pl. 26 : 46.

138 - Par exemple à Deir el-Médineh, dans les tombes de la XX^e dynastie principalement, cf. G. NAGEL, *La céramique à Deir el Médineh*, I, op. cit., 1938, p. 4, fig. 2 : 7 ; p. 11, fig. 5 : 11 ; p. 21, fig. 12 : 24 ; p. 25, fig. 15 : 36 ; p. 30, fig. 20 : 66-68 ; p. 31, fig. 21 : 70-73 ; etc. Cette forme est imitée en Palestine, cf., par exemple, J. B. PRITCHARD, *The Cemetery at Tell es-Sa'idiyeh*, op. cit., 1948, p. 42-43, fig. 5 : 2 et 5 ; sur ce site se trouve aussi la jarre sans anses ni col, p. 52-53, fig. 15 : 5, qui reprend une forme de situle courante en Égypte (par exemple tombe de Toutankhamon, n° 406 ; Deir el-Médineh, G. NAGEL, op. cit., p. 4, fig. 2 : 9, 30, 32 ; p. 12, fig. 6 : 57, et *passim*).

139 - Par exemple dans les tombes de Toutankhamon (objet 401), de Anherkhaoui, déjà citée (Nagel, 1938), n° 35, ou de Méryet-Amon à Thèbes, cf. H. E. WINLOCK, *The Tomb of Queen Meryet-Amon at Thebes*, New York, 1932, p. 31, fig. 17 : e (tombe de la XVIII^e dynastie, pillée et réutilisée dans la XXI^e), de Touy, mère de Ramsès II, cf. M. NELSON et C. LEBLANC, sous C. DESROCHES-NOBLECOURT *et al.*, *Catalogue de l'exposition « Ramsès le Grand », musée du Grand Palais, Paris, 1976*, Paris, 1976, p. 264-265, n° LII.

140 - Cf., par exemple, M. STEAD, *Egyptian Life*, op. cit., 1986, p. 31, fig. 17, tombe 261, de Thèbes, de Khaemouast (début XVIII^e dynastie : remplissage et scellage à l'argile de jarres à vin) ; K. MICHALOWSKI, *L'art de l'ancienne Égypte*, Paris, 1968, p. 52-53, fig. 19, tombe 52 de Thèbes, de Nakti (XVIII^e dynastie, Thoutmosis IV ; en haut, jarres à vin ; en bas, préparation de volatiles pris à la chasse, que l'on met à la saumure dans des jarres, cf. J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne. V. Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, 2, Paris, 1969, p. 444-445) ; M. NELSON, dans *Ramsès le Grand*, 1976, op. cit., p. 180-181, tombe de Pthahmy (sous Aménophis IV). Pour un relevé des formes de jarres figurées parmi les offrandes sur les monuments égyptiens, cf. J. VANDIER, *Manuel*, IV, op. cit., 1964, p. 163-168, fig. 58-59.

141 - Cf., par exemple, les jarres importées du sud de la Palestine à Tell ed-Dab' à la fin du Bronze moyen, M. BIFRAK, *Avaris*, op. cit., 1996, p. 60-63, fig. 51, pl. 25, A-C, dont l'une est estampillée au nom du prince cananéen Shimu.

dans la Méditerranée orientale de la deuxième moitié du II^e millénaire n'est pas à sens unique, l'Égypte, qui donne beaucoup, recevant aussi des pays extérieurs ; cela ne concerne pas que les produits de luxe, mais aussi les techniques et productions artisanales les plus modestes. L'intégration complète au répertoire égyptien est attestée par des créations comme celle des jarres à bord largement étalé, que l'on voit par exemple dans le registre inférieur du panneau déjà cité de la tombe de Nakht¹⁴². Cette forme de bord dérivé probablement elle-même des traditions propres aux vases en pierre, sur lesquels elle facilitait la fixation solide du couvercle, nécessaire à la conservation des coûteuses huiles parfumées. À son tour, cette forme de jarre en céramique est celle qui correspond le mieux à la forme des jarres en albâtre du type représenté par notre fragment de la fig. 128 : 9.

- Fragment de panse de vase en albâtre (fig. 128 : 10). E 85/86 W = cour II. H. cons. 10 cm. L'albâtre a souffert de l'incendie : il est noirci en surface et a tendance à se décomposer en petites aiguilles prismatiques. Surface extérieure très bien polie, légèrement brillante. Il reste trace de l'amorce du col, marquée par un brutal amincissement de la paroi. Épaule courte et ronde, se prolongeant vers le bas par une paroi faiblement convexe et peu inclinée. Le fragment semble provenir soit d'une petite cruche ou amphore, soit d'un pot à onguent profond et à lèvres étalées comme celle d'un alabastré¹⁴³

Fragment de coupe à pied en albâtre (fig. 128 : 11). D 86 SE = cour II. H. cons. 7 cm ; D. cons. 14,4 cm. L'albâtre est brûlé. Pied haut, en bobine, creusé par-dessous, en son centre, d'une dépression conique ; bord plat étalé, dont la bordure extérieure manque ; amorce de vasque très évasee, qui semble s'être redressée nettement juste à la cassure. L'identification de la forme complète n'est pas aisée. Il

pourrait s'agir d'une coupe à nervures horizontales, d'un type courant, mais le fond est alors généralement plus horizontal et le pied amovible¹⁴⁴. Nous avons donc peut-être affaire à une simple « coupe à fruits » ou à un petit « comptoir ».

Fragments d'une petite amphore en albâtre (fig. 130). Chantier à l'est du Palais Nord : (E) J 87 SW, extrémité ouest, sur le sol. D. bord 15 cm env. ; H. col 10 cm env. Ce vase était sans doute muni du couvercle ci-dessous. On peut reconnaître une petite amphore à panse ovoïde, anses horizontales sur l'épaule et large col, du type de celles que nous avons évoquées à propos de la Maison aux Albâtres de Ras Shamra¹⁴⁵. Il reste un fragment du pied discoïde, légèrement débordant ; des fragments de la panse, portant une bande courbe d'éléments lancéolés champlévis, bordure d'une collerette *ousekh* (les évidements, dont le fond a été laissé brut, étaient emplis d'un colorant bleu, sans doute du « bleu égyptien »¹⁴⁶, dont une trace subsiste dans l'un des creux) ; des éléments d'un col cylindrique large, à peine cintré, à bord plat légèrement débordant en bourrelet arrondi. Fragment d'une petite anse qui devait s'attacher horizontalement sur la moitié supérieure de la panse et dessiner une boucle oblique.

Cette forme est assez courante dans la céramique égyptienne des XVIII^e et XIX^e dynasties, avec un décor polychrome souvent exubérant, essentiellement fait de bandes d'éléments lancéolés sur le col et de collerettes « *ousekh* » sur la panse ; ces poteries sont fréquemment dépourvues de pied¹⁴⁷. En albâtre, c'est un des types les plus répandus¹⁴⁸. Dans la majorité des cas on observe un décor, peint ou gravé et peint. Il existe des variantes : à fond rond, sans pied, comme pour les céramiques égyptiennes ; à deux petites anses en tenons verticaux, évoquant des têtes de canards.

142 - Ci-dessus, p. 76 n. 140 ; voir aussi J. VANDIER, *Manuel*, IV, *op. cit.*, 1964, fig. 58 : 16, et 59 : 32 (tombe de Kénamon).

143 - Cette dernière forme existe à Ras Shamra, par exemple dans le Palais Sud, RS 21.99.

144 - Sur ce type de coupes, en albâtre, en métal ou en faïence, cf. ci-dessus, p. 69, n. 114 du chap. 4.

145 - Ci-dessus, p. 71, n. 123 du chap. 4.

146 - Cf. p. 38, n. 3 du chap. 3, pour ce matériau.

147 - Cf., par exemple, C. DESROCHES-NOBLECOURT, *Catalogue de l'exposition « Le grand pharaon Ramsès II et son temps »*, Montréal, 1^{er} juin-29 sept. 1985, n° 42 (tombe de Sennejdjem, XIX^e dynastie ; avec un grand lotus sous les collerettes de la panse ; le couvercle est conservé) ; W. KAISER, *et al.*, *Ägyptisches Museum Berlin*, Berlin, 1967, p. 60, nos 652 et 654 (Deir el-Médineh).

148 - Ras Shamra et Minet el-Beida : C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 154 et 155, fig. 59 : 23, et p. 159, fig. 61 (E. CAUBET, dans *RSO*, VI, 1991, pl. III : 13) (RS 4.143) ; A. CAUBET, *ibid.*, pl. III : 15 et XI : 1 (RS 1.1095), décor gravé : lotus sur le col, collerette « *ousekh* » avec lotus sur la panse ; deux petites anses verticales).

Égypte : cf. W. VON BISSING, *Steingefässe*, *op. cit.*, 1904-1907, p. 86, pl. IV, n° 18450 (panse seule, avec collerette « *ousekh* » et lotus ; amorce d'anses horizontales dont la partie supérieure était rapportée) ; *ibid.*, p. 82, pl. IV,

n° 18433 (sans pied, anses-tenons verticales en forme de têtes de canards) ; W. F. PETRIE, *Stone and Metal Vases*, *op. cit.*, 1937, p. 24, pl. XXXIV, n° 884 ; N. CHERPION, dans E. Gubel (éd.), *Du Nil à l'Escaut / Van Nijl tot Schelde*, Bruxelles, 1991, p. 151-155, n° 169 (double registre d'éléments lancéolés sur le col, collerette « *ousekh* » avec lotus sur la panse).

Chypre : Enkomi, cf. A. S. MURRAY, dans *Excavations in Cyprus*, *op. cit.*, 1900, p. 25, fig. 43 (tombe 53, n° 990) ; bande d'éléments lancéolés sur le col, traces d'une collerette sur la panse) ; P. DIKAIOS, *Enkomi Excavations*, *op. cit.*, 1969-1971, p. 639 et pl. 130 : 26a, et 158 : 16, inv. 808 (sous la pièce 12 du sanctuaire du Dieu Cornu, fin du niveau II B = vers 1230 av. J.-C. ; sans pied, avec anses-tenons verticales, amovibles, pas de décor) ; Kition, cf. V. KARAGEORGHIS, *Excavations at Kition*, I, *op. cit.*, 1974, p. 33, pl. XXVIII et CCXXI, n° 222 (Tombe 4-5) ; p. 43, pl. LXVI et CXLIX, n° 2A (Tombe 9, inhumation inférieure), et p. 76, pl. LXXX, n° 238 (Tombe 9, inhumation supérieure) ; Pyla-Kokkinokremos, cf. V. KARAGEORGHIS-M. DEMAS, *Pyla-Kokkinokremos*, *op. cit.*, 1984, n° 80, pl. 29 et 46 (sans pied, avec anses-tenons verticales en forme de têtes de canards ; traces de décor peint).

Palestine : Mégiddo, cf. G. LOUD, *Megiddo*, II, *op. cit.*, 1948, pl. 260-261, n° 27 (sans décor indiqué) ; B. ROTHENBERG, *Timna*, *op. cit.*, 1972, p. 169, fig. 53 : 2. Pour les anses en forme de têtes de capridés, voir aussi ci-dessus, p. 73-74, n. 132 du chap. 4.

- Fragments de *couvercle* en albâtre (fig. 131). Chantier à l'est du Palais Nord : (E) J 87 SW, extrémité ouest, sur le sol. Appartient probablement au vase précédent¹⁴⁹ D. restitué 15,5 cm ; ép. max. 1,64 cm ; ép. bord : 1,04 cm ; l. bord 2,25 cm. Facture soignée, avec une saillie inférieure plane et assez bien polie. Pas trace de décor.

Deux éléments (*ped et bas de la panse avec tenon*) d'un vase à éléments assemblés, en albâtre (fig. 132). Cour II, angle sud. L'élément inférieur est en forme de bobine dissymétrique. Le côté le plus large de la bobine sert de base ; il est plus profondément et plus largement évidé que le haut ; le bord manque. L'autre côté a conservé son bord étalé, à profil arrondi. La surface sur laquelle pose le bas du vase, laissée non polie, contrairement aux surfaces visibles, est creusée en son centre d'une cavité en tronc de cône renversé dans laquelle s'adapte assez exactement un tenon en saillie sur le fond du vase (comparer le fragment fig. 128 : 8). Ce dernier est plat et du même diamètre que la surface porteuse du pied ; on ne possède de sa panse que le départ évasé ; l'intérieur porte profondément les marques concentriques d'outils de forage ayant servi à éviter le vase.

Les vases en plusieurs éléments emboîtables sont fréquents dans la vaisselle d'albâtre. C'est souvent le pied qui est rapporté¹⁵⁰, de même que l'on utilisait des supports en céramique pour les vases en terre cuite à fond étroit, mais ce peuvent être aussi le col, fréquemment, et parfois les anses¹⁵¹. Il arrive que certains éléments (panse et col, panse et anses) soient, au moment de la découverte, liés ensemble par une mince couche de mortier blanc, signe que la

fabrication en plusieurs éléments ne vise pas à rendre le vase démontable dans son utilisation quotidienne, mais répond à d'autres préoccupations : possibilité de réparer un vase à moindres frais, en ne remplaçant que l'élément brisé, possibilité de choisir la nuance de la pierre, par exemple celle du pied par rapport à celle de la panse, mais surtout économie de matière première et aussi de travail, lors de la fabrication, et transport lointain plus facile.

OBJETS EN PIERRE DIVERS

- *Ancre* en calcaire grossier (fig. 2). Recueillie dans la zone D¹⁵². H. 80 cm ; l. max. 84 cm ; ép. 12,8 cm ; D. trou 9,6 cm. Forme pentagonale, sorte de trapèze fortement évasé de haut en bas et dont la base inférieure formerait une pointe. Trou rond, unique, pour la corde.

- *Poids* olivaire en calcaire gris. Inv. RIH 86/4 (fig. 135). (E) D 88 SE = pièce XLI, déblais. L. 3,45 cm ; poids 18 gr.

- *Fusaïole* en pierre brune. Inv. RIH 86/5 (fig. 136). Pièce XVIII, entre les deux pierres dressées à l'extrémité sud-est du foyer construit. Base plate, profil concave ; pas de décor.

- *Fusaïole* en pierre brune. Inv. RIH 86/6 (fig. 136). Pièce XVIII, entre les deux pierres dressées à l'extrémité sud-est du foyer construit. Base à peine convexe, profil convexe ; pas de décor.

était rapportée : elle est perdue, mais on peut voir à l'emplacement où elle se fixait le méplat pratiqué pour la recevoir. En Égypte, les vases en pierre faits d'éléments assemblés existent depuis l'Antique Empire. cf., par exemple, J. LECLANT, *et al.*, *Les pharaons*, I, *op. cit.*, 1978, p. 257, fig. 251, coupe profonde sur pied séparé, au nom de Pépi II et de la reine Ankhès-en-Pépi (VI^e dynastie).

152 - Cf. ci-dessus, p. 6, n. 6 du chap. 1. Les ancres de pierre ont pris, dans les cultures du Bronze récent de la Méditerranée orientale, une forte valeur symbolique et religieuse, au point d'avoir été employées en grand nombre comme ex-voto, notamment dans le temple de Ba'al, patron des navigateurs, à Ugarit, et dans la construction de sanctuaires, cf. H. Frost, « The Stone-Anchors of Byblos », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 45, 1969, p. 425-442, fig. 1, pl. I-VII ; *id.*, « Egypt and Stone Anchors : some Recent Discoveries », *The Mariner's Mirror* 65, 1979, p. 137-162, fig. i-ii et 1-5, pl. 1-3 ; *id.*, « The Kition Anchors », dans V. Karageorghis et M. Demas, *Excavations at Kition*, V (I), *Appendix I*, Nicosie, 1985, p. 281-321, fig. 1-14, dépl., pl. A-N ; *id.*, « Anchors, Sacred and Profane... », dans M. Yon (éd.), *RSO*, VI, *op. cit.*, 1991, p. 355-410, pl. I-XIV, avec bibliographie. Les ancres de l'épave d'Ulu Burun sont en cours d'étude. L'ancre de Ras Ibn Hani, d'un travail fruste, découverte non loin de la mer et dans une région où rien n'indique la présence d'un sanctuaire, n'avait probablement pas reçu de destination votive. Sa forme ne nous semble correspondre exactement à aucune de celles de Ras Shamra ; elle doit être étudiée par H. Frost ; elle se rapproche, par son sommet rectiligne et sa forme évasée, de RS 32 (n° 15 de *RSO*, VI, p. 380-381, pl. IV, VI et XIV), mais celle-ci est une ancre composite, à deux trous supplémentaires près de la base.

149 - On peut noter que dans la plus petite des deux tombes de la Maison aux Albâtres, sous la pièce BD, un des nombreux vases en albâtre était muni de son couvercle.

150 - Pour Ras Shamra, outre les pieds démontables appartenant aux jarres et amphores citées précédemment, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 180-181, fig. 72 : 1 ; p. 198-199, fig. 81 : 3 ; A. CAUBET, dans *RSO*, VI, 1991, pl. III : 4 (RS 11. 209 b), III : 5, et X : 4 (RS 1-31 [012]), III : 7 et X : 5 (RS 79. 3019), X : 6 (RS 79.5642). Pour Alalakh, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh, op. cit.*, 1955, pl. LXXXII : 25. Pour Byblos, on mentionnera en particulier le support en albâtre décoré d'une frise de porteurs d'offrande (femmes et « Nils ») au-dessus d'une frise de génies *Heh*. M. DUNAND, *Fouilles de Byblos*, II, *op. cit.*, 1954, p. 112-113, fig. 107, pl. CCHH, n° 7551 (V^e ou VI^e dynastie). Au British Museum, Egyptian Antiquities, on remarque le vase n° 35295, en quatre parties, col, anses, pied, panse.

151 - Le vase en forme de jarre « cananéenne » provenant de la pièce S de la Maison aux Albâtres, mentionné ci-dessus, p. 74, n. 133 du chap. 4, est posé sur une piedouche tout à fait semblable à celui qui nous occupe ici. Le vase présente la particularité que le tenon servant à le centrer sur son pied est rapporté et collé. Les anses rapportées sont plus exceptionnelles. Nous pouvons en citer deux exemples provenant de la petite tombe sous la pièce BD de la Maison aux Albâtres. L'un est un vase en forme de jarre « cananéenne », mais à col court, large et droit ; il était doté d'un pied séparé, que l'on a retrouvé, et de deux anses fabriquées à part, dont une a été recueillie près du vase, et qui venaient s'appliquer et se coller sur des méplats allongés, ménagés en creux juste sous l'épaulement de la panse. L'autre est une large coupe à bord vertical, munie de deux anses verticales en ruban : l'une des anses est taillée dans le même bloc que la coupe, l'autre

OBJETS DIVERS

CÔNES EN PLÂTRE (sur ces objets, voir ci-dessus, p. 21, n. 41-42 du chap. 2)

Treize « cônes » en plâtre (?) à tête plate (fig. 134). Pièce XXIX, tamisage.

- « Cône » en plâtre (?) (fig. 148). Pièce XVI.

BOUCHON DE JARRE

- *Bouchon de jarre en terre brûlée* (fig. 127 : 5). Pièce VII. D. max. 12,5 cm ; ép. max. 5,7 cm. Pâton à section grossièrement lenticulaire biconvexe, d'argile rougeâtre, originellement crue, cuite par l'incendie, profondément craquelée. La surface supérieure porte des marques qui semblent être les empreintes de nervures de feuilles ; la face inférieure est profondément creusée, vers son milieu, par l'enfoncement d'un pouce. Sauf à un endroit, la marque du bord du vase sur lequel était appliqué le bouchon ne se distingue guère, et son diamètre ne peut être mesuré.

Une dizaine de bouchons de jarres en terre ont été recueillis dans les fouilles du Palais Nord, deux dans la pièce III, quatre dans les terres recouvrant les espaces XXIV et XV, trois dans l'espace XXX et un dans la pièce voisine, XXXV, enfin celui que nous illustrons, de la pièce VII. Presque tous ont été rencontrés près de la surface du site. On peut suggérer, sous toutes réserves, qu'ils appartenaient à de petits groupes de jarres à provisions conservées sur des terrasses ou dans les parties hautes de l'édifice. Aucun ne porte d'empreinte de cylindre ou de cachet.

Ces bouchons en argile se trouvent couramment à Ras Shamra¹⁵³ et sur les autres sites de l'âge du Bronze¹⁵⁴. La fermeture du vase pouvait, ou non, être complétée par un tissu ou, comme ici, par des végétaux appliqués sur l'argile et serrés par un lien autour du haut du col, comme nous l'avons vu à propos des vases en pierre¹⁵⁵.

FIGURINES MYCÉNIENNES EN TERRE CUITE¹⁵⁶

Fragment de *figurine zoomorphe* en céramique Myc. III B. Inv. RIH 89/7 (fig. 127 : 4, et 150). (E) G 86 SE =

153 - Par exemple C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 210-211, fig. 87 : 5 (Minet el-Beïda ; mal identifié comme une pernette).

154 - Par exemple, E. STROMMINGER, dans *MDOG* 102, 1970, p. 68 et 69, fig. 25 (Habuba Kabira) ; J. MARGUERON, dans *Syria* 47, 1970, p. 266 et 267, fig. 5 (Larsa) ; Th. BERAN, dans *MDOG* 89, 1957, p. 43-44, fig. 35-36, et P. NEVE, dans *MDOG* 95, 1965, p. 56-58, fig. 18 (Boghaz Köy) ; S. IMMERWAHR, dans *Archaeology* 13 (2), 1960, p. 2-13 (Mycènes) ; B. LETELLIER, dans *Archéologia* 125, déc. 1978, p. 31 (Deir el-Médineh, tombe de Madja) et 32 (Deir el-Médineh) ; J. VANDIER, *Manuel*, IV, *op. cit.*, 1964, p. 597-600, fig. 326-327 (Thèbes, tribut asiatique de la tombe de Rekhmiré').

155 - Ci-dessus, p. 72, n. 127 du chap. 4, et p. 76, n. 140 du chap. 4.

156 - Pour les figurines mycénienes trouvées à Ras Shamra,

espace LV. L. 5,1 cm. Terre cuite chamois clair à surface plus rougeâtre ; engobe crème ; peinture brun-rouge, brillante, usée. Arrière-train de taureau¹⁵⁷, avec pattes incomplètes et petite queue horizontale. Bandes peintes longitudinales.

Fragment de *figurine zoomorphe* en céramique Myc. III B (fig. 151). (E) E 83/84 W = fosse hellénistique au-dessus de la pièce LIX. H. 5,46 cm. Jambe antérieure de cheval¹⁵⁸.

CÉRAMIQUE

Nous avons eu l'occasion, à propos du caveau funéraire, de présenter les vases qui y ont été découverts (cf. p. 30-34), et nous ferons quelques remarques sur le matériel céramique fourni par le reste de la fouille¹⁵⁹ lorsque nous nous poserons le problème de la date du Palais Nord (p. 84-85). Nous nous bornerons donc ici à un bref rappel et à une liste. Seules les pièces principales et qui n'ont pas été commentées plus haut font l'objet d'une note plus développée.

CÉRAMIQUE COMMUNE

Elle est, en majorité, typologiquement la même que celle de Ras Shamra, et une bonne partie doit provenir des mêmes ateliers. Mais souvent, des détails morphologiques et des détails techniques tels que la qualité de la pâte, le traitement de la surface, suggèrent des ateliers différents, spécifiques. La distinction est particulièrement marquée pour les coupes, parmi lesquelles on relève la fréquence des exemplaires très ouverts, presque plats, en pâte à surface blanchâtre à jaunâtre pâle, très siliceuse, et pour une série de marmites (fig. 163 : 5, et 165), montées à la main, en terre cuite dense mais d'aspect fritteux, passant du noir au blanchâtre, au rosâtre et au mauve, avec un lait extérieur dans la même palette, tandis que d'autres marmites, en céramique brunâtre, sont indiscernables de celles de Ras Shamra. Parmi les formes complètes, les coupes sont en majorité écrasantes, en particulier du fait de leur présence presque exclusive, et en très grand nombre, dans certains puisards : celui de la pièce X contenait des fragments d'au moins soixante-quatorze d'entre elles, dont plusieurs complètes ou presque, tandis

voir J.-C. COURTOIS, dans *Ugaritica* 7, 1978, p. 351-353, fig. 55, avec renvois à *Ugaritica* 2. Pour les figurines mycénienes, voir le lot particulièrement important présenté par A. TAMVAKI, « Some Unusual Mycenaean Terracottas from the Citadel House Area », *ABSA* 68, 1973, p. 207-266, pl. 49-52.

157 - Sur le lait du taureau en Méditerranée orientale, en particulier à Chypre, cf. J. et E. LAGARCE, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 80-84.

158 - Comparer à C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 2, 1949, p. 180-181, fig. 72 : 17, pl. XXXIV ; p. 230-231, fig. 97 : 13, et surtout, p. 154-155, fig. 59 : 19.

159 - Voir ci-dessus, p. 32-33, n. 109-112 du chap. 2, pour la céramique du caveau funéraire. On trouvera de la céramique des fouilles antérieures à 1979 illustrée dans *Syria* 56, 1979, p. 240-241, fig. 19 : 1-8.

qu'on ne pouvait reconnaître, pour la céramique commune, que trois jarres, une cruche et une lampe, représentées chacune par quelques fragments, et, pour la céramique plus raffinée, six petits tessons de tasses en céramique *White-Slip* II ou III, un de tasse *Base-Ring* II, cinq mycéniens.

Nous illustrons ici quelques-unes des formes de cette céramique commune, en utilisant largement le matériel, plus abondant et plus complet, du bâtiment B (cf. p. 37-38).

Coupe en céramique commune tournée (fig. 152 : 3). *Dromos* du caveau funéraire.

Coupe en céramique commune tournée (fig. 152 : 4). *Dromos* du caveau funéraire.

Coupe en céramique commune tournée (fig. 152 : 7). Pièce XXIX, puisard (cf. p. 42).

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 152 : 8). Pièce I, puisard.

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 152 : 9, et fig. 160). Pièce I, puisard.

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 159 : 3). Pièce B II, n° 27.

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 159 : 5). Pièce B II, n° 32.

Coupe en céramique commune tournée (fig. 159 : 4). Pièce B I, n° 5.

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 159 : 7). Pièce B I, n° 10A.

- *Coupe* en céramique commune tournée (fig. 159 : 8). Pièce B I, n° 10B.

Coupe en céramique commune tournée (fig. 161). Cour II.

Bas de *lampe* en céramique commune tournée (fig. 159 : 6). Pièce B I.

- Deux *coupes* en céramique commune tournée, à deux anses et bord relevé. Pièce B I, n° 60+62+63 (fig. 159 : 1, et 162) et nos 58+59 (fig. 159 : 2). Nous avons présenté ci-dessus, p. 38, n. 5 du chap. 3, nos réflexions sur l'interprétation comme vases à distribuer des rations qui a été proposée pour cette forme.

- Fragment de *petit bol* en céramique commune, à profil caréné (fig. 159 : 14). Palais Sud, chantier de la porte orientale, (E) AA 62 SE : couche de destruction sur la rampe d'accès.

Grand vase à pied creux en céramique commune tournée (fig. 163 : 1). Pièce B I, n° 24.

- *Marmite* (fig. 163 : 2, et 164). Pièce B II, n° 1+7.

- *Marmite* (fig. 163 : 3). Pièce B II, n° 3.

- *Marmite* (fig. 163 : 4). Pièce B I, n° 26+33.

- *Marmite* (fig. 163 : 5, et 165). Pièce B I, n° 11+16.

- *Marmite* (fig. 163 : 2, et 164). Pièce B II, n° 1+7.

Fragment de *grande marmite* (fig. 163 : 5, et 165). Pièce B I, n° 11+16.

- *Jarre* en céramique commune tournée (fig. 166 : 1, et 167). Pièce B I, n° 15.

Jarre en céramique commune tournée (fig. 166 : 2). Pièce B I, n° 31.

- *Jarre* en céramique commune tournée (fig. 166 : 3, et 168). Pièce B I, n° 17.

- *Jarre* en céramique commune tournée (fig. 166 : 4). Pièce B I, n° 18.

Cruche en céramique commune tournée (fig. 152 : 2). *Dromos* du caveau funéraire.

CÉRAMIQUE CLAIRE RACLÉE

Cruchette en céramique claire raclée, à fond pointu (fig. 152 : 6, et 154). Pièce XXIX, puisard.

- Haut de *cruchette* en céramique claire raclée, du même type que la précédente (fig. 159 : 13). Pièce IV.

CÉRAMIQUE CHYPRIOTE OU DE TYPE CHYPRIOTE ¹⁶⁰

Tasse en céramique *White-Slip* III. Inv. RIH 80/45 (fig. 152 : 1, et 153). *Dromos* du caveau funéraire, n° 1.

Fragment de *tasse* en céramique *White-Slip* II/III (fig. 159 : 9). Pièce IV.

- Bord de *tasse* en céramique *Base-Ring* II (fig. 159 : 10). (D) AA 55, centre, argile rouge sur le rocher.

- Pied de *tasse* en céramique *Base-Ring* II (fig. 159 : 11). Pièce X, puisard.

- Bord de *tasse* en céramique *Base-Ring* II, avec départ d'anse (fig. 159 : 12). (E) E 85/86 = cour II.

CÉRAMIQUE ÉGÉENNE OU INSPIRÉE PAR LA CÉRAMIQUE ÉGÉENNE

Les vases importés, chypriotes et mycéniens, ne représentent qu'une part très faible, sans doute pas plus de 1% au total, de la céramique recueillie dans les fouilles du Palais Nord. Ceux qui sont complets ou presque proviennent du caveau funéraire ou, ayant été retrouvés non loin de

160 - Voir ci-dessous, p. 85, n. 20 et 25 du chap. 5, pour une analyse sommaire de cette céramique. Sur la céramique chypriote du Bronze récent en général, cf. J. et E. LAGARCE. « Notes sur quelques procédés de fabrication des céramiques chypriotes au Bronze récent », *RDAC*, 1972, p. 134-142,

fig. 1-3, et pl. XXXII-XXXIV, et *id.*, *Alasia*, IV, *Deux tombes du Chypre récent d'Enkomi (Chypre)*, *Tombes 1851 et 1907*, Paris (ERC, Mémoire n° 51), 1985, *passim*.

celui-ci, comme le haut de cruche (fig. 156 : 1), peuvent avoir fait partie, à l'origine, de son mobilier. Seules les deux grandes hydries décorées de poulpes (fig. 157 : 1 et 2), dont les fragments étaient dispersés sur une zone assez vaste dans la cour II et la pièce VII, pourraient avoir appartenu à la maison des vivants¹⁶¹.

Malgré leur nombre restreint, les céramiques mycéniennes représentent un répertoire de formes assez varié. Les grands cratères, qui devaient déjà servir à mélanger l'eau et le vin, et les « hydries », ainsi que les coupes et *kylix*, qui sont probablement des vases à boire, sont proportionnellement abondants, évoquant, de même que la cruche déjà mentionnée, les banquets des vivants, des dieux et des morts, dont les textes nous apportent un écho. La présence de trois cratères du type « à chars », si l'on inclut dans le décompte celui de 1996, est assez surprenante dans un ensemble aussi restreint¹⁶². Les vases à étrier, que l'on pense destinés aux huiles parfumées, sont représentés, sinon fréquents.

À l'exception de la jarre à étrier du Minoen Récent III B (fig. 155 : 3), toutes ces céramiques importées de la région égéenne appartiennent à l'Helladique Récent III B (Myc. III B).

Fragment d'*assiette* en céramique Myc. III B (fig. 152 : 10). Pièce XXIX, puisard.

Bord de *coupe* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 3). Trouvé au cours de la réparation du mur VII/VIII. Terre cuite chamois clair, lustrée, à peinture brune.

- *Coupe ou kylix* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 4). Pièce IV. Terre cuite crème lustrée, sans décor.

- Fragment de *kylix* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 8). Pièce XLIII.

Pied de *kylix* (fig. 158 : 1). (E) D 84/85 W, surface.

Fragment de pied de *kylix* (fig. 158 : 2). Pièce XXIX.

Cratère en céramique Myc. III B. Musée de Damas, n° 6806 (fig. 155 : 1). Caveau funéraire, chambre (fouilles DGAM 1973). H. 45 cm. Décoré sur chaque face d'une scène de char. Signe peint sous le pied. Ce vase a été commenté ci-dessus, p. 33, n. 112 du chap. 2.

Fragment d'épaule et bas de col de *cratère* à décor animé, probablement cratère à chars, en céramique Myc. III B (fig. 156 : 6, et 158 : 3). (E) D 84 SW, espace au sud de la pièce XVIII.

Deux *cratères ou hydries* à décor de poulpe, très semblables, Myc. III B (fig. 157 : 1 et 2)¹⁶³. Cour II et pièce VII, remblai perturbé. Ces vases correspondent aux formes 54 ou 55 de A. Furumark¹⁶⁴, tandis que le poulpe est son motif 21, se rapprochant surtout, mais sans être vraiment identique à aucune de ces variantes, de 21 : 8, 10, 12, et surtout 16 et 17¹⁶⁵ : yeux juxtaposés au corps fusiforme et pointu en bas ; tentacules réduits à deux paires, dont une couvre presque tout le champ de ses profondes ondulations, tandis que de l'autre, au-dessus, ne restent que deux courtes bandes faiblement ondulées, chacun de ces membres s'achevant en spirale¹⁶⁶.

- Pied de *cratère* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 7). (E) B 86 SE, fosse hellénistique.

- *Grand vase à étrier* en céramique Myc. III B. Musée de Damas, n° 6808 (fig. 152 : 5, et 155 : 2). Caveau funéraire, chambre (fouilles DGAM 1973). H. 28,5 cm. Signe incisé sur une anse. Ce vase a été commenté ci-dessus, p. 33, n. 111 du chap. 2.

Épaule de *vase à étrier* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 2). (E) J 87 N.

- *Jarre à étrier* en céramique du Minoen Récent III B. Musée de Damas, n° 6807 (fig. 155 : 3). Caveau funéraire, chambre (fouilles DGAM 1973). H. 34 cm. Signes incisés sur une anse. Ce vase a été commenté ci-dessus, p. 32-33, n. 110 du chap. 2.

- Partie supérieure d'une *cruche* en céramique Myc. III B (fig. 156 : 1). Pièce VI. Terre cuite gris-verdâtre clair, à peinture noire très effacée. La forme rappelle le type 144 de A. Furumark, sans lui être identique ; le motif de groupes d'angles droits emboîtés rappelle les motifs 62 : 30 (Myc. III B) et 58 : 27 (Myc. III A : 2 récent) du savant suédois.

Trois fragments de céramique Myc. III B (fig. 156 : 5). Rue orientale, espace LV. Terre cuite gris-verdâtre à peinture noire, mate, effacée. La figure propose la reconstitution d'une forme de *rhyton*.

Anse de *cratère* du style « rude » ou « pastoral », d'origine probablement chypriote (fig. 157 : 3). Pièce IV.

Fragment de *cruche* ugaritique d'inspiration mycénienne (fig. 157 : 4). Pièce LVII.

161 - Et, maintenant, le cratère à décor de chevaux recueilli en 1996 dans la pièce LIX, cf. ci-dessus, p. 33, n. 112 du chap. 2.

162 - Le Palais Sud de Ras Ibn Hani a, lui aussi, livré des fragments d'épaules de vases de cette catégorie, cf. *Syria* 53, 1976, p. 275, fig. 26 : 2-3.

163 - Cf. CRAI, 1979, p. 288 ; *Syria* 58, 1981, p. 292 et 293, fig. 53.

164 - *Mycenaean Pottery*, I, *op. cit.*, 1941/1972, fig. 4, p. 23.

165 - *Ibid.*, p. 302-305, fig. 48-49.

166 - Voir une version très tardive du motif (vers 1200) dans J.-C. et L. COURTOIS, « Corpus céramique de Ras Shamra-Ugarit, II », *op. cit.*, 1978, p. 346-347, fig. 54 (2). Comparer aussi avec une cruche de Pyla-Verghi, Tombe 1, n° 24, cf. P. ΔΙΚΑΙΟΣ, *Enkomi Excavations*, *op. cit.*, 1969-1971, p. 915, pl. 299 (6-7).

Chapitre 5

DATE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'INCENDIE DU PALAIS NORD

Dès les premières campagnes de fouilles, les données archéologiques nous avaient incités à penser que la fondation de la ville sur le Ras Ibn Hani ne pouvait pas remonter au-delà de la fin du XIV^e siècle ou du début du XIII^e siècle av. J.-C. ¹ Après la découverte, en 1976 et 1977, de l'installation du premier âge du Fer, caractérisée par la céramique locale de type Myc. III C : 1 ², et après la reconnaissance des traces du très violent incendie qui a mis fin à l'existence du Palais Nord, la destruction du site fut attribuée, comme celle d'Ugarit, à ce que, au début du XII^e siècle, un texte de Ramsès III décrit, non sans exagération et arrière-pensées politiques, comme le déferlement ravageur des « Peuples de la Mer ».

Faut-il aujourd'hui confirmer ou corriger ces premières datations ? Sans prétendre aboutir à aucune certitude, nous avons maintenant les moyens de poser les problèmes d'une façon beaucoup plus précise. Nous rappellerons ici les données archéologiques qui nous paraissent devoir être plus particulièrement prises en considération pour la datation de la fondation et de la destruction de la ville. Les textes recueillis dans le Palais Nord, en nous fournissant les noms de 'Ammishtamru ³ et de son fils Ibiranu, nous ont donné un point de repère capital. Enfin, il faut examiner comment ce que nous savons de l'existence de la ville du Ras Ibn Hani et du Palais Nord peut s'insérer dans nos connaissances sur l'histoire de la région, et notamment sur celle d'Ugarit et de son royaume.

DURÉE DE VIE DU PALAIS NORD INDICATIONS FOURNIES PAR LES ÉDIFICES EUX-MÊMES

Pour la première phase d'utilisation, en l'absence de couche de destruction substantielle comportant du mobilier abandonné sur place, il est clair que l'étude, en cours, du matériel des premières phases ne peut donner que des résultats indicatifs. Aussi la réflexion que nous proposons ici s'appuie-t-elle, pour une bonne part, sur des raisons de vraisemblance historique et sur une interprétation des divers remaniements et réfections sur le Palais Nord.

De nombreux indices sont là pour attester que les bâtiments reconnus par la fouille ont été occupés assez longtemps pour subir diverses modifications et réfections, tant dans leur architecture même que dans leurs aménagements intérieurs. Rappelons brièvement la liste de ces transformations pour le Palais Nord, tout en sachant que le très mauvais état des vestiges dans certains secteurs nous prive certainement d'observations qui auraient pu être faites sur des restes mieux conservés, et que les recherches à venir sont susceptibles d'allonger cette liste ⁴

MODIFICATIONS DU PLAN

le mur XXII/XXI paraît avoir été percé d'une porte, dans un premier état ⁵ ;

1 - Cf. déjà *Syria* 53, 1976, p. 240. La limite supérieure envisagée alors pour la fondation du Palais Sud, « pas antérieure à la fin du XV^e siècle », était beaucoup trop haute ; nous l'abaissions dans le rapport préliminaire suivant, *Syria* 55, 1978, p. 246, au XIV^e siècle et peut-être même à la fin de ce siècle.

2 - Voir en particulier *Syria* 56, 1979, et J. LAGARCE, « Rapports de Ras Ibn Hani avec la Phénicie et la Méditerranée orientale à l'âge du Fer », *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 1979*, Rome, 1983, p. 223-226, pl. LVI-LXII ; J. et E. LAGARCE, « The Intrusion of the Sea Peoples and their Acculturation : A Parallel between Palestinian and Ibn Hani Data », *Studies in the History and Archaeology of Palestine (Proceedings of the 1st International Symposium on Palestine Antiquities, Alep, 1981)*, III, Alep, 1988, p. 137-169, 308-333 (fig. 1-28).

3 - Cf. ci-dessus, p. 58, n. 46 du chap. 4. Sur ce roi, voir état de la question

et bibliographie dans H. KLENGEL, *Geschichte Syriens im 2. Jahrtausend v. u. Z.*, Teil 2, *Mittel- und Südsyrien*, Berlin, 1969, notamment p. 373-388, et M. LIVEKANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1307, 1309-1311.

4 - Pour le Palais Sud, les principales modifications sont les suivantes : bouchage de deux ou trois portes dans le carré V 63, cf. *Syria* 56, 1979, p. 223, fig. 4, p. 226, fig. 6, et p. 227-228 ; plusieurs états successifs du sol de la grande cour : premier sol sans bassin, deuxième sol avec bassin, troisième sol avec le bassin toujours en usage, quatrième et dernier sol condamnant le bassin, cf. *Syria* 53, 1976, p. 238-239, 271, fig. 13 ; diverses autres modifications sont signalées *ibid.*, p. 238, mais elles nous paraissent moins assurées, à la lumière de l'expérience du site que nous avons acquise depuis cette première campagne.

5 - Cf. ci-dessus, p. 12.

- le mur IX/XLVIII a été entièrement reconstruit sur un alignement pratiquement identique à celui du mur primitif⁶ ;

- le mur qui barre la rue en C 84 NE est une addition tardive⁷ ;

- le mur qui barre partiellement le passage XLVII en G 86 NW ne fait pas partie du plan primitif et avait disparu dans la dernière phase ;

- le mur XLIV/LXII est peut-être ajouté contre l'angle nord de la pièce XXX (ou bien il a existé une porte XLIV/LXII, qui a été ensuite condamnée) ;

- des indices suggèrent que le caveau funéraire actuel, sous les pièces V et LI, a pris la place d'une tombe antérieure, plus petite. Le couloir muni de marches, VI, a été aménagé à ce moment-là⁸

RÉFÉCTIONS DES SOLS ET MODIFICATIONS DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Les sols du Palais Nord ont très fréquemment subi, entre le début et la fin de l'existence du bâtiment, un exhaussement considérable. Lié parfois à un usage intensif des locaux, avec production de déchets accumulés qu'on recouvrait d'une couche d'argile pour rendre la pièce utilisable⁹, il semble dans d'autres cas s'opérer d'un coup, à la suite d'une décision dont les motifs ne nous apparaissent pas toujours clairement¹⁰. Dans les deux séries de cas précédents, les réfections portent la marque d'une négligence qui aboutit à doter d'un sol d'argile peu régulier, ou même très irrégulier et incommode, des pièces ou espaces originellement pourvus d'un beau sol de mortier dur et lisse, reposant parfois sur des dalles (pièce XLVIII). Dans la cour II, le dallage enduit du premier état est recouvert d'une couche d'argile qui a dû obturer la prise d'eau placée au bas du jambage sud-ouest de la porte II/III et condamner la cour à devenir fort boueuse par temps de pluie¹¹. Quelques rares exemples de réfections de sols avec pose d'un enduit de bonne qualité peuvent cependant être cités : pièce I, dans une certaine mesure

pièce XL. Dans la pièce XXIX, le sol originel, de mortier dur, n'est conservé qu'autour du puisard et sous la banquette, qui l'a protégé de l'usure, tandis que le sol de la dernière utilisation, au même niveau ou plus bas que ce sol primitif, est de qualité bien moindre¹². Il faut noter, au contraire, que la seule réfection de sol repérée jusqu'à présent dans le bâtiment B remplace le sol primitif de mortier de la pièce B III par un dallage, et qu'il n'y a donc pas là perte de qualité¹³

Quelles que soient leurs raisons d'être, toutes ces réparations et réfections de sols attestent, pour le bâtiment que nous appelons Palais Nord, une certaine durée de l'utilisation.

Les réparations subies par les enduits de murs, notamment dans les pièces I et XXVIII, sont aussi les signes d'une utilisation prolongée. De même pour les toitures, auxquelles l'accumulation de recharges successives confère une épaisseur pouvant aller jusqu'à 42 cm¹⁴.

Parmi les autres remaniements de l'aménagement intérieur, relevons la construction de la banquette dans la pièce XXIX (fig. 65)¹⁵, probablement celle du puisard de l'espace XXV¹⁶, et enfin les changements apportés à l'installation de caractère industriel de la pièce XVII, détaillés plus haut¹⁷, avec la mise en place tardive du moule à lingots dans sa position actuelle, et son utilisation liée à deux sols successifs.

INDICATIONS DE CHRONOLOGIE ABSOLUE

INDICATIONS FOURNIES PAR LA CÉRAMIQUE

La céramique antérieure aux constructions

Le matériel céramique actuellement disponible pour dater la construction des grands édifices du Bronze récent se limite à celui qui a été recueilli dans les remblais accumulés pour surélever les sols du Palais Sud¹⁸. Il s'agit essentiellement de fragments de vases du Bronze ancien¹⁹,

peut se demander si les travaux n'ont pas été interrompus avant leur achèvement.

11 - Surface argileuse posée sur les remblais sableux primitifs.

12 - Cf. ci-dessus, p. 29.

13 - Il faut peut-être ne pas accorder trop de signification à la qualité médiocre des réfections de sols dans le Palais Nord, dans la mesure où elles relevaient de l'entretien courant et ne devaient pas pouvoir mettre en jeu les mêmes moyens qu'un projet de construction nouvelle. D'autre part, les Ugaritains, même très fortunés, se contentaient le plus souvent de sols en terre blanche battue, comme la plupart de ceux que montre le niveau supérieur de la Maison aux Albâtres.

14 - Plaque de toiture de la pièce L, cf. ci-dessus, p. 24.

15 - Cf. ci-dessus, p. 28-29.

16 - Cf. ci-dessus, p. 27.

17 - Cf. ci-dessus, p. 44-47.

18 - Cf. ci-dessus, p. 16, n. 14 du chap. 2.

19 - Cf. ci-dessus, p. 5, n. 2 du chap. 1.

6 - On a pu se rendre compte que le sol enduit primitif de la pièce XLVIII pénètre de quelques centimètres sous l'assise inférieure du mur supérieur. La campagne de fouilles de 1996 a montré que le mur entre la pièce IX et la rue XLV-XLVII a lui aussi été reconstruit dans les mêmes conditions.

7 - Cf. ci-dessus, p. 11 et 15.

8 - Cf. ci-dessus, p. 32, n. 106 du chap. 2.

9 - Ainsi pour les pièces XVII, cf. ci-dessus, p. 45-46, et XVIII, cf. ci-dessus, p. 26.

10 - Ainsi pour les espaces IX et LVIII, cf. ci-dessus, p. 20 : ainsi que X. Pour tout ce secteur, les raisons sont peut-être la mise de niveau avec le sol du passage XLV+XLVII, qui avait tendance à s'exhausser, comme c'est souvent le cas pour les sols des rues, et les remaniements liés à la reconstruction supposée du caveau funéraire. Les seuils mettant en relation les pièces IX et XLVIII d'une part, la pièce IX et la rue (XLV) d'autre part, sont simultanément refaits à un niveau correspondant à celui des nouveaux sols, tandis que le mur IX/XLVIII est reconstruit, comme nous l'avons dit. La surface des remblais a été trouvée dans un tel état d'irrégularité qu'on

mais il s'y mêle parfois quelques tessons du Bronze récent : ainsi, en AA 63 SE, des fragments de jarres cananéennes en terre cuite à cœur gris et surfaces rouges, qui permettent de conclure que la fondation du Palais Sud n'est pas antérieure au XIV^e siècle av. J.-C., mais non de préciser davantage.

La céramique des sols inférieurs

Pour fixer la chronologie absolue des phases d'occupation correspondant aux trois sols souvent rencontrés, la documentation est un peu plus riche, mais peu significative, et on ne peut guère faire état de différences sensibles entre le matériel recueilli sur le sol le plus ancien et celui des phases postérieures. Ces sols successifs ne correspondent d'ailleurs pas à des reconstructions concernant tout le bâtiment, mais sans doute plutôt à des réaménagements limités chaque fois à un ou deux espaces, selon les besoins. Tout au plus relève-t-on, pour la céramique commune, une qualité généralement un peu moins médiocre de la terre cuite qui, pour les coupes notamment, est en moyenne moins sableuse et moins friable dans les couches les plus anciennes que dans la plus récente. En l'absence de fragments mycéniens bien caractéristiques sur le sol inférieur, on peut essayer de tirer parti de quelques fragments de céramique *White-Slip*. La phase ancienne de la céramique *White-Slip II*²⁰ manque, la phase « normale » est représentée, mais les fragments de la phase tardive (fig. 159 : 9), que nous appellerons ici *White-Slip III*, semblent dominer déjà. Si l'on admet, comme M. Popham, que la céramique de style *White-Slip III* commence à apparaître à Chypre vers le début du LC II C (Chypriot Récent II C), c'est-à-dire vers 1320 av. J.-C.²¹, on peut considérer, en gros, la fin de l'utilisation du sol inférieur du Palais Nord comme contemporaine d'une phase avancée du LC IIC : 1, soit de la première moitié du XIII^e siècle, sans pouvoir préciser plus pour le moment, faute d'une chronologie assez fine de la céramique chypriot.

La céramique de la couche de destruction

À l'exception de quelques vases d'usage courant, essentiellement des jarres, abandonnés sur le sol de la destruction finale dans la pièce XVIII, et de quelques groupes particuliers comme le matériel livré par les remblais de certains puisards²², la céramique correspondant à la dernière

phase d'utilisation du Palais Nord est extrêmement fragmentaire²³.

Si certains vases, comme les vases mycéniens au pouple (fig. 157 : 1-2) dont les fragments ont été recueillis dans la pièce VII et la cour II, et comme la jarre à étrier minoenne²⁴ du caveau funéraire, peuvent remonter au XIV^e siècle, il est bien possible qu'en leur qualité de vases de luxe et de prestige ils aient été conservés pendant une ou deux générations avant d'être brisés ou déposés parmi le matériel funéraire.

On est surtout frappé par l'aspect tardif des vases en céramique chypriot. On peut relever que le *White-Slip III* devient pratiquement l'unique faciès de la catégorie *White-Slip* dans la dernière couche, la céramique *White-Slip II* de bonne qualité étant à peu près absente, tandis qu'on note un certain nombre de fragments de tasses en céramique *White-Slip* de très mauvaise qualité, à engobe brunâtre si foncé que le décor n'est pratiquement plus lisible, qui sont probablement parmi les dernières de cette famille²⁵. On remarque aussi la rareté du décor peint sur la céramique *Base-Ring II*, la mollesse des formes de lèvres et de pieds pour les tasses de cette catégorie (fig. 159 : 10-12). Pour la céramique nord-syrienne, on note l'absence totale de *Red Lustrous* dans le niveau supérieur, où l'on trouve cependant des variantes dégénérées de cette famille. Enfin, des fragments de type Myc. III B tardif recueillis dans la pièce XVIII et des tessons provenant de cratères du style dit « rude » ou « pastoral » (fig. 157 : 3), indiquent la persistance de l'occupation jusqu'à la fin du XIII^e siècle et au début du XII^e siècle.

Au total, si les modifications subies par le bâtiment et les indices d'utilisation tendent à lui faire attribuer une durée de vie assez longue, les indices fournis par la céramique nous dissuadent de prolonger cette durée au-delà de deux, ou tout au plus trois générations, et nous proposerons pour le Palais Nord une durée d'existence probable qui ne saurait excéder de beaucoup une soixantaine d'années.

INDICATIONS FOURNIES PAR LES TEXTES

La position stratigraphique des tablettes

Les textes faisaient, à l'origine, partie d'au moins deux groupes de tablettes, les unes conservées, nous semble-t-il,

20 - Sur la céramique *White-Slip*, voir M. R. POPHAM, Chap. « White Slip Ware », dans *LBCA, I, (The Swedish Cyprus Expedition, vol. IV, part 1 C)*, Lund, 1972, p. 431-471, fig. 46g-59 et LXXIX-LXXXVI ; *id.*, « A Note on the Relative Chronology of White Slip Ware », dans *LBCA, II, op. cit.*, 1972, p. 699-705.

21 - *Ibid.*, p. 702-705.

22 - Presque toujours une vaisselle d'usage très commune, surtout de grandes séries d'assiettes, dont la typologie ne varie guère au cours des

XIV^e et XIII^e siècles av. J.-C.

23 - Le bâtiment B a opportunément commencé à combler cette lacune, et la poursuite de son exploration devrait continuer à fournir un matériel abondant.

24 - Cf. ci-dessus, p. 32-33 et 81.

25 - On est tenté de se demander s'il ne s'agirait pas d'une production d'ateliers locaux, ayant peut-être continué à fonctionner plus tard que ceux de Chypre.

à l'étage au-dessus de la pièce VII (textes trouvés pour l'essentiel en 1977 et 1978)²⁶, les autres à l'étage au-dessus de la pièce XXIX. Dans les deux cas, les tablettes ont été retrouvées dans la couche d'incendie sur le sol de la destruction finale²⁷

Les indications chronologiques contenues dans les textes

Parmi tout le matériel du Palais Nord, les textes nous donnent l'indication la plus précise de chronologie absolue. Après la découverte du sceau de 'Ammishtar II²⁸ (fig. 99), il faut évidemment abandonner la restitution du nom du roi sur la tablette RIH T 77/21A en '[Ammurapi]', avancée d'abord par P. Bordreuil et A. Caquot²⁹, et tenir pour préférable, et pratiquement sûr, comme l'ont tout de suite vu ces auteurs³⁰, '[Ammiṣṣtar]'. La lettre adressée « À la reine, ma mère », RIH T 78/12, est bien à sa place dans le contexte du règne de ce souverain, d'autant plus qu'elle s'inquiète du sort d'un 'Abdimilkū et qu'un personnage de ce nom est bien attesté comme un des proches du roi 'Ammishtar II³¹; la mention, dans RIH T 83/2³², des gardes du corps d'Ibiranu, qui doit être ici non pas encore roi, mais prince héritier, nous ramène à la même période. Il est dès lors plus que probable que les textes du Palais Nord dans leur ensemble appartiennent au règne de 'Ammishtar II (ca. 1260-1230). Le seul qui pourrait nommer un roi plus ancien est RIH T 77/17, document officiel en babylonien, qui mentionne le roi hittite et un certain Tettē³³. Mais, vu la petitesse du fragment, on ne peut savoir si ce Tettē est le roi du Nuḥaššē qui régna au temps de Niqmaddu II (ca. 1370-1340/1335), de Ar-Ḥalba (1340/1335-1332) et jusqu'au début du règne de Niqmēpa (1332 - ca. 1260), ou un homonyme. La mention du roi Tettē dans un message adressé au roi hittite serait très vraisemblable dans les premiers mois du règne de Niqmēpa, alors que

Mursil II venait d'écraser la révolte de Nuḥaššē, à laquelle Ugarit avait pris part sous Ar-Ḥalba³⁴.

MODALITÉS DE LA DESTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT DU BRONZE RÉCENT SUR LE RAS IBN HANI

Le matériel que l'on retrouve dans le Palais Nord sur le sol de la destruction ne représente en aucune façon l'ensemble du mobilier en matériaux non périssables, comme cela se produit pour des sites où la destruction a été soudaine et inattendue, contraignant les habitants à fuir sans emporter leurs biens, ce que l'on observe le plus souvent à Ras Shamra. Dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, presque toute la céramique, les jarres à provisions notamment, a disparu, et on ne retrouve presque aucun objet complet. Ce qui reste, lingots de plomb, tablettes, ce sont des objets dont on n'a pas l'usage au moment d'un danger pressant. Certains textes de Ras Shamra laissent penser que ce danger, celui d'une attaque par des ennemis venus de la mer, était connu. On peut alors supposer que la population du Ras Ibn Hani s'est réfugiée à Ugarit, mieux fortifiée et défendue.

Les indices archéologiques concernant la façon dont la ville de l'âge du Bronze récent sur le Ras Ibn Hani a été détruite semblent permettre de reconstituer la séquence d'événements suivante :

- pour le Palais Sud : évacuation quasi-totale, puis incendie apparemment limité³⁵ ;

- pour le Palais Nord : évacuation sans doute un peu moins complète³⁶, puis incendie très violent, dont nous avons signalé les traces à maintes reprises, dans nos précédents rapports et ici même³⁷ ; peut-être creusement de fosses pour la recherche de trésors juste avant ou juste après l'incendie ;

26 - Cf. ci-dessous, p. 91, n. 2 du chap. 6.

27 - Sur les conditions de gisement des tablettes, voir une analyse plus détaillée dans CRAI, 1984, p. 418, et dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C. », op. cit.*, 1995, p. 150-151.

28 - Cf. CRAI, 1984, p. 433-435, fig. 11, et ci-dessus, p. 58, n. 46 du chap. 4.

29 - Cf. Syria 56, 1979, p. 307.

30 - Cours du Professeur A. Caquot au Collège de France.

31 - Par exemple RS 17.39 : PRU, VI, n° 28, p. 30-31 ; RS 15.111 : PRU, II, n° 9, p. 22-23. On sait aujourd'hui que 'Abdimilkū épouse, certainement postérieurement à la rédaction de la lettre RIH T 78/12, qui le qualifie simplement de ṣ'iq « dignitaire », la fille de 'Ammishtar, cf. P. BORDREUIL et F. MALBRAN-LABAT, « Les archives de la maison d'Ourtenou », CRAI, 1995, p. 448, P. Bordreuil nous indique que 'Abdimilkū pourrait être le frère d'Urtēnu.

32 - Cf. CRAI, 1984, p. 429.

33 - Cf. D. ARNAUD et D. KENNEDY, dans Syria 56, 1979, p. 318.

34 - Cf. M. LIVERANI, dans SDB, IX, op. cit., 1979, col. 1306.

35 - Cf. Syria 53, 1976, p. 239 et 271 ; Syria 55, 1978, p. 278.

36 - Le déménagement du Palais Sud a été beaucoup plus exhaustif, mais celui du Palais Nord, tout en étant moins complet, a dû avoir lieu aussi, contrairement à l'impression que nous avions eue (cf. Syria 56, 1979, p. 243) au moment où nous commençons à y trouver des textes. Sur la fin de Ras

Ibn Hani et d'Ugarit, destruction, abandon, incendie, et ce qu'il peut être advenu des populations, cf. *ibid.*, p. 243-244.

37 - La soudaineté et la violence de l'incendie sont soulignées par la découverte, lors de la campagne de 1996, des restes d'un être humain écrasé et brûlé sous les décombres, tout près de la sortie sud du bâtiment. On peut penser que l'individu a été pris sous l'effondrement alors qu'il se précipitait vers la sortie toute proche. Était-ce un des habitants du Palais Nord, qui aurait réussi à se dissimuler jusqu'à la dernière seconde, ou un des incendiaires, ou encore un pillard imprudent ? L'obtention de dates par mesure du radiocarbone, tant pour ce squelette que pour les graines de céréales fossilisées par la chaux qui ont également été recueillies dans le remblai de cette salle, serait d'un grand intérêt, si les résultats sont assez précis, puisque, dans le cas du squelette surtout, le moment concerné serait celui du dernier jour du Palais Nord. Des restes d'hommes écrasés sous les décombres ont été découverts dans les restes du palais incendié du niveau VII d'Alalakh (vers 1750), cf. L. WOOLLEY, *A Forgotten Kingdom*, 1953, op. cit., p. 80-82, ainsi que dans les vestiges du « pavillon royal » de Kamid el-Loz, cf. G. MANSFELD, dans R. HACHMANN, et al., *Frühe Phöniker im Libanon*, 1983, op. cit., p. 55-58 ; dans le premier cas, la destruction est attribuée par les fouilleurs à un soulèvement local, dans le second, à un tremblement de terre.

– pour le bâtiment B : pas d'évacuation notable, peut-être pillage (céramiques dispersées, souvent incomplètes même si elles ont été trouvées en place sur le sol), pas de traces d'incendie, mais écroulement d'une partie des murs, puis érosion lente du reste³⁸

L'éventualité d'un pillage du Palais Nord préliminaire à son incendie est possible, mais sa vraisemblance est difficile à apprécier. S'il s'est produit, il a dû concerner en priorité le caveau funéraire ; il expliquerait la dispersion, dans la région, de fragments importants de quelques vases mycéniens et de vases égyptiens en albâtre et en brèche verte. Le désir de découvrir de nouveaux caveaux funéraires pourrait expliquer le creusement d'autres fosses profondes, celle de la pièce IV et celle de la pièce VII, alors qu'on n'en retrouve pas d'aussi importantes, en dehors de celles de l'époque hellénistique, d'un type tout différent, dans les régions plus éloignées de la tombe. Les conditions de la fouille n'ont pas permis une observation de la stratification assez précise pour nous dire si ces grandes fosses traversaient le remblai d'effondrement ou si elles ont été pratiquées à partir du niveau du sol du Bronze récent.

DISCUSSION ET PROPOSITION DE DATATION

Le fait que les textes aient été retrouvés dans les débris de l'incendie final pourrait, à première vue, conduire à dater cette destruction du règne de 'Ammishtamru II. Cependant, d'autres considérations nous conduisent à préférer une autre solution.

Nous avons vu que la durée d'utilisation du Palais Nord pouvait raisonnablement être estimée à une soixantaine d'années ou un peu plus. C'est dire que placer la date de sa destruction dans le cours du règne de 'Ammishtamru II amènerait à mettre celle de sa construction dans la première moitié du règne de Niqmépa, en gros entre 1330 et 1300 av. J.-C., ce qui nous rapprocherait de l'époque de Tetté de Nuḥaššé. Il nous semble que, sans l'exclure, le matériel découvert ne favorise pas une datation aussi haute. D'autre part, l'état dans lequel se trouvait le royaume d'Ugarit à ce moment ne semble pas favorable à une entreprise comme la

fondation d'une ville telle que celle du Ras Ibn Hani qui, même si l'étendue en est limitée, a exigé des efforts considérables, notamment pour la construction du Palais Sud : Ugarit sort perdante de sa participation à la révolte de Nuḥaššé, humiliée devant l'empire hittite, dont le roi Mursil II vient de mettre sur le trône Niqmépa et va imposer à l'Ugarit de très importantes amputations territoriales, au profit du Mukish au nord et par la perte du Siyannu au sud³⁹. Inversement, cette amputation du Siyannu/Ushnatu, de ses ports et de ses terres fertiles, pourrait avoir poussé à la construction d'un site portuaire de remplacement à Ras Ibn Hani.

Peut-on tenter de faire remonter plus haut encore la fondation de l'établissement ? Les circonstances paraîtraient assez favorables vers le milieu du règne de Niqmaddu II, alors qu'Ugarit, longtemps liée surtout avec l'Égypte⁴⁰ et après avoir dû accepter un temps le protectorat sans doute pesant de son voisin Amurru, vient de passer sous la tutelle de Suppiluliuma I^{er}, coûteuse mais moins contraignante sans doute, et bienveillante puisque Ugarit a aidé à la victoire sur le Mitanni et l'Égypte. De plus, Niqmaddu est probablement le constructeur d'une grande partie du Palais Royal d'Ugarit. Cela en fait, en tant que grand bâtisseur, un candidat possible pour la fondation de l'ensemble du Ras Ibn Hani mais pourrait, d'un autre côté, inciter à ne pas vouloir lui attribuer trop de grands travaux à la fois. Reste à savoir s'il est permis de faire remonter au milieu du XIV^e siècle cette fondation. Le matériel contemporain de la première phase d'utilisation du Palais Sud et du Palais Nord est trop restreint en quantité pour qu'on puisse apporter une réponse ferme. Attribuer à ces bâtiments une durée de fonctionnement de plus de 100 ans ne nous paraît cependant pas vraisemblable dans l'état actuel de notre documentation.

D'autre part, l'hypothèse d'une destruction antérieure à 1230 soulèverait deux difficultés : celle de l'abondance de la céramique *White-Slip* III dans la couche de destruction, ainsi que celle du contexte historique.

On ne voit pas, en effet, quel événement pourrait expliquer, sous 'Ammishtamru II, la ruine violente d'un ensemble comme celui du Ras Ibn Hani. Si l'incendie du

38 - La maison connue par un sondage en (E) O 76 ne montre pas, non plus, de traces d'incendie, cf. *Syria* 58, 1981, p. 285. À Ras Shamra, la plupart des maisons parmi les moins riches semblent n'avoir pas été incendiées, contrairement aux palais et grandes résidences.

39 - Cf. M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1306. Sur Siyannu-Ushnatu, cf. ci-dessous, p. 96, n. 37 du chap. 6.

40 - Sur les relations de l'Égypte et d'Ugarit, depuis le Moyen Empire, voir en particulier J. et E. LAGARCE, « Le chantier de la "Maison aux Albâtres" », *Syria* 51, 1974, p. 5-24, fig. 3-4, pl. I-II, notamment p. 17-20 pour les documents pharaoniques, avec bibliographie ; M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1279-1314, avec bibliographie ; pour les tablettes d'El-Amarna, ajouter W. L. MORAN, *Les lettres d'El-Amarna. Correspondance diplomatique de pharaon*, Paris, L'APÔ, 82, 1987,

notamment EA 45 à EA 49, p. 215-220. S. LACKENBACHER, « Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ugarit », dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C. »*, *op. cit.*, 1995, p. 77-83, et dans *NABU*, 1997 (1), p. 31-32. Même sous la tutelle politique du Hatti, Ugarit tient à garder des liens commerciaux étroits avec la vallée du Nil ; ainsi, la lettre de Puduḥēpa (J.-L. CUNCHILLOS, dans *Textes ougaritiques*, II, *op. cit.*, 1989, p. 403-411) fait état de caravanes régulières du Hatti vers l'Égypte et propose d'en organiser depuis Ugarit ; les archives du Palais Sud documentent aussi les expéditions commerciales vers la vallée du Nil, dont Yabninu était un des principaux organisateurs, cf. J.-C. COURTOIS, « Yabninu... », article cité, *Syria* 67, 1990, p. 106-107, 111-116.

Palais Nord est un accident limité à ce seul bâtiment, comment comprendre, d'une part, que la fin du Palais Sud s'accompagne aussi d'un incendie, dont les traces sont visibles dans la grande cour, et, d'autre part, que cet incendie ne soit pas suivi d'une reconstruction, alors qu'Ugarit est encore florissante ? Des destructions accidentelles partielles ne sauraient expliquer l'abandon d'un site dont l'utilité pour la surveillance du trafic maritime ne pouvait que croître, dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, avec l'augmentation de la piraterie et de l'insécurité des transports par mer.

La façon dont l'archéologie nous permet de comprendre les derniers moments du Palais Nord, comme ceux du Palais Sud, cadre beaucoup mieux avec l'idée d'une destruction contemporaine de la ruine finale d'Ugarit : la rareté du mobilier d'usage courant n'évoque pas l'idée du pillage par des ennemis victorieux, ni celle d'une catastrophe soudaine et imprévue, mais celle d'une évacuation organisée de l'essentiel des occupants et du contenu de l'un et l'autre édifices juste avant la destruction.

L'incendie plus ou moins violent des principaux bâtiments, tandis que d'autres, de moindre importance, ne semblent pas avoir subi le feu, caractérise le dernier niveau du Bronze récent à Ras Ibn Hani aussi bien que le niveau de la destruction finale à Ras Shamra. Enfin, l'absence de réoccupation du Bronze récent après l'incendie s'explique beaucoup mieux, comme nous l'avons dit, si la ruine du Ras Ibn Hani coïncide avec celle du royaume d'Ugarit dans son ensemble.

Si donc nous nous en tenons à une durée de 60 à 80 ans pour l'existence du Palais Nord et si nous admettons que le site a subi une destruction d'ensemble, manifeste surtout dans la couche d'incendie de la cour du Palais Sud et dans les ruines du Palais Nord ravagées par le feu, que cette destruction est contemporaine de celle d'Ugarit et que cette dernière doit être placée vers 1185 av. J.-C., nous sommes amenés à rejeter l'indice d'une date haute fournie par la tablette mentionnant Tetté⁴¹ et à placer au début du règne de 'Ammishtarum II la fondation de la ville.

Dans un contexte de stabilité politique internationale après la bataille de Qadesh, Ugarit se trouve sans doute alors dans une phase ascendante de sa prospérité économique et

de son activité commerciale, sous la protection et le contrôle du Hatti et du roi de Karkémish. La paix semble régner, à l'exception sans doute de quelques opérations de caractère local⁴², le roi de Karkémish est bien disposé, comme on le voit par les arbitrages qu'il rend dans les incidents soulevés par les rapports commerciaux entre Ugarit et ses voisins et dans les différends matrimoniaux entre 'Ammishtarum et ses épouses, princesses originaires d'Amurru comme sa mère Ahatmilku. C'est en effet une période où la dynastie d'Ugarit noue des alliances matrimoniales avec l'Amurru⁴³, devenu le protecteur de Siyannu-Ushnatu. Fils d'une princesse amorrite, Ahatmilku, et ayant lui-même épousé successivement deux princesses de la famille royale d'Amurru, 'Ammishtarum poursuit, encouragé sans doute par sa mère, une politique d'alliance conflictuelle avec ce royaume. Prospérité, paix, désir de paraître et de tenir son rang, volonté de contrôler un trafic maritime particulièrement intense, créaient des conditions favorables à la réalisation de projets ambitieux.

L'hypothèse de la fondation sous 'Ammishtarum II permet d'interpréter de manière assez satisfaisante les observations archéologiques sur l'évolution du Palais Sud et du Palais Nord. Construit par la reine, ou par le roi pour la reine, et habité par elle-même et son entourage direct (peut-être le majordome Maténu⁴⁴), le Palais Nord est, à l'origine, un édifice qui, si la structure de ses murs dénote une certaine hâte dans la construction, se présente noblement, digne de sa royale maîtresse, avec ses sols de mortier lisse ou ses dallages enduits, ses murs revêtus d'une épaisse couche d'enduit clair. Nous ne pouvons encore savoir si des ateliers y ont fonctionné dès ce moment, bien que les recherches en cours rendent très probable une réponse affirmative pour l'espace de l'atelier métallurgique⁴⁵. Avec le temps, au cours du règne même de 'Ammishtarum, ou sous son successeur Ibiranu, les circonstances ont pu devenir moins favorables, ou même hostiles, au séjour de la cour au Ras Ibn Hani. Le Palais Nord n'en aurait pas été abandonné pour autant. Des ateliers ou bien auraient continué à y fonctionner, ou bien y auraient été installés, le bâtiment étant entretenu, médiocrement dans ses parties les plus industrielles, mieux dans les espaces situés au voisinage de

41 - Même si ce dernier est bien le roi de Nuḫāššé, la tablette, comme tout objet archéologique trouvé dans une couche de destruction, ne peut fournir pour cette destruction qu'un *terminus a quo*.

42 - La lettre du jeune (?) 'Ammishtarum II (?) à la reine, sa mère, RIH T 78/12, déplorant que 'Abdimilku, connu par ailleurs comme un proche du roi (*SDB*, IX, 1224, cf. *PRU*, III, et ci-dessus, p. 86, n. 31 du chap. 5) (s'il s'agit bien du même personnage, mais c'est probable), ait été fait prisonnier à Aky, peut être à placer dans le contexte de tels incidents.

43 - *SDB*, IX, col. 1308-1309 ; *PRU*, IV, p. 120-122. On complètera dorénavant ce dossier avec le texte RS 34.124, cf. P. BORDREUIL et D. PARDEE,

dans P. BORDREUIL *et al.*, *Une bibliothèque au sud de la ville*, *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, p. 142-150, où il s'agit d'une ambassade de Yabninu, chargé de présents, or et étoffes, et qui a versé de l'huile de sa corne sur la tête de la fille du roi d'Amurru, rite caractéristique des fiançailles royales (ci-dessus, p. 92-93, n. 9-12 du chap. 6). Un des textes récemment retrouvés dans les archives d'Urténu à Ras Shamra semble concerner le règlement de l'affaire de « la fille de la Grande Dame ».

44 - Cf. ci-dessus, p. 92, n. 8 du chap. 6.

45 - Cf. ci-dessus, p. 46.

la cour au nord-ouest, au nord, à l'est et au sud de celle-ci, qui ont dû garder une fonction résidentielle et rester peut-être le lieu de séjour occasionnel de personnages royaux ou de haut rang ⁴⁶. Les tablettes ont pu être, dans un premier temps, laissées sur place puisqu'il ne s'agissait pas d'un abandon du palais, puis, de plus en plus obsolètes, oubliées ⁴⁷. Un indice possible dans ce sens vient de la pièce XVII, où un scellement d'argile portant l'empreinte d'un cylindre ⁴⁸ a été recueilli dans un remblai légèrement antérieur au dernier sol ⁴⁹. Dans cette hypothèse d'interprétation de l'histoire du

Palais Nord, le caveau funéraire pose problème, s'il a subi une réfection visant à l'agrandir et à le rendre plus luxueux ⁵⁰, évolution qui serait inverse de celle de l'ensemble du Palais Nord ; ce problème devra être examiné au cours des recherches à venir.

Pour le Palais Sud, on peut observer, de façon moins détaillée que dans le Palais Nord, les signes d'une évolution analogue, notamment avec la suppression du bassin de la grande cour ⁵¹.

46 - Cf. le trésor de bijoux, trouvé sur le sol de la destruction, **fig. 91 : 5-25**, et les bagues-cachets en argent, **fig. 91 : 2-3**. Cependant, pour la bague décorée d'un Bès, sa perte est antérieure à l'incendie, puisqu'elle se trouvait prise dans l'enduit des banquettes de la pièce III, cf. ci-dessus, p. 58.

47 - Une telle situation ne paraît pas anormale. Dans les archives du Grand Palais de Ras Shamra figurent nombre de textes économiques ou administratifs, notamment de l'époque de 'Ammishtamru II, conservés jusqu'à la destruction finale, alors qu'ils n'avaient plus guère d'intérêt. Sur « Les phénomènes de fin d'archives en Mésopotamie » s'est tenue à Paris (ENS), le 9 déc. 1995, une table ronde de l'UPR 193 du CNRS. Sur l'irrégularité de l'entretien du palais de Mari, conséquence d'une occupation

intermittente par le roi, cf. J.-M. DURAND, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari... », dans *Le système palatial, Colloque de Strasbourg, 1985*, op. cit., 1987, p. 41.

48 - Cf. ci-dessus, p. 44 et 45, **fig. 95**.

49 - Sachant avec quelle facilité des objets aussi petits peuvent migrer à travers les couches archéologiques, même en l'absence de perturbation visible, déplacés par les innombrables animaux fouisseurs, on doit se garder d'accorder trop de crédit à un tel détail, mais le conserver en mémoire en attendant une confirmation.

50 - Cf. ci-dessus, p. 32, n. 108 du chap. 2.

51 - Cf. ci-dessus, p. 83, n. 4 du chap. 5

Chapitre 6

LES ARCHIVES DU PALAIS NORD ET LEUR APPORT À LA CONNAISSANCE DU MONDE UGARITIQUE

Le Palais Nord, son architecture, ses installations artisanales, sont, pour la connaissance de la civilisation ugaritique au XIII^e siècle av. J.-C., d'un intérêt primordial. Mais les textes découverts dans ce palais, un peu plus de 180 tablettes ou fragments, représentant environ 130 documents, apportent un éclairage peut-être encore plus précieux pour la connaissance de la civilisation syrienne du Bronze récent : organisation et toponymie du royaume, nature des rapports entre Ugarit et la ville royale neuve du Ras Ibn Hani (Biruti ?), rôle de la reine, pratiques de la gestion financière et des échanges commerciaux, géographie économique, techniques administratives, religion et rituels, rapports d'Ugarit avec la Syrie et le monde méditerranéen.

UN CENTRE ADMINISTRATIF ET UN PALAIS DE REINE D'UGARIT

Ces textes, inscrits sur des tablettes d'argile qui ne semblent pas avoir été cuites intentionnellement mais seulement par l'incendie final du Palais Nord¹, ont été trouvés dans la couche de destruction et peuvent être répartis en deux ou peut-être trois lots. Le premier², recueilli dans la pièce VII et les espaces environnants, comprend toutes sortes de textes, la plupart en ugaritique, quelques-uns en babylonien, dont des documents diplomatiques et des

tablettes tendant à désigner comme la maîtresse du Palais Nord la reine³, non pas, probablement, l'épouse du roi régnant, mais la reine mère⁴ ; il devait être conservé à l'étage de la pièce VII et peut être interprété comme les archives du secrétariat de la reine. Le second⁵, provenant des pièces XXIX et XXXV, est un ensemble de documents de gestion administrative et financière représentant l'activité d'un bureau de l'administration royale installé sans doute à l'étage de la pièce XXIX. Les tablettes enregistrent les contributions des particuliers et des villes et font la liste des corvées⁶ dues par les villages. Il est possible enfin que les tablettes recueillies dans la pièce IV aient constitué un lot à part, mais leur rattachement au premier groupe est au moins aussi probable.

L'intérêt de ces textes est tout d'abord d'être le plus important ensemble de tablettes ugaritiques après celui de Ras Shamra et d'avoir révélé, pour la première fois en dehors d'Ugarit, une résidence de membres de la famille régnante ainsi que l'existence d'un centre de l'administration royale, gardant dans ses archives des documents de la gestion quotidienne du royaume, mais aussi des pièces concernant la politique étrangère au plus haut niveau. Ils aident ainsi à comprendre l'ambition du projet d'ensemble que représente la ville neuve du Ras Ibn Hani, la monumentalité des vestiges architecturaux, notamment l'ampleur du Palais Sud, qui, bien

1 - Cf. CRAI, 1984, p. 419.

2 - Textes découverts pour la plupart de 1977 à 1981, publiés par P. BORDREUIL, A. CAQUOT, « Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1977 à Ibn Hani », *Syria* 56, 1979, p. 295-315, pl. VI (3-4)-VII ; *id.*, « Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1978 à Ibn Hani », *Syria* 57, 1980, p. 343-373, fig. 1-22. D. ARNAUD, D. KENNEDY, « Les textes en cunéiformes syllabiques découverts en 1977 à Ibn Hani », *Syria* 56, 1979, p. 317-324, pl. VIII ; P. BORDREUIL, « Fragments alphabétiques inédits d'Ibn Hani et de Ras Shamra », dans *La Syrie au Bronze récent, op. cit.*, 1980, p. 43-45 ; D. ARNAUD, « La lettre Hani 81/4 et l'identification du site de Ras Ibn Hani (Syrie) », *Syria* 61, 1984, p. 15-23, fig. 1.

3 - RIH T 77/9, cf. *Syria* 56, 1979, p. 316-321 ; RIH T 78/11, « sacrifices de la reine », cf. *Syria* 57, 1980, p. 354-355 ; RIH T 78/12, lettre « À la reine, ma mère », *ibid.*, p. 359-360 ; RIH T 81/4, lettre introduite par une invocation aux « dieux de la reine d'Ugarit », cf. *Syria* 61, 1984, p. 15-23. Voir CRAI, 1987, p. 295, n. 7-10.

4 - A Mari et à Alep, la reine mère avait sa résidence en dehors du palais royal, cf. J.-M. DURAND, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari... », dans *Le système palatial, Colloque de Strasbourg, 1985, op. cit.*, 1987, p. 87.

5 - Textes découverts pour la plupart en 1983 et 1984, publiés par P. BORDREUIL, « Les découvertes archéologiques et épigraphiques de Ras Ibn Hani (Syrie) en 1983 : un lot d'archives administratives », *CRAI*, 1984, p. 422-438, fig. 10-12 ; P. BORDREUIL, D. PARDEE, « Le sceau nominal de 'Ammiyyidtamrou roi d'Ougarit », *Syria* 61, 1984, p. 11-14, fig. 1 ; P. BORDREUIL, « Découvertes épigraphiques récentes à Ras Ibn Hani et à Ras Shamra », *CRAI*, 1987, p. 289-301, fig. 1-2. Le catalogue des textes recueillis jusqu'en 1987 est donné par P. BORDREUIL, D. PARDEE, « Ras Ibn Hani 1977-1987 », *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit. I : Concordance (RSO, V)*, Paris, 1989, p. 362-377, fig. 51, et repris, avec la transcription des textes publiés, dans M. Dietrich, O. Loretz, J. Sanmartín, *The Cuneiform Alphabetic Texts from Ugarit, Ras Ibn Hani and Other Places, KTU : second, enlarged edition*, Münster, 1995, cf. « Index », p. 607-608. Les textes religieux et les rituels ont été regroupés, en traduction annotée, par A. CAQUOT et J.-M. de TARRAGON, « Textes religieux et rituels. Introduction, traduction, commentaire », dans *Textes ougaritiques, II, op. cit.*, 1989, p. 53-60, 133, 229-238 et 425-445, et les lettres par J.-L. CUNCHILLOS, « Correspondance », *ibid.* (pour les lettres de Ras Ibn Hani, voir l'index, p. 433 et 437).

6 - RIH T 83/7+14, cf. *CRAI*, 1984, p. 426.

qu'il n'ait pas encore livré d'archives, ne peut être qu'une résidence royale.

Outre les personnes royales 'Ammishtarum⁷, la reine mère et le prince héritier Ibranu, ils mentionnent de hauts fonctionnaires, tel un « scribe [...] de la reine du pays d'Ugarit » (RIH T 77/9), certains déjà connus par les textes de Ras Shamra : ainsi, probablement, Maténu, attesté à Ugarit comme majordome de la reine et dont la présence en tant que témoin d'une transaction, à Ras Ibn Hani⁸, vient renforcer l'impression que le Palais Nord appartenait à la reine mère.

7 - Le nom du roi ne figure de façon certaine que par l'empreinte de sa bague-cachet personnelle sur le sceau d'argile (fig. 99, cf. ci-dessus, p. 58). Deux autres traces de mentions de ce roi sont possibles, l'initiale « ' » sur RIH T 77/21A, l. 2, *Syria* 56, 1979, p. 307 (ci-dessus, p. 86, n. 29-30 du chap. 5), et un fragment de la finale « r » (mais qui peut aussi être un « k ») sur RIH T 78/3+30, l. 5, *Syria* 57, 1980, p. 356-357.

8 - Voir CRAI, 1984, p. 420-421, n. 35, pour la « maison » de la reine, dont on connaît certains membres : Shipitba'al, gendre du roi, fondé de pouvoir de sa belle-mère la reine, « chef du quai, marchand » (*tamkâru*), Urténu, son agent, « intendand de la maison de la reine », « chargé de mission (ou messager) de la reine », Gilbe'en, « intendand de la maison de la reine », El-shar, qui est sans doute le même que *illdr*, serviteur de la reine, ou encore Pushku, *tamkâru* de la reine, et, attestés à Ras Ibn Hani, ce « [...] scribe [...] de la reine du pays d'Ugarit », cf. *Syria* 56, 1979, p. 320, RIH T 77/9, et ce Maténu, cf. P. BORDREUIL, dans CRAI, 1984, p. 430-431, et 1987, p. 291-296, fig. 1. Sur ces hauts dignitaires qui agissent au nom de la reine d'Ugarit dans des affaires commerciales, les textes trouvés à Ras Shamra en 1973 et depuis 1992, qui appartiennent au même ensemble, les archives d'Urténu, apportent une documentation riche et vivante, cf. pour ceux de 1973, D. ARNAUD, « Une lettre du roi de Tyr au roi d'Ougarit : milieux d'affaires et de culture en Syrie à la fin de l'âge du bronze récent », *Syria* 59, 1982, p. 101-107 ; *id.*, « Une correspondance d'affaires entre Ougaritains et Émariotes », dans P. Bordreuil (éd.), *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, p. 65-78 ; P. BORDREUIL, « Tyr et Ougarit au II^e millénaire », *Campagne UNESCO pour Tyr. La conscience européenne et le Liban, 2 juin 1987. Tyr et la formation des civilisations méditerranéennes*, UNESCO, 1987, p. 105-113 ; voir aussi, pour Urténu, ci-dessous, p. 96, n. 39 du chap. 6, et, pour Yabninu, la monographie de J.-C. COURTOIS, « Yabninu et le Palais Sud d'Ougarit », *Syria* 67, 1990, p. 103-142, fig. 1-6, décrivant un de ces très hauts dignitaires, responsable, dans les derniers temps d'Ugarit, des fournitures de céréales de Transoronte, de l'approvisionnement en étain et en fer, en cuivre (?), en bois, de la construction navale et de l'armement des navires, des rapports avec les ressortissants des ports de la côte levantine, des échanges maritimes avec cette côte, jusqu'à l'Égypte, avec Chypre et l'Égée. Sur les relations entre Ugarit et les grands ports de la côte phénicienne, voir récemment D. ARNAUD, « Les ports de la "Phénicie" à la fin de l'âge du Bronze récent (XIV^e-XIII^e siècle) d'après les textes cunéiformes de Syrie », *Studi Micenei ed Egeo-Anatolici* 30, 1992, p. 179-194.

9 - Sur le rôle des reines d'Ugarit dans les rapports internationaux, les cérémonies rituelles officielles, les déplacements royaux, ainsi que dans la vie économique grâce à leur fortune personnelle (elles sont richement dotées), à leurs vastes propriétés, à leur activité attestée au moins dans le domaine des textiles, voir CRAI, 1984, p. 420-421, n. 35, avec bibliographie. Sur les reines à Ugarit, voir aussi ci-dessus, p. 30, n. 87 du chap. 2, la stèle commémorant un sacrifice mortuaire *pgr* à Dagan par la reine *Tryl*, et ci-après, n. 10-12 du chap. 6.

10 - Tant que la reine mère était vivante, c'est elle, avant la reine épouse semble-t-il, qui avait autorité pour jouer un rôle politique et suppléer le roi en cas d'absence de celui-ci. D'où, entre autres, les lettres adressées « À la reine, ma mère », comme RIH T 78/12, où le roi rend compte de ses activités militaires et où l'on sent bien que, pendant qu'il est pris par la guerre, il compte sur sa mère pour assurer la continuité du pouvoir à Ugarit. Sur le rôle des reines à Ugarit et dans les pays voisins, cf. CRAI, 1984, p. 420-422,

On sait que les reines⁹, et plus particulièrement les reines mères¹⁰, tenaient souvent une place importante dans la vie politique et économique de leur royaume, aussi bien en Égypte qu'à Mari, en pays hittite¹¹ et à Ugarit, où la mère de 'Ammishtarum II, Ahatmilku d'Amurru, est une des personnalités les plus marquantes parmi les souveraines qui nous sont connues. Nous avons évoqué (p. 88) et nous reverrons plus bas (p. 98, n. 11 de la conclusion) la part qu'elle a prise dans les affaires, comme régente ou comme mère d'un jeune roi qu'elle pourrait avoir mis sur le trône au détriment de frères plus âgés.

n. 35 et 36. Selon S. Lackenbacher, il se pourrait qu'une sorte de régence ait été exercée par la reine après la mort de Niqmadu III, cf. S. LACKENBACHER, « La correspondance internationale dans les archives d'Ugarit », *Revue d'Assyriologie* 89, 1995, p. 75, n. 42, comme cela semble s'être déjà produit dans la jeunesse de 'Ammishtarum II, cf. ci-dessus, p. 98, n. 11 de la conclusion. Sur le fragment de tablette RIH T 78/25, *Syria* 57, 1980, p. 361, fig. 12, il n'est pas exclu qu'il faille restituer, l. 4', « *ahhtmilki* ». La question de savoir si les appellations « Ahatmilku » (= « soeur du roi » ou « soeur du dieu Milku » ?), « Sharelli » et « *Tryl* » sont équivalentes, et si elles sont des prénommes de femmes ou des titres de reines, continue à soulever des discussions ; voir état de la question dans CRAI, 1984, p. 417, n. 25 ; cf. aussi E. LIPINSKI, « Ahat-Milki reine d'Ugarit, et la guerre du Mukiš », *OLP* 12, 1981, p. 79-115 ; P. BORDREUIL, « Les personnages de la lettre ougaritique Ugaritic Handbook No 138 (= K.T.U. 2.14) », *Berytus* 31, 1983, p. 75-78 ; J.-L. CUNCHILLOS, dans *Textes ougaritiques*, II, *op. cit.*, 1989, p. 282-284, n. 1-5, et 294-295, n. 9 ; D. PARDEE, « Ugaritic Proper Nouns », *Afo* 36/37, 1989/90, s.v. « *TRYL* », p. 422.

11 - Sur le rôle joué par les reines dans les pays voisins d'Ugarit, voir CRAI, 1984, p. 421, n. 36. Il semble souvent similaire à celui de la reine d'Ugarit à Ugarit, et la documentation est très riche, en particulier pour l'Égypte et pour Mari : contrôle des richesses stockées dans le palais, rôle éminent dans le culte, participation aux voyages royaux et aux contacts diplomatiques. Sur les reines et princesses d'Ébla, voir, récemment, A. ARCHI, « Chronologie relative des archives d'Ébla », dans *Amurru*, I, *Mari, Ébla et les Hourrites, dix ans de travaux. Première partie. Actes du colloque international (Paris, mai 1993)*, Paris (ERC), 1996, p. 11-28 ; M. G. BIGA, « Prosopographie et datation relative des textes d'Ébla », *ibid.*, p. 29-72. Nous renouvelons nos remerciements à J.-M. Durand, D. Charpin et F. Joannès pour leurs précieux avis sur la position et le rôle des reines à Mari, sujet sur lequel ils ont fourni récemment de nombreuses publications, citées dans l'article des CRAI et auxquelles nous renvoyons. On rappellera notamment l'existence probable d'une princesse ugaritique, la *zubulum*, résidant à Mari sous Sumu-Yamam (fin du XIX^e siècle av. J.-C.), cf. W. VON SODEN, dans *UF* 4, 1972, p. 159-160, et la participation de la reine Yatar-aya au voyage de Zimri-Lim à Ugarit (cf. P. VILLARD, dans *UF* 18, 1986, p. 387-412), comme, plus tard, la reine d'Ugarit accompagnée le roi dans son voyage à Neirab. En pays hittite, la reine en titre, *tawananna*, a de grands pouvoirs : Puduḫpa, notamment, associée à son époux Hattusili III dans tous les documents officiels, scelle le traité avec l'Égypte, correspond avec la reine d'Égypte Nofrétari, épouse de Ramsès II ; on la voit apparaître à plusieurs reprises dans les archives d'Ugarit. Pour la lettre de Puduḫpa, voir D. PARDEE, « The Letter of Puduḫpa : the Text », *Afo* 29/30, 1983/84, p. 321-329, et J.-L. CUNCHILLOS, dans *Textes ougaritiques*, II, *op. cit.*, 1989, p. 363-421. En Égypte, quatre reines ont été pharaons ; les reines sont souvent associées à l'exercice du pouvoir, même dans les affaires internationales, comme Tiy, Néfertiti, Nofrétari ; le lin et les parfums des ateliers des harems royaux, dirigés par les reines et princesses, qui possèdent de nombreux palais, constituent les plus prestigieux des cadeaux ; une expédition à la recherche de la turquoise et du cuivre dans le Sinaï est confiée, sous Thoutmosis IV, au majordome du harem de l'épouse royale, sous l'égide d'Hathor ; la reine incarnant la déesse Hathor/Isis, elle joue un rôle primordial dans la transmission de la légitimité dynastique.

Les principaux textes de 1977 et 1978 ayant été publiés de façon détaillée, nous nous contenterons de rappeler l'intérêt que présentent, par exemple, les lettres RIH T 78/12 « À la reine, ma mère »¹², RIH T 78/3+30¹³, qui livre une titulature complexe du pharaon, ou encore le difficile texte d'exorcisme RIH T 78/20¹⁴

Dans les registres administratifs des archives livrées par les pièces XXIX et XXXV, il arrive que les personnes soient mentionnées avec le nom de leur père, dans certains cas leur localité d'origine, et parfois leurs héritiers¹⁵. Parmi les métiers dont un document nous donne la liste, figurent des marchands, des gardes du corps du roi (*mr 'u mlk*) et du gouverneur, des orfèvres en bijoux d'argent, des artisans en petits objets (ou « de précision »), un cymbalier, quatre bronziers, des spécialistes de blindage, des charrons, un pâtissier, des meuniers, et peut-être des « féconds » de palmiers dattiers¹⁶.

Deux tablettes¹⁷ qui sont des doublets presque parfaits l'une de l'autre, nous renseignent sur les modalités d'achat et de vente. À côté du vendeur apparaît son témoin. Pour certaines transactions avec des localités provinciales, on trouve, au début de l'affaire, un « bailleur de fonds » (*'rbn*, cf. l'arabe *'arbūn* et le grec *'αρραβων*, « les arrhes »). On voit s'esquisser à travers ces termes techniques une organisation complexe des procédures suivies pour les transactions. À plusieurs reprises, il apparaît qu'une quantité d'argent, non précisée mais évidemment implicite, sans doute le sicle, sert d'unité de compte, par exemple dans RIH T 83/12 ou T 83/22¹⁸

Sur cette dernière tablette¹⁹ figure un alinéa d'un intérêt exceptionnel : il nous apprend qu'une forte somme (457,5) d'argent a été prise par « Badānu, de la part du roi et sur le (trésor du) royaume, pour la facture des bateaux qui sont à Karkēmish ». Il peut s'agir soit de frais de réparation, soit du paiement de fortes taxes, soit d'un achat. Il n'est en tout

cas pas indifférent de voir le roi d'Ugarit s'intéresser personnellement à la navigation sur le Haut Euphrate²⁰. Le fait qu'on ait jugé utile de préciser que les fonds avaient été pris sur le royaume indique qu'on faisait la distinction entre cassette privée du roi et trésor de l'État.

Il arrive que nous puissions regrouper des tablettes constituant de petits dossiers, à travers lesquels nous pouvons voir se régler une affaire : ainsi une série de personnes qui, sur la tablette RIH T 84/33 sont portées comme débitrices, sont mentionnées comme ayant payé leur dette dans RIH T 84/6, tandis que d'autres, débitrices dans RIH T 84/33 et qui ont tardé à s'acquitter, sont à nouveau enregistrées comme débitrices sur une troisième liste, RIH T 84/4²¹

Notre connaissance de l'organisation administrative du royaume d'Ugarit a également bénéficié des textes de Ras Ibn Hani. Rapprochée de plusieurs tablettes de Ras Shamra, RIH T 84/7+14, qui donne deux listes de villages ou villes redevables de « corvées », a fourni une clef permettant de comprendre que le royaume était organisé en trois districts, celui de Ġuru, « la Montagne », c'est-à-dire la chaîne côtière, celui de 'Arru, qui comprenait les plaines du littoral au sud du Nahr el-Kébir, et celui de Šapanu, région du Nord, avec le massif du Bassit et le Jabal el-'Aqra²²

L'APPORT DES TEXTES ALPHABÉTIQUES DE RAS IBN HANI À LA CONNAISSANCE DE LA RELIGION D'UGARIT

(par P. Bordreuil)

En l'absence de nouveaux textes mythologiques conséquents, l'apport des tablettes alphabétiques de Ras Ibn Hani à la connaissance de la religion d'Ugarit n'est pourtant pas à négliger et de multiples indications peuvent être glanées dans des documents de la pratique, hélas ! fréquemment fragmentaires. Dans l'un des textes rituels découverts

12 - Cf. *Syria* 57, 1980, p. 359-360. Aux lettres de ce type, on peut ajouter maintenant RS 34.124, cf. P. BORDREUIL, dans *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, p. 142-150, pl. XIX et XXVIII. RS 34.124 enrichit aussi le dossier des relations matrimoniales entre la famille royale d'Ugarit et celle d'Amurru, cf. ci-dessous, p. 101, n. 26 de la conclusion. Sur l'ensemble du dossier, celui de la « fille de la Grande Dame » et celui de l'épouse de 'Ammištamru n'en constituent qu'un seul, voir D. ARNAUD et M. SALVINI, « Le divorce du roi Ammīštamru d'Ugarit : un document redécouvert », *Semitica* 41-42, 1991-1992, p. 7-21, fig. 1.

13 - Cf. *Syria* 57, 1980, p. 356-358.

14 - *Ibid.*, p. 346-350.

15 - RIH T 83/5, cf. *CRAI*, 1984, p. 424.

16 - RIH T 83/2, cf. *CRAI*, 1984, p. 429.

17 - RIH T 83/12 et T 84/8.

18 - La même chose est attestée à Ras Shamra, cf. M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1331, 1338.

19 - Cf. *CRAI*, 1984, p. 431-432, fig. 10.

20 - Le roi de Karkēmish avait, de son côté, à la même époque, des bateaux à Ugarit, cf. F. MALBRAN-LABAT, dans *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, p. 23-25,

pl. II et XX : RS 34.147. Un autre texte du même ensemble, RS 34.145, *ibid.*, p. 32-34, pl. III et XX, montre le roi de Karkēmish écrivant à la reine d'Ugarit pour lui donner des instructions concernant des bateaux dont il ne dit pas s'ils appartiennent à Ugarit ou à Karkēmish.

21 - Cf. P. BORDREUIL, « Les tablettes alphabétiques de Ras Shamra et de Ras Ibn Hani (1986-1992) », dans M. Dietrich et O. Loretz (éd.), *Ugarit. Ein ostmediterranes Kulturzentrum im Alten Orient. I, Ugarit und seine altorientalische Umwelt*, Münster, 1995, p. 1-5.

22 - Cf. P. BORDREUIL, « Arrou, Gourou et Šapanou : circonscriptions administratives et géographie mythique du royaume d'Ugarit », *Syria* 61, 1984, p. 1-10 ; P. BORDREUIL, « À propos de la topographie économique de l'Ugarit : jardins du Midi et pâturages du Nord », *Syria* 66, 1989, p. 263-274, fig. 1-6. Des confirmations de la position du district de Arru au sud du Nahr el-Kébir, et de la ville du même nom, son chef-lieu, au bord de la mer (« Arru dans/sur mer ») sont données par un texte recueilli en 1992 à Ras Shamra. Un texte mythologique provenant également de la métropole, publié depuis longtemps, montre la déesse 'Anat survolant Guru, Arru et Šapanu, ce qui semble bien indiquer que les trois districts couvrent ensemble la totalité du royaume, cf. *Syria* 61, 1984, p. 10.

(RIH T 77/10B+22), la phrase : *id yph mlk 'nt slh* « lorsque le roi regarde 'Anat de Salhu », signifie selon toute vraisemblance que le roi devait se rendre à Salhu pour contempler la déesse, et cela indique l'existence d'un culte et vraisemblablement d'un pèlerinage en ce lieu. La localisation de Salhu dans l'extrême nord-est du royaume étant assurée, on peut penser que le cortège royal remontait jusque là le principal cours d'eau du royaume : le Raḥbanu, aujourd'hui le Nahr el-Kebir, pour aller y vénérer la patronne de l'une des principales sources tributaires de ce fleuve côtier. Dans deux autres rituels (RIH T 78/11 et RIH T 78/4), le sacrifice est en l'honneur de Ba'al Ṣapon, mais, dans le premier, il est accompli par la reine (*d]bhm[l]kt*). On y trouve aussi la mention de Rashap de Bibitta (*ršp bbt*), comme dans le texte de « Horon et les serpents » (RS 24.244 = KTU 1.100). Dans le second de ces rituels, à côté de Ba'al, de Dagan, de Ba'al Ṣapon et de 'Anat, est mentionnée une des filles de Ba'al, Pidray (*pdry* = « l'éclair » ?), comme dans plusieurs rituels d'Ugarit.

Le texte mythico-magique RIH T 78/20, dont la fin a disparu, est une conjuration dont l'énoncé ne menace pas le malade, comme on l'avait pensé tout d'abord, mais l'adversaire qui est la cause de ses tourments. On retrouve dans ce texte, qui mentionne aussi la « Dame 'Athirat », le dieu guérisseur Horon, appelé ici « le Jouvenceau », qui est déjà connu par le texte « Horon et les serpents » (RS 24.244 = KTU 1.100), cité plus haut. La mention comme « réphaïte » de Yaqaru, qui semble être le premier roi d'Ugarit : *rpī yqr* (RIH T 77/8A+13+21B, l. 14'), confirme la promotion des rois défunts au rang des *Réphaïm*, ascension qui est décrite dans le livret du rituel funéraire de Niqmadu III (RS 34.126) (cf. ci-dessus, p. 30-31, n. 89-90 du chap. 2).

De manière inattendue, un texte des plus prosaïques, RIH T 84/13, qui est une liste de villages où paissent des bovins (probablement des taurillons), jette un nouvel éclairage sur la région septentrionale du royaume et sur la géographie religieuse de celui-ci. En effet, les deux villages, *ūbs* et *sld*, qui sont cités dans ce texte alphabétique figurent aussi dans le traité passé entre Shupuliuma et Niqmadu II et confirmé plus tard par Murshili II et Niqmépa' (RS 17.340 et RS 17.62), acte visant à délimiter la frontière septentrionale de l'Ugarit. Dans ce traité, Ḥalba Ṣapuni (littéralement la forestière du Ṣapon) avoisine ces deux localités (en akkadien *ubusu* et *suladu*) et il ne fait pas de doute que la région montagneuse du Ṣapon, couverte alors de forêts et de pâturages, était naturellement vouée à l'élevage. On sait que si, dans les récits mythologiques, le

culte de Ba'al et de 'Anat, respectivement dieu de la pluie et déesse des sources, exprimait la piété d'agriculteurs attentifs aux conditions météorologiques qui conditionnent leur propre prospérité, la représentation de ces divinités comme taureau et génisse exprimait surtout la piété des éleveurs de la région septentrionale ; à preuve les titres de « Ba'al du Ṣapon » et celui de « 'Anat du Ṣapon », qui ne relevaient certainement pas du seul domaine littéraire. De manière très concrète, Ba'al et 'Anat étaient évidemment considérés comme les protecteurs de l'élevage, qui était, avec l'exploitation forestière, la principale activité économique de la région du Ṣapon. En même temps, c'est un texte de Ras Ibn Hani (RIH T 78/9+) qui décerne pour la première fois à Ba'al le titre de *mšmtr* (*moušamtir* « celui qui fait pleuvoir »)²³.

L'onomastique est bien évidemment la même que celle de la métropole, mais on y trouve pourtant quelques anthroponymes nouveaux, dont voici quelques exemples : le nom *bil* : « Avec Īlu » (RIH T 83/9, T 83/23+), n'est pas encore attesté à Ougarit. De même *bn ll* (RIH T 83/16), dont le théophore était déjà connu depuis les premières découvertes de Ras Ibn Hani (RIH T 77/14). Sa présence dans une liste d'objets portés au débit de plusieurs personnages permet de considérer ici *mrbd* non pas comme relevant des *realia* mais comme le nom de l'un des débiteurs. Il s'agit vraisemblablement d'un anthroponyme qu'il convient de vocaliser Méribaddu : « (Le dieu) Haddu (est) multiplicateur », ce qui permet d'expliquer de manière nouvelle le nom du personnage biblique Méribbaal, qui était un fils du roi Saül.

Trop souvent aussi, ces textes amènent à poser de nouvelles questions qui restent encore sans réponse. Dans RIH T 77/8A+13+21B, la mention du *šd qdš* (l. 13') apparaît dans un contexte extrêmement lacuneux. Dans un autre texte fragmentaire de présages (RIH T 78/14) il semble que « si la lune lorsqu'elle s'élève est charbonneuse, ce sera favorable » et, quelques lignes plus loin, apparaissent les *mlkm*, qui sont probablement des dieux infernaux, mais on ne sait s'ils observent ou s'ils sont observés (*tšym*).

LE NOM (OU LES NOMS) DE LA VILLE UGARITIQUE DU RAS IBN HANI

Avant la découverte de vestiges de l'âge du Bronze récent sur le Ras Ibn Hani, les chercheurs ne s'étaient guère avisés de placer là une des localités mentionnées dans les textes²⁴. Depuis lors, diverses propositions ont été avancées.

23 - Cf. ci-dessus, p. 61, n. 69 du chap. 4.

24 - M.-C. ASTOUR, « Ma'hadu, the Harbor of Ugarit », *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 13, 1970, p. 117, n. 4, avait

proposé incidemment de localiser sur le cap le toponyme transcrit Ašar-Ba'la.

M. Liverani²⁵ en a fait l'un des emplacements possibles pour Atallig, l'autre, beaucoup plus probable, étant Qala'at al-Rus, tell très important, bien plus au sud. A. Bounni²⁶ a proposé Ma'hadu, mais l'identification de M. Astour pour cette ville, Minet el-Beida²⁷, est généralement acceptée aujourd'hui. Ce dernier auteur avance Reshu qui, ne figurant pas plus qu'Ugarit et Ma'hadu dans les listes administratives ordinaires, serait compris dans l'entité administrative spéciale de la capitale, donc géographiquement proche d'Ugarit, et dont le nom conviendrait bien à un cap²⁸.

D'autres propositions ont été faites à partir des textes découverts à Ras Ibn Hani. Elles sont au nombre de trois. Deux d'entre elles sont issues du texte RIH T 78/3+30²⁹, tablette contenant la traduction en ugaritique de deux lettres au (ou du) roi d'Égypte. La première repose sur la présence, deux fois dans une des lettres (l. 15' et 16'), du mot *ùgrtym*, qui peut être lu « les Ugaritains » ou coupé « Ugarit-yam », Ugarit-de-la-mer³⁰, appellation qui conviendrait fort bien à l'établissement du Ras Ibn Hani. La seconde, suggérée par la présence (l. 6') de l'expression *hwt ùgrt wàp*, qui peut être comprise soit comme « [...] le pays d'Ugarit ; et de plus [...] », soit comme « [...] le pays d'Ugarit et d'Appu », ferait de Ras Ibn Hani Appu. Sans vouloir la présenter comme une certitude, P. Bordreuil a rassemblé les indices qui militent en faveur de cette identification³¹, appuyée par le fait que plusieurs listes de toponymes énumérant des localités du sud-ouest du royaume d'Ugarit commencent par la mention d'Appu et qu'il est possible qu'en effet Ras Ibn Hani ait servi de centre à l'administration de la région côtière au sud de Ras Shamra³². De plus, « Appu » ou « Aphu », qui signifie « le Nez », décrirait bien le Ras Ibn Hani, même si celui-ci, à l'âge du Bronze, semble avoir été moins nettement rattaché à la terre ferme qu'aujourd'hui³³. Le cap qui, au Liban, porte actuellement le même nom, Enfeh, est lui aussi long et très plat.

De ces deux propositions, la première, toute séduisante qu'elle est, repose sur une base bien faible, la seconde, qui soulève quelques difficultés³⁴, reste une hypothèse à conserver dans l'attente de nouveaux éléments d'appréciation.

Mais la clef la plus sûre nous est probablement livrée par la lettre en langue babylonienne RIH T 81/4³⁵. L'« adresse » appelle sur le destinataire la protection des « mille dieux », des « dieux (du pays de la ville) de Bi'ruti », des « dieux de la reine (de la ville) d'Ugarit ». La lettre, malgré l'absence du nom et des qualités de l'expéditeur, disparus du fait d'une cassure, paraît provenir d'une région appartenant, comme Ugarit, à la mouvance hittite, d'où l'invocation des « mille dieux », ceux de l'Empire hittite. Les dieux de la reine d'Ugarit sont évidemment ceux du destinataire, et le fait qu'il ne soit pas fait appel aux dieux du roi montre que le dignitaire à qui l'on s'adressait était spécialement au service de la reine, probablement de la reine mère. Enfin les dieux de Biruti (« Les Puits »)³⁶ sont-ils ceux de la ville d'où est partie la missive ou ceux du lieu auquel elle était envoyée ? La deuxième hypothèse paraît a priori la plus vraisemblable, d'autant plus qu'on ne connaît pas de Biruti au nord du pays d'Ugarit et que la référence aux « mille dieux » semble exclure que le message vienne de Beyrouth du Liban. L'absence d'une Biruti dans le domaine hittite hors de l'Ugarit n'aurait pas valeur d'argument si on ne connaissait pas de localité portant ce nom dans ce dernier pays non plus, ce qui semblait être le cas au moment de la découverte de RIH T 81/4. Mais la vraisemblance de l'équation Ras Ibn Hani = Biruti incite à relire et réinterpréter des textes connus antérieurement et permet d'y découvrir des attestations très probables d'une Biruti ugaritaine. D. Arnaud rappelle ainsi le texte RS 21.183, publié par J. Nougayrol. Il s'agit d'une lettre en akkadien du roi de Siyannu demandant au roi d'Ugarit d'intervenir dans une affaire concernant les Birutins. Le roi d'Ugarit n'aurait pas

25 - M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, 1979, *op. cit.*, col. 1315.

26 - A. BOUNNI, « Ras Ibn Hani au Bronze récent », dans *Archéologie au Levant. Recueil R. Saidah* (CMO 12, Archéologie 9), Lyon, 1982, p. 154.

27 - M.-C. ASTOUR, « Ma'hadu... », *op. cit.*, 1970.

28 - M.-C. ASTOUR, « Les frontières et les districts du royaume d'Ugarit (Éléments de topographie historique et régionale) », *UF* 13, 1981, p. 10. Notons que la racine « Reš » signifiant d'abord « tête », les toponymes qui en dérivent (en arabe actuel *Ras*, *Rouesset*) s'appliquent aussi bien, ou mieux, à des collines qu'à des caps, et que l'appellation de « Reshu » siérait très bien au site de l'ancienne Lattaquié (proposition antérieure de M.-C. Astour), cap court mais assez élevé, où le Bronze récent est bien attesté. L'argument fondé sur la possible communauté de statut entre Ugarit, Ma'hadu et Reshu nous paraît cependant intéressant et fort.

29 - Cf. *Syria* 57, 1980, p. 356-358, fig. 9.

30 - Comme on a, plus tard, *šdn ym*, Sidon-de-la-Mer, cf. P. BORDREUIL, dans *CRAI*, 1984, p. 437.

31 - Cf. *ibid.*, p. 435-437, fig. 12.

32 - Une nouvelle indication dans ce sens est donnée par RS 94.2614 (sur ce texte, voir P. BORDREUIL, « Sources et forêts : à propos de la géographie physique et humaine de l'Ougarit » dans A. Sérandour (éd.), *Des Sumériens aux Romains d'Orient. La perception géographique du monde*, Paris, 1997, p. 59-66), liste divisée en deux colonnes : d'un côté, villes du nord, de l'autre, villes du sud avec, en tête, Appu.

33 - Cf. ci-dessus, p. 6-7, n. 13 du chap. 1.

34 - Doit-on considérer qu'il existe un district d'Appu, en plus de ceux de Guru, Arru et Sapanu ? Si oui, quelles sont les localités qui lui sont rattachées et celles qui dépendent de Arru, et comment Appu peut-il figurer, dans RS 19.256 (*PRU*, V, 42, p. 57), parmi les corvées du district de Arru ?

35 - Cf. D. ARNAUD, dans *Syria* 61, 1984, p. 15-23, fig. 1. Nous résumons ici, pour l'essentiel, les réflexions présentées par D. ARNAUD dans cet article. Voir aussi *CRAI*, 1984, p. 435-438, n. 52-57.

36 - La signification du nom s'appliquait probablement bien au cap d'Ibn Hani, où la nappe phréatique est facile à atteindre (cf. ci-dessus, p. 17 et 26).

eu qualité pour se mêler des affaires de Beyrouth du Liban, qui se trouvait même en dehors de la sphère d'influence hittite. Il pourrait à la rigueur être question dans ce texte de gens originaires de Beyrouth du Liban mais se trouvant dans l'Ugarit ; cependant, l'existence d'une Biruti dans ce royaume fournit l'explication la plus simple. Il faut sans doute reprendre aussi l'analyse du décret d'Ini-Teshub, roi de Karkémish, RS 17.341, où les gens de Siyannu sont appelés à se défendre contre plusieurs accusations portées par ceux d'Ugarit, notamment celle de trafiquer avec les gens du pays de Biruti : « ils ne cessent de venir, ils se glissent furtivement dans notre pays ». Plutôt que d'imaginer des gens de Beyrouth venant s'acoquiner avec des habitants du Siyannu pour s'introduire en Ugarit et y faire de la contrebande, il est bien plus simple de se représenter des trafiquants de la région de Jablé profitant d'accointances qu'ils avaient avec des gens du Ras Ibn Hani pour débarquer clandestinement en Ugarit. Les choses ne se passaient pas différemment il y a quelques années, avant que la côte n'ait été tirée de son isolement par l'urbanisation. Siyannu, dans la région de Jablé, était frontalière d'Ugarit au sud³⁷. Un

document administratif en ugaritique, RS 18.24³⁸, mentionne une assez importante quantité de cuivre (environ 150 kg) et d'étain remis à Urténu³⁹ pour les fondeurs beyrouthins ; le document n'enregistre par ailleurs que des livraisons assez modestes, dont rien n'indique qu'elles concerneraient le commerce international, et il paraît donc raisonnable de penser que ces fondeurs sont ceux d'une Biruti du royaume d'Ugarit. Dans la tablette RS 16.181 + 272⁴⁰, contrat d'affranchissement (?) rédigé en ugaritique et scellé du sceau de Niqmaddu⁴¹, un certain Ewr-kl paie cent sicles d'argent à des « Beyrouthins » pour la libération de plusieurs personnes. Entend-on par « les Beyrouthins » la communauté des gens de Beyrouth du Liban installés à Ugarit, ou bien celle des habitants de la Biruti ugaritique, qui semblent agir en tant que groupe dans un autre texte ? En effet, un bordereau en ugaritique, RIH T 78/2⁴², fait la liste de cadeaux donnés par *birt* ; ce nom propre, d'abord interprété comme un nom de personne, pourrait être mieux compris comme le toponyme Biruti⁴³, et la tablette énumérerait des présents faits par la communauté des gens de cette localité à la reine ou au roi.

37 - Sur les relations d'Ugarit avec Siyannu/Ushnatu, cf. J. NOUGAYROL, *PRU*, IV, Paris, 1956, p. 7, 15-19, 161-163 (RS 17.341) ; *id.*, dans *Ugaritica* 5, 1968, p. 124, l. 25, p. 126, n. 2, et p. 392, n° 41 (RS 21.183). Le site de Tell Siāno, lieu probable de l'ancienne capitale de Siyannu, à quelque 7,5 km à l'est de Jablé, est fouillé actuellement par une mission syrienne dirigée par A. Bounni et M. al-Maqdissi. On y a trouvé un établissement du Bronze ancien, avec des rues bordées d'habitations, et une forteresse de l'Âge du Fer. Les indices d'une occupation importante du Bronze récent, que, sur le sommet du site, l'érosion semble avoir fait disparaître en grande partie, se sont multipliés, avec, notamment, la découverte de deux tablettes en écriture syllabique. Une base de statuette égyptienne inscrite, qui daterait du début du Bronze moyen, invite à penser que le site du tell Siāno a joué, dès une période ancienne, un rôle sortant de l'ordinaire, et qu'on a sans doute raison d'y chercher la capitale du Siyannu. 38 - Cf. Ch. VIROLLEAUD, *PRU*, V, Paris, 1965, n° 101, p. 124-126.

39 - Ce personnage, maître de la firme commerciale de Shipitba'al, lui-même genre du roi et « chef du quai, marchand » (*tankāru*) d'Ugarit, semble commencer à occuper une position élevée sous Ibiranu, successeur de 'Ammishtamru II, être particulièrement actif sous Niqmaddu III et encore sous 'Ammurapi ; son horizon et ses relations épistolaires s'étendent à tout le monde environnant, du Hatti et du Kizzuwatna à Tarhantashsha (en Cilicie, à la bordure de la Lycie), à Karkémish, à l'Assyrie et à la Babylonie, d'Alasia à l'Amurru et à l'Ushnatu, à la Phénicie et à l'Égypte ; il a été éclairé d'une vive lumière par la découverte de ses archives, qui

comprennent les tablettes de 1973, cf. P. BORDREUIL (éd.) *et al.*, *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, et celles que mettent au jour les fouilles actuellement en cours, cf. les contributions de M. YON, P. BORDREUIL et D. PARDEE, F. MALBRAN-LABAT, S. LACKENBACHER, M. SALVINI, P. LOMBARD, dans *Le pays d'Ugarit autour de 1200 av. J.-C.*, *op. cit.*, 1995, *passim*, et S. LACKENBACHER, dans *Revue d'Assyriologie*, *op. cit.*, 1995, p. 67-76. Plusieurs textes documentent notamment les rapports d'Urténu avec la reine d'Ugarit. Cf. ci-dessus, p. 86 et 88, n. 31 et 43 du chap. 5 et p. 92, n. 8 du chap. 6.

40 - Cf. *PRU*, II, n° 6, p. 18-19.

41 - Pour ce texte se pose un problème de datation par rapport à Ras Ibn Hani. S'il date de Niqmaddu II, c'est soit que les Beyrouthins mentionnés ne sont pas de Ras Ibn Hani, soit que l'établissement du Ras Ibn Hani est plus ancien que nous ne l'avons admis. Il se peut aussi que le sceau au nom de Niqmaddu ait été utilisé par Niqmaddu III, successeur d'Ibiranu dans les dernières décennies du XIII^e siècle. Ce sceau ayant continué de servir sous 'Ammishtamru II (cf. *Ugaritica* 3, p. 78), on ne pourrait s'étonner qu'un roi Niqmaddu l'emploie encore vingt ou trente ans plus tard.

42 - Cf. *Syria* 57, 1980, p. 362, fig. 13.

43 - Cf. P. BORDREUIL, dans *CRAL*, 1984, p. 437, qui souligne que l'utilisation de deux noms pour un même lieu n'est pas exclue ; l'un peut être, par exemple, le nom du lieu-dit, l'autre celui de la ville nouvelle ; ou bien l'un peut désigner la ville, l'autre le ressort administratif.

Conclusion

NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT DU RAS IBN HANI ET DU PALAIS NORD

Au stade actuel de l'exploration, un certain nombre d'incertitudes pèsent encore, nous l'avons vu, sur l'interprétation que l'on peut proposer pour le Palais Nord de Ras Ibn Hani et pour le site dans son ensemble. L'extension de la ville vers l'ouest reste, et restera sans doute, du fait de l'érosion et surtout de l'occupation du terrain par des constructions modernes, une question sans réponse. Le dégagement du Palais Sud est trop limité pour qu'on puisse préciser ses fonctions : comportait-il, notamment, une tombe, ou des tombes, et abritait-il des bureaux ? Même si l'on pouvait le fouiller plus complètement, il n'est pas sûr que la réponse à la deuxième interrogation serait donnée, étant donné l'évacuation complète qui semble avoir précédé sa destruction. Les autres édifices qui composaient la ville, au moins dans sa partie orientale, ont-ils tous l'aspect de bâtiments officiels, comme le bâtiment B ou le Palais Nord, et certains étaient-ils des centres administratifs ?

Plutôt que de vouloir dresser la liste de nos ignorances, il vaut sans doute mieux nous efforcer de faire un court bilan de ce que nous avons appris, au cours de vingt années de recherches sur le site, et essayer d'en tirer les enseignements les moins sujets à caution possible. Nous savons qu'au XIII^e siècle av. J.-C. un ensemble de constructions s'élevait sur le cap d'Ibn Hani, fondé par un roi d'Ugarit qui fut probablement 'Ammishamru II. Toutes ces constructions semblent avoir été importantes ou très importantes. La plus méridionale, le Palais Sud, ne peut guère être que le palais du roi. La plus septentrionale, le Palais Nord, est caractérisée principalement par la présence d'un atelier de fonte de lingots de cuivre, de quelques autres ateliers plus légers et de deux dépôts d'archives de nature assez différente et situés dans deux parties bien distinctes de l'édifice : l'un, près de la grande cour, de contenu varié, comportant des rituels où interviennent le roi et la reine, des lettres royales de caractère

international, et plusieurs références significatives à la reine d'Ugarit, l'autre, dans une petite salle de la partie orientale, n'enregistrant que des opérations statistiques ou comptables et ne contenant aucune mention de la reine, mais seulement du roi. Le plan du Palais Nord est caractérisé par certaines particularités : organisation de la circulation suivant un cheminement unique et séparation en deux secteurs ouest et est, d'un dessin très différent et ne communiquant entre eux que par un point. Un caveau funéraire appartient au secteur ouest, le plus monumental.

Nous sommes donc en présence soit du quartier résidentiel d'une agglomération dont nous ne connaissons pas, ou dont nous connaissons à peine, les quartiers modestes et pauvres, soit d'un ensemble de résidences et de centres de pouvoir sans rapport avec le village voisin à l'ouest. De toute façon, il s'agit d'une fondation royale, ensemble destiné à abriter des membres de la famille royale, de hauts personnages et des services de l'État. Sa position sur le cap rendait le séjour agréable et surtout permettait d'assumer, de façon inégalable dans le royaume d'Ugarit, un rôle de surveillance du trafic maritime.

On peut dès lors se demander pourquoi un roi d'Ugarit a pu sentir la nécessité de créer un tel établissement, dont le coût a nécessairement été très important. Il est fréquent, dans l'Orient ancien, de voir des monarques soucieux de marquer leur règne par la fondation de villes nouvelles ou de grands édifices¹. Les rois d'Ugarit n'étaient pas en reste, et leur palais était réputé pour sa richesse et son luxe². L'idée selon laquelle l'installation du Ras Ibn Hani a pu constituer pour la cour d'Ugarit une résidence d'été n'est pas à rejeter, bien qu'il n'y ait pas de différence sensible de climat entre le cap et Ras Shamra : la proximité de la mer a pu constituer un attrait suffisant. Le concept de résidence estivale pourrait sembler anachronique, mais il est attesté à la même époque

1 - Cf. S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur*, op. cit., 1982, p. 73-78 ; D. ARNAUD, *Le Proche-Orient ancien*, op. cit., 1970, p. 197-201. À Ébla, plusieurs palais existent, simultanément semble-t-il, dans la ville du Bronze moyen, avec des fonctions différentes : palais royal E, palais septentrional « cérémoniel » P, palais occidental Q du prince héritier, responsable du culte du roi mort, cf. P. MATHIAE, dans *Catalogue de l'exposition « Syrie... »*, op. cit., 1993, p. 164. En Égypte, la capitale a fréquemment été déplacée, cf., par exemple, E. DRIOTON et J. VANDIER, *L'Égypte*, op. cit., 1975, p. 342-353 et p. 367-368, pour le Nouvel Empire ; les périodes *whm nswt*, « de

renouvellement des naissances » de refondation, après des périodes de troubles où les lieux sacrés, notamment, ont été profanés, sont marquées par le changement de la résidence royale, et donc de la capitale, selon A. NIWINSKI, « Les périodes *whm nswt* dans l'histoire de l'Égypte : un essai comparatif », *BSFE* 136, juin 1996, p. 5-26, fig. 1-2.

2 - Lettre de Ribaddi de Byblos à Aménophis IV (EA 89, ligne 51). Cf. le titre de « roi bâtisseur » dans la titulature de Nigmépa, *PRU*, II, n° 7, p. 20 = RS 15.117.

en Égypte – où la résidence d'été des pharaons, Pi-Ramsès, était située dans le Delta, à Qantir³ – et un peu plus tard en Assyrie⁴. Le désir qui pouvait avoir 'Ammishtarum d'affirmer sa richesse et son prestige face à son puissant voisin du sud, Amurru, peut-être en liaison avec la politique, appuyée par la reine mère, d'alliances matrimoniales avec ce dernier, est une autre des motivations qu'on pourrait trouver à l'édification de la ville et des palais de Ras Ibn Hani. La vieille ville d'Ugarit, densément construite, limitée par son rempart et la pente du tell, soumise aux contraintes d'un vieux parcellaire⁵, ne se serait pas bien prêtée à un projet de cet ordre. Si celui-ci a été conçu, le roi, dont l'intérêt pour la construction de villes est attesté au moins par un texte⁶, a pu préférer un site vierge.

Chef d'un état dont la prospérité, soutenue par une marine marchande de premier ordre, repose sur un commerce alimenté par l'agriculture et les activités de transformation, le roi peut avoir désiré créer des centres d'activité artisanale à proximité de ressources naturelles, comme la pourpre et le sel, ou aux points de départ ou d'aboutissement de routes commerciales assurant l'approvisionnement en matières premières telles que le cuivre⁷, ou l'exportation de produits lourds comme le bois, que nous avons rencontré en grande abondance dans la structure du bâtiment et qui servait certainement aussi aux constructions navales⁸. Le déplacement du roi et de la cour, de domaine en domaine, pour consommer sur place les produits, percevoir les

redevances, surveiller la gestion et changer de terrains de chasse pouvait, comme dans la France ancienne, être une nécessité économique. Certains textes de Ras Ibn Hani, comme la liste du don de *birt*⁹, se comprennent mieux si l'on suppose le roi ou la reine physiquement présents.

Les avantages du Ras Ibn Hani pour la surveillance du trafic maritime, qu'il fût commercial ou militaire, ont déjà été soulignés. Politiquement, il pouvait être utile, en cas de crise, de disposer de résidences vastes et solides où transférer temporairement à l'écart de la capitale le siège du pouvoir¹⁰. Parmi les circonstances qui ont pu pousser à construire sur le Ras Ibn Hani, on hésite, étant donné le caractère ténu de la documentation¹¹, à mentionner ce qu'on entrevoit des difficultés qu'a eues 'Ammishtarum pour monter sur le trône, avec l'appui de sa mère Ahatmilku et des tuteurs d'Ugarit, Ini-Teshub de Karkémish et Tudhkhaliva IV du Hatti. Les épisodes de cette crise de succession sont inconnus, mais il est possible que le jeune roi ou prétendant ait jugé utile, soit au cours de ces événements, soit à leur suite, de s'éloigner de la capitale. On se souvient que les épisodes tragiques de la Fronde, qui avaient profondément marqué le jeune Louis XIV, sont à l'origine de la fortune de Versailles.

Enfin, une dernière éventualité qui pourrait avoir nécessité une seconde résidence est celle de travaux importants de réparation rendant le Grand Palais de Ras Shamra temporairement inhabitable¹². On connaît au moins deux cas, dans la Syrie de l'âge du Bronze, où le

3 - Cf. E. DRITON et J. VANDIER, *L'Égypte, op. cit.*, 1975, p. 367 ; J. YOYOTTE, dans J. Yoyotte, Chr. Ziegler *et al.*, *Gold of the Pharaohs. Catalogue of the exhibition of Treasures from Tanis. City of Edinburgh Art Centre, 2 February-30 April 1988*, Édimbourg, 1988, p. 18. Dans le récit d'Ounamon, la reine d'Alasia, Hétéb, est dite avoir deux résidences dans sa ville, cf. G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1976, p. 219-220.

4 - Cf. S. LACKENBACHER, *Le roi bâtisseur, op. cit.*, 1982, p. 41, 52-56, 80. 5 - La Maison aux Albâtres est subdivisée, dans la dernière phase de son existence, en deux ensembles non communicants, cf. J. E. LAGARCE, dans *Syria* 51, *op. cit.*, 1974, p. 6-7, fig. 3, par la condamnation de deux portes (et non d'une seule, comme indiqué *ibid.*, p. 7). Cette évolution, fréquemment observée dans les demeures d'Ugarit, illustre sans doute le fait que les familles, même les plus riches, étaient contraintes de s'adapter au manque de place dans la vieille métropole.

6 - Cf. J.-C. COURTOIS, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1224 ; J. NOUGAYROL, dans *PRU*, III, p. 124-125 (RS 15.147) : reconstruction de deux villes, confiées à Amatarunu. On sait que, à côté de Niqmépa, le roi connu comme un grand bâtisseur dans l'histoire d'Ugarit est Niqmaddu II, contemporain d'Aménophis IV et de Shuppiluliuma I^{er}, qui eut à reconstruire le palais après le cataclysme (?) annoncé par Abimilki de Tyr à Aménophis IV (EA 151/55) (« Et Ugarit, la ville du roi, a été détruite par le feu ; la moitié de la ville a été brûlée, l'autre moitié n'est plus là »), cf. C. F.-A. SCHAEFFER, *Ugaritica* 1, Paris, 1939, p. 35-36 ; M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1298 et 1303.

7 - Les fouilles de l'épave d'Ulu Burun (cf. références ci-dessus, p. 47 n. 69 du chap. 3), près de la côte lycienne, fournissent une illustration particulièrement brillante et suggestive de ce que pouvait être, aux XIV^e et XIII^e siècles, ce grand commerce international, qui véhiculait à travers la Méditerranée à la fois les matières premières et les produits ouvrés, les

modes et les techniques, peut-être même les artistes et artisans. Pour la circulation de ces derniers entre l'Égypte et Ugarit, voir dernièrement le texte RS 88.2158, où l'on voit le roi d'Ugarit demander à Merneptah l'envoi d'un sculpteur sur pierre pour faire une image du pharaon devant l'image de Ba'al dans le temple de ce dernier à Ugarit, probablement à l'occasion de l'accession au trône de Merneptah ; celui-ci lui promet de lui prêter des menuisiers, cf. S. LACKENBACHER, dans *Actes du Colloque « Le pays d'Ougarit autour de 1200 av. J.-C. », op. cit.*, 1995, p. 77-83, et dans *NABU*, 1997 (1), p. 31-32. Pour le même genre d'échanges avec le Hatti, voir la lettre de Puduḫépa citée ci-dessus, p. 87, n. 40 du chap. 5.

8 - Sur le rôle du bois dans l'économie ougaritique, cf. *CRAI*, 1983, p. 262-273, fig. 7-11, et p. 280-281, fig. 16.

9 - RIH T 78/2, cf. ci-dessus, p. 96, n. 42 du chap. 6.

10 - Nous avions commencé à montrer, en étudiant le rapport entre le palais et la porte de la ville à Ras Ibn Hani, Ras Shamra et Alalakh, que le quartier palatial est un ensemble plus étendu que le seul palais proprement dit, et avions envisagé, sans la retenir, l'idée que le souci de pouvoir isoler le palais de la ville ait pu s'exprimer déjà dans l'organisation de ce quartier palatial à Ugarit, cf. *CRAI*, 1983, p. 260-262, et J. LAGARCE, « Remarques sur des ouvrages de soutènement et de défense... », *Syria* 61, 1984, p. 177-178. Depuis lors, O. Callot a montré qu'il existait bien, au XIII^e siècle, un dispositif permettant de couper la ville du quartier des palais, cf. O. CALLOT, « La région nord du Palais royal d'Ugarit », *CRAI*, 1986, p. 738, 742, 753-755, fig. 2 et 8 (numérotée 2), p. 738 ; cette séparation a sans doute une signification politique.

11 - Cf. J. NOUGAYROL, dans *PRU*, IV, p. 120-124, RS 17.352, 17.355, 17.362 et 17.367 ; M. LIVERANI, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col. 1308.

12 - L'étude de ce monument est actuellement poursuivie par J.-C. Margueron et O. Callot.

réaménagement du palais oblige la famille royale à s'installer temporairement dans une autre demeure : à Mari, le petit palais oriental du chantier A a ainsi servi de résidence de dépannage au temps de Yasmah-Addu, puis au début de l'année 9^e de Zimri-Lim, où la reine Shiptu et son fils s'y installent quelque temps¹³. Mais on peut douter que, pour cette seule raison, le roi d'Ugarit se soit lancé dans la construction de toute une ville.

Dans cet ensemble, le Palais Nord présente un curieux amalgame entre résidence aristocratique et officielle – d'un personnage qui a pour particularité d'être une reine –, centre administratif et centre d'activités de production. Il est caractérisé comme résidence d'abord par la présence d'une tombe, puis par une partie du mobilier, notamment par l'abondance relative de la vaisselle d'usage courant, en particulier des petites « coupes », qui semblent indiquer que l'on prenait des repas sur place¹⁴. Comme résidence aristocratique par l'ampleur du bâtiment, l'attention portée aux aménagements sanitaires, la qualité architecturale du caveau funéraire et la richesse de ce qu'il reste de son mobilier, le luxe que manifestent, même si une partie d'entre eux peuvent provenir du pillage de la tombe, certains objets trouvés dans la partie occidentale : grands vases égyptiens en albâtre et en autres pierres dures, qui devaient contenir des onguents précieux, boîte à fards en ivoire, grandes céramiques mycéniennes, bijoux d'or, d'argent, de faïence et de pierre dure, scarabées et cylindres-sceaux¹⁵. Comme résidence officielle et centre administratif par deux dépôts d'archives comprenant, l'un des lettres ou copies de lettres de la correspondance diplomatique du souverain et des pièces statistiques et comptables, l'autre uniquement ce dernier type de documents, qui relèvent évidemment de l'administration royale, et des bulles de scellement. Au-delà du simple rôle administratif, l'architecture exprime la qualité de centre de pouvoir par la recherche de l'effet monumental et solennel dans la façade nord-ouest de la cour II et par l'aménagement des salles d'accueil LIX et III, avec leurs banquettes. Le Palais Nord est enfin caractérisé comme résidence de reine par les textes de la pièce VII et de ses environs qui mentionnent la souveraine, mais aussi par un certain nombre

d'objets, à caractère à la fois aristocratique et féminin, le trésor de bijoux, les bagues-chevalières en argent, le masque hathorique et le couvercle de boîte-canard à onguent en ivoire. Pourrait être due aussi à la présence de la reine la particularité du plan que nous avons abondamment soulignée, celle qui fait qu'un cheminement principal unique est ménagé à travers tout l'édifice, facilitant un contrôle strict de la circulation, plus nécessaire encore, selon la mentalité de l'époque, dans la demeure d'une reine, en tant que femme, que dans celle d'un roi.

Nous touchons là peut-être à une autre des raisons qui ont pu décider le monarque d'Ugarit à édifier une série de résidences, pour lui-même, sa mère et sa cour, en dehors d'Ugarit. Nous avons vu qu'il pouvait être souhaitable pour le roi de s'établir momentanément hors de sa capitale pour des raisons politiques. Mais, même en dehors des périodes de crise, le roi et la reine pouvaient avoir des raisons de désirer s'éloigner, momentanément au moins, de leur résidence officielle dans la métropole, s'il est permis de tirer argument, pour Ugarit, d'indications fournies en particulier par les textes de Mari. Les princes de Mésopotamie se construisent volontiers des palais en dehors de la capitale, qui est la ville du dieu, afin d'être plus libres de manifester en leur propre nom leur magnificence, moins liés par les contraintes rituelles qu'imposent le voisinage divin, la présence pesante du clergé et les nécessités de l'étiquette en général. On voit notamment, à Mari, que la reine et les autres femmes doivent, pendant leurs périodes d'impureté, sortir du palais qui, ayant englobé l'ancien sanctuaire principal de la ville, est une zone sacrée. Pour échapper à ces désagréments, la reine s'installe à l'extérieur quand les conditions de sécurité le permettent ; on la voit revenir lors d'une période de danger et s'établir alors dans un palais préparé pour elle et le prince héritier¹⁶. On peut rappeler à ce propos les efforts faits par les pharaons des XVIII^e et XIX^e dynasties pour échapper au contrôle du clergé thébain, avec la construction des palais de Malgatta et d'El-Amarna, puis de Qantir.

Dans le même ordre d'idées, on rappellera les « kiosques hebdomadaires » où, en Égypte, les reines, les princesses et

13 - Cf. J.-M. DURAND, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari... », dans *Le système palatial, Colloque de Strasbourg*, 1985, *op. cit.*, 1987, p. 41.

14 - Les conditions de découvertes de nombre de ces coupes, dans des puits, pose néanmoins un problème quant à leur utilisation quotidienne : est-ce de la vaisselle de table, conservée près des postes d'utilisation d'eau parce que c'était l'endroit où on la lavait, ou bien jetait-on dans les puits des objets qu'on avait utilisés pour quelque acte rituel, libation, fumigation, repas cérémoniel tel que le banquet funéraire ? Pour des coupes à boire déposées en tas après libation, dans les sanctuaires d'Enkomi, à la fin du XII^e/début du XI^e siècle av. J.-C., cf. J.-C. COURTOIS, dans *Enkomi et le Bronze récent, op. cit.*, 1986, p. 16-17 et 35, avec références.

15 - Cette liste est bien caractéristique du mobilier des résidences princières ;

rapprocher, par exemple, le lot livré par la pièce 6 du palais du niveau IV, à Alalakh, cf. L. WOOLLEY, *Alalakh, op. cit.*, 1955, p. 119, qui semble, par sa variété, représenter assez fidèlement l'équipement de base nécessaire à la vie quotidienne d'une personne de rang royal. Voir aussi le mobilier du « Pavillon royal » de Kamid el-Loz, R. HACHMANS *et al.*, *Frühe Phöniker im Libanon, op. cit.*, 1983, p. 58 et 111-157, n^{os} 1-94 (mais la destination de ce petit édifice ne nous paraît pas très assurée).

16 - Cf. J.-M. DURAND, dans *Mitología y Religión del Oriente Antiguo*, 1995, *op. cit.*, p. 233 ; *id.*, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari... », dans *Le système palatial, Colloque de Strasbourg*, 1985, *op. cit.*, 1987, p. 102. Nous remercions vivement J.-M. Durand des indications qu'il a bien voulu nous fournir sur les raisons qu'avaient les rois mésopotamiens de construire des résidences en dehors des capitales.

même, semble-t-il, les femmes d'une façon générale, venaient, dans certaines circonstances de leur vie, et notamment au moment des règles, de la gestation et de l'accouchement et durant le premier âge de leurs enfants, lorsque la menace des démons est particulièrement redoutable, s'installer au calme, sous la protection de la déesse Hathor et de ses assistants, au premier rang desquels Bès¹⁷

Pour Ras Shamra, retenant l'idée de C. F.-A. Schaeffer, selon lequel la cour III serait un jardin¹⁸, deux d'entre nous ont suggéré¹⁹ de reconnaître un kiosque analogue dans l'élégant petit pavillon qui ouvre largement sur la cour III du Grand Palais de Ras Shamra, dans l'angle nord-est de celle-ci, par une baie à deux colonnes (fig. 6, pièce n° 86).

Dans l'organisation du Palais royal d'Ugarit, on peut considérer que la région sud-ouest, avec la cour I, la salle 71, la cour VI, était consacrée à l'aspect le plus officiel de l'activité royale. La partie orientale, autour de la cour III, était dévolue aux affaires et à la vie privées de la famille royale, qui semble avoir eu ses appartements dans les pièces 40 à 53, au nord-ouest de la cour III²⁰, tandis que tout l'ensemble autour de cette cour peut être considéré comme une zone à usage privé. Entre les deux, la cour IV et les espaces qui l'entourent ont livré des textes relatifs aux affaires matrimoniales de la famille, l'inventaire du « trousseau » d'une reine Ahatmilku, probablement antérieure à la mère de 'Ammishtamru II, des actes notariaux et des contrats privés garantis par le sceau royal (Archives Centrales), tandis que dans les pièces situées entre cour IV et cour II ont été retrouvées de grandes quantités de vases en albâtre aux cartouches des pharaons qui les avaient offerts, des pierres dures, des restes de vêtements et de mobilier précieux. Il s'agit clairement du trésor dynastique et patrimonial du roi, de son mobilier luxueux, auquel se rattachent aussi les ivoires mis au jour dans la cour III ; ce

trésor évoque ceux que l'on connaît dans d'autres palais du Proche-Orient et qui se caractérisent notamment par d'importants lots d'ivoires, depuis l'âge du Bronze moyen, avec les ivoires du palais P d'Ébla et, à Alalakh, les vases en pierre du palais de Yarimlim (niveau VII), puis au Bronze récent, avec le mobilier trouvé dans le palais de Niqmépa (niveau IV) à Alalakh, le matériel du « pavillon royal » de Kamid el-Loz, celui du palais de Hazor, en cours de fouille, celui de Mégiddo, si riche, ou, plus modeste, celui de Tell el-Farah du sud, et encore au I^{er} millénaire av. J.-C., à Hama, à Samarie, ainsi que dans les palais assyriens, Arslan Tash, Khorsabad, Nimrud²¹. La cour II et les tombes de la pièce 28, au nord de celle-ci, complètent l'ensemble qui, au cœur du palais d'Ugarit, est consacré aux ancêtres et à l'héritage du roi, sorte de transition entre la partie la plus officielle et la partie la plus privée du palais. Dans cette dernière, les archives « est », qui occupent les pièces 54 à 56 au nord-est de la cour III, peuvent être interprétées comme concernant les affaires commerciales personnelles du souverain et ayant donc leur place à proximité immédiate des appartements privés. L'idée de l'existence d'un atelier d'ivoirier dans la pièce 44 est tout à fait acceptable, en attendant une étude approfondie de la documentation, au moins pour une officine assurant l'entretien et la réparation du mobilier précieux, mais peut-être aussi pour la production de pièces nouvelles (voir ci-dessus, p. 49, n. 83-85 du chap. 3).

On voit donc que l'emplacement du joli pavillon, dans la région des appartements privés, loin des espaces du palais consacrés aux réceptions officielles et aux grands bureaux, s'accorde bien avec l'idée d'y voir un équivalent des kiosques égyptiens. Les grands ivoires du mobilier royal, trouvés à quelques mètres à l'ouest, dans la galerie qui bordait le côté ouest de la cour²², comprenaient en particulier le panneau de lit montrant, au centre, la déesse 'Anat/Hathor allaitant les enfants royaux (fig. 92 : 1). Surtout, la grande corne à

17 - Voir ci-dessus une illustration de la présence de cette thématique dans le Palais Nord de Ras Ibn Hani, la bague à l'effigie de Bès trouvée dans la pièce III, non loin du trésor de bijoux, féminin, de la pièce XLVI, p. 58-59. Pour des représentations de kiosques sur des ostraca de Deir el-Médineh, cf. J. VANDIER D'ABBADIE, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, I, Le Caire, 1936, *passim* ; W. KAISER et al., *Ägyptisches Museum Berlin, op. cit.*, 1967, n°s 732 et 733, p. 64-65. Sur les lits clos, le lit conjugal, le kiosque « hebdomadaire », leur valeur symbolique liée à Hathor et aux autres divinités protectrices de la femme en Égypte, cf. B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1934-1935)*, *Fouilles de l'IFAO*, XVI, Le Caire, 1939, p. 93-150, *passim* ; E. BRUNNER-TRAUT, « Die Wochenlaube », *Mitteilungen des Instituts für Orientalische Forschung*, 3, 1955, p. 11-30, fig. 1-11 ; C. TRAUENCKER, « Aménophis IV et Néfertiti. Le couple royal d'après les talatates du IX^e pylône de Karnak », *Bulletin de la Société française d'égyptologie* 107, 1986 (octobre), p. 17-44, fig. 1-11, notamment p. 34. E. et J. Lagarde reviennent sur cette thématique dans leur travail en préparation déjà cité, *Bès et les divinités protectrices de la naissance et de la renaissance...*

18 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 4, 1962, p. 15-17.

19 - J. et E. LAGARCE, *Aménagements hydrauliques...*, *op. cit.*, sous presse. 20 - Cf. J.-C. COURTOIS, dans *SDB*, IX, *op. cit.*, 1979, col 1221 ; sur l'ensemble de cette région du palais, voir *ibid.*, col. 1221-1227.

21 - Voir aussi ci-dessus, p. 30, n. 87 du chap. 2 et p. 66, n. 92 du chap. 4. Le phénomène se retrouve dans les régions phéniciennes jusqu'en Méditerranée occidentale. Ainsi dans le palais-sanctuaire, orientalisant par son architecture même, de Cancho Roano (Estrémadure, Espagne) (VII^e-V^e siècles av. J.-C.), dont le trésor, riche notamment en petit mobilier d'ivoire, est un descendant direct du modèle oriental, y compris par la thématique iconographique dont beaucoup de ses éléments sont porteurs, cf. J. GRAN-AYMERICH et E. du PUYSISON-LAGARCE, dans *CRAI, op. cit.*, 1995, p. 580-604, fig. 4-10, notamment p. 586-587, n. 44, avec bibliographie. En Étrurie, voir les ivoires de la « regia » de Poggio Civitate, près de Murlo, cf. S. STOPPONI (éd.), *Case e palazzi d'Etruria* (catalogue d'exposition, Sienna, 1985), Milan, 1985, p. 94-98.

22 - Cf. C. F.-A. SCHAEFFER, « Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit. Quinzième, seizième et dix-septième campagnes (1951, 1952 et 1953). Rapport sommaire », *Syria* 31, 1954, p. 51-63, fig. 3-9, pl. VII-X. Voir aussi ci-dessus, p. 66, n. 92 du chap. 4.

onguent sculptée dans une défense d'éléphant²³ et figurant 'Anat nue encadrée de sphinges ailées, au-dessus d'une frise de lions passant, provient précisément de ce pavillon²⁴

Or la corne à onguents qui est, en Égypte, un instrument essentiel, dans une optique rituelle aussi bien que proprement thérapeutique, des soins à donner à la future mère, à l'accouchée et au nouveau-né²⁵, est bien attestée également, en relation avec les fiançailles des princesses royales, pour la Syrie-Palestine et le Mitanni, par de grands exemplaires en ivoire décorés – fréquemment en forme de femme et munis de bouchons-verseurs modelés en tête féminine, à coiffure souvent hathorique – et par des textes d'El-Amarna et de Ras Shamra²⁶ ; on dispose aussi de textes concernant les pays hittites.

Enfin la grande cuve en pierre et le puits contigus au pavillon rappellent l'importance que revêtait l'eau dans ce contexte de la femme et de la venue au monde, non seulement sur un plan pratique d'hygiène, mais aussi en tant qu'élément symbolique des eaux souterraines vivifiantes dont 'Anat est le jaillissement sous la forme des sources et qui, pour les Égyptiens, sont le *Noun*, ventre d'Hathor d'où resurgit chaque jour, régénéré, le jeune soleil Horus²⁷, dans lequel s'incarne le pharaon.

L'établissement du Ras Ibn Hani était peut-être ainsi, pour la famille royale d'Ugarit, un moyen de joindre l'agréable à l'utile et, créant un centre chargé de certaines tâches d'administration pour le district sud-ouest du royaume, établissant un point d'observation du trafic maritime et un centre industriel dans lequel au moins un des ateliers, celui des lingots de cuivre « en peau de boeuf », était consacré à la production d'objets chargés d'un symbolisme complexe, de se doter en outre d'un lieu de séjour où l'on vivait plus librement qu'à Ugarit et plus près des possibilités de chasse et de pêche, des plaisirs liés à la nature et à la mer. La multiplicité des palais royaux et des villes fondées pour y installer l'administration centrale,

phénomène courant en Mésopotamie et en Égypte, trouve ici sa première attestation pour les royaumes de la côte.

Le lien avec la mer, la position particulièrement favorable du cap pour la surveillance du trafic maritime, peuvent expliquer pourquoi, après la ruine de l'établissement ugaritique qu'il portait et celle de la capitale, le Ras Ibn Hani, contrairement à cette dernière, a connu une réoccupation immédiate ou quasi-immédiate, caractérisée, dans sa phase la plus ancienne, par la présence de céramique du type Myc. III C : 1, d'origine probablement chypriote, ainsi que de fabrications locales dans le même style, puis, malgré le maintien des contacts avec les traditions égéennes, à travers Chypre surtout, par un retour progressif à une poterie plus enracinée dans la tradition syrienne et dont les équivalents seraient à chercher dans la région de Hama au XI^e siècle. Cette circonstance fait de Ras Ibn Hani le seul site exploré de la côte syro-phénicienne où l'on puisse observer sans discontinuité à la fois la destruction du niveau de l'âge du Bronze et l'installation de gens qui, porteurs d'une céramique de type égéen, ont pour une part des origines occidentales et sont probablement apparentés aux Peuples de la mer auxquels les sources égyptiennes attribuent la destruction des empires et royaumes du Bronze récent dans la région.

La situation stratégique du cap lui valut encore, à l'époque hellénistique, d'être choisi par Ptolémée III pour servir de point fort défendant au sud, face à Laodicée séleucide, les territoires dont il s'était emparé autour d'Antioche et de Séleucie lors de ce que l'on a appelé la deuxième guerre de Syrie. Les restes de fortifications impressionnantes ont été mis au jour par notre mission sur le cap d'Ibn Hani. Ces murailles étaient destinées à protéger une ville de 900 m de longueur, qui resta très active au II^e siècle av. J.-C. malgré son retour aux mains des Séleucides, et ne disparut sans doute jamais complètement jusqu'à un nouveau et dernier réveil de sa prospérité, de l'époque constantinienne à Justinien²⁸

23 - Interprétée par C. F.-A. Schaeffer, *ibid.*, p. 62-63, fig. 9. comme un olifant, identification que retient A. Caubet, dans A. CAUBET et F. POPLIN, « Les objets de matière dure animale. Étude du matériau », dans *RSO*, III, 1987, *op. cit.*, p. 283-285, 287, fig. 19. Pour l'interprétation comme corne à onguent, cf. E. et J. LAGARCE, dans *Enkomi et la Bronze Récent*, *op. cit.*, 1986, p. 78-79, 128, et nos études en préparation.

24 - Le point 533, indiqué dans *Syria* 31, 1954, p. 62, comme le lieu de découverte de l'« olifant », se trouve en effet près du mur septentrional de ce pavillon, cf. C. F.-A. SCHAEFFER, dans *Ugaritica* 4, 1962, dépliant I.

25 - Cf. *Fouilles de Kiton*, II, *op. cit.*, 1976, p. 235, 270, n. 233-237, avec bibliographie.

26 - Dans le texte RS 34.124, cf. P. BORDREUIL et D. PARDEE, dans P. Bordreuil (éd.), *RSO*, VII, *op. cit.*, 1991, p. 142-150, le grand dignitaire

Yabninu, envoyé en ambassade, chargé de présents, or et étoffes, a versé de l'huile de sa corne sur la tête de la fille du roi d'Amurru, rite qui pourrait marquer le mariage de cette princesse avec le roi d'Ugarit. Sur les mariages des rois d'Ugarit avec des princesses d'Amurru à l'époque de 'Ammishtamur et de ses successeurs, voir ci-dessus, p. 93, n. 12 du chap. 6.

27 - Cf. les grands récipients à eau, souvent modelés à l'image du dieu Bès et ornés d'autres figurations hathoriques, associés aux lits clos des maisons de Deir el-Médineh, B. BRUYÈRE, *Fouilles de Deir el Médineh (1933-1934)*, *op. cit.*, 1937, p. 112-113, fig. 48-49, pl. XV, et *id.*, *Fouilles de Deir el Médineh (1934-1935)*, *op. cit.*, 1939, p. 102-105, fig. 35-36.

28 - Sur Ras Ibn Hani du début de l'âge du Fer à l'époque byzantine, voir la bibliographie générale du site donnée ci-dessus, p. 4, n. 1.

Ainsi le geste d'un roi d'Ugarit choisissant, au XIII^e siècle av. J.-C., la presqu'île d'Ibn Hani pour y établir un ensemble d'édifices monumentaux destinés à abriter un temps lui-même et sa cour, a-t-il donné naissance à un habitat qui devait durer pratiquement deux millénaires.

Pour l'âge du Bronze récent, l'exploration de ce site, au cours de plus de vingt ans d'une collaboration franco-syrienne que nous avons essayé de rendre exemplaire et utile à la formation des jeunes cadres de la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie, souvent avec le renfort de spécialistes de disciplines et de pays très divers, a apporté, pour notre perception du royaume d'Ugarit dans la dernière phase de sa grandeur, une perspective nouvelle : elle a permis de commencer à considérer la civilisation ugaritique à partir d'un point extérieur à la capitale et d'échapper ainsi, dans une mesure bien trop faible encore, à un certain confinement à la fouille du tell de Ras Shamra et, autrefois, du port de Minet el-Beida.

À Ras Ibn Hani, malgré la richesse et l'importance des résultats obtenus, la tâche n'est qu'amorcée pour la connaissance de l'établissement du Bronze récent. Plusieurs édifices de conception monumentale et, pour deux d'entre eux, de caractère clairement palatial, y ont été reconnus et ont explorés, largement pour le Palais Nord, très partiellement pour les autres. Le bon état de conservation d'une grande partie des vestiges permet d'observer d'intéressantes particularités architecturales, tant dans les plans que dans les modes de construction. Les découvertes ont été nombreuses et ont apporté beaucoup de données nouvelles, on l'a vu, dans le domaine de l'épigraphie, des techniques administratives ou comptables, de la religion et

de la géographie du royaume, avec les deux archives (200 tablettes environ), dans celui des techniques de la métallurgie, avec le moule à lingots en « peau de boeuf », du travail des pierres dures, de l'os et de l'ivoire. Mais le champ reste largement ouvert à la recherche. Nous avons souligné notre médiocre appréhension de l'étendue de la ville, de sa nature réelle. De ce site qui nous offre la possibilité d'explorer un urbanisme tout à fait différent, par la nature même de sa genèse, de celui de la ville d'Ugarit au Bronze récent, nous connaissons des édifices certes importants, mais éloignés les uns des autres (Palais Sud, maison de la région P/Q 76/78, ensemble formé par le Palais Nord, le bâtiment oriental et le bâtiment B), sans pouvoir approfondir les facteurs qui ont déterminé leur implantation, ni la façon dont étaient dessinées les communications entre les différents points de la ville. Seuls deux d'entre eux peuvent être interprétés avec quelque vraisemblance quant à leur fonction, le Palais Sud (environ un hectare), sans doute palais royal, et le Palais Nord (un quart d'hectare environ), palais de reine, lieu de production et centre administratif. La qualité du matériel recueilli ici, témoin, malgré son état fragmentaire, d'un art de cour raffiné fortement marqué par l'Égypte et de larges contacts internationaux, se retrouverait-elle si l'on explorait d'autres bâtiments ? Le fait, enfin, que l'incendie dont les traces marquent si profondément les ruines du Palais Nord et sont visibles, de façon moins spectaculaire, dans le Palais Sud, ne semble pas avoir concerné les autres édifices, appelle lui aussi à de nouvelles recherches visant à mieux préciser les circonstances et les modalités de la destruction de l'occupation du Bronze récent et celles de l'installation de l'établissement de l'âge du Fer.

ILLUSTRATIONS

LISTE DES ILLUSTRATIONS*

- Fig. 0 - Carte montrant les principaux sites mentionnés dans le texte.
- Fig. 1 - Plan schématique des vestiges de l'âge du Bronze récent reconnus sur le cap.
- Fig. 2 - Ancre en pierre du Bronze récent recueillie dans la zone D (dessin Y. du Puytison-Kuhr).
Fig. 3 - Vue générale du chantier du Palais Nord, prise du sud (1989). À l'horizon, de gauche à droite, le Ras al-Khanzir, le Ras al-Bassit, le Ras al-Fasri et, derrière, le Jabal al-'Aqra'.
- Fig. 4 - Plan schématique des vestiges du Bronze récent dans le chantier du Palais Nord (état 1995), avec tracé des coupes architecturales.
- Fig. 4 bis - Montage de photographies prises d'un cerf-volant, montrant l'ensemble du chantier du Palais Nord en 1987 ; le nord est en haut (photos A. 'Abd el-Ghafour).
- Fig. 4 ter - Schéma des circulations dans le Palais Nord.
- Fig. 5 - Plan des vestiges du Bronze récent dans le chantier du Palais Nord (relevés N. Saliby¹, N. Darrous, M.-G. Froidevaux, E. et J. Lagarce).
- Fig. 6 - Plan schématique du Grand Palais de Ras Shamra (d'après C. Schaeffer, *Ugaritica* 4).
- Fig. 7 - Palais Nord. La rue occidentale, en baïonnette, vue du nord-ouest (1991), avec matériel en place dans la partie sud. Le mur de façade, à gauche, a été reconstruit par la mission dans la trace négative du mur de l'âge du Bronze. À droite, bâtiment B : pièces B I et B II en cours de fouille, avec céramiques en place sur le sol.
- Fig. 8 - Chantier du Palais Nord. Espace-rue XLV, à l'est du Palais Nord, vu du nord-est (1987). Couvertures de l'égout et de l'adducteur venant de la pièce XXXIV. Le puisard au premier plan a été en usage à l'époque hellénistique. Au fond, seuil de la pièce ou cour IX, au niveau du sol supérieur du Bronze récent.
- Fig. 9 - Palais Nord. Secteur au nord-ouest de la cour II, vu du nord. Au premier plan, trace négative du mur XL/XXXVIII (1991).
- Fig. 10 - Palais Nord. Partie nord du secteur oriental, vue de l'ouest (1991). Au premier plan, cour XLI, avec puisard, coupée par l'égout hellénistique.
- Fig. 11 - Palais Nord. Pièces III (à gauche) et LIX, en cours de dégagement, avec de grands blocs en chute, vues de l'ouest - sud-ouest (1994). Au deuxième plan, murs des niveaux de l'âge du Fer et de l'époque hellénistique.
- Fig. 12 - Palais Nord. Traces d'érosion sur la face sud-est du mur sud-est de la pièce LIX (1994).
- Fig. 13 - Palais Nord. Pièce III et cour II, traversée par le grand égout hellénistique, vues de l'est - sud-est (1981).
- Fig. 14 - Palais Nord. Pièce III, vue de l'est (1981).
- Fig. 15 - Palais Nord. Pièces III, IV et V et, à gauche, couloir VI, vu du sud-ouest (1981).
- Fig. 16 - Palais Nord. Aile industrielle occidentale vue du nord-ouest : pièces XVI, XVII, XVIII et XXXI. La dépression à droite marque l'emplacement du mur de façade occidental (1986).
- Fig. 17 - Palais Nord. Atelier métallurgique (pièces XVI et XVII) et cour II, vus de l'ouest (1986). Les sondages sous le sol supérieur sont amorcés.
- Fig. 18 - Palais Nord. Empreinte du dallage arraché de la pièce LVIII et pièce XXII, avec murs en négatif, vues du sud-ouest (1991).
- Fig. 19 - Palais Nord. Enfilade des pièces XXXV, XXIX et X, après enlèvement du matériel (1984). À gauche, pièce XXX. Remarquer les emplacements de seuils en bois et la banquette de la pièce XXIX qui fait saillie dans la pièce, tandis que le mur contre lequel elle s'appuyait a été détruit.
- Fig. 20 - Palais Nord. Coupe depuis le sol supérieur jusqu'au rocher, dans la partie sud-est de la pièce, vue du nord-ouest.
- Fig. 21 - Palais Nord. Coupe A-A' (relevé F. Le Bec, 1990).
- Fig. 22 - Palais Nord. Coupe B-B' et C-C' (relevé M.-G. Froidevaux, 1991).
- Fig. 23 - Palais Nord. Coupe D-D' (relevé N. Darrous, 1991).

* Toutes les figures se rapportent à Ras Ibn Hani sauf indication contraire.

- Fig. 24 - Palais Nord.
 a - Chaînage longitudinal dans la face sud-ouest du mur XVII/II : coupe transversale.
 b - Croquis des traces observées et restitution proposée pour l'agencement des éléments en bois dans le jambage occidental du passage IX/X (croquis J. Lagarce).
- Fig. 25 - Palais Nord. Mur II/XVII, face sud-ouest : emplacements d'un chaînage longitudinal et d'un chaînage transversal (1981).
- Fig. 26 - Palais Nord. Alvéoles laissées par la combustion de bois transversaux juxtaposés dans le mur XVII/XVIII, face sud-est (1992).
- Fig. 27 - Palais Nord. Empreintes de tasseaux transversaux à la base d'un chaînage longitudinal.
- Fig. 28 - Palais Nord. Pièce III, mur ouest, angle III/XIX : emplacement calciné d'un chaînage horizontal au niveau du sommet de la banquette et trace probable d'un bois vertical (1990).
- Fig. 29 - Palais Nord. Pièce XVIII, mur sud, partie ouest : logement probable d'un bois vertical (1987).
- Fig. 30 - Palais Nord. Mur III/LIX, partie est, vue du sud (1992). Remarquer la feuillure dans la partie inférieure et son prolongement au-dessus de l'emplacement du chaînage.
- Fig. 31 - Palais Nord. Jambage oriental du passage III/LIX : emplacement de la mortaise dégagé du magma des débris calcinés par la combustion du chaînage (1990).
- Fig. 32 - Palais Nord. Escalier XXXIII (coupe E-E', cf. fig. 4) (relevé N. Darrous).
- Fig. 33 - Palais Nord. Cage d'escalier I, vue de l'ouest - nord-ouest (1981). Sol supérieur, avec trace d'un seuil en bois, et petit sondage jusqu'au sol précédent au pied de la marche inférieure.
- Fig. 34 - Palais Nord. Escalier XXXIII, vu du nord-ouest (1984), avec blocs et enduits de murs en chute.
- Fig. 35 - Palais Nord. Escalier XIV, vu du nord-est (1990). La quatrième marche, absente, était sans doute en bois.
- Fig. 36 - Palais Nord. Masse de blocs tombés dans l'escalier XXVI, vus du sud (1983).
- Fig. 37 - Palais Nord. Pièce XLVIII, vue du sud (1990). Sol primitif dallé, enduit, avec prise d'eau vers l'égoût (en bas, à droite). Dans le passage de la porte, niveau du seuil correspondant au sol supérieur.
- Fig. 38 - Palais Nord. Seuils en bois : relevés des traces observables et essais de restitution en coupe (relevés J. et E. Lagarce).
 1 - Seuil XXII/XXV.
 2 - Seuil XIII/XXII.
- Fig. 39 - Palais Nord. Pièce XLIX et passage XLIX/IV, avec marque de l'hubriserie et empreinte du seuil en bois, vus de l'est-nord-est.
- Fig. 40 - Palais Nord. Passage à colonnes XII/II, vu du nord-ouest (1981), avec l'égoût hellénistique et des restes de la couche d'incendie sur le sol de la cour.
- Fig. 41 - Palais Nord. Plan et coupe du passage à deux colonnes II/XII (relevé N. Darrous).
- Fig. 42 - Palais Nord. Bloc formant la base de colonne occidentale du passage à colonnes II/XII (relevé N. Darrous).
- Fig. 43 - Palais Nord. Passage XII/II : base de colonne occidentale et logements des éléments en bois. Vue verticale ; le nord se trouve dans l'angle supérieur gauche (1981).
- Fig. 44 - Palais Nord. Passage XII/II, vu du nord-ouest (1989), la base de colonne occidentale arrachée de son logement.
- Fig. 45 - Palais Nord. Passage XIII/II, vu du nord-est (1989), la base de colonne occidentale arrachée de son logement.
- Fig. 46 - Palais Nord. Le bloc formant la base de colonne occidentale du passage XII/II arraché de son logement, vue rapprochée.
- Fig. 47 - Palais Nord. Pièce XLIX : remblai de destruction comprenant une couche charbonneuse à la base, une petite couche pierreuse et une épaisse couche de fragments de couverture, vu du nord-ouest (1986). Le mur au sommet date de l'âge du Fer ancien.
- Fig. 48 - Palais Nord. Fragment de couverture provenant de l'espace XXX (1983).
- Fig. 49 - Palais Nord. Cage d'escalier I : puisard sous l'escalier, avant vidage (1981). Sur la marche supérieure, empreinte de l'extrémité des blocs qui formaient le premier repos.
- Fig. 50 - Palais Nord. L'installation hydraulique de la pièce XXIV. Plan et coupe (relevé S. Macharqa, 1991).
- Fig. 51 - Palais Nord. Pièce XXIV, avec siège d'aisance contre le mur sud-ouest, vue du nord-ouest (1991).
- Fig. 52 - Palais Nord. Pièce LIII, avec sol dallé enduit et siège d'aisance, vue de l'est - nord-est (1989).
- Fig. 53 - Palais Nord. Coupe du puits de la pièce XVIII (relevé S. Macharqa, 1989).
- Fig. 54 - Palais Nord. Pièces XVIII et XXXI vus du nord-est (1983). Le sol visible dans la pièce XVIII est le sol supérieur, d'argile, avec la rigole conduisant vers la porte les eaux de la cuve. Le sol de la pièce XXXI est le sol original, enduit.
- Fig. 55 - Chantier du Palais Nord. Coupe du puits de la pièce B II (relevé S. Macharqa, 1991).
- Fig. 56 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : margelle du puits, cuve et banquette contre le mur nord-est, vus du sud-ouest (1992).
- Fig. 57 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : traces de taille et restes d'enduit sur l'intérieur de la paroi nord-est de la cuve.
- Fig. 58 - Palais Nord. Pièce XXV, couverture du puisard, vue du sud (1992).

- Fig. 59 - Palais Nord. Installation d'évacuation d'eau de la pièce XLIII vers le puitsard situé sous l'espace LXII (relevé M.-G. Froidevaux, 1991).
- Fig. 60 - Palais Nord. Puitsard sous l'espace LXII, avec canal d'adduction à travers le mur XLIII/LXII, vu du sud-ouest (1986).
- Fig. 61 - Chantier du Palais Nord. Coupe longitudinale partielle de l'égout sous l'espace-rue XLV.
- Fig. 62 - Espace-rue XLV, à l'est du Palais Nord. Égout : débouché de l'adducteur venant de la pièce XXXIV dans le collecteur, vu du sud-est (1987).
- Fig. 63 - Palais Nord. Pièce III, banquette de l'angle est, vue du nord-ouest (1990).
- Fig. 64 - Palais Nord. Pièce XXXVIII, avec banquettes, vue du nord-ouest (1986).
- Fig. 65 - Palais Nord. Pièce XXIX : extrémité sud-est de la banquette, après érosion de l'enduit, et portion du sol original enduit protégé par la banquette, vues de l'est - sud-est (1991).
- Fig. 66 - Palais Nord. Caveau funéraire sous la pièce V, vu du sud - sud-ouest (1986).
- Fig. 67 - Palais Nord. Caveau funéraire sous la pièce V : fouille de la région, dans le sud de la chambre, dont les dalles avaient été arrachées. Matériel en place (vase en albâtre, inv. 90/10, cf. ci-dessous, fig. 128 : 4, et 129) (1990).
- Fig. 68 - Palais Nord. Pièce XVII : le moule à lingots « en peau de boeuf » dégagé jusqu'au niveau du sol supérieur, vu de l'est (1984).
- Fig. 69 - Palais Nord. Pièce XVII : le moule à lingots entièrement dégagé, vu du sud-est (1990).
- Fig. 70 - Palais Nord. Le moule à lingots de la pièce XVII (relevés M. al-Maqdissi, 1984, et H. Hassan, 1990).
- Fig. 71 - Palais Nord. Pièce XVII : détail de la face supérieure du moule à lingots, avec la matrice, vu du nord-ouest (1990).
- Fig. 72 - Palais Nord. Pièce XVII : foyers correspondant au deuxième sol, contre le mur sud-est, vus du nord-ouest (1989).
- Fig. 73 - Palais Nord. Pièce XVII : vestiges des installations correspondant au deuxième sol, vus du nord-ouest (1994).
À gauche, plate-forme du niveau supérieur ; au premier plan, sondage sous l'emplacement du moule à lingots.
- Fig. 74 - Chantier du Palais Nord, bâtiment oriental. Les *tannours* de la pièce LVI, plan et coupe (relevé E. et J. Lagarce, 1992).
- Fig. 75 - Chantier du Palais Nord, bâtiment oriental : pièce LVI, avec les *tannours* en cours de dégagement, et pièce LII, vues de l'est - sud-est (1989).
- Fig. 76 - Chantier du Palais Nord. Pièce LVI : le *tannour* occidental, vu de l'est - sud-est (1989).
- Fig. 77 - *Tannour* dans le village actuel de Ras Shamra (photo J. Lagarce, 1996), construit en 1994 par une femme appelée, en raison de sa compétence, d'un autre village.
- Fig. 78 - *Tannour* actuel à Tell Siano (site de l'ancienne Siyannu) (photo M. al-Maqdissi, 1990).
- Fig. 79 *Tannour* actuel érodé, sur le tell de Ras Shamra (photo J. Lagarce, 1996).
- Fig. 80 - Chantier du Palais Nord. Bâtiment B, vu du nord - nord-ouest (1992) : à gauche et au fond, pièces B I et B II, avec céramique et ossements sur le sol cendré, à droite cour B V, à sol dallé enduit.
- Fig. 81 - Chantier du Palais Nord. Pièce B I, ensemble, vu du sud-ouest (1992), avec matériel en place sur le sol cendré de la partie occidentale.
- Fig. 82 - Chantier du Palais Nord. Bâtiment B. État final de la fouille de la pièce B I (1992) : la céramique et les ossements ont été enlevés dans la partie orientale (à gauche), où l'on aperçoit le support rond contre le mur et, plus loin, les restes du four et la plate-forme enduite ; dans la partie orientale, matériel en place sur le sol cendré. Au premier plan, sol enduit de B IV et, au-delà, restes de l'escalier de l'angle nord-ouest de B I, avec son remblai sableux.
- Fig. 83 - Chantier du Palais Nord. Partie orientale de la pièce B I en cours de fouille, vue du sud-ouest (1991), avec matériel en place dans la couche cendreuse sur le sol. Au premier plan, au milieu, fond de la fosse hellénistique qui a détruit la plus grande partie du four ; derrière la fosse, plate-forme enduite, avec céramiques contre le mur ; à gauche, quelques vestiges du four ; parmi les céramiques écrasées, à gauche, sommet du support rond en maçonnerie.
- Fig. 84 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II, vue d'ensemble, de l'ouest - nord-ouest (1992). Matériel en place dans le four et sur le sol cendré de la pièce.
- Fig. 85 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : le four et la banquette, vus du sud - sud-est (1992). Matériel en place dans le four et sur le sol cendré de la pièce.
- Fig. 86 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : foyer contre l'escalier du four, vu du sud-ouest (1991).
- Fig. 87 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : fragments de jarres dans la chambre du four et vue de l'alandier en cours de dégagement, du nord-ouest (1992).
- Fig. 88 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : matériel (marmites, coupe) sur la banquette le long du mur nord-est et à son pied (fragments de jarres et de lampe), vu du nord-ouest (1991).
- Fig. 89 - Palais Nord. Pièce XX, avec céramique et os dans la couche d'effondrement, vue du nord-ouest (1983). À gauche, paroi de l'égout hellénistique.

- Fig. 90 - Palais Nord. Pièce XXIX. avec la couche de destruction contenant le matériel et les blocs de corindon, vue du nord-ouest (1983).
- Fig. 91 - Palais Nord.
- 1 - Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : roi maîtrisant un lion, inv. 87/25 (pièce X, puisard) ;
 - 2 - Bague-chevalière en argent gravée d'une figure de Bès, inv. 87/3 (pièce III, angle ouest) ;
 - 3 - Bague-chevalière en argent gravée d'un capridé bondissant, inv. 78/105 (pièce VII) ;
 - 4 - Cylindre-sceau en hématite, avec déesse nue sous disque ailé, inv. 89/8 ;
- 5 à 25 : Trésor de bijoux de la pièce XLVI :
- 5 - Plaquette-pendentif en or avec étoile d'Astarté à quatre branches, inv. 87/15 ;
 - 6 - Scarabée en cristal de roche, avec Ba'al « au foudre », inv. 87/14 ;
 - 7 à 10 - Plaquettes-pendentifs en argent, inv. 87/4, 87/7, 87/5 et 87/6 ;
 - 11 et 12 - Pendants en argent, inv. 87/8 et 87/9 ;
 - 13 - Débris de bijoux en argent, inv. 87/13 ;
 - 14 à 17 - Fragment de boucle d'oreille en argent en croissant, non inv., et boucles d'oreille en argent, en croissant, inv. 87/11, 87/12 et 87/10 ;
 - 18 - Perle longue annelée en faïence imitant la cornaline, inv. 87/24 ;
 - 19 - Perle en verre bleu, inv. 87/20 ;
 - 20 et 21 - Perles amygdaloïdes à facettes en cornaline, inv. 87/17 et 87/16 ;
 - 22 et 23 - Perles en or, inv. 87/18 et 87/19 ;
 - 24 et 25 - Perles en argent, inv. 87/21 et 87/22.
- Dessins Y. du Puytison-Kuhr.
- Fig. 92 1 - Ras Shamra, Grand Palais : restitution graphique des deux faces du panneau de lit en ivoire (dessins W. Forrer et M. Forrer-Kron) ;
- 2 - Ras Shamra : stèle de Ba'al au foudre ;
 - 3 - Qadbutn (Qadmus) : stèle de Ba'al (IX^e/VIII^e siècle av. J.-C.) ;
 - 4 - Thèbes, Vallée des Reines, tombe du prince Amonherkhepchef : peinture montrant Ramsès III (1198-1166), avec le « casque bleu » du couronnement et le pagne à devanteau d'orfèvrerie, devant la déesse Isis-Hathor (d'après J. Leclant, *Les pharaons*, II, Paris, 1979, fig. 281).
- Fig. 93 - Chantier du Palais Nord. Cylindre-sceau en hématite, avec déesse nue sous disque ailé. Inv. 89/8 (F 83 SE, surface).
- Fig. 94 - Chantier du Palais Nord. Cylindre-sceau en stéatite : autel à offrande garni d'un canard, devant une déesse assise ; deux personnages debout. Inv. 87/26 (D 83 NW, déblais).
- Fig. 95 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec déroulement de cylindre : scène de culte à une divinité assise. Inv. 86/1 (pièce XVII, remblais sous sol supérieur).
- Fig. 96 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec déroulement de cylindre hittite. Inv. 86/2 (pièce XXVIII, puisard).
- Fig. 97 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : roi maîtrisant un lion. Inv. 87/25 (pièce X, puisard).
- Fig. 98 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : griffon attaquant un taureau (pièce XXIX).
- Fig. 99 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : sceau personnel de 'Ammishtamru II (pièce XXIX).
- Fig. 100 - Palais Nord. Bague-chevalière en argent gravée d'une figure de Bès. Inv. 87/3 (pièce III, angle ouest).
- Fig. 101 - Scarabée en pierre noire gravé d'un quadrupède cornu surmonté par deux canards affrontés de part et d'autre d'une palmette ; devant le quadrupède, un scorpion (Bronze récent ou début de l'âge du Fer). Inv. 95/1. Trouvaille de surface, région entre le Palais Nord et les sondages Q 78.
- Fig. 102 - Palais Nord. Scarabée en faïence, gravé d'un sphinx couronné portant Maât et d'une déesse Ouadjet (seuil XII/XX).
- Fig. 103 - Palais Nord. Scarabée en cristal de roche, avec Ba'al « au foudre ». Inv. 87/14 (pièce XLVI, trésor de bijoux). Dos et profil.
- Fig. 104 - Palais Nord. Plat de scarabée de la fig. 103.
- Fig. 105 - Nécropole de Bordj Djedid (Tunisie). Plat de bague-cachet en or, Musée du Bardo, VII^e-VI^e siècle av. J.-C. (d'après W. Culican, dans *Australian Journal of Biblical Archaeology*, I, 1, 1968, p. 101-102, fig. 14 A).
- Fig. 106 - Palais Nord. Plaquette-pendentif en or avec étoile d'Astarté à quatre branches. Inv. 87/15 (pièce XLVI, trésor de bijoux).
- Fig. 107 - Palais Nord. Trésor de bijoux, avant nettoyage des pièces en argent (pièce XLVI) : boucles d'oreilles en argent, en croissant, inv. 87/12, 87/10 et 87/11 ; pendants en argent, inv. 87/8 et 87/9 ; plaquettes-pendentifs en argent, inv. 87/5, 87/4, 87/6 et 87/7 ; scarabée en cristal de roche, inv. 87/14 ; plaquette-pendentif en or, inv. 87/15 ; perles amygdaloïdes à facettes, en cornaline, inv. 87/16 et 87/17 ; perle en or, inv. 87/19 ; perle en verre bleu, inv. 87/20.

- Fig. 108 - Palais Nord. Principales pièces en argent du trésor de bijoux, après nettoyage. Inv. 87/4-12 (pièce XLVI).
- Fig. 109 - Palais Nord. Débris de bijoux en argent appartenant au trésor. Inv. 87/13 (pièce XLVI).
- Fig. 110 - Palais Nord. Perles en or, inv. 87/18, et en argent, inv. 87/22 et 87/21 (pièce XLVI, trésor de bijoux).
- Fig. 111 - Palais Nord. Perle longue, annelée, en faïence imitant la cornaline, inv. 87/24 (pièce XLVI, trésor de bijoux), et perle en cornaline, inv. 87/40 (surface site).
- Fig. 112 - Palais Nord. Trente-neuf perles en calcédoine ébauchées, probablement des rebuts, inv. 83/2 (pièce XXIX).
- Fig. 113 a et b - Palais Nord. Galets d'agate (calcédoine) brute (pièce XXIX).
- Fig. 114 - Palais Nord. Quelques-uns des blocs de corindon trouvés dans la pièce XXIX.
- Fig. 115 - Mastaba de Ti à Saqqarah, V^e dynastie.
- a : fabricants de sceaux et de vases en pierre portant des sacs contenant sans doute de la poudre abrasive (corindon/émeri ?) (d'après H. Wild, *Le tombeau de Ti*, Le Caire, 1966, pl. CLXXIV) ;
 - b : ouvriers creusant des vases de pierre à l'aide de forets lestés (d'après : *Id., ibid.*, pl. CLXXIII).
- Fig. 116 - Tombe des deux sculpteurs (Apuki et Nébamon) à Thèbes, XVIII^e dynastie. Registre inférieur, du milieu vers la droite : scène de fonderie (quatre ouvriers actionnés des soufflets qu'ils vident avec leurs pieds et regonflent en tirant sur des cordes ; des tubes, sur lesquels sont adaptées des tuyères réfractaires, conduisent de l'air dans les braises empilées sur un creuset ; au-dessus, deux lingots « en peau de boeuf »), ouvrier perçant des perles à l'aide de trois forets actionnés par un seul archet et de poudre d'émeri (?), tailleur de vase en pierre utilisant un foret lesté et artisan fixant des perles sur un pectoral ; registre moyen, à gauche, et registre supérieur : fabrication d'un pectoral ajouré et de meubles ajourés, par éléments découpés séparément et assemblés (d'après M. Stead, *Egyptian Life*, Londres, British Museum, 1986).
- Fig. 117 - Palais Nord. Éléments d'incrustation en ivoire travaillé, dont plus de 300 ont été trouvés dans la pièce XXIX, la plupart ornés d'un décor gravé, et certains découpés.
- Fig. 118 - Palais Nord. Os et ivoire :
- 1 et 2 - Fragments d'ivoire dégrossis (pièce XXIX) ;
 - 3, 5 à 10 - Fragments d'ivoire sommairement taillés (pièce XX, partie ouest, sauf n° 10 : pièce XX, déblais) ;
 - 4 - Ébauche de manche en os (pièce XX, partie ouest) ;
 - 11 - Fragment de plaquette d'ivoire décorée (pièce XXIX) ;
 - 12 - Navette ou ferret en ivoire de l'âge du Fer.
- Fig. 119 - Palais Nord. Rondelle d'ivoire d'hippopotame (?), inv. 89/24 (pièce XVII, sol intermédiaire).
- Fig. 120 - Palais Nord. Fragments d'andouillers de daim en cours de façonnage (pièce XX, ouest).
- Fig. 121 - Palais Nord. Fragments d'une omoplate de bovidé à encoches incisées. Inv. 87/38 (G 87 SW/NW, puisard).
- Fig. 122 a - Palais Nord. Couvercle en ivoire de boîte à fard ou à onguent (en forme de canard) ; face supérieure et face inférieure. Inv. 91/16 (pièce L).
- Fig. 122 b - Minet el-Beida, 1931, « Dépôt à l'enceinte » (1400-1365 av. J. C.). Musée du Louvre, AO 14778. L. = 14,05 cm. Boîte-canard en ivoire : restitution de l'assemblage des différents éléments et du système de fermeture du couvercle (dessin E. et J. Lagarce).
- Fig. 123 - Palais Nord. Tête féminine à boucles hathoriques, en ivoire brûlé (D 85 NW = cour II).
- Fig. 124 - Palais Nord. Fragment d'ivoire (bord de pyxide cylindrique ?) décoré d'une chaîne de spirales en relief (caveau funéraire, angle ouest de la chambre).
- Fig. 125 - Palais Nord. Vingt et un éléments d'incrustation en ivoire, inv. 90/13, 14 et 15 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).
- Fig. 126 - Palais Nord. Vingt-quatre placages en or de têtes de clous décoratifs. Inv. 90/9 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).
- Fig. 127 - Chantier du Palais Nord. Objets divers :
- 1 - Omoplate de boeuf à encoches incisées, inv. 87/38 (G 87 SW/NW, puisard) ;
 - 2 - Fragment d'ivoire (bord de pyxide cylindrique ?) décoré d'une chaîne de spirales en relief (caveau funéraire, angle ouest de la chambre) ;
 - 3 - Élément d'incrustation en ivoire, en forme d'oeil, inv. 87/37 (pièce XLVI) ;
 - 4 - Arrière-train de figurine de taureau en céramique Myc. III B, inv. 89/7 (espace LV) ;
 - 5 - Bouchon de jarre en terre brûlée (pièce VII) ;
 - 6 - Spatule en bronze trouvée entre les deux *tannours* de la pièce LVI, inv. 89/26.
- Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-4), H. Hassan (5), S. Macharqa (6).
- Fig. 128 - Chantier du Palais Nord. Vase et fragments de vases en albâtre égyptien, fragments de couvercles en calcaire décorés :
- 1 - Fragment de couvercle en calcaire gris avec traces d'un décor peint (E 85 NW = cour II) ;
 - 2 - Fragment de couvercle en calcaire à décor de rainures rayonnantes (E 86 SW = cour II) ;
 - 3 - Fragment de couvercle en calcaire (pièce IV) ;
 - 4 - Pichet en albâtre, inv. 90/10 (caveau funéraire) ;

- 5 - Haut de cruche ou d'amphore en albâtre (E 85 SE = pièce IV) ;
- 6 - Épaule de cruche ou amphore en albâtre (E 85 NW = cour II) ;
- 7 - Fragment de fond de vase en albâtre (pièce VI) ;
- 8 - Tenon de vase en albâtre destiné à être monté sur un pied (E 85 SE = pièce IV) ;
- 9 - Fragment de paroi de jarre en albâtre, avec anse (pièce XII) ;
- 10 - Fragment de panse de vase en albâtre (E 85/86 W = cour II) ;
- 11 - Fragment de coupe à pied en albâtre (D 86 SE, cour II).

Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-2, 4-8, 10), S. Macharqa (3, 9, 11).

- Fig. 129 - Palais Nord. Pichet en albâtre égyptien. Inv. 90/10 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).
- Fig. 130 - Chantier à l'est du Palais Nord. Fragments d'une petite amphore en albâtre égyptien, à anses horizontales et à décor gravé de grande collerette ; traces de colorant bleu (J 87 SW, extrémité ouest).
- Fig. 131 - Chantier à l'est du Palais Nord. Fragments de couvercle en albâtre égyptien appartenant probablement au vase précédent (J 87 SW, extrémité ouest).
- Fig. 132 - Palais Nord. Deux éléments (pied et bas de la panse avec tenon) d'un vase à éléments assemblés, en albâtre égyptien (cour II, angle sud).
- Fig. 133 - Chantier du Palais Nord. Fragment d'une coupe à fond plat et à nervures horizontales en faïence à décor brun-noir (C 85 SW, surface).
- Fig. 134 - Palais Nord. Treize « cônes » en plâtre (?) à tête plate (pièce XXIX, tamisage).
- Fig. 135 - Palais Nord. Poids olivaire en calcaire gris. Inv. 86/4 (D 88 SE = pièce XLI, déblais).
- Fig. 136 - Palais Nord. Deux fusaioles en pierre brune. Inv. 86/5 et 86/6 (pièce XVIII).
- Fig. 137 - Palais Nord. Étui en tôle de bronze pliée et rivetée. Restes de bois carbonisé à l'intérieur, empreinte de tissu sur l'arête inférieure (pièce XXIX).
- Fig. 138 - Palais Nord. Fragments d'un étui semblable au précédent (pièce XXIX).
- Fig. 139 - Palais Nord. Pointe de flèche en bronze. Inv. 94/22 (passage XVII/XVI).
- Fig. 140 - Palais Nord. Spatule en bronze. Inv. 89/26 (pièce LVI, dans la cendre entre les *tannours*).
- Fig. 141 - Palais Nord. Pointe de lance en bronze, à douille fendue (pièce XXIV).
- Fig. 142 - Palais Nord. Lingot de plomb (pièce XXII, angle nord).
- Fig. 143 - Palais Nord. Huit lingots de plomb (pièce XLI).
- Fig. 144 - Palais Nord. Extrémité de tuyère courbe (pièce XVII, sous le sol supérieur).
- Fig. 145 - Restitution de la forme d'un creuset à partir de divers fragments (dessin J. Lagarce).
- Fig. 146 - Palais Nord. Fragments de creusets : face externe (pièce XVI).
- Fig. 147 - Palais Nord. Fragments de creusets : face interne (pièce XVI).
- Fig. 148 - Palais Nord. Fragments de tuyères et un « cône » en plâtre (?) (pièce XVI).
- Fig. 149 - Palais Nord. Fragment de cuve en calcaire, brûlée à l'intérieur (pièce XVIII).
- Fig. 150 - Palais Nord. Arrière-train de figurine de bovidé mycénienne en terre cuite. Inv. 89/7 (G 86 SE = rue, espace LV).
- Fig. 151 - Chantier du Palais Nord. Fragment (jambe antérieure) de figurine de cheval mycénienne en terre cuite (E 83/84 W = niveau hellénistique au-dessus de pièce LIX).
- Fig. 152 - Palais Nord. Céramiques trouvées dans le *dromos* du caveau funéraire (1-5) et dans les puisards du réduit I (8-9) et de la pièce XXIX (6-7, 10). Tasse en céramique *White-Slip* III, inv. 80/45 (1) ; céramique commune tournée : cruche (2), coupes (3-4, 7-9) ; cruchette en céramique claire raclée (6) ; fragment du grand vase à étrier mycénien de la fig. 155 : 2 (5) et fragment d'assiette (10) en céramique Myc. III B. Dessins S. Saliby et J. Lagarce (2 : encre Y. du Puytison-Kuhr), Y. du Puytison-Kuhr (1, 5, 8-10 ; 1, 5 et 10 : encres H. Hassan), S. Macharqa (3-4, 6-7).
- Fig. 153 - Palais Nord. Tasse en céramique *White-Slip* III. Inv. 80/45 (caveau funéraire, *dromos*, n°1) (cf. fig. 152 : 1).
- Fig. 154 - Palais Nord. Cruchette en céramique claire raclée (pièce XXIX, puisard) (cf. fig. 152 : 6).
- Fig. 155 - Palais Nord. Céramiques trouvées dans le caveau funéraire lors de la fouille d'urgence faite par la Direction Générale des Antiquités en 1973.
- 1 - Cratère mycénien en céramique, décoré sur chaque face d'une scène de char. Signe peint sous le pied (H. : 45 cm. Musée de Damas n° 6806) ;
 - 2 - Grand vase à étrier mycénien (H. : 28,5 cm. Musée de Damas n° 6808) à signe incisé sur une anse.
 - 3 - Jarre à étrier mioenne (H. : 34 cm. Musée de Damas n° 6807).
- Dessins M. Roumi.
- Fig. 156 - Chantier du Palais Nord. Céramique mycénienne.
- 1 - Partie supérieure d'une cruche (pièce VI) ;

- 2 - Épaule de vase à étrier (sondage J 87 N) ;
- 3 - Bord de coupe (trouvé au cours de la réparation du mur VII/VIII) ;
- 4 - Coupe ou *kylix* (pièce IV) ;
- 5 - Essai de reconstitution d'une forme de rhyton, à partir de trois fragments (rue, espace LV) ;
- 6 - Fragment d'épaule et bas de col de cratère à décor animé (D 84 SW, espace au sud de la pièce XVIII) ;
- 7 - Pied de cratère (B 86 SE, fosse hellénistique) ;
- 8 - Fragment de *kylix* (pièce XLIII).

Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-6, 8, encre H. Hassan), S. Macharqa (7).

Fig. 157 - Chantier du Palais Nord. Céramique mycénienne (1-3) et apparentée (4).

- 1 et 2 - Cratères ou hydries à décor de poulpes, Myc. III B (cour II et pièce VII, remblai perturbé) ;
- 3 - Anse de cratère du style « rude » ou « pastoral » (pièce IV) ;
- 4 - Fragment de cruche ugaritique d'inspiration mycénienne (pièce LVII).

Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-3, encre H. Hassan), S. Macharqa (4).

Fig. 158 - Chantier du Palais Nord. 1 à 3 : fragments de céramique mycénienne ; 4 et 5 : fragments de céramique de l'âge du Fer.

- 1 - Pied de *kylix* (D 84/85 W, surface) ;
- 2 - Fragment de pied de *kylix* (pièce XXIX) ;
- 3 - Fragment d'épaule et bas de col de cratère à décor animé, probablement cratère à chars (D 84 SW, espace au sud de la pièce XVIII) (cf. fig. 156 : 6) ;
- 4 - Fond plat de coupe en céramique dite « de Samarie » (D 84/85 W, surface) ;
- 5 - Fragment de céramique « rhodienne » (zone D, AM 84 NE).

Fig. 159 - Chantier du Palais Nord. Céramique commune locale et céramique chypriote.

- 1 et 2 - Coupes à deux anses et bord relevé, de la pièce B I (n^{os} 60+62+63 et 58+59) ;
- 3 et 5 - Coupes de la pièce B II (n^{os} 27 et 32) ;
- 4 - Coupe de la pièce B I (n^o 5) ;
- 6 - Bas de lampe de la pièce B I ;
- 7 et 8 - Coupes de la pièce B I (n^{os} 10 A et 10 B) ;
- 9 - Fragment de tasse en céramique *White-Slip* II/III (pièce IV) ;
- 10 - Bord de tasse en céramique *Base-Ring* (zone D, AA 55, centre, argile rouge sur le rocher) ;
- 11 - Pied de tasse en céramique *Base-Ring* (pièce X, puisard) ;
- 12 - Bord de tasse en céramique *Base-Ring* avec départ d'anse (E 85/86 = cour II) ;
- 13 - Haut de cruchon en céramique claire raclée (pièce IV) ;
- 14 - Fragment de petit bol à profil caréné (Palais Sud, chantier de la porte orientale, AA 62 SE : couche de destruction sur la rampe d'accès).

Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-2, encre H. Hassan) et S. Macharqa.

Fig. 160 - Palais Nord. Coupe en céramique commune (pièce I, puisard sous l'escalier).

Fig. 161 - Palais Nord. Coupe en céramique commune (cour II).

Fig. 162 - Chantier du Palais Nord. Coupe à deux anses et bord relevé, en céramique commune locale (pièce B I, n^o 60) (cf. fig. 159 : 1).

Fig. 163 - Chantier du Palais Nord. Céramiques locales.

- 1 - Grand vase à pied creux (pièce B I, n^o 24) ;
- 2 et 3 - Marmites de la pièce B II, n^{os} 1+7 et 3 ;
- 4 et 5 - Marmites de la pièce B I, n^{os} 26+33 et 11+16.

Dessins S. Macharqa.

Fig. 164 - Chantier du Palais Nord. Marmite (pièce B II, n^o 1+7) (cf. fig. 163 : 2).

Fig. 165 - Chantier du Palais Nord. Fragment de grande marmite (pièce B I, n^o 11+16) (cf. fig. 163 : 5).

Fig. 166 - Chantier du Palais Nord. Jarses en céramique locale provenant du bâtiment B.

- 1 - Pièce B I, n^o 15 ;
- 2 - Pièce B I, n^o 31 ;
- 3 - Pièce B I, n^o 17 ;
- 4 - Pièce B I, n^o 18.

Dessins S. Macharqa.

Fig. 167 - Chantier du Palais Nord. Jarre (pièce B I, n^o 15).

Fig. 168 - Chantier du Palais Nord. Jarre (pièce B I, n^o 17).

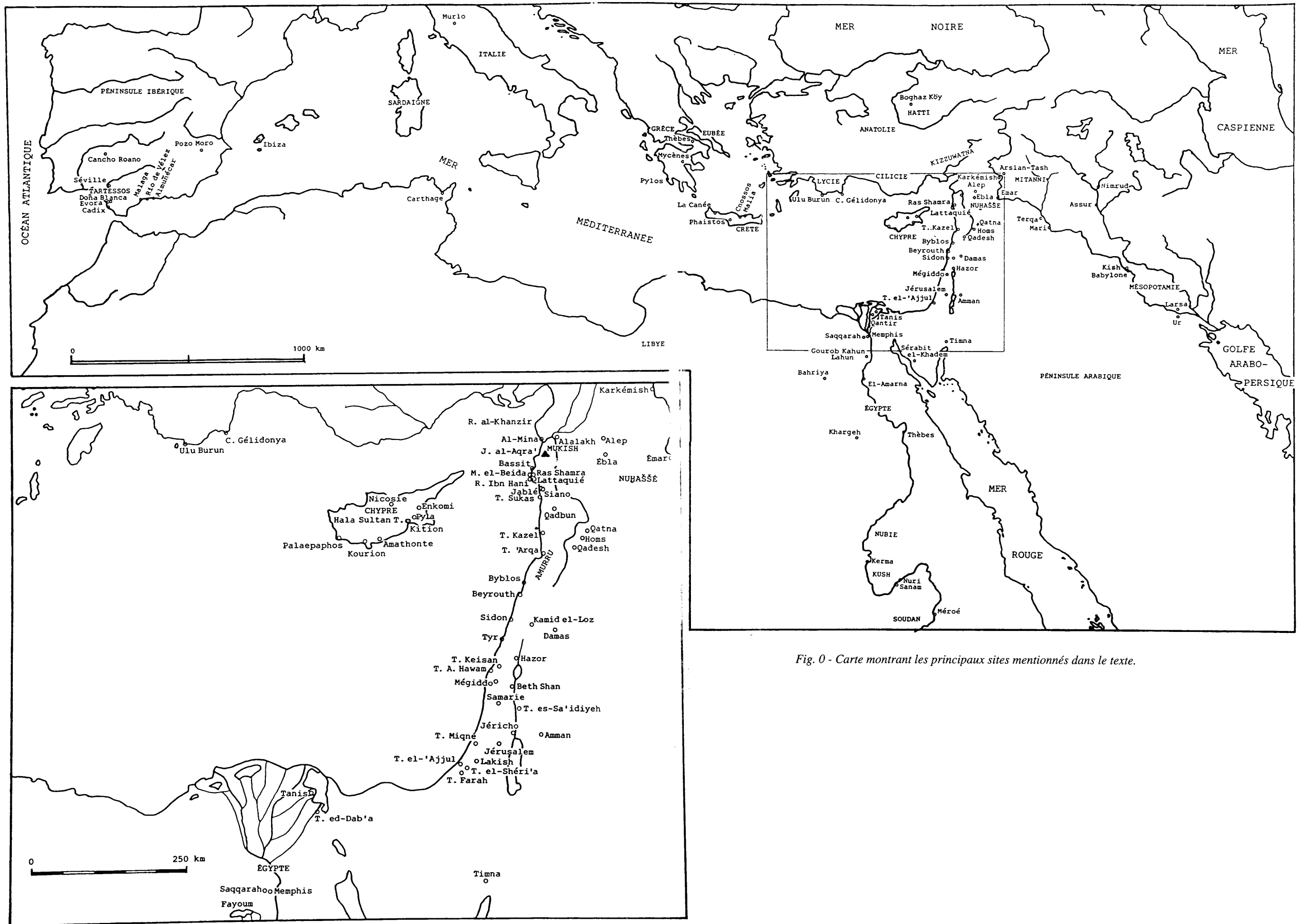


Fig. 0 - Carte montrant les principaux sites mentionnés dans le texte.

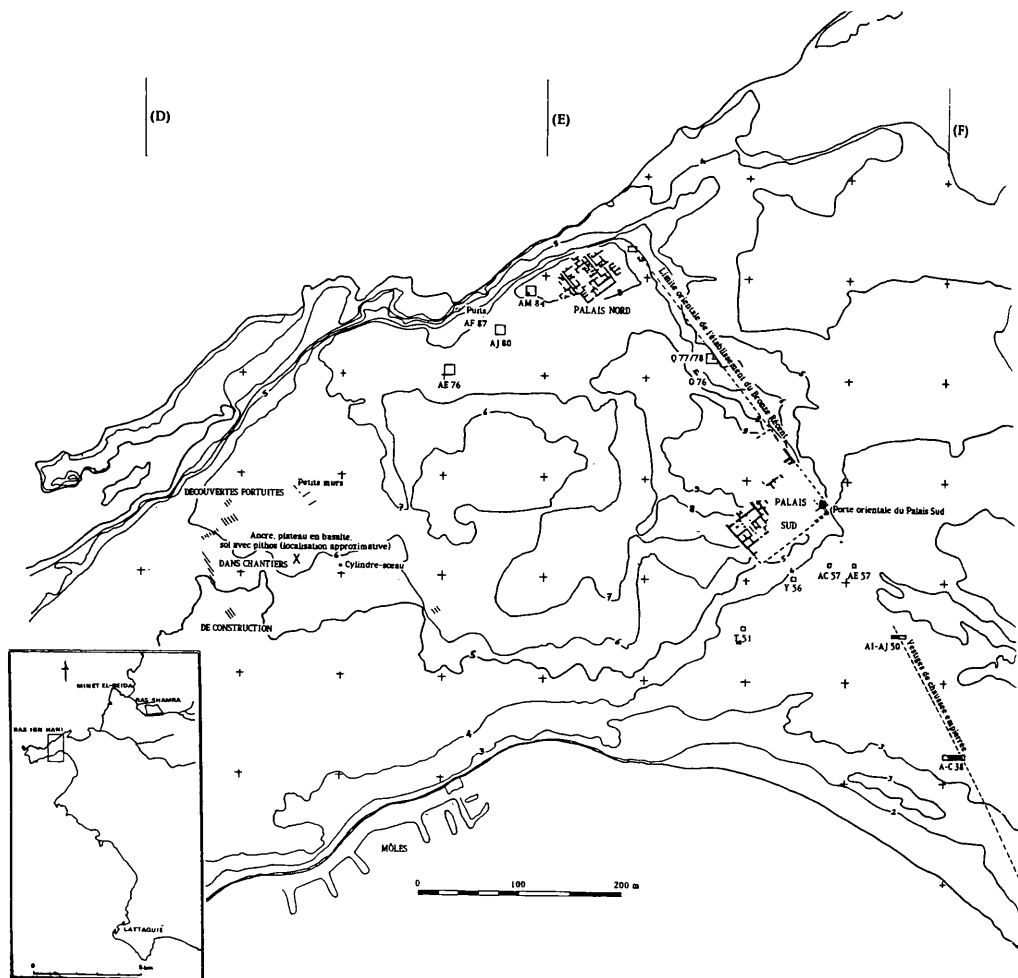


Fig. 1 - Plan schématique des vestiges de l'âge du Bronze récent reconnus sur le cap.

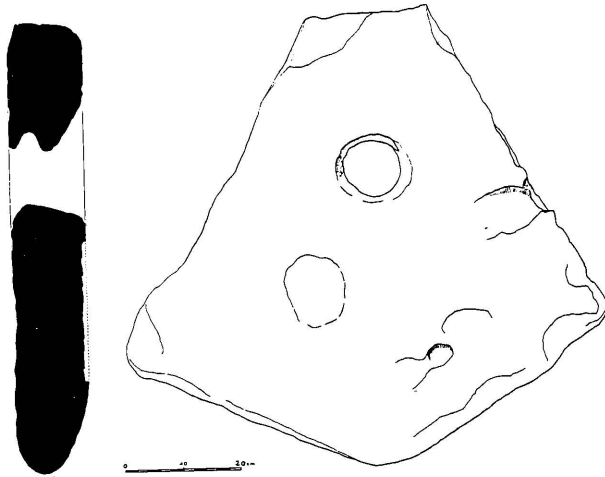


Fig. 2 - Ancre en pierre du Bronze récent recueillie dans la zone D (dessin Y. du Puytison-Kuhrtr).



Fig. 3 - Vue générale du chantier du Palais Nord, prise du sud (1989). À l'horizon, de gauche à droite, le Ras al-Khanzir, le Ras al-Bassit, le Ras al-Fasri et, derrière, le Jabal al-'Aqra'.

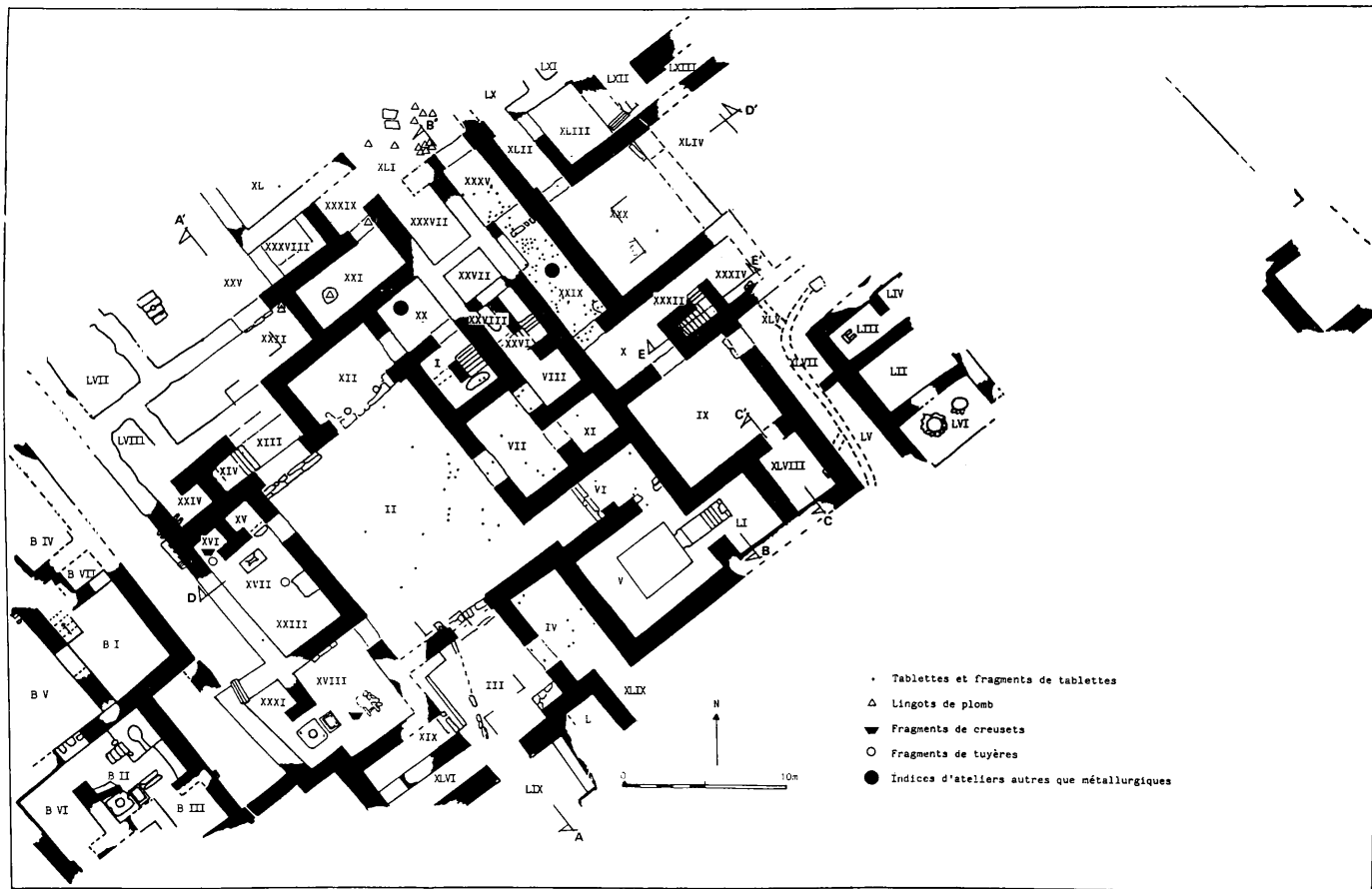


Fig. 4 - Plan schématique des vestiges du Bronze récent dans le chantier du Palais Nord (état 1995), avec tracé des coupes architecturales.



Fig. 4 bis - Montage de photographies prises d'un cerf-volant, montrant l'ensemble du chantier du Palais Nord en 1987. Le nord est en haut (photos A. 'Abd el-Ghafour).

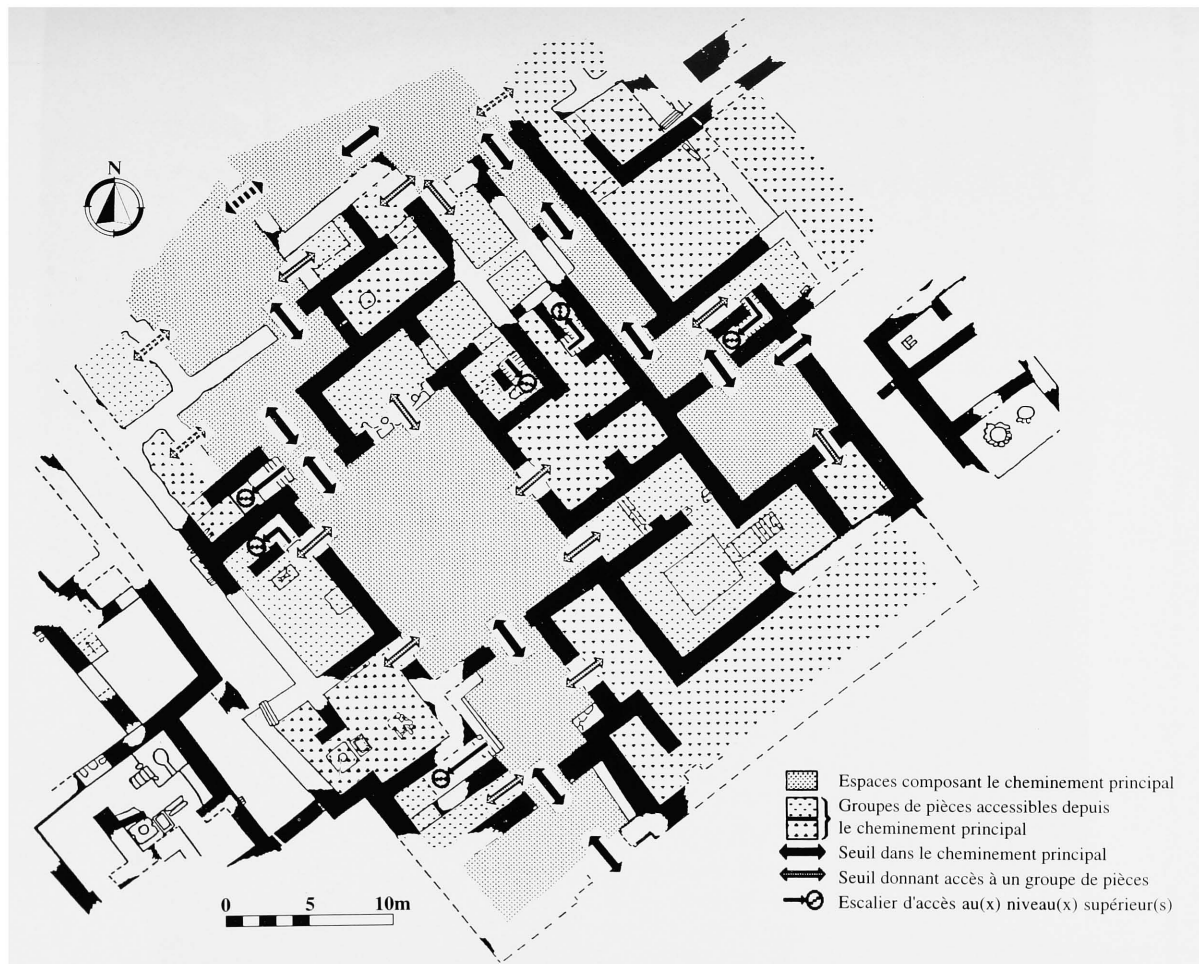
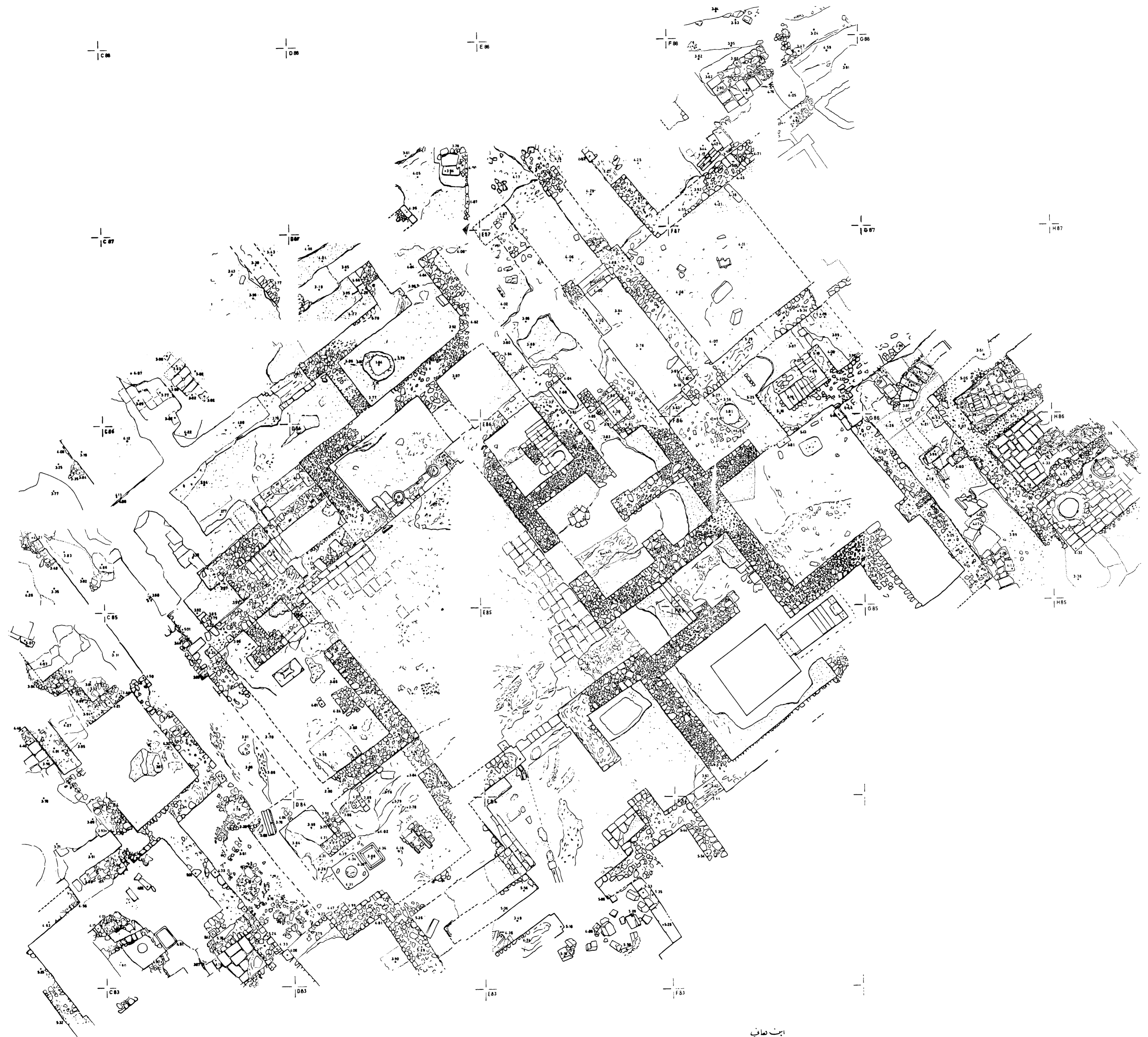


Fig. 4 ter - Schéma des circulations dans le Palais Nord.



ابن هاني
IBN HANI

E 1977.1995
D.G.A.M.

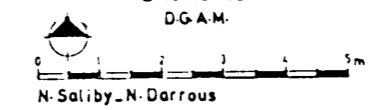


Fig. 5 - Plan des vestiges du Bronze récent dans le chantier du Palais Nord (relevés N. Saliby¹, N. Darrous, M.-G. Froidevaux, E. et J. Lagarce).

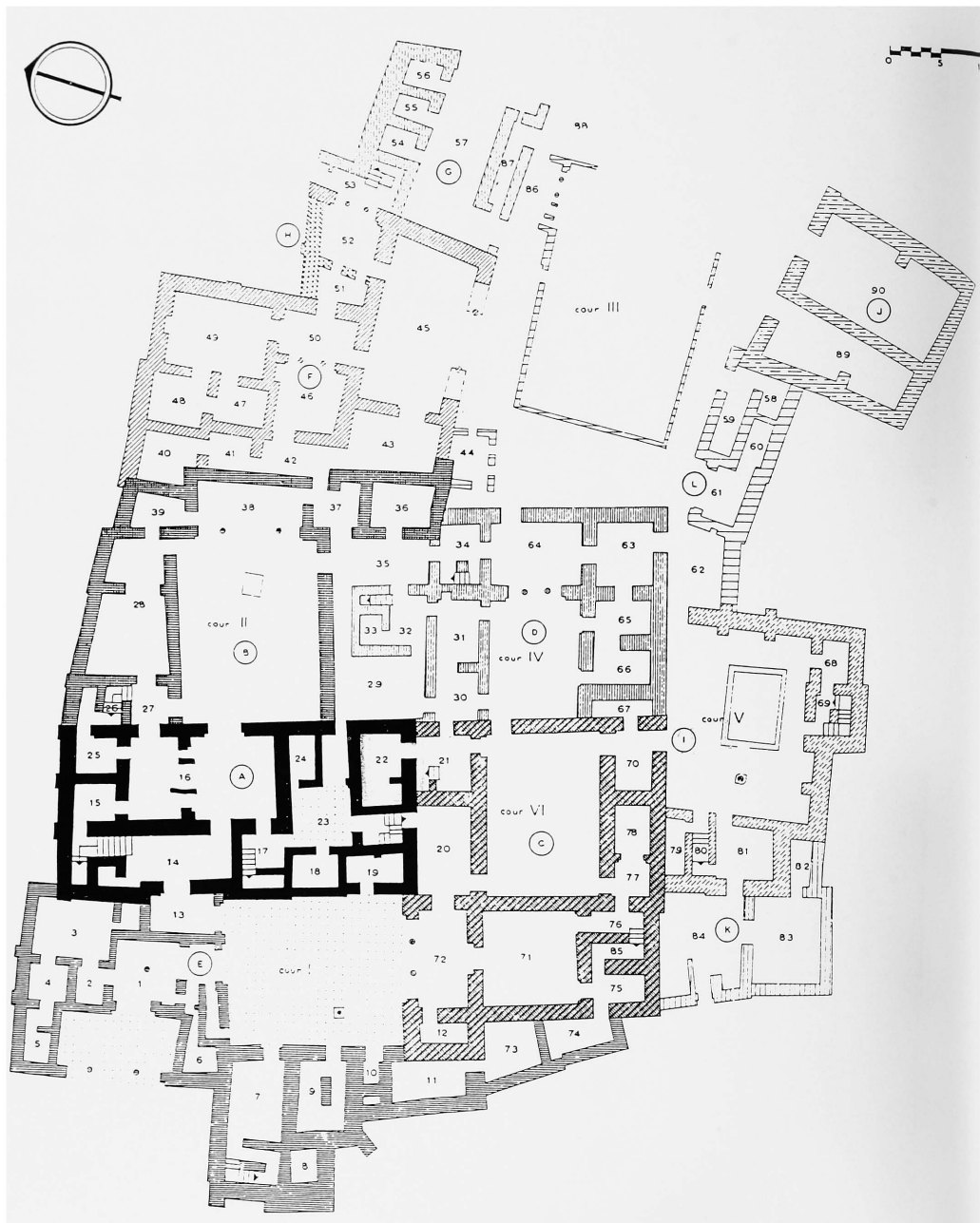


Fig. 6 - Plan schématique du Grand Palais de Ras Shamra (d'après C. Schaeffer, Ugaritica 4).



Fig. 7 - Palais Nord. La rue occidentale, en baïonnette, vue du nord-ouest (1991), avec matériel en place dans la partie sud. Le mur de façade, à gauche, a été reconstruit par la mission dans la trace négative du mur de l'âge du Bronze. À droite, bâtiment B : pièces B I et B II en cours de fouille, avec céramiques en place sur le sol.



Fig. 8 - Chantier du Palais Nord. Espace-rue XLV, à l'est du Palais Nord, vu du nord-est (1987). Couvertures de l'égout et de l'adducteur venant de la pièce XXXIV. Le puisard au premier plan a été en usage à l'époque hellénistique. Au fond, seuil de la pièce ou cour IX, au niveau du sol supérieur du Bronze récent.



Fig. 9 - Palais Nord. Secteur au nord-ouest de la cour II, vu du nord. Au premier plan, trace négative du mur XL/XXXVIII (1991).



Fig. 10 - Palais Nord. Partie nord du secteur oriental, vue de l'ouest (1991). Au premier plan, cour XLI, avec puisard, coupée par l'égout hellénistique.



Fig. 11 - Palais Nord. Pièces III (à gauche) et LIX, en cours de dégagement, avec de grands blocs en chute, vues de l'ouest - sud-ouest (1994). Au deuxième plan, murs des niveaux de l'âge du Fer et de l'époque hellénistique.

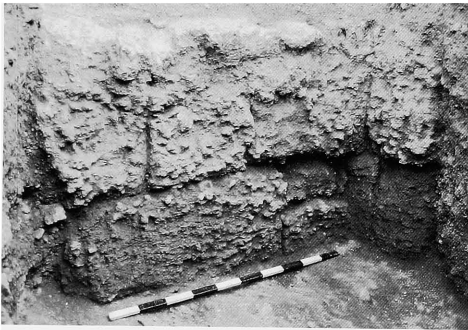


Fig. 12 - Palais Nord. Traces d'érosion sur la face sud-est du mur sud-est de la pièce LIX (1994).



Fig. 13 - Palais Nord. Pièce III et cour II, traversée par le grand égout hellénistique, vues de l'est - sud-est (1981).



Fig. 14 - Palais Nord. Pièce III, vue de l'est (1981).



Fig. 15 - Palais Nord. Pièces III, IV et V et, à gauche, couloir VI, vu du sud-ouest (1981).



Fig. 16 - Palais Nord. Aile industrielle occidentale vue du nord-ouest : pièces XVI, XVII, XVIII et XXXI. La dépression à droite marque l'emplacement du mur de façade occidentale (1986).



Fig. 17 - Palais Nord. Atelier métallurgique (pièces XVI et XVII) et cour II, vu de l'ouest (1986). Les sondages sous le sol supérieur sont amorcés.



Fig. 18 - Palais Nord. Empreinte du dallage arraché de la pièce LVIII et pièce XXII, avec murs en négatif, vues du sud-ouest (1991).



Fig. 20 - Palais Nord. Pièce VII (1981). Coupe depuis le sol supérieur jusqu'au rocher, dans la partie sud-est de la pièce, vue du nord-ouest.



Fig. 19 - Palais Nord. Enfilade des pièces XXXV, XXIX et X, après enlèvement du matériel (1984). À gauche, pièce XXX. Remarquer les emplacements de seuils en bois et la banquette de la pièce XXIX qui fait saillie dans la pièce, tandis que le mur contre lequel elle s'appuyait a été détruit.

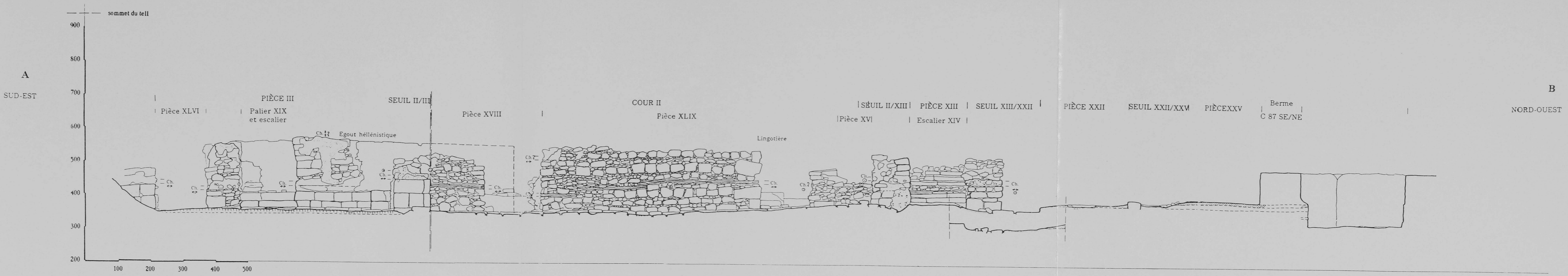


Fig. 21 - Palais Nord. Coupe A-A' (relevé F. Le Bec, 1990).

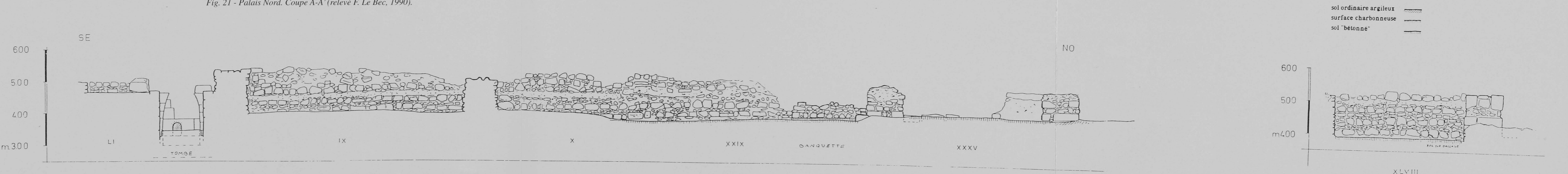


Fig. 22 - Palais Nord. Coupe B-B' et C-C' (relevé M.-G. Froidevaux, 1991).

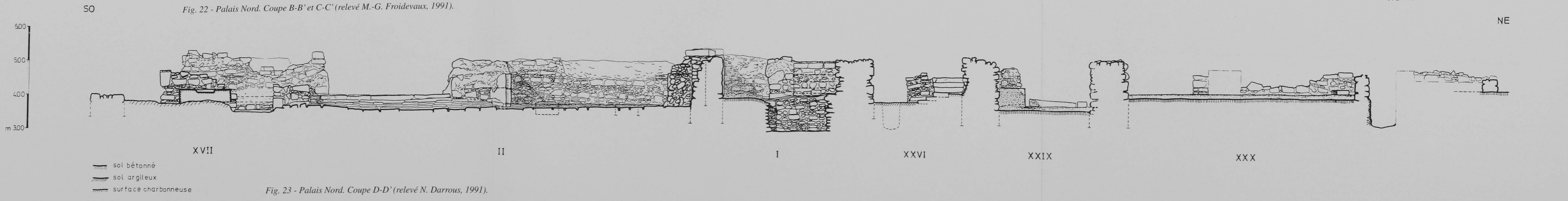


Fig. 23 - Palais Nord. Coupe D-D' (relevé N. Darrous, 1991).

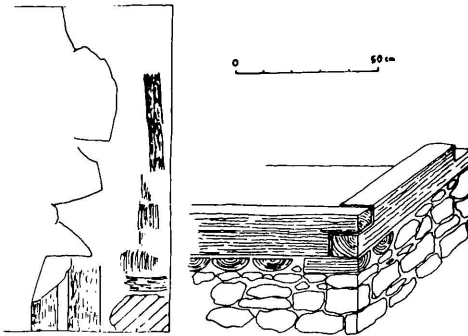
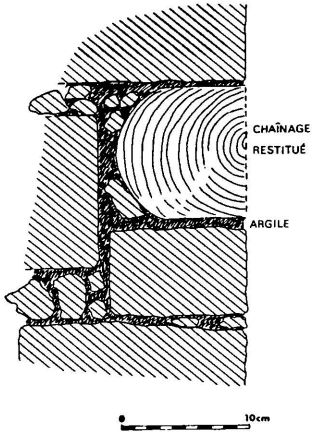


Fig. 24 - Palais Nord. a - Chaînage longitudinal dans la face sud-ouest du mur XVII/II coupe transversale. b - Croquis des traces observées et restitution proposée pour l'agencement des éléments en bois dans le jambage occidental du passage IX/X (Croquis J. Lagarce).



Fig. 27 Palais Nord. Empreintes de tasseaux transversaux à la base d'un chaînage longitudinal.

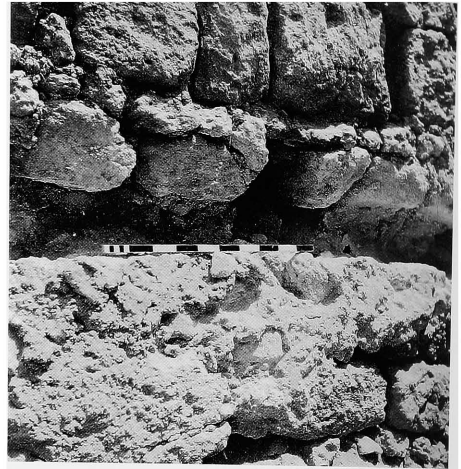


Fig. 25 - Palais Nord. Mur II/XVII, face sud-ouest : emplacements d'un chaînage longitudinal et d'un chaînage transversal (1981).

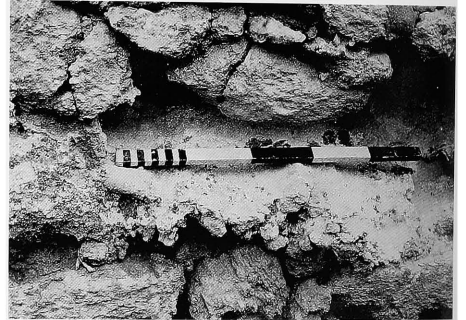


Fig. 26 - Palais Nord. Alvéoles laissées par la combustion de bois transversaux juxtaposés dans le mur XVIII/XVIII, face sud-est (1992).



Fig. 28 - Palais Nord. Pièce III, mur ouest, angle III/XIX : emplacement calciné d'un chaînage horizontal au niveau du sommet de la banquette et trace probable d'un bois vertical (1990).



Fig. 29 - Palais Nord. Pièce XVIII, mur sud, partie ouest : logement probable d'un bois vertical (1987).



Fig. 30 - Palais Nord. Mur III / LIX, partie est, vue du sud (1992). Remarquer la feuilure dans la partie inférieure et son prolongement au-dessus de l'emplacement du chaînage.



Fig. 31 - Palais Nord. Jambage oriental du passage III / LIX . emplacement de la mortaise dégagé du magma des débris calcinés par la combustion du chaînage (1990).

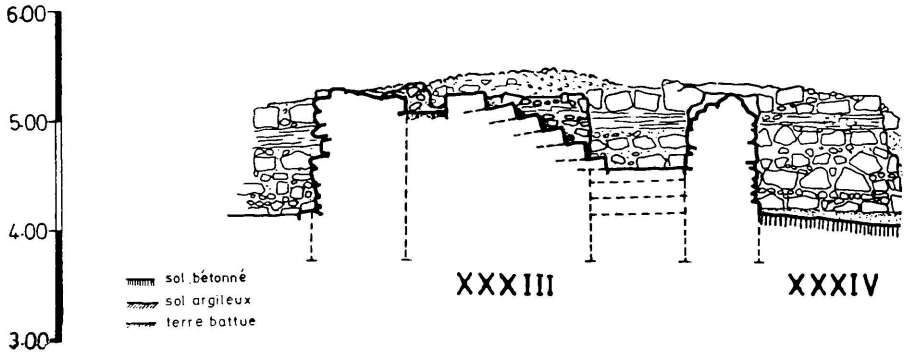


Fig. 32 - Palais Nord. Escalier XXXIII (coupe E-E', cf. fig. 4) (relevé N. Darrous).



Fig. 33 - Palais Nord. Cage d'escalier I, vue de l'ouest - nord-ouest (1981). Sol supérieur, avec trace d'un seuil en bois, et petit sondage jusqu'au sol précédent au pied de la marche inférieure.



Fig. 34 - Palais Nord. Escalier XXXIII, vu du nord-ouest (1984), avec blocs et enduits de murs en chute.

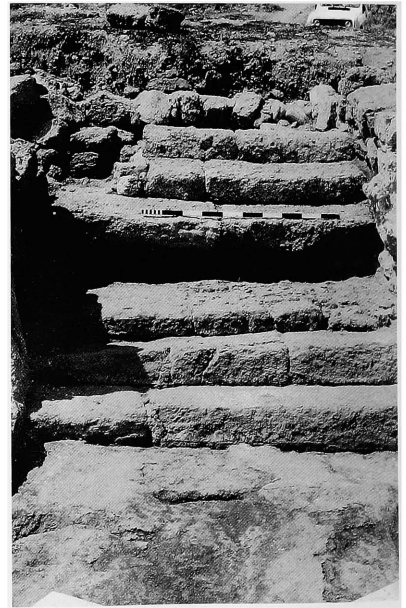


Fig. 35 - Palais Nord. Escalier XIV, vu du nord-est (1990). La quatrième marche, absente, était sans doute en bois.



Fig. 36 - Palais Nord. Masse de blocs tombés dans l'escalier XXVI, vus du sud (1983).



Fig. 37 - Palais Nord. Pièce XLVIII, vue du sud (1990). Sol primitif dallé, enduit, avec prise d'eau vers l'égoût (en bas, à droite). Dans le passage de la porte, niveau du seuil correspondant au sol supérieur.

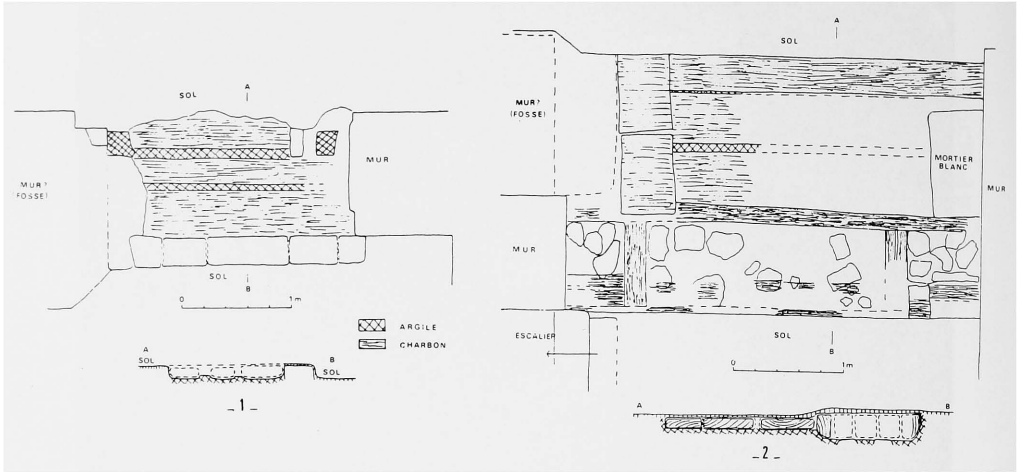


Fig. 38 - Palais Nord. Seuils en bois : relevés des traces observables et essais de restitution en coupe (relevés J. et E. Lagarce).
 1 - Seuil XXII / XXV.
 2 - Seuil XIII / XXII.



Fig. 39 - Palais Nord. Pièce XLIX et passage XLIX / IV, avec marque de l'huissier et empreinte du seuil en bois, vus de l'est-nord



Fig. 40 - Palais Nord. Passage à colonnes XII / II, vu du nord-ouest (1981), avec l'égout hellénistique et des restes de la couche d'incendie sur le sol de la cour.

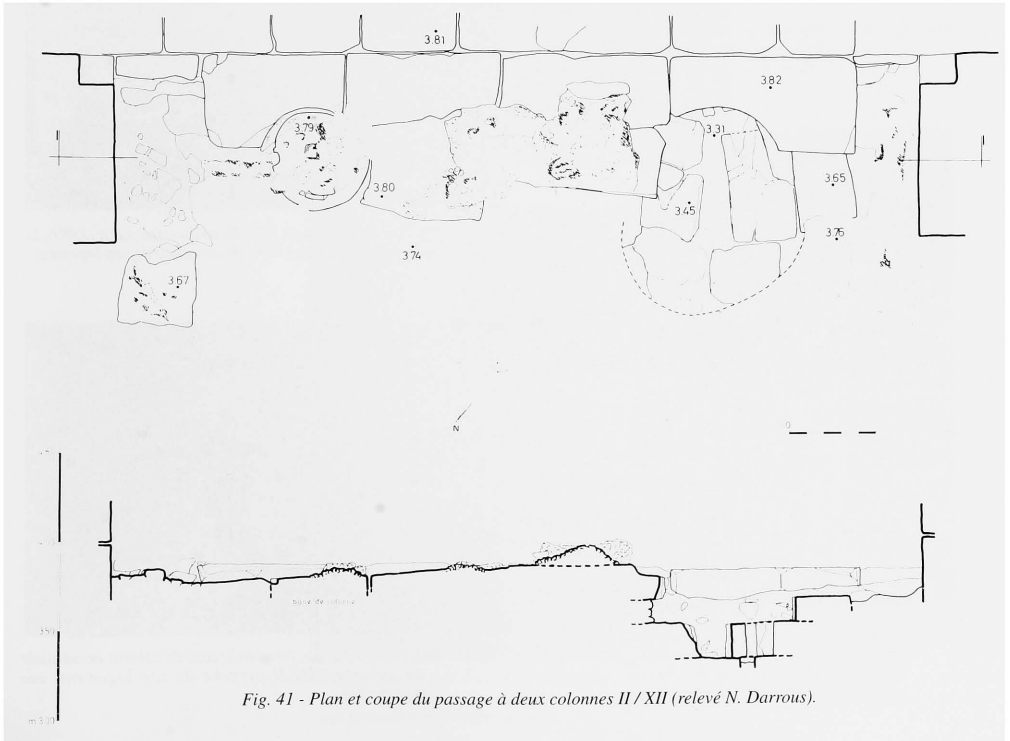


Fig. 41 - Plan et coupe du passage à deux colonnes II / XII (relevé N. Darrous).

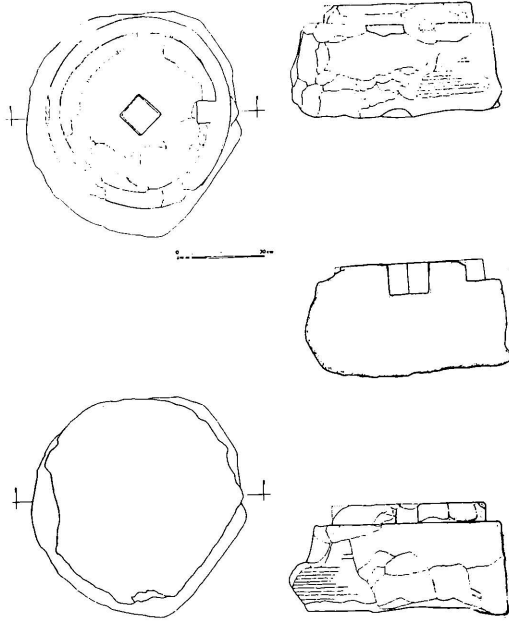


Fig. 42 - Bloc formant la base de colonne occidentale du passage à colonnes II / XII (relevé N. Darrous).



Fig. 45 - Palais Nord. Passage XII / II, vu du nord-est (1989), la base de colonne occidentale arrachée de son logement.



Fig. 43 - Palais Nord. Passage XII / II : base de colonne occidentale et logements des éléments en bois. Vue verticale ; le nord se trouve dans l'angle supérieur gauche (1981).

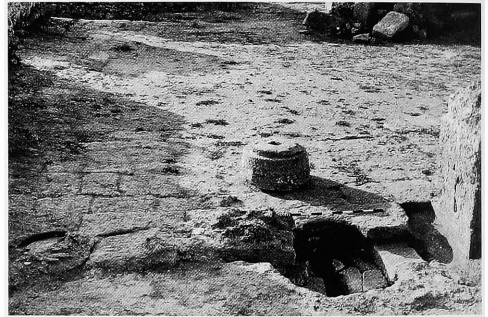


Fig. 44 - Palais Nord. Passage XII / II, vu du nord-ouest (1989), la base de colonne occidentale arrachée de son logement.



Fig. 46 - Palais Nord. Le bloc formant la base de colonne occidentale du passage XII / II arraché de son logement, vue rapprochée.



Fig. 47 - Palais Nord. Pièce XLIX : remblai de destruction comprenant une couche charbonneuse à la base, une petite couche pierreuse et une épaisse couche de fragments de couverture, vu du nord-ouest (1986). Le mur au sommet date de l'âge du Fer ancien.

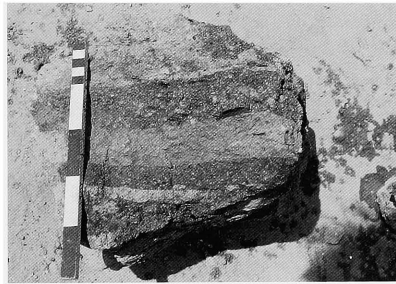


Fig. 48 - Palais Nord. Fragment de couverture provenant de l'espace XXX (1983).



Fig. 49 - Palais Nord. Cage d'escalier I : puitsard sous l'escalier, avant vidage (1981). Sur la marche supérieure, empreinte de l'extrémité des blocs qui formaient le premier repos.

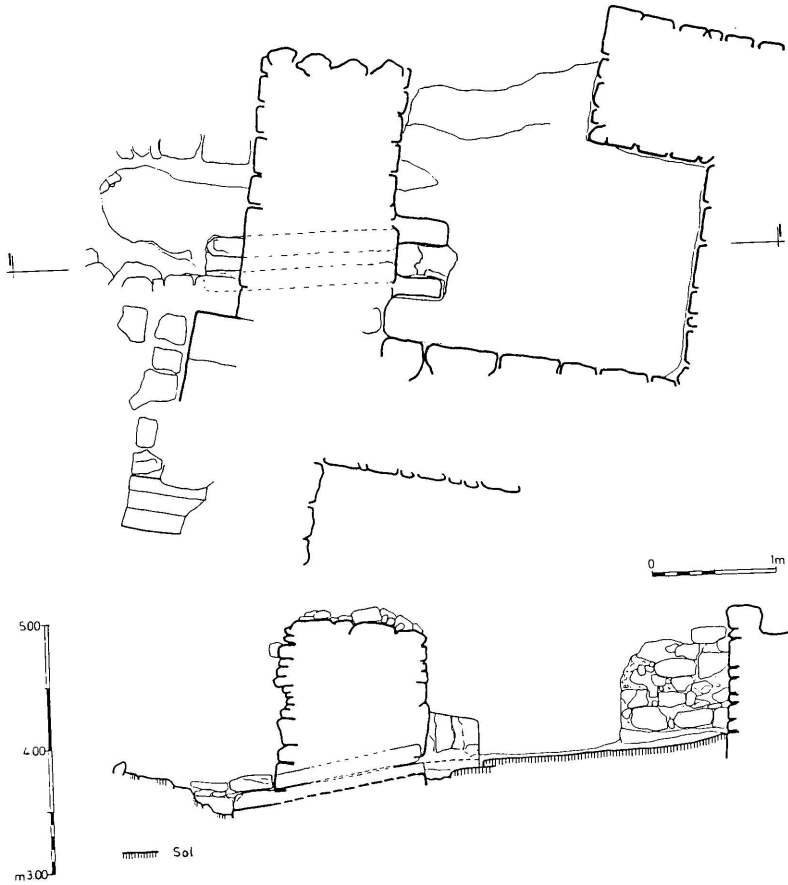


Fig. 50 - Palais Nord. L'installation hydraulique de la pièce XXIV. Plan et coupe (relevé S. Macharqa, 1991).



Fig. 51 - Palais Nord. Pièce XXIV, avec siège d'aisance contre le mur sud-ouest, vue du nord-ouest (1991).



Fig. 52 - Palais Nord. Pièce LIII, avec sol dallé enduit et siège d'aisance, vue de l'est-nord-est (1989).

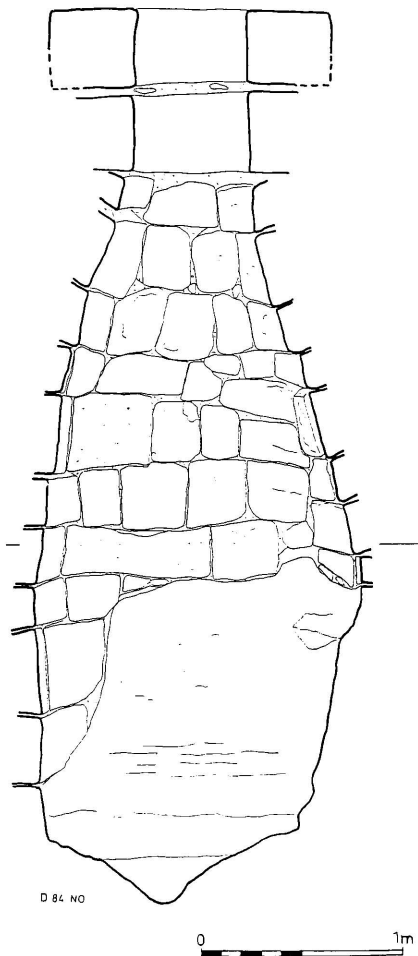


Fig. 54 - Palais Nord. Pièces XVIII et XXXI vues du nord-est (1983).
Le sol visible dans la pièce XVIII est le sol supérieur,
d'argile, avec la rigole conduisant vers la porte les eaux
de la cuve. Le sol de la pièce XXXI est le sol original, enduit.

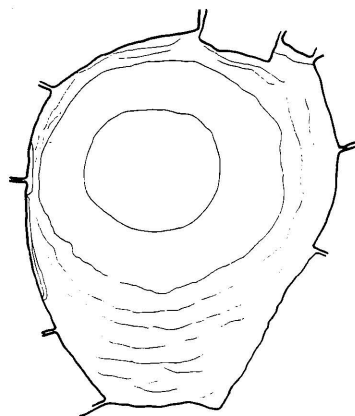


Fig. 53 - Palais Nord. Coupe du puits de la pièce XVIII (relevé S. Macharqa, 1989).

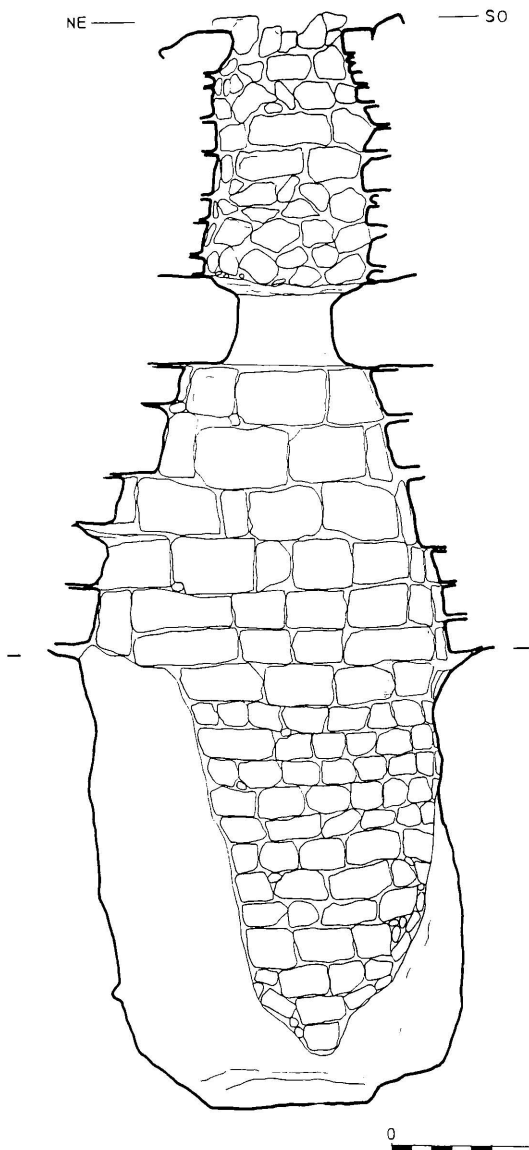


Fig. 56 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : margelle du puits, cuve et banquette contre le mur nord-est, vus du sud-ouest (1992).

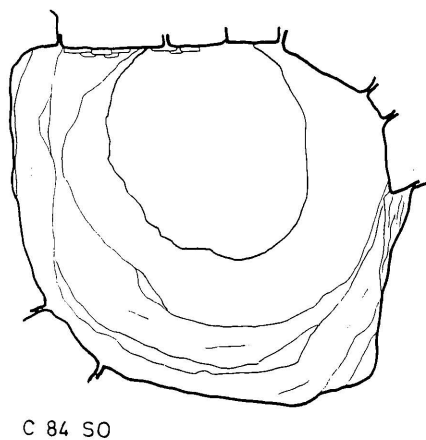


Fig. 55 - Chantier du Palais Nord. Coupe du puits de la pièce B II (relevé S. Macharqa, 1991). La partie supérieure est une addition hellénistique.

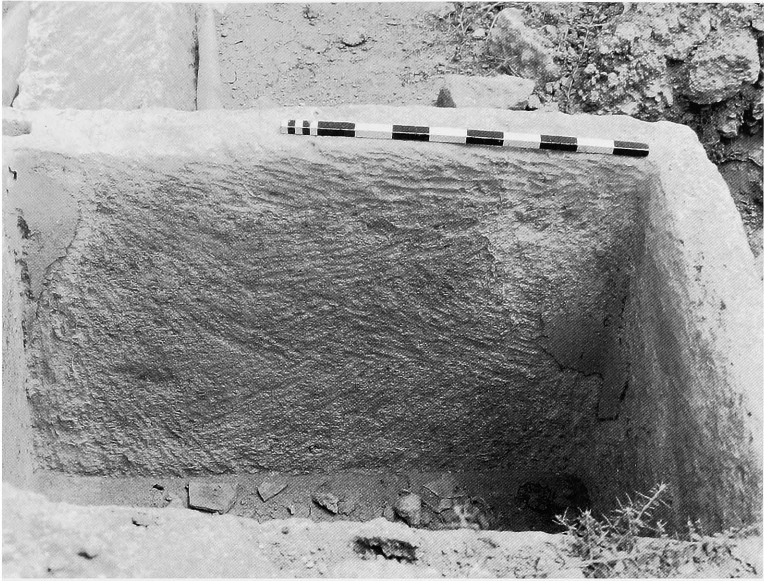


Fig. 57 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : traces de taille et restes d'enduit sur l'intérieur de la paroi nord-est de la cuve.



Fig. 58 - Palais Nord. Pièce XXV, couverture du puisard, vue du sud (1992).

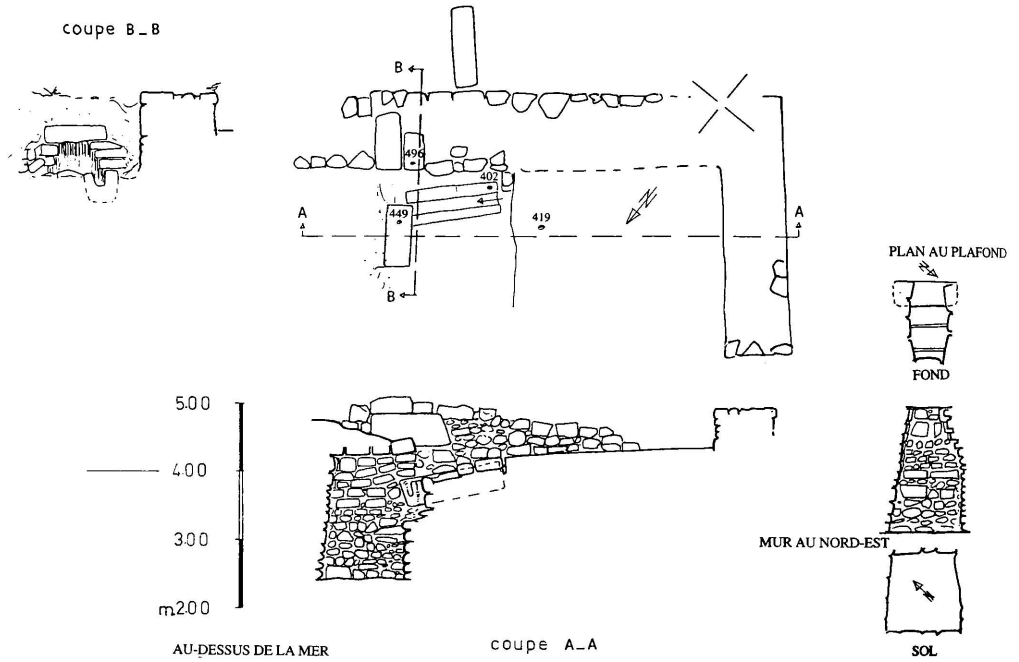


Fig. 59 - Palais Nord. Installation d'évacuation d'eau de la pièce XLIII vers le puisard situé sous l'espace LXII (relevé M.-G. Froidevaux, 1991).

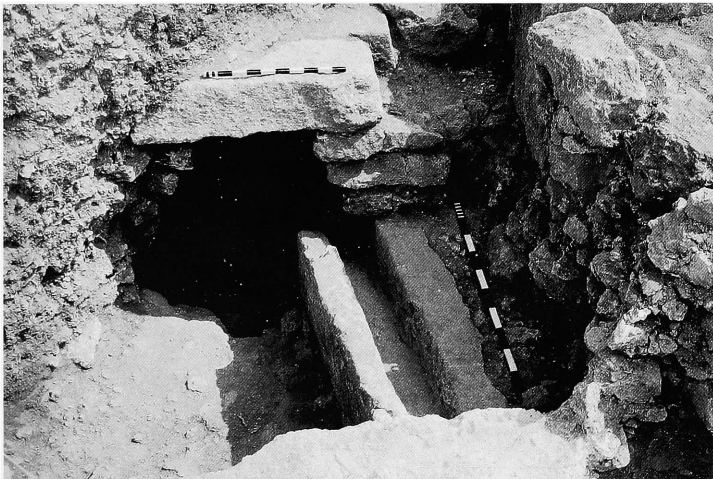


Fig. 60 - Palais Nord. Puisard sous l'espace LXII, avec canal d'adduction à travers le mur XLIII/LXII, vu du sud-ouest (1986).

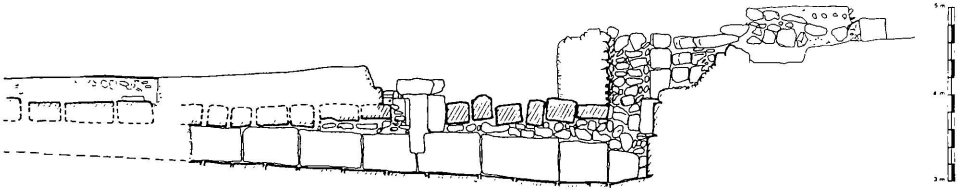


Fig. 61 - Chantier du Palais Nord. Coupe longitudinale partielle de l'égout sous l'espace-rue XLV.

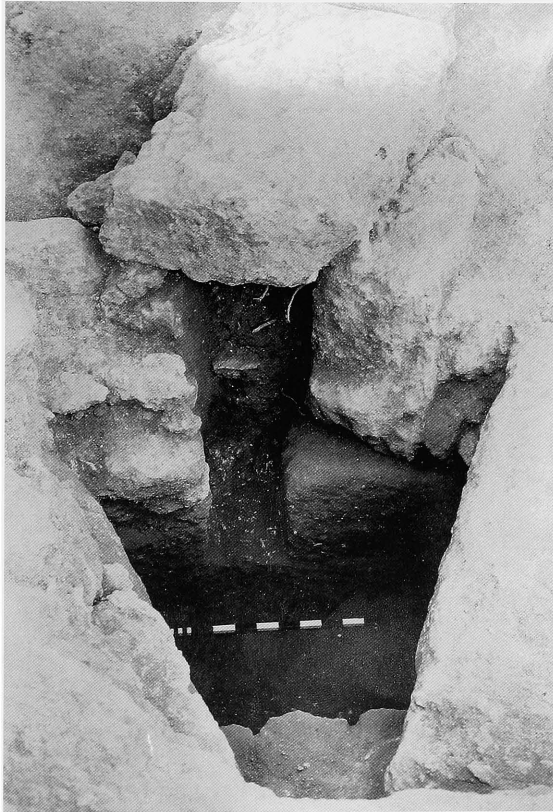


Fig. 62 Espace-rue XLV, à l'est du Palais Nord. Égout, débouché de l'adducteur venant de la pièce XXXIV dans le collecteur, vu du sud-est (1987).



Fig. 63 - Palais Nord. Pièce III, banquette de l'angle est, vue du nord-ouest (1990).



Fig. 64 - Palais Nord. Pièce XXXVIII, avec banquettes, vue du nord-ouest (1986).



Fig. 65 - Palais Nord. Pièce XXIX : extrémité sud-est de la banquette, après érosion de l'enduit, et portion du sol original enduit protégé par la banquette, vues de l'est - sud-est (1991).



Fig. 66 - Palais Nord. Caveau funéraire sous la pièce V, vu du sud - sud-ouest (1986).



Fig. 67 Palais Nord. Caveau funéraire sous la pièce V : fouille de la région, dans le sud de la chambre, dont les dalles avaient été arrachées. Matériel en place (vase en albâtre, inv. 90/10, cf. ci-dessous, fig. 128 : 4, et 129) (1990).



Fig. 68 - Palais Nord. Pièce XVII : le moule à lingots « en peau de boeuf » dégagé jusqu'au niveau du sol supérieur, vu de l'est (1984).

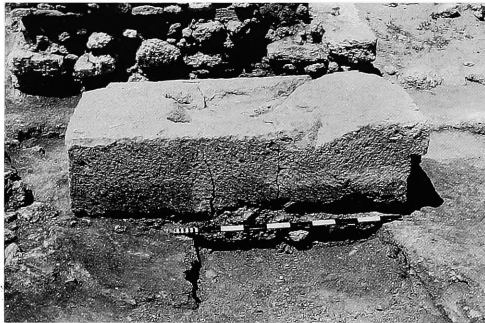
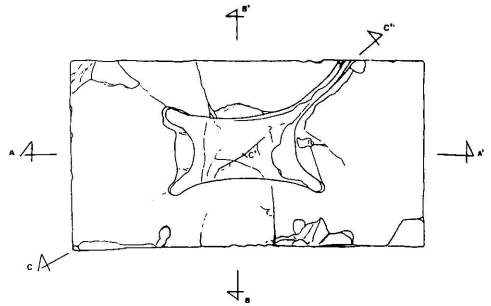


Fig. 69 - Palais Nord. Pièce XVII : le moule à lingots entièrement dégagé, vu du sud-est (1990).

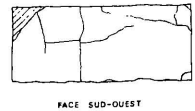
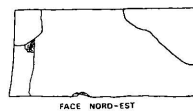
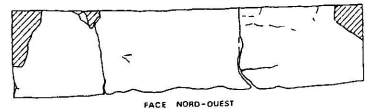
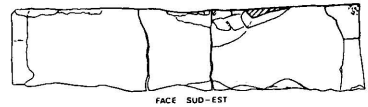
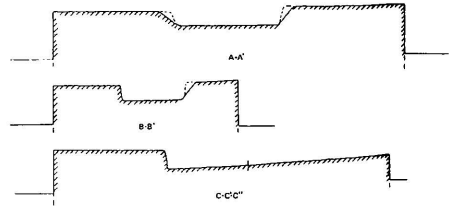


Fig. 71 - Palais Nord. Pièce XVII : détail de la face supérieure du moule à lingots, avec la matrice, vu du nord-ouest (1990).

Fig. 70 Palais Nord. Le moule à lingots de la pièce XVII (relevés M. al-Maqdissi, 1984, et H. Hassan, 1990).



Fig. 72 - Palais Nord. Pièce XVII : foyers correspondant au deuxième sol, contre le mur sud-est, vus du nord-ouest (1989).

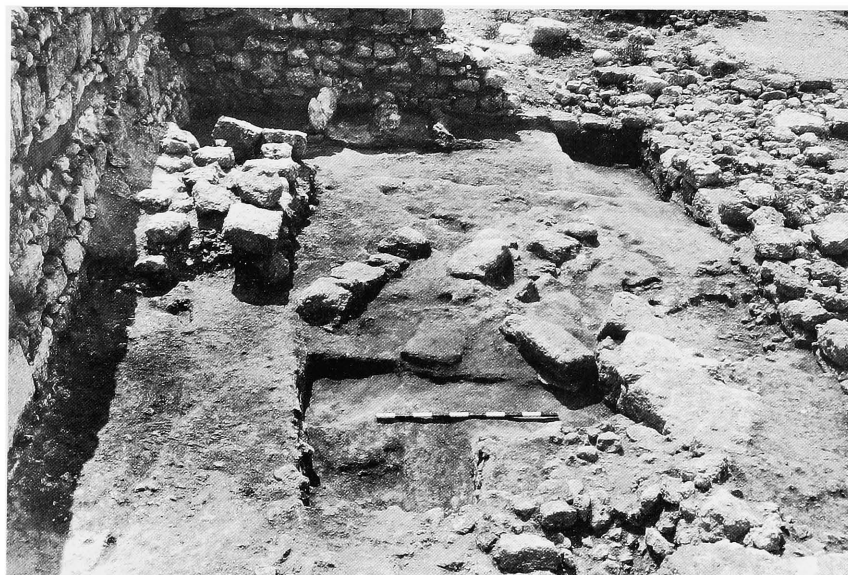


Fig. 73 Palais Nord. Pièce XVII : vestiges des installations correspondant au deuxième sol, vus du nord-ouest (1994). À gauche, plate-forme du niveau supérieur ; au premier plan, sondage sous l'emplacement du moule à lingots.

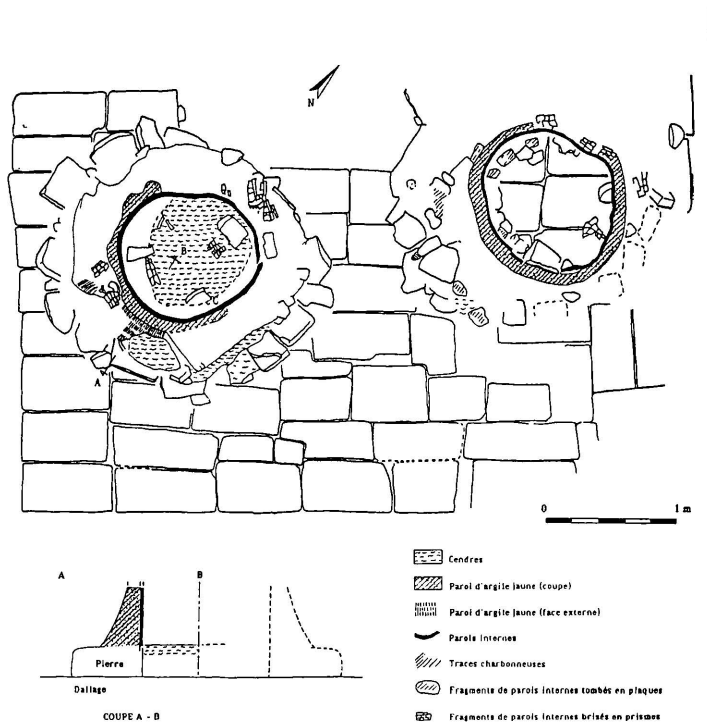


Fig. 74 - Chantier du Palais Nord, bâtiment oriental. Les tannours de la pièce LVI, plan et coupe (relevé E. et J. Lagarce, 1992).



Fig. 75 - Chantier du Palais Nord. Bâtiment oriental . pièce LVI, avec les tannours en cours de dégagement, et pièce LII, vues de l'est - sud-est (1989).



Fig. 76 - Chantier du Palais Nord. Pièce LVI : le tannour occidental, vu de l'est - sud-est (1989).



Fig. 77 - Tannour dans le village actuel de Ras Shamra (photo J. Lagarce, 1996), construit en 1994 par une femme appelée, en raison de sa compétence, d'un autre village.



Fig. 78 - Tannour actuel à Tell Siano (site de l'ancienne Siyannu) (photo M. al-Maqdissi, 1990).



Fig. 79 - Tannour actuel érodé, sur le tell de Ras Shamra (photo J. Lagarce, 1996).

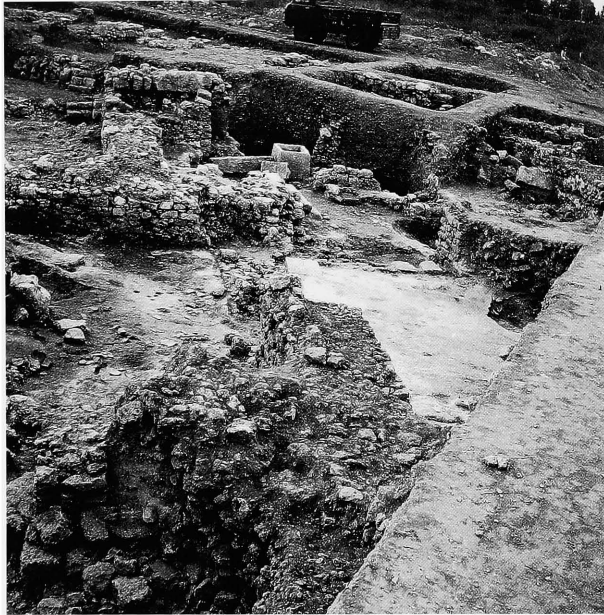


Fig. 80 - Chantier du Palais Nord. Bâtiment B, vu du nord-nord-ouest (1992) : à gauche et au fond, pièces B I et B II, avec céramique et ossements sur le sol cendreux, à droite cour B V, à sol dallé enduit.



Fig. 81 - Chantier du Palais Nord. Pièce BI, ensemble, vu du sud-ouest (1992), avec matériel en place sur le sol cendreux de la partie occidentale.



Fig. 82 - Chantier du Palais Nord. Bâtiment B. État final de la fouille de la pièce B I (1992) : la céramique et les ossements ont été enlevés dans la partie orientale (à gauche), où l'on aperçoit le support rond contre le mur et, plus loin, les restes du four et la plate-forme enduite ; dans la partie orientale, matériel en place sur le sol cendreux. Au premier plan, sol enduit de B IV et, au-delà, restes de l'escalier de l'angle nord-ouest de B I, avec son remblai sableux.



Fig. 83 - Chantier du Palais Nord. Partie orientale de la pièce B I en cours de fouille, vue du sud-ouest (1991), avec matériel en place dans la couche cendreuse sur le sol. Au premier plan, au milieu, fond de la fosse hellénistique qui a détruit la plus grande partie du four ; derrière la fosse, plate-forme enduite, avec céramiques contre le mur ; à gauche, quelques vestiges du four ; parmi les céramiques écrasées, à gauche, sommet du support rond en maçonnerie.



Fig. 84 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II, vue d'ensemble, de l'ouest - nord-ouest (1992). Matériel en place dans le four et sur le sol cendré de la pièce.

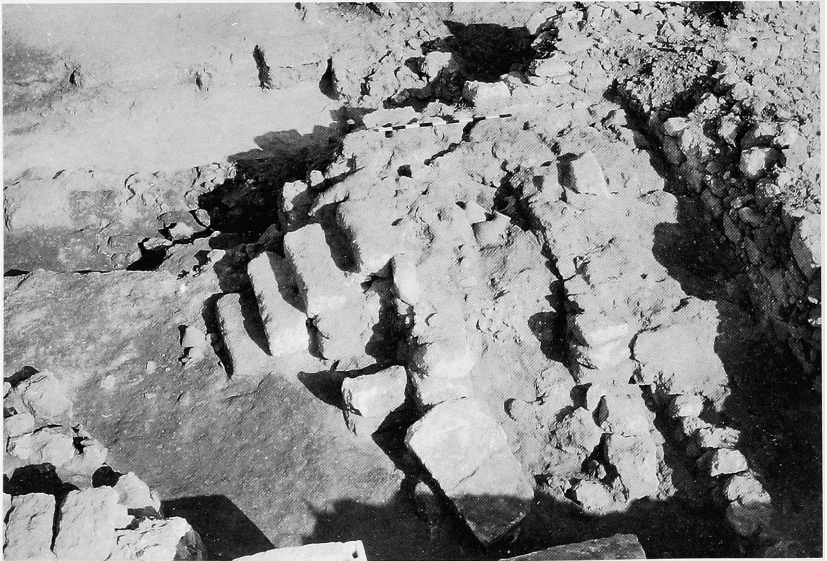


Fig. 85 - Chantier du Palais Nord. Pièce BII : le four et la banquette, vus du sud - sud-est (1992). Matériel en place dans le four et sur le sol cendré de la pièce.



Fig. 86 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : foyer contre l'escalier du four, vu du sud-ouest (1991).



Fig. 87 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : fragments de jarres dans la chambre du four et vue de l'alandier en cours de dégagement, du nord-ouest (1992).



Fig. 88 - Chantier du Palais Nord. Pièce B II : matériel (marmites, coupe) sur la banquette le long du mur nord-est et à son pied (fragments de jarres et de lampe), vu du nord-ouest (1991).

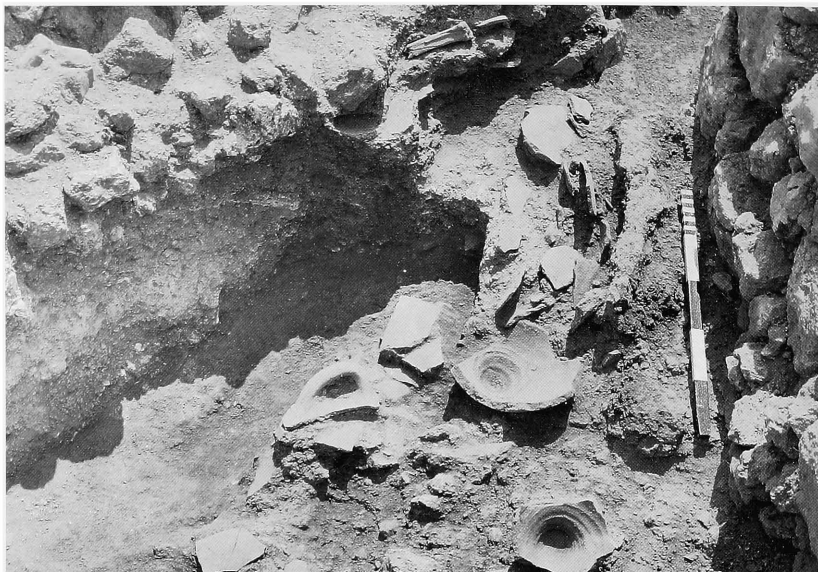


Fig. 89 - Palais Nord. Pièce XX, avec céramique et os dans la couche d'effondrement, vue du nord-ouest (1983). À gauche, paroi de l'égout hellénistique.



Fig. 90 - Palais Nord. Pièce XXIX, avec la couche de destruction contenant le matériel et les blocs de corindon, vue du nord-ouest (1983).

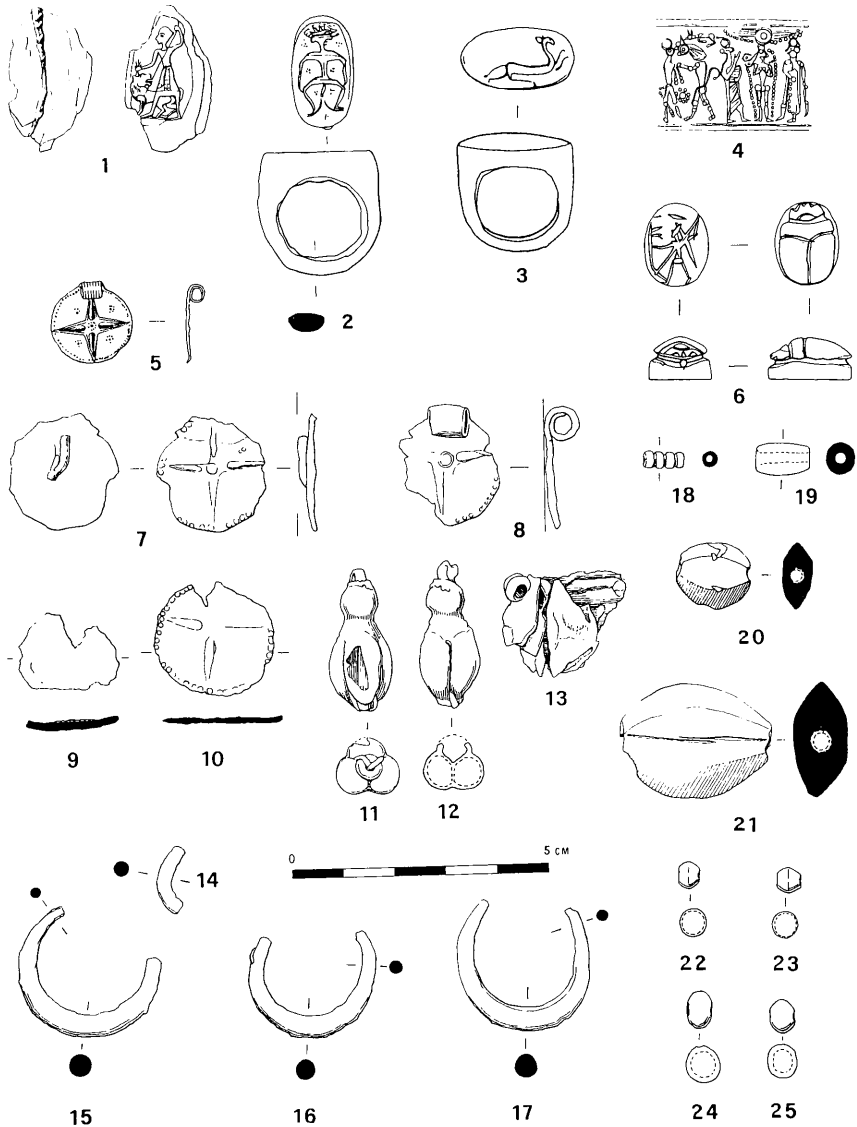


Fig. 91 - Palais Nord. 1 - Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : roi maîtrisant un lion, inv. 87/25 (pièce X, puitsard) ; 2 - Bague-chevalière en argent gravée d'une figure de Bès, inv. 87/3 (pièce III, angle ouest) ; 3 - Bague-chevalière en argent gravée d'un capridé bondissant, inv. 78/105 (pièce VII) ; 4 - Cylindre-sceau en hématite, avec déesse nue sous disque ailé, inv. 89/8 ; 5 à 25 : Trésor de bijoux de la pièce XLVI : 5 - Plaquette-pendentif en or avec étoile d'Astarté à quatre branches, inv. 87/15 ; 6 - Scarabée en cristal de roche, avec Ba'al « au foudre », inv. 87/14 ; 7 à 10 - Plaquettes-pendentifs en argent, inv. 87/4, 87/7, 87/5 et 87/6 ; 11 et 12 - Pendants en argent, inv. 87/8 et 87/9 ; 13 - Débris de bijoux en argent, inv. 87/13 ; 14 à 17 - Fragment de boucle d'oreille en argent en croissant, non inv., et boucles d'oreille en argent, en croissant, inv. 87/11, 87/12 et 87/10 ; 18 - Perle longue annelée en faïence imitant la cornaline, inv. 87/24 ; 19 - Perle en verre bleu, inv. 87/20 ; 20 et 21 - Perles amygdaloïdes à facettes en cornaline, inv. 87/17 et 87/16 ; 22 et 23 - Perles en or, inv. 87/18 et 87/19 ; 24 et 25 - Perles en argent, inv. 87/21 et 87/22. Dessins Y. du Puytison-Kuhrt.

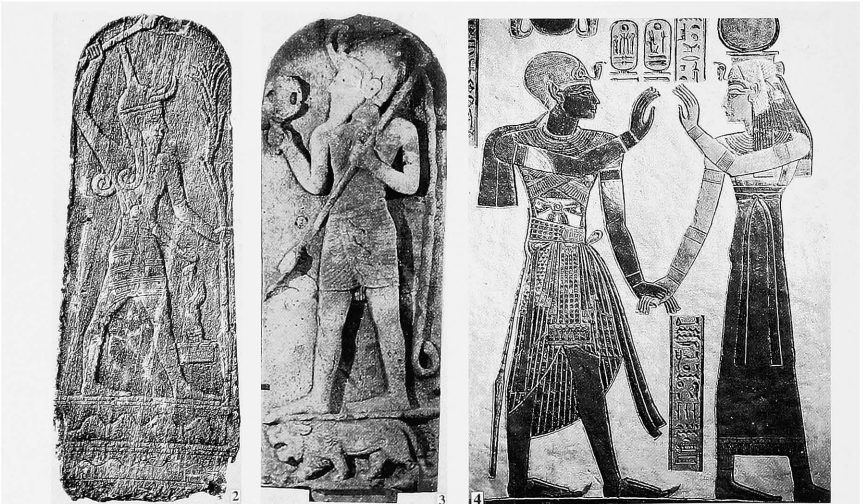
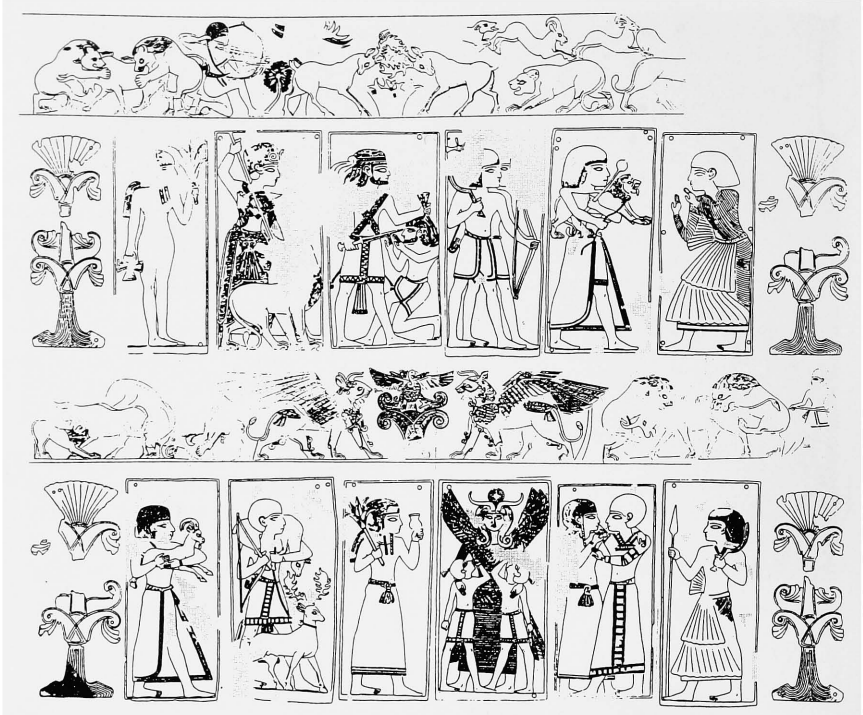


Fig. 92 - 1 - Ras Shamra, Grand Palais : restitution graphique des deux faces du panneau de lit en ivoire (dessins W. Forrer et M. Forrer-Kron) ; 2 - Ras Shamra : stèle de Ba'al au foudre ; 3 - Qadum (Qadmus) : stèle de Ba'al (IX^e/VIII^e siècle av. J.-C.). 4 - Thèbes, Vallée des Reines, tombe du prince Amonherkhepeshef : peinture montrant Ramsès III (1198-1166), avec le « casque bleu » du couronnement et le pagne à devanture d'orfèvrerie, devant la déesse Isis-Hathor (d'après J. Leclant, Les pharaons, II, Paris, 1979, fig. 281).

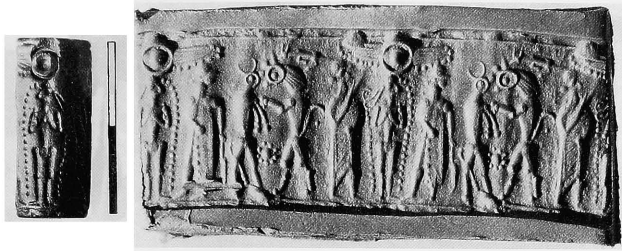


Fig. 93 - Chantier du Palais Nord. Cylindre-sceau en hématite, avec déesse nue sous disque ailé. Inv. 89/8 (F 83 SE, surface).

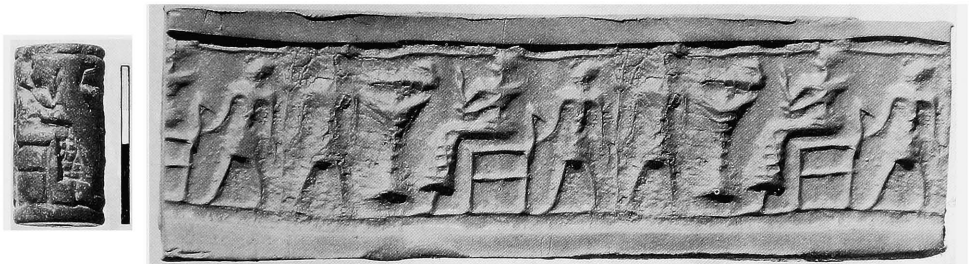


Fig. 94 - Chantier du Palais Nord. Cylindre-sceau en stéatite : autel à offrande garni d'un canard, devant une déesse assise ; deux personnages debout. Inv. 87/26 (D 83 NW, déblais).



Fig. 95 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec déroulement de cylindre : scène de culte à une divinité assise. Inv. 86/1 (pièce XVII, remblais sous sol supérieur).

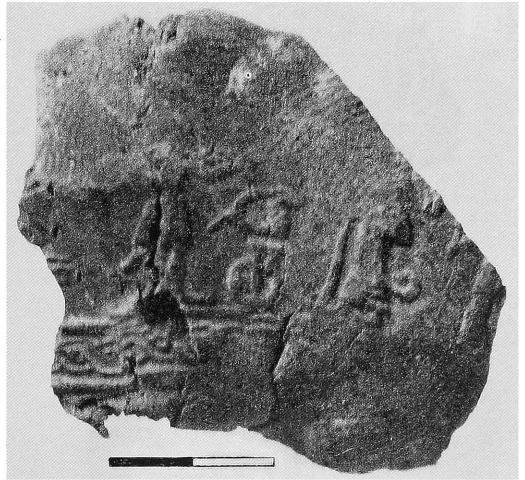


Fig. 96 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec déroulement de cylindre hittite. Inv. 86/2 (pièce XXVIII, puisard).



Fig. 97 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : roi maîtrisant un lion. Inv. 87/25 (pièce X, puisard).

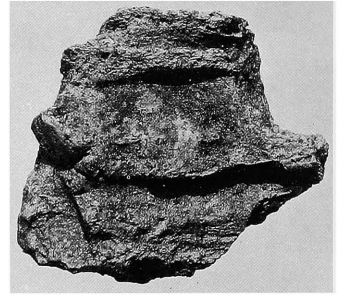


Fig. 98 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : griffon attaquant un taureau (pièce XXIX).



Fig. 99 - Palais Nord. Bulle de scellement en argile, avec empreinte de bague-chevalière : sceau personnel de 'Ammishtamru II (pièce XXIX).

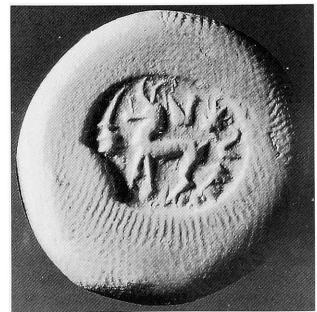
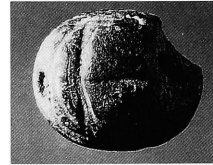


Fig. 101 - Scarabée en pierre noire gravé d'un quadrupède cornu surmonté par deux canards affrontés de part et d'autre d'une palmette ; devant le quadrupède, un scorpion (Bronze récent ou début de l'âge du Fer). Inv. 95/1. Trouvaille de surface, région entre le Palais Nord et les sondages Q 78.



Fig. 100 - Palais Nord. Bague-chevalière en argent gravée d'une figure de Bès. Inv. 87/3 (pièce III, angle ouest).



Fig. 102 - Palais Nord. Scarabée en faïence gravé d'un sphinx couronné portant Maât et d'une déesse Ouadjet (seuil XII/XX).



Fig. 103 - Palais Nord. Scarabée en cristal de roche, avec Ba'al « au foudre ». Inv. 87/14 (pièce XLVI, trésor de bijoux). Dos et profil.

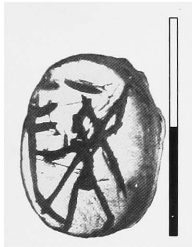


Fig. 104 - Palais Nord. Plat du scarabée de la fig. 103.



Fig. 105 - Nécropole de Bordj Djedid (Tunisie). Plat de bague-cachet en or, Musée du Bardo, VII^e-VI^e siècle av. J.-C. (d'après W. Culican, dans Australian Journal of Biblical Archaeology, I, 1, 1968, p. 101-102, fig. 14 A).



Fig. 106 - Palais Nord. Plaquette-pendentif en or avec étoile d'Astarté à quatre branches. Inv. 87/15 (pièce XLVI, trésor de bijoux).



Fig. 107 - Palais Nord. Trésor de bijoux, avant nettoyage des pièces en argent (pièce XLVI) : boucles d'oreilles en argent, en croissant, inv. 87/12, 87/10 et 87/11 ; pendants en argent, inv. 87/8 et 87/9 ; plaquettes-pendentifs en argent, inv. 87/5, 87/4, 87/6 et 87/7 ; scarabée en cristal de roche, inv. 87/14 ; plaquette-pendentif en or, inv. 87/15 ; perles amygdaloïdes à facettes, en cornaline, inv. 87/16 et 87/17 ; perle en or, inv. 87/19 ; perle en verre bleu, inv. 87/20.

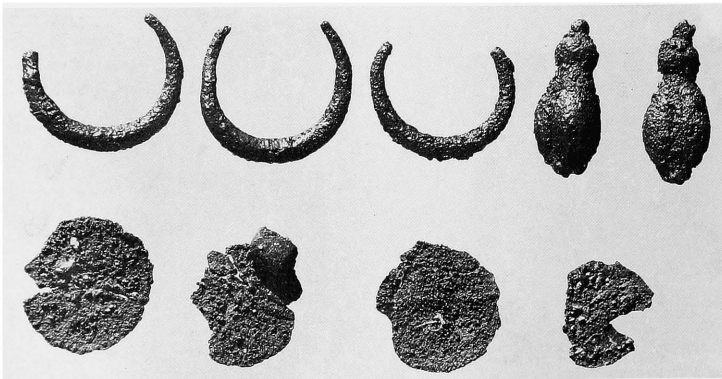


Fig. 108 - Palais Nord. Principales pièces en argent du trésor de bijoux, après nettoyage. Inv. 87/4-12 (pièce XLVI).

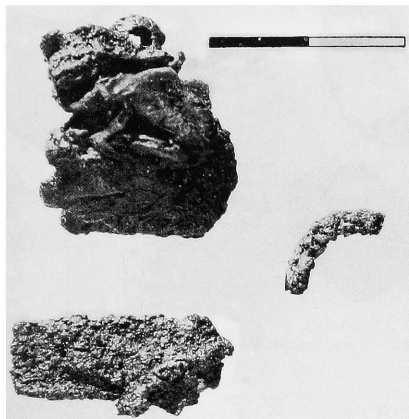


Fig. 109 - Palais Nord. Débris de bijoux en argent appartenant au trésor. Inv. 87/13 (pièce XLVI).

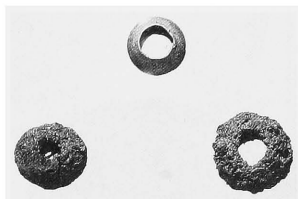


Fig. 110 - Palais Nord. Perles en or, inv. 87/18, et en argent, inv. 87/22 et 87/21 (pièce XLVI, trésor de bijoux).

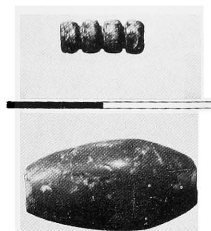


Fig. 111 - Palais Nord. Perle longue, ammée, en faïence imitant la cornaline, inv. 87/24 (pièce XLVI, trésor de bijoux), et perle en cornaline, inv. 87/40 (surface site).

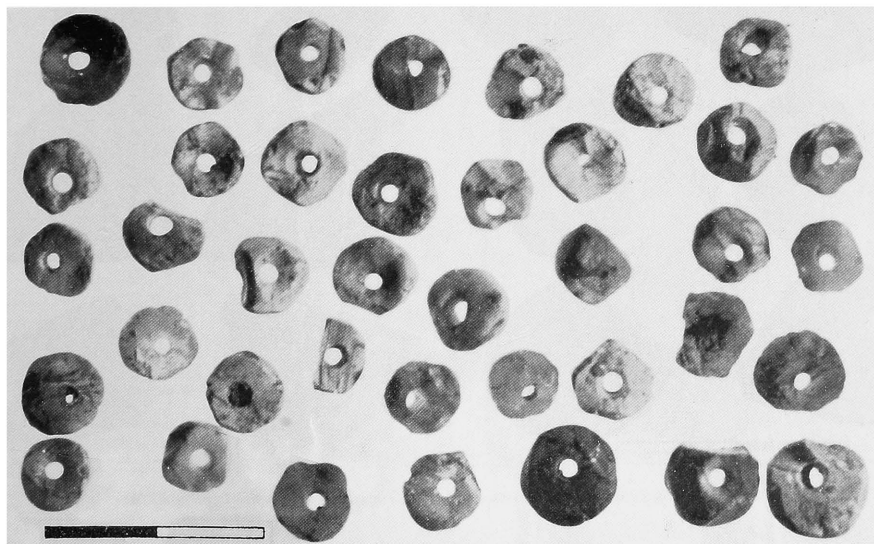


Fig. 112 - Palais Nord. Trente-neuf perles en calcédoine ébauchées, probablement des rebuts, inv. 83/2 (pièce XXIX).

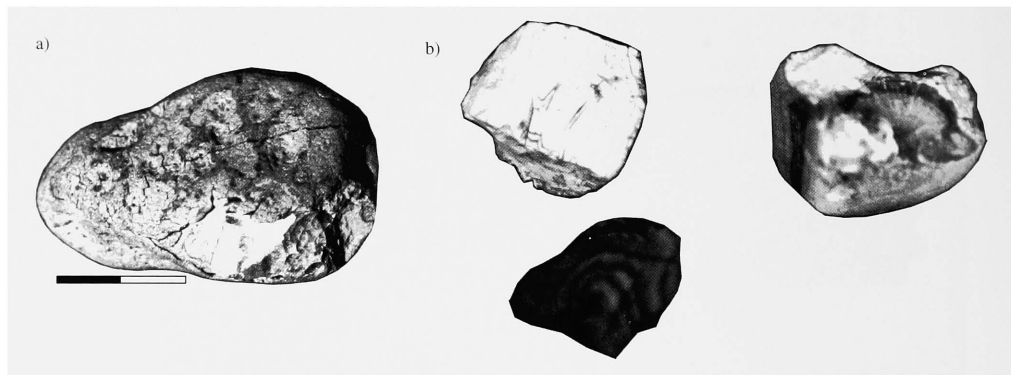


Fig. 113 a et b - Palais Nord. Galets d'agate (calcédoine) brute (pièce XXIX).

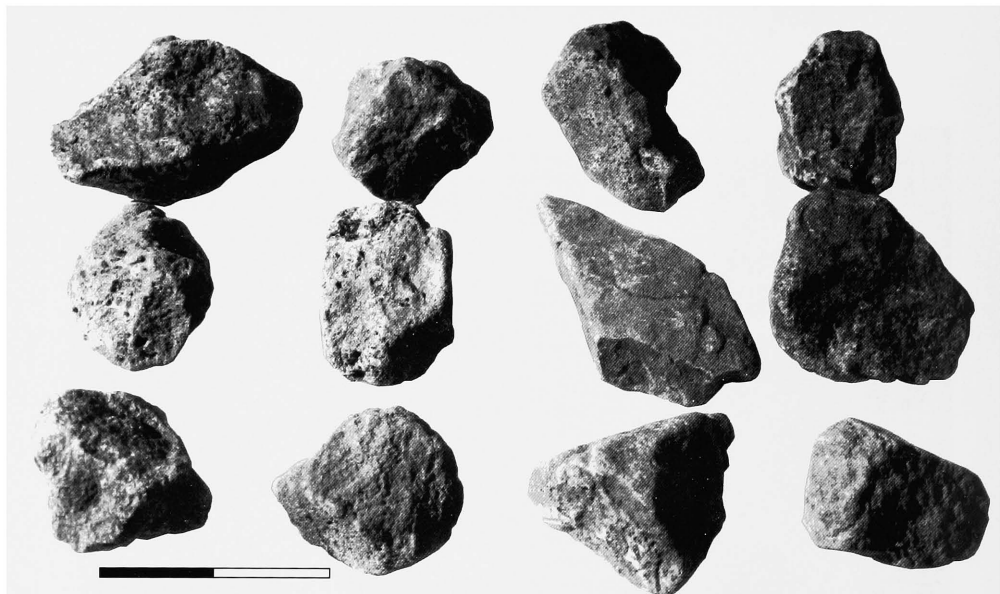
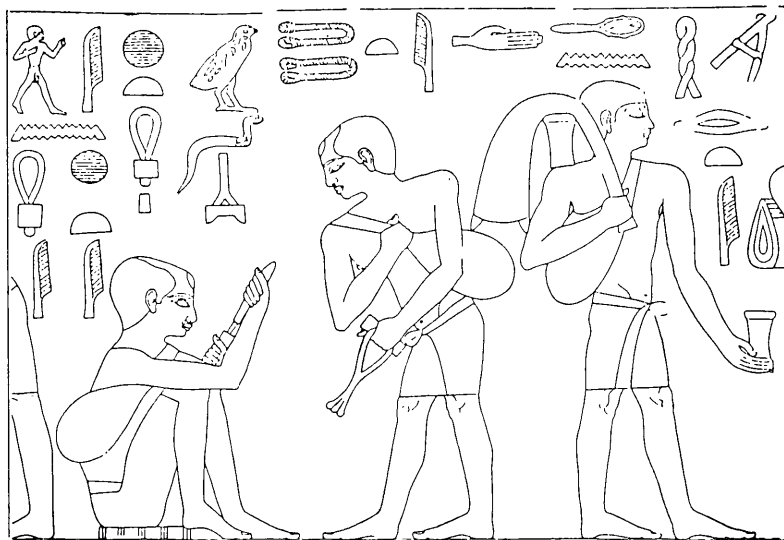
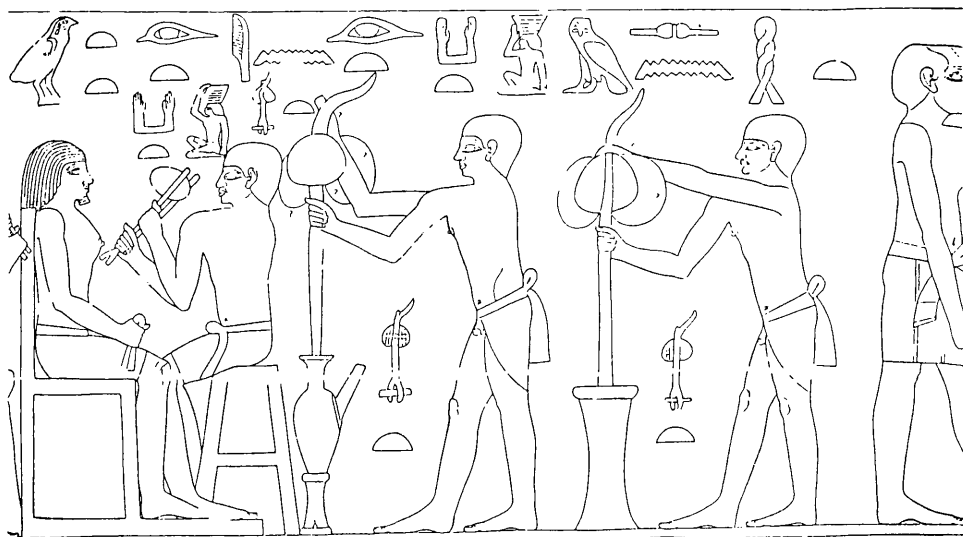


Fig. 114 - Palais Nord. Quelques-uns des blocs de corindon trouvés dans la pièce XXIX.



a : fabricants de seaux et de vases en pierre portant des sacs contenant sans doute de la poudre abrasive (corindon/émeri ?) (d'après H. Wild, Le tombeau de Ti, Le Caire, 1966, pl. CLXXIV) ;



b . ouvriers creusant des vases de pierre à l'aide de forets lestés (d'après id., ibid., pl. CLXXIII).

Fig. 115 - Mastaba de Ti à Saqqarah, V^e dynastie.

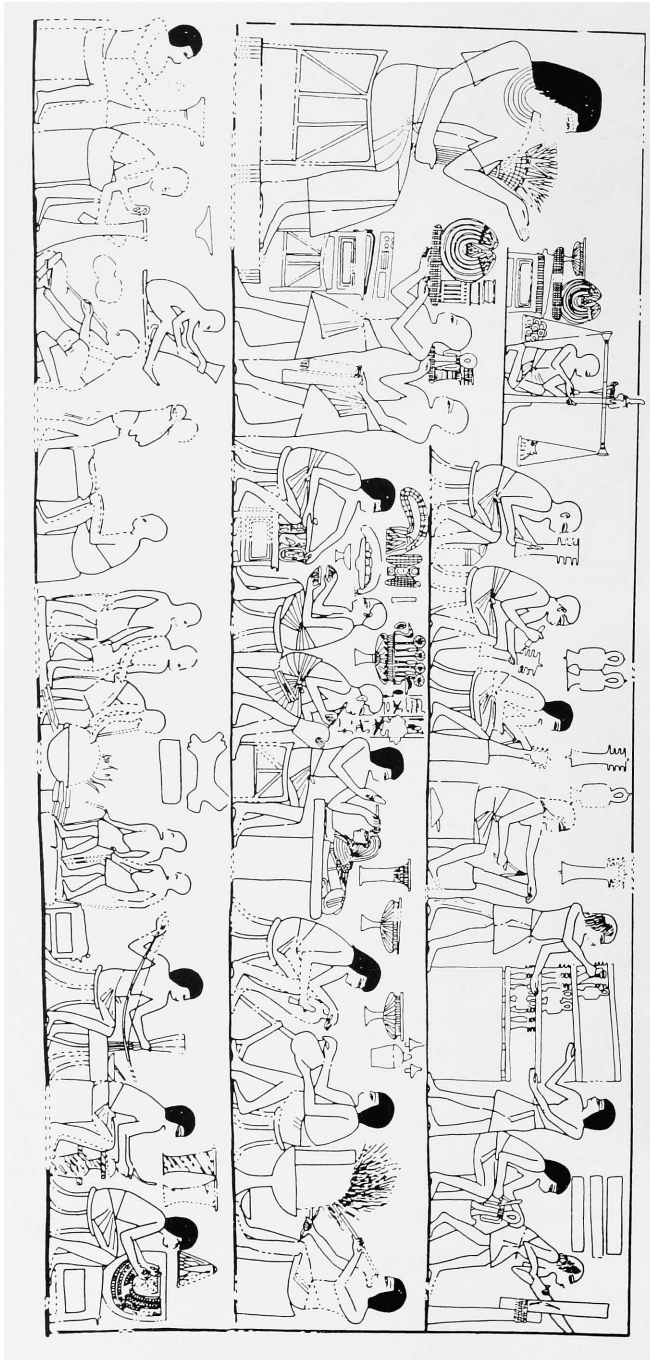


Fig. 116 - Tomber des deux sculpteurs (Apnki et Nebamun) à Thèbes, XVIII^e dynastie. Register inférieur, du milieu vers la droite : scène de fonderie (quatre ouvriers actionnent des soufflets qu'ils tiennent avec leurs pieds et respiraient en tirant sur des cordes) ; des tubes, sur lesquels sont adaptés des tuyères réfractaires, conduisent de l'air dans les brèches empilées sur un creuset ; au-dessus, deux lingots « en peau de bœuf » ; en arrière perçutun des perles à l'aide de trois forets actionnés par un seul archet et de poutre d'incert (?), indicateur de vase en pierre utilisant un foret testé et artisan (avant des perles sur un pectoral) ; registre moyen, à gauche, et registre supérieur : fabrication d'un pectoral ignour et de meubles ignourés, par éléments séparément et assemblés (d'après M. Steudl, Egyptian Life, Londres, British Museum, 1986).

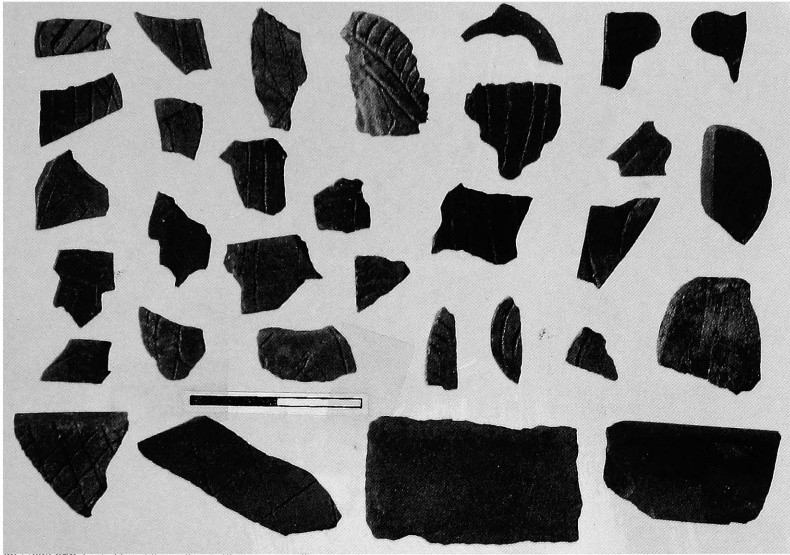


Fig. 117 - Palais Nord. Eléments d'incrustation en ivoire travaillé, dont plus de 300 ont été trouvés dans la pièce XXIX, la plupart ornés d'un décor gravé, et certains découpés.

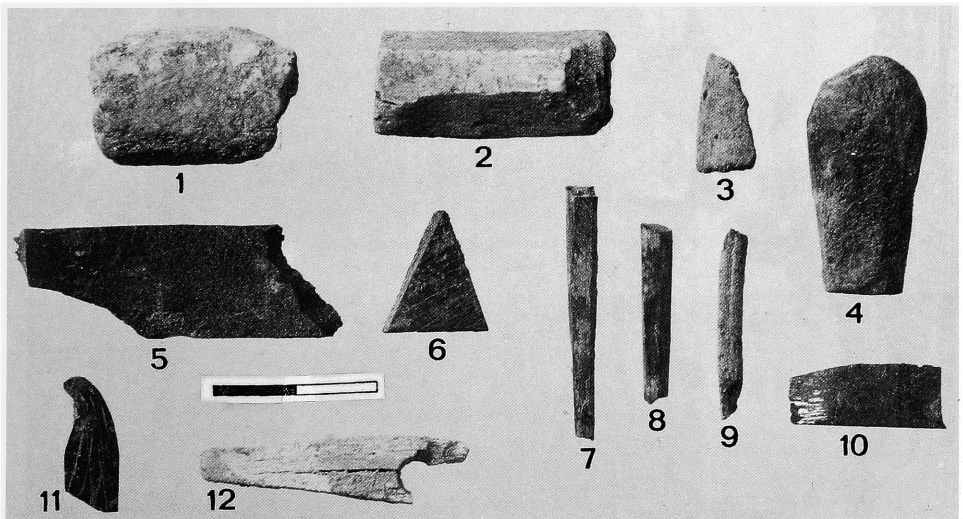


Fig. 118 - Palais Nord. Os et ivoire : 1 et 2 - Fragments d'ivoire dégrossis (pièce XXIX) ; 3, 5 à 10 - Fragments d'ivoire sommairement taillés (pièce XX, partie ouest, sauf n° 10 : pièce XX, déblais) ; 4 - Ébauche de manche en os (pièce XX, partie ouest) ; 11 - Fragment de plaquette d'ivoire décorée (pièce XXIX) ; 12 - Navette ou ferret en ivoire de l'âge du Fer.

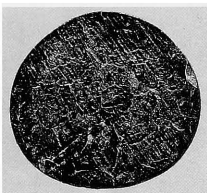


Fig. 119 - Palais Nord. Rondelle d'ivoire d'hippopotame (?), inv. 89/24 (pièce XVII, sol intermédiaire).



Fig. 120 - Palais Nord. Fragments d'andouillers de daim en cours de façonnage (pièce XX, ouest).



Fig. 121 - Palais Nord. Fragments d'une omoplate de bovidé à encoches incisées. Inv. 87/38 (G 87 SW/NW, puisard).

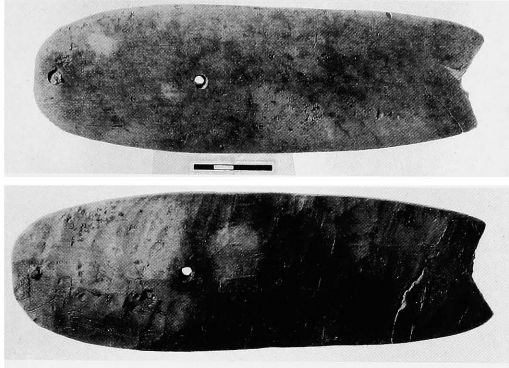


Fig. 122 a - Palais Nord. Couverture en ivoire de boîte à fard ou à onguent (en forme de canard) ; face supérieure et face inférieure. Inv. 91/16 (pièce L).

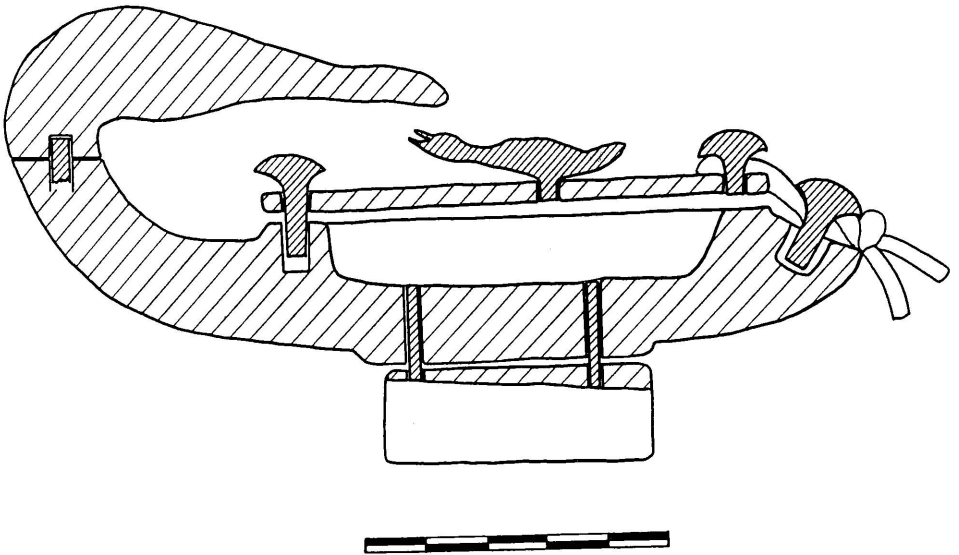


Fig. 122 b - Minet el-Beida, 1931, « Dépôt à l'enceinte » (1400-1365 av. J. C.). Musée du Louvre, AO 14778. L. = 14,05 cm. Boîte-canard en ivoire : restitution de l'assemblage des différents éléments et du système de fermeture du couvercle (dessin E. et J. Lagarce).



Fig. 123 - Palais Nord. Tête féminine à boucles hathoriques, en ivoire brûlé (D 85 NW = cour II).

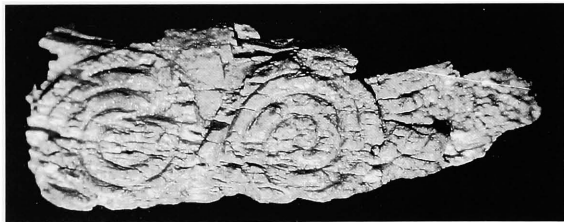


Fig. 124 - Palais Nord. Fragment d'ivoire (bord de pyxide cylindrique ?) décoré d'une chaîne de spirales en relief (caveau funéraire, angle ouest de la chambre).



Fig. 125 - Palais Nord. Vingt-et-un éléments d'incrustation en ivoire, inv. 90/13, 14 et 15 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).

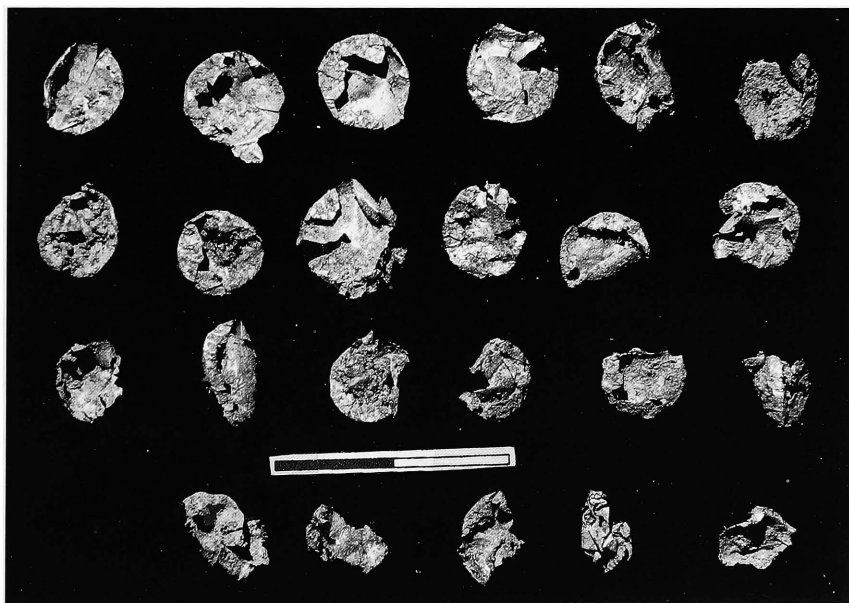
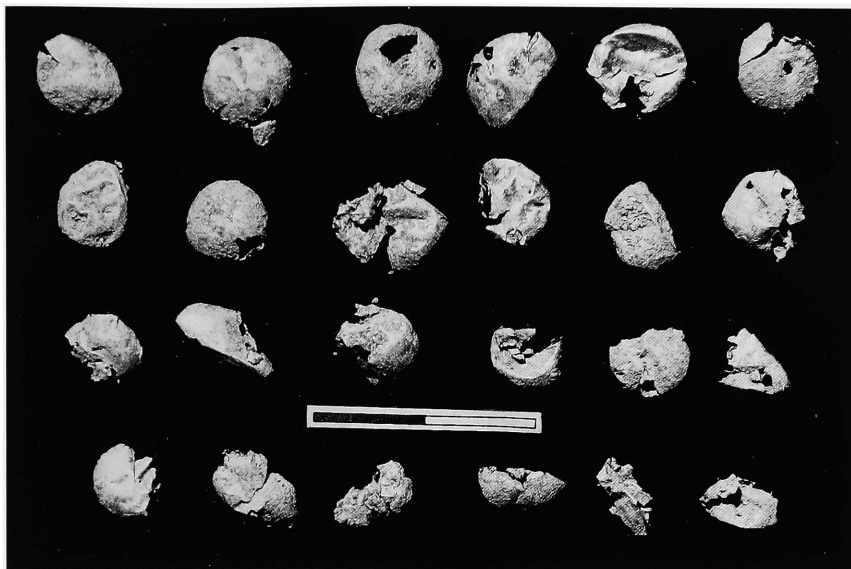


Fig. 126 - Palais Nord. Vingt-quatre placages en or de têtes de clous décoratifs. Inv. 90/9 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).

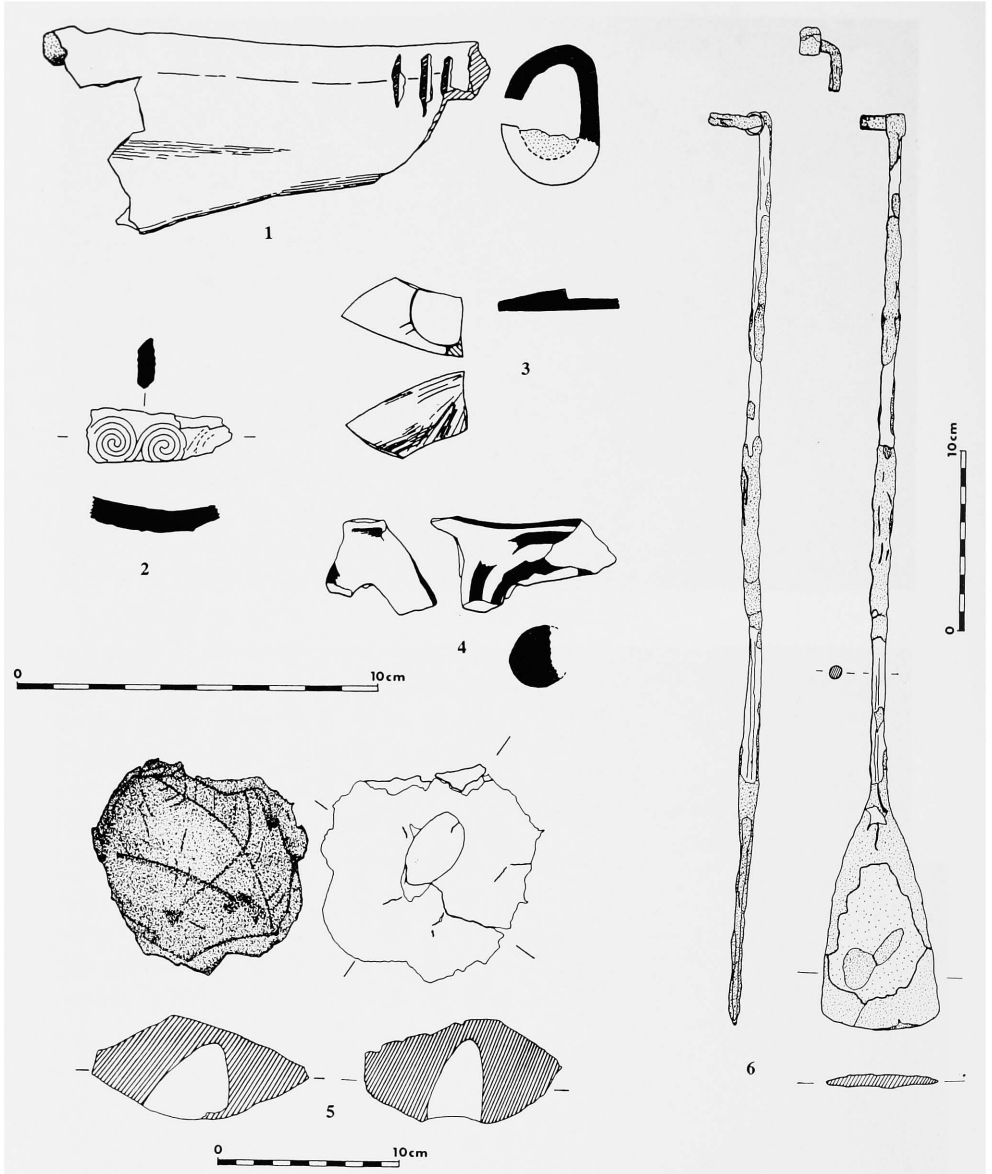


Fig. 127 - Chantier du Palais Nord. Objets divers : 1 - Omoplate de boeuf à encoches incisées, inv. 87/38 (G 87 SW/NW, puisard) ; 2 - Fragment d'ivoire (bord de pyxide cylindrique?) décoré d'une chaîne de spirales en relief (caveau funéraire, angle ouest de la chambre) ; 3 - Élément d'incrustation en ivoire, en forme d'oeil, inv. 87/37 (pièce XLVI) ; 4 - Arrière-train de figurine de taureau en céramique Myc. III B, inv. 89/7 (espace LV) ; 5 - Bouchon de jarre en terre brûlée (pièce VII) ; 6 - Spatule en bronze trouvée entre les deux tannours de la pièce LVI, inv. 89/26. Dessins Y. du Puytison-Kuhrt (1-4), H. Hassan (5), S. Macharqa (6).

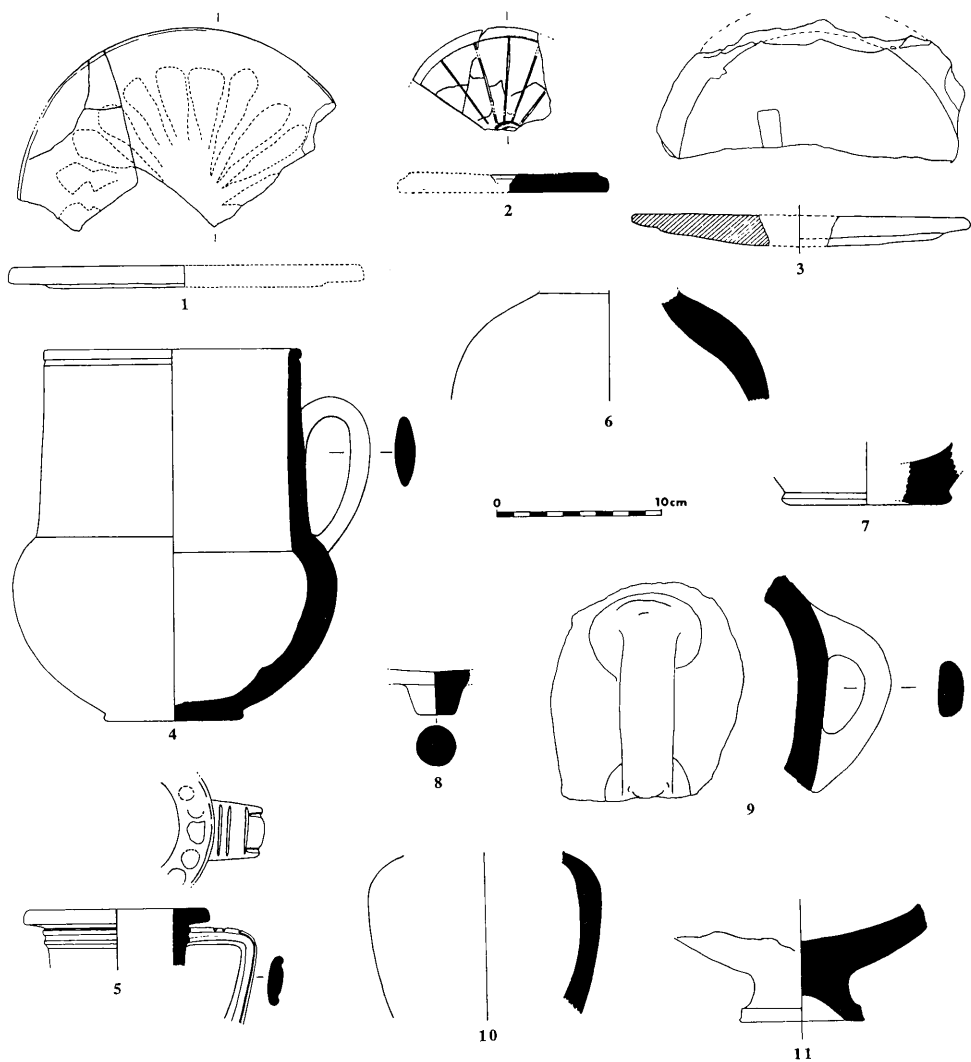


Fig. 128 - Chantier du Palais Nord. Vase et fragments de vases en albâtre égyptien, fragments de couvercles en calcaire décorés : 1 - Fragment de couvercle en calcaire gris avec traces d'un décor peint (E 85 NW = cour II) ; 2 - Fragment de couvercle en calcaire à décor de rainures rayonnantes (E 86 SW = cour II) ; 3 - Fragment de couvercle en calcaire (pièce IV) ; 4 - Pichet en albâtre, inv. 90/10 (caveau funéraire) ; 5 - Haut de cruche ou d'amphore en albâtre (E 85 NW = cour II) ; 6 - Épaule de cruche ou amphore en albâtre (E 85 NW = cour II) ; 7 - Fragment de fond de vase en albâtre (pièce VI) ; 8 - Tenon de vase en albâtre destiné à être monté sur un pied (E 85 SE = pièce IV) ; 9 - Fragment de paroi de jarre en albâtre, avec anse (pièce XII) ; 10 - Fragment de panse de vase en albâtre (E 85/86 W = cour II) ; 11 - Fragment de coupe à pied en albâtre (D 86 SE, cour II). Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-2, 4-8, 10), S. Macharqa (3, 9, 11).

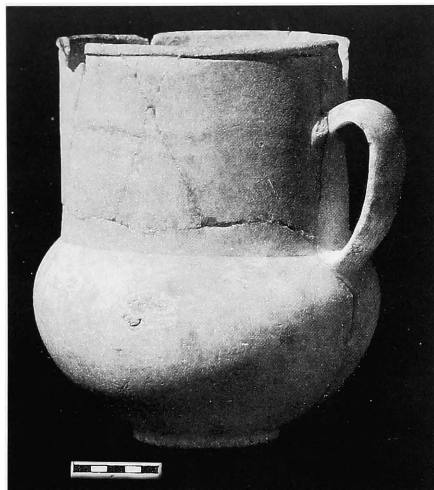


Fig. 129 - Palais Nord. Pichet en albâtre égyptien. Inv. 90/10 (caveau funéraire, angle sud de la chambre).



Fig. 131 - Chantier à l'est du Palais Nord. Fragments de couvercle en albâtre égyptien appartenant probablement au vase précédent (J 87 SW, extrémité ouest).

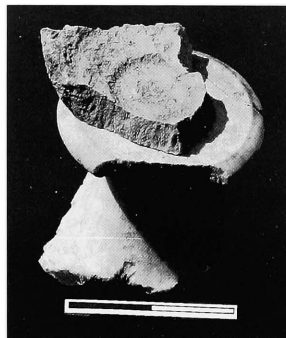


Fig. 132 - Palais Nord. Deux éléments (pied et bas de la panse avec tenon) d'un vase à éléments assemblés, en albâtre égyptien (cour II, angle sud).



Fig. 130 - Chantier à l'est du Palais Nord. Fragments d'une petite amphore en albâtre égyptien, à anses horizontales et à décor gravé de grande collerette ; traces de colorant bleu (J 87 SW, extrémité ouest).

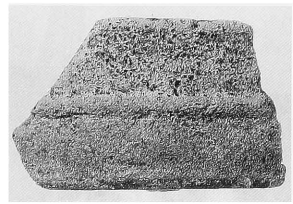
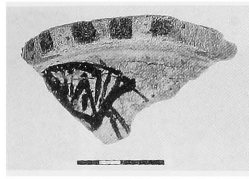


Fig. 133 - Chantier du Palais Nord. Fragment d'une coupe à fond plat et à nervures horizontales en faïence à décor brun-noir (C 85 SW, surface).

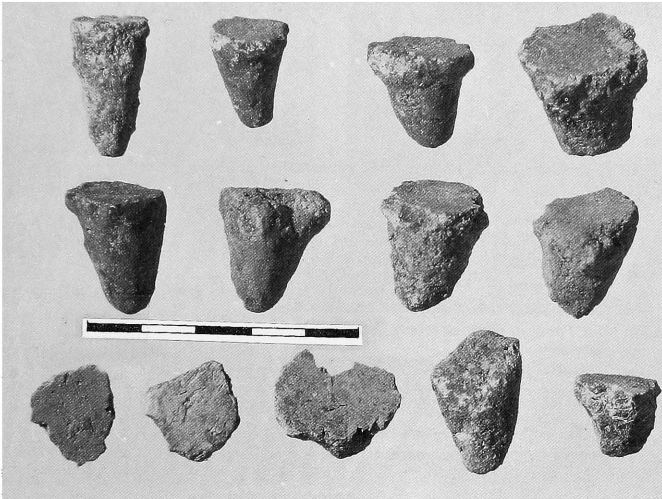


Fig. 134 - Palais Nord. Treize « cônes » en plâtre (?) à tête plate (pièce XXIX, tamisage).



Fig. 135 - Palais Nord. Poids olivaire en calcaire gris. Inv. 86/4 (D 88 SE = pièce XLI, déblais).

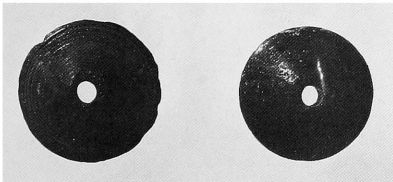


Fig. 136 - Palais Nord. Deux fusaiôles en pierre brune. Inv. 86/5 et 86/6 (pièce XVIII).



Fig. 137 - Palais Nord. Étui en tôle de bronze pliée et rivetée. Restes de bois carbonisé à l'intérieur; empreinte de tissu sur l'arête inférieure (pièce XXIX).



Fig. 138 - Palais Nord. Fragments d'un étui semblable au précédent (pièce XXIX).



Fig. 139 - Palais Nord. Pointe de flèche en bronze. Inv. 94/22 (passage XVII/XVI).

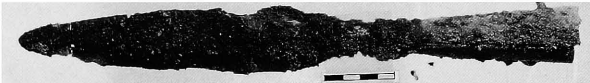


Fig. 141 - Palais Nord. Pointe de lance en bronze, à douille fendue (pièce XXIV).



Fig. 142 - Palais Nord. Lingot de plomb (pièce XXII, angle nord).



Fig. 143 - Palais Nord. Huit lingots de plomb (pièce XLI).

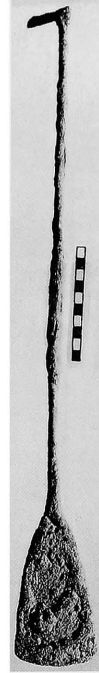


Fig. 140 - Palais Nord. Spatule en bronze. Inv. 89/26 (pièce LVI, dans la cendre entre les tannours).



Fig. 144 - Palais Nord. Extrémité de tuyère courbe (pièce XVII, sous le sol supérieur).

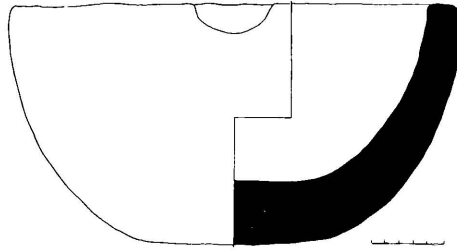


Fig. 145 - Restitution de la forme d'un creuset à partir de divers fragments (dessin J. Lagarce).

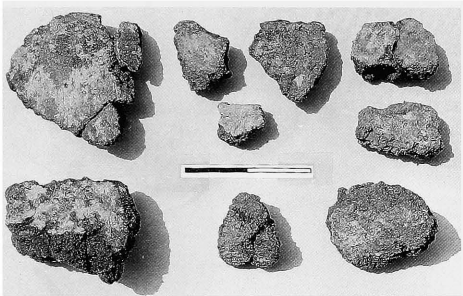


Fig. 146 - Palais Nord. Fragments de creusets : face externe (pièce XVI).

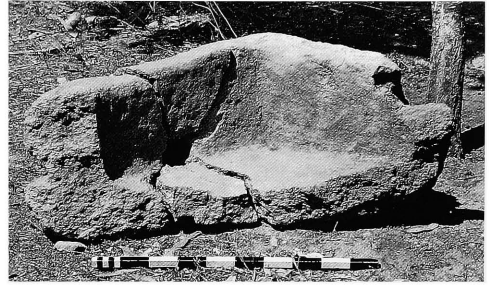


Fig. 149 - Palais Nord. Fragment de cuve en calcaire, brûlée à l'intérieur (pièce XVIII).

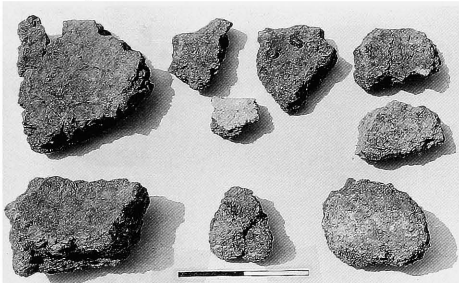


Fig. 147 Palais Nord. Fragments de creusets . face interne (pièce XVI).



Fig. 150 - Palais Nord. Arrière-train de figurine de bovidé mycénienne en terre cuite. Inv. 89/7 (G 86 SE = rue, espace LV).

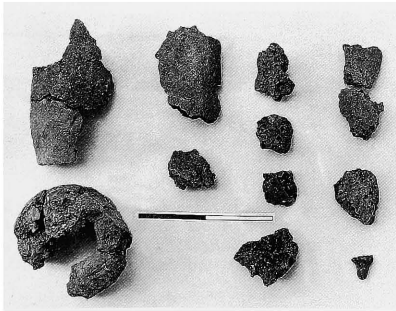


Fig. 148 Palais Nord. Fragments de tuères et un « cône » en plâtre (?) (pièce XVI).



Fig. 151 - Chantier du Palais Nord. Fragment (jambes antérieures) de figurine de cheval mycénienne en terre cuite (E 83/84 W = niveau hellénistique au-dessus de pièce LIX).

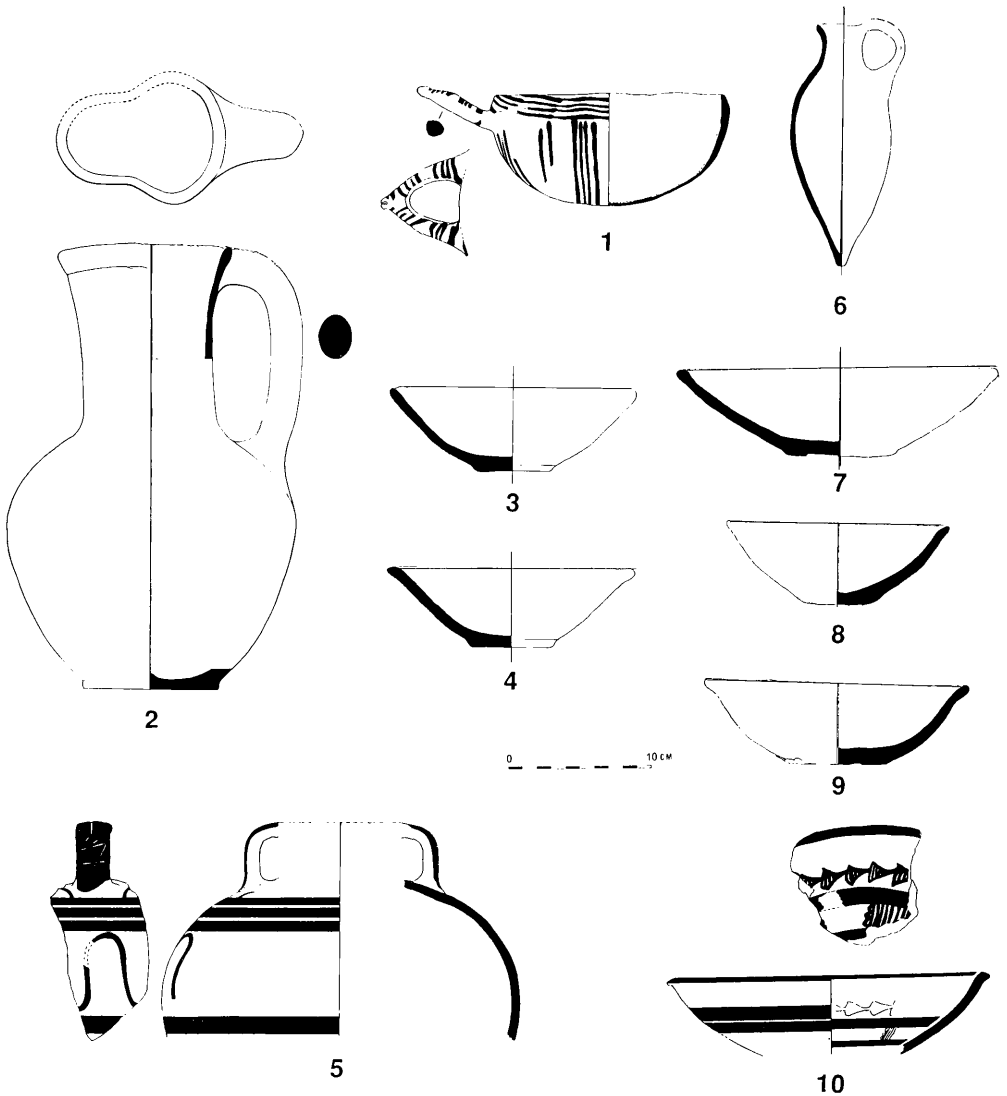


Fig. 152 - Palais Nord. Céramiques trouvées dans le dromos du caveau funéraire (1-5) et dans les puisards du réduit I (8-9) et de la pièce XXIX (6-7, 10). Tasse en céramique White-Slip III, inv. 80/45 (1) ; céramique commune tournée : cruche (2), coupes (3-4, 7-9) ; cruchette en céramique claire raclée (6) ; fragment du grand vase à étrier mycénien de la fig. 155 : 2 (5) et fragment d'assiette (10) en céramique Myc. III B. Dessins S. Saliby et J. Lagarce (2 : encre Y. du Puytison-Kuhrt), Y. du Puytison-Kuhrt (1, 5, 8-10 ; 1, 5 et 10 : encres H. Hassan), S. Macharqa (3-4, 6-7).



Fig. 153- Palais Nord. Tasse en céramique White-Slip III. Inv. 80/45 (Caveau funéraire, dromos, n°1) (cf. fig. 152 : 1).

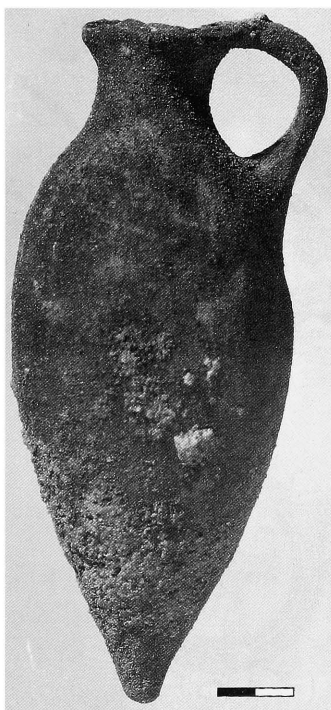


Fig. 154 - Palais Nord. Cruchette en céramique claire raclée (pièce XXIX, puisard) (cf. fig. 152 : 6).

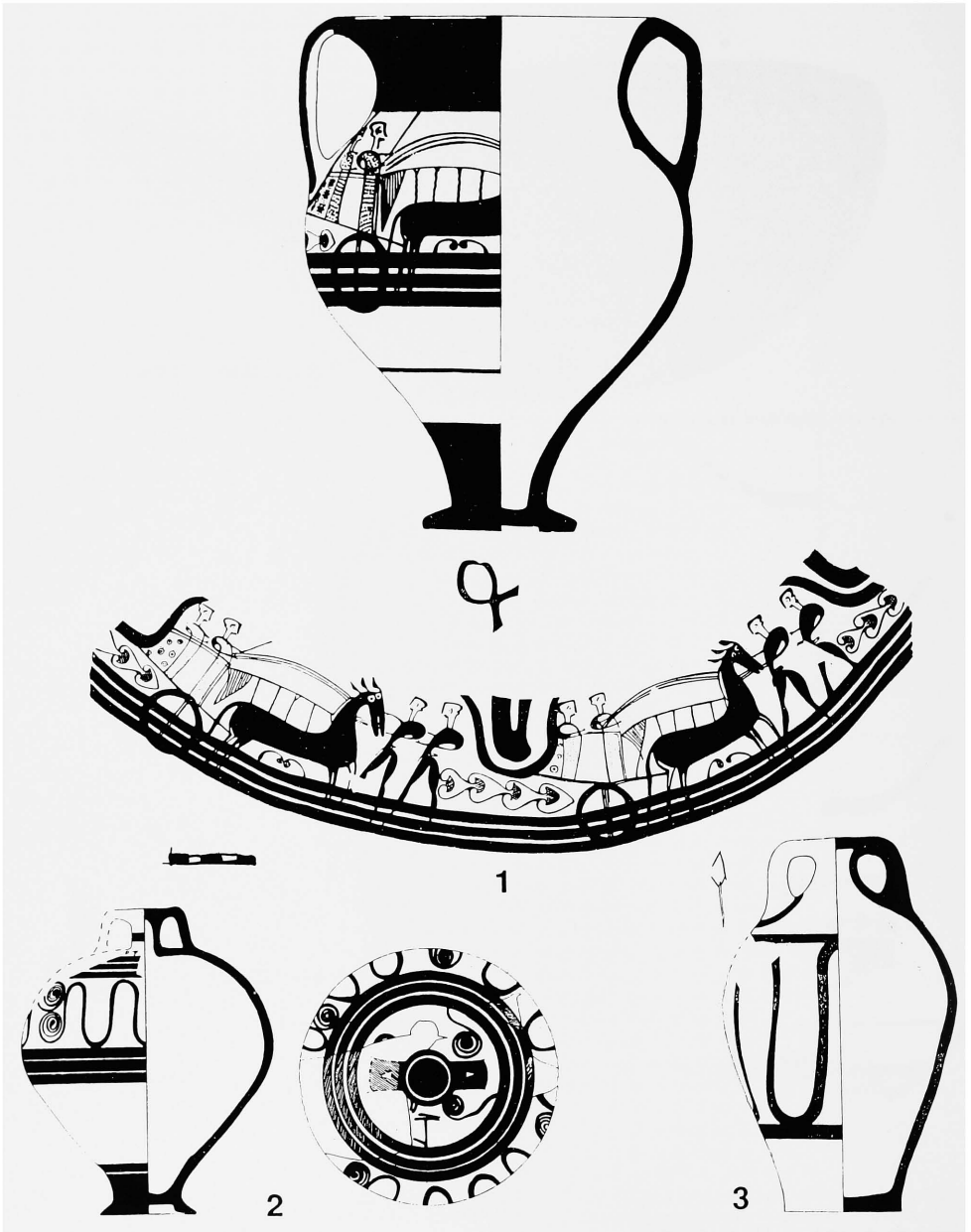


Fig. 155 - Palais Nord. Céramiques trouvées dans le caveau funéraire lors de la fouille d'urgence faite par la Direction Générale des Antiquités en 1973. 1 - Cratère mycénien en céramique, décoré sur chaque face d'une scène de char. Signe peint sous le pied (H. : 45 cm. Musée de Damas n° 6806) ; 2 - Grand vase à étrier mycénien (H. : 28,5 cm. Musée de Damas n° 6808) à signe incisé sur une anse. 3 - Jarre à étrier minoenne (H. : 34 cm. Musée de Damas n° 6807) (dessins M. Roumi).



Fig. 156 - Chantier du Palais Nord. Céramique mycénienne. 1 - Partie supérieure d'une cruche (pièce VI) ; 2 - Épaule de vase à étrier (sondage J 87 N) ; 3 - Bord de coupe (trouvé au cours de la réparation du mur VII/VIII) ; 4 - Coupe ou kylix (pièce IV) ; 5 - Essai de reconstitution d'une forme de rhyton, à partir de trois fragments (rue, espace LV) ; 6 - Fragment d'épaule et bas de col de cratère à décor animé (D 84 SW, espace au sud de la pièce XVIII) ; 7 - Pied de cratère (B 86 SE, fosse hellénistique) ; 8 - Fragment de kylix (pièce XLIII). Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-6, 8, encre H. Hassan), S. Macharqa (7).

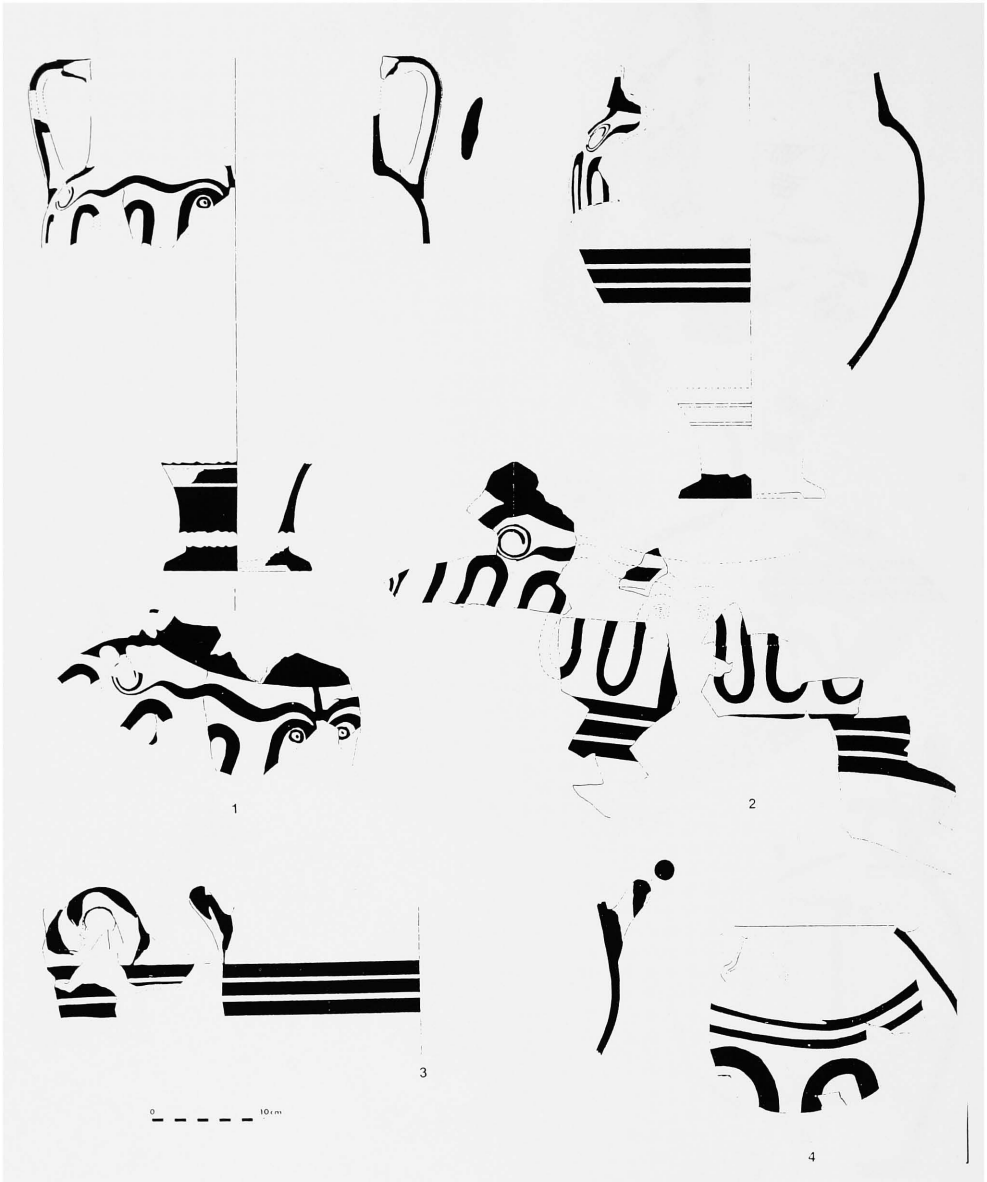


Fig. 157 - Chantier du Palais Nord. Céramique mycénienne (1-3) et apparentée (4). 1 et 2 - Cratères ou hydries à décor de poulpes. Myc. III B (cour II et pièce VII, remblai perturbé); 3 - Anse de cratère du style « rude » ou « pastoral » (pièce IV); 4 - Fragment de cruche ugaritique d'inspiration mycénienne (pièce LVII). Dessins Y. du Puytison-Kuhr (1-3, encre H. Hassan), S. Macharqa (4).

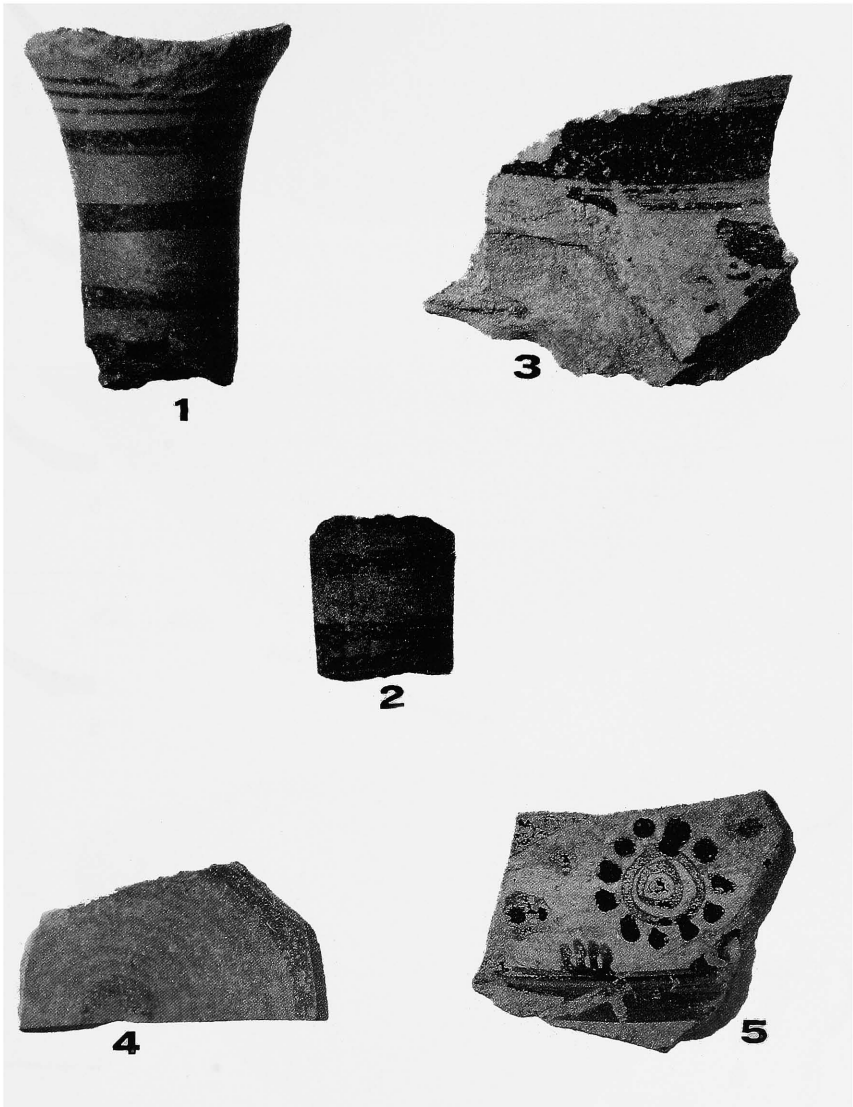


Fig. 158 - Chantier du Palais Nord. 1 à 3 : fragments de céramique mycénienne ; 4 et 5 : fragments de céramique de l'âge du Fer. 1 - Pied de kylix (D 84/85 W, surface) ; 2 - Fragment de pied de kylix (pièce XXIX) ; 3 - Fragment d'épaule et bas de col de cratère à décor animé, probablement cratère à chars (D 84 SW, espace au sud de la pièce XVIII) (cf. fig. 156 : 6) ; 4 - Fond plat de coupe en céramique dite « de Samarie » (D 84/85 W, surface) ; 5 - Fragment de céramique « rhodienne » (zone D, AM 84 NE).

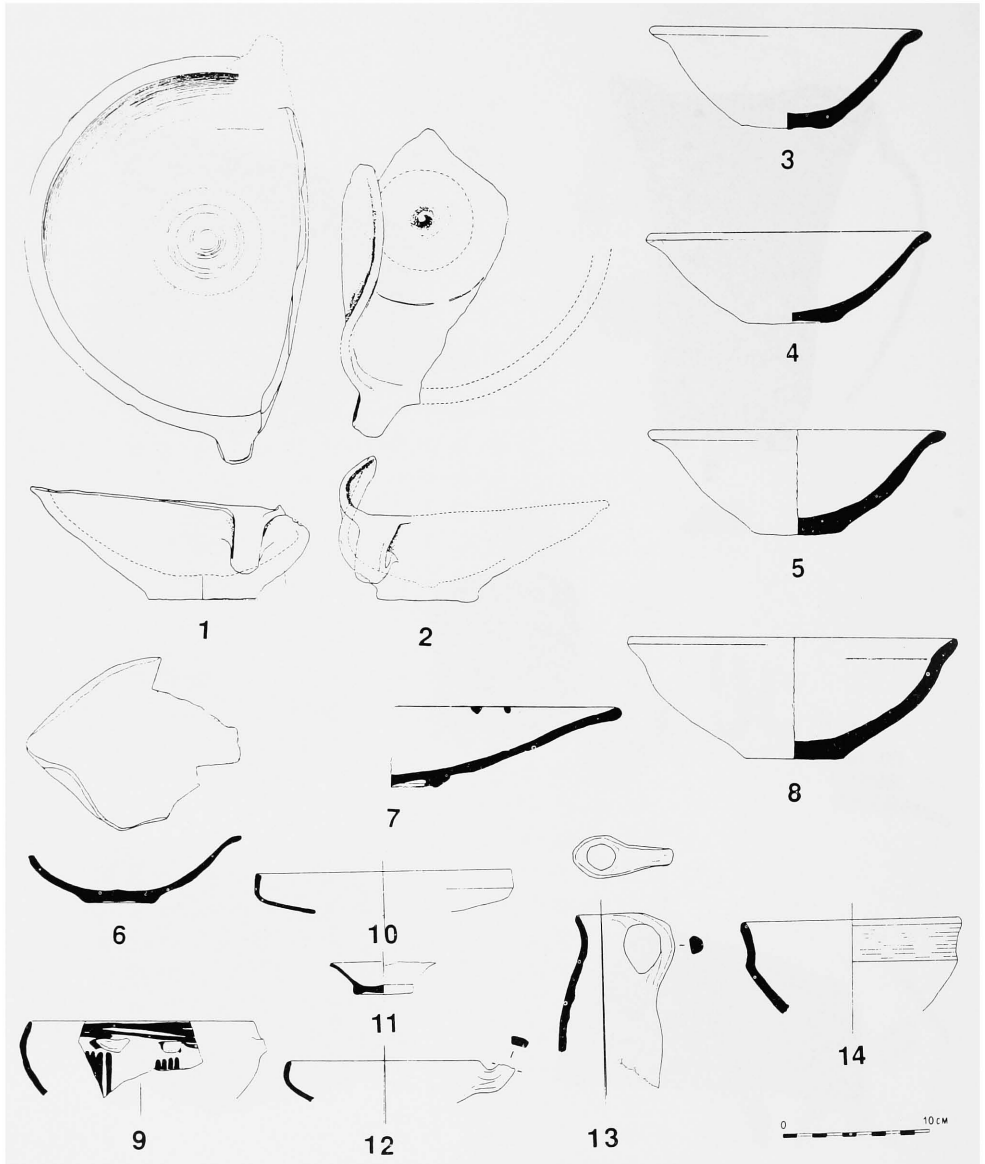


Fig. 159 - Chantier du Palais Nord. Céramique commune locale et céramique chypriote. 1 et 2 - Coupes à deux anses et bord relevé, de la pièce B I (n^{os} 60+62+63 et 58+59) ; 3 et 5 - Coupes de la pièce B II (n^{os} 27 et 32) ; 4 - Coupe de la pièce B I (n^o 5) ; 6 - Bas de lampe de la pièce B I ; 7 et 8 - Coupes de la pièce B I (n^{os} 10 A et 10 B) ; 9 - Fragment de tasse en céramique White-Slip II/III (pièce IV) ; 10 - Bord de tasse en céramique Base-Ring (zone D, AA 55, centre, argile rouge sur le rocher) ; 11 - Pied de tasse en céramique Base-Ring (pièce X, puisard) ; 12 - Bord de tasse en céramique Base-Ring avec départ d'anse (E 85/86 = cour II) ; 13 - Haut de cruchon en céramique claire raclée (pièce IV) ; 14 - Fragment de petit bol à profil caréné (Palais Sud, chantier de la porte orientale, AA 62 SE : couche de destruction sur la rampe d'accès). Dessins Y. du Puytison-Kührt (1-2, encres H. Hassan) et S. Macharqa.



Fig. 160 - Palais Nord. Coupe en céramique commune (pièce I, puisard sous l'escalier).



Fig. 161 - Palais Nord. Coupe en céramique commune (cour II).

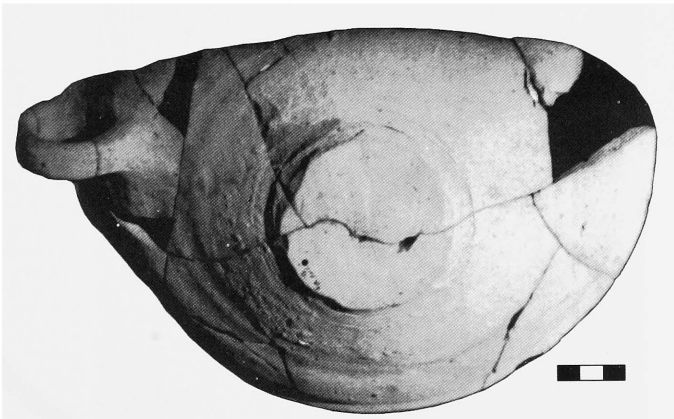


Fig. 162 - Chantier du Palais Nord. Coupe à deux anses et bord relevé, en céramique commune locale (pièce B I, n° 60) (cf. fig. 159 : 1).

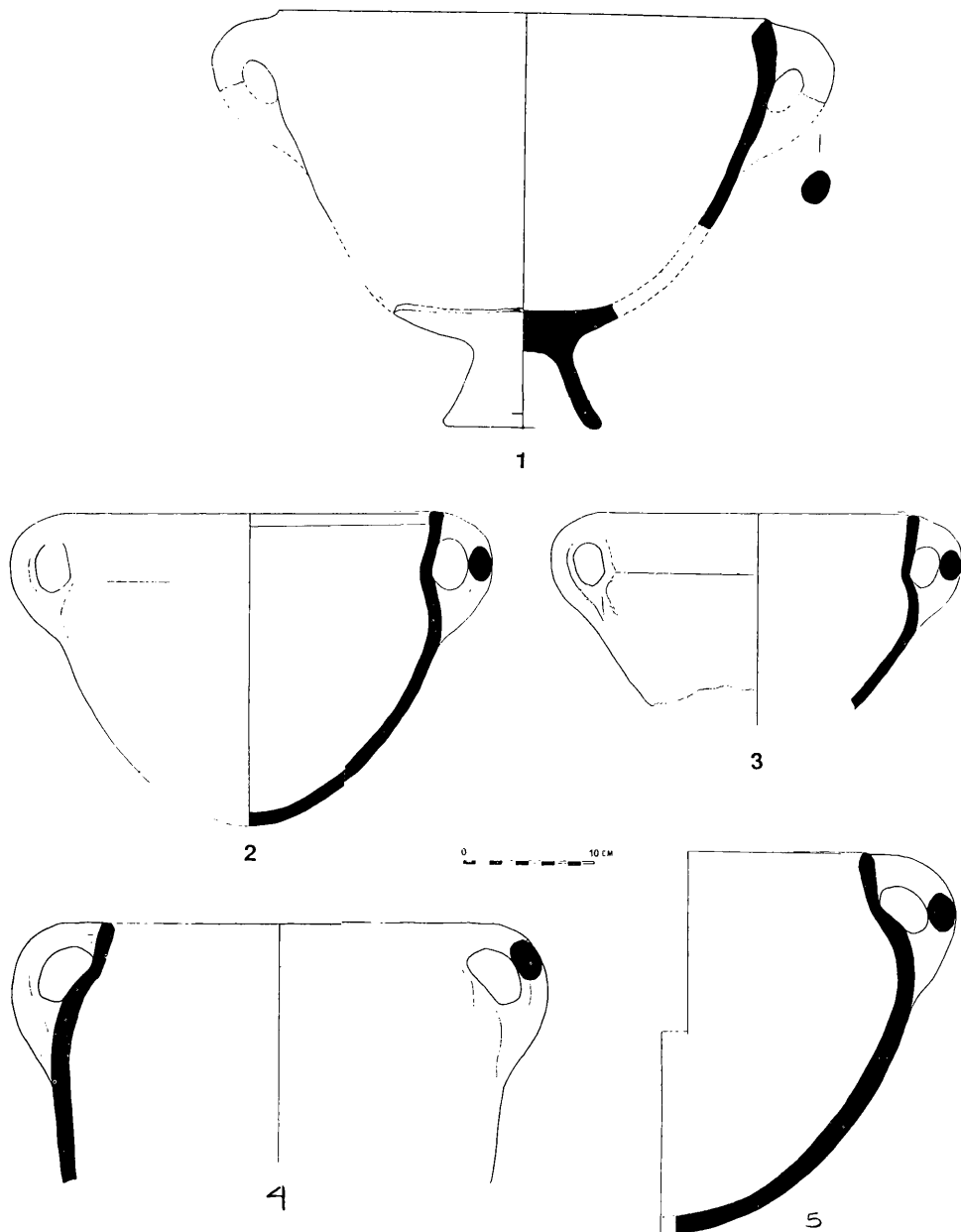


Fig. 163 - Chantier du Palais Nord. Céramiques locales. 1 - Grand vase à pied creux (pièce B I, n° 24) ; 2 et 3 - Marmites de la pièce B II, n° 1+7 et 3 ; 4 et 5 - Marmites de la pièce B I, n° 26+33 et 11+16. Dessins S. Macharqa.



Fig. 164 - Chantier du Palais Nord. Marmite (pièce B II, n° 1+7) (cf. fig. 163 : 2).

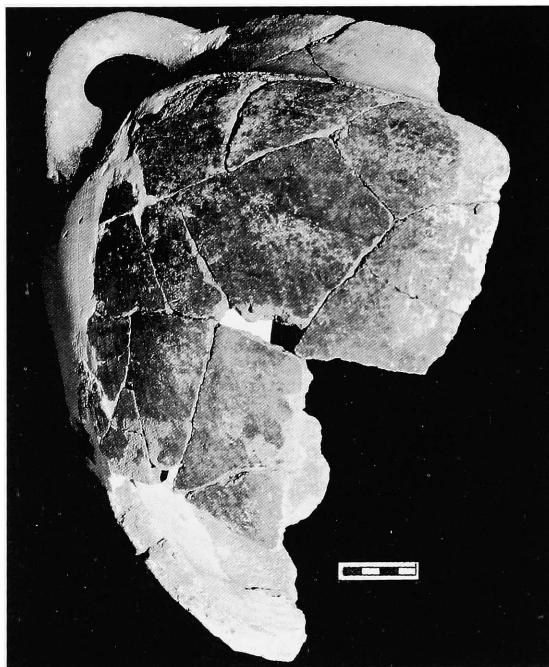


Fig. 165 - Chantier du Palais Nord. Fragment de grande marmite (pièce B I, n° 11+16) (cf. fig. 163 : 5).

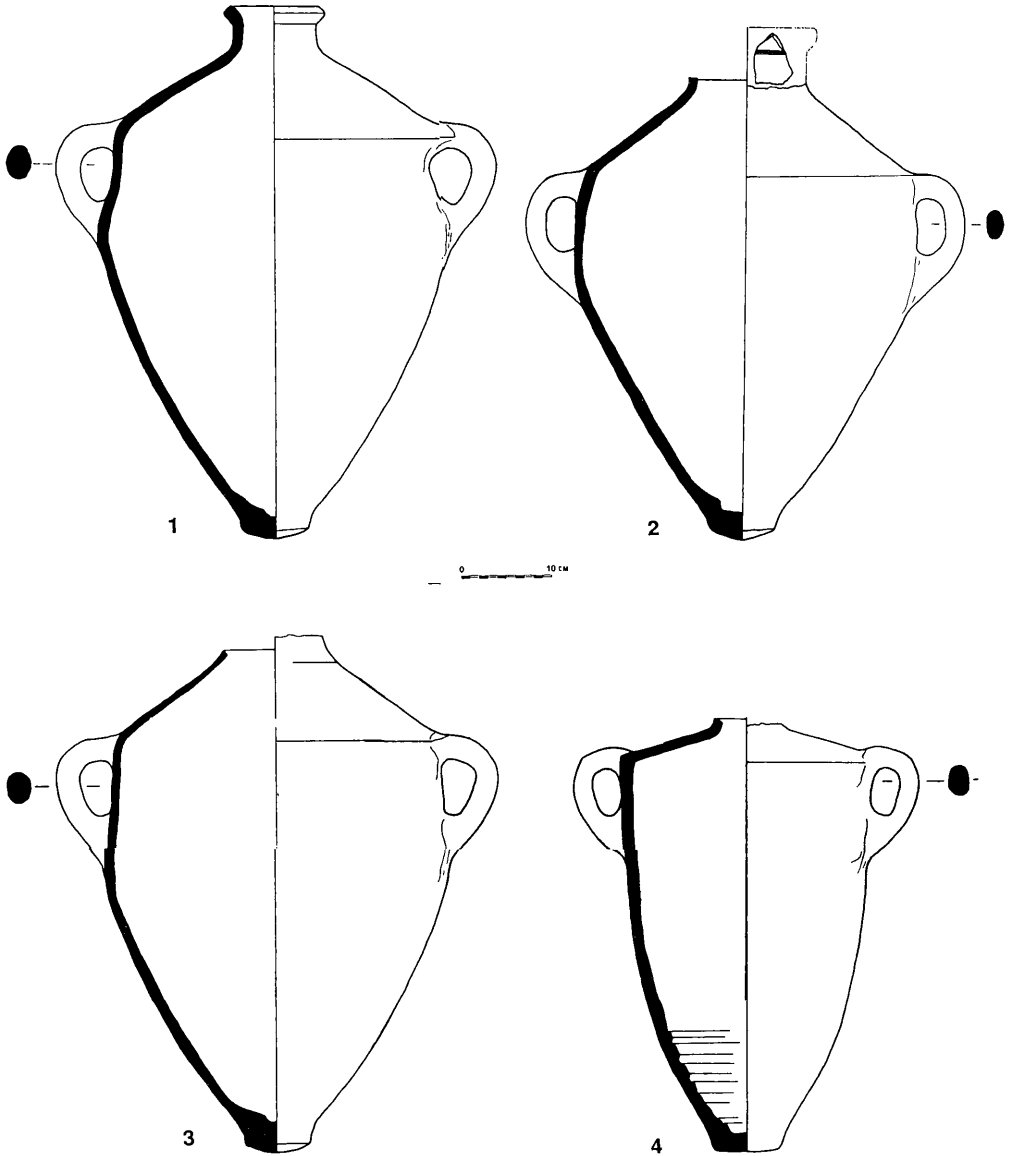


Fig. 166 - Chantier du Palais Nord. Jarres en céramique locale provenant du bâtiment B. 1 - Pièce B I, n° 15 ; 2 - Pièce B I, n° 31 ; 3 - Pièce B I, n° 17 ; 4 - Pièce B I, n° 18. Dessins S. Macharqa.

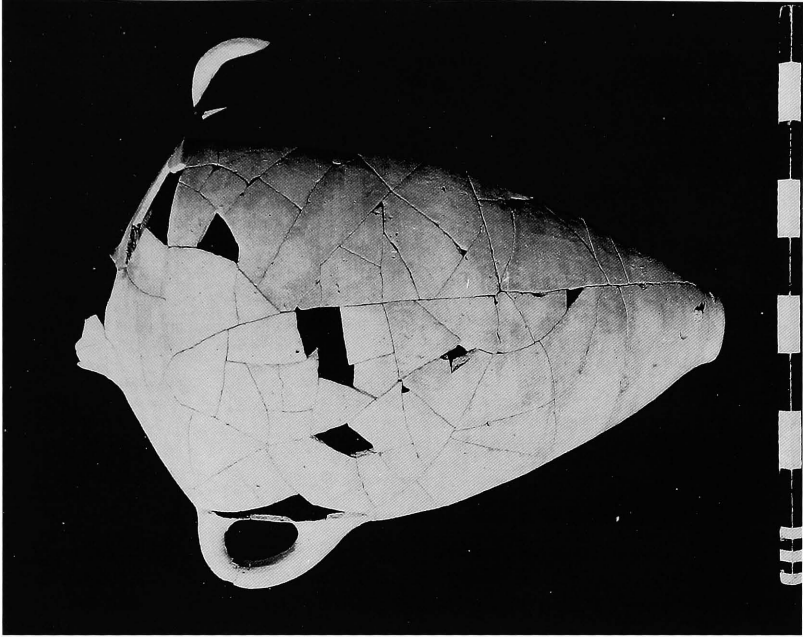


Fig. 168 - Chantier du Palais Nord. Jarre (pièce B I, n° 17).

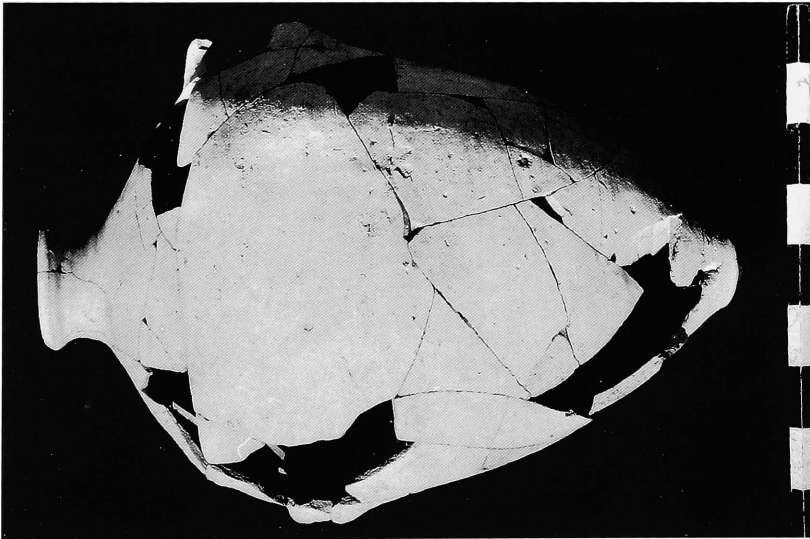


Fig. 167 - Chantier du Palais Nord. Jarre (pièce B I, n° 15).

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

(les numéros entre parenthèses renvoient aux notes de bas de page)

– A –

Abydos 31 (90)
Aky 88 (42)
Alalakh (Tell Atchana) 14 (6) ; 15 (9) ; 18 (22) ; 19 (27, 32) ; 21 (46) ; 25 (67) ; 29 (78) ; 30 (88) ; 41 (23) ; 42 (33) ; 51 (94) ; 67 ; 68 (107) ; 74 (132) ; 78 (150) ; 86 (37) ; 98 (10) ; 99 (15) ; 100
Alasia 66 (94) ; 96 (39) ; 98 (3)
Alep (Halab) 57 ; 61 (69) ; 71 (123) ; 91 (4)
Almuñécar (Cerro de San Cristóbal) 74 (132) ; 75-76 (135)
Amarna 16 (11) ; 42 (32) ; 59 (54) ; 69 (114) ; 87 (40) ; 99
Amman 25 (67) ; 74 (132) ; 75 (135)
Aморrites 30
Amurru 54 (5) ; 87 ; 88 (43) ; 93 (12) ; 96 (39) ; 98 ; 101 (26)
Anatolie 40 (18)
Appu (Appou) 95 (32, 34)
Arados : voir Arouad
Arouad (Arados) 26 (72)
Arru 93 (22) ; 95 (34)
Arslan Tash (Hadatu) 100
Ašar-Ba'la 95 (24)
Assur (Qala'at Shergat) 41 (25) ; 64 (80) ; 67 (102) ; 74 (132) ; 75 (135)
Assyrie (assyrien) 5 (4,5) ; 39 (12) ; 50 (92) ; 74 (132) ; 96 (39) ; 98
Atallig 95
Avaris : voir Tell ed-Dab'a

– B –

Babylone 61 (69)
Bahriya 75 (135)
Bassit (Posidonia) 40 (18)
Bassit (cap du) 115 (fig. 3)
Bassit (massif du) 93 ; 94
Beersheba 66 (92)
Beisan (Beth Shan) 66 (95) ; 67 (98) ; 75 (135)
Beth Pelet : voir Tell Farah
Beth Shan : voir Beisan
Beyrouth 70 (118) ; 75 (135) ; 95
Bibitta 94
birt 96 ; 98
Biruti 56 ; 91 ; 95
Boghaz Köy (Hattushas) 79 (154)
Byblos (Gubla) 30 (88) ; 35 (118) ; 60 (67) ; 62 (70) ; 70 (116, 118) ; 72 (128) ; 74 (132) ; 76 (135, 136) ; 78 (150, 152)

– C –

Camiro 72 (128)
Cananéens 30
Cancho Roano 48 ; 100 (21)
Cap Gélidonya 47 (69) ; 48

Cap Kaš : voir Ulu Burun

Carthage 57 (43) ; 60 (67) ; 66 (92) ; 76 (135)
Chypre (chypriote) 5 (5) ; 23 (59) ; 30 (89) ; 34 (115) ; 35 ; 41 (25) ; 44 (46) ; 45 ; 46 (64) ; 47 (69) ; 48 ; 54 (6) ; 56 (32) ; 57 (33) ; 58 (45) ; 59 (57) ; 60 (67) ; 61 (69) ; 63 (77) ; 65 ; 68 (105) ; 69 (111, 112) ; 70 (115) ; 72 (128) ; 73 (131) ; 73-74 (132) ; 75 (135) ; 76 (137) ; 77 (148) ; 79 (157) ; 80 (160) ; 85 (25) ; 92 (8)
Cnossos 40 (18) ; 49 (80) ; 57 ; 72 (128)
Côtes lyciennes 48
Crète 33 (110) ; 44 (55) ; 48 ; 70 (115) ; 72 (128) ; 74 (132) ; 75 (135)
Cyclades 40 (18)

– D –

Deccan 41
Deir 'Alla 60
Deir el-Bahari 71 (122) ; 72 (127)
Deir el-Balah 58 (48) ; 64 (80) ; 73 (131)
Deir el-Médineh 16 (11) ; 69 (114) ; 72 (128) ; 76 (137, 138) ; 100 (17) ; 101 (27)
Delta 73 (131) ; 98
Désert occidental 75 (135)
Désert oriental 41
Djapuna : voir Şapanu
Doña Blanca 34 (115)

– E –

Ébla (Tell Mardikh) 30 (87, 89) ; 42 (33) ; 49 (81) ; 51 (96) ; 54 (13) ; 57 (33) ; 61 (69) ; 62 (70) ; 66 (95) ; 67 ; 70 (119) ; 92 (11) ; 97 (1) ; 100
Égée (monde égéen) 58 (45) ; 68 ; 70 (115) ; 72 (128) ; 92 (8)
Égypte (égyptien) 5 (4) ; 25 (67) ; 30 (88) ; 31 (90) ; 39 (12) ; 40 (13) ; 41 (24) ; 42 (32, 33) ; 47 (69) ; 48 ; 50 (90) ; 51 (96) ; 54 (7, 13) ; 55 ; 56 (29) ; 57 (33) ; 58 (45) ; 60 (65, 66, 67) ; 61 (69) ; 62 (70) ; 66 (95) ; 67 ; 68 ; 70 (115, 117) ; 71 (122) ; 72 (128) ; 73 (131, 132) ; 75 (135) ; 76 (136, 138, 140) ; 77 (148) ; 78 (151) ; 87 (40) ; 92 (8, 11) ; 96 (39) ; 97 (1) ; 98 (3, 7) ; 99 ; 100 (17)
Ékron : voir Tell Miqné
El-Amarna : voir Amarna
El Carambolo 48
El-Jisr 66 (95) ; 67
Émar (Meskéné) 16 (11)
Enfeh 95
Enkomi 5 (5) ; 33 (112) ; 35 (118) ; 44 (54) ; 45 (60) ; 48 ; 54 (6) ; 58 (45, 48) ; 59 ; 60 (68) ; 66 (92, 95) ; 67 (98) ; 68 (105) ; 72 (128) ; 73 (131) ; 75 (135) ; 77 (148) ; 99 (14)
Espagne : voir péninsule Ibérique
Évora 48

- G –
- Gebelein 42 (33)
 Gouroub 73 (131)
 Grand Palais de Ras Shamra 12 ; 15 (9) ; 18 (20, 21) ; 19 (33) ; 20 (40) ; 21 (42) ; 29 (78) ; 31 ; 32 (101) ; 38 (3) ; 48 (74) ; 49 ; 56 ; 59 (56) ; 71 (125) ; 72 ; 89 (47) ; 98 ; 100 ; 120 (**fig. 6**) ; 152 (**fig. 92 : 1**)
 Ġuru (Gourou) 93 (22) ; 95 (34)
- H –
- Habuba Kabira 79 (154)
 Hala Sultan Tekke 60 (67) ; 63 (77) ; 69 (111)
 Hama (Ĥamath) 100
 Hatti (hittite) 56 ; 87 (40) ; 88 ; 92 (11) ; 95 ; 96 (39) ; 98 (7) ; 153 (**fig. 96**)
 Hazor 62 (70) ; 64 (79) ; 66 (95) ; 100
 Hiérakonpolis 40 (13)
- I –
- Indus 41
 Isopata 74 (132)
- J –
- Jabal al- Aqra' 61 (69) ; 93 ; 115 (**fig. 3**)
 Jablé (Gabala) 96 (37)
 Jéricho (Tell es-Sultan) 42 (33)
 Jérusalem 18 (22)
- K –
- Kahun 16 (11)
 Kamid el-Loz (Kumidi) 50 (87) ; 64 (79) ; 65 (83) ; 67 (98) ; 68 (107) ; 69 (111) ; 70 (118) ; 72 (128) ; 74 (132) ; 86 (37) ; 99 (15) ; 100
 Karkémish (Djéرابلس) 56 (25) ; 93 (20) ; 96 (39) ; 98
 Kasios 61 (69)
 Katsamba 75 (135)
 Kerma 66 (95) ; 67
 Khorsabad (Dur Sharrukīn) 100
 Kish 67
 Kition 41 (25) ; 44 (47, 50) ; 46 (64) ; 54 (13) ; 58 (52) ; 59 (56) ; 73-74 (132) ; 75 (135) ; 77 (148) ; 78 (152)
 Kizzuwatna 96 (39)
 Kommos 44 (55)
 Kouklia (Palaepaphos) 23 (59)
 Kourion 48
 Kumidi : voir Kamid el-Loz
- L –
- La Chanée 33 (110)
 Lagos 75 (135)
 Lakish (Tell ed-Duweir) 72 (128) ; 74 (132) ; 75 (135) ; 76 (137)
 Lapithos 35 (118)
 Larsa 39 (9) ; 54 (13) ; 64 (79) ; 79 (154)
 Las Chorreras 34 (115)
 Lattaquié 43 ; 95 (28)
 Lébé'a 71 (125) ; 76 (136)
 Le-Msil 5
 Liban 70 (118) ; 71 (125) ; 72 (128) ; 74 (132) ; 76 (136) ; 95
 Limassol 69 (108)
 Los Villares 48
 Lycie 96 (39)
- M –
- Ma'hadu 95
 Maison aux Albâtres de Ras Shamra 19 (27) ; 21 (45) ; 24 (64) ; 30 (86) ; 32 (105) ; 33 (110) ; 42 (30) ; 71 ; 72 ; 73 (132) ; 74 (133) ; 76 (137) ; 78 (149, 151) ; 84 (13) ; 98 (5)
- N –
- Malgatta 16 (11) ; 99
 Mahia 49 (80)
 Mari (Tell Hariri) 30 (87) ; 39 (12) ; 40 (17) ; 41 (24) ; 42 (32, 33) ; 49 (82, 86) ; 50 (92) ; 51 (96, 97) ; 54 (13) ; 57 (33) ; 61 (69) ; 62 (70) ; 64 (79, 82) ; 67 ; 70 (119) ; 91 (4) ; 92 (11) ; 99 (13, 16)
 Maroni 41 (25)
 Médamoud 70 (118)
 Mégiddo (Tell el-Mutesellim) 22 (54) ; 30 (88) ; 66 (95) ; 67 (98) ; 68 (107) ; 72 (128) ; 76 (137) ; 77 (148) ; 100
 Mehrgarh 40 (13)
 Méroé 76 (135)
 Mésopotamie (mésopotamien) 5 (4) ; 40 (19) ; 47 ; 50 (88) ; 55 ; 57 (33) ; 64 (79) ; 67 ; 99
 Minet el-Beida (Ma'hadu) 7 (25) ; 33 (110, 111) ; 58 (48) ; 68 (104) ; 71 (125) ; 72 (128) ; 74 (133) ; 77 (148) ; 79 (153) ; 95 ; 163 (**fig. 122b**)
 Minoen (monde minoen) 49
 Mishrifé (Qatna) 63 (77)
 Mitanni 87 ; 101
 Monastiraki 72 (128)
 Mukish 87
 Murlo 100 (21)
 Mycènes 79 (154)
 Mycénien (monde mycénien) 49 (80) ; 66 (92) ; 67 (103)
- O –
- Orsk 76 (135)
 Ougarit : voir Ugarit
- P –
- Pakistan 40 (13)
 Palaepaphos (Eliomylia, Tératsoudhia) (voir aussi Kouklia) 47 (69) ; 60 (67) ; 70 (115) ; 73 (131) ; 74 (132)
 Palais Sud de Ras Ibn Hani 4 ; 5 ; 7 ; 8 ; 16 (14, 15) ; 17 (16) ; 18 ; 19 ; 31 ; 53 (2) ; 60 (64) ; 81 (162) ; 83 (1, 4) ; 84 (18) ; 86 (36) ; 89 ; 91 ; 97 ; 178 (**fig. 159 : 14**)
 Palais Sud de Ras Shamra 32 (107) ; 33 (112) ; 54 ; 71 (125) ; 73 (132) ; 74 (133) ; 87 (40) ;
 Palestine 25 (67) ; 38 ; 65 ; 66 (92, 95) ; 67 ; 68 ; 72 (128) ; 73 (131) ; 74 (132) ; 75 (135) ; 76 (136, 138, 141) ; 77 (148) ; 101
 Péninsule Arabique 41
 Péninsule Ibérique 47 (69) ; 48 ; 66 (92, 95) ; 74 (132) ; 75 (135) ; 100 (21)
 Phaistos 54 (13)
 Phénicie (voir aussi Liban) 75 (135) ; 92 (8) ; 96 (39)
 Pi-Ramsès 98
 Poggio Civitate 100 (21)
 Pozo Moro 48
 Pyla-Kokkinokremos 75 (135) ; 76 (137) ; 77 (148)
 Pyla-Verghi 81 (166)
 Pylos 21 (43) ; 49 (80)
- Q –
- Qadbutn 62 (72) ; 152 (**fig. 92 : 3**)
 Qadesh (Tell Nébi Mend) (bataille de) 88

Qadmus 62 ; 152 (**fig. 92 : 3**)
 Qala'at al-Rous 95
 Qantir 98 ; 99
 Qatna (Mishrifé) 63 (77, 78)
 Qebbane (baie de) 5
 Qrayé 71 (125)

– R –

Rahbanou : voir Nahr el-Kébir
 Ras al-Fasri 115 (**fig. 3**)
 Ras al-Karm 6 ; 7 (20)
 Ras al-Khanzir 115 (**fig. 3**)
 Ras Shamra : voir Ugarit
 Reshu (Rešu) 50 (89) ; 95 (28)
 Riqqeh 72 (128) ; 73 (131) ; 76 (137)

– S –

Salhou 61 (69) ; 94
 Samarie 75 (135) ; 100
 Sanam 76 (135)
 Şapuna : voir Şapanu
 Saqqarah 40 ; 71 (122) ; 73 (131, 132) ; 75 (134) ; 159 (**fig. 115**)
 Sardaigne 48
 Sérabit el-Khadem 70 (115)
 Siáno : voir Siyannu
 Sidon (Saïda) 75 (135) ; 95 (30)
 Sinai 70 (115) ; 92 (11)
 Siyannou : voir Siyannu
 Siyannu (Siyannou, Siáno, Tell Siano) 34 (115) ; 87 (39) ; 88 ; 95 ; 96 (37) ; 145 (**fig. 78**)
sld : voir *suladu*
 Soudan 66 (95) ; 76 (135)
 Spata 67 (96)
suladu 94
 Syrie 23 (59) ; 34 (115) ; 42 (33) ; 47 ; 48 ; 49 ; 50 ; 57 (33) ; 59 ; 61 (69) ; 65 ; 67 ; 68 ; 70 ; 71 (122) ; 72 (128) ; 74 (132) ; 98-99

– S –

Şapanu (Şapanou, Şaphon, Şapuna, Djapuna) 31 (90) ; 61 (69) ; 62 ; 93 (22) ; 94 ; 95 (34)
 Şaphon : voir Şapanu

– T –

Tanis 42 (32)
 Tarhuntashsha 96 (39)
 Tartessos 75 (135)
 Tell Abu Hawam 58 (48)

Tell al-Rimah 74 (132)
 Tell Basta 73 (131)
 Tell ed-Dab'a (Avaris) 30 (88) ; 76 (141)
 Tell el-'Ajjul 30 (88) ; 65 (83)
 Tell esh-Shéri'a 73 (131)
 Tell es- Sa'idiyeh (Zarethan?) 60 (67) ; 73 (131) ; 76 (138)
 Tell Farah (Tell el-Farah, Beth Pelet) 72 (128) ; 100
 Tell Keisan 24 (63) ; 34 (115) ; 35
 Tell Miqné (Ékron) 66 (92) ; 69 (108)
 Tell Siano : voir Siyannu
 Tel Séra' : voir Tell esh-Shéri'a
 Terqa (Tell 'Ashara) 61 (69)
 Thèbes d'Égypte 40 ; 76 (139, 140) ; 79 (154) ; 152 (**fig. 92 : 4**) ; 160 (**fig. 116**)
 Timna 44 (50) ; 70 (115) ; 77 (148)
 Torre del Mar 75 (135)
 Transoronte 92 (8)
 Trayamar 75 (135)
 Tyr (Sour) 57 (43) ; 92 (8)

– U –

ubusu 94
 Ugarit (Ougarit, Ras Shamra) 5 (4) ; 14 ; 15 (9) ; 16 (15) ; 17 (16, 17) ; 18 (20, 21) ; 19 (27, 30, 33) ; 20 (40) ; 21 (45) ; 22 (47) ; 23 (58) ; 24 (64) ; 25 ; 28 ; 29 (78) ; 30 (86, 87, 89) ; 31 (90) ; 32 (101, 104, 105, 107) ; 33 (110, 111, 112) ; 34 (115) ; 35 (117, 118) ; 38 (2, 3, 5) ; 41 (23, 24, 25, 28) ; 42 (32) ; 43 (37) ; 45 (59) ; 49 (76) ; 50 (89, 93) ; 51 (97) ; 54 (4, 6, 8-12) ; 55 (15) ; 56 (25, 29, 30) ; 57 (33, 38) ; 58 ; 59 ; 60 (66, 68) ; 61 (69) ; 62 (70) ; 63 (77) ; 64 ; 65 (86, 89) ; 66 (92, 94, 95) ; 67 ; 68 (104, 107) ; 69 (109, 112, 114) ; 70 (116, 120) ; 71 (122, 125) ; 72 (128) ; 73 (131, 132) ; 74 ; 76 (136, 137) ; 77 (143, 148) ; 78 (150, 152) ; 79 (156) ; 81 (166) ; 86 (36) ; 87 (38, 40) ; 88 (43) ; 89 (47) ; 92 (8, 9, 10) ; 93 (12, 18, 20, 22) ; 95 (28) ; 96 (37, 39) ; 97 ; 98 (5, 6, 7, 10) ; 99 ; 100 (22) ; 101 (26) ; 120 (**fig. 6**) ; 145 (**fig. 77, 79**) ; 152 (**fig. 92 : 1, 2**)
 Ulu Burun (cap Kaş) 33 (110) ; 38 (3) ; 43 (37) ; 44 (55) ; 47 (69) ; 48 ; 58 (48) ; 64 (79) ; 78 (152) ; 98 (7)
 Ur 40 (13, 17) ; 42 (32) ; 67
 Ushnatu 87 (39) ; 88 ; 96 (37, 39)

– V –

Vounous 63

– Z –

Zakro 49 (80) ; 57

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE DIVINITÉS

(les numéros entre parenthèses renvoient aux notes de bas de page)

– A –

*Abdimilku 86 (31) ; 88 (42)
Abdimilkutti de Sidon 75 (135)
Abichémou 62 (70) ; 72 (128)
Abimilki de Tyr 98 (6)
Adda : voir Addu
Addu (Haddu, Haddou, Adda, Hadda) 61 (69) ; 94
Ahatmilku 66 (92) ; 68 (107) ; 71 (122) ; 92 (10) ; 98
Ahiram 70 (118) ; 74 (132)
Ahmosis 70 (115)
Alkinoos 51 (96)
Amanmashu 56 (25)
Amatarunu 98 (6)
Aménemhat III 42 (32) ; 71 (122) ; 72 (128)
Aménemhat IV 76 (135)
Aménophis III (Namy) 66 (94)
Aménophis IV 42 (32) ; 97 (2) ; 98 (6)
*Ammishtamru 31 (90) ; 58 ; 83 ; 86 (31) ; 88 (42) ; 89 (47) ; 92
(10) ; 93 (12) ; 96 (39, 41) ; 97 ; 98 ; 101 (26) ; 154 (fig. 99)
*Ammurapi 31 (90) ; 86 ; 96 (39)
Amonherkhepchef 152 (fig. 92 : 4)
Amon-Ré 60
*Anat 30 (86) ; 31 (90) ; 41 ; 54 (6, 7) ; 57 (33) ; 59 ; 61 (69) ; 62
(70) ; 63 (77) ; 66 (94) ; 71 (122) ; 93 (22) ; 94 ; 100 ; 101
Ankhès-en-Pépi 78 (151)
Aper-El 73 (132) ; 75 (134)
Aphrodite 63 (77)
Apophis Ier 76 (135)
Apopis 61 (69)
Apuki 40 ; 160 (fig. 116)
Arété 51 (96)
Ar-Halba 86
*Ashtart 57 (33) ; 66 (94)
Aspelta 76 (135)
Assarhaddon 75 (135)
Assurnazirpal II 75 (135)
Assur-Uballit Ier 42 (32)
Astarté 41 ; 54 (7) ; 57 (33) ; 59 ; 61 (69) ; 63 (77) ; 64 ; 66
Athirat (Athirat de la Mer) 30 (86) ; 61 (69) ; 66 (94) ; 94
Atumemtoneb 73 (131)
Aziru 54 (5)

– B –

Ba'al 30 (86, 87, 89) ; 31 (90) ; 53 (2) ; 58 (45) ; 61 (69) ; 62 (70, 74) ; 63 ; 66 (94) ; 78 (152) ; 94 ; 98 (7) ; 151 (fig. 91 : 6) ; 152 (fig. 92 : 2, 3) ; 155 (fig. 103-104)
Ba'al au foudre 53 ; 61 (69) ; 62-63 ; 151 (fig. 91 : 6) ; 152 (fig. 92 : 2) ; 155 (fig. 103-104)
Ba'al Şaphon 61 (69)
Ba'alat (Byblos, temple de la -) 70 (118)
Badānu 93

Bastet 75 (135)
Bélet-ekalli 63 (77)
Bès 55 ; 58-59 ; 69 (114) ; 74 (132) ; 75 (135) ; 100 (17) ; 101 (27) ; 151 (fig. 91 : 2) ; 154 (fig. 100)
bil 94
Bn Agapshar 58 (48)
bn ll 94

– C –

Charudyet 76 (135)
Chépéonoupet II 42
Chnoumit 42 (32)

– D –

Dagan 30 (87) ; 61 (69) ; 67 ; 92 (9) ; 94
Danel 30 (86) ; 61 (69)
Déesse Bomford 48
Déesse nue 53-54 (6, 7) ; 62 ; 66
Dieu au lingot 48
Dieu de l'orage : voir Ba'al, Addu
Dieu guérisseur 94
Dieu-montagne 61 (69) ; 67
Dieu-père : voir Ilib
Dieux de Birouti 95
Dieux infernaux 94

– E –

El (Ilu) 30 (89) ; 61 (69) ; 101
El-shar 92 (8)
Ewr-kl 96

– F –

Fille de la Grande Dame 93 (12)

– G –

Gilbe'en 92 (8)
Grande déesse (voir aussi *Anat, Astarté, Hathor, Ishtar, Qudshu) 57 (33) ; 59 ; 61 (69) ; 64 (79) ; 66 (94)

– H –

Hadda, Haddu, Haddou : voir Addu
Hathor 41 (21) ; 50 (90) ; 54 (7) ; 55 ; 57 (33) ; 58 ; 59 ; 63 (77) ; 66 ; 69 (114) ; 70 (115, 118) ; 71 (122) ; 75 (135) ; 92 (11) ; 100 (17) ; 101 ; 152 (fig. 92 : 4)
Hattusil III 92 (11)
Hérichef 62 (70)
Héteb 98 (3)
Horon 94
Horus 61 (69) ; 101

- I –
- Ibiranu 83 ; 86 ; 88 ; 92 ; 96 (39)
 Idrimi d'Alalakh 30 (88)
 Ilib 30 (89)
illdr : voir El-shar
 Illuyanka 61 (69)
 Ilu : voir El
 Ini-Teshub 56 (25) ; 96 ; 98
 Ishtar 30 (87) ; 57 (33)
 Isis 71 (122) ; 152 (**fig. 92 : 4**)
- K –
- Kent : voir Qudshu
 Kéret 61 (69)
 Khasékhemoui 70 (118)
 Khéfnen 70 (118)
 Khian 72 (128)
- L –
- Lat-Kur 56 (25)
- M –
- Maât (*M3't*) 60 (65) ; 61 (69)
 Magon 75 (135)
 Mamy 7 (25) ; 62
 Mânes 30 (87)
 Marduk 61 (69)
 Maténu 31 ; 88 ; 92 (8)
 Melqart 57 (43) ; 63 (75)
 Méribaddou (*mrbd*) 94
 Méribbaal 94
 Mérit-at-s 70 (118)
 Merneptah (Mineptah) 62 (70) ; 66 (92) ; 70 (115) ; 87 (40) ; 98 (7)
 Merneptah-Siptah 47 (69)
 Méryet-Amon 76 (139)
 Mille dieux 95
 Min 57 (33)
 Mineptah : voir Merneptah
 Mirnosé 70 (118)
mlkm 94
 Môt 61 (69)
mrbd 94
 Mursil (Mourshili) II 86 ; 87 ; 94
- N –
- Nakht 76 (140) ; 77
 Namry : voir Aménophis III
 Narmer (palette de) 62
 Nausicaa 51 (96)
 Nébamou 40 ; 160 (**fig. 116**)
 Néfer-Séshem-Rê 70 (118)
 Néfertiti 92 (11)
 Ninurta 40-41 ; 49 (78)
 Niqmaddou : voir Niqmaddu
 Niqmaddu (Niqmaddou) II 57 ; 58 ; 59 (56) ; 86 ; 87 ; 94 ; 96 (41) ; 98 (6)
 Niqmaddu (Niqmaddou) III 31 (90) ; 41 (27) ; 92 (10) ; 94 ; 96 (39, 41)
 Niqmépa (Niqmépa') d'Ugarit 86 ; 87 ; 94 ; 98 (6)
 Nofrétari 92 (11)
- O –
- Osiris 61 (69) ; 75 (134)
 Osorkon II 75 (135)
- Ouadjet 60 (67)
 Ounamon 98 (3)
 Ounas 70 (118)
 Ourtenou : voir Urténu
- P –
- Pasiris 75 (135)
 Pénélope 51 (96)
 Pépi II 76 (136) ; 78 (151)
 Peuples de la Mer 83 ; 101
 Phéaciens 51 (96)
 Pidray 61 (69) ; 94
 Piha-Ziti 56 (25)
 Piyé 76 (135)
 Psousennès 42 (32)
 Ptolémée III 7 ; 101
 Puduḥépa 41 (27) ; 87 (40) ; 92 (11) ; 98 (7)
 Pushku 92 (8)
- Q –
- Qudshu (Qudshu/Kent) 54 (7) ; 57 (33)
- R –
- Ramsès II 60 (66) ; 63 (77) ; 70 (115, 118) ; 71 ; 74 (132) ; 76 (137, 139) ; 92 (11)
 Ramsès III 56 (28) ; 70 (115) ; 83 ; 152 (**fig. 92 : 4**)
 Rap'anu 50 (89)
 Rashap de Bibitta (*ršp bbt*) 94
 Rekhmiré' (tombe de) 71 (122) ; 79 (154)
Réphaïm 30 (86, 87, 89) ; 31 (90) ; 61 (69) ; 94
 Réshet (Rashap) 30 (87, 89) ; 32 (107) ; 57 (33) ; 61 (69) ; 62 (70)
 Ribaddi de Byblos 97 (2)
ršp bbt : voir Rashap de Bibitta
- S –
- Sargon II 75 (135)
 Sekhmet 57 (33)
 Séleucides 101
 Sennachérib 75 (135)
 Sésostris Ier 42 (32)
 Seth 61 (69) ; 62
 Shamash 30 (87)
 Shapash 30 (86) ; 31 (90) ; 66 (94)
 Sharelli : voir *Tryl*
 Shéshong III 75 (135)
 Shimu 76 (141)
 Shipitba'al 92 (8) ; 96 (39)
 Shiptu 99
 Shoupileououma : voir Shuppiluliuma Ier
 Shuppiluliuma Ier 87 ; 94
 Snéfrou 70 (118)
 Sumu-Yamam 92 (11)
- Š –
- šd qdš* 94
- T –
- Takélot II 75 (135)
 Takélot III 75 (135)
 Taouset (Taouset) 47 (69) ; 73 (131)
 Téglat Phalazar 61 (69)
 Télémaque 51 (96)
 Tèmtu 61 (69)
 Tètté 56 ; 86 ; 87 ; 88

Thot 55

Thouéris 58

Thoutmosis III 75 (135)

Thoutmosis IV 92 (11)

Ti (tombe de) 40 (15) ; 159 (**fig. 115**)

Ti'âmat 61 (69)

Tiy 92 (11)

Toutankhamon 41 (24) ; 75 (134) ; 76 (138, 139)

Touy 76 (139)

Tudhkhaliya IV 98

Tukulti-Ninurta Ier 67

Tryl (Sharelli) 30 (87) ; 58 ; 92 (9, 10)

Typhon 61 (69)

– U –

Urténu (Ourtenou) 33 (112) ; 50 (89) ; 55 (15) ; 86 (31) ; 92 (8) ; 96 (39)

– Y –

Yabninu 50 (89) ; 87 (40) ; 88 (43) ; 92 (8) ; 101 (26)

Yahdun-Lim 61 (69)

Yahwé 71 (122)

Yam (Yammou) 61 (69)

Yaqarou 94

Yasmah-Addu 99

Yatar-aya 92 (11)

Ybchémouabi 76 (135)

– Z –

Zeus Kasios 61 (69)

Zimri-Lim 92 (11) ; 99

INDEX THÉMATIQUE GÉNÉRAL

(les numéros entre parenthèses renvoient aux notes de bas de page)

— A —

Accouchement : voir Naissance...

Agate : voir Pierres dures

Age du Fer 4

Albâtre 70-78

- amphore ou cruche 71; 73-74 ; 77
- coupe 78 (151)
- coupe à nervures horizontales 69 (114) ; 77
- coupe à pied 77
- jarre 74-77 ; 78 (151)
- pichet 72-73
- couvercle (voir aussi Couvercle en calcaire) 71 (125) ; 72 (128) ; 78
- vase par éléments assemblés 74 ; 78
- décor gravé et peint 71 ; 77
- contenu des vases 71 (122) ; 75 (135)
- utilisation quotidienne et funéraire des vases en albâtre 71 (122)
plus anciens vases en albâtre égyptiens retrouvés hors d'Égypte :
 - à Byblos 70 (118)
 - à Ébla 70 (119)
 - à Ugarit 70 (120)vases en albâtre égyptien en Assyrie et dans la péninsule Ibérique 75-76 (135)

Amarnien (style) 59

Ambre 41 (28)

Ancre 78 ; 115 (fig. 2)

Arbre-palmette : voir Palmette

Architecture et techniques de construction

- du Palais Nord de Ras Ibn Hani
 - plan, fonctionnement, circulations 12 ; 45 (9) ; 16 (11) ; 118 (fig. 4ter)
 - remaniements 83-84
 - recherche de l'effet 12-13 ; 18 (21, 22) ; 22 ; 88
 - «salle du trône» 12 ; 13
 - passage à colonnes 13 ; 22-23 ; 131-132 (fig. 40-46)
banquette, plate-forme, étagère 29 ; 122 (fig. 11) ; 123 (fig. 14) ; 140 (fig. 63-65) ; 146 (fig. 81) ; 147-148 (fig. 83-85) ; 149 (fig. 87)
 - Aménagements hydrauliques : voir Eau
- techniques de construction
 - appareil, bois dans la construction, chaînage 17 ; 18 ; 19 ; 21 ; 125 (fig. 21-23) ; 126 (fig. 24-28) ; 127 (fig. 29-31)
 - appareil en pierre de taille 17-18 ; 122 (fig. 12) ; 125 (fig. 21-23) ; 127 (fig. 30-31)
 - enduits de murs 20-21 ; 43

- sols 19-20 ; 84 ; 124 (fig. 18, 20)
- dallage 20 ; 124 (fig. 18) ; 129 (fig. 37)
- couverture 24 ; 133 (fig. 47-48)
- seuils 21-22 ; 124 (fig. 19) ; 130-131 (fig. 38-41) ; 132 (fig. 43, 45)
- encadrement de porte 18 (21, 22) ; 21-22 ; 130 (fig. 39)
- porte (vantaill) 22 (47, 50)
- balustrade 23 (58-60)
- fenêtre 23
- escalier 14 ; 15 (10) ; 18-19 ; 128 (fig. 32-35) ; 129 (fig. 36) ; 133 (fig. 49)
- étage 14 ; 23-24 ; 91
- construction du caveau funéraire 31-32 (105)

- du Palais Sud de Ras Ibn Hani 8 ; 16 (15)

- du bâtiment B de Ras Ibn Hani 16 ; 84 ; 146-148 (fig. 80-85)

- ugaritique en général

- zones d'activité et de services 15 (9)

- enduits peints 20 (40)

- autres 16 (11)

Archives (voir aussi Textes de Ras Ibn Hani) 13 ; 23 ; 49 ; 55 ; 91 ;

97 ; 99 ; 100

- archives d'Urténu à Ras Shamra 92 (8) ; 96 (39)

- problème des archives mortes 89 (47)

Argent, argentifère 40 (18) ; 44 (46) ; 49 ; 58 ; 59 ; 63 (77) ; 64 ;

65 ; 93 ; 96.

Armes divines (massue, lance, harpè, foudre) 61 (69) ; 62-63

Art international du Bronze récent 59-60 ; 68 ; 69 (113) ; 70 (115) ;

76-77

Ateliers

- métallurgique 43-48 ; 123 (fig. 16-17) ; 143 (fig. 72-73)

- moule à lingots "en peau de boeuf" 43 ; 142 (fig. 68-70)

- creuset 44-45

- soufflet 45

- tuyère 44-45

- cuve en calcaire 47 ; 171 (fig. 149)

- travail de l'os 39 ; 150 (fig. 90)

- travail de l'ivoire 42

- travail de la cornaline 39-42

- ateliers dans les palais 49-51

- représentations d'ateliers en Égypte 40 ; 159-160 (fig. 115-116)

Ateliers royaux 70

— B —

Bague-chevalière : voir Parure

- position stratigraphique de la bague ornée d'un Bès 89 (46)

Bâton magique 66 (95)

Bateau 93 (20)

Bijoux : voir Orfèvrerie, Parure

- Bleu égyptien 38 (3) ; 65 ; 77 (146)
 Boîte à fard en forme de canard 68
 Bouchon de jarre en terre 79
 Bronze 69
 Bulle de scellement : voir Sceau en argile
- C –
- Cadeaux royaux 42 (32) ; 70 (115, 116, 118) ; 92 (11)
 Calcédoine : voir Pierres dures
 Canard, caneton 68
 Capridé 59-60 ; 64 ; 73 (132)
 Caveau funéraire 30-34 ; 80-81 ; 89 ; 125 (fig. 22) ; 141 (fig. 66-67)
 Céramique 84-85
 - locale, tournée 32-33
 - bol 80
 - coupe 79-80
 - cruche 80
 - jarre 80
 - jatte à pied creux 80
 - lampe 80
 - pelle à main (*scoop*) 38 (5) ; 80
 - locale, à la main (marmite) 79-80
 - claire raclée 80
 - chypriote 33 ; 74 (132) ; 80 ; 85 ; 87
 - égyptienne 76 (137-140) ; 77 (147)
 - minoenne 33 (110) ; 81
 - mycénienne 33 (111, 112) ; 80-81 ; 85
 - cratère à chars 33 (112) ; 81
 - Mycénien IIIC :1 35
- Céréales 86 (37)
 Cheval 33 (112)
 Chronologie du Palais Nord 83-89
 Claquoir 66 (95)
 Coffret de toilette 71 (122) ; 72 (128)
 Coiffure
 - appentée à la couronne blanche égyptienne 54 ; 55
 - *khepresh* 56
 - hathorique 63 (77) ; 64 ; 66
 - dépouille de Mout (vautour) 59
 - de Ba'al 61-62
 - divers 55 ; 57 ; 59 (coiffure de Bès) ; 60
- Collerette, collier *ousekh* 71 ; 73 (131) ; 74 (132) ; 76 (136) ; 77
 Combat entre le dieu de l'orage et la mer 61 (69)
 Commerce : voir Relations commerciales
 Cônes en plâtre 21 (41-42) ; 43 ; 79
 Consève, saumure 76 (140)
 Contrebande 96
 Corindon 39-41 ; 49 ; 65
 Corne (son symbolisme) 59 (55-56)
 Cornaline : voir Pierres dures
 Couvercle en calcaire 71 (125) ; 72
 Creuset : voir Ateliers (métallurgique)
 Cristal de roche 49 ; 61 ; 63 (78)
 Cuiller «à la nageuse» 68
 Cuivre 40 ; 44 ; 47-48 ; 96
 Culte funéraire, culte des ancêtres
 - rituel *kispum* 30 (87)
 - rituel *pgr* (*pagra'um*) 30 (87) ; 92 (9)
 - divinisation du mort, *Réphaïm* 30-31 (87)
 - tombes sous les maisons 30 (86-88)
- D –
- Daim 39 ; 59-60 ; 65 (88-90)
 Danse acrobatique 55
 Déesse nue : voir Index des noms divins
 Destruction et abandon du site, traces d'incendie 39 ; 53 ; 86-88 ; 91 ; 129 (fig. 36)
 Deuxième guerre de Syrie 101
 Dévotion des Ugaritains 66 (94)
 Divination, oracle, présage 69 (108) ; 94
- E –
- Eau (aménagements hydrauliques)
 - à Ras Ibn Hani
 - bassin 89
 - puits 6 ; 25-26 ; 95 ; 135-136 (fig. 53-56)
 - cuve 25-26 ; 135 (fig. 54) ; 136 (fig. 56) ; 137 (fig. 57)
 - lieux d'aisance 24-25 ; 134 (fig. 50-52)
 - évacuation des eaux : puisards 26-28 ; 121 (fig. 10) ; 125 (fig. 23) ; 133 (fig. 49) ; 137 (fig. 58) ; 138 (fig. 59-60) ; égout 28-29 ; 121 (fig. 8) ; 129 (fig. 37) ; 139 (fig. 61-62)
 - à Ras Shamra 15 ; 101
- Émeri : voir Corindon
 Étiquette 55
 Étoile 64
 Étui en bronze à tablettes 42-43 (34-37) ; 69
- F –
- Faïence 38 ; 53 (2) ; 58 (48) ; 59 (54) ; 60 ; 65 ; 69-70 (113-115) ; 71 (125) ; 72 (128) ; 73 (131) ; 74 (132)
 - coupe en faïence 38 (4) ; à nervures horizontales 69-70
- Fertilité 62
 Figurine mycénienne en terre cuite 79
 Fonction du Palais Nord 88-89
 Fondation de l'établissement du Bronze récent à Ras Ibn Hani 83
 Fondateurs beyrouthins 96
 Four (de cuisine ? industriel ?) 29 ; 37-38 ; 147-149 (fig. 83-87)
 Four à pain (*tannour*) 34-35 (115) ; 144-145 (fig. 74-79)
- G –
- Gemmes : voir Pierres dures
 Géologie du cap d'Ibn Hani 6-7
 Glyptique 53-63
 Griffon 57-58 ; 61 (69)
 Guéridon en ivoire de Ras Shamra 67
- H –
- Hathorique (iconographie) 58-60 ; 63 (77) ; 69 (114) ; 75-76 (135)
 Hellénistique 3-4
 Huile précieuse 75 (135)
- I –
- Iconographie royale 56-58 ; 59 ; 60-61
 Idéologie royale 58 ; 60-61
 - importance de la lignée, *Réphaïm* 31 (90) ; 61 (69)
 - justice 60 ; 61 (69)
 - ordre universel 60
- Ivoire 42 (33) ; 51 (94) ; 59-60 ; 66-69

- tête à boucles hathoriques 66
 - boîte-canard 68
 - pyxide 34 ; 68
 - éléments d'incrustation 34 ; 39 ; 42
 - rondelle brute 66
 - Ivresse mystique 75 (135)
- J -
- Jarre à vin en Égypte 76 (137, 140)
 - Jeu
 - de senet 67
 - "des voleurs" 67
 - Justice 60 ; 61 (69)
- L -
- Lait 75 (135)
 - Lingots
 - lingots de cuivre (commerce, symbolique) 44 (55) ; 47
 - lingots de plomb 13 ; 40 (18) ; 44 ; 48-49 (75-78)
 - Lion 56-57 ; 64
 - Lit en ivoire de Ras Shamra 56-57 ; 59 ; 66 ; 71 (122)
 - Lotus 72 (128) ; 73 (131)
- M -
- Maître des animaux 54 ; 64
 - Maître des animaux 57 (le roi)
 - Métallique (vase) 69 (114) ; 73 (131)
 - Métallurgie : voir aussi Ateliers (métallurgique)
 - analyses de métaux 44-45 ; 49
 - martelage (forgeage) 69
 - Meubles incrustés 34 ; 42 (33) ; 66 (95) ; 67
 - Moule à lingots : voir Ateliers (métallurgique)
 - Murex 7, 20
- N -
- Naissance, renaissance, vie éternelle, renouvellement perpétuel 58 ; 59 ; 68 ; 76 (135)
 - Navigation 7 (25)
 - Nilotique (iconographie) 68 ; 69 (114)
 - Nom ancien de l'établissement du Ras Ibn Hani 94-96
- O -
- Omoplate à encoches 68-69
 - Onction rituelle 61 (69) ; 71 (122)
 - Onguent 51 (97) ; 58 ; 60 ; 61 (69) ; 63-65 ; 70-71 (122) ; 72 (128) ; 75 (135)
 - Onomastique 94
 - Or 64 ; 65
 - Orfèvrerie (voir aussi Parure) 63-65
 - cire perdue 64
 - Oudjat (oeil) 76 (137)
- P -
- Palais (notion de palais à Ugarit) 50 (89)
 - Palais de Ba'al 61 (69)
 - Palais (et capitales) multiples 97-100
 - Palmette 59 ; 62
 - Parfumerie 51 (97) ; 92 (11)
 - Parure (bijoux) 63 ; 64 (79)
 - bague-chevalière 56-59
 - plaquette-pendentif 63 (77) ; 64 (79)
 - médaillon *GUR7-ME* 64
 - pendeloque 64 (80-81)
 - pendant (boucle) d'oreille 63-64 (82)
 - perle 41 (24-25) ; 63 ; 65
 - bijoux composites 63 (77, 78)
 - Perles en pierre dure 40-42
 - Pierre
 - vases : voir avec Albâtre, passim
 - couvercle : voir Couvercle en calcaire
 - objets divers (ancres, poids, fusaióles) 78
 - Pierres dures 39-42 ; 61 ; 63 (77) ; 65
 - Pierre-*shammu* : voir Corindon
 - Plomb 13 ; 40 (18) ; 44 ; 48-49 (75-78)
 - Pluie 64
 - Pointe de flèche en bronze 69
 - Pointe de lance en bronze 69
 - Pyxide 68 (104-106) ; 71 (125) ; 72 (128)
- R -
- Reine (rôle politique et économique, caractère sacré) 50 ; 91 ; 92
 - secrétariat de la reine, maison de la reine 91 ; 92
 - régence de la reine 92 (10) ; 98 (11)
 - résidence hors du palais royal 91
 - reines pharaons 92 (11)
 - transmission de la légitimité dynastique 92 (11)
 - dieux de la reine d'Ugarit 91 ; 95
 - Reine (iconographie) 59
 - Relations internationales
 - influence du Proche-Orient sur l'Égypte 68 ; 76-77 (136)
 - relations internationales d'Ugarit
 - avec l'Égypte 87 (40)
 - avec le Hatti 87
 - avec l'Amurru 87 ; 88 ; 93 (12) ; 101 (26)
 - avec Siyannu/Ushnatu 96 (37)
 - Relations commerciales 87 (40) ; 96 (39)
 - Religion ugaritique 91 ; 93-94
 - Renaissance, renouvellement perpétuel : voir Naissance...
 - Roi et lion 56-57
 - Rosace, rosette 67 ; 72 (128) ; 73 (131)
 - Royaume d'Ugarit : géographie, organisation (voir aussi Reine)
 - géographie administrative, religieuse et naturelle 93 (22) ; 94 ; 95
 - gestion administrative et financière, pratiques commerciales et "bancaires" 93 ; 96 (39)
 - contributions, corvées 91 ; 93
 - métiers 93
- S -
- Scarabée 60-63
 - Sceau : voir Glyptique
 - Sceau personnel de Niqmaddu II 57 ; 96 (41)
 - Sceau personnel de 'Ammishatamru II 58 ; 92 (7)
 - Sceau en argile 54-58
 - Serpent (voir aussi Oudjat) 64
 - Site naturel de Ras Ibn Hani
 - géologie 6-7
 - ressources naturelles 7
 - eau, nappe phréatique 7 ; 26
 - rapport à la mer 7 ; 101
 - position stratégique 7 ; 101
 - Situle, jarre-situle 76 (138)
 - Soufflet : voir Ateliers (métallurgique)
 - Spatule à *tannour* 35 ; 69

Stèle 30 (87) ; 61 (69) ; 62 ; 92 (9)
 - du "Ba'al au foudre" 62
 - de Mamy 62
 - de Qadbun 62

– T –

Tablette à cire 42-43 (34-37) ; 69

Tannour : voir Four à pain

Taureau 57-58 ; 64

Terre crue 39 ; 49 (86)

Textes de Ras Ibn Hani 85-86 ; 91-96

- textes religieux et rituels 91 ; 93-94

- documents administratifs 91 ; 93

- lettres, documents épistolaires 91 ; 93 ; 95 ; 96

Tilapia (poisson) 68

Tissage, tissu, textiles 51 (96) ; 69 ; 92 (9, 11)

Topographie du cap et de la ville du Ras Ibn Hani 5-9 ; 14 ; 95

- limite orientale de la ville 8-9

- chaussée d'accès, entrée du Palais Sud 7 (15-16)

Toponymie de l'Ugarit 93 ; 94-96

Tourteau d'olives comme carburant 46 (64)

Trésor de bijoux 61-65 ; 89 (46)

Trésor de Qatna : voir Qatna

Trésors royaux et palatiaux 39 ; 66 (92) ; 75 (135)

Trône de Ba'al 61 (69)

Trousseau de la reine Ahatmilku 66 (92) ; 68 (107) ; 71 (122)

Tuyère : voir Ateliers (métallurgie)

– U –

Urbanisme (voir aussi Topographie...)

- ville neuve 5-6 ; 91

Urne cinéraire 74 (132) ; 75-76 (135)

– V –

Végétal (motif iconographique) (voir aussi Lotus, Palmette)

- élément dans les figurations de Ba'al au foudre 61-63

Vin 75 (135)

– Z –

zubulum 92 (11)

الطينية في الحجارة (٢٩) دلائل على وجود بؤرة لصنع الجلي من الحجارة القاسية. إذ عُثر فيها على خامات حجر اليمان (الكالسيدوني)، وعلى خرز من هذه المادة غير مكتمل، وكمية كبيرة من حجر (الكوراندون) القاسي جداً الذي يُدق ليستخدم في الصقل. إن العثور على "الكوراندون" للمرة الأولى في محيط يعود لعصر البرونز قد أدى إلى تأكيد أنه هو حجر (شامو) المذكور في اسطورة سومرية عن "فورة الحجارة".

إن التعاقب في بناء واحد بين مكاتب ومحترفات على جانب من الأهمية أمر يشير العجب. ومع ذلك يمكن تفهم ذلك في اقتصاد يُشرف عليه الملوك على أهم أنشطة الإنتاج والتبادل. واحتواء قصر الملكة، التي يرجح أنها أم الملك، على هذه المحترفات وعلى نصوص تعود للمحفوظات الملكية الرسمية يبرز دور الملكة في أوغاريت في إنتاج وإدارة ثروات المملكة.

إن الأحداث العنيفة التي سبب خراب أوغاريت (رأس الشمرة) حوالي ١١٨٠ ق.م.، سببت أيضاً نهاية مدينة رأس ابن هاني، كما يتضح من آثار الحريق الظاهرة في القصر الجنوبي وبشكل أفدح في القصر الشمالي حيث كانت النيران غاية في الشدة، وفي كون القصرين قد هجرهما سكانهما قبل هذا الحريق الذي ينسب إلى "شعوب البحر" الذين تذكر النصوص المصرية أنهم اجتاحوا الشرق

الأدنى حوالي ١١٩٠ / ١١٨٠ ق.م. وإنتهى بذلك عصر البرونز الحديث وإنتهت الإدارة المركزية والكتابة المسماة الأوغاريتية في المنطقة وبدأ عصر الحديد.

وبخلاف ما حدث في رأس الشمرة فإن رأس ابن هاني قد سُكن فوراً من جديد. وقامت على ما تبقى من مساكن عصر البرونز الحديث بيوت صغيرة توضع على طول الطرقات المتقاطعة بزواية قائمة. واستخدم السكان الجدد فخاراً جديداً، في معظمه من النوع المسييني المزين (III C) الذي كان مستخدماً في الوقت نفسه حوالي ١١٥٠ ق.م. في منطقة بحر ابيج وقبرص، الأمر الذي نستنتج منه أن السكان الجدد ينسبون إلى "شعوب البحر". وبعض هذه المجموعات سكنت في فلسطين ومنهم "الدانونا والتسيكر والفلسطيني". وإن رأس ابن هاني هو أقصى موقع في ساحل آسيا عشر فيه على آثار واضحة لوجودهم. وهم من سكان البحار ولا شك، وكانت لهم تجارة دائمة مع قبرص. لكن فيما عدا الفخار فإن اللقى التي عشر عليها من مخلفاتهم كانت قليلة منها قالب لصب التسمان ومثبك.

وبعد جيل أو جيلين تردى الطابع الإيجي للمقى وتوقف. يبدو كأن القادمين الجدد قد تمثلهم السكان المحليون بسرعة. ويمكن من ملاحظة تطور الفخار العودة إلى التقاليد الكنعانية.

- عدنان البني، الزبابت وجاك لاغارس ونسب صليبي، تقرير أولي عن موسم التنقيب الثاني (١٩٧٦) في رأس ابن هاني، الحوليات العربية السورية، العدد ٢٧-٢٨، ١٩٧٧-١٩٧٨، ص ٣٢-٨٤، الأشكال ١-٥٣.

- عدنان البني، شقيقة لاوغاريت في رأس ابن هاني، مجلة البحث التاريخي العدد ٢، ١٩٧٩.

- عدنان البني، الزبابت وجاك لاغارس ونسب صليبي، أعمال التنقيب في رأس ابن هاني في الحوليات الأثرية العربية السورية، العدد ٣٣، ١٩٨٣ (٢)، ص ٣١-٥٩.

- عدنان البني ونسب صليبي (مع نص فرنسي لإليزابيت وجاك لاغارس) رأس ابن هاني أثرياً وتاريخياً، دمشق ١٩٨٧، ١٦ صفحة، ٢٩ شكلاً.

- عدنان البني وجاك واليزابيت لاغارس، رأس ابن هاني في المؤلف عن المعرض السوري الأوروبي، دمشق، أيار ١٩٩٦

- عدنان البني مادة رأس ابن هاني في الموسوعة العربية الكبرى وفي معجم العماد.

- عدنان البني، جاك لاغارس، رأس ابن هاني، موسوعة آثار الشرق الأدنى، نيويورك، ١٩٩٦، المجلد ٤، ص ٤١١-٤١٣.

والثابت الكامل منشورات بعثة رأس ابن هاني منشور مع النص الفرنسي وقد أنشئت في متحف اللاذقية قاعة خاصة لحفريات رأس ابن هاني بمناسبة العيد الخمسيني لاوغاريت.

التنقيب في القصر الشمالي ومخطط القصر :

لقد نقب القصر الشمالي ، موضوع المؤلف الحالي، بشكل أوفى من القصر الجنوبي. والجدران في هذا القصر ذات وجهين من الحجر العشم بمداميك منتظمة، مونتها من الغضار الأحمر المتوفر محلياً. وتدعم هذه المداميك في بعض الزوايا والقوائم بتشبيك (شجاج) من الحجارة الكبيرة المنحوتة المتناوبة، والأرضيات المبلطة أحياناً التي كانت بالأصل مغطاة بمونة متينة جداً مادية فاتحة ناعمة فوق طبقات من الحصى أو أصداف الأرجوان المدقوقة. ومونة الجدران مائلة للبياض وأقل قساوة. والسقوف من التراب على قصب تمتد على فوق جذوع من الخشب. وإستعمال الخشب كثير في السقوف وفي تشبيك (شجاج) الجدران التي كانت تعوزها المائة دون هذا التسليخ. كما يستعمل الخشب في مصاريع الأبواب وأطرها وعتباتها التي تكون أحياناً من الغرض بحيث تبدو كأنها أرضية خشبية.

كان القصر للملكة أوغاريتية هي على الراجح أخت - ملكوأم الملك عمشمترو الثاني (الذي حكم من حوالي ٢٦٠ إلى حوالي ١٢٣٠ ق.م.)، وقد ضم القصر مكاتب للإدارة الملكية وكذلك بضعة محترفات أهمها كان مكرساً لصب سبائك النحاس على شكل "جلدثور" وفي القصر الشمالي خصائص لافتة للنظر من ناحية تنظيم مخططة والحركة الداخلية التي يقتضيها هذا المخطط.

يقوم هذا البناء بين طرفين منسكين، مسارهما جنوبي شرقي شمالي غربي، وهو موجه بزواياه الى الجهات الأربع مع المخطط الهندسي الذي وضع للمدينة رأس ابن هاني كلها. وهو اختلاص جوهري مع التخطيط المعاصر له لمدينة أوغاريت التي يتلازم مخططها بصورة رئيسية مع الطبوغرافية غير المنتظمة للتلال الذي أنشأت عليه. إن الجزء الأهم من القصر هو في الجنوب، يضم باحة مستطيلة مبلطة محاطة من جهاتها الأربع بصف أو صفين من الحجرات الموازية لأضلاعها. ويبدو هذا التنظيم لأزل وهلة عادياً وليس فيه ما يلفت

النظر. لكن إذا تأملنا عن كتب نلاحظ أن السير في هذا المجمع وفي كل امتداده نحو الشمال الغربي لا يتم وفق مسار وحيد، فيه فتحات تؤدي الى الأقسام الجانبية. والوضع كذلك في الجناح الشرقي من القصر. وهو أمر غير معتاد في العمارة المعروفة في تلك المناطق.

إن كل مجموعة صغيرة من الحجرات كان لها مهمة محددة بوضوح : مكان الإستنظار أو الإستقبال (الحجرة رقم ٥٩ والحجرة رقم

٣)، القسم المخصص للموتى (رقم ٥ ورقم ٥١)، وكذلك المكتب والمحرّف، وهناك حجرة واحدة (رقم ٢٩)، كشفت فيها شواهد على نشاط متعدد، وما ندرى إذا كانت كل هذه النشاطات تمارس في السوية نفسها، إذ يندر بالفعل إمكان معرفة ما إذا كانت الآثار المكتشفة تعود لحجرات الطابق الأرضي أم الطابق فوقه.

إن المدفن تحت الحجرتين (رقم ٥ ورقم ٥١) يمكن أن يقرب بأجل المدافن الأوغاريتية. وإن دفن الموتى تحت مساكن الأحياء يقوم لدى الكنعانيين على الإعتقاد بأن الأموات المولّين (الرفاقيم) يبسطون حياتهم على أبناء سلالتهم الذين يتوجب عليهم تقديم فروض العبادة لهم. إن المدخل المدرج للمدفن وحجرته المستطيلة المبلطة ذات الجدران المزودة بطاقات لمصاحب الزيت التي تشعل عند عمليات الدفن المتتالية، هي تفاصيل معروفة مألوقة في المدافن الأوغاريتية. لكن الملحق الصغير المضاف الى صدر حجرة الدفن هو نادر الوجود في المدافن في أوغاريت. وعلى الرغم من ان مدفن القصر الشمالي في رأس ابن هاني منسوب في القديم فقد عثر فيه على بقايا من أثاث جنازي غني.

وفي بعض الحجرات عشر على رقم طينية تحمل كتابات مسماية كانت ولا شك جزءاً من محفوظات ديوانين يختلف نشاطهما اختلافاً بئناً.

إن الوثائق التي جمعت من الحجرة (رقم ٧) وما حولها هي كثيرة التنوع وأكثرها محرّراً باللغة الأوغاريتية والكتابة الأبيدية. لكن في بعض الحالات بالبابلية أيضاً وبالكتابة المقطعية. وهي تتضمن بخاصة رسائل وقوائم قرايين دينية ومفردات ونصوص طيبة سحرية وسجلات إدارية. إن تلك الوثائق هي جزء من ملفات احتفظ بها شخص رفيع المقام ذو نشاطات ومسؤوليات متعددة. وثمة دلائل على أنها وثائق أمانة سر موضوعة تحت مسؤولية كاتب رفيع الشأن في خدمة إحدى ملكات أوغاريت كانت سيّدة هذا القصر الشمالي. وبالمقابل فإن المحفوظات التي عثر عليها في الحجرة (رقم ٢٩) والتي كانت أصلاً في الطابق العلوي وهي ذات طيبة إدارية : سجلات إدخال وإخراج مواد وكميات من الفضة وقوائم بأسماء قري أو سكان بعض النواحي. ومع الرقم وجدت كتل طينية تحمل طبقات أختام منها طبيعة الخاتم الشخصي للملك عمشمترو الثاني، الأمر الذي يعطينا تاريخاً دقيقاً لنشاط هذه المكاتب.

وكشفت في هذا القصر ثلاثة محترفات. في شمال الباحة الكبيرة (رقم ٢٠) يزيد العثور على أقسام من قرون الوعل ومن العظام التي كان يجري فيها نحتها، إن الطابق العلوي كان محترفاً صغيراً لصنع لوازم عظيمة. وعلى طول الجهة الجنوبية الغربية من الباحة نفسها تقوم حجرتان كبيرتان (رقم ١٧ ورقم ١٨) مخصصتان ومعدّتان لصهر المعادن، إذ وجدت فيهما أجزاء من النفايات المعدنية وبلاطة كبيرة من الحجر الكلسي الناعم مقبّية في الأرض، كانت معدة كقالب لصب سبائك النحاس على شكل "جلدثور". وهذا القالب هو الوحيد المعروف في العالم حتى الآن، الأمر الذي يتّصف بالأهمية وبخاصة من أجل معرفة تجارة المعادن في القرن الثالث عشر قبل الميلاد في البحر المتوسط الشرقي. وأخيراً لقد ظهرت بين الرقم

تهديد حول التنقيب في رأس ابن هاني :

تنقب في رأس ابن هاني بعثة مشتركة سورية-فرنسية منذ ١٩٧٥، يديرها الدكتور عدنان البني مدير التنقيب في المديرية العامة للأثار والمتاحف من جاك واليزابيت لاغراس، مديري البحث في المركز الوطني للبحث العلمي في فرنسا ونسب صليبي المديري المساعد للتنقيب في المديرية العامة للأثار والمتاحف. وهذا الرأس طويل يمتد غرباً في البحر المتوسط على بعد بضعة كيلو مترات شمال اللاذقية. وهو محمي من هيجان البحر يشبه جزيرة، و يخليجين واسعين، شمالي وجنوبي، يؤمنان رسواً آمناً للمراكب ذات الغاطس القليل. وكان هذا الرأس جزءاً من مملكة أوغاريت التي تبعد عاصمتها عنه ٤,٥ كم فقط. ويرجع أن الرأس كان أنثذ جزيرة صخرية غير مسكونة تصلها بالشاطئ أعماق ضحلة.

إن أعمال التنقيب المستعجلة، التي اقتضتها ضرورة تنفيذ مشروع عمراني قد تم تنفيذ معظمه الآن، قد أوضحت أنه قبل قرن تقريباً من نهاية عصر البرونز الحديث، شيدت مجموعة من المباني الضخمة في الجزء الأوسط من هذا الرأس الذي لم يسكن من قبل. ومن المرجح جداً أن الأمر يتعلق بإنشاء مدينة ملكية أرستوقراطية من قبل ملك من ملوك أوغاريت هو عمشتمرو الثاني الذي حكم حوالي (١٢٦٠-١٢٣٠ ق.م). وكان الهدف من إنشاء هذه المدينة أكمل القصور والمسكن الكبرى في أوغاريت أو الحلول مؤقتاً محلها. إن الموقع الذي تم اختياره كان يمكن من وضع رقابة أوثق على الملاحات ومشاعل الأرجوان التي كانت هناك، و يؤمن وضعاً مثالياً لمراقبة المواصلات البحرية على طول شاطئ المملكة، ويتجاهه قبرص التي ترى أحياناً في الأفق الغربي. إن القسم الشرقي من المدينة الذي عرف وحده حتى الآن يضم قصرين واسعين. ويظهر أن المدينة قد صممت وفق مخطط منتظم لمدينة جديدة. ويبدو من النصوص المكتشفة في القصر الشمالي أن تلك المدينة كانت تسمى "بيروتني" (أي الآبار، مثل بيروت اللبنانية) أو "أبو" (أي الأنف).

في المباني الأربعة المشأقفي تلك الفترة والتي لم تنقب كلياً بعد، نرى القصر الجنوبي ملفتاً للنظر بمقاييسه الضخمة و متانة عمارته و الركام الأضطاعي الكيف الذي هيى- لتشيده. و في الشرق ثمة منحدر مائل بارتفاع أربعة أمتار مكسو بجبارة منحوتة يحمي كل هذا الركام الذي يقوم عليه القصر. وفي الزاوية الشرقية باب ضخم يبدو أنه كان مفتوحاً على منحدر يؤدي إلى مدخل القصر وهو المدخل الوحيد له، فيما تعرف حتى الآن. وفي بناء القصر باحة مكشوفة مستطيلة يتوسطها حوض مائي. وتنتفح على الباحة واجهة ذات عمودين. و إن ضخامة تصميم القصر الجنوبي وحدها هي التي تدل على أنه قصر ملكي لأن سكانه قبل الجلاء عنه حملوا معهم كل أثاثه.

ومنذ عام ١٩٧٨ أخذت أعمال التنقيب تتركز أكثر فأكثر على القصر الشمالي وعلى مسائل تتعلق بمدينة عصر البرونز بعد أن كانت الأعمال موزعة على عدد من الأماكن بقصد معرفة الحدود الأثرية لهذا الموقع المههد بزحف الإنشآت السياحية التي تهدد خاصة القسم الهيلينستي من الرأس، وإن المؤلفات النهائية عن هذه الأعمال هي قيد الإعداد. وكذلك الجنوبي إرتابنا عدم تخصيص حيز لها في هذا المؤلف لأنه سرعان ما يصبح غير ذي فائدة.

ولأسباب عدة توقف التنقيب في القصر الجنوبي من عصر البرونز الحديث والمنشآت التي على قمة التل وعلى سفحه الجنوبي. وهي منشآت من أول عصر الحديد وكذلك من العصرين الهيلينستي

والبيزنطي و انتقل مركز الإهتمام اعتباراً من عام ١٩٧٧ نحو الشمال، حيث امكنا الكشف بشكل واسع عن مجمع معماري رفيع المستوى، وعن نصوص وقيما محترفات ذات أهمية استثنائية.

وتركز العمل شيئاً فشيئاً على القصر الشمالي حتى اقتصر العمل عليه في المواسم الأخيرة، و إن المساحة المنقبة هناك هي من الأهمية بحيث تتطلب تقديم دراسة متعمقة عنها إذا لم يكن من الممكن تقديم مؤلف نهائي عنها قبل إنجاز التنقيب فيها.

وقد عمل في التنقيب بالإضافة لمؤلفي هذه الدراسة الأولية عدد كبير من الزملاء الأثريين والمهندسين والفنيين والإختصاصيين في اللغات القديمة وغيرها من الإختصاصات وهم د. ميشيل مقدسي، بياتريس ديويوتزون، سحر حسامي، جمال حيدر، بسام جاموس، أحمد سربة، سهل مشاركة، هيثم حسن، د. سوبران، ف. فيلا-سوبران، س.ل. ريشرت وهيفاء شعبان. ومثل المديرية العامة للأثار والمتاحف وجيه ملاح ثم نجوى خاسكية. ومن أخصاصي اللغات القديمة شارك في أعمال البعثة اندره كاكو ودانييل أرتو، ومن المهندسين نهى دروس، م.ج. فروادفو و ف. لو بك ومن الرسامين بولاند ديوتزون-كورت، سناء محمود، محمود المنيني. غادة عزوز. ومن المرعمين محمد فارس، الطوبوغرافي عاطف ابو عراج، دعد نعمة. ومن المصورين محمد الرومي، أنور سيد الغفور، جان دوقفور، س. فوتنني، كما شارك عشرات الطلاب من الجامعة السورية ومن المعهد المتوسط للأثار في العمل التدريبي مع البعثة.

وتتضمن هذه الدراسة تقديم الشكر الى الذين دعموا عمل البعثة بمختلف الطرق وأسهموا في تهيئة الظروف التي أدت لتحقيق النجاح الذي حققته. وعلى رأسهم سيادة الدكتورة نجاح العطار وزيرة الثقافة في سورية والأستاذ جان لوكلان أمين السر الدائم لأكاديمية الكتابات والآداب في فرنسا ومدراء الأثار المتعاقبين الدكتور عفيف بهنسي والدكتور علي ابو عساف والدكتور سلطان محيسن والمدراء المتاحف واماناثا وكذلك المدراء ونواب مدراء العلاقات الثقافية والفنية في وزارة الخارجية الفرنسية وامناء سر اللجنة الفرنسية للتنقيب والبحوث في الخارج (راجع النص الفرنسي) وللسادة محافظي اللاذقية والمرحوم جبرائيل سعادة والمرحوم شفيق الامام ولجمعية العاديات في اللاذقية وللسرفاء الفرنسيين المتعاقبين (راجع النص الفرنسي) وأخيراً تحية للذكري المشاركين الذين قضوا : الأستاذ نسيب صليبي والأستاذة لوسيان لاروش والسيدة سناء محمود وحارسي البعثة الأمينين سامي محمد كامل ومحمود الغدا.

وقائع أعمال التنقيب :

منذ استهلالها في عام ١٩٧٥، كانت أعمال التنقيب في رأس ابن هاني موضع تقارير أولية تقدم لأكاديمية الكتابات والآداب. والمواسم الأربعة الأولى نشرت بشكل أكثر تفصيلاً في مجلة سوريا وفي مجلة الحوليات العربية السورية. وقد نشرنا في عام ١٩٨٧ كراساً بالعربية والفرنسية عن مجمل أعمال التنقيب في رأس ابن هاني وأهم نتائجها (وفي القسم الفرنسي من هذا المؤلف ثبت كامل لمنشورات البعثة السورية الفرنسية في هذا الموقع. نذكر العربية منها فيما يلي حسب تسلسل تاريخ صورها).

- عدنان البني، اليزابيت و جاك لاغراس ونسب صليبي، تقرير أولي عن موقع التنقيب الأول (١٩٧٥) في رأس ابن هاني، الحوليات العربية السورية، العدد ٢٦، ١٩٧٦، ص ٢٧-٦٣، الأشكال ١- ٣.

تصدير

إن محصلة عشرين موسماً من مواسم التنقيب والدراسات لهي بالغة الأهمية. ولقد اتّضح شيئاً فشيئاً وجود منشأة أوغاريتية غاية في الأهمية قامت على التجارة البحرية. وفيها قصران هما بمثابة مركزين إداريين خارج العاصمة أوغاريت. وشاركت هذه المنشأة مدينة أوغاريت المصير خلال القرن الثالث عشر ومطلع القرن الثاني عشر قبل الميلاد، إذ يبدو أن الموقعين قد دمّراً في الوقت نفسه. لكن موقع إبن هاني قد قامت فيه خلال القرن الثاني عشر والحادي عشر قبل الميلاد بلدة شيّدها على الراجح جماعة من " شعوب البحر " تركت فخاراً من النوع المسييني المتأخر. كما كشفت في المواقع آثار مُعمّرة بظلمية من القرن الثالث قبل الميلاد أنشئت جنوب انطاكية وسلوقية. وكان وجود البطالمة معروفاً من قِبَل في تلك الجهات.

وزودنا القصر الشمالي في راس إبن هاني بمجموعتين من المحفوظات تضم حوالي ٢٠٠ رقيم درسها أندره كاكو وبير بوردروي ودانييل آرنو ودوغلاس كنيدى.

المجموعة الأولى تخص الملكة والثانية تتبع للإدارة الملكية. وهناك مشاغل ظهرت فيها مكتشفات ثمينة منها قالب لصب سبائك النحاس بشكل جلد ثور، ومنها دلائل على نحت الحجارة القاسية وعلى معالجة العاج وقرن الوعل. وتدل موجودات القصر على علاقات دولية عديدة فهناك فخار مينيوي وميسيني وقبرصي وآنية مصرية من الألباتر. وفي فن البلاط المترف تأثيرات أيديولوجية قوية واردة من وادي النيل ومنها خاتم منقوش بصورة الرب " بيس ". وتؤكد النزعة التوفيقية في جعران من الكريستال دوروش، نُقشت عليه صورة الرب يعل يحمل الصاعقة.

إن هذا المؤلف المرؤد بحواشٍ غزيرة وجوهية تشكل بعد ذاتها أحياناً بحثاً موجزة. هو غني بالرسوم والصور والفهرسة الواسعة. وإننا إذ نزجي لبعثة راس إبن هاني ثناءً فيما يخص عملية التنقيب نفسها أو من ناحية مستوى المؤلف الذي أنجزته، نرى من المناسب أن نتمنى لها ازدهاراً مديداً ومثمراً من أجل تعميق معرفتنا بتاريخ البحر المتوسط الشرقي.

خلال العقود الأخيرة أصبح العمل الأثري بالأساس عمل فريق وعنصر تعاون علمي وثيق بين علماء من جنسيات مختلفة. ومن هذا القبيل المؤلف الذي بين أيدينا فهو يزودنا على وجه الدقة بمثل نموذجي للتعاون الفرنسي السوري. وهو المؤلف المائة والواحد والخمسون من سلسلة ذاتة الصيت هي المكتبة الأثرية والتاريخية التي يصدرها المعهد الفرنسي لآثار الشرق الأدنى.

بعد نشر تقارير متتابعة بانتظام إثر كل موسم تنقيب وكذلك العديد من المقالات ذات الأهمية، يقدم هذا الكتاب حصيلة عن التحريات الأثرية التي تمت بين عام ١٩٧٩-١٩٩٥ في القصر الشمالي في راس إبن هاني من قبل البعثة السورية الفرنسية التي شكّلت عام ١٩٧٥ إثر اتفاق موقع من قبل المديرية العامة للعلاقات الثقافية والعلمية والتقنية في وزارة الخارجية الفرنسية، والمديرية العامة للآثار والمتاحف في سورية.

فيبعد تقاعد " كلود شيفر " اقتضى الأمر إعادة تنظيم بعثة راس الشمرة. واتفق آنذاك أن وُجدت غير بعيد عن ذلك الموقع الذائع الصيت، كسرات فخارية عديدة في راس إبن هاني، الأمر الذي استدعى تكوين بعثة أخرى تتضح فيها إرادة القيام بعمل أثري مشترك.

وقد استند هذا المشروع على الصداقة القائمة منذ وقت طويل بين البيزابيت وجمك لاغارس من المركز الوطني للبحث العلمي في فرنسا من جهة ومن جهة ثانية عدنان البيتي مدير التنقيب والدراسات الأثرية في سورية ومساعدته المرحوم نسيب صليبي الذي أهدى هذا المؤلف لذكراه. وتبعاً للمخطط الموضوع من قبل وزارة الثقافة السورية وبخاصة من قبل السيدة الوزيرة الدكتورّة نجاح العطار ولجنة التنقيب الأثري في الخارجية الفرنسية فإن المركز الأثري المستحدث في رأس إبن هاني قد أكد دوره في تدريب الأثريين السوريين الشباب ورحب بمشاركة متعددة الأوجه، قام بها علماء من مختلف البلدان والإختصاصات. وسرعان ما تركّز نشاط بعثة إبن هاني على القصر الشمالي من عصر البيرونز الحديث.

جان لوكلان

استاذ شرف في الكوليج دو فرانس

أمين السر الدائم لأكاديمية

الكتابات والآداب

٦٦	قطعة عاج مشذب
٦٦	العاج والذهب
٦٩	البرونز
٦٩	الحزف
٧٠	آنية وأغطية من الحجر
٧٨	قطع مختلفة من الحجر
٧٩	قطع متفرقة
٧٩	مخاريط من الجبس
٧٩	غطاء جرة
٧٩	دمية ميسينية من الفخار
٧٩	الفخار
٧٩	الفخار العادي
٨٠	الفخار الفاتح المكشوط
٨٠	الفخار القبرصي أو من النمط القبرصي
٨٠	الفخار الإيجي أو المستوحى من الفخار الإيجي
٨٣	الفصل الخامس : تاريخ بناء القصر الشمالي واحتراقه
٨٣	مدة إشغال القصر الشمالي، دلالات من المباني نفسها
٨٣	تعديل المخطط
٨٣	تغيير الأرضيات
٨٤	التغييرات في الترتيب الداخلي لعصارة القصر
٨٤	دلالات التاريخ المطلق
٨٤	دلالات الفخار واللقى المكتشفة
٨٤	الفخار السابق للبناء
٨٥	فخار الأرضيات الأقدم
٨٥	فخار طبقة تهديم القصر
٨٥	دلالات من النصوص المكتشفة
٨٥	الوضع الطبقي للرّم
٨٦	الدلالات التاريخية في النصوص
٨٦	أشكال تهديم منشأة عصر البرونز الحديث في رأس ابن هاني
٨٧	مناقشة حول تاريخ القصر
٨٧	التاريخ المحتمل لتهديم القصر
٩١	الفصل السادس : محفوظات القصر الشمالي ورفدها للمعروف من العالم الأوغاريتي
٩١	مركز إداري وقصر للملكة اوغاريت
٩٣	رفد النصوص الأبجدية المكتشفة في رأس ابن هاني للمعروف من ديانة اوغاريت (إعداد ب. بوردروي)
٩٤	إسم أو أسماء مدينة رأس ابن هاني الأوغاريتية
٩٧	خاتمة
٩٧	طبيعة منشأة رأس ابن هاني والقصر الشمالي
١٠٣	فهرس الصور والرسوم
١١٣	الصور والرسوم

١٩	الأرضيات
٢٠	ملاط الجدران
٢١	الفتحات
٢١	العتبات وأطر الأبواب
٢٢	الدخل ذو العمودين بين الباحة والإيوان رقم II/XII
٢٣	النوافذ
٢٣	الطابق أو الطوابق
٢٤	السطوح
٢٤	الترتيبات الثابتة
٢٤	المياه في القصر الشمالي
٢٤	حجرات الماء أو المستراحات
٢٥	الآبار والجائيات
٢٦	الأحواض
٢٦	السياقات
٢٨	الصرف الصحي
٢٩	الغرف ذات المقاعد
٣	المدفن في الحجرة رقم V
٣٤	التنوران في الحجرة LVI من البناء الشرقي
٣٧	الفصل الثالث : النشاط الصناعي والحرفي، مشكلة المحترفات في القصر
٣٧	الحجرتان BI و BII وفرناهما
٣٧	التنور في الحجرة BI
٣٧	التنور في الحجرة BII
٣٨	وظيفة البناء B
٣٩	محترف الحجرة رقم XX (نقش العظام وقرون الوعل وقطع من الطين غير المشوى)
٣٩	اثاث الحجرة رقم XXIX
٣٩	اثار محترفات نحت الخرز (كالسيدواني حجر اليمان، كورندون) والعاج، ورقم وكتل للختم
٤٣	المنشآت التعدينية للحجرة XVII
٤٧	اهمية تجارة سبائك النحاس على شكل جلد ثور
٤٨	الرصاص في القصر الشمالي
٤٩	مسألة المحترفات في القصر

الفصل الرابع

٥٣	المنقوشات
٥٣	الأختام الإسطوانية (كتل الإغلاق)
٥٨	الخواتم
٦٠	الجعرانات
٦٣	كنز الخلي في الحجرة XLVI
٦٥	قطع أخرى من الذهب
٦٥	مواد محترف نحت الخرز
٦٥	مواد محترف نحت العاج والعظم وقرون الوعل
٦٥	محترف الحجرة رقم XX
٦٦	محترف الحجرة رقم XXIX

الفهرس

تصدير للأستاذ جان لوكلان
تمهيد حول التنقيب في رأس ابن هاني

١ المقدمة
٥ الفصل الأول : سوية عصر البرونز الحديث والمدنية وامتدادها وحدودها وطبوغرافيتها
٥ مدينة جديدة
٥ امتداد المدينة نحو الغرب
٦ الموقع الطبيعي
٦ طبوغرافية رأس ابن هاني
٧ سبب إختيار الموقع
٨ الحدود الشرقية للمدينة في عصر البرونز الحديث
٨ بعض الأسبار والعمليات
١١ الفصل الثاني
١١ شروط الملاحظة
١١ مخطط القصر الشمالي
١١ الحدود والتنظيم الإجمالي
١٤ المخطط والحركة فيه
١٤ البناء الشرقي
١٥ الشارع الغربي والبناء ب
١٥ الشارع الغربي
١٥ البناء ب
١٦ تقنيات البناء
١٦ الأساسات
١٦ ربازة الجدران
١٦ البناء بالحجر الغشيم
١٧ مداميك أفقية من الخشب
١٧ مداميك عمودية من الخشب
١٧ استعمال الحجر المنحوت في رؤوس الجدران
١٨ الأدراج

لذکری نسیب صلیبی

كلمة شكر

نود أن نعبر للسيدة الدكتورة نجاح العطار وزيرة الثقافة في الجمهورية العربية السورية عن عميق امتناننا للإهتمام المستنير والخير الذي كانت وما زالت تتابع به أعمال بعثة رأس ابن هاني والدعم الدائم الذي تخصصها به.

بعثة رأس ابن هاني

معهد الآثار الفرنسي للشرق الأدنى

بيروت - دمشق - عمان

المكتبة الاثرية و التاريخية - المجلد ١٥١

رأس ابن هاني I

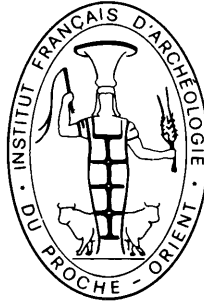
القصر الشمالي من عصر البرونز الحديث

أعمال التنقيب من ١٩٧٩ حتى ١٩٩٥ . دراسة اولية

تأليف

عدنان البني ، اليزابيت و جاك لاغارس

بمشاركة من نسيب طليبي و بيير بوردروي



مجلد طبع بمساعدة المديرية العامة للعلاقات الثقافية و العلمية و التقنية
في وزارة الخارجية الفرنسية

بيروت

١٩٩٨

In der neuen Stadt gegründet auf dem Ras Ibn Hani, gegen Mitte des 13. Jhds v. Chr., von einem König aus Ugarit, wahrscheinlich dem 'Ammishtamru II., ist der Nordpalast die Wohnung einer Königin gewesen, möglicherweise der Ahatmilku, der Mutter des 'Ammishtamrus. Der Platz war für die Bewachung des Seehandels besonders geeignet.

Die Architektur des Nordpalastes wird hier vom Gesichtspunkt der Bauplanung und der Bautechnik betrachtet. Sie strebt nach monumentalem Eindruck (breite zweisäulige Durchgänge; grosser plattenbelegter Hof) und nach Bequemlichkeit (sanitäre Ausstattung). Verschiedene Werkstätten haben sich im Gebäude befunden. In einer derselben wurden Rohkupferbarren des sogenannten Rinderfellttypus gegossen. In einer anderen wurden Perlen aus Karneol geschritten, wobei Korundum (Schmirgel) verwendet wurde.

Das im Palast gefundene Material umfasst Siegelrn (Rollsiegelrn, Skarabäer, Siegelringe, Siegelabdrücke auf Ton), Schmuck, Elfenbeine, Alabastergefässe, kyprische und mykenische Tonwaren. Es illustriert die internationale höfische Kunst der späten Bronzezeit, die sich in den Ländern der Levante unter starkem ägyptischen Einfluss bildete und von den kühnen syro-phönikischen Kaufleuten weit verbreitet wurde.

Die in zwei Archiven entdeckten Texte werden kurz ausgewertet. Dabei wird besondere Bedeutung den neuen Angaben über die Praktiken der Kult- und Verwaltungsangelegenheiten im ugaritischen Königsreich zugemessen. Aus dem Namen des Königs ergibt sich ein fester Anhaltspunkt für die Chronologie des Gebäudes, die auch anhand des keramischen Befundes besprochen wird. Dank dieser Tontafeln ist es heutzutage möglich, der Stadt auf dem Ras Ibn Hani, deren Existenz bis vor fünfundzwanzig Jahren ganz unbemerkt geblieben war, wenigstens hypothetisch einen Namen anzuweisen.

في المدينة الجديدة المقامة على رأس ابن هاني والتي يرجح إنشاؤها من قبل ملك أوغاريت عمشتمرو الثاني، حوالي منتصف ألفرن الثالث عشر قبل الميلاد للإتتراف على التجارة البحرية، كان القصر الشمالي معداً لإقامة الملكة أخت ملكو أم الملك المذكور.

درست في هذا المؤلف عمارة ذلك القصر من حيث المخطط ومن حيث تقنيات البناء. وهدفت تلك العمارة لإظهار الفخامة (مداخل واسعة وعمودين وياحة مبلمطة) فضلاً عن تأمين الرفاه (منشآت صحية). وأقيمت في هذا القصر علاوة على ذلك عدة مشاغل، منها مشغل لصب سبائك النحاس على شكل جلد تور، وآخر لحك حجارة العقيق باستخدام حجر الكورندون (إيميري). وموجودات القصر من الأختام الأسطوانية والمجعرات والحواتم وطبعات الأختام على الطين والحلي والعاجيات وأواني الألبات والفخار القبرصي والمسيني، هي من مميزات الفن في البلاطات الملكية الدولية في عصر البرونز الحديث. ويستدل من ذلك على بعض أوجه الحياة اليومية والنشاط الإداري والاقتصادي والأسس الفكرية والدينية للملكية الأوغاريتية التي قام ازدهارها على التجارة والبحرية.

ونمة اهتمام بوضع هذه المنشأة في إطار العصر الذي أقيمت فيه. فالساحل السوري - الفينيقي، بفضل علاقاته المميزة مع وادي النيل، لعب دور الوسيط وشكل مرحلة في إنضاج ثقافة رقيقة ونشرها في الشرق الأدنى وعالم البحر المتوسط.

وإن تحليل النصوص التي كتبت على الرقم الطينية المكتشفة في مجموعتين من المحفوظات، يطلعنا على الحياة الدينية والإدارية في مملكة أوغاريت. ويزودنا أيضاً أسم الملك بدليل يؤكد على تاريخ هذا البناء مؤيد بدراسة الفخار.

وأخيراً لقد مكنتنا هذه النصوص من إطلاق إسم على المدينة الجاثية في رأس ابن هاني والتي كانت مجهولة قبل خمس وعشرون سنة.

الغلاف : تصميم إدغار بَحَّاش
صورة الغلاف : رأس ابن هاني (القصر الشمالي)
مونتاج التصوير مأخوذ من طائرة ورق
كيليش | عبد الغفور

معهد الآثار الفرنسي للشرق الأدنى

بيروت - دمشق - عمان

المكتبة الأثرية و التاريخية - المجلد ١٥١

رأس ابن هاني I

القصر الشمالي من عصر البرونز الحديث

أعمال التنقيب من ١٩٧٩ حتى ١٩٩٥. دراسة أولية

تأليف

عدنان البني ، اليزابيت و جاك لاغارس

بمشاركة من نسيب صليبي و بيير بوردروي

تصوير جان لوك لان



مجلد طبع بمساعدة المديرية العامة للعلاقات الثقافية و العلمية و التقنية
في وزارة الخارجية الفرنسية

بيروت

١٩٩٨

ISBN 2-912738-00-8